HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE,

DÉDIÉE AU ROI,

Par M. l'Abbé **DE BERAULT-BERCASTEL**,
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME IV.

DEPUIS la fin de saint Grégoire le Grand en 604, jusqu'au commencement du schisme des Grecs en 858.

A TOULOUSE,
Chez J.n-M.eu DOULADOURE, Imprimeur-Libraire,
Acquéreur du Fonds de J.n-B.te BROULHIET, rue Saint-Rome, n.° 41.

DE L'IMPRIMERIE DE BROULHIET, 1809.

CSP
BX
945
.B45
1809
v.4

SOMMAIRES
DU QUATRIÈME VOLUME,
EN FORME DE TABLE.

LIVRE VINGT-UNIÈME.

Election et mort du pape Sabinien, page 2. *Boniface III. Mort de saint Augustin de Cantorbéry. Laurent lui succède. Autres évêques d'Angleterre*, 3. *Fondation de Saint-Paul de Londres*, 3. *Saint Colomban chassé par le roi Thierri*, 6. *Commencemens de l'abbaye de Saint-Gal*, 9. *Saint Colomban établit le monastère de Bobio, et y meurt*, 10. *Phocas détrôné par Héraclius. Saint Théodore de Sicéon*, 11. *Boniface IV consacre le Panthéon à l'honneur de tous les saints*, 14. *Fureur impie des Perses en Palestine*, 14. *Multitude de martyrs*, 15. *Saint Jean l'Aumônier*, 16. *Jean Mosch*, 22. *Le Pré spirituel*, 23. *Boniface V succède à Deusdedit*, 25. *Conversion d'Edouïn, roi de Northumbre*, 27. *Les Anglais orientaux reviennent à la pureté de la foi*, 28. *Zèle de saint Paulin d'Yorck*, 29. *Religion du roi Osouald*, 30. *Monastère de Hi*, 30. *Saint Aïdam de Lindisfarne*, 30. *Saint Birin de Dorchester*, 33. *Affaires d'Espagne*, 33. *Le roi Sisebut. Concile de Séville*, 34. *Liturgie de saint Isidore*, 38. *Ses autres ouvrages et ses vertus*, 38. *Saint Hallade de Tolède*, 40. *Toute la France réunie sous l'obéissance de Clotaire II*, 41. *Saint Arnoux, évêque de Metz*, 42. *Saint Romaric, fondateur de Remiremont*, 42. *Multitude d'autres personnages vertueux à la cour de Clotaire*, 43. *La sainte abbesse Rusticule justifiée*, 44. *Saint Loup de Sens*, 45. *Multitude de saints évêques*, 45. *Testament de Bertram du Mans*, 46. *Concile de Paris*, 46. *Saint Eustase, abbé de Luxeu*, 48. *Punition divine d'Agrestin, moine schismatique*, 49. *Saint Valéri*

et saint Blimond, 50. *Concile de Rheims*, 51. *Saints évêques*, 51. *Saint Riquier*, 52. *Victoires éclatantes de l'empereur Héraclius sur les Perses*, 52. *Mort funeste du roi Cosroès*, 54. *Exaltation de la croix*, 55. *Origine du monothélisme. Théodore de Pharan. Sergius de Constantinople. Cyrus d'Alexandrie*, 56. *Zèle et lumière de saint Sophrone de Jérusalem*, 57. *Lettre du pape Honorius à Sergius*, 59. *Ecthèse de l'empereur Héraclius*, 60. *Saint Sophrone envoie vers le pape*, 61. *Mahomet*, 62. *Alcoran*, 63. *Aboubècre. Omar*, 66. *Mort du pape Honorius*, 67. *Séverin lui succède*, 67. *Le pape Jean condamne l'ecthèse*, 68. *Constant empereur*, 69. *Mort du roi saint Osouald*, 69. *Saint Fursi fonde le monastère de Lagni. Succession des rois francs*, 70. *Saint Ouen et saint Eloi*, 71. *Saint Omer. Courses apostoliques de saint Amand*, 76. *Solitaires et monastères célèbres en Belgique*, 78. *Saint Maxime combat les Monothélites*, 81. *Pyrrhus de Constantinople à Rome*, 82. *Type de Constant*, 83. *Le pape Théodore condamne Pyrrhus et Paul substitué à sa place*, 83. *Concile de Rome contre les Monothélites*, 85. *Monothélisme condamné en Afrique*, 89. *Vicaire du pape en orient*, 89. *Le pape saint Martin enlevé de Rome*, 91. *Remords du patriarche Paul au lit de la mort*, 93. *Exil et mort du pape saint Martin*, 93. *Intrusion d'Eugène au pontificat*, 94. *Confession de saint Maxime*, 95. *Il est envoyé en exil*, 97. *Son martyre*, 100. *Humiliations et chagrins de l'empereur Constant*, 101. *Il est assassiné*, 102. *Suite nombreuse de conciles à Tolède*, 102. *Les saints Eugène et Ildéfonse de Tolède. Saint Fructueux de Bragance*, 105. *Sainte Batilde, reine de France*, 107. *Mort de saint Eloi*, 108. *Ses ouvrages*, 108. *Saint Vaningue fonde l'abbaye de Fécamp pour des religieuses. Autres fondations d'abbayes*, 109. *Multitude de prélats qui embrassent la vie solitaire*, 110. *Formules de Marculfe*, 110. *Saint Léger, évêque d'Autun, et martyr*, 112. *Saint Lambert de Maestricht*, 114. *Assassinat d'Ebroïn, maire du palais*, 117. *Progrès de la foi en Angleterre*, 117. *Saint Wilfrid engage les Bretons à suivre la pratique commune pour la célébration de la Pâque*, 120. *Il est ordonné archevêque d'Yorck*, 122. *Saint Benoît-Biscop, abbé de Viremouth et de Jarou*, 122. *Saint Théodore de*

Cantorbéry y établit une école célèbre, 123. *Concile d'Herford*, 124. *Puissance des Musulmans*, 124. *Schisme entr'eux*, 125. *Invention du feu grégeois*, 126. *Exploits de Constantin-Pogonat contre les Musulmans*, 126. *Succession de papes*, 128. *Saint Wilfrid injustement déposé porte ses plaintes à Rome*, 128. *Il convertit les Frisons*, 129. *On lui rend justice à Rome*, 130. *Dagobert II assassiné et honoré comme saint à Stenai*, 130. *Sixième concile œcuménique à Constantinople*, 131. *Triomphe de la foi sur le monothélisme*, 132.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

Le pape Léon II envoie des actes du sixième concile en Espagne pour y être souscrits, 142. *Ervige mis à la place du roi Vamba. Différens conciles en Espagne*, 142. *Saint Julien de Tolède*, 144. *Rapide succession de papes*, 144. *Saint Ansbert, archevêque de Rouen*, 145. *Saint Kilien, apôtre de Franconie, et martyr*, 147. *Saint Wilfrid persécuté exerce au loin son zèle*, 148. *Rétablissement de saint Wilfrid sur son siége*, 149. *Sa mort*, 149. *Pénitentiel de saint Théodore de Cantorbéry*, 150. *Mission des saints Suitbert et Willibrod*, 151. *Justinien succède à son père Constantin-Pogonat*, 152. *Concile Quini-Sexte*, 152. *Mariage permis aux prêtres d'orient*, 154. *L'empereur irrité contre le pape, qui rejette le concile. Le pape défendu par la milice d'Italie*, 158. *Révolutions à Constantinople*, 159. *Léonce empereur*, 160. *Tibère Apsimare*, 160. *Le pape Constantin gagne les bonnes grâces de l'empereur Justinien. Saint Bonet, évêque de Clermont*, 163. *Morts violentes de saint Tétrique d'Auxerre et de saint Lambert de Maestricht*, 165. *Saint Hubert*, 167. *Les rois Coënred et Offa embrassent la vie monastique*, 168. *Saint Adelme, évêque de Schirburn*, 169. *Saint Céolfrid, abbé de Viremouth, ramène les Irlandais et les Ecossais aux observances communes de l'église*, 171. *Saint Adamnan, abbé de Hi*, 171. *Voyage du pape Constantin en Grèce*, 173. *Philippique élevé à l'empire, et chassé*, 174.

L'empereur Anastase, 176. *Suite de révolutions en Grèce*, 178. *Derniers conciles de Tolède*, 179. *Tyrannie du roi Vitiza en Espagne*, 180. *Le calife Valid*, 181. *Invasion des Arabes en Espagne*, 183. *Sarrasins défaits en France*, 185. *Ravages des Sarrasins, et martyrs en diverses provinces*, 187. *Missions de saint Boniface*, 190. *Saint Willibrod ordonné archevêque des Frisons*, 191. *Instruction de Daniel de Winchester à saint Boniface*, 192. *Décrétale de Grégoire II à Boniface*, 194. *Instruction de Grégoire aux missionnaires de Norique*, 195. *Saint Robert de Saltzbourg et saint Corbinien de Frisingue*, 196. *Le vénérable Bède*, 200. *Les moines de Hi quittent leurs observances singulières à la persuasion de saint Egbert*, 203. *Lettre du vénérable Bède à Egbert devenu archevêque d'Yorck*, 204. *Œuvres de Bède*, 206. *Sa mort*, 207. *Le roi Céodulfe se fait moine à Lindisfarne*, 208. *Religion de Luitprand, roi des Lombards*, 208. *Rétablissement du Mont-Cassin et des monastères de Rome*, 209. *Abus réformés à Rome dans un concile*, 210.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

ORIGINE de l'hérésie des iconoclastes. Léon l'Isaurien se déclare contre les saintes images, 212. *Lettres de saint Germain de Constantinople sur le culte des images*, 213. *Il écrit au pape*, 217. *L'empereur tâche de séduire saint Germain*, 218. *Il le chasse de son siége*, 219. *Profanations révoltantes*, 220. *Léon fait brûler la bibliothèque du palais*, 221. *Les officiers de l'empereur attentent à la vie du pape*, 222. *Rome sauvée*, 222. *Attachement des Romains au pape et à la vraie foi*, 223. *Etat hiérarchique de la Lombardie*, 225. *Election de Grégoire III*, 226. *Légations diverses du pape vers l'empereur*, 226. *Faiblesse du légat George courageusement réparée*, 228. *Concile romain en faveur des images*, 229. *Vengeance de Léon contre les Italiens, déconcertée*, 230. *Ecrits de saint Jean Damascène contre les iconoclastes*, 231. *Vengeance perfide de Léon l'Isaurien contre saint Jean Damascène*, 234. *Succès*

de saint Boniface en Germanie, 234. *Il est fait archevêque. Décrétale de Grégoire III à Boniface*, 235. *Le saint archevêque fort avancé en âge, vient à Rome pour la troisième fois*, 236. *Les saints Willibalde et Vunebalde*, 237. *Travaux de saint Boniface en Bavière*, 237. *Ina, roi d'Ouessex, établit le denier de saint Pierre*, 238. *Grégoire III invoque le secours de Charles-Martel contre le roi Luitprand*, 240. *Charles-Martel chasse les Sarrasins de Provence*, 241. *Sa mort*, 241. *Mort de Léon l'Isaurien*, 243. *Grandes entreprises de Grégoire III. Le pape Zacharie*, 243. *Constantin-Copronyme l'emporte sur Artabase. Le pape secourt l'exarque de Ravenne*, 244. *Etat du christianisme dans l'empire des califes*, 245. *Pierre de Damas et Pierre de Majume, martyrs*, 246. *Les califes Abassides substitués aux Ommiades*, 247. *Victoires d'Alfonse le Catholique sur les Sarrasins d'Espagne*, 248. *Etat d'oppression des chrétiens sous les infidèles*, 248. *Relâchement de la discipline dans l'empire français*, 249. *Saint Boniface prend les conseils du pape Zacharie*, 250. *Il tient un concile en Germanie*, 251. *Discipline extraordinaire*, 253. *Autre concile, dit de Liptines*, 255. *Concile de Soissons*, 256. *Adalbert et Clément, fanatiques*, 257. *Conversion de Gévilieb de Mayence*, 258. *Exhortation de saint Boniface au roi Ethelbalde*, 259. *Rêveries d'Adalbert*, 261. *Décrétale envoyée à Boniface*, 262. *Il établit son siége à Mayence*, 262. *Saint Sturme*, 263. *Commencemens des abbayes d'Hiersfield et de Fulde*, 265. *Sainte Liobe, abbesse de Biscofheim*, 266. *Concile de Cloveshou ou Cliffe*, 268. *Retraite du prince Carloman*, 270. *Rachis, roi des Lombards, se fait moine du Mont-Cassin*, 271. *Pépin prend le titre de roi*, 272. *Assemblée générale de Verberie*, 275. *Mort du pape Zacharie*, 277. *Fin de l'exarcat de Ravenne*, 278. *Le pape Etienne implore le secours de Pépin contre les Lombards*, 279. *Son voyage en France*, 281. *Pépin se fait sacrer par le pape*, 283. *Canonisation de saint Suitbert. Pépin marche contre Astolfe, roi des Lombards*, 284. *Le pape revient à Rome*, 285. *Il implore de nouveau le roi Pépin*, 285. *Pépin soumet Astolfe*, 287. *Donation de Pépin à l'église romaine*, 288. *Astolfe fonde les monastères de Fanan et de Nonantule*, 288. *Didier parvient au royaume de Lom-*

bardie, 289. *Conciles de Vernon et de Compiègne*, 290. *Ambassade de Constantin-Copronyme à Pépin*, 291. *Premières orgues en France*, 292. *Lulle établi successeur de saint Boniface*, 293. *Le saint meurt martyr en Frise*, 294. *Ses disciples*, 295. *Otmar, abbé de Saint-Gal*, 297. *Faux concile à Constantinople contre les saintes images*, 298. *Persécutions et martyrs*, 299. *Saint André le Calybite*, 299. *Etienne le jeune*, 300. *Ses miracles*, 306. *Mort épouvantable du faux patriarche Constantin*, 309. *Sacriléges de Copronyme*, 311. *Nombreux confesseurs*, 311. *Martyre de saint Etienne le jeune*, 314. *Mort de saint Jean Damascène. Ses œuvres*, 315. *Persécutions des Arabes*, 317. *Paul, frère du pape Etienne, lui succède*, 318. *Assemblées d'Attigni et de Gentilli*, 319. *Règle de Chrodegang*, 320. *Constantin antipape. Sa punition*, 323. *Charlemagne et Carloman succèdent à Pépin*, 325.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

Etat politique de l'orient et de l'occident, 327. *Les Arabes font fleurir les lettres*, 329. *Premier capitulaire de Charlemagne*, 330. *Etienne III tient un concile à Rome*, 330. *La princesse Giselle refuse d'épouser le fils du roi des Lombards, pour se faire religieuse*, 332. *Charlemagne porte ses armes en Lombardie*, 334. *Le roi Didier prisonnier en France*, 338. *Paul, savant diacre d'Aquilée*, 338. *Cruelles impiétés de Constantin-Copronyme*, 339. *Mort funeste de cet empereur*, 340. *Sainte Auspuse*, 341. *L'impératrice Irène se déclare contre les iconoclastes*, 342. *Expéditions de Charlemagne contre les Sarrasins d'Espagne*, 344. *Il subjugue les Saxons*, 344. *Conversion de Witikind*, 345. *Les saints Villehade et Ludger évangélisent en Saxe*, 346. *Lois de Charlemagne pour les églises du nord*, 350. *Capitulaires de Théodulfe d'Orléans*, 352. *Collection des canons d'Isidore Mercator*, 355. *Repentir de Paul, patriarche de Constantinople*, 356. *Saint Taraise lui succède*, 358. *Convocation d'un concile général*, 360. *Célébration du septième concile œcuménique*

à Nicée, 360. *Confession de foi du septième concile*, 367. *Canons de discipline*, 368. *Le pape envoie les actes du septième concile en France*, 370. *Livres carolins*, 370. *Concile de Francfort*, 371. *Ecrit de saint Paulin d'Aquilée, contre l'hérésie d'Elipand de Tolède*, 373. *Lettre de Charlemagne à Elipand*, 374. *Concile d'Urgel*, 376. *Le docteur Alcuin*, 377. *Ecole du monastère de Tours*, 379. *Ecole royale d'Aix-la-Chapelle*, 380. *Autre école*, 380. *Mauvais goût du temps*, 381. *Révolte de Tassilon en Bavière*, 382. *Victoire de Charlemagne*, 383. *Conciles en Angleterre*, 384. *Zèle de Charlemagne*, 384. *L'empereur Constantin se brouille avec le patriarche Taraise*, 388. *Saint Platon et saint Théodore*, 389. *Mort du pape Adrien*, 391. *Léon III*, 391. *L'abbé Engilbert envoyé à Rome par Charlemagne*, 392. *Affaires d'Angleterre*, 394. *Succès d'Alfonse le Chaste contre les Maures*, 395. *Constantin détrôné par sa mère Irène*, 396. *Conjuration contre le pape Léon III*, 397. *Le pape en Allemagne*, 398. *Théodoric, premier évêque de Sclavonie*, 399. *Le pape justifié*, 401. *Rétablissement de l'empire d'occident*, 402. *Conjurés punis. Mariage projeté entre Irène et Charlemagne*, 404. *Mort d'Irène. Nicéphore empereur*, 405. *Les saints Théodore et Platon traités indignement*, 408. *Saint Théodore recourt au saint siége*, 408. *Mort de saint Platon*, 409. *Saint Benoît, abbé d'Aniane*, 409. *Saint Guillem du désert*, 412. *Pieuses fondations de Louis, roi d'Aquitaine*, 415. *Addition du* filioque, 416. *Le pape refuse d'admettre l'addition*, 416. *Smaragde, abbé de Saint-Mihel sur Meuse. Adalard de Corbie*, 419. *Testament de Charlemagne*, 421. *Rétablissement de la discipline*, 422. *Impiété de l'empereur Nicéphore*, 429. *Il périt de la main des Bulgares*, 430. *Pauliciens proscrits par l'empereur Michel Curopalate*, 431. *Il est détrôné par Léon l'Arménien*, 432. *Fidèles martyrisés par les Bulgares*, 432. *Différens traités sur le baptême*, 434. *Conciles nombreux en France et en Germanie*, 434. *Louis, roi d'Aquitaine, couronné empereur*, 437. *Mort de Charlemagne*, 439. *Son portrait et ses grandes œuvres*, 440.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

Portrait de Léon l'Arménien, 446. *Ses premières tentatives contre les saintes images*, 446. *Le saint patriarche Nicéphore contraint à se démettre*, 451. *Concile iconoclaste*, 452. *Saints confesseurs*, 453. *Saint Théodore de Stude*, 454. *Incapacité de Louis le Débonnaire*, 455. *Adalard de Corbie maltraité injustement*, 456. *Conjuration nouvelle contre le pape Léon*, 456. *Etienne IV couronne en France l'empereur Louis*, 457. *Amalaire, diacre de Metz*, 458. *Règle donnée aux chanoines et aux chanoinesses par le concile d'Aix-la-Chapelle*, 458. *Concile de Celchit*, 461. *Le pape Pascal I*, 462. *Capitulaire pour la liberté des élections*, 463. *Réforme de l'état monastique*, 464. *Artifices de Léon l'Arménien*, 467. *Nicétas, abbé de Médicion, et saint Jean des Cathares, confesseurs*, 467. *Lettres de saint Théodore Studite pour les images*, 469. *Monastère établi à Rome pour les moines grecs*, 470. *Constance de saint Théodore*, 471. *Fin malheureuse de Léon l'Arménien*, 472. *Michel le Bègue mis en sa place*, 473. *Lothaire fait empereur d'occident, Pépin roi d'Aquitaine, et Louis roi de Bavière*, 475. *Révolte et châtiment de Bernard, roi d'Italie*, 476. *Pénitence publique de Louis le Débonnaire*, 476. *Règlemens de l'assemblée d'Attigni*, 477. *Fondation de la nouvelle Corbie*, 480. *Saint Anscaire, apôtre du Danemarck et de la Suède*, 482. *Eugène II succède au pape Pascal*, 483. *Concile de Rome*, 484. *Translations de reliques*, 485. *Eginard*, 487. *Collection des capitulaires par Anségise*, 489. *Le pape Valentin*, 489. *Grégoire IV fait fortifier Ostie*, 490. *Les Musulmans s'emparent de la Crête et de la Sicile*, 490. *Persécution de Michel le Bègue*, 492. *Mort de saint Théodore de Stude*, 493. *Concile de Paris touchant les saintes images*, 496. *Claude de Turin, évêque iconoclaste*, 497. *Théodmire et Dungal écrivent contre lui*, 497. *Ouvrages de Jonas d'Orléans*, 498. *Agobard de Lyon*, 499. *Origine de l'erreur de fait au sujet de saint Denis*, 500. *Tristes*

suites de la faiblesse de Louis le Débonnaire, 502. Conciles et règlemens sans exécution, 502. Mission de saint Anscaire, 503. Hambourg ruiné par les Normands, 505. Bernard, comte de Barcelone, entre en faveur, 507. Louis le Débonnaire dépossédé et rétabli, 509. Le pape médiateur entre l'empereur Louis et ses enfans, 512. Ebbon, archevêque de Rheims, 516. Indignités commises contre Louis, 516. Son autorité rétablie, 519. Traité de l'eucharistie par Paschase-Ratbert, 521. Traité d'Aimon d'Alberstat et de Raban de Mayence, 523. Ratram, 524. L'empereur Théophile ennemi fougueux des saintes images, 524. Constance, religieuse de sa famille, 525. Cruelles persécutions, 526. Les saints Théodore et Théophane horriblement maltraités, 527. Théophile adouci par saint Méthode, 530. Prise d'Ammorium par les Musulmans, 531. Constance admirable des prisonniers dans la foi, 532. Mort de l'empereux Théophile, 535. L'impératrice Théodore rétablit les saintes images, 536. Mort de l'empereur Louis le Débonnaire, 538. Son caractère, 539. Mort de saint Agobard de Lyon, 540. Saint Bernard de Vienne, 540. L'archevêque Ebbon travaille avec saint Anscaire, 541. Guerre entre les princes français, 541. Saint Aldric du Mans, 542. Premières irruptions des Normands en France, 544. Pillages des Sarrasins, 546. Le pape Sergius II, consacré sans le consentement de l'empereur, 546. Charles le Chauve fait trancher la tête à Bernard, comte de Barcelone, 548. Clercs et moines gueriers. Loup, abbé de Ferrières, 549. Capitulaire du roi Charles concernant le clergé, 550. Statuts et règlemens nombreux, 551. Vicariat apostolique méconnu dans Drogon de Metz, 553. Fausses reliques et faux miracles, 553. Lettre d'Amolon de Lyon contre les prestiges, 554. Pauliciens en orient, 555. Divisions dans l'église de Constantinople, 556. Saint Joannice, 557. Hincmar élevé sur le siége de Rheims, et Raban sur celui de Mayence, 558. Concile de Mayence, 560. Gothescale, 561. Il est condamné au concile de Quersi, 564. Nomenoi, duc de Bretagne, prend le titre de roi, et érige le siége de Dol en métropole, 568. Fondation de la cité Léonine, 569. Autres ouvrages de Léon IV, 570. Avantages des chrétiens d'Espagne sur les maures. Reliques de saint Jacques le Majeur, 570.

Commencemens du royaume de Navarre. Longue et cruelle persécution contre les chrétiens d'Espagne, 572. *Intrépidité des martyrs*, 573. *Leur apologie par saint Euloge de Cordoue*, 575. *Ravages des Sarrasins d'Afrique en Italie*, 577. *Election du pape Benoît III*, 578. *Antipape*, 578. *Mort de l'empereur Lothaire*, 579. *Etelulfe, roi d'Ouessex, fait le pélerinage de Rome*, 579. *Courses des Normands jusqu'à Paris*, 580. *Leurs premiers établissemens en France*, 581.

HISTOIRE

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

TOME QUATRIÈME,

Depuis la fin de saint Grégoire le Grand en 604, jusqu'au schisme de Photius en 876.

LIVRE VINGT-UNIÈME.

Depuis la mort de saint Grégoire le Grand en 604, jusqu'à la condamnation des Monothélites en 681.

L'Église va sans doute présenter une face bien différente des traits brillans de son premier âge ; mais à travers ces ombres et ces voiles étrangers, on la verra toujours semblable à elle-même, au moins quant à ses marques essentielles, et en particulier quant à l'indéfectibilité de son enseignement touchant le dogme et la morale. Elle a triomphé des nations policées, de la valeur et de la puissance romaine, des artifices et de toute la subtilité de la Grèce ; elle va triompher pareillement, et d'une

manière aussi visiblement divine, de la grossièreté et de la stupide férocité des barbares.

On ne verra plus d'Augustins à sa tête, plus de Basiles, ni de Chrysostomes. Ils ont été ces génies prodigieux ; et le dernier de ces anciens pères de l'église, qui la pouvait consoler de leur perte, Grégoire le Grand, vient enfin de lui être ravi : mais elle a pris par leur moyen toute sa consistance. Ils vivent suffisamment dans leurs écrits, qu'il ne s'agit plus que d'entendre et d'interpréter avec les successeurs des apôtres. Toutefois le bras du Seigneur n'est pas raccourci, et quand le besoin le demandera, on verra de nouveaux suscités, des hommes extraordinaires, qui ne resteront point au-dessous de leur destination. Tout admirable qu'est le Tout-Puissant dans ses œuvres, sa sage économie ne fait point de prodiges superflus : c'est par la juste proportion des moyens qu'il emploie, avec la fin qu'il se propose, qu'il se plaît à manifester sa gloire. Avec les barbares du nord qui avaient envahi, et qui de jour en jour envahissaient en plus grand nombre les provinces les plus fertiles de l'Europe, les hommes puissans en œuvres plutôt qu'en paroles, étaient sur-tout propres à leur faire accepter ou révérer le joug de la foi ; aussi l'église ne se vit jamais plus abondamment pourvue qu'à son second âge, de saints prélats, de pieux missionnaires, de princes et de princesses consommés en vertus, d'exemples édifians dans tous les états : moyens plus analogues sans doute que la science et les talens de l'esprit, à la grossièreté de ces nouveaux prosélytes qu'on ne pouvait guère prendre que par les sens.

Le siége apostolique vacant depuis six mois entiers par la mort de saint Grégoire, le 13 Septembre de la même année 604, on y plaça le diacre Sabinien, dont le pontificat n'est connu que par les charités qu'il fit au peuple dans une famine, et par la pieuse magnificence avec laquelle il fournit au luminaire de l'église de Saint-Pierre. Il mourut après avoir occupé le saint siége près d'un an et demi, et il eut pour successeur Boniface III, diacre et apocrisiaire

de l'église romaine, qui, selon Anastase le bibliothécaire, fut ordonné pape le 19 Février de l'an 607, et mourut le 14 Novembre de la même année (1). Son zèle pour la préséance de son siége et pour l'unité de l'église, joint au bonheur des conjonctures, lui fit obtenir de l'empereur ce que saint Grégoire avait inutilement sollicité, savoir que le patriarche de Constantinople ne prendrait plus le titre d'œcuménique. Le 25 Août de l'an 608, on élut Boniface IV, qui gouverna l'église six ans huit mois et treize jours, c'est-à-dire, jusqu'au 7 de Mai 615.

Dès l'année qui précéda l'exaltation de ce pontife, l'apôtre de la Grande-Bretagne, saint Augustin, était mort dans son église de Doroverne ou Cantorbéry, après s'être choisi pour successeur un des premiers compagnons de sa mission, nommé Laurent, qu'il ordonna lui-même évêque de ce siége. C'était déroger à la rigueur des canons; mais le danger qu'il y avait à laisser un seul moment la métropole sans pasteur, autorisait manifestement la dispense. Il avait déjà élevé Mellit et Juste à l'épiscopat, celui-ci pour la ville de Rochester dans la province de Kent, l'autre pour celle de Londres dans la province des Saxons orientaux, séparée de celle de Kent par la Tamise. Mellit réussit à établir la religion dans cette contrée (2); et le roi Ethelbert fit bâtir à Londres, ville dès-lors considérable par son commerce, l'église de Saint-Paul pour en être la cathédrale, comme elle l'est encore; il en fit également bâtir une à Rochester, sous l'invocation de saint André. Sa piété généreuse dota richement ces deux évêchés, ainsi que la métropole de Cantorbéry.

Laurent, établi dans ce grand siége, soutint avec zèle les entreprises de son saint prédécesseur. Non content de procurer le salut des Anglais, il prit encore soin des Bretons, c'est-à-dire, des anciens habitans du pays, et des peuples d'Hibernie, ou Irlandais, alors nommés Ecossais. Les uns et les

(1) Anast. in Bonif. Paul. diac. IV, Hist. c. 37. (2) Bed. II, c. 3.

autres suivaient des usages tout particuliers dans quelques exercices de la religion, et sur-tout dans la célébration de la Pâque. Tous les efforts de saint Augustin, quelquefois autorisés par des miracles, n'avaient pu les ramener à la pratique générale de l'église : les savans de leurs monastères (où avec de grandes vertus on ne saurait dissimuler qu'il ne se trouvât bien de la singularité et quelque entêtement) y mettaient des obstacles invincibles, principalement le fameux monastère de Bancor dans le pays de Galles, si nombreux, qu'il était divisé en sept parties, dont la moindre contenait trois cents moines. L'archevêque Laurent fit de nouveaux efforts, et conjointement avec Juste et Mellit, écrivit aux évêques, tant bretons qu'hibernois, pour les ramener à l'uniformité parfaite du culte chrétien : mais toutes ces tentatives demeurèrent sans effet.

Les anciens chrétiens de Bretagne et d'Hibernie étaient si attachés à leurs usages, qu'ils les conservaient avec le même genre de constance jusque dans les régions étrangères où l'esprit de zèle les portait. Depuis plusieurs années que saint Colomban était établi en France, il s'en tenait toujours aux coutumes de son pays natal; ce qui indisposait de jour en jour contre lui de nouveaux évêques, et donna quelques couleurs aux persécutions qu'il eut à essuyer de la part de Thierri, roi de Bourgogne, dans les domaines duquel se trouvait le monastère de Luxeu.

Ce n'était pourtant rien moins que le zèle de la discipline qui animait ce jeune monarque, ou plutôt la reine Brunehaut son aïeule, qui avait un empire absolu sur son esprit. Le prince était même pénétré de vénération pour saint Colomban, et il visitait assez souvent ses monastères. Le saint homme lui faisait des reproches de ce qu'il entretenait des concubines, au lieu d'épouser une princesse qui, en lui donnant des enfans légitimes, assurât le repos du royaume.

Un jour le roi parut sincèrement touché de ces avis, et lui promit de mettre fin à ses désordres :

mais on dit que Brunehaut en fut extrêmement irritée, parce qu'elle appréhendait qu'une épouse ne lui enlevât, ou ne partageât au moins son crédit. Une entrevue de la reine avec le saint abbé, amena les choses à des termes encore plus fâcheux. Brunehaut ayant fait paraître les enfans naturels de Thierri, qui étaient déjà au nombre de quatre, elle pria l'homme de Dieu de leur donner sa bénédiction. Eh! quel serait, reprit Colomban, l'objet de mes vœux? Ces enfans ne succéderont point au royaume de leur père; ce sont les fruits de la débauche (1). Brunehaut fut encore plus aigrie; mais elle ne s'emporta point aux dernières extrémités. Outre que Colomban était reconnu pour un saint, il s'en fallait bien que dans les mœurs de ce temps-là la liberté de sa réponse ne parût ce qu'elle serait aujourd'hui.

Dans une autre rencontre où Thierri l'honora jusqu'à lui faire préparer un logement à la cour, il déclara séchement qu'il ne l'accepterait point. Le roi ne laissa pas de lui envoyer des mets de sa table. Colomban voyant des nourritures recherchées, demanda ce que cela voulait dire. C'est le roi, lui dit-on, qui vous les envoie. Il les refusa, en proférant ces paroles de l'écriture: Le Très-Haut rejette les présens des ames corrompues. A ces mots, les vases se rompirent en mille pièces; le vin, la bière et les viandes se dispersèrent. Les officiers épouvantés en firent leur rapport au roi, qui le lendemain de bon matin vint avec la reine son aïeule pour satisfaire l'homme de Dieu, et lui promettre de se corriger: mais on ne lui tint pas parole.

Il écrivit au roi pour lui reprocher son infidélité, et lui faire, au nom du Seigneur, les plus terribles menaces s'il ne se corrigeait. La première impression d'un effroi salutaire était affaiblie, et celle des passions suspendues pour un temps était augmentée dans la même proportion. Brunehaut, par ses conseils, ajouta une aigreur altière aux mauvaises dispositions du jeune roi; elle indisposa même les pre-

(1) Vit. S. Col. c. 31, t. 2, Act. Bened. p. 17.

miers de la cour, et bon nombre d'évêques, à qui elle suggéra le dessein de chercher à reprendre dans la règle du saint abbé. Il avait autrefois refusé à la reine l'entrée de son monastère, comme il la refusait non-seulement aux femmes, mais à tous les séculiers. On se plaignit de ce que les moines de Luxeu s'écartaient en ceci de l'usage commun aux autres monastères de la province, et plus encore sans doute de la singularité de l'observance par rapport à la Pâque. Sous ces prétextes détournés, Colomban fut chassé de Luxeu, et relégué à Besançon, où néanmoins il ne demeura pas long-temps. On ne tenait pas la main à l'observation d'un ordre dicté par un emportement passager de passion, et le respect que l'on avait par-tout pour le saint, empêchant qu'on ne le gardât dans le lieu de son bannissement, il en sortit, et retourna à son monastère.

Il se persuadait qu'étant venu en ce lieu par l'ordre d'en haut, il ne devait point l'abandonner, à moins qu'on ne lui fît les dernières violences. Toutefois le renouvellement de la persécution le faisant craindre qu'elle ne s'étendît à tous ses frères, il sortit volontairement de son désert de Vosge après vingt ans de séjour, quoiqu'il ne s'agît plus d'être relégué à quelque distance de là, mais de se voir contraint à retourner au pays de sa naissance. On se mit aussitôt en devoir de le conduire à Nantes, pour l'y embarquer. Etant arrivé à Auxerre, il dit à l'officier chargé de sa conduite, que dans trois ans Clotaire qu'on regardait comme le plus faible des trois princes qui régnaient en France, serait le maître des états de Thierri (1). Dans le cours de la route, il ne se signala pas moins par la vertu des miracles que par le don de prophétie. Quand il fut à Nevers, on l'embarqua sur la Loire. A Orléans, la crainte qu'on avait du roi fit refuser si impitoyablement des vivres aux disciples qui accompagnaient leur saint maître, qu'il se fût trouvé dans le dernier besoin, sans une femme pieuse qui s'éleva au-dessus de toutes les craintes

(1) Jon. vit. S. Col. c. 35, etc.

humaines. En récompense, ils amenèrent son mari, aveugle depuis plusieurs années, à l'homme de Dieu que ses gardes retenaient sur le rivage, et qui le guérit à l'instant. A Tours, l'évêque Léopaire l'ayant invité à dîner, comme il avait chez lui un seigneur allié du roi Thierri, Colomban annonça que dans trois ans ce prince et ses enfans périraient, et que toute sa race serait éteinte.

Arrivé à Nantes, où il fit quelque séjour, il en profita pour écrire à tous ses enfans en Jesus-Christ, une de ces lettres admirables (1) qui firent les délices tant des premiers prélats et du souverain pontife, que des plus puissans princes de son temps qui tenaient à honneur d'être en relation avec lui. On le mit enfin dans le navire qui le devait porter en Irlande; mais ayant été repoussé par le vent, le maître du vaisseau craignit que l'exécution d'une sentence portée contre un saint ne lui devînt funeste à lui-même, et il refusa absolument de le transporter: ainsi il lui laissa la liberté d'aller où il voudrait, et on lui fournit même tout ce qu'il parut désirer.

Il alla trouver Clotaire, alors roi de Soissons, et qui visitait les côtes de l'Océan. Ce prince désapprouvait la persécution que souffrait le saint abbé de Luxeu de la part de Thierri et de Brunehaut; il le reçut comme un ange du ciel, et lui offrit tous les avantages qui pouvaient l'engager à se fixer dans ses états: mais Colomban ne les accepta point, dans la crainte d'augmenter l'inimitié entre les deux rois. Clotaire voulut au moins le retenir le plus long-temps qu'il lui serait possible; et le saint se prêta aux vœux d'un prince qui recevait avec foi ses avis salutaires, et qui témoignait en vouloir profiter. Durant ce séjour, il s'éleva un différent entre les deux frères Théodebert et Thierri, touchant les limites de leurs états (2). Ils tentèrent l'un et l'autre d'attirer à leur parti le roi Clotaire, et ils lui envoyèrent des ambassadeurs. Clotaire consulta saint Colomban, qui lui conseilla de ne point entrer dans cette querelle,

(1) Ep. 3, t. 12, Bibliot. PP. Lugd. p. 26. (2) Fredeg. c. 37.

parce que dans trois ans, ajouta-t-il, les deux royaumes tomberont d'eux-mêmes sous votre puissance. C'était pour la troisième fois qu'il faisait cette prédiction, à laquelle Clotaire ajouta foi, en attendant avec patience l'accomplissement des décrets suprêmes.

Comme le saint homme formait la résolution de passer en Italie, pour ne plus s'exposer à être en France un sujet de discorde, le prince, qui le quittait à regret, le fit escorter jusque dans le royaume de Théodebert. Il guérit un possédé tout en entrant à Paris. A Meaux, il fut reçu honorablement par le comte Agnéric, qui était en grande faveur auprès du roi Théodebert, et qui se chargea de le lui conduire. Colomban dont les courses n'étaient qu'un apostolat perpétuel, consacra au Seigneur la jeune Fare, fille de ce comte, et depuis très-illustre par ses vertus. En passant au village d'Ussy-sur-Marne, il fut accueilli par deux pieux époux, Authaire, seigneur de distinction, et sa femme Aiga, dont il bénit les enfans encore petits, Adon et Dadon, qui se rendirent, ainsi que leur père, fameux par leur sainteté. Enfin il arriva à la cour de Théodebert, qui le reçut avec joie.

Plusieurs de ses disciples étaient venus le joindre de Luxeu, et le roi promit de leur fournir sur sa frontière des habitations commodes d'où ils pourraient prêcher la foi aux païens. C'était prendre par l'endroit sensible ces charitables solitaires, qui comptaient plusieurs prêtres parmi eux, et qui regardaient, comme la plus précieuse portion de leur temps, celle qu'ils consacraient aux fonctions apostoliques. Ils allèrent avec leur digne chef dans le pays des Suisses, jusqu'aux extrémités du lac de Zurich, où trouvant près de Zug une solitude agréable, ils résolurent de s'y arrêter. Les habitans étaient idolâtres et cruels. Un jour Colomban les vit assemblés en grand nombre autour d'une énorme cuve pleine de bière : il s'approcha sans crainte, et leur demanda ce qu'ils prétendaient faire. Ils répondirent qu'ils la voulaient

offrir à leur dieu Vodan, à qui les uns donnaient le nom latin de Mars, et les autres celui de Mercure. Le saint souffla sur la cuve, qui sur le champ tomba en morceaux avec un grand fracas, et le lieu de l'assemblée fut tout inondé de bière (1). Les barbares ne prirent pas la chose comme leur férocité donnait lieu de s'y attendre. Quelques plaisans se contentèrent de dire que Colomban avait bonne haleine; d'autres conçurent des pensées plus sérieuses et plus salutaires, et reçurent le baptême. Plusieurs, baptisés anciennement, revinrent au christianisme qu'ils avaient abandonné : mais un des disciples du saint abbé, nommé Gal, dans la première impétuosité de son zèle ayant brûlé leurs temples, et jeté dans le lac toutes les offrandes qu'il y trouva, il irrita tellement les idolâtres, qu'ils résolurent de le mettre à mort, et de chasser l'auteur même de la merveille qu'ils venaient d'admirer.

Le saint homme, pour leur épargner ce crime, s'avança plus loin avec ses compagnons dans un lieu fertile et agréable environné de montagnes, près des ruines d'une petite ville nommée anciennement Brigantium; il y trouva un oratoire dédié à sainte Aurélie, avec d'autres vestiges de christianisme mêlés à des monumens de la superstition païenne : là, ils se firent de petits logemens, et ils procédèrent à une nouvelle dédicace de cette église, en chantant des pseaumes, et en aspergeant processionnellement les murs d'une eau bénite par Colomban; puis ayant invoqué le nom de Dieu, l'abbé fit les onctions sur l'autel, y mit les reliques de sainte Aurélie, le revêtit des draps accoutumés, et y célébra la messe. Telle fut l'origine du célèbre monastère de Saint-Gal. Ce disciple arrêté par une maladie, y demeura avec la bénédiction de son maître, quand trois ans après le saint patriarche passa en Italie avec ses autres compagnons.

Dans l'intervalle, la mésintelligence avait recommencé entre les deux rois Thierri et Théodebert.

(1) Vit. S. Gal. c. 4, tom. 2, Act. Bened. p. 231.

Saint Colomban ayant eu occasion de s'aboucher avec ce dernier, fut inspiré de lui annoncer que s'il ne se faisait moine ou clerc, il perdrait son royaume et celui du ciel. La proposition ne manqua pas de paraître extravagante aux courtisans, qui répondirent avec mépris que jamais roi mérovingien n'avait pris volontairement cette résolution. Si vous ne le faites de gré, répliqua Colomban au monarque, bientôt vous le ferez de force; et il s'en retourna incontinent vers ses frères. En effet, la guerre se poussa; Thierri remporta la victoire. Théobert fut pris, puis envoyé à Brunehaut, aïeule commune des deux rois, mais qui déclarée pour le parti de Thierri où elle dominait, mit Théodebert dans le clergé, et peu de jours après le fit mourir.

Alors saint Colomban et ses compagnons, à l'exception de saint Gal, entrèrent en Italie sous la protection d'Agilulfe, roi des Lombards, qui leur donna dans les solitudes de l'Apennin un asile propre à de pareils habitans, par la culture dont il était susceptible, et par l'abondance du poisson qu'on y trouvait. Ils y bâtirent le monastère de Bobio, qui subsiste encore, et où saint Colomban mourut après un an de séjour en ce lieu: il vit auparavant la vérification terrible de la prophétie qu'il avait faite touchant la réunion de toutes les couronnes des rois francs sur la tête de Clotaire.

Thierri étant mort subitement l'an 613, quelques mois après son frère Théodebert, son fils Sigebert, encore enfant, lui succéda sous la conduite de sa bisaïeule Brunehaut. Le roi Clotaire leur fit la guerre avec succès, et prit Sigebert, qu'il fit mourir; il prit aussi, et fit périr cruellement la fameuse Brunehaut, dont la renommée est encore si problématique: princesse la plus odieuse de son temps, après Frédégonde, suivant une foule d'historiens; justifiée et presque canonisée par des écrivains postérieurs; très-vraisemblablement fameuse, et pour de grands vices, et pour de grandes vertus.

L'empereur Phocas avait reçu trois ans auparavant le châtiment de son usurpation parricide, et

d'une témérité dépourvue de toute capacité. Durant les huit années de son règne, ce ne fut par son inhabileté dans l'art du gouvernement, que massacres des personnages les plus vénérables, tels que Théodore Scribon, patriarche d'Alexandrie, et Anastase d'Antioche; que ravages des barbares au dehors, et sur-tout des Perses; que troubles et conjurations au dedans.

A ce sujet, il fit mourir long-temps après son époux, l'impératrice Constantine, veuve de Maurice, avec un si grand nombre de personnes de la première distinction, que saint Théodore Sicéote qu'il avait appelé dans l'espérance d'être guéri par ses prières d'une attaque de goutte qui le travaillait cruellement, ne craignit point de lui dire que s'il voulait être exaucé, il cessât de faire le malheur de ses sujets, et de prodiguer le sang romain (1). Enfin ce lâche tyran fut accablé par Héraclius, fils du gouverneur d'Afrique, qui invité par le sénat, arriva à Constantinople avec une flotte formidable, le dimanche 4 Octobre de l'an 620. Il avait arboré aux mâts de ses vaisseaux l'image de la sainte Vierge, comme marchant à la délivrance du peuple fidèle opprimé avec une impiété barbare. Le lendemain on tira Phocas de l'église nommée de l'Archange, où il s'était réfugié dans un coin du palais; on l'amena tremblant devant celui qu'on nomma cent fois le libérateur de l'empire; on lui coupa la main droite, ensuite la tête; on les porta par la ville, et l'on traîna ignominieusement à leur suite le cadavre, qu'enfin l'on brûla. Le même jour, Héraclius fut couronné empereur par le patriarche Sergius, et en même temps marié avec Eudocie du sang auguste de Théodose, qui lui étant déjà fiancée, s'était rendue avant lui d'Afrique à Constantinople: ainsi reçurent-ils ensemble la couronne impériale et la nuptiale, suivant l'usage de l'église grecque.

Quelques mois seulement avant cette révolution, Sergius avait succédé au patriarche Thomas, qui

(1) Vit. Theod. c 15, apud Boll. t. 11.

fit venir à Constantinople saint Théodore Sicéote, pour vérifier ce qu'on racontait des prodiges et des phénomènes alarmans arrivés en divers endroits de la Galatie où était situé Sicéon. Saint Théodore s'était démis après dix ans (sous le bon plaisir de son métropolitain l'évêque d'Ancyre, et du patriarche de Constantinople) de son évêché d'Anastasiople, tant parce qu'il n'y faisait pas assez de fruit à son gré, que par l'amour de la retraite qu'il n'avait quittée que forcément. Le patriarche Thomas lui demanda d'abord s'il était véritable que les croix portées en procession dans plusieurs endroits voisins de Sicéon, se fussent agitées d'elles-mêmes. Le saint ayant constaté le fait: Homme de Dieu, reprit le patriarche, vous que le Seigneur n'a pas sans dessein fait spectateur de ce signe de sa droite, expliquez-nous, je vous en conjure, tout ce qu'il présage. Après ces mots, il se jeta aux pieds de l'humble Théodore, qui s'excusait sur son indignité, et il lui protesta qu'il ne se releverait point qu'il n'eût obtenu ce qu'il demandait. Alors le saint lui dit: Je ne voulais point vous affliger, et il vous sera douloureux d'apprendre ce que vous désirez; mais puisque vous le voulez absolument, sachez que cette agitation du signe adorable de notre salut, nous pronostique de grands malheurs. Il y aura d'horribles incursions de barbares, une grande effusion de sang, une vaste destruction, des violences par tout le monde, et plusieurs abandonneront le christianisme. Les églises deviendront désertes: la ruine de la religion et de l'empire, le triomphe de l'homme ennemi approchent. Il vous reste à prier Dieu, comme un bon pasteur, qu'il tempère ses coups par sa miséricorde. Cette prophétie semble concerner les ravages des Perses, qui commencèrent l'année suivante, et plus encore ceux des Musulmans qui suivirent de près.

Le patriarche pria saint Théodore, en fondant en larmes, d'obtenir du Seigneur qu'il le retirât du monde avant ces désastres. Etant tombé malade presque aussitôt, il crut le ciel sensible à ses vœux,

et pressa le saint d'en accélérer la consommation. Théodore répondit qu'il prierait bien plutôt que Dieu le conservât pour le bien de ses ouailles; et le patriarche faisant de vives instances : Puisque vous désirez si vivement d'être délivré, et d'aller à Jesus-Christ, reprit saint Théodore d'un ton prophétique, il vous accorde votre demande. Le patriarche Thomas mourut en effet, avec de grands sentimens de religion, le jour du vendredi saint, 20 Mars de cette année 610, et Sergius fut ordonné le lendemain. Il alla porter lui-même à Théodore la nouvelle de son ordination, se jeta à ses pieds, et le pria de lui obtenir du ciel les secours nécessaires à sa jeunesse et à son peu d'expérience. Le saint l'embrassa, et lui dit : Dieu vous a chargé, encore jeune, de ce fardeau, afin que vous soyez plus propre à supporter les malheurs qui nous menacent; mais demandez-lui le don de force, armez-vous du bouclier de la foi, votre pontificat sera long et de grande importance. Sergius siégea en effet pendant 29 ans.

Saint Théodore logeait à Constantinople dans le monastère de Saint-Etienne, dit des Romains. Les moines qui ne devaient pas le garder long-temps, voulurent au moins avoir son portrait, et ils le firent peindre sans qu'il s'en défiât. Ils souhaitaient encore qu'il bénît ce portrait, et le lui présentèrent à cette fin; il s'aperçut alors de leur petite supercherie, et leur dit en souriant : Vous êtes des voleurs. Mais comme sa vertu n'avait rien de sauvage, ni de repoussant, il ne laissa point de faire la bénédiction désirée. Il fit à Constantinople, comme ailleurs, un grand nombre de miracles, qui sont rapportés par un témoin oculaire. Etant retourné à son monastère de Sicéon sa patrie, il y mourut trois ans après, le 22 d'Avril, jour auquel l'église honore sa mémoire. On doit observer (dans un temps où l'on ne trouvait qu'en Afrique quelques exemples des exemptions de monastères) que ce saint abbé obtint que ses disciples seraient soumis immédiatement au siége de Constantinople, et déclarés libres de la juridiction de tout autre évêque.

La première ou la seconde année depuis la mort de saint Théodore, mourut le pape Boniface IV, et selon toutes les apparences, le 7 Mai 615. C'est ce pontife qui a le premier employé dans ses dates l'ère de l'incarnation, laquelle toutefois ne devint familière à ses successeurs que long-temps après. Il obtint de Phocas le temple bâti vingt-cinq ans avant Jesus-Christ par Agrippa, gendre de l'empereur Auguste, et dédié à tous les dieux sous le nom de Panthéon. Sans changer le bâtiment, et se contentant de le purifier des souillures de l'idolâtrie, il le consacra en l'honneur de la Vierge mère et de tous les martyrs (1); ce qui donna l'origine à la fête de tous les saints, qui fut aussitôt célébrée à Rome, et par la suite dans toute l'église. Ce temple subsiste encore aujourd'hui sous le nom de Notre-Dame de la Rotonde.

Boniface IV, recommandable par sa piété, avait fait de sa maison un monastère, et lui avait donné de grands biens. Les Romains honorent sa mémoire le vingt-cinquième jour de Mai. Son successeur *Deus-Dedit*, compté au nombre des saints par toute l'église, monta sur le trône pontifical le 19 Octobre 615. Il se signala par un amour tendre pour le clergé, et par un grand zèle pour l'honneur de l'état clérical, qu'il procura d'une manière solide, en y rétablissant l'ordre ancien.

Cependant les Perses vérifiaient par les derniers excès les prédictions de saint Théodore Sicéote. Ils avaient rompu la paix dès le temps de Phocas, sous prétexte de venger le sang de l'empereur Maurice. La première année d'Héraclius, ils s'emparèrent d'Edesse et d'Apamée, et poussèrent jusqu'à Antioche (2). Ils prirent Césarée de Cappadoce la seconde année de cet empereur, la quatrième Damas, et la cinquième ils passèrent le Jourdain, firent la conquête de Jérusalem et de la Palestine. Ils immolèrent par milliers les clercs, les moines et les vierges. Ils brûlèrent les églises, et même le saint sé-

(1) Isid. de Eccl. Offic. c. 39. (2) Theoph. p. 260 et seq.

pulcre. Ils emportèrent tout ce qu'il y avait de précieux, une quantité innombrable de vases sacrés, les châsses avec leurs reliques, et ce qui mit le comble à la désolation, la relique inestimable de la vraie croix. Ils emmenèrent captif le patriarche Zacharie, avec un peuple immense ; et tous ces ravages, tels qu'un débordement aussi rapide qu'imprévu, se consommèrent en peu de jours. Les Juifs cruels achetèrent les prisonniers pour le seul plaisir de les massacrer, et l'on en compta quatre-vingt-dix mille tués de la sorte. Cependant le patrice Nicétas trouva moyen de sauver deux reliques bien précieuses, savoir l'éponge et la lance de la passion, et il les envoya à Constantinople. On y exposa l'éponge à la vue du peuple, dans la grande église, pour la fête de l'Exaltation de la Croix, 14 de Septembre : la sainte lance y arriva le samedi 26 Octobre, et fut honorée, avec une grande solennité, le mardi et le mercredi suivans par les hommes, le jeudi et le vendredi par les femmes.

Huit jours avant la prise de Jérusalem, la laure de saint Sabas avait été attaquée par des troupes d'Arabes (1). Tous les solitaires s'étaient enfuis, excepté seulement quarante-quatre des plus anciens et des plus vertueux. Blanchis dans les exercices de la vie religieuse qu'ils avaient embrassée dès la fleur de leur jeunesse, les uns n'étaient pas sortis de leur sainte retraite depuis cinquante ou soixante ans, les autres n'avaient pas seulement nommé les villes de leur voisinage depuis leur entrée dans le monastère. Plus attachés à leur religieuse demeure, qu'autrefois les sénateurs des beaux temps de Rome à leur patrie dans une invasion semblable de barbares, ils ne voulurent point abandonner dans ce péril les lieux que leur consécration leur faisait regarder comme leur vraie patrie. Les infidèles, après avoir enlevé tout ce qu'ils trouvèrent dans l'église, prirent ces vénérables vieillards, et les tourmentèrent sans pitié plusieurs jours consécutifs, afin de découvrir les trésors

(1) Tom. 1, Bibl. PP. p. 1022.

qu'ils imaginaient avoir été cachés ; mais voyant que leur constance était inébranlable, ils entrèrent en fureur, et les mirent en pièces. Tous reçurent la mort avec action de grâces, sans proférer un mot de plainte, sans changer de posture, sans laisser paraître le moindre signe d'altération sur leur visage. L'église honore ces quarante-quatre solitaires comme autant de martyrs.

Le torrent de cette funeste irruption s'étant écoulé, les autres solitaires vinrent recueillir les membres épars de leurs frères. Modeste, abbé du monastère de Saint-Théodose, rassembla tous ces corps, les lava en répandant des larmes de piété plus encore que de tristesse, et leur donna une honorable sépulture au chant des hymnes et des cantiques ; il exhorta ensuite tous les disciples de saint Sabas à imiter cette stabilité héroïque, et à souffrir tous les genres de persécution, plutôt que d'en enfreindre jamais les règles. Il était persuadé que c'était là un moyen des plus utiles de prêcher la vertu de la croix aux infidèles, et de la leur rendre au moins respectable. Par son conseil, ces troupes de religieux se réunirent dans la laure, et ne la quittèrent que pour repeupler le monastère abandonné de l'abbé Anastase, à une lieue de Jérusalem. L'abbé Modeste, en l'absence du patriarche Zacharie, prit soin du diocèse de Jérusalem, et de tous les monastères du désert.

Il reçut de grands secours du saint patriarche d'Alexandrie, Jean, surnommé à si juste titre l'Aumônier (1). Jean avait succédé à Théodore Scribon, égorgé par les hérétiques sous le règne faible de Phocas. Il était né en Chypre du gouverneur de l'île, et n'avait mené ni la vie monastique, ni la vie cléricale : il avait même été marié (2) ; mais s'étant donné tout entier à Dieu, après avoir perdu sa femme et ses enfans, la réputation de ses vertus, et particulièrement de son incomparable charité, fit croire

(1) Vit. S. Joan. per Leont. ap. Boll. t. 2. (2) Item Vit. per Metaphr.

que

que l'on pouvait passer pour lui par-dessus les règles ordinaires : les effets prouvèrent qu'on en avait bien jugé. Sitôt qu'il fut ordonné, il fit venir les économes de l'église, et leur dit : Il est juste, mes frères, de commencer par prendre soin de ce qui intéresse plus capitalement Jesus-Christ. Allez par toute la ville, et rapportez-moi une liste exacte de tous mes seigneurs et mes maîtres. Ils ne comprirent rien à ce discours, et lui demandèrent avec étonnement quels pouvaient être ses maîtres. Ce sont, dit-il, ceux que vous nommez les pauvres. Il s'en trouva plus de sept mille cinq cents, qu'il ordonna de pourvoir chaque jour des choses nécessaires pour la subsistance. Il eut encore soin dès le lendemain de son ordination, d'empêcher que par toute cette grande ville on n'usât de faux poids, ni de fausses mesures. Il rendit là-dessus une ordonnance en son nom, avec confiscation de tous les biens des contrevenans au profit des pauvres ; ce qui fait connaître, en passant, l'autorité des évêques d'Alexandrie par rapport au temporel.

Ayant découvert que les officiers de l'église se laissaient engager par présens à user de partialité dans le rachat des captifs, il les fit venir en sa présence, et sans leur faire de reproches, il augmenta leurs appointemens, avec défense de rien recevoir de personne. Ils furent si touchés de cette admirable conduite, que plusieurs ne voulurent pas recevoir cette augmentation de revenus. Il sut encore que la multitude des officiers et des secrétaires empêchait les plaintes de parvenir librement jusqu'à lui : pour remédier à un abus qu'il regardait comme des plus intolérables, il prit la résolution de donner deux fois la semaine audience publique. Tous les mercredis et les vendredis, il faisait placer un siége devant la porte de l'église, avec deux bancs pour des gens de bien : là, il conversait familièrement avec eux, écartait les gens d'affaires, et affectait de paraître peu occupé, afin que la timide indigence se présentât en toute liberté ; mais ce qu'il avait arrêté, il le faisait exécuter sur le champ par ses officiers, à qui même

il défendait de manger avant une exécution entière. Si nous avons, disait-il, la liberté d'entrer à toute heure dans la maison de Dieu, et si nous osons le prier de ne point différer à nous bénir, de nous prévenir même de ses miséricordes, avec quelle promptitude ne devons-nous pas satisfaire aux demandes de ceux qui ont les mêmes titres que nous auprès de notre maître commun ?

Un jour qu'il avait attendu depuis le matin jusqu'au milieu du jour, sans que personne se fût présenté à son audience, il se retira fort triste, et versant beaucoup de larmes. Le saint moine Sophrone, Syrien de naissance, qui parvint dans la suite au patriarcat de Jérusalem, et qui alors se trouvait à Alexandrie, lui demanda tout bas la cause de son chagrin. C'est, dit-il, que le chétif Jean n'a pas été digne de rendre aujourd'hui le moindre service à Jesus-Christ, et qu'il n'aura rien à lui offrir pour l'expiation de ses iniquités journalières. Au contraire, repartit Sophrone, vous devez vous réjouir d'avoir si bien pacifié votre peuple, qu'il ne s'y trouve pas une seule personne en mauvaise intelligence avec son prochain, et que toute cette multitude vit ensemble sans différent, comme les saints anges. Le saint patriarche, avec la simplicité d'un enfant, leva les yeux au ciel en bénissant Dieu, et changea toute sa crainte en une douce joie.

Quand les habitans de Syrie et de Palestine se réfugièrent en Egypte après l'affreuse incursion des Perses, il les reçut tous, sans s'étonner de leur multitude. Il faisait panser et traiter gratuitement les blessés et les malades ; il défendait de les renvoyer des hôpitaux, qu'ils ne le désirassent ; il faisait donner chaque jour à tous les indigens ce qui leur était nécessaire. Il envoya même dans les provinces désolées des hommes pieux et d'une intégrité à toute épreuve, avec beaucoup d'argent, de vivres et d'habits, tant pour assister les malheureux sur les lieux, que pour délivrer les captifs. Il entrait dans tous les détails de la charité la plus délicate et la plus attentive, et s'il faisait donner une pièce d'argent à chaque homme,

il en donnait deux à chacune des femmes et des filles pour les tenir plus à couvert des dangers occasionnés par l'infirmité de leur sexe.

Quelques personnes s'étant présentées avec de riches vêtemens et des bracelets d'or, les distributeurs des aumônes s'en plaignirent au patriarche : mais il les jugea d'autant plus malheureuses, qu'elles étaient réduites à mendier sous un extérieur plus apparent ; et cette ame d'une bénignité toute angélique, prenant contre sa coutume un regard et un ton extrêmement sévère, répondit en ces termes : Si vous voulez être les aumôniers de l'humble Jean, ou plutôt de Jesus-Christ, obéissez avec plus de simplicité au précepte évangélique, de donner à ceux qui vous demandent. Après tout, c'est à celui qui a fait ce commandement qu'appartiennent tous les biens, et il ne veut point de ministres si inquiets dans leur dispensation. Si vous appréhendez que nous ne puissions pas suffire à tant d'indigens, je ne veux nullement participer à votre peu de foi. Pour moi, je crois, sans hésiter, que les trésors du Seigneur et ceux de l'église seraient inépuisables, quand tous les pauvres du monde se rendraient à Alexandrie.

Cette foi fut cependant mise à de rudes épreuves. La multitude des réfugiés consuma toutes les réserves de l'église, et la stérilité affligea les campagnes par l'insuffisance des crues du Nil. Le saint patriarche emprunta d'abord à plusieurs citoyens religieux environ mille livres d'or : elles furent consumées, et la misère ne finit pas. Les plus aisés commençant même à craindre pour eux, il ne trouva plus rien à emprunter. Dans cette inquiétude, la plus cruelle peut-être qu'il eût jamais ressentie, un riche bourgeois qui désirait être diacre lui offrit deux cents boisseaux de blé, et cent quatre-vingts livres d'or, s'il voulait l'ordonner. Cette ressource me viendrait bien à propos, lui répondit-il ; mais je ne puis recevoir cette offrande impure. Le Seigneur qui a multiplié les pains dans le désert, nourrira toujours mes frères les pauvres, pourvu que nous observions ses

commandemens. Il lui arriva le même jour deux grands navires de Sicile chargés de blé.

Cependant le Dieu de la miséricorde, qui parut se complaire à fournir dans son serviteur le modèle le plus accompli de cette vertu, le mit à une nouvelle épreuve. Tous les vaisseaux de l'église d'Alexandrie furent battus d'une tempête si violente sur la mer Adriatique, qu'on perdit tout ce que portaient treize des plus grands et des plus richement chargés. Le saint consola lui-même les gens de l'équipage avec la résignation et tous les sentimens d'un autre Job, et Dieu lui rendit de même, fort peu de temps après, le double de tout ce qu'il avait perdu. On peut juger des richesses de l'église d'Alexandrie, par cette puissante flotte, ainsi que par la somme de quatre mille livres d'or que le saint évêque avait trouvée dans le trésor épiscopal à son ordination. Cette considération rendra vraisemblables ses libéralités immenses, et justifiera ce qui paraît dans sa conduite contre les règles ordinaires. Il envoya à l'abbé Modeste mille sacs de froment, et autant de légumes, mille caisses de poissons secs, mille tonneaux de vin, avec mille ouvriers d'Egypte, autant de pièces d'or et de livres de fer, pour réparer les églises de la Palestine. Quelquefois il donnait avec une apparence de prodigalité et de peu de discernement, pour fournir des exemples plus efficaces de désintéressement et de générosité.

Un jour qu'il allait aux hôpitaux visiter les malades, comme il le faisait deux ou trois fois chaque semaine, un étranger l'aborda avec un méchant habit, et le supplia d'avoir pitié d'un pauvre captif. Il lui fit donner par son aumônier six pièces d'argent. Le mendiant disparaît, va changer d'habit, et revient par une autre rue demander de nouveau l'aumône. Le saint lui fit alors donner six pièces d'or. L'aumônier, après avoir obéi, dit à l'oreille du saint que c'était pour la seconde fois qu'il donnait au même : mais l'évêque ne fit pas semblant de l'entendre ; et le pauvre étant revenu pour la troisième fois, l'aumônier tira doucement le prélat pour lui faire observer

que c'était encore le même pauvre. Eh bien, dit l'homme de Dieu, donnez-lui douze pièces d'or, c'est peut-être Jesus-Christ qui demande à dessein de m'éprouver. Dans une autre rencontre n'ayant donné que dix pièces de petite monnaie, celui qui les avait reçues s'emporta en invectives avec une insolence effrénée. On voulut le châtier comme il le méritait; mais le patriarche en reprit sévèrement ses officiers, et commanda au contraire qu'on ouvrît le sac qui était plein de cette monnaie, afin que le pauvre en prît autant qu'il voudrait.

Libéral jusqu'à la magnificence et à la profusion, il vivait personnellement dans une extrême pauvreté. Il n'avait pour lit qu'une basse et méchante couchette, avec une couverture de laine toute déchirée. Un des principaux de la ville lui en donna une qui avait coûté trente-six pièces d'argent, et le conjura de s'en servir pour l'amour de lui. Le souvenir de trente-six pièces d'argent employées à son seul usage, tandis qu'elles pouvaient soulager plusieurs nécessiteux, le tourmenta toute la nuit. Il ne cessa de repasser dans son esprit tous les genres de misères auxquels il s'imaginait qu'il aurait dû subvenir par ce moyen, et il ne put jamais fermer l'œil. Dès le matin, il envoya vendre la couverture pour en donner le prix aux pauvres. Le citoyen qui lui en avait fait présent la racheta, et la lui fit reporter. Le tendre pasteur la vendit une seconde et une troisième fois, et dit enfin au riche pieux qui la lui faisait toujours reporter: Nous verrons qui de nous deux se lassera le premier. Jamais il ne put consentir à être mieux traité que le dernier des pauvres.

Le soin des morts, et de faire célébrer des collectes pour eux, c'est-à-dire, des messes; l'horreur de l'hérésie et des vices régnans, la modération, la douceur, le pardon des injures, le détachement de la vie, toutes les vertus, il les possédait au même degré de perfection que l'amour des pauvres: mais nous nous attachons principalement à faire connaître la qualité que la divine miséricorde s'est plue sur-tout à signaler dans un saint qui fut une des plus vives

images du Dieu de charité. Cet esprit de bonté et de sensibilité le dirigeait jusque dans les répréhensions que son zèle l'obligeait de faire à son peuple.

Voyant un jour que plusieurs sortaient de l'église après la lecture de l'évangile, il en sortit lui-même, et alla s'asseoir au milieu d'eux; ce qui les ayant étrangement surpris: Mes enfans, leur dit-il, où sont les ouailles, là doit être le pasteur; c'est pour vous que je me rends à l'église, car pour moi, je pourrais dire la messe à l'évêché. Ce qui nous apprend, outre l'antiquité des messes privées déjà constatée par plusieurs autres faits, que les évêques avaient dès-lors des oratoires ou chapelles domestiques.

Saint Jean l'aumônier aimait tendrement les solitaires, et se plaisait sur-tout dans leur compagnie. Il ne leur donnait pas néanmoins une aveugle confiance; il prenait garde au contraire que sous la régularité et l'austérité des mœurs, on ne cachât l'attachement à son propre sens, et l'on n'épousât des maximes contraires à la simplicité de la foi. Aucun d'eux n'eut plus de part à son intimité, que Jean Mosch et le docte Sophrone, illustres l'un et l'autre par leurs triomphes sur les hérétiques sévériens, à la séduction desquels ils eurent la gloire de soustraire des monastères nombreux, et des peuples entiers. Le saint patriarche, malgré toute sa condescendance, était si ferme sur cet article, qu'il recommandait à chacune de ses ouailles de ne communiquer jamais avec les sectaires, quand elles devraient se priver toute la vie de la communion chrétienne, c'est-à-dire, de l'exercice public de la religion. Il en est, disait-il, comme d'un mari long-temps éloigné de sa femme, et à qui cependant il n'est pas permis d'en épouser une autre.

Jean Mosch, dont saint Jean l'aumônier faisait une grande estime pour sa science et son zèle contre les restes de l'hérésie eutychienne, avait embrassé la profession monastique dans le célèbre monastère de Saint-Théodose en Palestine (1). Sophrone, natif

(1) Prolog. in Prat. Spar.

de Damas, et qui prit aussi le parti de la retraite, était lié d'amitié avec Mosch avant même que d'avoir renoncé au siècle (1). Les courses des barbares qui désolaient l'orient, les obligèrent à changer souvent d'habitation, et ils parcoururent l'une après l'autre les laures les plus renommées de Syrie, d'Arabie et d'Egypte. Une irruption de barbares dans cette dernière province dispersa enfin les solitaires même si renommés de Scété; mais Sophrone et Mosch en trouvèrent encore quelques-uns qui les ravirent d'admiration par le récit des grandes vertus qu'on avait coutume d'y pratiquer. Le détachement en particulier et la pauvreté évangélique y étaient tels, qu'un des frères malades ayant eu besoin d'un remède où il fallait du vinaigre, on en chercha, sans en trouver, dans les quatre laures, qui comprenaient environ trois mille cinq cents solitaires. Ils ne furent pas moins édifiés au pays d'Antinoüs en Thébaïde dans le voisinage d'Alexandrie. En un mot, la vie cénobitique et érémitique se maintenait dans la ferveur où elle était deux siècles auparavant.

De l'Egypte, Jean Mosch passa dans l'île de Chypre, puis dans celle de Samos. Il alla jusqu'à Rome accompagné de douze disciples, dont le principal était Sophrone. Ce fut là que des miracles et des grands exemples de vertus qu'il avait recueillis dans ses voyages, il composa l'ouvrage qu'il intitula le Pré spirituel, comme tout parsemé de fleurs naturelles, et diversifiées à l'infini. En effet, le style en est simple, varié et facile. Il rapporte naïvement les faits comme il les avait appris, et laisse au lecteur l'exercice et le plaisir de la réflexion. Comme tout y respire une tendre piété, on en a fait dans ces derniers temps des traductions et des abrégés qui suppriment avec raison une foule de petits traits qui sont trop éloignés de nos mœurs; mais on aurait dû en supprimer quelques autres pour des causes bien plus importantes, ou du moins les présenter tels qu'ils sont dans l'original, et n'y pas mêler des addi-

(1) Boll. ad 11 Mart.

tions et des réflexions, quelquefois aussi contraires à la simplicité de l'auteur, qu'à son respect constant pour la doctrine et la discipline uniforme de l'église.

Jean Mosch raconte que près d'Appamée en Syrie, des enfans gardant des troupeaux s'amusèrent à représenter les saints mystères. Un d'entr'eux qui savait les paroles de l'oblation, fit les fonctions de prêtre, et deux autres celles de diacres. A quoi le traducteur ajoute, de son chef, que ces enfans savaient ces prières, parce que les prêtres, en quelques endroits, prononçaient tout haut les paroles de la consécration. A quelle fin cette altération du texte, ainsi que le reste de l'histoire, rapportée d'une manière à faire entendre aux simples que la seule prononciation des paroles sacrées peut avoir son effet, indépendamment du caractère sacerdotal? Ces enfans, poursuit-on, ayant mis le pain sur une pierre qui leur servait d'autel, et le vin dans un vase qui tenait lieu de calice, ils observèrent toutes les cérémonies de l'église; mais avant qu'ils rompissent le pain, il tomba du ciel un feu qui consuma l'autel avec l'oblation. Si l'on a dû retrancher quelques histoires du Pré spirituel, c'étaient certainement ces traits minutieux dont la puérilité est le moindre inconvénient; on y trouve d'ailleurs assez de preuves concluantes de la foi et de la discipline. Ce que raconte Jean Mosch, comme arrivé près d'Egine en Cilicie, prouve évidemment sa croyance touchant la présence réelle de Jesus-Christ dans le sacrement de nos autels. Il dit qu'en ce lieu un fidèle orthodoxe ayant prié un Sévérien de lui envoyer l'eucharistie de sa communion, l'hérétique le fit avec joie, dans la confiance où il était de l'avoir gagné à son parti. Le catholique mit cette hostie dans une chaudière bouillante, où elle fondit à l'instant; il y mit ensuite une hostie de sa communion, qui demeurant entière, refroidit l'eau, sans être seulement mouillée. Il ajoute qu'un nommé Isidore de la même secte des Sévériens, furieux que sa femme eût reçu le pain de vie des catholiques, la prit à la gorge, et la força de rendre la sainte hostie,

qu'il jeta dans la boue, mais qu'un éclair enleva. Deux jours après, un Ethiopien lui apparut couvert de méchans haillons, et lui dit : Je suis le sacrilége qui frappa le fils de Dieu sur la joue, et tu viens d'encourir la même condamnation que moi. Isidore se convertit, et s'efforça d'expier son crime par les exercices de la vie monastique qu'il professa saintement le reste de ses jours.

Quant à la discipline, Mosch nous apprend que dans l'administration du baptême, les Grecs faisaient dès-lors, comme ils le pratiquent encore aujourd'hui, plusieurs onctions en forme de croix, devant et après l'essence du sacrement, non-seulement au front, mais aux oreilles, au dos, à la poitrine, aux pieds et aux mains. A ce sujet, il parle d'un saint moine de Palestine, qui étant prêtre, et chargé de baptiser, ne pouvait se résoudre à faire ces onctions sur les femmes. Peu après la composition du Pré spirituel, Jean Mosch mourut à Rome avec la réputation d'un saint, et il est reconnu comme tel. Il avait adressé son livre à Sophrone, le plus cher ainsi que le plus distingué de ses disciples, à qui il le laissa en mourant; ce qui l'a fait citer par plusieurs anciens, sous le nom de saint Sophrone, qui eut vraisemblablement beaucoup de part à la composition de cet ouvrage.

Le saint pape *Deus-Dedit* était mort dès le 8 Novembre 618. C'est le premier pape dont on ait des bulles scellées en plomb. La chaire pontificale vaqua plus d'un an, et l'on croit que son successeur immédiat, Boniface V, ne fut ordonné que le 23 Décembre de l'année 619. C'est à peu près le temps où saint Jean l'aumônier mourut, comme il avait vécu, dans l'exercice de la charité et le dépouillement personnel de toutes choses. Il s'était vu obligé à quitter pour un temps Alexandrie, par la crainte des Perses. Son ami le patrice Nicétas, déjà connu par sa piété, l'avait engagé par des motifs de zèle à passer à Constantinople. Etant arrivé à Rhodes, le saint évêque eut révélation de sa mort prochaine, et dit au patrice : Vous me conduisez vers l'empereur de

la terre ; mais l'empereur du ciel m'appelle à lui. Après lui avoir raconté sa vision, il le quitta, tourna vers l'île de Chypre, et se retira à la ville d'Amathonte, lieu de sa naissance. Il fit aussitôt son testament, qui est conçu en ces termes (1) : Je vous rends grâce, ô mon Dieu ! de ce que vous m'avez rendu pauvre selon ma prière, et de ce qu'il ne me reste que le tiers d'un sou, quoiqu'à mon ordination j'aie trouvé l'or dans la maison épiscopale par milliers de livres, sans compter les sommes innombrables que j'ai reçues de vos serviteurs ; c'est pourquoi j'ordonne que ce peu qui reste soit distribué sans délai de la même manière. Il mourut peu après, et fut enterré entre les corps de deux évêques, qui se retirèrent, de part et d'autre, à la vue des assistans. Ainsi le racontent les historiens de sa vie, ses contemporains, évêques et docteurs célèbres, qui lui attribuent beaucoup d'autres miracles. Il avait occupé dix ans le siége d'Alexandrie, où il eut un nommé George pour successeur ; mais depuis son temps on ne connaît plus guère l'histoire de cette église.

Le pape Boniface V écrivit à Edouïn, roi de Northumbre, alors le plus puissant des sept souverains qui partageaient toujours l'Angleterre, pour l'exhorter à se faire chrétien. Ce prince avait épousé Edelburge, sœur d'Elbalde ou Ethéolbalde, roi de Kent, et déjà chrétienne comme la plupart des princes voisins. Il lui avait promis de lui laisser, et à toute sa suite, le plein exercice de sa religion, et de l'embrasser lui-même, si après l'avoir mûrement examinée, il la trouvait la plus sainte et la plus digne de l'Etre suprême. Le pape écrivit aussi à la reine pour le même objet, et à ses lettres il joignit des présens comme de la part de saint Pierre, qu'il nomme le protecteur des Anglais. Il y avait une tunicelle ornée d'or et un manteau pour le roi, pour la reine un miroir d'argent et un peigne d'ivoire garni d'or : mais Boniface n'eut pas la joie d'appren-

(1) Boll. T. 2, p. 515.

dre les effets de son zèle, étant mort cette même année 625, le vingt-deuxième jour du mois d'Octobre. Honorius, fils du consul Pétrone, fut mis cinq jours après sur la chaire de saint Pierre, qu'il occupa près de treize ans.

De son temps se remplirent enfin les espérances qu'avait données le roi Edouïn. Ce prince marqua d'abord peu d'ardeur pour la grâce du salut : il laissa néanmoins baptiser, avec différentes autres personnes de rang, la princesse Enflède qu'il avait eue de la reine Edelburge, et qui fut la première chrétienne de la nation des Northumbres ; mais ayant manqué d'être assassiné par un scélérat envoyé de la part du roi des Saxons occidentaux, qui tua deux de ses gens, et le blessa lui-même, il se disposa à faire repentir ce prince perfide d'une trame si noire. Cependant il promit de renoncer aux idoles pour adorer Jesus-Christ s'il lui donnait la victoire, et dès-lors il s'abstint de toute superstition.

Ayant gagné la bataille, et fait périr tous ceux qui avaient conjuré sa mort, il prit encore du temps pour se faire instruire par l'évêque Paulin, qui du royaume de Kent avait suivi la princesse Edelburge dans celui de Northumbre, et qui devint le premier archevêque d'Yorck. Convaincu enfin de la vérité du christianisme, et touché des réflexions que lui fit faire Paulin, en lui révélant une longue suite de périls et d'avantages, où la conduite de la Providence éclatait de la manière la plus sensible en faveur de ce prince, il se jeta religieusement aux pieds de l'évêque, et ne demanda plus que le temps convenable pour disposer les principaux de la nation à se faire baptiser avec lui (1).

Coisi, dont on avait le plus à craindre en qualité du premier des pontifes idolâtres, fut celui qui seconda le plus efficacement les bons desseins du roi. C'était un homme plein de droiture, que l'esprit de prévention n'avait point gâté, et qui sentait d'autant mieux le faible de sa religion, qu'il l'avait pratiquée

(1) Bed. II, Hist. c. 9.

de meilleure foi, sans jamais y découvrir aucun des avantages dont ses premiers instituteurs l'avaient flatté. Il ne l'eut pas comparée à la doctrine sainte et solide qu'on lui annonçait, que la grâce achevant de dissiper ses préjugés, il courut en plein jour, à la vue de tout le peuple, renverser les simulacres qu'il s'indignait d'avoir encensés si long-temps. La cour et le peuple furent également touchés de cet exemple. On venait en foule aux rivières avant qu'on eût pu construire des baptistères pour l'immersion qui était encore en usage. Dans la seule terre d'Adrégin où Paulin avait suivi la cour, il demeura trente jours à catéchiser et à baptiser, sans interruption, depuis le matin jusqu'au soir. Les personnes les plus considérables par la noblesse et la puissance témoignèrent pour le baptême le même empressement que le peuple, entr'autres les enfans du roi, savoir quatre fils, une fille et un petit-fils.

Tant d'heureux succès parvinrent à la connaissance du pape Honorius peu après qu'il eut succédé à Boniface V le 27 Octobre 625. Il écrivit aussitôt à Edouïn pour lui en témoigner sa joie, et l'exhorter à la persévérance. Il envoya en même temps le pallium aux métropolitains d'Yorck et de Cantorbéry, avec pouvoir à l'un et à l'autre d'instituer son successeur, sans être obligé de recourir à Rome à cause de la distance des lieux. Juste, successeur immédiat de saint Mellit, était mort, et Honoré, élu en sa place, vint trouver saint Paulin d'Yorck, qui le sacra cinquième évêque de Cantorbéry depuis saint Augustin.

Le roi Edouïn ne favorisa pas seulement le ministère de ces prélats, mais il engagea Carpuald, roi d'Estangle ou des Anglais orientaux, à revenir avec tout son peuple à la pureté de la foi de ses pères, qui avait été toute défigurée depuis quelque temps par un mélange monstrueux de superstitions idolâtriques. Carpuald fut tué peu après sa conversion; mais son frère Sibert, qui s'était fait chrétien en Gaule, se mit en possession du trône au bout de trois ans, et n'eut rien de plus pressé que de convertir entièrement son peuple. Il fut admirablement se-

condé par l'évêque Félix, né et ordonné en Gaule, qui établit son siége épiscopal à Dumoc, et rendit toute la province solidement chrétienne. Le saint archevêque d'Yorck, de son côté, ne se bornait point à ses premiers succès; il passa la rivière d'Humbre, évangélisa tout le long de la rive méridionale jusqu'à la mer, et fit bâtir une église à Lincoln, après en avoir converti le gouverneur. Tout réussissait aux ouvriers évangéliques dans la tranquillité profonde qui régnait dans toutes ces contrées.

A la faveur du nom et de l'autorité du roi Edouïn, la paix et le bon ordre se trouvaient tels, qu'ils passèrent en proverbe. On disait communément qu'une femme sans autre compagnie que son enfant à la mamelle, pouvait en toute sûreté traverser l'Angleterre d'une mer à l'autre (1). Près des fontaines qu'on rencontrait sur les grands chemins, le roi avait fait attacher des coupes de cuivre que personne n'osait enlever: mais ce digne monarque ne vécut que 47 ans; le 13 Octobre de l'an 633, dix-septième de son règne, il fut tué en combattant contre Céduallа, roi des Bretons, qui s'était révolté, et avait attiré dans son parti Penda, prince anglais de la nation des Merciens. Penda était païen comme tout son peuple, et Céduallа, quoique chrétien de profession, n'écoutait que sa férocité naturelle. Il avait tant de haine contre toutes les nations anglaises, qu'il se proposait de les exterminer de la Grande-Bretagne, sans nul égard au christianisme qu'elles avaient embrassé. Sa victoire fut la ruine de l'église naissante de Northumbre. Le saint évêque Paulin réduit à s'enfuir avec la reine Edelburge, veuve d'Edouïn, se retira dans le pays de Kent. Un diacre nommé Jacques resta à Yorck pour prendre soin des débris de cette église, qu'il préserva d'une ruine entière dans cet affreux désastre. Il y établit la pompe majestueuse des rites et du chant romain, quand les temps devinrent meilleurs.

Après la mort d'Edouïn, le royaume de Northum-

(1) Id. c. 16.

bre fut d'abord partagé entre deux princes, qui furent encore défaits et tués l'un et l'autre par Cédualla. Ils étaient retombés dans l'idolâtrie après avoir reçu le baptême. Osouald, digne neveu d'Edouïn, et frère bien différent de l'un de ces princes à qui il succéda, chercha principalement dans sa piété la défense du trône où il était parvenu. Il n'avait qu'une poignée de monde à opposer aux troupes innombrables de Céduallа (1). Il planta une croix à la tête de son camp, et fit crier de toute part : Prosternons-nous devant le Dieu tout-puissant qui connaît la justice de notre cause, et supplions-le de nous défendre contre notre superbe ennemi. On se relève après cette courte prière, et l'on fond tête baissée sur l'armée du cruel breton, qui fut mise en déroute, et on le vit tomber parmi les morts. Le champ de bataille fut depuis nommé le champ céleste, et l'on raconte beaucoup de miracles qui s'y opérèrent. Le roi Osouald n'oublia point un bienfait si merveilleux ; dans l'ardeur de sa pieuse reconnaissance, il ne se proposa rien de moins que de rendre toute sa nation chrétienne.

Le célèbre monastère de Hi, situé dans l'île de même nom en Irlande, et fondé dès le siècle précédent par saint Colomban l'ancien, avait toujours la même réputation de piété, de science et de zèle. Osouald y ayant été instruit et baptisé, connaissait par lui-même tout le mérite de ces fervens cénobites, nommés communément les anciens ou vénérables d'Irlande. Il leur demanda un évêque pour instruire les Anglais de sa domination. On lui envoya d'abord un homme dont l'humeur était aussi dure que la manière de vivre. Il n'eut point de succès dans sa mission, et il revint au monastère en se plaignant de l'esprit intraitable des barbares à qui on l'avait envoyé. Là-dessus les pères tinrent conseil, et sur le compte que rendit le missionnaire : Mon frère, lui dit un d'entr'eux nommé Aïdam, il me semble que vous avez d'abord usé de trop de rigueur envers un peu-

(1) Bed. iij, Hist. c. 2.

ple si faible, au lieu de commencer, suivant l'avis de l'apôtre, par leur donner le lait d'une instruction douce, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de profiter d'une nourriture plus solide. Tous les assistans tournèrent aussitôt les yeux sur Aïdam lui-même pour remplir cette mission, à laquelle en effet il convenait admirablement par cet esprit de douceur et de sagesse qui fait l'assaisonnement le plus engageant de toutes les vertus. On le fit ordonner évêque, et le roi Osouald lui donna pour son siége épiscopal, la péninsule de Lindisfarne en Ecosse, dont le flux de la mer faisait une île deux fois le jour, et que par la suite on nomma l'île Sainte.

Aïdam évangélisa avec une ardeur infatigable, et n'éprouvait aucune difficulté contre laquelle il ne trouvât des ressources. Il ne savait qu'imparfaitement la langue anglaise : mais le roi qui avait appris celle des Hibernois durant le long temps qu'il avait été contraint de se réfugier parmi eux, se faisait un plaisir de lui servir d'interprète avec plusieurs de ses courtisans et de ses officiers ; ce qui fournissait au peuple un spectacle ravissant, et accréditait d'une manière merveilleuse le ministère évangélique. De jour en jour il arrivait d'Irlande de nouveaux ouvriers pour prêcher dans les provinces d'Osouald, où ils étaient parfaitement accueillis. Le roi faisait construire des églises ; il leur assignait des terres pour la fondation des monastères ; car ces missionnaires hibernois professaient pour la plupart, ainsi qu'Aïdam, la vie monastique, et recevaient de jeunes Anglais, auxquels ils apprenaient tout à la fois les lettres et la discipline régulière.

Le saint évêque enseignait encore plus par ses exemples que par ses discours ; mais rien ne donnait plus de poids à ses leçons, que son détachement absolu de tous les biens de ce monde. Sitôt que les princes ou les grands lui faisaient quelques dons, il les distribuait aux premiers pauvres qu'il rencontrait. Il ne voyageait ordinairement qu'à pied, jusque dans ses courses les plus pénibles, logeant chez les fidèles religieux qui lui offraient l'hospitalité, sans distinction

de riches ni de pauvres. S'il acceptait la table du roi (ce qui était beaucoup plus rare que ce pieux prince ne le souhaitait), il se faisait accompagner d'un ou de deux clercs, et après avoir pris très-peu de nourriture, il se hâtait de sortir pour vaquer avec les siens à la prière ou à la lecture; car il ne leur recommandait rien avec plus d'instance, soit qu'ils fussent clercs ou laïques, que d'employer chaque jour quelque temps à lire les bons livres. Souvent aussi il recevait chez lui des personnes de distinction, guidé beaucoup moins par l'affabilité qui lui était naturelle, que par la perspective de l'utilité qui en résulterait pour le saint ministère: mais alors même on ne voyait en lui qu'une charité noble et sans faiblesse, sans ménagement déplacé, sans que sa douceur angélique l'empêchât de reprendre avec vigueur quand il le fallait.

Avec un si bon guide, le roi Osouald fit des progrès admirables dans les vertus les plus excellentes et les moins analogues au génie grossier de ces barbares dominateurs. Prince le plus puissant de la Grande-Bretagne, commandant aux quatre nations qui habitaient cette île, Bretons, Pictes, Ecossais, Anglais, et qui parlaient chacun une langue différente, il était d'un abord facile à tout le monde, d'une humanité, d'une popularité, d'une humilité et d'une prévenance qu'il ne pouvait avoir reçues qu'avec la plénitude de l'esprit du christianisme. Un jour de Pâques, comme il était à table avec l'évêque Aïdam, et qu'ils étendaient la main pour la bénédiction, l'officier chargé de recevoir les pauvres vint dire qu'il en était arrivé une très-grande multitude, et qu'ils se tenaient assis dans les rues en attendant l'aumône. Osouald dont la charité regardait les délais comme un prix trop cher de ses largesses, ordonna de leur porter un plat d'argent qu'on avait servi devant lui, et de le mettre en pièces pour leur être distribué (1). Son zèle et ses bienfaits s'étendaient bien loin hors de ses états. Il se trouva présent au

(1) Id. c. 6.

baptême

baptême de Cinégisle, roi des Gévisses ou Saxons occidentaux, dont il épousa la fille, et qu'il leva des fonts.

Ce fut saint Birin, envoyé par le pape Honorius, qui procura cette conversion, avec celle de ces peuples, et les deux rois s'accordèrent à lui donner la ville de Dorchester pour y établir son évêché, où Meidulfe, pieux et savant solitaire, fonda peu après le fameux monastère de Malmesbury. Ainsi le règne du Christ s'établissait-il plus solidement de jour en jour sur les peuples barbares qui avaient envahi les possessions romaines, et jusqu'aux extrémités les plus reculées de l'occident.

Ses progrès furent encore plus rapides dans les régions du midi. Récarède, roi des Espagnes, avait ramené, dès la fin du siècle précédent, tous les Goths ses sujets à la pureté de la foi, qu'on a vu son saint frère Herménigilde sceller si courageusement de son sang. Deux ans après la mort de ce monarque, arrivée à Tolède, sa capitale, l'an 601, il survint dans le gouvernement politique des troubles et des désordres dont la religion se ressentit. La succession de Liuva II son fils naturel, à ce qu'on prétend, donna lieu à une révolte dans l'empire électif des Visigoths. Vitéric, l'un des principaux seigneurs de la nation, se saisit de la personne du jeune roi, lui coupa la main droite, puis le fit mourir pour se faire élire en sa place.

Alors Janvier de Malaga, et l'évêque d'une autre église d'Espagne, nommé Etienne, se plaignirent au siége apostolique d'avoir été déposés par violence, et chassés de leurs siéges. Le pape envoya un délégué sur les lieux, avec pouvoir de juger ces deux affaires. L'instruction du légat au sujet de Janvier, portait que cet évêque serait rétabli dans son siége, s'il n'y avait point de crime prouvé contre lui, et que celui qui lui avait été substitué serait privé de tout ministère ecclésiastique, et livré à Janvier pour être par lui retenu en prison, ou envoyé au souverain pontife. Le capitulaire ou mémoire d'instruction va jusqu'à prévoir le cas où le premier usurpateur

du siége de Janvier serait mort, et aurait un successeur. Celui-ci peut devenir évêque d'une autre église; mais il est pour toujours exclus de celle de Malaga. Quant aux prélats complices de cette usurpation, ils sont condamnés à faire pénitence dans un monastère, avec privation pour six mois de la communion du corps et du sang de Jesus-Christ, qu'on ne leur refusera pas cependant, ajoute-t-on, s'ils viennent en péril de mort.

Ce que Rome prescrit au sujet de l'évêque Etienne, est encore plus remarquable. On y trouve ces règles suivies de procédure (1): Examiner premièrement si le jugement a été rendu dans les formes; si les témoins sont différens des accusateurs; s'ils ont déposé avec serment en présence de l'accusé; si celui-ci a eu la liberté de se défendre, et si l'on a rédigé le procès par écrit: examiner aussi les personnes des accusateurs et des témoins, leur condition, leur réputation et leur vie; si ce ne sont pas des gens sans aveu, ou des ennemis de l'accusé; s'ils ont parlé par ouï dire, ou de science certaine; si l'on a prononcé la sentence en présence des parties; et si quelques-uns des chefs d'accusation n'ont pas été prononcés, examiner si ce sont les plus légers ou les plus griefs.

Vitéric, après sept ans de règne, étant mort à son tour comme le roi Liuva (c'est-à-dire, par un assassinat), Gondemar qui en fut soupçonné se fit élire en sa place. Il ne laissa pas de marquer pour la foi catholique et pour la justice, un zèle comparable à celui de Récarède: mais il ne vécut que deux ans sur le trône, et il eut pour successeur, dès le mois de Février 610, Sisebut recommandable par toutes sortes de bonnes qualités, par son attachement à la religion et sa piété sincère, par l'amour et le maintien du bon ordre, la vigilance, la valeur, la clémence, l'étude même des lettres et de l'éloquence où il excella. On ne le blâme que d'avoir poussé son zèle trop loin contre les Juifs, en pu-

(1) S. Greg. xj, ep. 52.

bliant une loi qui les contraignait à se faire baptiser, sous peine de mort.

Sous son règne, il se tint à Séville un concile compté pour le second de ce diocèse, et qui est très-important pour plusieurs règlemens qu'on y fit à l'occasion de quelques affaires particulières (1). Théodulphe de Malaga s'étant plaint que durant la guerre et les troubles, trois évêques voisins avaient empiété sur le territoire de son diocèse, il fut ordonné de rendre à chaque église ce qu'elle prouverait avoir possédé avant les hostilités, sans égard à la prescription, puisque la guerre avait empêché d'agir. Hors ce cas, on déclara que la prescription de trente ans aurait lieu, suivant les décrets des papes et les édits des princes, entre deux évêques qui se disputeraient la possession de quelques églises particulières; on régla aussi qu'aucun évêque ne pourrait déposer un prêtre ou un diacre, sinon dans un concile; que le prêtre en présence de l'évêque, et sans son ordre, ne pourrait baptiser, réconcilier les pénitens, consacrer l'eucharistie, bénir le peuple, ni l'instruire; qu'avec sa permission même, il ne pourrait pas consacrer des églises ou des autels, ni ordonner des prêtres ou des diacres, consacrer des vierges, imposer les mains aux fidèles baptisés, ou convertis de l'hérésie, afin de leur donner le Saint-Esprit, faire le saint chrême, ou en marquer le front des baptisés; réconcilier publiquement les pénitens à la messe, donner des lettres formées, ou les témoignages ecclésiastiques. Toutes ces fonctions étaient alors réservées aux évêques, quoique la plupart de celles qui ne tiennent point au caractère leur puissent être communiquées aujourd'hui. Il est défendu aux évêques d'administrer les biens de l'église, sans avoir un économe pour témoin de leur conduite, lequel, ajoute-t-on, suivant le concile de Calcédoine, ne doit pas être un laïque. C'est que cette fonction rendait en quelque sorte vicaire de l'évêque, avec juridiction.

(1) Tom. 5, Conc. p. 1663.

Il se trouva huit évêques à ce concile, tous de la province de Bétique, dont le premier est saint Isidore, archevêque de Séville. Il avait succédé à son frère saint Léandre, mort peu avant le roi Récarède, auquel il avait été si utile pour l'extinction de l'arianisme dans la nation des Visigoths. A une insigne piété, Isidore joignait beaucoup de lumière et d'érudition, avec cet amour des lettres qui le fit regarder par Braulion, évêque de Sarragosse, comme suscité du ciel pour préserver l'Espagne d'une entière rusticité. Il favorisait beaucoup les monastères, ces paisibles asiles qui dans ces temps de guerre et de bouleversement commençaient à faire la portion non-seulement la plus religieuse de l'église, mais la plus éclairée et la plus polie. Quel que fût leur nombre dans l'étendue de sa métropole, son concile ordonna que les nouveaux seraient maintenus comme les anciens, sans qu'il fût permis aux évêques d'en supprimer aucun, ni de les dépouiller de leurs biens. Ceux des filles devaient être gouvernés par des moines, qui prendraient soin des terres, des bâtimens et de toutes les affaires extérieures des religieuses; en sorte qu'elles n'eussent à s'occuper que de la perfection de leurs ames, et de leurs petits ouvrages, entre lesquels on compte les habits de leurs pieux pourvoyeurs: mais on usa de toutes les précautions possibles pour écarter le péril de la familiarité, jusque là qu'il n'est permis à aucun moine de venir au vestibule des religieuses, hormis l'abbé qui ne parlait qu'à la supérieure, en peu de mots, pour les choses nécessaires, et en présence de deux ou trois sœurs.

Entre les nouveaux monastères de Bétique, il n'y en avait point sans doute qui fût plus cher à Isidore que celui d'Honori, pour lequel il écrivit sa règle. Elle peut servir d'éclaircissement à plusieurs autres règles monastiques, particulièrement à celle de saint Benoît (1). Saint Isidore veut que la clôture du monastère soit exacte, et que la métairie en soit éloignée;

(1) Tom. 2, Cod. reg. p. 198.

que les cellules des frères soient près de l'église, l'infirmerie plus écartée, et le jardin dans l'enclos. Dans la réception des sujets, on n'aura nul égard à la condition; on recevra les esclaves mêmes, si leur maître y consent, et les hommes mariés, pourvu que la femme de son côté fasse vœu de continence. Ceux que leurs parens auront donnés au monastère, seront engagés pour toujours. On éprouvera les novices pendant trois mois dans le logement des hôtes, et ils s'engageront par écrit, en renonçant à tous leurs biens. Chaque année, à la Pentecôte, ils renouvelleront la promesse de ne rien garder en propre. On ne chassera point un frère pour quelque faute ou quelque rechute que ce soit, de peur d'exposer son salut à de plus grands périls; mais on lui fera faire pénitence dans le monastère. Ici l'on trouve un long dénombrement des fautes, soit grièves, et dont la peine est remise à la prudence de l'abbé, soit légères, et pour lesquelles on n'ordonne que l'excommunication de trois jours, comme dans la règle de saint Benoît, c'est-à-dire, une sorte d'arrêt hors de la société, et de tous les lieux d'exercice de la communauté.

On prescrit à tous les frères le travail des mains, tel que le soin du jardin, et de ce qui concerne la nourriture; on laisse aux serfs les bâtimens et la culture des terres. Le travail emporte environ six heures par jour, et l'on en réserve trois pour la lecture. L'abbé qui doit joindre la maturité de l'âge à celle de la vertu, pratiquera le premier tout ce qu'il prescrit aux autres, et leur fera des conférences trois fois la semaine, après l'heure de tierce. Il mangera toujours en communauté, et aussi pauvrement que les autres, c'est-à-dire, des herbes et des légumes; quelquefois aux meilleures fêtes, des viandes légères, ce qui s'entend de la volaille. On boira un peu de vin; mais il sera libre à chacun de s'en abstenir, ainsi que de la viande. On dînera entre la Pentecôte et l'automne; dans les autres saisons, on se contentera du souper. On jeûnera le carême au pain et à l'eau: on ne portera point de linge, en

évitant néanmoins la mal-propreté, aussi-bien que la propreté recherchée. Tous coucheront dans la même salle, s'il est possible; au moins dix dans une même chambre, qui demeurera éclairée pendant toute la nuit. Il est encore à remarquer dans la règle de saint Isidore, qu'on doit offrir le sacrifice pour les péchés des morts avant que de les enterrer, et chaque année, le lendemain de la Pentecôte, pour tous les défunts en commun.

Si saint Isidore prit tant de soin de la discipline monastique, il ne marqua pas moins d'empressement à établir le bon ordre dans le clergé, et à donner au service divin toute la perfection et toute la majesté dont des ministres humains soient capables. On lui attribue, du moins comme à l'auteur principal, l'ancienne liturgie d'Espagne, appelée messe mozarabique. Quoiqu'elle ne soit plus en usage aujourd'hui que dans une seule chapelle de l'église de Tolède, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître autant d'onction que de dignité. Toute conforme qu'elle est avec la liturgie ordinaire, quant aux parties essentielles du sacrifice, et même quant aux prières principales, elle en diffère considérablement par l'ordre des choses, et par beaucoup d'additions. C'est pourquoi sans doute, en retenant par honneur ce monument respectable au lieu de son origine, on aura cru devoir par-tout ailleurs se rapprocher davantage de la commune observance dans un point aussi essentiel que le sacrifice.

C'est dans le traité des offices ecclésiastiques que saint Isidore expose l'ordre particulier des oraisons de sa liturgie; il y rapporte aussi toutes les heures et toutes les parties de l'office canonial, qui sont les mêmes qu'aujourd'hui, et dont il attribue les hymnes à saint Hilaire et à saint Ambroise. En général, on y trouve plusieurs points remarquables par rapport à l'antiquité de la discipline. Par toute l'église, dit-il, on reçoit l'eucharistie à jeun, et le vin y doit être mêlé d'eau. Par toute l'église encore, on offre le sacrifice pour les morts (1); ce qui ne

(1) 1. Offic. c. 18.

laisse pas lieu de douter que ce ne soit une tradition apostolique. Ceux qui sont morts à la grâce par le péché, doivent faire pénitence avant de s'approcher du sacrement des autels, et les autres ne pas s'en éloigner long-temps : les gens mariés garderont la continence quelques jours avant la communion. Les fidèles soumis à la pénitence publique laisseront croître leur barbe et leurs cheveux en désordre, se prosterneront sur le cilice, et se couvriront de cendre. On accordera la pénitence à la fin de la vie, quoiqu'on la tienne pour suspecte. Pour les prêtres et les diacres, ils ne feront pénitence que devant Dieu.

On voit aussi dans les offices de saint Isidore le dénombrement des fêtes de l'église ; savoir, tous les dimanches de l'année, spécialement ceux des Rameaux, de Pâques, de la Pentecôte ; le jeudi, le vendredi et le samedi saints ; Noel, l'Epiphanie, l'Ascension, la dédicace des églises, les fêtes des apôtres et des martyrs, auxquels nous décernons, dit le saint docteur, non un culte de servitude ou de latrie, puisque nous ne leur offrons pas le sacrifice, mais un culte de charité, afin d'obtenir le secours de leurs prières, et pour nous exciter à les imiter. Les jeûnes de l'église étaient celui du carême qui fait la dîme de l'année, ceux de la Pentecôte et du septième mois, c'est-à-dire, des quatre-temps d'été et d'automne. On ne parle pas de ceux d'hiver ou de Décembre, qui se trouvent néanmoins en usage, au moins en Italie, dès le temps de saint Léon. On marque deux autres jeûnes que nous ne pratiquons plus, l'un dont on ignore la cause, au premier jour de Novembre, et l'autre au premier de Janvier, afin d'abolir les débauches superstitieuses que les païens pratiquaient en l'honneur de Janus. On voit encore que le jeûne du vendredi était alors universel, et que la plupart des fidèles y joignaient celui du samedi : nous les avons réduits à l'abstinence. Saint Isidore a soin d'observer que les usages des églises sont différens, et que chacun doit se conformer à celle où il vit.

Il nous a laissé un grand nombre d'autres écrits, dont le plus long et le plus fameux, intitulé des Origines ou Etymologies, ne fut achevé que par Braulion de Sarragosse, qui le divisa en vingt livres. Il traite de presque tous les arts et toutes les sciences, en commençant par la grammaire; mais il n'en donne guère autre chose que de courtes définitions, et des étymologies qui ne sont pas toujours heureuses. Ici, comme dans tous les ouvrages de saint Isidore, on aperçoit plus d'érudition et de travail, que de goût et d'invention.

Son long épiscopat, d'environ quarante ans, ne fut qu'une suite de travaux apostoliques et de bonnes œuvres. Il mourut, comme il avait vécu, dans l'exercice de toutes les vertus épiscopales et chrétiennes. Quand il se crut près de sa fin, il redoubla tellement ses aumônes, que pendant six mois son logis ne désemplit pas de pauvres depuis le matin jusqu'au soir. Sentant augmenter son mal, il se transporta à l'église de Saint-Vincent, suivi d'une troupe immense d'ecclésiastiques, de religieux, de laïques de tout rang, qui se lamentaient à grands cris. A l'église, il s'arrêta au milieu du chœur devant la balustrade de l'autel, d'où il fit écarter les femmes. On mit sur lui la cendre et le cilice; puis étendant les bras vers le ciel, il se renouvela dans la douleur de ses péchés, et reçut le corps et le sang de Notre-Seigneur; après quoi il se recommanda aux prières de tous les assistans, leur demanda humblement pardon, déchargea ses débiteurs, fit distribuer aux pauvres ce qui lui restait d'argent, et avec une tendresse paternelle, il recommanda la charité réciproque à tous ses enfans; étant ensuite retourné à la maison épiscopale, il mourut en paix au bout de quatre jours.

Les rares vertus de saint Hallade n'illustrèrent pas moins le siége de Tolède, où il fut élevé malgré lui, dans sa vieillesse, sous le règne de Sisebut, et qu'il occupa néanmoins dix-huit ans (1). Il avait tenu un

(1) Ildef vit. illustr. c. 7.

rang des plus distingués à la cour et dans le ministère ; mais dès-lors il pratiquait, autant qu'il lui était possible, les observances de la vie religieuse. Il y avait un célèbre monastère, nommé Agali, près de Tolède, capitale de l'empire des Goths. Toutes les fois qu'Hallade pouvait se dérober au faste et aux embarras du siècle, il allait sans suite se mêler aux troupes ferventes des religieux, et prendre part à quelqu'un de leurs exercices. Il ne dédaignait rien de ce qu'il y avait de plus vil et de plus méprisable aux yeux de la vanité et de la fausse délicatesse des mondains, et il s'abaissait jusqu'à porter des bottes de paille au four des frères. Enfin il trouva moyen de se retirer tout-à-fait dans cette sainte communauté dont il devint abbé, et d'où on le porta sur le siége métropolitain de la ville royale. Cette grande place ne servit qu'à donner plus de poids à ses exemples. Jamais il ne voulut écrire, quoiqu'il eût de rares talens ; il aima beaucoup mieux instruire par les œuvres que par les discours.

La cour des rois francs avait alors les mêmes spectacles d'édification, et la Providence parut proportionner tout particulièrement les secours de la vertu aux désordres fomentés depuis si long-temps par les intrigues et les différentes passions des reines Frédégonde et Brunehaut. Clotaire, fils de la première, venait de réunir sous son obéissance toute la monarchie française, après avoir signalé contre la seconde la haine mortelle dont il avait hérité de sa mère. Malgré de si fâcheux pronostics, il montra beaucoup de bonté pour ses sujets, un amour sincère de la religion et des personnes qui l'honoraient par leurs vertus ; ce qui en fit paraître un grand nombre à sa cour, et dans les places les plus distinguées. Arnoux, le premier des seigneurs attachés au roi Théodebert, politique aussi habile que vaillant guerrier, et par un mérite bien plus rare alors, homme versé dans l'étude des lettres, passa au service de Clotaire dès la première année que ce prince régna seul. (1). Il y fut suivi par son ami Roma-

(1) Act. SS. Bened. t. 2, p. 150.

ric, autre seigneur de la même cour du roi Théodebert. La piété faisait le lien principal de leur amitié, qui leur servit réciproquement d'aiguillon dans l'exercice de la charité, de l'oraison, en des austérités comparables à celles des plus parfaits religieux, si bien qu'ils résolurent l'un et l'autre, d'un commun accord, de quitter les grandeurs du siècle, pour se retirer au monastère de Lérins : mais le Seigneur avait d'autres desseins sur eux.

A peine le mérite d'Arnoux fut-il employé par Clotaire, que le siége épiscopal de Metz étant venu à vaquer, le peuple le demanda tout d'une voix pour son pasteur, quoiqu'il ne fût que simple laïque, et se trouvât même engagé dans les liens du mariage. La voix du peuple fut prise pour celle de Dieu. Il accepta une dignité qui ne pouvait que l'abaisser aux yeux du monde ; et son épouse, à qui différens auteurs donnent le titre de sainte, se retira à Trèves, où elle prit le voile de religieuse. Il en avait deux fils, Angésise qui fut la tige de la seconde race de nos rois, et saint Cloud qui devint par la suite évêque de Metz, aussi-bien que son père. Arnoux cependant était trop nécessaire à la cour, où il tenait le premier rang, pour que le monarque lui permît de s'en retirer. Il y vécut encore quelque temps pour le bien indispensable de l'état, mais en véritable évêque, redoublant ses aumônes et ses austérités, prolongeant souvent son jeûne jusqu'au deuxième et au troisième jour, ne mangeant que du pain d'orge, ne buvant que de l'eau, et portant continuellement le cilice sous sa tunique. Tant de vertus, souvent confirmées par des miracles, ne le rassuraient pas encore contre les dangers du monde. Toujours il aspira à la retraite, et longtemps il sollicita cette faveur, sans pouvoir l'obtenir.

Toutefois son saint ami Romaric avait déjà rompu ses liens, et embrassé la vie monastique à Luxeu, après avoir partagé ses grands biens entre le monastère et les pauvres, à l'exception d'une terre située dans les montagnes sauvages des Vosges, où ses

supérieurs le jugèrent bientôt en état de donner les leçons de la vie parfaite aux personnes de l'un et de l'autre sexe (1). Il y bâtit en effet deux monastères, un de filles plus considérable, dont sainte Mafflée fut la première abbesse, et un autre pour les hommes, auxquels il préposa saint Amé, qui avait été, après Dieu, le premier auteur de sa retraite. Ces deux saints se chargèrent en commun de la direction des religieuses. Comme ce monastère devint en peu de temps fort nombreux, le saint fondateur y établit la psalmodie perpétuelle, et partagea la communauté en sept chœurs de douze religieuses chacun, afin de se succéder pour chanter les louanges divines sans interruption. Tels furent les commencemens de l'illustre abbaye de Remiremont. Le monastère des hommes se trouve occupé aujourd'hui par des Bénédictins de la congrégation de saint Vannes.

Quand Romaric eut appris qu'il était libre à l'évêque Arnoux de venir partager les douceurs de sa solitude, il s'avança jusqu'à Metz pour lui en témoigner sa joie. Arnoux régla bien vîte ses affaires de famille, fit élire pour son successeur un autre saint nommé Goéric, puis quitta avec une admirable fermeté ses proches, son évêché et la cour, sans rien emporter que l'estime et les regrets publics, et surtout ceux des pauvres. Il s'établit avec quelques solitaires qu'il s'associa, sur une montagne voisine de Remiremont, où il vécut encore plusieurs années plus content et plus véritablement heureux qu'il ne l'avait jamais été au faîte des grandeurs.

On comptait à la cour de Clotaire un grand nombre d'autres excellens et saints personnages. Tels furent Pepin de Landen, qui devint maire du palais, et qui, malgré les écueils d'une position si critique, a mérité d'être mis au nombre des saints, aussi-bien que sa femme Ittuberge, et ses deux filles Bègue et Gertrude; saint Didier, trésorier du roi, puis évêque de Cahors, et ses frères Rustique et Siagrius;

(1) Ibid. p. 417.

saint Ouen, saint Eloi, saint Faron, qui fit recueillir à l'église de Meaux les fruits abondans de la bénédiction qu'il avait reçue dans son enfance de la main de saint Colomban. Saint Chanoald son frère devint évêque de Laon. Sa sœur, sainte Fare, consacrée à Dieu par le même saint, fonda un monastère dont elle fut la première abbesse, et qui subsiste encore sous le nom de Faremoutier. On conserve un testament de sainte Fare, qui donna la plupart de ses biens à son monastère, le reste à ses frères et à sa sœur; ce que nous observons, comme une preuve que par-tout la profession religieuse ne rendait pas inhabile à tester ni à hériter.

On vit paraître à la cour de Clotaire une autre sainte abbesse, mais dans un état bien éloigné d'abord de la haute considération dont y jouissaient tant de serviteurs de Dieu. Marcia Rusticula, issue de parens illustres, et romains, c'est-à-dire, anciens sujets de l'empire, et différens des conquérans barbares qui l'avaient envahi, fut accusée d'avoir caché dans son monastère d'Arles, un fils du malheureux roi Thierri. Par une exception également honorable à sa vertu et à ses talens, elle s'y trouvait depuis l'âge de dix-huit ans à la tête de trois cents religieuses, tandis que les règlemens de saint Grégoire exigeaient qu'une religieuse eût soixante ans pour devenir abbesse. Mais les soupçons en matière d'état l'emportent sur tous les autres préjugés les plus raisonnables. On tira violemment Rusticule de son cloître, et on l'envoya, sous bonne garde, au monarque. Le ciel ne voulait qu'édifier la cour par le spectacle d'une sainteté qui ne laissait aucun lieu à la méprise. Les vertus de la sainte abbesse, confirmées par plusieurs miracles, lui attirèrent les hommages des politiques les moins crédules. On ne lui demanda plus d'autre garant de son innocence, que sa propre parole; après quoi l'on s'efforça de la dédommager d'une humiliation passagère, par le cortége honorable qui fut chargé de la reconduire, comme en triomphe, jusqu'à son monastère.

L'épiscopat était encore plus illustré dans la monarchie par l'éminente sainteté d'une multitude de prélats. Saint Loup de Sens, neveu de saint Aunaire d'Auxerre, et successeur de saint Artème, avait encouru aussi injustement que Rusticule, la disgrace du roi Clotaire, qui ne lui pardonnait pas son ancienne fidélité au jeune Sigebert, fils de Thierri (1). Il fut exilé sous des prétextes qui n'avaient de fondement que dans cette basse et sourde vengeance; mais le roi, détrompé par saint Winebaud, abbé de Saint-Loup de Troyes, rappela l'exilé, le voulut voir à son retour, se jeta à ses pieds pour lui demander pardon, s'estima heureux de manger avec lui, et le renvoya à son église comblé d'honneurs et de présens. Saint Domnole à Vienne, saint Austrégisile à Bourges, saint Lézin à Angers, dont il avait été duc; courtisan poli, juge intègre, vaillant capitaine; parent du roi Clotaire, et le plus humble des simples fidèles; d'une piété qui dans l'épiscopat ne lui laissa passer aucun jour sans célébrer les saints mystères; dur à lui-même, jusqu'à ne prendre qu'un morceau de pain et un verre d'eau après un jeûne prolongé deux et trois jours; et envers les autres, d'une douceur qui l'engagea toujours à se déclarer dans les conciles pour le parti de la clémence, et à ne vouloir jamais assister à la déposition d'un évêque; saint Bertram au Mans, où il fonda trois monastères, deux hôpitaux, et n'usa que pour sa sanctification de l'avantage si dangereux qu'on lui attribue d'avoir été le plus riche prélat de son temps: tous ces grands évêques, avec une infinité d'autres que les bornes de notre plan ne nous permettent pas de faire connaître, se montrèrent divinement suscités pour soumettre les vainqueurs des Romains au joug de Jesus-Christ.

Mais nous ne pouvons nous dispenser de rapporter au moins en partie le testament qui nous reste de saint Bertram; monument regardé comme un des plus authentiques, et des plus propres à retra-

(1) Sur. ad 1 Sept.

cer dans ce genre quelques usages respectables de l'antiquité. C'est ainsi qu'il commence : Au nom de Notre-Seigneur Jesus-Christ, et du Saint-Esprit, moi Bertram, quoiqu'indigne pécheur, évêque de la sainte église du Mans, étant sain de corps et d'esprit, mais prévoyant les accidens de la vie humaine, j'ai fait mon testament, et l'ai dicté à mon fils le diacre Ebbon, voulant que si pour le défaut de quelque formalité juridique, il n'est pas reçu de droit comme testament, il soit du moins exécuté comme codicille *ab intestat*. C'est pourquoi, après ma mort, vous sainte église du Mans, c'est-à-dire, la cathédrale, et vous sainte église des saints Pierre et Paul que j'ai bâtie, soyez mes héritières. Suit le détail des legs : on observe que ceux qui concernent les parens du saint évêque sont pris sur son patrimoine, et qu'il avait obtenu des lettres signées du roi, qui lui permettait de disposer de ces biens. A la fin, après avoir fait des imprécations contre ceux qui donneraient atteinte à son testament, il le prémunit en cette sorte contre les contestations : S'il se trouve quelques ratures, ou quelques additions dans cet acte, c'est moi qui les y ai faites, et j'ai eu soin qu'il fût signé, comme la loi l'ordonne, par sept personnes d'honneur, qui y ont apposé leur sceau. Aussitôt qu'il aura été ouvert, je prie l'archidiacre de le faire insérer dans les actes publics.

La plupart de ces dignes prélats assistèrent au concile qui se tint l'an 614 à Paris, où il se trouva soixante et dix-neuf évêques de toutes les provinces de l'empire français nouvellement réunies sous la puissance de Clotaire (1) ; concile national par conséquent, et le plus nombreux que nous ayons encore vu dans les Gaules. Dans les canons que nous en avons au nombre de quinze, et qui n'étaient pas les seuls, comme il paraît par l'ordonnance que fit le roi pour l'exécution de quelques dispositions ultérieures, il s'agit principalement de l'élection aux évêchés, où l'on voit que la puissance politique s'attribuait déjà

(1) Tom. v, Conc. p. 1649.

beaucoup de prépondérance. Ce concile, dès les premiers canons, tend à la modérer : on y statue qu'à la place d'un prélat défunt, on ordonnera gratuitement celui qui aura été choisi par le métropolitain et ses comprovinciaux, le clergé et le peuple de la ville ; que nul clerc ne se retirera vers le prince ou autre personne puissante, au mépris de son évêque ; qu'aucun évêque même n'élira son successeur, et que personne ne doit lui être subrogé de son vivant, si ce n'est dans le cas où il ne pourrait plus gouverner son diocèse, étant, par exemple, déposé canoniquement, ou atteint d'une maladie incurable. Le quatrième canon défend à tout juge de punir ou condamner un clerc sans le consentement de son évêque. Le dixième ordonne que toutes les donations faites à l'église par les évêques et les clercs, auront leur effet, quoique les formalités des lois n'y soient pas exactement observées.

Il est un autre règlement assez mal expliqué jusqu'ici par rapport aux Juifs qui s'étaient réfugiés en très-grand nombre d'Espagne en France, depuis que le roi Sisebut avait contraint tous ceux de ses états à professer le christianisme. Il semble d'abord que le concile fasse la même contrainte à la conscience de plusieurs d'entr'eux ; mais en examinant ce décret avec attention, on voit qu'il se réduit à empêcher les Juifs d'exercer aucune charge ou fonction publique sur les chrétiens, à moins qu'ils ne se fassent baptiser avec toute leur famille ; bien entendu, sans doute, qu'ils apporteront au baptême les dispositions convenables.

Quoique ce concile de Paris tendît à corriger les recours trop fréquens à la puissance séculière, et à donner plus de liberté à l'exercice de la juridiction ecclésiastique, le roi Clotaire ne laissa pas de rendre un édit pour l'exécution des décrets, mais avec quelques modifications. Quant à l'élection des prélats, il porte que le sujet élu par les évêques, par les clercs et par le peuple, sera ordonné de l'aveu du prince, c'est-à-dire, qu'il en sera agréé avant son ordination, et que s'il est tiré du palais, ou présenté

par le prince, il ne sera pas nécessairement ordonné par cette seule considération, mais par son mérite dûment avéré et reconnu. Clotaire eut même l'attention de n'apposer ces réserves que d'un commun accord entre les deux puissances, puisque l'édit énonce formellement qu'il a été fait dans le concile par le conseil des évêques et des grands. Les conciles commençaient en effet à se former des ministres de l'une et de l'autre juridiction, et l'on y mêlait les affaires temporelles avec les ecclésiastiques, comme on le voit par plusieurs articles de ce même édit.

Le roi Clotaire s'étudiait à rétablir le bon ordre dans tous ses états, mais sur-tout à relever les saintes institutions dont les rois ses prédécesseurs et ses rivaux avaient persécuté les auteurs. Il honora d'une bienveillance toute particulière le monastère de Luxeu, l'enrichit de grands revenus, et ne mit d'autres bornes à ses bienfaits, que la modération de saint Eustase, successeur de saint Colomban. Par la rare sagesse de ce second abbé, et par les effets de la protection royale, tous les dommages du dehors furent bientôt réparés : mais le mal qui provient du dedans a des suites beaucoup plus funestes.

Dans le grand nombre des fervens disciples qui faisaient honneur au saint abbé de Luxeu, il y en avait un nommé Agrestin dont les commencemens présageaient une issue bien différente de ce qui arriva (1). Il avait été secrétaire du roi Thierri, et avait quitté cette place de faveur, avec de grands biens, pour pratiquer l'abnégation et toute la perfection régulière, sous la conduite de saint Eustase : mais c'était un de ces génies inquiets et sans consistance, qui prennent les saillies du tempérament pour les fruits de la vertu, et qui ne savent pas même suppléer à leur légéreté par l'obéissance. Son abbé travaillait avec succès à la conversion des païens qui restaient encore au voisinage du monastère dans les terres des Séquanois, que nous appelons Franche-Comté, et il portait souvent l'évangile au loin dans la Norique

(1) Vit. S. Eustas. n. 6, in Act. Bened.

ou

ou Bavière. Agrestin, à peine profès, se jugea capable de ces fonctions sublimes, et sollicita la permission de s'y livrer auprès du sage et trop indulgent Eustase, qui d'abord le reprit de sa précipitation téméraire, et qui enfin céda à ses importunités. Le ciel ne bénit pas une mission si peu évangélique : le jeune missionnaire, loin de faire aucun fruit dans les contrées qu'il parcourut, s'engagea dans le schisme des trois chapitres, qui s'était étendu d'Istrie en Bavière ; il revint tout schismatique à Luxeu, et tenta follement de séduire saint Eustase lui-même, qui se vit réduit à chasser ce zélateur dyscole et incorrigible.

Le dépit qu'en conçut Agrestin, se tourna contre la règle même de Luxeu, qu'il s'efforça de décrier par mille imputations aussi fausses qu'injurieuses ; mais comme il tenait à plusieurs personnes en place, notamment à l'évêque de Genève, nommé Abellen, il trouva moyen de mettre dans ses intérêts jusqu'au roi Clotaire. Il se tint en conséquence un concile à Mâcon, où toutefois le roi ne se proposait que de persuader Agrestin, et de mettre en plus grande recommandation l'institut de saint Colomban, pour lequel ce prince était plein de respect. Le moine brouillon n'opposa que des frivolités, que saint Eustase dissipa sans peine. La principale objection se tirait de quelques usages particuliers aux moines hibernois, tels que la forme de leur tonsure, qui formait un croissant de cheveux ouvert sur le devant de la tête.

A ce reproche, qui ne partait que d'une ame fausse, et ne pouvait faire illusion à celui même qui le formait : Malheureux ! s'écria Eustase d'un ton de prophète, puisque tu censures, contre ta conscience, la conduite d'un saint, c'est au jugement de Dieu que je te cite pour plaider cette année même ta cause avec lui. Toute l'assemblée trembla. Agrestin fut effrayé lui-même, et donna des signes de conversion; mais il ne marchait pas avec droiture devant le Seigneur. Il recommença bientôt à troubler tous les monastères, et il trompa pour un temps saint Amé,

aussi-bien que saint Romaric. Sainte Fare qu'il alla trouver pour la surprendre à son tour, le repoussa avec une vigueur et une habileté qu'on avait moins lieu d'attendre de son sexe, et le renvoya tout confus à Remiremont. Bientôt la vengeance divine y éclata sur ceux qui favorisaient le parti du rebelle. Deux furent déchirés par des loups enragés, qui entrèrent de nuit dans le monastère; un troisième se pendit. La foudre tombant sur la maison, en écrasa vingt autres. Il en mourut encore davantage de frayeur, le tout au nombre de cinquante personnes. Enfin le perturbateur licencieux, qui ajoutait l'impudicité à ses autres crimes, abusant de la femme de son valet, fut massacré d'un coup de hache, par ce mari furieux, un mois avant la fin de l'année où saint Eustase l'avait cité au jugement de Dieu. Son saint abbé le suivit de près.

On élut pour lui succéder, saint Valdebert son disciple, qui gouverna le monastère de Luxeu, avec une grande édification, pendant quarante ans. Il sortit des écoles de saint Colomban plusieurs autres saints abbés, et même des fondateurs de monastères nouveaux et d'illustres évêques. Saint Valéri, natif d'Auvergne, obtint du roi Clotaire la terre de Leucone au territoire d'Amiens, où il commença un petit monastère dans lequel il mourut. On observe qu'il disait deux offices, le gallican, et celui de saint Colomban.

Quelques temps après sa mort, on persécuta ses disciples, qui se virent contraints d'abandonner cette fondation. Saint Blimond, l'un d'entr'eux, se retira jusqu'à Bobio, sous saint Attale, d'où par la suite il revint en France se rétablir à Leucone par la protection de Clotaire, et abolit les restes du paganisme, qu'on présume avoir occasionné la persécution. Il rétablit enfin le monastère, qui subsiste encore sous le nom de Saint-Valéri. Les évêques tirés de Luxeu, dans ces premiers temps, sont saint Chanoald de Laon, saint Achair de Noyon et de Tournai, saint Omer de Térouane et de Boulogne, saint Ragnacaire d'Augt et de Bâle, saint Donat de Besançon, fils du

duc de la Bourgogne transjurane, et tenu sur les fonts de baptême par saint Colomban, aux prières de qui le ciel l'avait accordé (1). Il fonda dans sa ville épiscopale le monastère de Saint-Paul, sous les règles de saint Benoît et de saint Colomban. Sa mère Flavie y en fonda un de filles, pour lesquelles ce saint évêque composa une règle tirée de celle de saint Césaire, ainsi que des institutions de saint Colomban et de saint Benoît.

Le concile de Rheims, tenu l'an 625, nous fait connaître un grand nombre d'autres saints prélats (2); savoir, saint Sandoux ou Sindulphe de Vienne, saint Sulpice de Bourges, nommé le pieux, et distingué de saint Sulpice le Sévère, aussi archevêque de Bourges, et enfin saint Cunibert de Cologne, pour nous borner aux plus célèbres. Le roi Clotaire avait demandé Sulpice, avant qu'il fût élevé à l'épiscopat, pour faire la fonction d'abbé dans ses armées; ce qui nous peint les mœurs du temps, et la façon de penser des grands mêmes par rapport aux moines que les rois menaient à leur suite pour faire l'office divin. Ce concile de Rheims enjoint principalement d'observer les canons de celui de Paris, celébré environ dix ans auparavant, et nommé de nouveau général, c'est-à-dire, national; il défend aussi de tirer des églises ceux qui s'y seront réfugiés, à moins qu'on ne leur promette, avec serment, de les garantir de la mort, de la mutilation et des tortures: mais aussi le réfugié ne sera délivré qu'en promettant d'accomplir la pénitence canonique marquée pour son crime. S'il est coupable d'homicide volontaire, il demeurera excommunié toute sa vie; et même en faisant pénitence, il ne recevra le viatique qu'à la mort. On enjoint encore de ne point ordonner d'évêque, qui ne soit natif du lieu pour lequel il est ordonné: règle déjà si bien en vigueur, que saint Gal, quelques années auparavant, ne trouva point de meilleure raison que sa qualité d'étranger pour refuser l'évêché de Constance.

(1) Vit. S. Eustas. n. 5. (2) T. 5, Conc. p. 1688.

Vers le même temps, saint Riquier fonda le célèbre monastère de Centule, qui porte aujourd'hui le nom de son fondateur (1). Il était né en cet endroit du Ponthieu, d'une famille considérable par sa noblesse et son opulence; il dut sa vocation à deux saints prêtres d'Hibernie, nommés Caidoc et Fricor, qu'il reçut chez lui comme ils arrivaient en France. Sa manière de vivre fut si austère, que regardant le pain d'orge comme une nourriture trop délicate, il le parsemait de cendre, et ne mangeait que deux fois la semaine. Il fut ordonné prêtre, exerça la vie apostolique nonobstant ses austérités, et porta son zèle avec succès jusque dans la Grande-Bretagne.

Tandis que la religion prenait cet éclat parmi les barbares de l'occident, les Perses lui causaient en orient les plus mortelles alarmes (2). Après qu'ils eurent dévasté la Palestine, l'Egypte, la Libye même et l'Ethiopie, ils s'avancèrent, sous la conduite de leur général Saën, jusqu'à Calcédoine, séparée seulement par un bras de mer étroit, du continent d'Europe et de Constantinople, d'où l'on découvrait toute leur armée. L'empereur Héraclius alla lui-même le trouver, et l'engagea, à force de flatteries et de largesses, à se retirer. Il crut pouvoir réussir auprès du roi par des moyens de même nature, et lui envoya des ambassadeurs : mais l'orgueil de Cosroès croissant autant que la majesté romaine s'abaissait, il leur répondit qu'il ne suspendrait point les effets de son indignation, que les Romains n'adorassent le soleil à la place du Crucifié. La religion releva le courage de l'empereur. C'était le temps de la Pâque : il commença par la célébrer avec une piété attendrissante, et dès le lendemain il partit pour la frontière de Perse.

Etant arrivé à son armée, il en rassembla toutes les légions; puis tenant entre ses mains une image de Jesus-Christ que les soldats regardaient comme leur plus sûre défense, et qui passait pour n'avoir

(1) Tom. 2, Boll. p. 187. (2) Theoph. an. 6, etc. Chron. Pasch. p. 386.

pas été peinte de main d'homme, il leur jura solennellement de combattre avec eux jusqu'à la mort, et de leur demeurer inséparablement uni comme un tendre père à ses dignes enfans. Vous voyez, ajouta-t-il, comme nos ennemis superbes se montrent encore plus ennemis de Dieu. Peu contens de faire des déserts de nos plus belles provinces, et de nos meilleures villes des amas effroyables de ruines, ils ne cessent de porter le feu dans les sanctuaires, d'ensanglanter les autels destinés au sacrifice de la victime non sanglante, de profaner les lieux les plus saints par des impudicités monstrueuses. Soldats du Dieu trois fois saint, et seul tout-puissant, ne voyons dans nous que la noblesse de notre destination, et méprisons des périls qu'il détournera ou fera tourner à notre avantage. Les effets témoignèrent la vive impression que ce discours avait faite sur le cœur des troupes. Dès cette première campagne, les Romains reprirent leur ascendant, et les Perses furent battus en Arménie.

Les trois campagnes suivantes ne furent qu'une suite de triomphes. Héraclius pénétra dans le cœur de la Perse; il prit la ville de Gazac, réputée sainte parmi les infidèles, et où ils avaient leur fameux temple du Feu: mais l'impie Cosroès s'y était érigé en divinité principale. On voyait dans le palais sa statue assise sous un dôme qui représentait le ciel, et tout à l'entour, le soleil, la lune et les étoiles, avec des groupes d'anges ou génies qui lui présentaient des sceptres pour lui faire hommage. Des machines habilement pratiquées y faisaient tomber la pluie, et gronder la foudre. L'empereur dévoua aux flammes tous ces monumens d'idolâtrie, ou plutôt d'athéisme; ensuite il purifia son armée pendant trois jours, et ouvrit au hasard le livre des évangiles pour consulter le ciel sur la marche qu'il avait à tenir: d'où nous apprenons que la superstition du sort des saints était pratiquée par plusieurs chrétiens de l'orient, aussi-bien que de l'occident. Il eut bientôt occasion de reconnaître combien la tyrannie de Cosroès était odieuse à ses propres

sujets. Héraclius ayant délivré cinquante mille captifs persans qu'il emmenait avec lui, et leur fournissant tous les secours nécessaires avec une charité bien nouvelle pour ce peuple idolâtre, mille cris de joie et de bénédiction s'élevèrent de toute part en l'honneur du prince chrétien. Ils demandaient avec larmes qu'il fût le libérateur de la Perse, et fît périr Cosroès qu'ils nommaient l'ennemi du genre humain.

Cette catastrophe n'était pas éloignée; mais elle devait arriver d'une manière encore plus funeste qu'ils ne la concevaient (1). Avant de perdre la vie, le despote superbe eut à dévorer toutes les humiliations auxquelles il était le plus sensible. Dans une bataille qui dura onze heures, et ne coûta la vie qu'à soixante Romains, les Perses furent mis en déroute, et totalement défaits. Leur meilleur général, nommé Sarbazara, traita ouvertement avec les Romains, qui n'avaient que des vues pacifiques, et se déclara sans ménagement contre son souverain. Alors Cosroès étant tombé malade, voulut faire couronner son fils Mardesan, né de la plus chérie de ses femmes. Siroès son aîné se révolta, réussit à s'établir sur le trône, et fit la paix avec Héraclius. Cosroès fut arrêté, chargé de chaînes, et renfermé dans un donjon qu'on appelait la maison de ténèbres, et qu'il avait construit pour y garder ses trésors: là, le roi son fils voulant punir ce qu'il n'aurait dû que détester, lui fit donner quelque peu de pain avec de l'eau, afin de lui rendre le tourment de la faim, et plus long, et plus sensible. Qu'il mange, disait-il, l'or qu'il a pris tant de soin d'accumuler, en faisant languir de faim un si grand nombre d'innocens. Il envoya les satrapes ses anciens officiers, ceux sur-tout qui avaient le plus de sujets de le haïr, lui insulter de la manière la plus outrageante, jusqu'à cracher sur lui. Il fit égorger sous ses yeux le prince Mardesan désigné son successeur, et tous ses autres enfans. On le traita avec cette

(1) Theoph. p. 170.

barbarie cinq jours consécutifs, pendant lesquels on décochait de temps en temps des flèches sur lui pour lui faire endurer tous les genres de souffrances à la fois. Ainsi finit le cruel et malheureux Cosroès. Il avait fait beaucoup de martyrs; entr'autres, il avait immolé à sa fureur impie une troupe de soixante-dix chrétiens captifs, avec saint Anastase, perse de naissance, et mage de profession, qui s'était retiré sur les terres de l'empire, et qui fut enlevé dans l'irruption des Perses en Palestine. Il avait dépouillé toutes les églises chrétiennes de ses états; et pour causer tout le dépit imaginable à l'empereur, il avait contraint, par une malice infernale, tout ce qu'il avait pu de chrétiens orientaux à embrasser la secte nestorienne, qui depuis cette époque s'est perpétuée jusqu'aujourd'hui dans ces régions.

Siroès, après la mort de son père, fit une paix solide avec Héraclius, et lui rendit tous les chrétiens captifs en Perse, en particulier Zacharie, patriarche de Jérusalem, avec la vraie croix que le général Sarbazara en avait enlevée quatorze ans auparavant. Durant tout ce temps-là, elle était demeurée dans son étui comme elle avait été emportée, c'est-à-dire, en plusieurs pièces, puisque les auteurs contemporains disent toujours, les bois de la croix au pluriel (1). Le patriarche en reconnut les sceaux avec son clergé, en ouvrit l'étui avec la clef ordinaire, l'adora, et la fit adorer publiquement, puis la replaça avec honneur au lieu accoutumé. Les Latins célèbrent la mémoire de ce triomphe de la croix, le 14 de Septembre; mais les Grecs n'y font mention que de l'apparition faite à Constantin, quoique les uns et les autres nomment cette fête l'Exaltation de la Croix. Au reste, il est certain qu'elle se célébrait, sous le même nom et au même jour, long-temps avant Héraclius.

Cet empereur ne s'était conduit jusqu'ici que d'une manière à donner de la consolation à l'église.

(1) S. Niceph. hist. p. 13.

Ayant même été contraint, pour la défendre contre les barbares, de convertir en monnaie l'argenterie destinée au culte divin, il fit et continua religieusement au clergé de Constantinople une rente annuelle en payement des sommes qu'il avait prises pour les frais de la guerre. Dans la suite il ne se préserva point de l'écueil fatal à tous les princes qui ont voulu s'ériger en arbitres souverains de la religion, ainsi que de l'état. En prétendant régler ou expliquer la foi, il devint le fauteur de l'hérésie des Monothélites, l'une des plus funestes à l'église.

Théodore, évêque de Pharan en Arabie, passe pour avoir réchauffé le premier ces erreurs surannées (1); mais Sergius, patriarche de Constantinople, né en Syrie de parens jacobites ou eutychiens, dont il n'avait peut-être pas secoué toutes les préventions, leur fit prendre un crédit pernicieux par son imprudente condescendance à rapprocher le dogme catholique des opinions singulières qu'il aurait dû étouffer à leur naissance. Les Eutychiens ayant toujours prétendu qu'il n'y avait qu'une nature en Jesus-Christ, et l'évêque Théodore se contentant de soutenir qu'il n'y avait qu'une opération ou une volonté, Sergius se flatta du vain espoir de concilier l'erreur ainsi déguisée, avec la doctrine invariable de l'église. Il eut tant d'ardeur pour s'acquérir la gloire qu'il attachait à ce succès imaginaire, qu'il envoya à Théodore un écrit prétendu de Mennas, ancien patriarche de Constantinople, contenant cette erreur, mais qui, à ce qu'on pense, n'eut jamais d'autre auteur que Sergius même (2). Il fit passer cet écrit, muni de l'approbation de Théodore, à Paul le Borgne, eutychien fameux de la secte des Sévériens, apparemment encore dans l'espérance de le ramener à la communion catholique; il tenta même de réunir ainsi à l'église les sectateurs de Paul de Samosathes, qui ne croyaient Jesus-Christ qu'un pur homme, mais qui par-là même tomberaient volontiers d'accord de ne lui attribuer

(1) Theoph. p. 274. (2) Conc. VI, act. 14.

qu'une opération. C'est ainsi qu'en supprimant les termes que l'église consacre à la profession de sa foi, et dont la sagesse mondaine censure si amèrement la rigoureuse exactitude, on allierait les choses les plus inconciliables, les principes fondamentaux de la religion avec toutes les horreurs de l'impiété.

L'empereur Héraclius ne vit en cela que le calme enchanteur du moment, et sa politique bornée en fut la dupe. Dès ses campagnes de Perse, il avait eu une conférence en Arménie avec le chef des hérétiques sévériens, où il reconnut qu'on pouvait les gagner, en ne disant qu'une opération en Jesus-Christ. Dans le pays des Lazes, il proposa à Cyrus, métropolitain de Phaside, son plan de réunion, qu'il tenait vraisemblablement de Sergius de Constantinople. Cyrus n'osa déplaire à l'empereur, et contre sa conscience qui réclama d'abord, il s'engagea insensiblement dans la même entreprise que ce prince. Il ne tarda point à obtenir pour récompense le patriarcat d'Alexandrie, vacant par la mort de George qui l'avait occupé dix ans.

Fidèle au plan d'Héraclius, il travailla, dès qu'il se vit en place, à réunir les Eutychiens d'Egypte, qui étaient en grand nombre, et qu'on nommait Théodosiens. L'accord n'était pas difficile, sitôt qu'on offrait de ne reconnaître qu'une opération en Jesus-Christ. L'acte en fut dressé d'un commun consentement, en différens articles édifians en apparence, et catholiques à la lettre, à l'exception du septième, où l'on dit que c'est le même Christ qui produit les mêmes opérations, tant humaines que divines, par une seule action théandrique, c'est-à-dire, humaine et divine tout ensemble; en sorte que la distinction qu'on y met n'est que dans notre entendement. Dans ces conjonctures, le saint moine Sophrone se trouvait à Alexandrie. Comme il y jouissait d'une grande réputation depuis l'épiscopat de saint Jean l'aumônier, qui avait marqué tant de confiance en ses lumières, le patriarche Cyrus lui communiqua les articles de la réunion. A la première lecture, Sophrone répandit

un torrent de larmes, se jeta aux pieds du patriarche, et le conjura de ne pas publier une doctrine qu'il était impossible de concilier avec la foi de l'église. Cyrus n'était pas homme à mécontenter les puissances pour les représentations d'un solitaire. Peu de jours après, la réunion se fit avec solennité. Les hérétiques justifièrent aussitôt les alarmes de saint Sophrone. Ils triomphaient avec insolence, et disaient publiquement qu'ils avaient moins reçu le concile de Calcédoine, que le concile n'avait adopté leur doctrine, puisqu'admettre une seule opération en Jesus-Christ, c'était n'y reconnaître qu'une nature.

Le zèle de Sophrone le conduisit d'Alexandrie à Constantinople; mais il ne fit pas plus d'effet sur l'esprit de Sergius, auteur ou patron principal de ces nouveautés, qu'il n'en avait fait sur celui du léger et faible Cyrus. Il reprit ensuite la route de l'orient avec une douleur que ne put qu'augmenter (dans la triste perspective où il voyait la religion) la violence qu'on lui fit pour le placer sur le siége de Jérusalem, vacant par la mort du patriarche Modeste.

Cependant Sergius pensa qu'il importait à ses vues de prévenir le souverain pontife contre ce qu'il appréhendait, tant des lumières et de la fermeté de Sophrone, que des autres dépositaires fidèles des anciens principes. Ce fut alors qu'il écrivit sa lettre insidieuse au pape Honorius, qui ne sut pas se préserver de ce piége. Elle est fort longue, et remplie toute entière d'artifices, de déguisemens et de mensonges formels. Il y proteste, dès le commencement, qu'il ne veut rien faire qu'en parfaite union avec le siége apostolique (1). Par-tout il cache habilement l'intérêt qu'il prend à la doctrine nouvelle, et ne dit pas un mot qui l'en puisse faire soupçonner auteur. Il ne respire en apparence que la conversion des hérétiques, et ne tend qu'à interdire l'usage des expressions qui la peuvent empêcher, et que les pères, dit-il, n'ont pas jugées nécessaires à la profession de la foi. C'est pourquoi il demande qu'on ne parle plus,

(1) Conc. VI, act. 12, p. 617.

soit d'une, soit de deux opérations en Jesus-Christ, d'une ou de deux volontés. Il avance que le terme d'une seule opération se trouve dans quelques-uns des pères, et que celui de deux opérations ne se lit dans aucun; que plusieurs fidèles sont même scandalisés de cette dernière expression, comme donnant lieu à reconnaître deux volontés contraires dans l'Homme-Dieu. Enfin il assure que saint Sophrone, dont il loue artificieusement la vertu, a senti le danger de ces disputes, et qu'il est convenu de ne plus parler ni d'une, ni de deux volontés.

Le pape qui n'était pas au fait d'une intrigue si noire et si compliquée, n'avait pas le premier sentiment de défiance. Il fut ébloui par l'espoir de ramener au sein de l'unité les partis des Jacobites, des Sévériens, de Julien, de Théodose, et de tant d'autres qui formaient la secte entière et mal unie des Eutychiens. Il applaudit au zèle apparent de Sergius, et lui répondit en ces termes (1): Nous avons reçu la lettre par laquelle vous nous apprenez qu'il est une nouvelle question de mots introduite par un certain Sophrone, jadis moine, et à présent évêque de Jérusalem, contre notre frère Cyrus, évêque d'Alexandrie, qui enseigne aux hérétiques convertis qu'il n'y a qu'une opération en Jesus-Christ; mais que Sophrone étant venu vers vous, s'était désisté de ses plaintes, après avoir reçu vos instructions. C'était ici un des mensonges de la lettre de Sergius au sujet de saint Sophrone, qui n'avait jamais varié dans sa foi. Nous vous louons, reprend le pontife, d'avoir arrêté cette nouveauté de paroles capable de scandaliser les faibles. Pour nous, nous confessons une seule volonté en Jesus-Christ, parce que la divinité a pris non pas notre péché, mais bien notre nature telle qu'elle a été créée avant que le péché l'eût corrompue. Nous ne voyons point que l'écriture ni les conciles nous autorisent à enseigner une ou deux opérations; si quelqu'un l'a fait, c'était en bégayant, et en s'accommodant aux faibles, ce qui ne doit pas

(1) Ibid. p. 928.

être tourné en dogme; car que le Sauveur soit un seul qui opère par la divinité et l'humanité, les livres saints sont remplis de cette doctrine; mais de savoir si à cause des œuvres de la divinité et de l'humanité, on doit entendre et dire, soit une, soit deux opérations, c'est ce qui ne doit point nous importer, et nous laissons cette question de mots aux grammairiens. Négligeons ces expressions nouvelles qui ne sont qu'un germe de scandale, de peur qu'en effet les simples ne nous croient nestoriens si nous admettons deux opérations en Jesus-Christ, et au contraire eutychiens si nous n'en admettons qu'une. Tenez uniformément cette marche avec nous, comme nous vous la montrons par notre exemple.

Tels sont les principaux articles de la lettre d'Honorius, si malheureusement fameuse après tant de siècles. Toutefois l'erreur y est moins enseignée, que l'intégrité de la saine doctrine retenue captive. On peut voir par la seule inspection de la pièce, que ce qu'il y a de plus dur touchant l'unité de volonté qu'elle attribue à la personne de Jesus-Christ, ne signifie qu'unanimité ou conformité, afin d'exclure toute contrariété réelle entre les actes de sa volonté divine et ceux de sa volonté humaine: mais cette réponse du premier pasteur, quoiqu'il ne parlât que de son chef, et sans l'aveu du grand nombre de ses collègues dans l'épiscopat, ne pouvait avoir, vu l'état des choses, qu'une influence bien triste dans les affaires de l'église d'orient. L'empereur Héraclius n'avait pas attendu cette lettre, pour gêner l'enseignement public; mais après l'avoir reçue, il s'arrogea bien plus généralement, et avec beaucoup plus d'assurance, le pouvoir de captiver la doctrine. L'an 639, il donna un édit (si l'on peut appeler ainsi une exposition de la foi) composé sous son nom par le patriarche Sergius, pour empêcher qu'on n'enseignât le dogme des deux opérations en Jesus-Christ (1). C'est ce qu'on nomma l'ecthèse d'Héraclius. Elle défendait aussi de dire une seule opération, et d'agiter ces

(1) Tom. VI, Conc. p. 83.

sortes de questions en aucune manière ; mais elle posait des principes, d'où l'unité d'opération s'ensuivait nécessairement. Enfin après cette indifférence apparente, et déjà si scandaleuse entre le dogme et l'hérésie, elle donnait pour article de foi, non-seulement qu'on ne pouvait reconnaître en Jesus-Christ deux volontés contraires, mais qu'il n'avait pas même deux volontés différentes. Elle va jusqu'à dire expressément qu'il n'a qu'une seule volonté. C'est ce qui constitue formellement l'hérésie des Monothélites, ainsi appelés de deux mots grecs qui signifient cette volonté unique.

Saint Sophrone n'avait pas attendu ces extrémités pour s'opposer fortement aux progrès de l'hérésie naissante, ou plutôt au rétablissement de ce que l'eutychianisme avait de plus impie. Après une seconde lettre du pape Honorius, non moins dangereuse que la première, le savant évêque se mit à faire des recherches dans les plus saints dépôts de la tradition. Il recueillit en bon ordre jusqu'à six cents passages des pères, qui formaient deux volumes, et ne laissaient rien à désirer sur ce point intéressant. Il eût bien voulu pouvoir se transporter lui-même à Rome avec ces moyens triomphans de défense ; mais il était retenu dans sa province par sa charité paternelle, son troupeau se trouvant exposé à des périls encore plus imminens de la part des Sarrasins, qui depuis leur soulèvement sous Mahomet, avaient en peu d'années formé la puissance la plus redoutable de l'orient. Il prit avec lui Etienne de Dore, le premier de ses suffragans, et le conduisant au Calvaire : Vous rendrez compte, lui dit-il (1), à celui qui a consacré ce lieu par l'effusion de son sang, quand il descendra de nouveau pour juger les vivans et les morts, si vous négligez les intérêts pressans de la religion qui lui a coûté si cher. Faites ce que je ne puis faire en personne : allez vers le siége apostolique, qui est le fondement inébranlable de la foi ; apprenez tout ce qui se trame ici aux

(1) Suppl. t. 6, Conc. p. 104.

grands personnages qui l'honorent par leur doctrine et par leurs vertus. Ne cessez point de les presser, qu'ils n'aient condamné dans les formes canoniques ces nouveautés impies. Etienne ne put tenir contre une exhortation si touchante ; il se mit aussitôt en chemin. Son saint patriarche mourut peu après son départ.

Il eut cependant la douleur de voir prendre la ville sainte, au bout de deux années de siége, par les sectateurs déjà fort multipliés du faux prophète Mahomet. Cet imposteur, le plus fameux qui fut jamais, né dès le siècle précédent dans le cours de l'an 568, n'acquit une certaine célébrité que la vingt-deuxième année du septième siècle. Telle est la fameuse époque où commence le cours des années musulmanes, différentes encore des nôtres en ce qu'elles ne sont que de 354 jours, ou de douze lunes révolues. Elle se nomme hégire, c'est-à-dire, persécution, et se compte du 16 Juillet, jour auquel Mahomet fut chassé, comme un perturbateur, de la ville de la Mecque située en Arabie, à douze lieues de la mer Rouge. Il y était né de la tribu des Corisiens, et se vantait comme eux d'être descendu d'Abraham par son fils Ismael, et de la branche aînée (1). Il se trouvait néanmoins dans la misère, cherchant fortune en Syrie. Il se fit facteur d'une riche trafiquante de Damas, qui était veuve, et qui l'épousa âgé de vingt-huit ans, quoiqu'elle en eût quarante. Il était sujet à l'épilepsie (2). Après l'avoir caché quelque temps à sa femme, cet homme doué de cette énergie de caractère et de cette habileté dans l'art de l'imposture qui présagent les révolutions funestes, entreprenant, intrépide, naturellement éloquent, d'un air noble, quoique d'une taille peu au-dessus de la médiocre, fit de son infirmité même la base de son élévation, et fit servir à la conquête d'immenses états, ce qui semblait le rendre incapable des charges les plus vulgaires. Il persuada

(1) Elmac. c. 1. Albufarag. Dyn. 9, p. 101. (2) Theoph. ad Heracl. p. 277.

premièrement à sa femme, ensuite à son cousin Ali, puis à Aboubècre, considéré pour quelque sorte de vertu, mais beaucoup moins que pour ses richesses, et à quelques autres personnes au nombre de neuf, que les accès de son mal étaient autant d'extases où il s'entretenait avec l'ange Gabriel, comme étant suscité de Dieu pour rétablir la religion.

A l'âge de quarante-quatre ans, il se donna hautement pour un prophète, et dogmatisa publiquement. Comme l'Arabie était partagée entre trois sortes de religions, la juive, la chrétienne et l'idolâtre, il accorda quelque chose à chacune, afin de s'acquérir plus facilement des sectateurs; mais l'idolâtrie se trouvant la plus décriée par les progrès de la révélation dans toutes les parties du monde connu, et par la honte que le genre humain avait enfin conçue de ses vieilles erreurs, il crut pouvoir se déclarer fortement contre ces extravagances spéculatives, en laissant à ses voluptueux Arabes la dissolution réelle de leurs mœurs. Il établit l'unité d'un Dieu souverainement parfait, créateur de l'univers, qui à diverses époques inspira des prophètes pour instruire les hommes. Il reconnaît comme tels, Noé, Abraham, Moïse, généralement tous ceux que révèrent les Juifs, et il leur ajoute quelques Arabes. Il déclare que le plus grand de tous les prophètes a été Jesus, fils de Marie; il le dit né miraculeusement de cette vierge, sans nulle altération de sa virginité; il le nomme Verbe et Messie. Il met pareillement au nombre des plus saints personnages, le précurseur du Verbe fait homme, ses apôtres et ses martyrs. Il donne la loi de Moïse et l'évangile pour des livres divins. Mais les juifs et les chrétiens, ajoute-t-il, ont corrompu ces divins écrits, et Dieu m'a envoyé pour instruire ma nation d'une manière plus sûre. On ne doit pas se contenter de renoncer à l'idolâtrie; il faut adorer un Dieu sans fils, et sans aucune autre personne qui partage le culte suprême qu'on ne doit rendre qu'à lui seul. Il faut m'écouter comme son prophète, croire la résurrection future, le juge-

ment universel, l'enfer où les méchans brûleront à jamais, et le paradis où les bons, parmi des troupes de belles femmes, n'auront rien à refuser à leur cœur de tout ce qui flattera éternellement leurs yeux.

Quant aux pratiques extérieures, il prescrit la prière cinq fois le jour, la circoncision, et beaucoup de purifications corporelles, l'abstinence du vin, du sang et de la chair de porc, le jeûne du mois arabe Ramadam, la sanctification du vendredi entre les jours de la semaine, et le pélerinage de la Mecque au moins une fois dans la vie. Les Arabes y révéraient extrêmement le temple carré, dont ils rapportaient la fondation à Abraham, quoiqu'on y adorât les idoles. Mahomet lui-même recommande fortd'y honorer une pierre noire qui s'y trouve enchâssée dans le portail, et qui forme une figure indécente. Il veut qu'on se tourne toujours vers ce temple pour faire la prière, en quelque lieu qu'on se rencontre. Les devoirs de justice, la pratique de l'aumône, le payement même de la dîme, et quantité d'usages qui préviennent tous les hommes par leur rapport sensible au bien de la société, entrent dans le plan de sa législation; mais il en marque sans façon l'établissement vicieux et tout humain, en ordonnant de prendre les armes pour sa propagation, d'immoler sans pitié tous ceux qui résisteront, en ne se soumettant pas à payer au moins le tribut. Il assure le paradis à tous ceux qui mourront en combattant pour elle. Afin de rendre plus intrépides ses inconsidérés sectateurs, il leur propose sans fin la prédestination comme une destinée fatale et inévitable; d'où leur est venu, selon quelques auteurs, le nom de Moslémins ou Musulmans, c'est-à-dire, résignés d'une manière purement passive à la volonté de Dieu. Des observateurs qui nous paraissent plus exacts entendent par là des hommes sauvés de la mort en se soumettant aux vainqueurs.

Tous ces articles sont tirés du fameux ouvrage de Mahomet, nommé Alcoran, c'est-à-dire, la lecture ou le livre par excellence. Ils s'y trouvent confondus sans

sans ordre et sans liaison, noyés dans les déclamations et les lieux communs, surchargés de redites sans nombre, et mêlés des traits de la plus grossière ignorance. Ainsi confond-il Marie, sœur de Moïse, avec la mère du Sauveur. La diction en est toutefois pure. On y trouve de l'ame et de la chaleur, une éloquence ou un enthousiasme capable de faire impression sur les peuples ardens de l'Arabie, région sans culture, et peu fréquentée des étrangers tant par la température meurtrière de ces terres brûlantes, que par la difficulté de naviguer sur la mer Rouge. Du temps de Mahomet, l'usage des lettres y était encore tout nouveau, et lui-même ne savait ni lire, ni écrire; en sorte que l'Alcoran fut rédigé par une autre main. Nous n'en exposerons pas les fables et les extravagances, qu'on s'est encore plus vainement efforcé de tourner en allégories que les dogmes des anciens mythologistes. La contradiction s'y rend sensible dans mille traits différens, mais sur-tout dans le témoignage que cet inconséquent suborneur rend à la mission du divin instituteur de l'église.

Il trouva d'abord beaucoup de résistance, principalement de la part de sa tribu, qui fut encore assez sensée pour lui demander, en preuve de sa mission, les miracles qu'il ne pouvait fournir. Il fut plus heureux à Médine, autre ville d'Arabie à soixante lieues de la Mecque, du côté de l'Egypte et de la Syrie. Il se fit une faction assez nombreuse pour défaire en plusieurs rencontres les Juifs et les Corisiens; après quoi il fut reconnu pour souverain la sixième année de l'hégire, qui concourt avec une partie de l'an 627. Sa puissance, et par son origine toute militaire, et par le tour du génie oriental, devint très-absolue et tout-à-fait despotique: mais il n'en abusait point avec ses sujets; il vivait au contraire fort simplement, et souvent en camarade de ses soldats. Il fit des lois pour la discipline guerrière, et pour le partage du butin; objet capital pour un peuple de brigands, parmi lesquels cette conduite le mit en grande recommandation. Il se

donna trois cadis ou juges, plusieurs secrétaires; un huissier et un capitaine des gardes. Il prescrivit la bonne foi dans les contrats, régla les successions, pourvut à l'éducation des enfans, au soin des orphelins, et abolit la coutume barbare de n'élever qu'un certain nombre de filles, et de faire périr les autres à leur naissance. Il maintint l'usage de la polygamie, la liberté de répudier les femmes, et de les reprendre plusieurs fois. On lui en connut à lui-même jusqu'à quinze, dont toutefois il ne laissa d'autres enfans que sa fille Fatime, qui se trouvait mariée à son cousin Ali, quand le faux prophète, après neuf années de règne, mourut l'an 631 de Jesus-Christ. Il s'était rendu maître, deux ans auparavant, de la Mecque et de tout le pays, sans cesser néanmoins de faire sa résidence à Médine.

Le jour même de sa mort, on élut pour lui succéder, en sa double qualité de prince et de prophète, Aboubècre plus que sexagénaire, mais père d'Aicha la plus chérie de ses femmes. Il ne régna guère plus de deux ans, et ne laissa pas d'illustrer étonnamment le titre qu'il prit de calife, c'est-à-dire, de vicaire ou lieutenant du prophète. Tous les vendredis, il distribuait aux Musulmans l'argent du trésor public, et n'en réservait pour lui que trois dragmes par jour, faisant environ vingt-quatre sous de notre monnaie. Il acheva de subjuguer la plupart des Arabes, tant sujets des Perses que des Romains.

Son successeur Omar, qui se fit gloire de marcher sur ses traces dans l'observance de la justice et du désintéressement, ajouta au titre de calife celui d'émir ou commandant des fidèles, qui passa à tous les souverains musulmans. Ce fut lui qui prit sur les Romains, non-seulement Jérusalem et la Palestine, mais toute la Syrie et l'Egypte, et qui ruina l'empire des Perses. L'empereur Héraclius, avant le débordement de ce torrent destructeur sur la ville sainte, en avait prévu les désastres, et avait eu soin qu'on transportât à Constantinople la relique inestimable de la vraie croix. Ce fut alors que saint Sophrone, après avoir exhorté puissamment

les fidèles à expier dans les souffrances les péchés par lesquels ils profanaient eux-mêmes les lieux saints, fit partir l'évêque de Dore pour aller démasquer les nouveaux hérétiques devant le souverain pontife.

Mais il paraît que ce digne envoyé du saint patriarche n'arriva qu'après la mort du pape Honorius, qui, le 12 Octobre 638, alla rendre compte de près de treize années d'un pontificat terni par une démarche scandaleuse en elle-même, mais sur laquelle nous ne devons pas le juger formellement hérétique. Heureux si beaucoup de grandes œuvres vraiment dignes du chef de l'église, ou plutôt si les bornes étroites de l'esprit humain peuvent servir d'excuse à la surprise où l'engagèrent sa confiance en des hypocrites consommés, et son zèle pour la réunion des sectateurs dissimulés d'Eutychès ! Il se montra magnifique dans la réparation et la construction des églises, auxquelles il donna jusqu'à trois mille livres romaines d'argent. Il rendit un service beaucoup plus important encore à la religion, en faisant rentrer dans le sein de l'unité l'église d'Aquilée, et toute l'Istrie séparée depuis soixante-dix ans par le schisme des trois chapitres.

Après une vacance de plus d'un an et demi, dont il est difficile d'assigner la cause, le siége apostolique fut rempli, le 28 ou le 29 Mai 640, par Séverin, dont la douceur et la tendresse pour les pauvres et pour le clergé commençaient à consoler l'église romaine d'un si long veuvage, quand il mourut au bout de deux mois et quatre jours. Après sa mort, l'église, pour près de cinq mois, se retrouva sans premier pasteur. Enfin dans les derniers jours de Décembre 640, on élut et on ordonna Jean IV. Entre son élection et son sacre, le clergé romain, selon l'usage reçu, répondit à une lettre qui avait été adressée par les Hibernois au pape Séverin. Cette réponse porte les noms d'Hilaire, archiprêtre et vicaire du siége apostolique, de Jean diacre, d'un autre Jean primicier, aussi vicaire du saint siége, et de Jean conseiller. On voit ici ceux qui avaient

la principale autorité durant la vacance, savoir les chefs des trois ordres du clergé, l'archiprêtre, l'archidiacre, et le primicier pour les clercs inférieurs. C'est tout ce que cette pièce présente de remarquable, avec l'obstination des Hibernois dans leurs observances bizarres de la Pâque, et le renouvellement du pélagianisme dans les régions où il avait pris naissance.

Le pape Jean condamna l'ecthèse d'Héraclius, qui reçut cet affront plus doucement qu'on ne devait s'y attendre. Il était souverainement humilié par les conquêtes des Musulmans, qui, après la Syrie, venaient de lui enlever l'Egypte. La superbe bibliothèque d'Alexandrie, par leur stupide fanatisme, devint la proie des flammes, et servit à chauffer, pendant six mois, les bains de cette ville immense, qui en comptait quatre mille. Si ce que ces volumes contiennent, disaient-ils, s'accorde avec l'Alcoran, ce livre divin nous suffit, et s'ils contiennent quelque chose d'opposé, ils nous sont plus qu'inutiles. Soit faiblesse et abattement de la part d'Héraclius, soit droiture et repentir sincère, cet empereur, au sujet de son ecthèse, écrivit au pape en ces termes:

« La pièce n'est point de moi : je ne l'ai ni dictée, ni commandée ; mais mon évêque Sergius l'ayant composée cinq ans avant mon retour d'orient, il me pria, quand je fus à Constantinople, de la faire publier en mon nom et avec ma souscription, ce que j'accordai à ses instances. Voyant aujourd'hui que c'est un sujet de dispute et de trouble, je déclare à tout le monde que je n'en suis pas l'auteur (1). »

Le cours des murmures et des scandales ne fut point arrêté par là. Aucun des partis n'était content. Les Sévériens insultant aux catholiques sur les carrefours et dans les cabarets, disaient que les Calcédoniens avaient paru désabusés du nestorianisme, et qu'après avoir confessé une seule opération, et par conséquent une seule nature en Jesus-Christ, ils se repentaient de la bonne œuvre, et l'anéantissaient

(1) Act. S. Maxim. n. 11, p. 38.

en ne confessant plus ni une, ni deux volontés. Héraclius mourut enfin le onzième jour de Mars de l'année 641, la soixante-sixième de sa vie, et de son règne la trentième.

Constantin son fils aîné, qui lui succéda, ne survécut qu'environ trois mois. On crut qu'il avait été empoisonné par Martine sa belle-mère, qui régna quelques mois avec son fils Héraclius ou Héracléonas. Ils furent bientôt obligés de s'associer le fils de Constantin, nommé comme son père, mais plus connu sous le nom de Constant. Le sénat ayant peu de temps après fait couper la langue à Martine, et le nez à Héracléonas, Constant demeura seul empereur, et fournit pendant vingt-sept ans un règne encore détesté de nos jours. Dans la seconde année de son empire, mourut le pape Jean IV, qui fut enterré à Saint-Pierre le 12 d'Octobre.

Théodore, grec de nation, et fils d'un évêque, fut ordonné en sa place le 24 Novembre de la même année 642 (1). Alors saint Osouald, roi de Northumbre en Angleterre, fut tué en bataille par Penda, roi des Merciens, le même qui avait tué saint Edouin neuf ans auparavant. Osouald, âgé de trente-huit ans seulement, était parvenu à une éminente sainteté. Il ne se bornait pas aux vertus assorties en quelque sorte à son état, telles que la charité envers les pauvres, et la tendresse pour les malades qu'il soulageait souvent de ses propres mains; mais il était d'une assiduité à la prière, d'un recueillement et d'une vivacité de foi qu'on eût admirés dans les plus fervens solitaires. Au moment d'expirer de ses blessures, voyant ses gens tomber en foule autour de lui, et beaucoup plus occupé encore de leur salut que du sien propre, il priait avec tant de ferveur pour le repos de leurs ames, qu'Osouald mourant et priant pour les morts, est passé en proverbe parmi les Anglais. Il eut pour successeur son frère Osouin. Edbald, roi de Kent, mort dès l'an 640, fut remplacé par son fils Erconbert, prince non

(1) Bed. III, Hist. c. 9.

moins religieux que son père, et le premier des rois anglais qui ordonna généralement par tout ses états, sous des peines rigoureuses, d'abattre les idoles et d'observer le carême. Fartongate sa fille, et Adalberge, tante de Fartongate, se consacrèrent toutes les deux au Seigneur dans le monastère de Faremoutier, où elles devinrent abbesses, et sont honorées comme saintes. Ce monastère, avec ceux de Chelles et d'Andely, étaient les plus renommés de la Gaule pour l'éducation des jeunes personnes, qui y abordaient en foule des îles britanniques, si bien munies cependant de ces pieux asiles.

Il semblait qu'en France le climat eût une qualité plus propre à donner du ressort, ou du moins de l'aménité aux talens trop concentrés parmi ces insulaires (1). Fursi, né en Irlande d'une famille illustre qui lui procura une éducation brillante, commença par exercer toutes les vertus solitaires et apostoliques dans la Grande-Bretagne; il y établit même plusieurs monastères. A la fin, il passa dans les Gaules, où il reçut du roi Clovis II, et d'Erchinoald, maire du palais, l'accueil que les Français avaient coutume de faire aux étrangers de son mérite, et sur-tout aux saints. Erchinoald lui donna la terre de Lagni-sur-Marne, où Fursi fonda le monastère qui subsiste encore. Il mourut comme il voulait repasser la mer, et son corps fut transféré à Péronne, du domaine d'Erchinoald, qui y faisait bâtir une église magnifique pour le temps. On l'érigea depuis en une collégiale, où sont encore gardées les reliques de saint Fursi.

Clovis, roi de Neustrie et de Bourgogne, était frère de Sigebert III, établi roi d'Austrasie du vivant de Dagobert leur père commun, fils et successeur de Clotaire. Le grand nombre de saints personnages qui illustrèrent le règne de Dagobert, ne rendirent pas ce prince plus vertueux. A l'exception de quelques œuvres extérieures qui ne gênaient pas son incontinence, il parut dans ses mœurs plus

(1) Mabil. t. 2, Act. p. 300.

mahométan que chrétien. On lui vit trois femmes à la fois avec titre de reines, et des concubines en si grand nombre, qu'on n'a pas daigné les compter. La rédaction qu'il fit des lois de tous les peuples barbares de son obéissance, où le sacrilége et le meurtre des prêtres, comme tous les crimes qui n'attaquaient point l'état, ne sont punis que par des amendes pécuniaires, montre le peu d'avantage que les ministres de la religion avaient à se promettre des puissances du siècle pour l'établissement du règne de Dieu sur la ruine de celui des vices et du démon. Il mourut le 18 Janvier de l'année 638, la seizième de son règne, à compter depuis que son père lui avait donné le royaume d'Austrasie, et la dixième depuis la mort de Clotaire. Ce fut le premier de nos rois qui fut enterré à Saint-Denis, dont toutefois il n'est pas le fondateur. L'église et le monastère en subsistaient dès l'an 627; mais il y fit de grandes largesses, et y établit la psalmodie perpétuelle, à l'exemple du monastère d'Agaune. Depuis le roi Dagobert, la plupart de ses successeurs se choisirent la même sépulture.

Entre les grands hommes dont la vertu édifia la cour de Dagobert, saint Eloi et saint Ouen, aussi liés par l'amitié que par la piété, sont des plus mémorables. Eloi, plus âgé, était né près de Limoges d'une famille romaine, comme le prouve encore mieux que son nom et que celui de son père Eucher, la longue suite d'aïeux chrétiens qu'elle se glorifiait de compter (1). Il exerçait la profession d'orfévre, alors fort honorable, et dans laquelle il s'acquit une grande réputation d'habileté et de probité. Dès le temps de Clotaire, ce prince voulant faire faire un siége où l'art pût le disputer à l'or et aux pierreries qui en faisaient la matière, ne trouva qu'Eloi qui saisît son dessein. Il fut encore plus content de l'exécution, et lui donna une récompense également digne du maître et de l'artiste. Alors Eloi lui présenta un second siége aussi fini et aussi riche

(1) Sur. ad 1 Decembr. Spicileg. pag. 147. Vit. per S. Aud.

que le premier, et dit qu'il l'avait fait de l'or qui en était resté. Le roi commença là dessus à juger de l'homme rare qui paraissait à sa cour, apprit de jour en jour à le mieux connaître, le trouva capable des plus grandes choses, et lui donna, avec la charge de grand monétaire, une des meilleures parts à sa confiance. On trouve encore le nom d'Eloi sur plusieurs pièces d'or frappées à Paris sous Dagobert et son fils Clovis.

La faveur du saint ne fit qu'augmenter sous le successeur de Clotaire, et lui attira quelquefois l'envie des méchans, auxquels il se montra toujours opposé, car il fut constamment homme de bien, sans être d'abord tout-à-fait indifférent aux vanités du siècle. Il était fort avantagé des dons de la nature, de grande taille, la tête belle, et une belle chevelure qui n'était pas moins prisée parmi les Francs, le teint vif, le regard pénétrant, et un front où se peignait la prudence. Il était d'ailleurs naturellement enclin à la magnificence. Avec ce goût et tous ces avantages extérieurs, les pompes du monde eurent quelques attraits pour lui. Il portait ordinairement des vêtemens somptueux, et quelquefois tout de soie, quoiqu'ils fussent encore très rares; des chemises brodées en or à la manière du temps, des ceintures garnies d'or et de pierreries : mais parvenu à un âge mûr, pour mettre sa conscience en repos, il commença par confesser devant un prêtre toutes les fautes généralement qu'il avait commises depuis sa jeunesse. C'est le premier exemple de confession générale qu'on trouve dans l'antiquité. Il se défit, au profit des pauvres, de tous ses ornemens précieux. Il ne paraissait plus habillé que négligemment, et dans son particulier, on le trouvait souvent ceint d'une corde. Le roi le surprenant ainsi, lui donnait quelquefois son habit et sa ceinture : mais il distribuait aux pauvres tout ce qu'il avait, et tout ce qu'il recevait du monarque. Malgré la faveur dont il jouissait, c'était un prodige que l'abondance de ses aumônes. Sa maison paraissait plutôt celle de tous les nécessiteux, que la sienne

propre. Si quelque étranger le demandait, on se contentait de lui dire : Allez en une telle rue, à l'endroit où vous trouverez les pauvres. Tous les jours il en nourrissait des troupes chez lui, les servait de ses propres mains, et mangeait leurs restes avec une humilité religieuse ; encore en trouvait-il une partie trop délicate, car en leur donnant du vin et de la viande, il n'en usait pas lui-même. Quelquefois il passait deux ou trois jours de suite sans rien prendre.

Il avait un goût particulier à racheter les captifs, barbares et païens pour la plupart, tels que les Saxons et les Sclaves, qu'il dérobait tout à la fois aux infortunes de cette vie et à leur perte éternelle. Après les avoir instruits, il leur donnait le choix de retourner chez eux, de rester chez lui, ou d'entrer dans des monastères. Il en fonda un d'hommes et un de filles pour ce pieux dessein. Il mit celui de Solignac près de Limoges, sous la règle et l'inspection de l'abbé de Luxeu, et fit venir une colonie de ces solitaires renommés, que lui amena saint Remacle, depuis évêque de Maestricht. Il établit celui de filles à Paris, au lieu qu'occupent aujourd'hui les Barnabites, dans une maison que le saint tenait des bienfaits du roi. Sainte Aure en fut la première abbesse, et vit sous sa direction jusqu'à trois cents filles tant captives rachetées que nobles françaises, qui se faisaient gloire de se réduire ainsi sous le joug de leur libérateur commun. Ce généreux fondateur, qui dans ses bonnes œuvres n'avait rien perdu de son goût porté au grand, pourvut à tout avec une libéralité magnifique ; en sorte que l'église du Cimetière qu'il fit faire hors de la ville pour ces religieuses, est devenue une des meilleures paroisses de Paris sous son premier titre de Saint-Paul.

Les captifs et les pauvres qu'il retenait chez lui y trouvaient une école de vertu, où plusieurs parvinrent à une haute sainteté. Tels furent, entre beaucoup d'autres, Tillon, esclave saxon, honoré sous le nom de saint Teau ; Bauderic, affranchi

d'Eloi ; Tituen son valet de chambre, qui était de la nation des Suèves, et devint martyr ; Buchin, qui avait été païen, et fut abbé de Ferrières ; André, Martin et Jean, qui embrassèrent et honorèrent l'état clérical : aussi le logis du saint paraissait-il plutôt un monastère que l'hôtel d'un homme de cour. Autour de sa chambre, on voyait quantité de livres sur des tablettes, principalement de la sainte écriture, avec les commentaires des saints docteurs ; au milieu étaient suspendues des reliques de plusieurs saints, devant lesquelles il se prosternait sur un cilice, et passait quelquefois toute la nuit en oraison. Après quoi, son délassement consistait dans le chant des pseaumes ; puis il reprenait la lecture, qui n'était qu'une autre sorte de prière entrecoupée de saints élancemens des yeux et de l'ame vers le ciel, accompagnée de soupirs et d'une grande abondance de larmes : car sa dévotion était extrêmement tendre, et ses gens n'en pouvaient être les témoins assidus, sans prendre les mêmes sentimens. Il s'acquittait régulièrement de l'office canonial aux heures accoutumées de la nuit, aussi-bien que du jour, et bon nombre de ses domestiques le chantaient avec lui.

Ouen, le meilleur ami d'Eloi, fils d'un grand seigneur français, et lui-même grand référendaire ou chancelier du royaume (comme il est constant par des actes originaux souscrits de sa main en cette qualité) (1), conçut, à l'exemple de son ami, le même détachement du monde. Il avait avec lui à la cour son frère Adon, qui exécuta le premier la résolution qu'ils avaient prise ensemble de quitter le siècle. Celui-ci fonda dans les forêts de Brie le monastère de Jouare, où il se retira, et qu'on croit justement avoir été double, quoiqu'il ne reste plus que celui de filles, dont sainte Théodéchilde, sœur de saint Agilbert de Paris, fut la première abbesse. Ouen fonda lui-même dans les forêts de la même province, le monastère de Rebais, où il pré-

(1) Act. Bened. t. 2, p. 475.

tendait embrasser la vie monastique ; mais le roi et les grands n'y voulurent pas consentir. Il ne laissa pas de se trouver, avec son cher Eloi, à la consécration de l'église de ce monastère, dont la cérémonie se fit par deux saints évêques, Faron et Amand. Ce fut par le conseil du premier qu'il jeta les yeux sur saint Agile, disciple de saint Colomban, pour gouverner cette communauté déjà très-nombreuse dès sa naissance : mais le monastère de Luxeu connaissait tout le mérite du sujet qu'on lui demandait, et le voulait faire son propre abbé, tandis que les villes de Metz, de Langres et de Besançon se disputaient à qui l'aurait pour évêque. Il ne fallait pas moins que le crédit d'Ouen et l'autorité du roi, pour le placer à Rebais, dont il fut établi abbé par un concile tenu à Clichi le premier jour de Mai 636. On dit que saint Ouen avait encore un autre frère nommé Radon, qui fonda dans le même canton de la Brie le monastère appelé de son nom Reuil, en latin *Radolium*, au bord de la Marne (1).

Saint Ouen et saint Eloi étaient trop propres à servir essentiellement l'église, pour n'être point appelés à ses premiers ministères : ils ne s'en croyaient pas moins indignes. Les peuples et le clergé, interprètes plus équitables des desseins du ciel, en jugèrent tout autrement. Saint Romain, l'un des plus saints et des plus illustres évêques de Rouen, et saint Achair de Noyon, étant venus à mourir, on crut ne pouvoir leur donner des successeurs plus ressemblans à ces grands modèles, qu'Ouen et Eloi. Quand ils virent qu'ils ne pouvaient tenir contre l'ordre d'en haut, ils voulurent du moins observer les règles, et ne passer à l'épiscopat que par les différens degrés de la cléricature, et qu'après en avoir exercé les fonctions durant quelque temps. Enfin le dimanche avant les Rogations de l'année 640, la troisième du règne de Clovis II, ils reçurent tous deux la consécration épiscopale dans la ville de Rouen.

(1) Aud. vit. S. Elig. l. II, c. 2.

Les diocèses de Noyon et de Tournai étaient sous la conduite d'un seul prélat depuis saint Médard, et la Flandre, qui s'y trouvait comprise, témoignait encore une aversion barbare de l'évangile. C'était là sans doute une carrière proportionnée à la charité d'Eloi. Il ne tarda point à visiter ce vaste champ semé d'épines et de périls sans nombre. Antuerpiens ou habitans d'Anvers, Frisons, Suèves habitués près de Courtrai, et bien d'autres peuplades encore demi-sauvages répandues jusqu'à la mer, qu'on prenait encore pour le terme du monde habitable, parurent d'abord comme des bêtes féroces prêtes à le mettre en pièces; mais l'ascendant naturel de la vertu excita premièrement leur respect, puis sa douceur et sa bonté les gagnèrent entièrement. Ils accouraient en foule pour se faire instruire. Tous les ans, à Pâques, il en baptisait des troupes innombrables. Il en engagea plusieurs de l'un et de l'autre sexe dans les observances de la vie religieuse, et dans les pratiques les plus relevées de la perfection.

Il fut secondé dans la conversion des Pays-Bas, par saint Amand et par saint Omer, qui évangélisaient déjà dans le voisinage (1). Amand était né en Aquitaine, c'est-à-dire, dans le style du temps, pardelà la Loire; car il était d'Herbauge près de Nantes en Bretagne. Il suivit, dès sa première jeunesse, les observances de la vie monastique, qui était alors regardée comme la route presque unique de la vertu; mais il se persuada bientôt que le Seigneur demandait de lui qu'il passât ses jours sans demeure fixe. Il fut par-tout comme étranger, et voyagea beaucoup; ce qui ne l'empêcha pas, contre l'effet ordinaire de cette instabilité, de devenir un grand saint. Il poussa si loin cette inclination, que les deux puissances s'unissant pour le faire évêque, il n'accepta l'épiscopat qu'à condition de n'avoir point de siége déterminé. C'est avec le caractère épiscopal reçu de la sorte, qu'il commença à prêcher, de l'aveu de saint

(1) Vit. S. Amand. t. 2, Act. Bened.

Achair, prédécesseur de saint Eloi, dans les territoires de Gand et de Tournai, puis dans le Brabant. Il se munit encore d'une ordonnance du roi, fort singulière, si elle est bien rendue, puisqu'elle porte que l'on contraindra les idolâtres à recevoir le baptême. Il ne laissa pas de souffrir des peines incroyables. Les risées et les outrages étaient les plus légères. Souvent il fut battu cruellement, traîné dans les boues, jeté dans les rivières : il eut mille occasions semblables de se rappeler la maxime de saint Grégoire le Grand, que les conversions doivent être l'effet de la persuasion, et non de la contrainte. Enfin son invincible patience et ses miracles firent ce que n'avait pu la crainte, ni le poids de l'autorité. Les idolâtres les plus obstinés ne trouvaient point de réplique à la résurrection des morts. L'un d'entr'eux, qui venait d'être justicié publiquement pour ses brigandages, leur ayant été rendu plein de vie par le saint évêque, ils détruisirent aussitôt leurs temples de leurs propres mains, et vinrent en foule le supplier de les faire chrétiens sans retardement.

Ces succès l'engagèrent à en aller tenter de nouveaux dans la Germanie, et jusqu'au delà du Danube, où les Sclaves nouvellement sortis des forêts du Nord s'étaient répandus de toutes parts. Il y fit peu de fruits, et revint en Belgique. Il alla pour la seconde fois à Rome, où il avait été avant d'être évêque, et d'où saint Pierre, qui lui apparut, l'avait exhorté à retourner prêcher dans les Gaules. Il était encore sorti du royaume pour évangéliser dans les régions lointaines, quand le roi Dagobert, qu'il avertissait de son inconduite avec la liberté d'un apôtre, le chassa de sa présence et de ses états : mais ce prince, qui avec des mœurs fort débordées avait une foi vive à différens égards, le fit ensuite rechercher de tous côtés pour venir baptiser le premier enfant qu'il eût encore eu de toutes ses femmes. Il voulait même que pour attirer la bénédiction du ciel sur le jeune prince, Amand le prît pour son fils spirituel. Le saint homme se refusa à cette offre honorable; mais il administra le sacre-

ment de la régénération à l'enfant, qui fut nommé Sigebert, et qui par la suite fit éclater sur le trône d'Austrasie des vertus qui lui ont mérité un culte public. On dit que personne ne répondant comme on lui donnait la bénédiction des catéchumènes, l'enfant, qui n'avait que quatre jours, répondit très-distinctement *amen*.

Ce fut ce prince qui, parvenu à la couronne, vainquit enfin la répugnance qu'avait le saint évêque à se charger d'aucune église particulière, et qui, avec les prélats et une multitude de peuple, l'établit sur le siége de Tongres, transféré à Maestricht depuis que cette première ville avait été ruinée par les Huns vers le milieu du cinquième siècle; mais au bout de trois ans, il reprit sa méthode accoutumée de travailler à la conversion des infidèles, sans être attaché à aucun siége. Ainsi pratiqua-t-il encore fort long-temps la vie apostolique, après en avoir obtenu la permission du souverain pontife. Il fut enterré près de Tournai dans le monastère d'Elnon qu'il avait fondé, et qui porte aujourd'hui son nom.

Il en avait établi deux autres à Gand, dont l'un a conservé le nom de saint Bavon son disciple, et l'autre celui du Mont-Blandin sur lequel il est bâti. Tous deux eurent pour premier abbé saint Florbert, qui y donna retraite au saint évêque Sivin venu d'Hibernie pour prêcher dans la Belgique, où il remporta la couronne du martyre.

Le roi Sigebert, par les conseils de saint Remacle tiré de Solignac pour remplacer saint Amand sur le siége de Maestricht, fonda encore les monastères de Stavelo et de Malmédie dans la forêt d'Ardennes. Telle était alors la dévotion dominante, que la Providence ramenait aux vues de sa sagesse, en ménageant de nombreux asiles à la pureté de la doctrine et des mœurs; préservatifs plus nécessaires que jamais contre l'ignorance et la dépravation que l'amas confus de tant de barbares ne pouvait manquer de produire. Ainsi furent encore fondées dans les Pays-Bas l'abbaye de saint Guillain, disciple de saint Amand; l'abbaye de Marchiennes, dont le pre-

mier abbé fut Jonas, autre disciple de saint Amand (1); l'abbaye de Nivelle, bâtie par ses conseils en faveur de sainte Gertrude, fille de l'illustre Pépin de Landen, maire du palais. Cette dernière fondation donna lieu à celle de plusieurs autres monastères ou hospices que l'on établit pour de pieux hibernois, tels que les saints Ultan et Foïllan, frères de saint Fursi (2). Gertrude crut beaucoup profiter à ses filles en Jesus-Christ, en attirant près d'elles des guides habiles dans la conduite de la vie intérieure. Elle était abbesse dès l'âge de [illegible], et mourut à l'âge de trente-trois. Sa nièce qui lui succéda était comme elle âgée de vingt ans [illegible]ment quand elle fut instituée abbesse. Ici l'on peut remarquer à quel point variait, selon les temps et les lieux, l'observance, ou peut-être l'intelligence des canons, qui n'accordaient le voile aux vierges qu'à l'âge de quarante ans.

Saint Omer ne se rendit pas moins utile que saint Amand aux peuples de la Belgique (3). Ceux de Boulogne et de Terouane, convertis dès le troisième siècle, mais retombés pour la plupart dans l'idolâtrie, avaient besoin d'un apôtre pour évêque. Le roi Dagobert, par le conseil de saint Achair de Noyon, qui avait été instruit comme Omer à Luxeu d'où il était sorti le premier, l'en fit tirer à son tour pour l'élever sur le siége de Térouane.

Quelque temps après, trois autres élèves de l'abbé Eustase vinrent partager les travaux apostoliques du nouvel évêque. Ils se nommaient Mommolin, Ebertran et Bertin, tous trois compatriotes, nés, ainsi qu'Omer, au pays de Constance, tous trois prêtres et tous trois très-versés dans les sciences ecclésiastiques. Un seigneur converti par saint Omer lui donna la terre de Sithiu, où ce pasteur zélé bâtit un monastère à ces dignes coopérateurs. Saint Mommolin en fut quelque temps abbé avant de monter sur le siége épiscopal de Noyon, puis saint Bertin,

(1) Boll. 17, Mart. (2) Conc. Gal. t. 6, p. 1832. (3) Vit. Audom. ap. Mabil. in Annal.

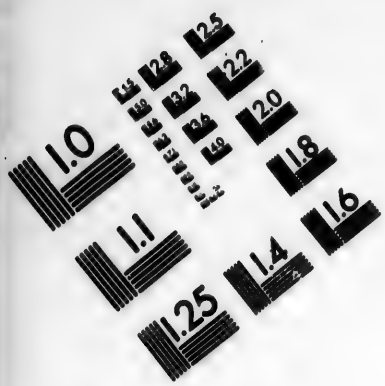

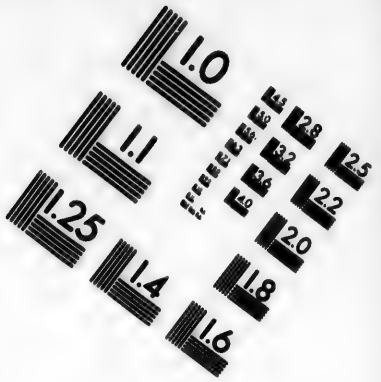

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

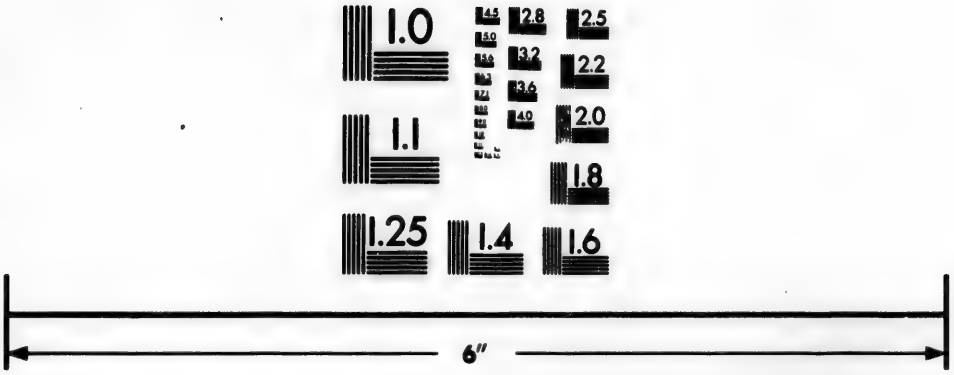

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
2.5
2.2
2.0
1.8
1.0

qui laissa son nom à cette abbaye; saint Ebertran le fut du monastère de Saint-Quentin en Vermandois.

Les disciples de saint Ouen fondèrent de leur côté un si grand nombre de monastères, que nous n'en pouvons marquer que les principaux. Tels furent ceux de Saint-Vandrille, nommé d'abord Fontenelle; de Jumiège, au même diocèse de Rouen; de Saint-Germer, dans le diocèse de Beauvais. Ils eurent tous trois des fondateurs illustres devant Dieu et devant les hommes, prisés même à la cour, où ils avaient exercé des ministères considérables, et contracté amitié avec saint Ouen. Il y en a deux qui portent le nom de leurs saints instituteurs. Celui de Saint-Vandrille eut en peu de temps jusqu'à trois cents moines (1). Il y avait quatre églises en dedans, et quelques oratoires au dehors. Quoique le saint abbé travaillât de ses mains pour montrer l'exemple, même dans sa vieillesse, qui alla jusqu'à quatre-vingt-seize ans, il s'occupait aussi du salut des ames, et de la conversion des idolâtres qui restaient encore dans le pays de Caux. Il eut à son tour d'illustres disciples, entre lesquels on remarque surtout les saints Lambert, Ansbert et Erconbert (2). Les deux premiers furent successivement abbés après Vandrille, puis archevêques, Lambert de Lyon, et Ansbert de Rouen. Erconbert ayant été fait évêque de Toulouse dans un âge déjà avancé, revint douze ans après, cassé de vieillesse, terminer paisiblement sa sainte carrière dans son abbaye. Jumiège eut pour fondateur saint Filibert, lié aussi d'amitié avec saint Ouen, et retiré de la cour, à la fleur de son âge, dans son monastère de Rebais. Il se rendit profond dans la science de la vie régulière, par la lecture assidue des meilleurs ascétiques, particulièrement des règles de saint Macaire et de saint Basile, et par son séjour dans les monastères de Luxeu, de Bobis, et de tous ceux qui avaient le plus de réputation en France et en Italie. Il bâtit enfin à trois lieues de Fontenelle ou Saint-Vandrille,

(1) Act. Bened. t. 2, p. 514. (2) Ibid. p. 604,

son

son abbaye de Jumiège, dans la terre qu'il obtint, à cet effet, du roi Clovis et de la reine sainte Batilde. Il y mit d'abord soixante-dix moines, qui se virent bientôt accrus jusqu'au nombre de près de cinq cents.

Saint Maxime en Grèce, puis en Afrique, ne faisait pas moins honorer l'état religieux par ses vertus et sa profonde doctrine, et sur-tout par une modestie qui donnait un relief admirable à ses qualités supérieures (1). Né à Constantinople de parens illustres qui voyaient peu de grands au-dessus d'eux, parvenu lui-même au rang de premier secrétaire d'état, il quitta la cour impériale, et se retira dans le monastère de Chrysopolis près de Calcédoine, où bientôt on le fit abbé. Les ravages des barbares, vraisemblablement des Perses, qui occupèrent longtemps les environs de Constantinople tenue comme bloquée, le firent passer en Afrique. Ce fut le premier théâtre de ses travaux éclatans contre l'hérésie des Monothélites.

Le patriarche de Constantinople, Pyrrhus, successeur de Sergius, s'y rencontra avec lui, lorsqu'après la mort de l'empereur Héraclius, ce prélat disgracié ne trouvait de sûreté qu'en fuyant loin de son siége, auquel toutefois il ne renonça point. Il est peu d'égaremens dont l'adversité n'inspire quelques remords. Pyrrhus avait été tiré du monastère de Chrysopolis, où il avait connu toute la droiture et la capacité de saint Maxime. Il accepta volontiers une conférence proposée par le patrice Grégoire, gouverneur de la province, qui voulut y assister lui-même avec plusieurs évêques et plusieurs autres personnes de distinction.

On y approfondit dans toute son étendue, la question des volontés et des opérations en Jesus-Christ, ainsi que la manière dont il convenait d'en exprimer l'enseignement d'après les saints pères (2). L'artificieux Pyrrhus usa de tous les faux fuyans de l'erreur, modifiée en cent manières différentes, avec la sub-

(1) Vit. t. 1, Opusc. (2) Ep. ad Hegum. Sicul. t. 2, p. 159, etc.

tilité d'un grec exercé de longue main à la dispute; mais forcé dans tous ses retranchemens, il convint que cette question n'était rien moins qu'indifférente, que la foi s'y trouvait essentiellement intéressée, et que les catholiques, après saint Sophrone, avaient eu raison de ne pas consentir à ne plus parler d'une ou de plusieurs opérations: indifférence pernicieuse qui donnait aux sectaires l'avantage qu'ils avaient toujours tant désiré, de mettre l'enseignement constant de l'église au niveau des nouveautés profanes; mais il avait approuvé cette conduite dans une assemblée d'évêques, et il tremblait à la seule pensée de la flétrissure que sa rétractation imprimerait à cette espèce de concile. Comment, reprit Maxime, qui nous apprend à cette occasion les formes nécessaires pour un concile national, comment appelez-vous ainsi une assemblée faite contre toutes les règles? La lettre circulaire n'a point été écrite du consentement des patriarches; ni le jour, ni le lieu n'ont été marqués; il n'y eut ni promoteur, ni accusateur; les évêques qui composaient cette assemblée n'avaient point de pouvoir de leurs métropolitains, ni les métropolitains de leurs patriarches, et n'avaient envoyé ni lettres, ni députés.

Enfin Pyrrhus parut sincèrement touché, abjura formellement ses nouveautés pernicieuses, prit le langage d'un humble pénitent, et regarda comme une grâce d'aller à Rome présenter au souverain pontife, en présence du clergé et du peuple, le libelle de rétractation souscrit de sa main. Le pape Théodore, qui avait succédé à Jean IV le 24 Novembre 642, traita Pyrrhus comme vrai patriarche de Constantinople, parce qu'il n'avait pas été déposé canoniquement, lui fit mettre un siége près de l'autel, lui donna de l'argent pour faire des largesses au peuple, et lui fournit honorablement, aux dépens de l'église romaine, tout ce qui était nécessaire pour son entretien: mais cet inconstant patriarche se rejeta bientôt dans le précipice d'où on l'avait à peine tiré.

Auparavant, et par l'instigation de Paul, substitué

à Pyrrhus pendant la disgrace de celui-ci, l'empereur Constant qui régnait depuis le mois d'Octobre 641, rendit sous le nom de type ou formulaire, une ordonnance aussi pernicieuse que l'ecthèse d'Héraclius qu'elle supprimait. Comme il n'admettait pas lui-même la doctrine d'une seule opération, il ne fit qu'augmenter le mal qu'il semblait corriger. Tant il est vrai que les palliatifs accumulés ne peuvent jamais tenir lieu de remèdes, et que l'indifférence, en matière de dogme, est souvent plus nuisible que l'erreur même.

Nous défendons, disait-il (1), à nos sujets catholiques de disputer à l'avenir, en quelque manière que ce soit, touchant une ou deux, soit opérations, soit volontés, sans préjudice de ce qui a été décidé par rapport à l'incarnation du Verbe. Nous voulons qu'on s'en tienne aux saintes écritures, aux cinq conciles généraux, et aux seuls passages des pères, dont la doctrine est la règle de l'église, sans addition ni suppression, sans les expliquer selon des sentimens particuliers; mais qu'on demeure en l'état où on était avant ces disputes, comme si elles ne s'étaient pas émues. Il statue ensuite contre les transgresseurs, que s'ils sont évêques, ou dans tout autre ordre de la cléricature, ils seront déposés; les moines, excommuniés et chassés de leurs demeures; les gens en charge, destitués; les particuliers notables, privés de leurs biens; les autres, châtiés corporellement, et bannis.

Le pape Théodore, qui avait déjà reçu beaucoup de plaintes contre Paul, qui l'avait averti sans succès par ses lettres et par ses légats, crut ne devoir plus différer sa condamnation. On pense qu'elle se fit en même temps que celle de Pyrrhus, qui passant de Rome à Ravenne aussitôt après sa rétractation, professa de nouveau le monothélisme, séduit apparemment par l'exarque, sous l'espérance de rentrer dans le siége de Constantinople. Le pape indigné d'une rechute si prompte, et qui rendait le coupa-

(1) Act. S. Maxim. p. 35, t. 6, Conc. p. 231.

ble si raisonnablement suspect d'hypocrisie et de parjure, assembla dans l'église de Saint-Pierre les évêques et le clergé, et prononça la déposition de Pyrrhus, avec anathème (1). Informé de plus par l'envoyé de saint Sophrone, Etienne de Dore, que le patriarche de Constantinople s'était arrogé, contre les canons, le vicariat du siége de Jérusalem, il usa de tout le pouvoir que lui donnait sa primauté dans ces conjonctures, et fit Etienne même son vicaire en Palestine, avec pouvoir de déposer les évêques irrégulièrement ordonnés, si au moins ils n'abjuraient les nouveautés qui leur avaient procuré leur élévation illégitime.

Pour la condamnation de Pyrrhus, le pape Théodore se fit apporter le saint calice, souscrivit la sentence avec le sang de Jesus-Christ (2). L'excommunié reporta aussitôt en orient son ressentiment et sa fureur. Le patriarche Paul se montra peu sensible à l'affront de ce rival : mais il ne se posséda plus quand il apprit sa propre déposition ; il porta la violence jusqu'à renverser l'autel que le souverain pontife avait à Constantinople dans le palais de Placidie, et fit défendre aux légats d'y célébrer les saints mystères. Il enveloppa dans cette persécution plusieurs évêques, et des laïques zélés, qui furent traités indignement, emprisonnés, déchirés de coups.

Le pape Théodore mourut peu après ce coup de vigueur, qui dut coûter à son caractère naturellement doux, affectueux et compatissant, d'une grande tendresse envers toutes sortes de malheureux. Il fut enterré à Saint-Pierre le 14 de Mai 649. C'est le premier pape qu'on ait qualifié de souverain pontife, et peut-être aussi le dernier qu'un évêque, savoir Victor de Carthage, ait appelé frère. Après environ sept semaines de vacance, on ordonna, le 5 de Juillet, Martin, qui avait été légat à Constantinople. Pendant plus de six ans de pontificat, il n'eut à essuyer que des atrocités et des perfidies de la part

(1) Conc. Later. sect. 2, p. 16, etc. (2) Theoph. an. 10, bar. p. 275.

des nouveaux sectaires : mais s'il les connut trop bien pour ne pas les démasquer, il ne pénétra point encore assez leur perfide noirceur, pour se préserver de la violence qui le fit mourir martyr. Incontinent après son ordination, à laquelle assista saint Maxime, il assembla un concile de cent cinq évêques dans l'église du palais de Latran (1). La dépendance où leur naissance, ainsi que le territoire de leurs diocèses, les mettait de l'empereur (comme on le remarque à leurs noms tous romains), n'intimida point leur foi. Dans ce concile, qui eut cinq sessions, quelques-uns, même de Grèce et d'orient, marquèrent la plus grande intrépidité, et la plus sainte ardeur.

Théophylacte, chef des notaires, adressant d'abord la parole au souverain pontife, lui dit qu'ayant rassemblé tant de fidèles gardiens du troupeau de Jesus-Christ, lesquels révéraient dans son vicaire la plénitude de l'autorité apostolique, il appartenait à sa sainteté de leur faire connaître ce qui s'était passé avec les novateurs, et en quel état se trouvait cette affaire, à l'effet de confirmer tous les prélats dans la foi de l'église, et de les animer à la défendre. Le pape reprenant la parole : J'ai cru nécessaire, dit-il, de vous convoquer, afin que tous ensemble, en présence de Dieu qui nous voit et qui nous juge, nous examinions ce qui regarde les erreurs et les faux docteurs, et pour que chacun dise, avec le secours du Seigneur, ce qu'il lui inspirera. Mais fidèle aux règles, ce sage et religieux pontife demanda des accusateurs en forme, et que la dénonciation se fît contre les accusés, ou par les parties intéressées, ou par le primicier et les notaires de l'église romaine, sur les pièces authentiques tirées de ses archives. On fournit abondamment les moyens des deux espèces, soit dans la personne d'Etienne de Dore, avoué par beaucoup d'autres évêques de l'orient, sans compter une multitude d'abbés, de prêtres et de moines grecs, soit dans plusieurs requêtes présentées au

(1) T. 6, Conc. p. 75, etc.

saint siége contre Cyrus, Sergius et leurs adhérens; sur quoi le pontife proposa d'examiner les écrits des accusés.

Il est bon d'observer, à l'occasion d'une requête qui fut présentée par ces moines au nombre de trente-deux et de cinq abbés (1), qu'ils demandent au pape de faire traduire en grec, avec toute l'exactitude possible, ce qu'il fait et décide présentement, afin qu'après en avoir pris connaissance, ils y puissent donner leur consentement en pleine sûreté. Ces pieux solitaires, simples laïques, ou tout au plus diacres et prêtres, ne prétendaient certainement pas s'arroger le droit de jugement en matière de foi à l'égard des premiers pasteurs, autrement l'église romaine, qui n'a jamais varié sur le fondement de l'infaillibilité qui n'appartient qu'aux vrais successeurs des apôtres, eût rejeté avec indignation leur téméraire supplique; mais la question dont il s'agissait ayant déjà été décidée d'une manière irrévocable, ils voulaient s'assurer indubitablement de la confirmation qu'on allait faire de cette décision. La sûreté que demandaient ces grecs de naissance, concernait donc la fidélité grammaticale des traductions par rapport à leur langue. Rien n'était plus naturel que cette demande: il est de raison dans tous les cas, qu'on entende bien ce qu'on veut souscrire, et pour cela, qu'on en prenne lecture dans une langue qui nous soit parfaitement intelligible. Ainsi la conduite des moines admis à ce concile ne prouve nullement qu'ils aient eu pour suspecte la doctrine des évêques, ni celle du pape, qu'ils reconnaissent expressément, dès le commencement de leur requête, pour le chef de toutes les églises, de qui tout le monde chrétien attendait en respect la réponse.

Après la dénonciation, on examina les écrits des accusés, et on les confronta avec les passages des pères et des conciles. L'opposition était palpable; la doctrine des deux opérations et des deux volontés

(1) Ib. p. 117.

de l'Homme-Dieu ayant toujours été enseignée dans l'église, ou en termes exprès par saint Athanase et quelques autres saints docteurs, ou dans les principes fondamentaux de la croyance catholique, d'où elle s'ensuit nécessairement et avec évidence, il n'y eut qu'une difficulté apparente pour le passage cité en faveur de l'opération théandrique par Cyrus d'Alexandrie, et que tout le monde croyait alors de saint Denys l'Aréopagite; mais indépendamment de l'altération du texte, dont les novateurs furent convaincus, le pape prouva d'ailleurs que le mot de théandrique enferme nécessairement deux opérations, et que dans le saint docteur il n'est relatif qu'à l'union parfaite des opérations naturelles de Jesus-Christ, qui faisait humainement les actions divines, et divinement les actions humaines; qu'ainsi il avait ce qui nous est naturel, d'une manière plus éminente, d'une manière surnaturelle à notre égard; et que c'est là ce que dit saint Léon, que chaque nature opère en lui ce qu'elle a de propre, mais avec la participation de l'autre. L'habile pontife releva encore les contradictions qui résultaient des écrits mêmes des sectaires. Cyrus, dit-il, ayant prononcé anathème contre quiconque ne dit pas que Jesus-Christ agit par une seule opération, et Sergius avec Pyrrhus l'ayant approuvé, tous trois néanmoins approuvent l'ecthèse qui défend de dire, soit une, soit deux opérations. Ils encourent donc leur propre anathème, et ils se contredisent, puisqu'il est contradictoire de dire une opération, et de ne le dire pas.

Sur la réquisition de Benoît, évêque d'Ajaccio dans l'île de Corse, on en vint à Paul, successeur de Sergius et de Pyrrhus dans l'hérésie, comme dans le siége de Constantinople, et plus coupable qu'eux par ses violences contre les catholiques. On examina une lettre fameuse qu'il avait écrite au pape Théodore, puis le type de l'empereur Constant, dont Paul était le véritable auteur. On établit la preuve de son obstination dans l'erreur, et du scandale avec lequel il se montrait incorrigible, nonobstant tous

les avertissemens qu'il avait reçus par écrit, ou par des légats. Au sujet du type, les pères déclarèrent unanimement que, sous une apparence de bien, il produisait les effets les plus pernicieux. Il est bon sans doute, dirent-ils, de faire cesser les disputes; mais il est ruineux de supprimer le bien avec le mal, la doctrine des pères avec l'impiété des hérétiques. C'est là perpétuer les disputes, plutôt que de les éteindre, puisque les pasteurs ont reçu du maître suprême l'ordre d'enseigner, et que les ouailles fidelles détestant l'hérésie, ne peuvent être indifférentes entre l'enseignement salutaire et la voix de la séduction. Il nous est commandé de fuir le mal et de faire le bien, et non pas de rejeter l'un et l'autre. Le cri de la menace et de l'indignation ne doit donc pas s'adresser à ceux qui reconnaissent, avec les pasteurs catholiques, deux opérations et deux volontés en Jesus-Christ, mais à ceux-là seulement qui ne confessent pas ce que les pères de l'église ont confessé. Le type défend de parler tant de deux volontés que d'une seule : or, ne point confesser la volonté de l'humanité sainte de Jesus-Christ, c'est, selon saint Denis, convenir qu'elle est sans volonté et sans opération, c'est-à-dire, qu'elle est sans substance et sans être; c'est la détruire et l'anéantir : car le pape Denis enseigne clairement qu'une ame sans opération n'a point d'être stable, n'est aucune substance; qu'elle n'est rien du tout, puisque la nature n'est substance que par la vertu naturelle et essentielle d'opérer, qui en est inséparable. Ainsi donc, en louant la bonne intention de l'empereur, nous rejetons les dispositions de son type, comme ne s'accordant point avec la règle de l'église, qui ne condamne au silence que ce qui est contraire à sa doctrine, et qui défend d'affirmer et nier tout ensemble l'erreur et la vérité.

Après cet acte de fermeté contre un édit impérial, on n'eut garde de ménager les fourbes qui induisaient les maîtres du monde en des abus si pernicieux de leur puissance. Après avoir dit anathème à quiconque n'admettrait pas en Jesus-Christ deux vo-

lontés et deux opérations, la divine et l'humaine, ou qui recevrait l'ecthèse et le type qu'on déclare impies, on condamna nommément Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Sergius de Constantinople, avec ses successeurs Pyrrhus et Paul. La chose est évidente, par la souscription même du souverain pontife, fidellement transcrite du concile, et conçue en ces termes : Martin, par la grâce de Dieu, évêque de la sainte église catholique et apostolique de la ville de Rome, j'ai souscrit comme juge à cette définition qui confirme la foi orthodoxe, et à la condamnation de Théodore, jadis évêque de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de Constantinople, de Pyrrhus et Paul ses successeurs, de leurs écrits hérétiques, de l'ecthèse impie et du type qu'ils ont publiés. Suivent les souscriptions des autres évêques, au nombre de cent cinq.

Les évêques d'Afrique avaient déjà condamné l'hérésie des Monothélites, connue de bonne heure chez eux par la retraite de Pyrrhus, et ils avaient prié le siége apostolique d'étouffer cette impiété à sa naissance. Sergius, métropolitain de l'île de Chypre, avec plusieurs orientaux, écrivit à Rome dans le même goût, du vivant même du pape Théodore. Ils le nommaient très-saint, très-vertueux et très-honoré seigneur, père des pères, archevêque et pape œcuménique, et ils lui rappelaient que le Verbe divin avait établi le siége apostolique comme le fondement immobile et le phare radieux de la foi.

Le saint pape Martin n'hésita pas d'envoyer les actes du concile de Latran, non-seulement à tous les évêques de l'église catholique, mais même à l'empereur qui avait donné le type ; il établit encore Jean de Philadelphie son vicaire par tout l'orient proprement dit, c'est-à-dire, dans toutes les églises dépendantes d'Antioche, ainsi que de Jérusalem. Etienne de Dore l'avait été du dernier pape, dans la Palestine ; mais on avait envoyé contre lui des plaintes à Rome, où, quoiqu'elles se fussent trouvées sans fondement, on craignit que le préjugé seul ne rendît son ministère peu utile. Nous vous éta-

blissons notre vicaire, dit le pape Martin à Jean de Philadelphie (1), en vertu du pouvoir que nous avons reçu de saint Pierre, et à cause du malheur des temps et de l'oppression des gentils, de peur que l'ordre sacerdotal ne périsse en ces contrées, et que la lumière de notre sainte religion ne s'y éteigne. C'est pourquoi remplissez incessamment les églises catholiques, d'évêques, de prêtres et de diacres. Méprisez courageusement les réclamations et les emportemens du faux évêque d'Antioche, Macédonius. L'église catholique ne le reconnaît pas pour évêque, non-seulement parce qu'il en usurpe le titre contre les canons dans un pays qui lui est étranger, sans consentement du peuple, et sans décret, mais encore parce qu'il est uni aux hérétiques qui l'ont élu pour récompense de sa défection. Il en est de même de Pierre, qu'ils prétendent avoir fait évêque d'Alexandrie.

Ces soins de la vigilance pontificale font voir, et la sagesse des règles divines établies pour le bon gouvernement de l'église universelle, et l'état déplorable où se trouvaient néanmoins les églises de l'orient et de l'Egypte depuis les conquêtes des Musulmans. Il importait peu sans doute à ces avides usurpateurs, quelle foi professassent les chrétiens leurs sujets; mais ceux qui se maintenaient dans la communion de Rome et de Constantinople leur étaient les plus suspects, comme les plus affectionnés aux empereurs avec qui ils se trouvaient perpétuellement en guerre. Ainsi, outre les Monothélites, tous les anciens hérétiques reprirent le dessus dans les terres de la domination mulsumane. Les Nestoriens se relevèrent en Syrie, les Jacobites ou Eutychiens en Egypte; et depuis cette triste époque, il n'est plus possible de trouver la suite des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem.

La conduite de l'empereur Constant attira de plus en plus sur l'empire les coups vengeurs de la divine justice. Ce jeune prince, naturellement impérieux

(1) Mart. ep. 5, p. 20.

et dur, porté sur le trône dès son enfance, n'avait jamais rencontré que des esclaves soumis à tous ses caprices. Il confondit avec ces ames viles le vicaire de Jesus-Christ, et prit pour un outrage l'opposition du saint pape Martin à un rescrit qui renversait les fondemens du christianisme (1). A force de mensonges, de déguisemens, de protestations parjures (manœuvres familières et faciles à la fourbe grecque), il trouva moyen d'enlever de Rome le successeur de Pierre, et de se le faire amener à Constantinople. Le pontife, alors travaillé d'une maladie fort aiguë, éprouva tout ce que ce contre-temps pouvait ajouter à la barbarie de ses ravisseurs, assurés qu'ils ne pouvaient mieux faire leur cour que par les excès de leur malignité. Durant tout le voyage, qui fut de quinze mois, y compris les longs séjours de l'équipage en divers endroits, le saint pape fut étroitement enfermé dans le vaisseau qui lui servait de prison, quand même on accordait le débarquement à tous les autres passagers comme un soulagement indispensable. Cependant il était cruellement tourmenté par la goutte, épuisé par un flux de ventre qui ne le quitta point, demi-nu et transi de froid, dépourvu généralement de toute chose, à l'exception d'un pot à boire, le seul effet qu'il eût eu la liberté d'emporter; et quand sur la route les évêques ou les fidèles fournissaient à ses besoins, aussitôt ses gardes pillaient tout en sa présence, l'accablaient d'injures, maltraitaient ses bienfaiteurs, et les menaçaient de l'indignation du prince (2).

Arrivé enfin à Constantinople, on le laissa au port, depuis le matin jusqu'à quatre heures du soir, étendu dans le navire sur un méchant grabat, en spectacle à toute la populace, en butte aux outrages des impies et des païens, qui faisaient la plus grande partie de cette troupe insolente. Quand le soleil fut couché, on tira le pape du vaisseau, on le monta sur un brancard, et on le transporta fort secrétement dans une prison: là, sans le laisser voir à personne, on le

(1) Ep. 15. (2) T. 6, Conc. p. 66.

fit languir pendant trois mois, depuis le 17 de Septembre jusqu'au 15 Décembre. Alors on le fit comparaître chez le grand sacellaire ou trésorier, en présence du sénat assemblé, où, sans nul égard à la dignité pontificale, ni à l'équité, tout en commençant son interrogatoire, on le traita comme un scélérat déjà convaincu. A l'imitation du pontife éternel arrêté par les scribes et les pharisiens, son digne vicaire ne répondit pas un mot à toutes les insultes. Il ne prit la parole que quand on fit entrer les témoins qu'on avait apostés, et qu'on se mit en devoir de les faire jurer sur les évangiles. Au nom de Dieu, s'écria-t-il alors (1), épargnez-leur ce crime, et faites de moi tout ce qu'il vous plaira. On le mena dans une place proche du palais, à dessein d'animer l'audace du peuple, qu'on pressa de lui dire anathème; mais la plupart pénétrés de respect pour sa dignité et sa sainteté, se retirèrent suffoqués de sanglots, et les yeux noyés de larmes. Les bourreaux lui arrachèrent son étole, le dépouillèrent du reste de ses vêtemens, à l'exception d'une simple tunique, qu'ils déchirèrent même des deux côtés depuis le haut jusqu'en bas. Cependant quelques courtisans adulateurs triomphaient lâchement de son humiliation, et lui disaient: Reconnais que Dieu t'a livré entre nos mains. L'empereur regardant des fenêtres de sa chambre, à travers les jalousies, se repaissait avec avidité de cette scène barbare, et goûtait toute la satisfaction d'un tyran. Pour lui plaire encore davantage, on mit un carcan de fer au cou du pontife, et on le traîna par toute la ville, précédé d'une épée qu'on portait devant lui pour marquer sa condamnation.

Etant arrivé au prétoire, il fut chargé de chaînes, et jeté dans une nouvelle prison, où on le poussa si brutalement, qu'il s'écorcha fortement les jambes, et ensanglanta tout l'escalier. En entrant dans le cachot, il tomba plusieurs fois de suite avec un tel épuisement, qu'il semblait prêt à rendre l'ame. On le plaça sur un banc, où on le laissa enchaîné comme

(1) Ibid. p. 68.

il était, presque nu, et mourant de froid ; car c'était le quinzième Décembre de l'année 654, où la rigueur de l'hiver fut extrême. Cependant le préfet de Constantinople, touché d'une pieuse compassion, lui envoya son maître d'hôtel avec quelques nourritures, et pour le consoler, il lui fit espérer qu'il ne mourrait pas : mais la consolation du saint pontife était tout au contraire dans l'espérance du martyre. Il resta dans ce cachot pendant plus de trois mois, sans que sa fermeté parût jamais se démentir. On le pressait de temps en temps de communiquer avec les novateurs de Constantinople. Il répondit invariablement : Faites de moi, sans tant de propos, ce que vous avez résolu, ou si vous l'aimez mieux, tentez, importunez-moi, usez de tous les piéges et de toutes les violences ; l'expérience ne servira qu'à faire mieux éclater la force que Dieu donne à ses serviteurs. Quand vous me feriez hacher par morceaux, comme vous m'en avez menacé, je ne communiquerai jamais avec les corrupteurs de votre église.

Dans ces conjonctures, le patriarche Paul étant tombé malade à mort, l'empereur l'alla voir, et croyant lui faire plaisir, il lui raconta de quelle manière le pape avait été traité (1). Paul poussa un profond soupir, et s'écria, en se tournant vers la muraille : Hélas! c'est ce qui va mettre le sceau à ma condamnation. Il mourut huit jours après ; et Pyrrhus rentra, non sans peine, dans le siége patriarcal l'année suivante : mais il jouit peu de temps du fruit de sa rechute ; il mourut lui-même moins de cinq mois après son rétablissement.

L'empereur n'osant condamner à mort le saint pape, il le relégua dans la Chersonnèse Taurique ; on lui laissa même la liberté de dire adieu à ceux qui lui étaient demeurés fidèles, et qui ne purent contenir leur douleur. Comme ils éclataient en gémissemens et en cris aigus, le généreux confesseur les regardant d'un visage serein, et même riant, frappa doucement celui qui se trouvait le plus proche, et lui dit : Tout

(1) Ibid.

ceci, mon frère, m'est souverainement avantageux; c'est pour moi le comble du bonheur: pourquoi me portez-vous envie, au lieu de prendre part à ma joie? Il ne laissa point de ressentir vivement la misère, et plus encore l'abandon où quelque temps après ses amis de Rome et les élèves de son église le laissèrent dans une terre inculte et barbare. J'espérais, écrivit-il à Constantinople (1), qu'on m'enverrait d'Italie quelque secours pour ma subsistance, dans un pays où nous ne pouvons absolument vivre sans cela, et où la famine est telle, qu'on y parle autant de pain qu'on y en voit peu. Qu'il ne m'arrive aucun soulagement, c'est une chose aussi étonnante qu'elle est certaine; mais j'en bénis le Seigneur, qui règle nos souffrances comme il lui plaît. J'admire le peu de sensibilité de mes amis, et plus encore la pusillanimité des Romains, à qui la crainte des hommes fait négliger à mon égard le commandement du Seigneur, et qui ne veulent pas seulement savoir si je respire encore. Si saint Pierre nourrit si bien les étrangers, que dirai-je de nous qui sommes ses serviteurs propres, qui l'avons du moins servi quelque peu, et qui nous trouvons dans une telle détresse? Je prie Dieu toutefois, par l'intercession du saint apôtre, de les conserver inébranlables dans la foi orthodoxe, principalement le pasteur qui les gouverne à présent (2), c'est-à-dire, Eugène qui n'avait été mis sur le saint siége, à l'enlèvement de Martin, que par l'ordre de l'empereur, mais que ce saint pape paraît avoir depuis avoué pour son vicaire. Cependant, ajoute-t-il, de quoi suis-je en peine? Le Dieu de miséricorde ne tardera point à terminer ma carrière.

Le pape Martin pouvait d'autant mieux réclamer la libéralité de l'église romaine, qu'il en avait dispensé les richesses avec plus de générosité. Comme on l'interrogeait de la part de l'empereur sur la réception de Pyrrhus de Constantinople réfugié à Rome, et qu'on lui demandoit d'où ce patriarche disgracié tirait alors sa subsistance: Sans doute, ré-

(1) Epist. 16. (2) Epist. 17.

pondit-il, du palais patriarcal de Rome. Mais encore, poursuivit l'officier de l'empereur, quel pain lui donnait-on ? Vous ne connaissez pas l'église romaine, répliqua Martin. Apprenez que quiconque y a recours, quelque misérable qu'il soit, on lui fournit tout abondamment. La charité de Pierre va jusqu'à la magnificence. On donnait à Pyrrhus du pain très-blanc, et des vins de diverses sortes, non-seulement à lui, mais à tous les gens de sa suite. Jugez de là comment on doit traiter un évêque.

Le saint pontife ne fut pas trompé dans son espérance ; il rendit saintement son ame à Dieu au bout de six mois d'exil, le 16 de Septembre 655. Il avait tenu le saint siége, à compter depuis son ordination jusqu'à sa mort, six ans deux mois et douze jours. Ainsi l'on ne peut compter à Eugène, qui mourut le premier Juin 657, que deux ans huit mois et vingt-quatre jours de gouvernement, d'abord comme vicaire général, puis comme pasteur en titre de l'église romaine. Saint Martin est honoré par l'église grecque en qualité de confesseur de la foi, et en qualité de martyr par l'église latine. Le pape Eugène n'est guère connu que par l'accord de ses légats à Constantinople avec les Monothélites, qu'on ne voit pas néanmoins qu'il ait approuvés. A Eugène succéda Vitalien, ordonné le dernier jour de Juillet, après que le siége eut vaqué deux mois.

L'abbé saint Maxime était, avec saint Martin pape, le plus puissant défenseur de la foi catholique contre l'hérésie renaissante des Eutychiens ; et il parut visiblement suscité de Dieu pour la combattre, tant par sa haute et magnanime vertu, que par la force et l'érudition de ses écrits, qui roulent presque tout entiers sur les erreurs de ce temps. L'année même de la mort du saint pape, il fut pris à son tour, et amené à Constantinople avec Anastase son disciple fidèle depuis trente-sept ans, et un autre Anastase qui avait été apocrisiaire de l'église romaine (1). Sitôt qu'ils furent arrivés, dix soldats, avec deux offi-

(1) Niceph. chron. act. Max. p. 29.

ciers, les tirèrent du vaisseau, les séparèrent les uns des autres, et les jettèrent déchaussés, et presque nus, en différentes prisons, sans respect ni pitié pour ce vénérable vieillard de 75 ans. On leur fit subir différens interrogatoires; on entra aussi souvent en conférence avec le savant abbé; on tenta par mille impostures de leur faire croire que leur constance n'était plus qu'une opiniâtreté démentie par toutes les églises. Les voies de la séduction et celles de la violence furent également inutiles. La défection même des légats du pape Eugène ne put faire douter le disciple Anastase de la fidélité de l'église romaine à soutenir invariablement les vérités définies par les pères et les conciles. Nonobstant les allégations de nos persécuteurs, écrivit-il de sa prison aux moines de Cagliari en Sardaigne (1), nous ne cessons de croire fermement, en vertu de la promesse faite à Pierre, que la semence de la piété demeurera au moins dans l'église romaine. On voit que la suite du discours, et les passages qu'il cite, se rapportent à l'église universelle, qu'il nomme centre de l'unité, toujours visible, toujours éclatant par la confession de la vraie foi, et auquel sera toujours attachée la multitude des évêques.

Maxime, de son côté, insistait fortement sur la condamnation des nouveautés profanes prononcée canoniquement au concile de Rome (2). On lui objecta que ce concile n'était pas légitime, parce qu'il avait été tenu sans ordre de l'empereur. Mais, reprit Maxime instruit parfaitement des lois et des usages de l'église, si ce sont les ordres de l'empereur qui confèrent aux conciles leur autorité, il faut donc recevoir ceux de Tyr, d'Antioche, de Séleucie, de Sirmich, et tant d'autres que les empereurs surpris par les Ariens ont fait tenir contre la doctrine de la consubstantialité; et long-temps après encore, on a dû révérer le brigandage d'Ephèse, où se déploya toute la fureur impie de Dioscore. On rejettera, par le même principe, le saint concile qui déposa Paul

(1) Ibid. p. 43. (2) T. 6, Conc. p. 472.

de

de Samosathes, et proscrivit l'impiété qui sapait les fondemens de la foi et des mœurs chrétiennes. Où sont les canons, ajouta-t-il, qui défendent d'approuver les conciles célébrés sans l'approbation de l'empereur, ou qui prescrivent de ne les assembler que par son ordre? On convint du principe, et sur bien d'autres articles, quelques-uns des grands les plus attachés en apparence aux prétentions de l'empereur, en sentirent toute l'injustice. Le saint, pénétrant ce qui se passait dans leurs ames, leur proposa d'engager Constant à imiter son aïeul, qui avait enfin désavoué sa fatale ecthèse. Ils réfléchirent quelque temps en silence, et en témoignant leur embarras par divers mouvemens de tête, et par leurs fréquens changemens d'attitude; après quoi ils s'écrièrent: Tout est plein de difficultés insurmontables. Ils ne purent toutefois se défendre des impressions de respect que leur inspirait le saint confesseur; en se séparant de lui, ils le saluèrent avec honnêteté.

Tout le fruit d'une confession si glorieuse fut l'exil du saint et de ses deux compagnons: iniquité qui fut suggérée à l'empereur par les ecclésiastiques infectés des opinions nouvelles, et effrayés de l'ascendant comme irrésistible d'un docteur vénérable que tous les catholiques regardaient comme leur père et leur guide. On conduisit les trois confesseurs, mais séparément, aux extrémités de la Thrace, dans les dernières places qu'y eussent les Romains, sur la frontière des Barbares, sans aucune provision pour leur subsistance, et presque sans habits: là, on fit de nouveau tenter Maxime par Théodose, évêque de Césarée en Bithynie, qui en fut chargé par l'empereur et par le patriarche Pierre, monothélite aussi-bien que Paul son prédécesseur; mais l'éloquence du saint docteur fit une impression plus admirable encore sur ce prélat tentateur, que sur les courtisans qui avaient été chargés de l'interrogatoire précédent (1). En premier lieu, il le réduisit à convenir que le type, destitué de toute autorité en ma-

(1) Ibid. n. 17.

tière de foi, n'était qu'un pur expédient de la politique, improuvé dès sa naissance par les orthodoxes, qui continuaient à le regarder comme l'instrument de la perte d'une infinité d'ames; il le convainquit ensuite, avec une érudition prodigieuse, qu'une multitude de passages prétendus des pères, dont le patriarche avait muni Théodose en faveur du monothélisme, n'était qu'un ouvrage de faussaires, extrait des hérétiques les plus décriés; il l'obligea même à reconnaître, en termes exprès, les deux opérations et les deux volontés de Jesus-Christ, aussi-bien que les deux natures. En un mot, Théodose intérieurement touché, et sensiblement attendri, prit part aux afflictions du saint, et lui donna quelque argent, avec deux habits, dont un autre évêque eut la bassesse de s'approprier une tunique: mais la conversion même de l'évêque Théodose, quoique confirmée par une sorte de serment, c'est-à-dire; par l'attouchement de la croix et de l'évangile, ne consistait qu'en de simples velléités qui ne purent tenir contre la crainte de la disgrace et l'espoir de la faveur.

On signifia néanmoins, de la part du prince, un nouvel ordre à Maxime, à l'effet de se rapprocher de la ville impériale, et de se loger au monastère de Rège, peu éloigné de Constantinople. Le rescrit portait, que Maxime serait traité avec ménagement et distinction, tant à cause de son âge et de ses infirmités, que pour le rang qu'il avait tenu à la cour. On ne laissa pas de lui prendre à Rège, outre l'argent et les habits qu'on lui avait donnés, tout le reste de ses pauvres meubles; et comme deux patrices survenus avec l'évêque Théodose, trouvèrent toujours dans le confesseur le même attachement à la vraie foi, ils s'emportèrent jusqu'à lui donner des coups de poing; ils lui arrachèrent la barbe, et le couvrirent de crachats depuis les pieds jusqu'à la tête (1). L'évêque de Rège accourut, et les empêcha de pousser plus loin la brutalité, en leur représentant que les affaires ecclésiastiques ne se traitaient pas de la sorte:

(1) N. 25.

mais ils continuèrent à charger le saint vieillard d'injures et de malédictions. Oui, dit Epiphane, le plus emporté de ces deux patrices, si j'en suis cru, tu seras mené par la ville ; on t'enchaînera au milieu de la place ; on fera venir les comédiens, les bouffons, les femmes publiques, avec la plus vile populace, pour te souffleter et te cracher au visage. Par la Trinité, reprit l'autre patrice nommé Troïle, pour peu de relâche que nous donnent les infidèles, nous t'associerons le pape qui s'en fait accroire, et tous les insolens discoureurs d'outre-mer, pour les traiter, chacun à son tour, comme Martin a été traité. C'est ainsi que l'envie et la présomption faisaient faire aux Grecs les premiers pas vers leur irrémédiable schisme, et qu'à proportion, comme en punition de leur excès, leurs plus belles provinces passaient sous le joug des Philistins de la loi nouvelle, c'est-à-dire, des Musulmans, moins ennemis que ces Romains dégénérés, du culte et du nom latin.

Sitôt qu'on eut fait récit à l'empereur de la persévérance du saint abbé, il le condamna à un second exil. Le confesseur fut dépouillé de nouveau, tout indigent qu'il était, et remis, avec ses deux compagnons, entre les mains des soldats, qui le menèrent à Sélymbrie; on eut même la malignité d'animer contre lui l'armée de cette frontière, parmi laquelle on répandit qu'il ne reconnaissait pas Marie pour mère de Dieu, et qu'il ne cessait de blasphémer contre elle. Toutefois le commandant, touché de la grâce céleste, envoya au devant de lui les chefs des bandes et les drapeaux, avec les prêtres et les diacres, qui suivaient les troupes chrétiennes pour y faire l'office en orient comme en occident. Saint Maxime se mit à genoux à leur rencontre. Ils s'y mirent de leur côté, et l'on pria quelques momens; après quoi on le fit asseoir avec de grandes démonstrations de respect (1). Alors quelqu'un de la troupe, moins pour se convaincre de la vérité que pour détruire l'imposture, lui dit d'un air et d'un ton fort

(1) N. 31.

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS
Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

respectueux : Mon père, on a voulu nous persuader que vous refusiez à la Vierge mère le nom de mère de Dieu ; c'est pourquoi nous vous conjurons de lever ce scandale. A ces mots, le saint se jette à terre, verse un torrent de larmes, se relève en gémissant, et tendant les bras vers le ciel, il dit d'une voix forte, quoiqu'entrecoupée de soupirs : Quiconque ne confesse pas que Notre-Dame la très-sainte Vierge est la mère du Dieu créateur du ciel et de la terre, qu'il soit anathème de par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, de par toutes les vertus célestes et tous les saints, à présent et dans les siècles des siècles. Les assistans s'écrièrent, en mêlant leurs larmes aux siennes : On vous tourmente étrangement, mon père ; Dieu soit votre soutien et votre couronne ! Ils continuèrent à s'entretenir avec lui de discours pieux. Les soldats accouraient de tous côtes, et la troupe grossissait à chaque instant ; mais quelques officiers ambitieux, dans la vue de plaire à la cour, le firent éloigner du camp de deux milles, puis emprisonner à Perbère.

Comme la timide politique ne se rassurait point encore, on le ramena derechef à Constantinople, ainsi que les deux Anastases, dans la résolution de les perdre sans ressource : mais on observa toutes les formes apparentes de la justice, et l'on procéda avec cette circonspection pharisaïque qui n'est jamais plus scrupuleuse que quand on la veut donner pour l'équité. On commença par les anathématiser dans un conciliabule, où l'on condamna également le pape saint Martin, saint Sophrone de Jérusalem, et tous leurs adhérens, c'est-à-dire, tous les orthodoxes. Après ce jugement prétendu canonique, le sénat, conjointement avec le concile, les condamna à être battus de nerfs de bœufs, à avoir la main droite coupée et la langue arrachée jusqu'à la racine, à être ignominieusement promenés par les douze quartiers de la ville, puis bannis et emprisonnés pour le reste de leurs jours ; ce qui s'exécuta avec une cruauté qui enchérit sur celle du jugement (1). On voulut

(1) N. 33.

encore une fois les dépouiller, et on ne leur trouva plus qu'un peu de fil et une aiguille, qu'on leur enleva. Le lieu de leur bannissement fut le pays sauvage des Lazes, près des cantonnemens meurtriers des Alains. Il fallut transporter dans un brancard d'osier, saint Maxime mourant, et qui mourut en effet, excédé de maux et de fatigues, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 13 Août 662. C'était le jour qu'il avait prédit comme le terme de ses souffrances, et c'est encore celui auquel l'église honore sa mémoire. Anastase son disciple était mort un mois plutôt. Anastase l'apocrisiaire, malgré ces tourmens excessifs, survécut quatre ans, pendant lesquels il employa tous ses momens de relâche à soutenir la vérité, dont il s'estimait heureux d'être la victime. Il écrivit pour cela d'une manière qui parut tenir du prodige, ayant attaché au bout du bras dont on lui avait coupé la main, deux petits bâtons qui serraient la plume.

L'année qui suivit la mort de saint Maxime, l'empereur Constant fit le voyage d'Italie, que son ressentiment lui avait fait résoudre. Il tenta de reprendre Bénévent sur les Lombards; mais il manqua son coup. Aussitôt après, il se rendit à Rome, où l'humiliation qu'il venait d'essuyer modéra sa vengeance. Il se contenta d'enlever, sous des prétextes spécieux, tout l'airain des églises, n'y ayant trouvé ni or, ni argent; il fit même le catholique zélé, assista au saint sacrifice dans l'église de Saint-Pierre, et y offrit un tapis d'or. Le pape Vitalien, successeur d'Eugène depuis le 30 Juillet 657, crut devoir, pour le bien de la religion, se contenter pour un temps de ces faibles marques de catholicité : mais l'empereur ne resta que douze jours à Rome; après quoi, n'osant retourner à Constantinople où il n'était guère moins haï, il passa dans la Sicile, et demeura quatre ans à Syracuse. Bourrelé par ses remords, il se trouva par-tout également malheureux. Un crime va rarement seul dans les personnes qui sont assurées de l'impunité. Constant s'étant fait un jouet de la vie des martyrs, ne respecta pas davantage les droits de

la nature. Après avoir forcé son frère Théodose à se faire diacre, il se prépara une source intarissable de tourmens en le faisant mourir. Chaque nuit il s'imaginait le voir dans les habits de son ordre, lui présenter un calice plein de sang, et lui dire : Bois, frère barbare. Enfin il fut assassiné dans le bain à Syracuse, le 15 Juillet 668 (1).

La foi prospérait au contraire dans la plupart des contrées ravies aux empereurs, chez ces peuples toujours appelés barbares par ceux qui conservaient en orient le vain nom de Romains. Parmi les Goths en Espagne, l'église de Tolède leur capitale, déclarée métropole de toute la province de Carthagène dès l'an 610, s'appliqua, pendant tout le septième siècle, à régler sa discipline d'une manière à pouvoir servir de modèle aux églises nombreuses de sa dépendance. On y tint jusqu'à dix-huit conciles, dont plusieurs nationaux, et dont les bornes de notre plan ne nous permettent de relever que les articles qui importent à l'intérêt général de l'église, aussi-bien qu'à cette nation particulière.

On voit dans le quatrième ce qu'on ne trouve nulle part ailleurs touchant les formes précises que l'on suivait dans la célébration des conciles, et qui ne pouvaient émaner que d'une ancienne tradition (2). Dès la pointe du jour, avant le lever du soleil, on faisait sortir tout le monde de l'église, que l'on fermait ensuite. Il était enjoint à tous les portiers de se tenir à la porte où devaient se présenter les évêques, qui entraient tous ensemble, et prenaient séance suivant le rang de leur ordination. Après les évêques, on appelait les prêtres ; puis les diacres, qu'on avait quelque raison de faire entrer. Les évêques étaient assis en rond, les prêtres assis derrière eux, et les diacres debout devant les évêques ; venaient ensuite les laïques, que les pères jugeaient à propos d'admettre. On faisait aussi entrer les notaires pour lire et pour écrire ce qu'il conviendrait. L'archidiacre avertissait aussitôt de prier : tous se prosternaient,

(1) Theoph. an. 27, p. 292. (2) T. 5, Conc. p. 1702.

un des plus anciens évêques demeurant levé pour réciter la prière à voix haute. On se relevait de même à la parole de l'archidiacre ; après quoi, tout le monde gardant un profond silence, un diacre en aube apportait au milieu de l'assemblée le livre des canons, puis le métropolitain faisait proposer les affaires, dont on expédiait toujours la première avant de passer à une autre. Si quelqu'un du dehors, ecclésiastique ou laïque, avait recours au concile, c'était par le moyen de l'archidiacre de la métropole qu'il se faisait annoncer. Aucun évêque ne devait sortir d'une assemblée avant la fin de la session, et ne quitter le lieu du concile que tout ne fût terminé, et qu'il n'eût souscrit.

On doit encore observer que ce quatrième concile de Tolède est le premier où l'on ait vu les évêques entrer dans le gouvernement temporel ; mais il faut se souvenir que le royaume des Goths était électif, et que les prélats, comme seigneurs notables, avaient droit à l'élection. Il paraît d'ailleurs que le but principal du roi Sisenand, qui procura la célébration de ce nombreux concile, fut d'établir solidement sa puissance, dans laquelle il avait été subrogé au roi Suintila solennellement déposé, et encore vivant. Tous ces décrets furent confirmés sous Cinthila, frère et successeur de Sisenand, dans le cinquième concile de Tolède, national comme le quatrième. On ajouta un canon pour empêcher que le roi régnant venant à mourir, sa postérité ne fût maltraitée par son successeur : triste monument, et de la faiblesse du gouvernement goth, et des inconvéniens qu'entraînait en général le système des rois électifs.

Dans le sixième concile, on fit encore de terribles défenses de conjurer contre le prince, et beaucoup de vœux pour sa conversion (1) : preuves nouvelles de la fragilité de sa puissance. On y ordonna de son consentement et de celui des grands, qu'aucun roi désormais ne monterait sur le trône, sans promettre

(1) T. 5, Conc. p. 1740.

de conserver la foi catholique. Au sujet de la pénitence publique, il est statué que ceux qui la quitteraient après l'avoir reçue, seraient arrêtés par l'évêque, et contraints à la faire dans des monastères. C'est le premier exemple de ces pénitences forcées. On trouve dans le septième concile de Tolède, l'origine des prêtres assistans établis pour suppléer au défaut du célébrant qui viendrait à tomber malade en consacrant les saints mystères : accidens communs alors, sur-tout les jours de jeûne, à cause de la longueur de la liturgie, et du grand âge de la plupart des évêques. On voit encore l'usage des visites épiscopales dans la défense faite aux évêques de se rendre à charge en séjournant plus d'un jour dans chaque église, d'en exiger plus de deux sous d'or, et d'aller à plus grand train que de cinquante chevaux, selon quelques exemplaires, et qu'il faut très-vraisemblablement réduire à cinq.

Les conciles huitième et neuvième furent tenus sous le roi Ricésuinte, à deux années de distance l'un de l'autre (1). On y voit tout le mauvais goût du temps dans le style si diffus et si figuré, qu'il est presque inintelligible. L'incontinence abolie avec peine parmi le clergé des Goths élevés dans l'arianisme, commençait à se rétablir dans ces mêmes églises, et déjà les sous-diacres en particulier prétendaient pouvoir se marier après leur ordination. C'est ce que réprime le huitième concile. Le neuvième règle la puissance de tester dans les évêques, qui ne la pourront exercer que dans le cas où ils auraient possédé des biens avant de parvenir à l'épiscopat, et seulement à proportion de ces propres. Il donne ou confirme aux fondateurs des églises et des monastères, le droit de présenter à l'évêque des prêtres pour les desservir, et sans qu'il puisse y en mettre d'autres à leur préjudice ; ce qui établit le droit de patronage. Le dixième concile de Tolède, tenu sous le même règne de Ricésuinte, nous apprend qu'il y avait encore dans l'église un état de

(1) T. 6, Conc. p. 45 et 394.

veuves consacrées à Dieu. On leur défend de quitter leur profession, sous peine d'être excommuniées et renfermées dans des monastères pour le reste de leurs jours. En signe de leur consécration, elles portaient sur la tête une espèce de manteau ou long voile, soit noir, soit violet, tel que l'avaient les vierges du temps de saint Jean Chrysostome.

L'Espagne était abondamment pourvue de prélats capables de faire fleurir cette discipline. On exalte sur-tout saint Eugène de Tolède, saint Ildefonse son successeur, et saint Fructueux de Bragance, tous trois portés, malgré eux, sur le siége épiscopal, de l'obscurité de la vie monastique d'où l'on tirait alors les plus grands évêques (1). Eugène eut autant d'autorité que de zèle, nonobstant le désavantage de sa figure et la faiblesse de sa complexion. Il s'est illustré par différens écrits en vers et en prose, mais spécialement par un traité de la Trinité qu'il crut encore nécessaire contre les restes de l'arianisme en Espagne. Les écrits de saint Ildefonse ne lui acquirent pas moins de réputation. Outre la suite du catalogue des hommes illustres, entrepris par saint Isidore, il laissa beaucoup d'autres ouvrages divisés en quatre parties, dont le traité de la virginité de la mère de Dieu fait beaucoup regretter la perte du reste.

Saint Fructueux, issu de la race royale, marqua dès sa première jeunesse un goût décidé pour les saintes douceurs de la retraite (2). Quand il se trouvait dans les belles terres de son père, il se montrait peu sensible aux charmes même du paysage, ou à l'abondance des productions, et ne cherchait que les réduits obscurs et abandonnés, comme plus propres au pieux recueillement des solitaires. Il ne se vit pas plutôt en possession de ses grands biens, qu'il surpassa la plupart même des zélateurs de la vie cénobitique, par le grand nombre de ses fondations. On compte jusqu'à sept monastères de son institution, et quelques-uns si nombreux, que le gouver-

(1) Ildef. de illustr. cap. ult. (2) Act. Bened. t. 2, p. 581.

neur de la province s'en plaignit au roi, dans la crainte qu'il ne restât plus personne pour les autres fonctions de l'état. Les familles entières, les pères avec leurs fils, les mères avec leurs filles, accouraient par troupes aux divers asiles de leur sexe. Aucun de ces exemples ne fit plus d'éclat que celui d'une fille de haute extraction, nommée Bénédicte, qui déjà promise en mariage à un des plus grands seigneurs, s'échappa si secrétement, qu'on n'eut connaissance de sa résolution que quand elle fut exécutée sans retour.

Fructueux voulut passer en orient pour se dérober lui-même aux distractions et aux grandeurs du siècle; mais le roi l'en empêcha. On le fit enfin évêque de Dume, puis de Brague qui n'en est qu'à trois milles, c'est-à-dire, selon toutes les apparences, que ces deux titres furent mis sur sa tête, comme sur celle de ses successeurs. Il ne cessa point dans l'épiscopat de pratiquer les exercices de la vie monastique, et ce fut à ce dessein qu'alors il fonda l'abbaye de Montel entre Dume et Brague. Nous avons la règle de ce saint presque toute semblable à celle de saint Benoît, et faite directement pour le monastère qu'il nomma Complut, comme étant dédié aux saints Just et Pasteur, martyrs de cette ville, dont il est néanmoins fort éloigné. On peut se convaincre de ce qui a été dit de l'émigration des familles entières vers les monastères de saint Ildefonse, par sa règle qui contient plusieurs observations de prudence, au regard des hommes, des femmes, et des enfans de tous les âges.

Nous avons vu que la discipline ecclésiastique et cénobitique florissait de même en France, et dans la Germanie toujours soumise aux princes français. Saint Eloi de Noyon, et tant d'autres dignes coopérateurs de son temps, avançaient dans leur carrière; mais le Seigneur avait préparé des ouvriers en état de perpétuer leurs grandes entreprises. De concert avec saint Ouen sur-tout, il avait porté le coup mortel à la simonie, monstre déchaîné lors de son avénement à l'épiscopat, et qui menaçait d'une ruine

entière le bercail de Jesus-Christ. Peu content de le voir flétri au troisième concile de Châlons, où il assista vers l'an 644, il en communiqua toute son horreur à la reine Batilde, devenue toute-puissante dans le royaume l'an 656, c'est-à-dire, depuis la mort de son mari Clovis II, qui ne laissait que des enfans en bas âge.

Les Français reconnurent son fils aîné Clotaire III, pour roi de Neustrie, de Bourgogne, puis d'Austrasie, et ils laissèrent le gouvernement de tous ces états à la reine mère, avec une déférence qui ne put avoir pour principe que ses qualités personnelles et ses vertus (1). Elle n'était entrée en France que sur le pied d'esclave, quoiqu'issue de la race royale des Anglais-Saxons. Vendue à Erchinoald, maire du palais, ce fut une fortune pour elle d'être admise au service de sa chambre, et un honneur de lui verser à boire. Bientôt Erchinoald, devenu veuf, voulut épouser sa captive; mais elle se cacha si bien, que toutes les recherches furent inutiles. Son inclination la portait à la retraite, et la Providence la voulait sur le trône. Le roi l'épousa enfin; mais elle parut moins une souveraine qu'une modeste religieuse. Elle révérait les évêques comme ses pères, chérissait les pauvres comme ses enfans, ne se consolait de son élévation que par les facilités qu'elle lui procurait de faire le bien. Quand elle se vit maîtresse absolue dans le royaume, elle s'appliqua principalement à en bannir la simonie, et à y faire cesser les exactions barbares qui réduisaient souvent les pères à vendre leurs enfans. Elle fonda Chelles et Corbie, deux monastères des plus renommés du monde chrétien. Enfin son second fils Childéric ayant été déclaré roi d'Austrasie, et Clotaire se trouvant en âge de gouverner le reste de ses états, elle se retira dans son monastère de Chelles: là, elle se fit simple religieuse, se soumit, comme la dernière des sœurs, à l'abbesse Bertille qu'elle avait tirée de l'abbaye de Jouare, servait à la cuisine, à tous les offices les

(1) Fredeg. Conc. 1, c. 93, etc. Vit. S. Batild. t. 2, Act. Bened.

plus abjects, et goûtait un bonheur infiniment plus pur et plus réel qu'elle n'en avait jamais ressenti au milieu des grandeurs et des hommages de la cour. Plus heureuse encore si les rois ses fils, peu dignes d'une mère si véritablement grande, et la femme forte de son temps, en abandonnant les rênes de l'empire aux maires du palais, et en ne laissant à leur postérité que le surnom de rois fainéans, n'eussent occasionné dans tous les ordres de l'état des mouvemens ruineux dont l'église ne ressentit que trop les funestes contre-coups!

Batilde gouvernait encore quand saint Eloi mourut l'an 659, à ce que l'on croit, le premier jour de Décembre où l'église honore sa mémoire. Sur la nouvelle de sa maladie, elle partit de Paris en diligence, avec ses enfans et une cour fort nombreuse (1). Elle n'arriva cependant que quelques heures après que le saint évêque eut rendu l'esprit. Inconsolable de n'avoir pu recueillir ses dernières paroles, elle se prosterna près du corps, et l'arrosa d'un torrent de larmes. Elle demanda qu'il fût transféré à son abbaye de Chelles; plusieurs seigneurs, de leur côté, le demandèrent pour la capitale, qu'ils trouvaient seule digne de posséder des reliques si précieuses; un troisième parti, et celui qui l'emporta, fut le peuple de Noyon, qui se montra prêt à tout tenter, et marqua tant d'attachement pour un pasteur, ou plutôt pour un père si chéri, qu'on craignit de pousser à bout des orphelins désespérés de leur perte.

Saint Ouen nous a conservé dans la vie de son ami, l'abrégé inestimable de la doctrine vraiment évangélique qu'Eloi avait annoncée de vive voix avec tant de persévérance et tant de succès. On y présente les principaux devoirs du chrétien dans un style simple, mais touchant, tendre et paternel, qui conserve toute l'empreinte du sentiment et de la franchise engageante de nos pères. Les homélies qui portent le nom de saint Eloi, et qui ne sont pas de la même authenticité que sa doctrine, ne laissent

(1) S. Aud. lib. II, vit. c. 33, etc.

pas de contenir de bons restes de la discipline primitive, et même des traits saillans de pathétisme que la saine éloquence ne dédaignera en aucun temps. On s'aperçoit qu'il avait beaucoup lu les sermons de saint Césaire d'Arles, composés en effet pour la commodité des évêques, et où leur simplicité modeste ne se faisait aucune peine de puiser. On vante aussi plusieurs monumens du premier art de saint Eloi, tels que les châsses de saint Germain de Paris, de sainte Geneviève, de saint Séverin, de saint Quentin en Vermandois; mais sur-tout de saint Denis, apôtre de la nation, et du grand saint Martin. C'est pourquoi la reine Batilde employa toute sa magnificence à décorer la sépulture d'un saint qui s'était empressé à rendre les mêmes honneurs à tant d'autres. Il avait fait un grand nombre de miracles pendant sa vie, et il n'en fit pas moins depuis sa mort.

Les asiles de la piété continuèrent à se multiplier sous la protection de la sainte reine. Vaningue, seigneur des plus illustres de la cour, où il jouissait de toute la confiance due à ses vertus, fonda dans son gouvernement du pays de Caux, le monastère de Fécamp, qui fut d'abord une communauté de filles (1). Ebroïn, bien différent de Vaningue, et qui se montrera bientôt le scélérat le plus odieux de son temps, homme sans principes et sans caractère, bizarre, emporté, mais intrigant et fourbe, sut à la mort d'Erchinoald se faire conférer la dignité de maire du palais. Ce méchant homme ne laissa pas de donner quelque chose à la dévotion du temps: il établit et rendit très-florissante, par les soins de saint Drausin, évêque de Soissons, l'abbaye de Notre-Dame de cette ville. Alors furent encore fondées la fameuse abbaye de Lobbes sur la Sambre, et trois autres moins considérables, par saint Landelin; celle d'Haumont, par un seigneur nommé Maldégar, qui s'y rendit moine; celle de Mons, qui a donné commencement à la ville de ce nom, par Valdetrude,

(1) Act. Bened. t. 2, passim.

femme de Maldégar et parente du roi ; celle de Maubeuge, par sa sœur sainte Aldegonde ; celle de Saint-Josse dans le Ponthieu, par saint Judoc, vulgairement Josse, frère de Judicael, roi de la petite Bretagne, qui se retirant lui-même dans la solitude, ne put engager Judoc à prendre la couronne ; celle de Saint-Fiacre, au diocèse de Meaux, par un saint hibernois de même nom, et une infinité d'autres qui rempliraient seules une vaste histoire. On vit une multitude de saints évêques quitter l'épiscopat, pour l'austère obscurité de la vie monastique. Tels furent saint Gombert, archevêque de Sens, qui du nom de sa patrie fonda l'abbaye de Senones dans les montagnes de Vosge ; saint Déodat de Nevers, fondateur de Saint-Dié ; saint Hidulfe, bavarois d'origine, qui d'abord fut disciple de l'abbé Déodat, devint son successeur, puis archevêque de Trèves, d'où il retourna au désert de Vosge, et fonda Moyen-Moutier ; saint Claude, archevêque de Besançon, qui retiré au monastère de Condat, rendit sa personne et sa retraite si célèbres, que son nom est devenu celui de l'abbaye, et l'abbaye ville épiscopale.

Ce haut crédit de la vie cénobitique lui acquit de rares priviléges. Lérins, Agaune, Luxeu, Saint-Denis, Saint-Germain de Paris, Saint-Martin de Tours, Saint-Médard de Soissons, Corbie et tant d'autres eurent part à ces immunités. Rois et grands, évêques, souverains pontifes, tous concouraient à l'envi à ce qu'ils n'envisageaient que comme un moyen propre à faire servir le Seigneur plus librement et plus parfaitement. Enfin ces exemptions prirent une face si imposante, qu'elles remplissent une partie de l'ouvrage alors réputé fort intéressant, et connu sous le titre des formules de Marculfe.

Le privilége de Saint-Denis, rapporté par ce moine érudit et contemporain, est d'une conformité parfaite avec l'original qu'en conserve l'abbaye, et qui est écrit en papier d'Egypte (1). Les caractères, l'orthographe, le style, tout prouve également l'au-

(1) Mabil. Dipl. l. 1, tit. 6, n. 7.

thenticité de cette pièce, et la barbarie du siècle. Le roi Clovis II y déclare que Landri, évêque de Paris, a accordé un privilége à ce monastère, afin que les moines y prient plus en repos; qu'il défend en conséquence qu'aucun évêque ni autre personne puisse rien diminuer des terres ou serfs du monastère, même à titre d'échange, sans le consentement de la communauté, et la permission du roi, ni enlever les calices, les croix, les ornemens d'autel, les livres, et les autres meubles, ou les emporter à la ville, à la charge que la psalmodie perpétuelle y sera célébrée jour et nuit, comme elle y a été instituée du temps du roi Dagobert, et comme elle se fait à Saint-Maurice d'Agaune. Ce privilége est souscrit par le roi, par son référendaire ou chancelier, et par vingt-quatre évêques assemblés pour cela en concile.

Marculfe rapporte un privilége encore plus étendu (1). Il est accordé à un monastère par l'évêque diocésain, qui promet de donner les ordres aux sujets que l'abbé et la communauté lui présenteront, afin d'en exercer les fonctions dans le monastère. Il promet encore d'y bénir un autel, d'envoyer tous les ans le saint chrême aux moines, s'ils le demandent, et de leur donner pour abbé celui qu'ils auront choisi, le tout gratuitement. L'évêque, les archidiacres, ni les autres administrateurs de l'église, n'auront aucun autre pouvoir sur le monastère, sur les biens qui lui appartiennent, meubles ou immeubles, ni sur les offrandes de l'autel. L'évêque n'entrera dans le monastère qu'à la demande de l'abbé et des moines, pour l'oraison seulement, et après les saints mystères, il se retirera, de peur de troubler la communauté. Les moines, suivant la règle, seront corrigés par l'abbé seul, s'il le peut faire, et l'évêque l'appuyera seulement au besoin. On doit observer ici que ces priviléges tendaient moins à exempter les moines de la juridiction épiscopale, qu'à les soustraire à l'inexpérience de quelques évêques peu versés dans la con-

(1) Formul. 1.

naissance des voies intérieures, et si l'on veut, au danger de suivre les maximes et les exemples des prélats vicieux qui commençaient à n'être plus si rares dans l'église. Telle est toutefois l'origine des exemptions en général. On voit même dans la vie de saint Bertulfe, abbé de Bobio, un privilége qu'il obtint du pape Honorius, afin que nul évêque n'entreprît d'exercer aucune domination sur ce monastère.

On ne peut manquer d'entendre avec intérêt ce que dit encore Marculfe touchant les ordinations ou élections d'évêques (1). Il nous apprend qu'on dressait pour cela trois actes différens: les deux premiers, pour signifier le vœu ou la présentation du roi, de l'avis et par le moyen des évêques; le troisième, pour déclarer l'acceptation et le consentement du peuple. Il est vrai que le roi exprimait son désir par le terme d'ordre ou précepte; et les désirs de ces princes établis par droit de conquête, et jaloux d'exercer un gouvernement tout militaire, n'équivalaient que trop souvent en effet à un commandement absolu. Mais, d'un autre côté, il nous reste de ces temps-là une multitude de décrets rendus en concile, et confirmés par les ordonnances des rois, en faveur des élections dont ils constatent la liberté habituelle.

Saint Léger d'Autun fut un des prélats qui soutint avec le plus de succès les droits et la gloire de l'église (2). Il réunissait dans sa personne toutes les qualités propres à y réussir, parmi lesquelles on compte en premier lieu sa sagesse à ménager entre le sacerdoce et l'empire cette bonne intelligence dont les prélats les plus vertueux et les plus instruits ont le mieux conçu l'importance dans tous les âges. Il était de la première noblesse du royaume, naturalisé aux usages du grand monde et de la cour où ses parens l'avaient mis dès son enfance; d'ailleurs grand et bien fait, discret, éloquent, mais sur-tout d'une modestie et d'une douceur de mœurs qui captivaient l'amitié de tous ceux qui entraient dans sa société. La pureté de ses mœurs, sa piété, sa maturité, égalaient

(1) Lib. 1, c. 3, 6 et 7. (2) Leodeg. Vit. t. 2, Act. Bened. p. 681, etc.

ses

ses qualités naturelles; et ces fruits de bénédiction furent si précoces, qu'à peine eut-il passé l'âge de vingt ans, que son oncle Didon, évêque de Poitiers, qui l'avait instruit dans les lettres, lui commit le premier soin de toutes les affaires de son diocèse, à la grande satisfaction et à l'édification de tout le monde. Léger s'y fit tant d'honneur, que bientôt après on lui donna le gouvernement de l'abbaye de Saint-Maixent. Le siége épiscopal d'Autun étant encore venu à vaquer, et la cupidité effrénée des prétendans, portée jusqu'au meurtre, ayant causé autant de désordre que de scandale, on ne trouva personne plus capable que Léger d'éteindre la division, et de consoler cette église, qui en effet récupéra bientôt toute la splendeur qu'elle avait eue sous ses plus illustres prélats.

Il la gouvernait dans la paix la plus profonde, quand les troubles de l'état le jettèrent dans des embarras qui ne finirent plus, et qui, après mille tourmens, lui procurèrent une mort appelée justement martyre, puisqu'elle eut pour principe l'une des vertus les plus indispensables, c'est-à-dire, la fidélité à son prince. Après la mort du jeune roi Clotaire III, arrivée en 670, son frère Childéric II, qui régnait déjà en Austrasie, fut reconnu par tous les grands pour seul roi de France. Thierri, le second de ses frères, déjà porté par Ebroïn sur le trône de Neustrie et de Bourgogne, et devenu aussitôt après généralement odieux par la tyrannie de ce maire avare et cruel, fut rasé et renfermé dans le monastère de Saint-Denis. On eût fait mourir Ebroïn, sans la puissante médiation de saint Léger, qui ne se souvint plus de l'inimitié déclarée qu'il ne s'était attirée de la part de ce méchant homme qu'en blâmant ses injustices. On lui accorda la vie. Il se fit tondre, et alla se rendre moine à Luxeu. Trois ans après, saint Léger ayant perdu les bonnes grâces du roi Childéric qu'il avoit si bien servi, et s'étant réfugié dans la même abbaye qu'Ebroïn, ils y vécurent ensemble comme s'ils n'avaient jamais rien eu à démêler. Le jeune roi, en démentant les bonnes espérances qu'il

ne cessa de donner tandis qu'il écouta Léger, et en s'abandonnant aux conseils de quelques adulateurs jaloux, s'était insensiblement aigri contre le saint évêque, qui ne cessait de le rappeler à la vertu.

Cette haine sombre et long-temps couverte éclata d'une manière assez favorable à l'honneur du monarque, dans un différent qui survint entre Léger et Préjet de Clermont, doués l'un et l'autre des vertus qui font les saints, et qui n'empêchent pas toujours la diversité de sentimens et de prétentions. Childéric périt l'an 674, peu après avoir donné gain de cause à l'évêque de Clermont, qui dans les troubles occasionnés par l'assassinat de ce prince, obtint, avec saint Amarin abbé, une mort qui est qualifiée de martyre par les auteurs du temps, comme ayant été endurée patiemment pour la justice. Il est plus connu sous le nom de saint Prix.

Saint Lambert, évêque de Maestricht, eut aussi beaucoup à souffrir de cette révolution (1). Comme il avait eu grand crédit auprès du roi Childéric, on le chassa de son siége après la mort de ce prince. Il se retira au monastère de Stavelo, où il s'assujettit, comme le dernier des frères, à toutes les observances monastiques.

Pour saint Léger, il fut rétabli avec honneur dans son église d'Autun : mais Ebroïn sortit en même temps de Luxeu, sans quitter encore l'habit de moine, et se rencontra même sur la route avec le saint évêque. Sa haine opiniâtre et dissimulée subsistait toute entière, malgré ses malheurs propres et les procédés généreux de son bienfaiteur. Il eût dès-lors exécuté ses desseins perfides, s'il n'en eût été empêché par saint Genès, archevêque de Lyon, qui survint à propos avec une troupe de gens armés. On voit ici que les meilleurs évêques ne prenaient pas seulement part aux affaires publiques, mais que dans les temps d'hostilité, ils levaient des troupes, et marchaient à leur tête comme les autres seigneurs. Il convint à Ebroïn de dissimuler encore, et d'atten-

(1) Tom. 3, Act. Ben. p. 691, etc.

dre des conjonctures plus favorables à sa vengeance. Ce furieux fut enfin poussé à bout par l'élévation de Leudésie, fils du maire Erchinoald, à la dignité qu'avait sagement occupée son père.

Le roi Thierri était sorti de Saint-Denis, et remonté sur le trône de Neustrie à la nouvelle de la mort de Childéric, tandis qu'en Austrasie on rappelait Sigebert, fils de Dagobert, et réfugié en Irlande. Saint Léger qui ne voyait dans les princes établis de Dieu, que la puissance de Dieu même, eut pour Thierri la fidélité qu'il avait inviolablement gardée jusqu'à la mort à Childéric son frère. On ne pouvait être en commerce avec Léger, sans lui accorder une entière confiance. Ce fut par ses conseils que le nouveau monarque fit Leudésie maire de son palais; et le cruel Ebroïn n'en fut que trop instruit. Alors il leva le masque, et montra par quel principe il avait paru attaché à Thierri même. Il quitte l'habit de moine, reprend sa femme, amasse des troupes, marche contre le prince, et fait paraître un fils supposé de Clotaire III, comme pour le couronner. Chemin faisant, il fit massacrer Leudésie dans une conférence. Son rival abattu, il n'eut rien de plus pressé que la perte de celui qui le lui avait fait; et contraint de tourner lui-même vers la Neustrie, il commit le soin de sa vengeance à Vaimer, duc de Champagne. Le peuple d'Autun qui aimait tendrement son pasteur, était tout prêt à faire la plus vigoureuse défense; mais le saint, assuré qu'on n'en voulait qu'à lui, et ne se retraçant qu'avec horreur les extrémités auxquelles il exposait les citoyens qu'il regardait comme ses enfans, prit secrétement ses mesures, épia les momens, et se livra lui-même.

On lui arracha aussitôt les yeux; ce qu'il souffrit avec une fermeté inébranlable, sans s'être laissé lier les mains, sans pousser le moindre soupir, sans proférer une parole, ni faire un mouvement qui pût gêner ses bourreaux. Vaimer, content de sa proie, l'emmena en Champagne avec l'argent de l'église d'Autun, et quelques contributions de la ville. Ebroïn avait enjoint de tenir Léger dans le

fond d'un bois, de l'y laisser mourir de faim, et de faire ensuite courir le bruit qu'il s'était noyé. En effet, le saint évêque souffrit long-temps la faim : mais les cœurs les plus durs se défendaient avec peine des sentimens qu'il inspirait. Le duc, touché de compassion, le fit ramener chez lui ; il fut même si attendri par ses discours, qu'il lui remit l'argent de l'église d'Autun ; et cette ame généreuse, au sein même de l'indigence, renvoya ces sommes à son peuple, pour être distribuées aux pauvres.

Ebroïn cependant abandonna son fantôme de roi, pour se concilier, ou plutôt pour asservir Thierri, en recouvrant, avec la charge de maire, la souveraine puissance sur toute la Neustrie et la Bourgogne. Il fit amener en présence du prince et des seigneurs, et Léger, et Gairin son frère, les chargea d'outrages, et ne rougit pas de leur imputer la mort du roi Childéric. Gairin fut aussitôt enlevé, attaché à un poteau, et lapidé. Les lois gênent étrangement ceux qui les méprisent le plus. Le furieux Ebroïn n'osa faire encore mourir le saint évêque, parce qu'il n'avait pas été déposé ; mais il le fit jeter et traîner dans une pièce d'eau où il y avait des pierres aiguës et tranchantes qui lui déchirèrent jusqu'à la plante des pieds. Outre les yeux qu'on lui avait arrachés, on lui coupa la langue et les lèvres ; ce qui ne l'empêcha point de parler depuis d'une manière qui passa pour miraculeuse. Il guérit même parfaitement de ses blessures à Fécamp où le conduisait le comte Vaningue à qui on l'avait donné en garde, et qui, loin d'applaudir à ses persécuteurs, l'honora comme un martyr, et le fit très-bien traiter dans ce riche monastère de sa fondation.

Au bout des deux ans que le saint y passa, Ebroïn le fit ramener au palais pour être déposé par les évêques, qui s'y rendirent en foule. Dans cette multitude empressée, il ne manqua point d'en trouver d'aussi complaisans qu'il lui en fallait. Après qu'ils eurent déchiré de haut en bas la tunique de Léger, en signe de déposition, suivant l'usage, on le remit à Chrodébert, comte du palais, avec ordre

de le faire mourir ; mais l'odieux Ebroïn lui enviant la gloire même d'être honoré comme un martyr, ordonna de chercher un puits ou un précipice au fond de quelque lieu sauvage, pour y jeter son corps. Chrodébert ne put se résoudre à le voir mourir, et se retira après en avoir laissé la charge à quatre de ses domestiques. La femme du comte, réduite au désespoir, ne s'exprimait que par des torrens de larmes, de profonds gémissemens, et tant de signes d'une douleur excessive, que le saint se vit obligé lui-même à la consoler. Des quatre exécuteurs qui le menèrent dans la forêt Iveline, appelée depuis de son nom, trois se jettèrent à ses pieds en lui demandant pardon; mais le quatrième lui trancha brusquement la tête, sans se mettre en peine des précautions ordonnées par le tyran contre la gloire du saint martyr. On dit que le meurtrier, saisi peu après du démon, se jeta dans un feu, où il périt.

La femme du comte Chrodébert fit enterrer honorablement le corps du saint prélat, et il se fit tant de miracles à son tombeau, qu'il y en eut peu en France d'aussi renommés. On regarda comme un châtiment céleste, l'assassinat d'Ebroïn, arrivé trois ans après, un dimanche avant le jour, comme il allait à matines. Les grands les plus occupés et les moins pieux ne se dispensaient pas encore des offices publics, même de la nuit. Le duc Vaimer avait été puni auparavant par Ebroïn même, qui par une sacrilége et lâche politique, le fit d'abord évêque de Troyes pour l'éloigner des affaires, puis le condamna à être pendu après avoir enduré la torture.

En Angleterre, les saints se multipliaient jusque sur le trône (1). Nous avons vu la sainte mort des rois Osuin et Osuald, qui sont honorés d'un culte public. Le saint archevêque de Cantorbéry, Honorius, fut jugé digne des mêmes hommages. *Deus-Dedit*, son digne successeur, fait en un sens plus d'honneur encore à ces barbares humanisés par le christianisme, en ce qu'il était de la nation des Saxons

(1) Bed. III, Hist.

occidentaux, au lieu que les cinq archevêques ses prédécesseurs avaient pris naissance dans une terre moins dépravée, et très-vraisemblablement en Italie. Osui avait commencé son règne par un crime ; mais il s'efforça de réparer par ses travaux pour la propagation de la foi, et par beaucoup d'autres bonnes œuvres, la douleur qu'il avait causée à l'église, en faisant tuer par trahison le saint roi Osuin. Le fils du roi des Merciens, nommé Penda comme son père, ayant demandé en mariage la fille d'Osui, elle ne lui fut accordée qu'à condition qu'il se ferait chrétien. Alors il déclara qu'il en avait déjà pris la résolution, indépendamment de son amour pour la princesse. C'était Alfrid, fils du même roi Osui, qui ayant épousé la sœur de Penda, en avait pris occasion de faire connaître à ce jeune prince son beau-frère, la vérité et le bonheur du christianisme. Le jeune Penda, établi par son père gouverneur du pays de Middelangle, c'est-à-dire, des Anglais du milieu des terres, en devint aussitôt l'apôtre : il fit venir du Northumbre et de l'Hibernie des missionnaires expérimentés, qui, sous sa protection, convertirent une infinité de personnes tant des grands que du peuple. Ce qu'il y a de moins concevable quand on ne pense pas que le Seigneur tourne le cœur des rois comme il lui plaît, c'est que le vieux Penda, si furieux autrefois contre le nom chrétien, n'empêcha plus alors les progrès de l'évangile, même chez les Merciens, où il s'étendit du Middelangle.

Toutefois son ambition et sa haine enracinée contre les Northumbres, le portèrent aux derniers excès à l'égard de leur roi Osui, malgré tant d'alliances réciproques. Osui tenta, mais en vain, tous les moyens d'obtenir la paix. Réduit a la nécessité désespérante de soutenir la guerre contre un prince qui, au rapport des historiens, avait des troupes trente fois plus nombreuses que les siennes, il fit vœu de consacrer sa fille à Dieu, et de donner douze terres pour des fondations de piété. Il marcha aussitôt après contre ses innombrables ennemis, et remporta une victoire complète. Penda fut du nombre des morts: le royaume

des Merciens, qui déjà comptait le Northumbre entre ses provinces, passa au contraire sous la domination d'Osui. Il accomplit religieusement ses promesses; et telle fut l'origine du monastère de Stréneshal. Il fit plus, il ne se donna ni repos, ni relâche, qu'il n'eût fait chrétiens ses nouveaux sujets.

Les fruits de son zèle s'étendirent jusque chez les Saxons orientaux, dont Londres était la capitale, et qui étaient retournés à l'idolâtrie après avoir reçu la foi de saint Mellit leur premier évêque. Osui était ami de leur roi Sigebert, auquel il fit connaître sans peine l'impuissance des dieux faits de main d'homme, et qu'il fit baptiser dans son palais près du grand mur qui séparait l'Angleterre des peuples sauvages de l'Ecosse; ensuite il lui procura des ouvriers évangéliques, entre lesquels le saint prêtre Adde, tiré du Middelangle, fut ordonné pour le pays d'Essex, c'est-à-dire, évêque de Londres. Il ne laissait pas de retourner quelquefois dans le Northumbre sa patrie, pour y nourrir la foi et la piété des fidèles. Il y fonda le monastère de Legtinston, par la libéralité d'un fils de saint Osuald, nommé Edilvar, et reconnu roi dans la province de Déire. Il lui donna pour abbé son frère saint Céadda, depuis évêque des Merciens, et le soumit à la règle de Lindisfarne, qui nous apprend la manière de jeûner de ces solitaires. Selon l'esprit de la mortification chrétienne, ils usaient, sans difficulté, d'œufs et de laitage, comme d'alimens vils et communs dans le pays.

Il ne manquait plus à ces généreux chrétiens, soit de Bretagne, soit d'Irlande, que de renoncer à la singularité de quelques usages, sur-tout par rapport à la Pâque. Si ces observances avaient paru tolérables jusque là, elles commençaient à prendre un air de schisme à raison de l'opiniâtreté de ceux qui les retenaient, nonobstant l'uniformité qui était enfin rétablie solidement dans tout le reste de l'église. La pratique de ces insulaires se trouvait même différente de celle des anciens Asiatiques et de saint Jean l'évangéliste, qu'ils alléguaient principalement en leur faveur, puisqu'ils ne commençaient pas la fête

le soir de la quatorzième lune du premier mois; quelque jour de la semaine qu'il pût être, mais qu'ils choisissaient toujours un dimanche, dont la veille tombait souvent au soir de la treizième lune. Ils étaient d'ailleurs divisés entr'eux, et jusque dans la même église, les uns solennisant le grand jour de Pâques, quand les autres n'en etaient encore qu'au dimanche des Rameaux; ce qui ne présentait plus que le ridicule et l'obstination bizarre de l'esprit de parti et de scission.

Saint Vilfrid, né breton, élevé même au monastère de Lindisfarne, sous la discipline des Irlandais, en sentit cependant l'abus, ou du moins l'imperfection (1). Il passa dans les Gaules pour visiter les plus célèbres monastères, et apprendre les bonnes observances dans ces véritables asiles de la science et de la vertu. Il eut ensuite la dévotion d'aller au tombeau des saints apôtres, où il espérait obtenir une pleine rémission de ses péchés, et puiser abondamment dans les trésors de la divine miséricorde. Ce fut un des premiers Anglais qui accrédita ce pélerinage parmi les gens de sa nation, et leur traça le chemin de Rome, qu'ils suivirent depuis en si grand nombre. Vilfrid, en passant par Lyon, contracta une étroite amitié avec le saint archevêque Delphin, autrement nommé Hannemond, qui fut tué quelque temps après par ordre d'Ebroïn, et qui est honoré, comme martyr, sous le nom de saint Chaumont. A Rome, il fit connaissance avec l'archidiacre Boniface, l'un des plus doctes Romains, et qui se fit un plaisir de l'instruire à fond de la discipline qu'il venait étudier si loin. Enfin après avoir acquis, tant à son terme que sur sa route, les lumières dont il devait faire usage, il revint en son pays comme le prince Alfrid, fils du roi Osui, commençait à régner avec son père. Le jeune roi le reçut comme un ange venu du ciel, sur ce qu'on le lui dit instruit dans la doctrine de l'église de Saint-Pierre. Ce prince observait déjà lui-même l'usage romain de la Pâque: il enga-

(1) Bed. v, Hist. c. 20.

gea le roi son père, de concert avec saint Vilfrid, à ménager une conférence pour terminer tout différent à cet égard.

Le monastère royal de Stréneshal, qui, sous le sage gouvernement de sa première abbesse sainte Hilde, avait la régularité et la renommée ordinaire aux institutions récentes, fut marqué pour le lieu de l'assemblée, et les docteurs de tous les partis s'y rendirent avec empressement, et en très-grand nombre (1). On examina l'affaire avec une extrême circonspection, accordée aux vertus et à la qualité des opposans, beaucoup plus qu'à la force de leurs raisons. Vilfrid négligeant les subtilités hibernoises, et s'attachant aux faits et aux moyens de la tradition, allégua l'unanimité qui avait enfin prévalu dans l'Asie et l'orient, aussi-bien que dans la Grèce, l'Afrique, et toutes les contrées occidentales. Il prouva savamment que si saint Jean et les autres apôtres en orient avaient observé le jour de la Pâque à la manière des juifs, c'est qu'ils ne jugeaient pas convenable de rejeter tout d'un coup la loi mosaïque instituée par Dieu même; que par la même raison, ils l'avaient suivie en bien d'autres points; mais que le prince des apôtres prêchant à Rome, avait été inspiré d'honorer le jour de la résurrection du Seigneur, en fixant la première fête des chrétiens au dimanche qui suivait de plus près la quatorzième lune; d'où il était arrivé qu'on avait insensiblement aboli par-tout les observances judaïques en cette matière comme en toutes les autres. Les Hibernois faisant beaucoup valoir l'autorité de saint Colomban, si constamment opposé à l'usage des Gaulois et des Romains tout ensemble: Quelque saint que fût Colomban, répliqua Vilfrid, peut-on le préférer au prince des apôtres, à qui le Seigneur a remis les clefs du royaume des cieux, et parlé en ces termes: Tu es Pierre, et sur cette pierre j'établirai si solidement mon église, que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle?

(1) Bed. III, Hist. c. 25.

Le roi frappé de ces mots de l'évangile, dit à Colman, évêque de Lindisfarne, et l'un des plus pointilleux opposans: Est-il vrai, Colman, que le Sauveur ait ainsi parlé à Pierre? Oui, seigneur, répondit Colman. Et pouvez-vous montrer, poursuivit le prince, que votre Colomban ait reçu une pareille puissance? Non, dit Colman. Eh bien, conclut Osui, j'obéirai aux ordres de saint Pierre; je ne veux point offenser ce portier du ciel, de peur que quand je me présenterai à la porte du royaume céleste, il ne refuse de me l'ouvrir. Ce discours du roi fit une vive impression sur tous les assistans, qui se rangèrent, sans plus tarder, à la commune observance de l'église.

Après cette heureuse conférence, où Vilfrid eut la meilleure part, âgé tout au plus de trente ans, il fut ordonné évêque des Northumbres, c'est-à-dire, archevêque d'Yorck. La métropole de Cantorbéry étant venue à vaquer vers le même temps, Ecbert, roi de Kent, voulut avoir un archevêque des mains du pape Vitalien, qui avait succédé à Eugène le 30 Juillet 657. Le pontife lui envoya un saint et savant moine nommé Théodore, généralement estimé à Rome, où il était venu d'orient (1). Théodore arriva en Angleterre avec un Anglais de qualité appelé Biscop, et surnommé Benoît, ami et compatriote de saint Vilfrid, avec qui il avait entrepris, en premier lieu, le voyage de Rome, qu'il fit jusqu'à cinq fois. On établit d'abord Benoît abbé de Saint-Pierre de Cantorbéry. Ayant reçu dans la suite du roi Ecfrid, l'un des fils et des successeurs du pieux Osui, une terre de soixante-dix familles, c'est-à-dire, d'autant de charrues, pour fonder un monastère, il bâtit celui de Viremont à l'embouchure de la rivière de Vire, d'où il tire son nom. Il y exposa au culte public beaucoup de reliques et de saintes images qu'il avait apportées de Rome, y amassa une nombreuse bibliothèque, et y finit saintement ses jours. Il est honoré sous le nom de saint Benoît Biscop. Par la libéralité du même roi Ecfrid, il bâtit encore sur

(1) Bed. IV, Hist. c. 1.

un fonds de quatre charrues, le monastère de Jarou, à deux lieues de Viremont. Ces deux monastères, celui-ci sous le titre de Saint-Pierre, et Jarou sous le titre de Saint-Paul, étaient tellement unis, qu'ils ne formaient qu'une communauté répartie en deux habitations différentes.

Saint Théodore (car ses grandes actions lui ont aussi obtenu ce titre) n'eut pas plutôt pris possession de son siége, qu'il remplit parfaitement les vues religieuses du pape et du roi. Il parcourut toutes les habitations des Anglais, n'établit pas seulement les usages extérieurs de l'église catholique, mais fit refleurir par-tout les vertus, la ferveur, l'amour des sciences et des bonnes lettres. On lui attribue l'institution de l'école fameuse de Cantorbéry, d'où sortirent tant de grands personnages. Là, on enseignait, avec l'écriture sainte et toutes les sciences ecclésiastiques, l'éloquence, la poésie, l'astronomie, l'arithmétique, au moins celle qui était relative au calcul de la Pâque; enfin, la musique ou le chant romain, connaissances fort relevées pour le temps et pour la portée de ces nations. Les langues savantes étaient si bien cultivées, que le grec et le latin devinrent aussi familiers que la langue maternelle. Les lumières et les bons maîtres passèrent de là dans toutes les églises d'Angleterre. Saint Théodore n'avait pas moins d'attention à maintenir la dignité de son siége, à le faire jouir de tous les droits de primatie; et ce fut le premier archevêque à qui l'église anglicane se soumit sans exception. Tout concourait à la splendeur ecclésiastique et politique de la Grande-Bretagne, qui s'applaudit alors de n'avoir point encore vu de temps si heureux depuis l'entrée des Anglais. Leurs rois étaient si braves, qu'ils faisaient trembler tous les barbares; et si chrétiens, qu'ils ne semblaient porter le glaive que pour exterminer l'impiété, et conduire sûrement les peuples au royaume éternel.

Après la mort des rois Ecbert et Osui, dans le cours de l'année 673, la première du règne de Lotaire, frère et successeur d'Ecbert au trône de Kent,

et la troisième d'Ecfrid, fils d'Osui, dans le royaume de Northumbre, le saint primat voulut imprimer à ses règlemens le sceau respectable de l'autorité des conciles, selon l'usage de l'église. Dans le concile qui se tint en premier lieu à Herford, on ne fit point de nouveaux canons, mais un extrait pratique des anciens (1); abrégé net et précis qui nous peint, et la docile simplicité de ce bon peuple, et la sagesse de l'archevêque à écarter jusqu'aux moindres nuages de l'indécision et de la contention. Il était conçu en ces termes : Nous observerons la Pâque le même jour, savoir, le dimanche qui suit le quatorzième de la lune du premier mois. Les évêques n'entreprendront point sur les diocèses l'un de l'autre; ils garderont le rang de leur ordination. On en augmentera le nombre à mesure que celui des fidèles croîtra. On tiendra le concile, chaque année, le premier jour d'Août. Les clercs ne seront point vagabonds, et on ne les recevra nulle part, sans les lettres de recommandation de leur évêque. Les évêques et les clercs étrangers ne feront aucune fonction, sans l'aveu de l'évêque diocésain. Les évêques ne troubleront point le repos des monastères, et ne leur ôteront rien de leurs biens. Les moines ne passeront point d'un monastère à l'autre, sans la permission de leur abbé. On ne contractera que des mariages légitimes : il ne sera permis de quitter sa femme que pour cause d'adultère; et en ce cas, le vrai chrétien n'en saurait épouser une autre.

Ainsi le christianisme prenait-il une stabilité et un appareil respectable au delà des mers, et jusqu'aux extrémités les plus occidentales de l'Europe, tandis que les armes des Musulmans étendaient leur stupide islamisme bien avant dans la Haute-Asie, et dans la meilleure partie de l'empire d'orient. Dès la trente-cinquième année de l'hégire, 657 de Jesus-Christ, à la mort d'Othman leur troisième calife, cette formidable puissance comprenait déjà l'Arabie entière, la Perse, la Chaldée ou Mésopotamie, la Syrie, la

(1) T. 6, Conc. p. 537.

Palestine, l'Egypte, et une grande partie de l'Afrique. Ces vastes contrées avaient été prises, ou sur les Romains, ou sur les Perses, dont le dernier roi Isdegerde fut tué, et l'empire entièrement éteint l'an 651, après avoir duré, depuis la ruine des Parthes, quatre cents vingt-cinq ans. Le schisme et la discorde qui, après la mort d'Othman, s'élevèrent entre les sectateurs de Mahomet, suspendirent pendant quelque temps le cours de leurs conquêtes. On avait fait périr ce calife, parce qu'il abusait du trésor public, et qu'il marquait une partialité injurieuse entre ses croyans (1). L'alcoran qu'il portait par-tout dans son sein, fut ensanglanté. Le meurtre aggravé par cette circonstance parut exécrable, sur-tout au jugement d'Aïche, la plus chérie des femmes de Mahomet, l'oracle des Musulmans depuis la mort du prophète, et nommée communément leur mère. Quoiqu'Ali, fait calife par les ennemis d'Othman aussitôt après l'assassinat, fût cousin-germain et gendre de Mahomet, Moavia, chef d'un autre parti, avoué par Aïche, acquérait par cette seule approbation des droits trop plausibles aux yeux des Musulmans, pour ne pas s'approprier les conquêtes dont il avait été le héros, et pour abandonner tout au contraire l'autorité absolue qu'il exerçait depuis long-temps dans son gouvernement de Syrie. Il y eut entre sa faction et celle d'Ali une guerre violente, et bien du sang répandu. Ils firent enfin la paix, à condition que l'Arabie et l'intérieur de l'orient demeureraient à Ali, la Syrie et les provinces occidentales à Moavia.

Mais cette paix consomma le schisme, au lieu de l'éteindre. De nouveaux enthousiastes, dans le temps de la prière, assassinèrent Ali, pour avoir seulement présumé de traiter sur un point de religion, tel que la succession du prophète, la dignité de calife et la qualité d'iman (2). Ses partisans le tinrent pour martyr, et le lieu de sa sépulture devint le terme révéré

(1) Elmacin. Albufarag. Theoph. an. 14, Const. (2). Theoph. an. 18, p. 288.

de pélerinages nombreux. Il est même une partie considérable de cette secte qui regarde comme des usurpateurs impies Moavia et tous les califes postérieurs, et qui ne comptent pour légitimes imans que les descendans d'Ali et de son épouse Fatime. Ce sont ces sectateurs rigoureux d'Ali qui règnent aujourd'hui en Perse, toujours fort animés contre les Ottomans ou les Turcs, qui sont de la secte opposée. Hacen, fils d'Ali, fut reconnu calife à la mort de son père; mais il ne régna que six mois. Il céda l'empire à Moavia, qui le fit empoisonner huit ans après, et qui se trouva ainsi seul calife l'an 670. Ce perfide iman fixa le siége de son empire à Damas.

Il n'avait pas attendu ce sanglant dénouement, pour inquiéter les empereurs de Constantinople. Les Sarrasins ses sujets firent des incursions continuelles sur toutes les mers, et jusque sur les côtes d'Italie. Ils réduisirent en esclavage les meilleurs cantons de la Sicile. Dans la partie d'Afrique encore soumise aux Romains, ils enlevèrent quatre-vingts mille captifs; ils s'établirent ensuite à Cyzique, d'où ils venaient sans cesse insulter Constantinople (1), quand Callinique, pour consumer leurs navires, inventa le feu grégeois qui brûlait sous les eaux. Constantin régnait depuis l'an 668, où son père avait été assassiné à Syracuse. On avait d'abord déclaré empereur un Arménien de bonne mine, nommé Mizizi; mais l'héritier de Constant vint en diligence avec une bonne flotte, se fit remettre l'usurpateur, et quoiqu'on l'eût forcé à prendre la pourpre, il le fit mourir avec les meurtriers de son père. A son retour en Grèce, on lui donna le surnom de Pogonat ou Barbu, parce qu'en étant parti sans barbe, on lui en vit avec étonnement quand il s'y remontra. Ses deux frères, Tibère et Héraclius, furent reconnus empereurs avec lui. Il se signala dès le commencement de son règne, par ses soins à rétablir la paix dans l'église, et à réprimer les ennemis de l'empire. Après différens avantages remportés sur les Musul-

(1) Id. p. 294.

mans, ces ennemis acharnés du nom chrétien, tenant encore depuis sept ans Constantinople assiégée ou bloquée par terre et par mer, il marcha contre eux à la tête de son armée, tua trente mille hommes à Jésid, fils de Mcavia, qui les commandait en personne, et réduisit le superbe calife, non-seulement à lui demander la paix, mais à lui payer tribut.

Le pape Vitalien lui avait rendu de grands services dans les troubles de Sicile; ce qui contribua sans doute à disposer cet empereur plus favorablement que ses pères à l'égard des orthodoxes: mais Vitalien qui mourut le 27 Janvier 672, n'eut pas le temps de recueillir les fruits de ces heureuses dispositions. Tout ce qu'on sait d'Adéodat, qui au mois d'Avril suivant fut élu pour lui succéder, c'est qu'il était romain de naissance, qu'il ordonna quantité d'évêques, et qu'il mit en honneur le monastère de Saint-Erasme où il avait été élevé. Il occupa néanmoins plus de quatre ans la chaire de saint Pierre, et ne mourut qu'au mois de Juin 676. Après quatre mois et demi de vacance, on plaça sur le saint siége Donus ou Domnus, qui ne le tint qu'environ un an et demi, c'est-à-dire, jusqu'au 11 Avril 678. Il ne laissa pas de faire rentrer l'église de Ravenne sous l'obéissance de celle de Rome, dont elle avait entrepris de secouer la dépendance. Il obtint de l'empereur Constantin-Pogonat la révocation de l'édit par lequel Constant avait déclaré l'archevêque Marc et ses successeurs exempts de la juridiction du saint siége (1). Constantin ne borna point à ces effets particuliers son zèle pour la religion. Après avoir humilié les Musulmans en Asie, reçu des ambassadeurs des Avares et d'autres peuples d'occident, obligés aussi à demander la paix, il crut ne pouvoir faire un meilleur usage de la puissance qu'il soutint toujours avec vigueur, qu'en rendant la paix à toute l'église. Il en écrivit sans délai au pape Donus.

Mais avant que la lettre parvînt à Rome, ce pontife était mort le 11 Avril 678. Après que le saint

(1) Anastas. ubi de Don.

siége eut encore vaqué deux mois et demi selon quelques auteurs, et selon d'autres une année de plus, on élut Agathon sur la fin de Juin 678 ou 679. C'était un homme d'une prudence et d'une douceur propre à ménager les affaires les plus délicates, et à concilier les esprits les plus difficiles. Il assembla aussitôt un concile de cent vingt-cinq évêques, entre lesquels on remarque Mansuet de Milan, qui avait professé l'arianisme encore répandu parmi les Lombards, mais qui était si bien converti, qu'on le compte au nombre des saints. On lut en plein concile les lettres que l'empereur avait adressées au pape Donus, et par lesquelles rendant ses religieux hommages au siége apostolique, il proposait d'assembler un concile général, et aussi nombreux qu'il était possible de le former sous la domination tyrannique des Arabes en orient. Il demandait trois députés de l'église de Rome, ou plus si le pape le jugeait à propos, et du concile pontifical, jusqu'à douze évêques (1). Ici l'on voit la différence des députés propres du souverain pontife, et de ceux des évêques d'Italie, ou de tout l'occident, qu'il était de style parmi les Orientaux d'appeler le concile du pape. On prit avec raison le jugement du concile de Rome pour celui de tout l'occident : il s'y trouva des évêques de France, et même d'Angleterre, qui avec ceux d'Italie déclarèrent dans une parfaite unanimité la foi de leurs églises ; puis ce jugement fut envoyé en Espagne, et dans toute la catholicité, où on le reçut avec respect.

Ce fut saint Vilfrid qui dans le concile romain rendit témoignage touchant la croyance de l'église britannique. Il avait eu recours à Rome contre le primat Théodore qui l'avait déposé, sous prétexte que l'évêque d'Yorck ne pouvait suffire à la vaste étendue de son diocèse (2); après quoi l'on s'était pressé d'établir trois évêques en sa place, à Hagulstad, à Lindisfarne, et à Yorck même, sans nul égard à la réunion faite depuis peu du siége de Lindisfarne,

(1) T. 6, Conc. p. 595. (2) Vit. per Edd. C. 23, etc.

disfarne avec celui d'Yorck : mais la vraie cause de cet étrange procédé, c'était l'aversion qu'Ermenburge, seconde femme du roi Ecfrid, lui avait inspirée contre l'évêque d'Yorck, dont elle ne cessait de lui exagérer les richesses et la puissance. Elle avait pris la place de la reine Etheldrite, fort attachée à son saint pasteur, et qui, après plus de douze ans de mariage où elle garda la virginité, obtint, quoiqu'avec peine, du roi son époux, la permission de se retirer au monastère d'Eli qu'elle venait de fonder. Son corps fut trouvé sans corruption seize ans après sa mort, et l'on attribua unanimement ce prodige au mérite de sa pureté. Saint Vilfrid alla donc demander justice à Rome ; mais craignant en France le roi Thierri, ou plutôt Ebroïn à qui les ennemis de Vilfrid avaient envoyé d'Angleterre de riches présens, il prit sa route par la Frise, quoique les peuples en fussent encore païens.

Leur roi Algise ne laissa pas de le recevoir honorablement, et il lui permit d'annoncer l'évangile. La récolte s'étant trouvée cette année-là d'une abondance extraordinaire, les Frisons l'attribuèrent au Dieu de Vilfrid ; ce qui lui fit recueillir des fruits de salut plus abondans encore que n'avaient été ceux de la terre. Il baptisa presque tous les seigneurs, avec une multitude de peuple si nombreuse, qu'on le regarde avec raison comme l'apôtre de la Frise. Ebroïn envoya cependant ses émissaires chez ces peuples, avec une lettre qui promettait à leur roi un boisseau plein de sous d'or, s'il voulait remettre entre ses mains, soit la personne, soit la tête de l'évêque Vilfrid. Algise, à son dîner, fit lire ces lâches propositions en présence de Vilfrid lui-même, des envoyés d'Ebroïn et d'un grand nombre de Frisons ; puis il prit la lettre avec mépris, la déchira, et la jeta au feu, en disant aux porteurs : Puisse le Créateur du ciel et de la terre détruire ainsi les scélérats et les parjures ! Saint Vilfrid courut le même danger en Lombardie, et fut sauvé de même par le roi Pertarit, prince non-seulement catholique, mais d'une

insigne piété et d'une bienfaisance admirable envers les malheureux.

A Rome, Vilfrid n'eut point de peine à obtenir justice. On ordonna que par provision il serait rétabli dans tous les droits de son évêché; qu'on chasserait ceux qu'on avait revêtus de ses dépouilles; mais que pour subvenir aux besoins de son vaste diocèse, comme il y consentait volontiers, il choisirait en concile des évêques qui seraient ordonnés par l'archevêque de Cantorbéry, le tout sous peine de déposition et d'anathème contre les ecclésiastiques, et d'excommunication contre les laïques, quels qu'ils pussent être. Vilfrid dans le concile romain qui fut tenu ensuite contre les novateurs de l'orient, prit la qualité de légat du concile de Bretagne, dont il est néanmoins évident que les prélats ne l'avaient point envoyé; ce qui prouve tout à la fois, et qu'il n'entendait se donner que pour témoin de la croyance des églises britanniques, et qu'il était ordinaire de nommer concile les évêques d'une même région, quoiqu'ils ne fussent point assemblés. Après l'expédition de tant d'affaires importantes, il repartit pour l'Angleterre, où il arriva heureusement, malgré les piéges qu'on lui tendit encore à son retour; mais en passant par la France, il eut la douleur d'apprendre l'assassinat du roi Dagobert II, qui le qualifiait d'ami, et qui se montra vraiment digne lui-même de l'amitié d'un saint (1). Ce prince, d'une vertu éprouvée et peu commune, est honoré comme martyr à Stenai lieu de sa sépulture, selon l'usage du temps, qui donnait ce titre à ceux qui périssaient injustement après avoir bien vécu.

Cependant le chef de l'église fit partir ses légats pour Constantinople, avec sa réponse et celle de son concile. On y déplore les troubles, les courses perpétuelles des barbares, et les brigandages qui dépouillant les églises d'Italie de leurs patrimoines, réduisaient leurs ministres à subsister avec peine du travail de leurs mains (2). Mais si ces agitations, et

(1) Mabil. præf. part. 1, sæcul. (2) T. 6, Conc. p. 634.

les inquiétudes où nous passons notre vie, reprennent les pères, nous ont dépouillés de tous les biens de ce monde, même des sciences humaines et de l'éloquence, il nous reste un bien inestimable, et le plus précieux de tous, dans l'intégrité de la foi que nous nous appliquons uniquement à conserver parmi tant d'orages, et pour laquelle nous sommes prêts à mourir, s'il est nécessaire. Ils en donnent ensuite la confession dans un style qui confirme bien ce qu'ils disent de la décadence des lettres humaines, et où l'on voit néanmoins, outre la plus exacte conformité avec les décrets des cinq conciles généraux tenus jusqu'alors, une étude solide des pères anciens, et une suite de conséquences tirées avec beaucoup de justesse contre les nouvelles erreurs.

Les légats du pape, avec les députés du concile de Rome, représentans de tous les Occidentaux qui avaient, comme on l'a vu, notifié leurs sentimens, arrivèrent à Constantinople le dixième jour de Septembre 680. Le septième de Novembre suivant, on fit l'ouverture du concile œcuménique dans un salon du palais de Constantinople, nommé *Trullus* ou le Dôme (1). Depuis ce jour jusqu'au seizième de Septembre de l'année suivante, il y eut grand nombre de sessions; dix-sept selon les exemplaires grecs de ce concile, et dix-huit au compte des Latins. Il ne se trouva guère plus de quarante évêques à la première assemblée; mais les prélats faisant de jour en jour plus de diligence, le nombre en monta, pour la dernière session, à plus de cent soixante. Les trois légats, Théodore, George et Jean, comme tenant la place de la personne du pape (selon les termes exprès du concile dans sa préface), sont nommés avant tous les évêques, quoique les deux premiers ne fussent que prêtres, et le troisième diacre seulement. On nomme ensuite George, patriarche de Constantinople, Pierre, prêtre et moine, légat du patriarche d'Alexandrie, Macaire, patriarche d'Antioche, et résidant depuis quelque temps à

(1) Ibid. p. 106, etc.

Constantinople, George, prêtre et moine, légat du vicaire de Jérusalem, le siége vacant. Après les patriarches, sont nommés les évêques de Porto, de Paterne et de Rège, légats du concile romain, et représentans des Occidentaux ; puis les Orientaux. Après tous les évêques, on nomme encore six prêtres, abbés ou moines, tous d'Italie ou de Constantinople, à l'exception du dernier, qui était Etienne, disciple de Macaire d'Antioche, et monothélite aussi obstiné que son patriarche.

L'ordre de la séance fut le même que celui du dénombrement. Les évangiles étaient au milieu, selon la coutume ; l'empereur aussi au milieu, avec treize de ses principaux officiers ; à sa gauche, comme au côté le plus honorable, les légats du pape, ceux de son concile ensuite, puis celui de Jérusalem ; à la droite, les patriarches de Constantinople et d'Antioche, le légat d'Alexandrie, puis les évêques dépendans de Constantinople et d'Antioche. Le patriarche d'Alexandrie et le vicaire de Jérusalem n'avaient pu venir en personne, par la crainte de leurs souverains musulmans. Par la même raison, on ne vit au sixième concile aucun évêque de leurs provinces, non plus que de l'Afrique. On observe encore que tous les députés des évêques absens tinrent le rang des siéges qui les députaient, quoiqu'ils ne fussent que simples prêtres.

Les légats du pape parlèrent les premiers, et proposèrent l'objet de leur légation, qui était de rechercher la source des nouveautés introduites en quelques églises, pour les proscrire comme contraires à l'enseignement des pères et des conciles. On lut d'abord les actes du concile œcuménique d'Ephèse, puis dans les sessions suivantes, ceux de Calcédoine et du cinquième concile général ; ensuite on examina les passages des pères dans les originaux les plus authentiques ; on y confronta les assertions et les plus fameux écrits des novateurs. Dans toutes ces discussions, on reconnaît d'une manière bien consolante, non-seulement que l'esprit de vérité est toujours avec l'église, mais que la science solide de la religion

y était encore florissante, nonobstant la chute si souvent déplorée de toutes les autres sciences. On analysa et l'on réfuta les sophismes des hérétiques avec beaucoup de force et de sagacité. Avec plus d'érudition encore, on les convainquit d'avoir falsifié ou tronqué les passages des anciens docteurs, et jusqu'aux actes sacrés des conciles. Le discours prétendu de Ménas au pape Vigile sur l'unique volonté de Jesus-Christ, avait été inséré, en trois cahiers, au commencement de l'exemplaire du cinquième concile, que l'on conservait à Constantinople. On observa que ces trois cahiers n'étaient pas numérotés des chiffres convenables; mais que le numéro premier ne se trouvait qu'à la première page du quatrième cahier, qui était effectivement le premier de l'exemplaire authentique du concile (1). Sans cela même, les légats démontrèrent la supposition par l'anachronisme, en faisant observer que Ménas était mort la vingt-unième année de Justinien, et que le cinquième concile n'avait été célébré que la vingt-septième, sous un autre patriarche, qui était Eutychius. On prouva d'une manière non moins évidente, que les faussaires hérétiques avaient encore fait à la septième session une addition de deux prétendus écrits du pape Vigile à l'empereur Justinien et à l'impératrice Théodora, contenant les mêmes erreurs; sur quoi les légats s'écrièrent, que si Vigile avait enseigné une seule volonté avec l'approbation du concile, on n'aurait pas manqué d'employer ce terme dans la définition de foi, où il s'en fallait bien qu'on lût rien de semblable. On doit peu s'étonner de pareilles altérations dans les exemplaires de Constantinople où il y avait eu une longue suite de patriarches monothélites.

On convainquit encore ces impudens novateurs d'avoir falsifié les pères, en particulier saint Athanase, dont l'autorité avait tant de poids, sur-tout pour ces premiers mystères. Théophane, abbé de Baies en Sicile, ayant demandé à Macaire d'Antioche et à son

(1) P. 622.

disciple Etienne, s'ils reconnaissaient en Jesus-Christ une volonté humaine et impeccable, ils répondirent avec assurance : Nous ne lui connaissons point de volonté humaine ; mais nous lui attribuons, avec saint Athanase, une volonté divine, sans vouloirs de la chair, et sans pensées de l'homme. C'étaient les expressions d'un passage de ce saint docteur contre Apollinaire, mais qu'on ne citait qu'en partie, et dont on supprimait ce qui en aurait marqué le vrai sens. Si vous aviez donné le texte entier, reprit Théophane, on verrait que le grand Athanase appelle volontés charnelles et pensées humaines, celles qui sont coupables et voluptueuses, celles qui sont conformes aux suggestions du démon. Certes, à Dieu ne plaise que je les attribue à Jesus-Christ ! je ne parle que d'une volonté naturelle, telle que Dieu l'avait mise dans le premier homme. Or, je vous demande, Adam avait-il une ame raisonnable ? Etienne répondit : Il avait une volonté de choix et de libre arbitre ; car avant son péché, il avait une volonté divine, et voulait avec Dieu. Quelle absurdité, s'écria Domitius de Prusiade, et quel blasphème ! Si Adam voulait avec Dieu, il créait donc aussi avec Dieu qui crée par sa volonté. Les Romains ajoutèrent : Si le premier homme, avant son péché, avait une volonté divine, il était consubstantiel à Dieu ; par conséquent sa volonté était immuable et vivifiante. Comment donc a-t-il changé ? Comment s'est-il précipité dans l'abîme du péché et de la misère ? Ignorez-vous ce que saint Cyrille dit de Jesus-Christ, qu'il a la volonté de son père, parce qu'une même substance n'a qu'une même volonté ? Le savant Théophane pressa Etienne et Macaire de dire précisément si Adam avait ou n'avait pas une volonté naturelle. Comme ils ne voulurent ni en convenir, ni le nier, il prouva l'affirmative par saint Athanase et par saint Augustin ; d'où le concile conclut en ces termes : Si le premier Adam avait une volonté naturelle, comment le second ne l'aurait-il pas dans sa nature humaine ? Or, s'il a dans cette nature une volonté véritable, quoiqu'impeccable, et qu'il ait de toute éternité une volonté divine avec

le Père et le Saint-Esprit, il est clair qu'il faut reconnaître en lui deux volontés.

Les légats apostoliques avaient déjà fait valoir l'autorité du pape saint Léon pour qui les nouveaux sectaires affectaient un respect extrême. On lisait ces paroles dans sa lettre à Flavien : En Jesus-Christ chaque nature fait ce qui lui est propre, avec la participation de l'autre ; le Verbe opère ce qui convient au Verbe, et la chair ce qui convient à la chair ; l'un brille par ses miracles, l'autre succombe aux mauvais traitemens. Sur quoi les légats s'exprimèrent ainsi : Vous voyez que le grand Léon enseigne formellement deux opérations naturelles en Jesus-Christ, sans confusion et sans division, et cela dans l'écrit qu'un concile œcuménique a nommé la base de la croyance orthodoxe. Macaire n'eut rien à répliquer, sinon qu'il ne parlait point de nombre, et qu'il disait seulement l'opération théandrique : mais on fit sentir à l'empereur et à tous les pères du concile, que cette réserve simulée des novateurs tendait beaucoup moins à écarter la discorde qu'à étouffer la vérité ; qu'ils ne cessaient de démentir par les œuvres cet amour apparent de la paix ; que Macaire en particulier traitait le saint abbé Maxime et ses disciples, non-seulement d'hérétiques, mais de manichéens détestables et de vrais païens ; qu'il comptait au contraire parmi les saints docteurs, Sergius, Cyrus, et surtout le pape Honorius de l'autorité duquel il se prévalait étonnamment.

Les évêques abusés jusque là s'empressèrent aussitôt à rentrer dans le sein de l'unité. La plupart confessèrent la foi contenue dans les lettres du souverain pontife, qu'il y avait en Jesus-Christ deux natures, deux volontés et deux opérations. Ils s'écrièrent que Pierre avait parlé par la bouche d'Agathon, comme autrefois par celle de Léon. On donna mille bénédictions à ce digne organe du prince des apôtres, ainsi qu'au patriarche de Constantinople, à la foi de l'empereur, et au sénat qui en secondait si dignement le zèle. Longues années, cria-t-on long-temps, à l'empereur catholique et saintement pacifique, au

conservateur de la religion, au nouveau Constantin, au nouveau Théodose ! Macaire, avec son disciple Etienne, ne rabattit rien de son opiniâtreté, et dit fièrement à l'empereur qui s'efforçait de le ramener au bon chemin : Non, seigneur, je ne confesserai jamais deux volontés, ni deux opérations en Jesus-Christ, quand on devrait me couper tous les membres, et me précipiter dans la mer. Qu'attendons-nous de plus pour condamner l'hérétique, cria-t-on de toute part ? Anathème au nouveau Dioscore ! Anathème au nouvel Apollinaire ! Qu'il soit privé de l'épiscopat ; qu'on le dépouille du pallium. On le lui arracha sur le champ. Dans le reste de cette huitième session, tenue le septième de Mars, il ne parut que debout au milieu de l'assemblée, avec le seul Etienne, et il ne reparut plus du tout dans les sessions suivantes. L'abbé Théophane qui l'avait si habilement confondu, fut ordonné à sa place, et siégea, comme patriarche, à la quatorzième session, qui se tint le cinquième d'Avril.

L'empereur s'était retiré après la onzième, laissant quatre de ses principaux officiers pour continuer à maintenir le bon ordre. Les principales affaires étaient terminées, l'hérésie condamnée, et le nom du pape Vitalien remis dans les dyptiques. Il ne s'agissait plus que de procéder conséquemment contre les auteurs et les fauteurs de l'impiété, de réconcilier quelques membres du concile, qui n'étaient revenus qu'après les autres à la saine doctrine, et de remédier aux falsifications faites par les sectaires dans les monumens de l'église de Constantinople. C'est ce qui remplit presque tout le reste des sessions. Un moine plein de présomption, nommé Polychrone, avait rendu sa foi très-suspecte. On lui ordonna de déclarer nettement sa croyance. C'est par les œuvres, dit-il, que je veux la manifester. Faites apporter un mort, je mettrai sur lui ma confession de foi, qu'alors vous pourrez lire ; je prierai le fils de Dieu de le ressusciter, et si le miracle ne se fait point, le concile et l'empereur feront de moi ce qu'ils voudront. On apporta le mort ; on l'exposa publique-

ment, afin de donner la plus grande notoriété à l'extravagance de l'enthousiaste. Il mit sur le corps une confession de foi toute monothélite, et marmota long-temps à l'oreille du mort. On eut la patience de le laisser faire durant des heures consécutives. Enfin, il fut réduit à convenir de son impuissance. On le condamna comme un hérétique, et on le chassa comme un impudent.

Ce que le concile fit de plus important depuis la retraite de l'empereur, ce fut la flétrissure qu'il imprima aux écrits des chefs de la secte. Tous les pères d'un consentement unanime, et sans que personne s'avisât d'incidenter à ce sujet, condamnèrent hautement, et des propositions particulières, et des ouvrages entiers de Théodore de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de Constantinople, de ses trois successeurs Pyrrhus, Paul et Pierre, enfin du pape Honorius lui-même, suivant toutes les versions qui nous sont parvenues de ces actes. Il ne s'éleva pas le moindre doute sur l'infaillibilité de l'église, jugeant tant d'écrits divers dans le sens que le texte présentait à l'esprit. Ayant examiné, disent unanimement les pères du concile, les lettres de Sergius de Constantinople, avec les réponses du pape Honorius, et les ayant trouvées éloignées de la doctrine de l'église, des décrets des conciles et des sentimens des saints docteurs, et tout au contraire conformes à la fausse doctrine des hérétiques, nous les rejetons absolument comme propres à corrompre les ames. Ils dirent ensuite anathème aux auteurs et à tous les docteurs des nouveautés impies, et l'on effaça leurs noms des sacrés dyptiques. Ils examinèrent ensuite, sur les mêmes principes, ce qu'on avait pu recueillir des écrits des derniers patriarches de Constantinople, Thomas, Jean et Constantin, qui furent déclarés irréprochables du côté des erreurs courantes, et dont l'on continua d'honorer la mémoire.

Il n'était plus question que de dresser la confession de foi : ce fut tout l'ouvrage de la dix-septième session, et on la publia dans la dix-huitième. De là

vient que les Grecs ont confondu ces deux dernières sessions. L'empereur, pour un objet de cet importance et de cet appareil, crut devoir reparaître au concile où les évêques arrivés successivement de leurs diocèses se trouvèrent en plus grand nombre qu'ils n'avaient encore été. Dans cette définition de foi, on déclare, premièrement, que l'on adhère aux cinq conciles précédens, et l'on rapporte les symboles de Nicée et de Constantinople. En second lieu, on nomme les auteurs qu'on venait de condamner, savoir, Théodore de Pharan, Sergius, Pyrrhus, Paul et Pierre de Constantinople, le pape Honorius, Cyrus d'Alexandrie, Macaire d'Antioche, et son disciple Etienne. On approuve ensuite les lettres du pape Agathon, comme ayant été trouvées conformes aux décisions de Calcédoine, à la doctrine de saint Léon et de saint Cyrille. Enfin, après une explication nette et succincte du mystère de l'incarnation, on prononce qu'en Jesus-Christ il y a deux volontés naturelles et deux opérations aussi naturelles, et l'on défend d'enseigner autre chose, sous peine de déposition pour les clercs, et d'anathème pour les laïques; viennent ensuite les souscriptions des légats, et de cent soixante-cinq évêques.

Les pères du concile prièrent aussi l'empereur de souscrire; ce qu'il tint à honneur, et fit avec empressement. Il y eut jusqu'à cinq exemplaires signés de sa main, ainsi que des légats et de tous les évêques. Le premier exemplaire était pour le siége apostolique, le second pour l'église de la nouvelle Rome, les trois autres pour les anciennes églises patriarcales d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. L'empereur donna aussi un édit d'exécution pour appuyer les décisions de foi et tous les décrets du concile. Il y est statué contre quiconque y contreviendra, qu'il sera déposé s'il est évêque ou clerc; s'il est en dignité, qu'on l'en privera, ainsi que de ses biens, qui demeureront confisqués; s'il n'est que simple particulier, qu'il sera banni de Constantinople. Les pères, de leur côté, adressèrent, selon la coutume, une lettre synodale au pape, pour le prier de confirmer

le jugement par lequel, lui disaient-ils, on avait prononcé suivant la condamnation proposée dans ses lettres. On trouve néanmoins dans cette pièce la flétrissure du nom d'Honorius, dont le pape Agathon n'avait point parlé; mais on assure que ce sage pontife, dans des instructions secrètes données à ses légats, leur avait permis de consentir à cette condamnation, si l'on ne pouvait sans cela procurer la paix à l'église (1). L'empereur, pour témoigner son contentement au siége apostolique, supprima l'abus qu'avaient introduit les rois goths de faire payer une somme d'argent pour l'ordination de chaque pape, à condition toutefois que les papes élus à l'avenir ne seraient ordonnés, suivant l'usage antérieur à la domination des Goths, qu'après que le décret de leur élection aurait été porté à Constantinople, et que l'empereur y aurait donné son consentement.

Le pape Agathon mourut quelques mois après la fin du concile, le 10 Janvier 682, jour auquel l'église honore sa mémoire. On croit que ses légats n'étaient pas encore de retour à Rome, et que ce fut Léon II, élu pape le 17 Août de la même année, qui confirma le sixième concile. Il reste en effet, sous le nom de ce pontife, une lettre adressée à l'empereur Constantin, et conçue en ces termes: Nous avons trouvé que le sixième concile a religieusement suivi les cinq précédens, et nous le confirmons par l'autorité de saint Pierre. Outre les auteurs du monothélisme, nous anathématisons le pape Honorius, qui n'a point éclairé notre siége apostolique, mais qui par une trahison profane a pensé lui imprimer un opprobre éternel. Quelques critiques ont voulu révoquer en doute l'authenticité de cette lettre: mais il est bien d'autres monumens qui viennent à l'appui de celui-ci; tels sont, entre plusieurs autres, et l'office composé à Rome pour la fête de ce pape, Léon II, que l'éclat de ses vertus y a fait mettre au nombre des saints, et la confession de foi d'Adrien II lorsqu'il monta sur le saint siége, et la manière dont ce der-

(1) Lup. in dissert. de VI synod. c. 7.

nier parla d'Honorius dans un concile de Rome, et qui est rapportée dans les actes du huitième concile général (1).

Après tout, la gloire du siége apostolique est fort indépendante des taches personnelles que peuvent contracter ceux qui l'occupent. Honorius n'écrivit sa malheureuse lettre que de son chef, sans avoir tenu aucun synode, sans avoir consulté les membres les plus distingués de son église. On ne lui imprime pas même, en qualité de docteur particulier, la note d'hérésie; mais le respect de la vérité, droit sacré pour l'histoire, ne permet pas de l'excuser de négligence, de légéreté, d'une facilité et d'un ménagement aveugles, qui lui firent traiter la saine doctrine comme l'erreur, et captiver indifféremment l'une et l'autre sous un silence absolu, après même que saint Sophrone l'eut averti de l'avantage que les sectaires tiraient de cette économie ruineuse. C'est en défendant les prérogatives incontestables de l'église, et en usant pour cela des armes qu'elle avoue généralement qu'on lui marque ce zèle purement chrétien, qui ne tient rien de la diversité des temps ou des climats, qui ne donne point un air de paradoxe aux principes divins de sa constitution; en un mot, qui en procure avec succès la vraie gloire et le solide avantage.

(1) Diurn. Rom. Pont. c. 11, tit. IX, VIIJ Conc. act. 7.

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

Depuis la condamnation du Monothélisme en 682 ; *jusqu'au commencement des Iconoclastes en* 726.

L'ÉGLISE conservait toujours le saint dépôt de la foi dans toute son intégrité. La vérité venait même de triompher au sixième concile avec un succès qu'on n'avait guère lieu d'attendre d'un prince, fils et successeur de l'auteur du funeste type. Le Seigneur ménageant à son église ces ressources inattendues, au moment où tout semblait désespéré, voulait réveiller la foi en ses promesses, et inspirer aux fidèles une confiance proportionnée aux épreuves toutes nouvelles où ils devaient être mis durant plusieurs siècles consécutifs. Tel est le point de vue sur lequel on doit le plus invariablement fixer ses regards à mesure que nous avancerons dans le cours du second âge de l'église. Les progrès des barbares de l'Arabie, tout différens de ceux du nord qui ne subjuguaient les Romains que pour embrasser bientôt après leurs lois et leur religion, l'invasion des Sarrasins en Espagne, la royauté réduite en France à un simple titre, vont faire pour long-temps des plus florissans apanages de l'église, les théâtres les plus affreux de

la discorde, du meurtre, de la rebellion, de l'impiété, de tous les désordres.

Le pape Léon aussitôt après avoir confirmé le sixième concile, en envoya les actes aux évêques d'Espagne, qu'on n'y avait pas même pu convoquer (1). Ce royaume venait encore d'essuyer une révolution déplorable. Le roi Vamba, élu en 672 avec une solennité extraordinaire (puisque c'est le premier roi qu'on trouve sacré par l'onction de l'huile bénite), était tombé dans une maladie qui lui avait ôté la mémoire, et que l'on crut l'effet d'un poison donné par Ervige, pour parvenir à la couronne. Sans que le faible Vamba eût demandé la pénitence, l'archevêque de Tolède la lui imposa, et le revêtit de l'habit monastique (2). Ayant recouvré le jugement, il se crut obligé à demeurer dans l'état où on l'avait réduit, renonça pour toujours à la royauté, et désigna en effet Ervige pour son successeur; ce qui fut approuvé par les grands.

Le nouveau roi fit aussitôt assembler dans la capitale un concile que l'on compte pour le douzième, et dont les principales dispositions tendent visiblement à ôter au roi Vamba toute espérance de remonter sur le trône, en lui interdisant l'exercice de la puissance temporelle sous prétexte de pénitence, et en dispensant ses sujets du serment de fidélité (3). Vamba demeura ainsi dans le monastère où il s'était retiré, et y mourut au bout de sept ans. C'est le premier exemple d'une pareille entreprise de la part des évêques, où il faut observer que les deux puissances intervinrent comme dans la plupart de ces conciles d'Espagne. Celui-ci ôta encore le droit d'élire les évêques aux comprovinciaux, et au métropolitain le droit de les sacrer, pour tout attribuer au roi et à l'évêque de Tolède. Trois ans après, c'est-à-dire, l'an 683, on tint le treizième concile de Tolède, où l'on voit qu'à la mort on donnait par précaution la pénitence aux évêques mêmes, et où l'on ôta aux veuves des rois la liberté de se remarier, même à

(1) Epist. 4, ad Simp. (2) Luc. Tud. lib. 3. (3) T. 6, Conc. p. 1211.

d'autres rois; ce qui fut poussé encore plus loin, huit ans après, par le troisième concile de Sarragosse, qui oblige ces reines à prendre l'habit de religieuses, et à s'enfermer dans un monastère pour le reste de leurs jours. On prétexte pour cela les insultes auxquelles elles seraient exposées en vivant dans le siècle.

A peine le concile de Tolède était-il fini, que les décisions de Constantinople arrivèrent en Espagne, avec les lettres du souverain pontife, qui demandaient la souscription de tous les évêques. Il y avait une lettre particulière pour l'archevêque de Tolède, adressée à Quirice, dont il est surprenant que le pape ignorât la mort, puisque Julien occupait ce siége depuis trois ans. Les prélats d'Espagne se mirent aussitôt en devoir de proscrire, avec le plus grand appareil, les impiétés qu'ils avaient en horreur; mais avant qu'ils se fussent rassemblés, le pape Léon, le 3 Juillet 683, alla recevoir la récompense de la piété, de la tendre charité et de la sainte prodigalité qui l'ont fait mettre au nombre des saints. Le 26 de Juin, après une année presqu'entière, on éleva Benoît II sur le saint siége. On avait demandé, suivant les dernières conventions, les lettres confirmatives de l'empereur, qui ne se laissant pas vaincre en déférence, joignit à ces lettres une constitution mémorable, par laquelle il permettait de consacrer à l'avenir les papes aussitôt qu'ils seraient élus.

Les Espagnols n'ayant pas encore pu se rassembler en concile national, ils se pressèrent d'en tenir au moins de particuliers dans chaque province. Celui de Carthagène soumise à la métropole de Tolède, commença le 14 de Novembre 684. Pendant les six jours qu'il dura, on s'assura de la conformité du sixième concile avec les autres conciles œcuméniques; puis on souscrivit à sa définition, en confessant expressément les deux volontés de l'Homme-Dieu. Ainsi l'église d'Espagne, comme partie notable de l'église universelle, s'attribua le droit de juger dans cette matière capitale, parce qu'elle ne tenait pas pour œcuménique le concile de Constantinople où elle n'avait pas été appelée.

Saint Julien de Tolède (car l'église l'honore de ce titre) présida encore au quinzième concile de sa métropole, tenu quatre années après le quatorzième, la première du roi Egica, gendre et successeur d'Ervige (1). Né de race juive, quoique de parens chrétiens, Julien avait formé l'humble résolution de vivre en solitude : mais le Seigneur le voulait dans une place plus propre à développer ses talens supérieurs et son infatigable zèle ; il remplit, dans toute leur étendue, les devoirs d'un bon pasteur, s'appliqua particulièrement à maintenir la discipline, et composa un grand nombre d'écrits en vers et en prose. Son traité des pronostics, ou de la considération des choses à venir, échappé presque seul au naufrage des temps, nous a transmis un monument bien marqué de la foi de l'église touchant le purgatoire, dont il prouve le feu même fort au long.

Le pape Benoît II, compté aussi parmi les saints que l'église honore, survécut peu de temps à la réception du sixième concile en Espagne. Il fut enterré le huitième jour de Mai 685, et dans le mois de Juin ou de Juillet suivant, on ordonna Jean V. Cette élection, suivant l'ancienne coutume interrompue depuis long-temps, se fit par acclamation unanime dans l'église de Latran, d'où il fut mené en pompe au palais pontifical. Il fut ordonné, comme l'avait été Léon II, par les évêques d'Ostie, de Porto et de Velletri. Avec beaucoup de science et de lumières, il joignait une grande modération à un grand courage ; mais le dérangement de sa santé frustra l'église de l'espérance qu'elle établissait sur de si heureux pronostics. Pendant un an que dura son pontificat, à peine put-il faire les ordinations épiscopales que nous voyons si soigneusement comptées par les anciens auteurs entre les fonctions les plus régulières des papes. Après sa mort, le saint siége vaqua deux mois et demi par le partage du clergé romain et de l'armée impériale, entre deux compétiteurs qui furent rejetés l'un et l'autre. Un sujet tout différent, nommé

(1) Boll. ad 8 Mart.

Conon,

Conon, homme simple et paisible, qui jamais ne s'était ingéré dans les affaires séculières, l'emporta, par sa simplicité même, sur l'intrigue et la présomption : mais il ne tint pas le siége une année entière, ayant été consacré le 21 Octobre de l'an 686, et étant mort le 21 Septembre de l'année suivante ; encore fut-il long-temps malade pendant le cours de ce pontificat, ce qui donna lieu à des intrigues bien plus criminelles encore que celles de ses concurrens.

Pendant sa dernière maladie, il avait fait des legs considérables en faveur du clergé et des monastères (1) : l'archidiacre Pascal fit promettre à l'exarque de Ravenne de lui donner ces sommes s'il le faisait élire pape. L'exarque accepta le marché, et agit sans délai pour remplir sa part de la convention : c'est ce qui fit encore vaquer le saint siége près de trois mois. Les Romains se divisèrent ; une partie élut le simoniaque Pascal, une partie l'archiprêtre Théodore : mais l'espoir des deux prétendans fut encore renversé par un troisième, nommé Sergius, qu'élut la plus grande partie du clergé, de la milice et du peuple, avec les premiers magistrats. Théodore se soumit aussitôt. Pascal ayant résisté plus long-temps, vint enfin, malgré lui, faire hommage à Sergius, qui lui conserva la dignité d'archidiacre ; mais comme les crimes d'un certain ordre marchent rarement seuls, il fut déposé quelque temps après pour cause de magie, et renfermé dans un monastère, où il mourut dans l'impénitence trop ordinaire aux trafiquans des dignités saintes.

Si le règne abrégé de tant de souverains pontifes les empêcha de donner une attention bien efficace aux besoins multipliés de la société chrétienne, la grâce de l'éternel pasteur dont ils sont les vicaires, n'en agit que plus sensiblement sur le cœur des évêques qui présidaient aux différentes églises du monde. En France, saint Ouen ayant rendu le plus important service au roi Thierri, troisième de ce nom, par la bonne intelligence qu'il rétablit entre les Français

(1) Anast. in Conc.

de Neustrie et ceux d'Austrasie, il pria ce monarque de lui donner pour successeur Ansbert de Chaussy en Vexin, demandé avec instance par le clergé et le peuple de Rouen, comme l'un des plus dignes disciples du saint archevêque. Le prince n'agréa pas seulement la demande, mais il mit autant de zèle à l'exécution que le saint aurait pu faire. Ansbert, alors abbé de Fontenelle, était célèbre à la cour, où il avait exercé la charge de chancelier avec toute la noblesse qu'une ame délicate, un esprit élevé et une piété solide savent ajouter à celle de la naissance (1). Comme il était déjà fiancé avec Angadrême, aussi avantagée des dons de la nature et de la fortune que de ceux de la vertu, cette jeune personne, engagée par sa famille dans ces premiers nœuds, fit confidence de sa peine à son futur époux lui-même, et lui témoigna tout le désir qu'elle avait de se consacrer irrévocablement à Dieu. Ansbert, sans balancer, consentit et fit consentir les parens d'Angadrême à ce qu'elle suivît sa vocation. Ce trait d'héroïsme parut le rendre incapable de vaciller dans les sentiers épineux de la vertu. Depuis ce temps-là, par une exception rare, il avança dans la piété à mesure qu'il avançait dans les grandeurs. Il n'en craignit pas moins la contagion. Enfin il quitta secrétement la cour, et alla s'ensevelir dans le monastère de Saint-Vandrille, où il était abbé depuis l'élévation de saint Lambert à l'archevêché de Lyon, quand le roi Thierri l'obligea d'accepter le siége de Rouen.

Il signala sur-tout son épiscopat par l'assiduité à instruire son peuple, par le soulagement des malheureux de toute espèce, par son zèle pour l'entretien et la réparation des églises. A cet effet, il abandonna tous les droits qu'il pouvait prétendre sur les cures. La cinquième année de son gouvernement, 689e de Jesus-Christ, il tint un concile où assistèrent quinze autres évêques, au nombre desquels se trouvèrent les métropolitains de Rheims et de Tours. Il accorda un privilége à son abbaye de

(1) Act. SS. Bened. t. 2, p. 1048.

Fontenelle, portant, pour condition, que les religieux observeraient la règle de saint Benoît, et que s'ils y manquaient, ils seraient soumis à la réforme des évêques assemblés.

Dans la France orientale, qui s'étendait toujours fort avant dans la Germanie, saint Kilien, né en Irlande, convertit le duc et le duché de Wurtzbourg (1). Quoiqu'il fût évêque dans son pays, et cher à son peuple ainsi qu'à son clergé, son zèle le porta à chercher des travaux encore plus grands et plus fructueux. Ayant pénétré jusqu'aux rives du Mein avec quelques-uns de ses disciples, la beauté du paysage, et l'espérance fondée sur le bon naturel des habitans du canton, lui firent présumer que c'était là qu'il devait ouvrir sa carrière. Il communiqua sa pensée à ses compagnons, qui marquèrent leur applaudissement. Mais auparavant, dit-il, allons jusqu'aux tombeaux des saints apôtres, comme nous l'avons résolu dans notre patrie; présentons-nous au successeur de saint Pierre, et s'il bénit notre mission, nous reviendrons ici prêcher l'évangile. Tout s'exécuta d'un commun accord. Le souverain pontife s'assura de la vertu de Kilien et de sa doctrine, puis lui conféra la juridiction sur les nouveaux peuples qu'il allait gagner à l'église. Le saint revint à Wurtzbourg accompagné du prêtre Colman et du diacre Totnan. Ils prêchèrent avec assiduité; le duc Gosbert les entendit avec admiration; il embrassa le christianisme, et une grande multitude suivit son exemple.

Le duc avait épousé la femme de son frère, nommée Geilane. Quand saint Kilien le vit bien affermi dans la foi, il lui déclara que ce mariage n'était pas légitime. Vous ne m'avez encore rien proposé de si difficile, répondit Gosbert qui aimait passionnément cette personne; mais puisque j'ai sacrifié tout le reste au Dieu suprême, je quitterai encore ma femme, s'il ne m'est pas permis de la garder. Il s'en fallait bien que Geilane fût dans des dispositions aussi parfaites; elle ne s'occupa au contraire que des moyens

(1) Act. SS. Bened. t. 2, p. 991.

de satisfaire sa vengeance : à la première absence du duc, qui partit peu après pour aller en guerre, elle fit massacrer fort secrétement saint Kilien et ses compagnons. Le ciel ne laissa point ce crime impuni. Le meurtrier se dénonça lui-même, éprouva d'horribles convulsions, courant de tous côtés, et disant que Kilien le consumait d'un feu insupportable; puis entrant dans une espèce de rage, il se déchira de ses propres dents, jusqu'à s'arracher les veines et la vie. Geilane fut possédée d'un démon qui l'agita d'une manière si violente, qu'en peu de temps elle en mourut. Saint Kilien est honoré comme patron de Wurtzbourg, dont néanmoins il ne fut pas évêque, ce siége n'ayant été érigé que cinquante ans après.

En Angleterre, saint Vilfrid arrivé de Rome avec un décret souscrit en concile, et revêtu des bulles, c'est-à-dire, des sceaux; Vilfrid, dis-je, si bien justifié, n'en fut pas mieux accueilli. La reine Ermenburge sur-tout n'avait rien diminué de son opiniâtre haine, contre laquelle la vertu même des prodiges parut impuissante, jusqu'à ce que le bras de Dieu s'appesantit sur elle-même, et qu'une maladie entièrement inconnue, et survenue tout à coup, lui fît craindre une mort prochaine. Alors on tira le saint de la prison où déjà on l'avait mis; mais on ne le rétablit pas encore sur son siége. Dans cet intervalle, il alla exercer l'activité de son zèle dans les pays de Sussex et d'Ouessex, c'est-à-dire, chez les Saxons méridionaux et occidentaux. Sa prédication, soutenue par des grâces sensibles, y eut les plus grands succès. Souvent il baptisait, par lui ou par ses compagnons, plusieurs milliers de personnes en un jour. Le roi de Sussex lui donna la terre de Selsey où ce prince faisait son séjour, et qui était de quatre-vingt-sept familles ou charrues : le saint évêque, pour exercer ses fonctions épiscopales, y fonda un monastère, qui fut depuis le siége d'un évêché.

Cependant le grand âge de Théodore de Cantorbéry, et ses maladies fréquentes, lui peignaient tout autrement que dans ses beaux jours les traitemens

faits à saint Vilfrid (1). Il le fit prier de le venir trouver, et dès qu'il le vit : Le plus cuisant remords que je sente, lui dit-il sans détour, c'est d'avoir trempé dans l'injuste persécution que vous essuyez. J'en demande pardon à Dieu, et à saint Pierre dont on a si peu révéré les décrets, et je vous promets de faire tout mon possible pour réparer un si grand péché. Que tout le monde sache que je ne connais personne qui soit plus digne que vous d'occuper ce premier siége de Bretagne. C'est pourquoi le Seigneur m'ayant révélé qu'avant la fin de cette année je ne serai plus en vie, je vous conjure d'agréer que de mon vivant je vous en établisse évêque en ma place. Saint Vilfrid répondit : Que Dieu et saint Pierre vous pardonnent. Pour moi, je n'ai jamais cessé de vous aimer, et je prierai perpétuellement pour vous, comme pour un ami. Commencez par procurer, autant qu'il se peut d'abord, l'honneur qui est dû au décret du saint siége, en me faisant rendre une partie de mes biens pour ma subsistance. Quant à votre successeur, nous en délibérerons ensuite canoniquement dans une assemblée nombreuse. En exécution de sa promesse, Théodore écrivit de toute part, et le plus instamment à Alfrid, roi de Northumbre, qui avait succédé à son frère Ecfrid. Saint Vilfrid fut rappelé, remis d'abord en possession de quelques biens, puis entièrement rétabli dans la jouissance et le gouvernement de tout son diocèse d'Yorck.

Il fut encore chassé quelques années après, puis rétabli en vertu d'un nouveau décret du saint siége, qu'il alla, comme la première fois, solliciter en personne. Enfin il mourut en paix dans un âge fort avancé. Peu avant sa mort, il fit quatre parts de ses biens mobiliers, la première pour les églises de Sainte-Marie et de Saint-Paul de Rome, la seconde pour les pauvres, la troisième pour les prévôts de ses deux monastères de Ripon et d'Hagulstad, afin, dit-il, qu'ils aient de quoi faire des présens aux rois et aux évêques ; la quatrième pour être partagée entre les

(1) Eddi. c. 41.

compagnons de ses voyages et de ses infortunes. Son corps fut porté, revêtu d'habits sacerdotaux, au monastère de Ripon, dont l'abbé prit soin qu'on célébrât tous les jours pour le défunt une messe particulière, et que tous les ans, le jour de l'anniversaire, on distribuât aux pauvres, outre les aumônes quotidiennes, la dîme des troupeaux.

Saint Théodore de Cantorbéry mourut dans l'année qu'il avait prédit, 690, âgé de quatre-vingt-huit ans, et l'on honore sa mémoire le jour de sa mort, 19 de Septembre. C'est le premier des Latins qui ait composé un pénitentiel (1), c'est-à-dire, un recueil de canons extraits de la discipline des Grecs et des Latins, pour régler la pénitence des différens péchés. On y voit qu'en général les pénitences étaient déjà fort abrégées (2). La loi de l'observation des fêtes se maintenait au contraire avec beaucoup de vigueur. Le dimanche on n'allait point à cheval, ni en bateau, et l'on ne faisait point de pain. La reine même ne montait pas en voiture ces jours-là. En un mot, le respect du jour du Seigneur était encore si grand, qu'Ina, roi d'Ouessex, fit une loi formelle qui affranchissait l'esclave forcé par son maître à travailler le dimanche, et qui réduisait l'homme libre en servitude. On s'abstenait encore de sang, et de la chair des animaux étouffés. Chez les Grecs, les laïques même communiaient chaque dimanche, et l'on excommuniait ceux qui y manquaient trois fois de suite. Quoique les pénitens eussent été exclus de la communion, on commençait par grâce à la leur permettre au bout d'un an ou de six mois de pénitence. Il se faisait pour les morts des oblations religieuses, qu'on accompagnait de jeûnes. Les enfans qu'on élevait à la vie monastique, mangeaient de la viande jusqu'à l'âge de quatorze ans. A quinze ans, les garçons pouvaient s'y engager, et les filles à seize.

Le successeur de saint Théodore dans le siége de Cantorbéry, fut Britouald, premier anglais naturel qui ait rempli ce siége primatial de la Grande-Bre-

(1) Bed. v, Hist. c. 8. (2) T. 6, Conc. App. p. 1875.

tagne. Il est dit qu'il en fut ordonné archevêque par le souverain pontife ; ce qui ne peut s'entendre de la consécration épiscopale, qu'il reçut de Godouin, archevêque de Lyon.

L'église d'Angleterre ne trouvait pas seulement dans son sein des ministres capables de pourvoir à tous les besoins nationaux ; mais bientôt elle forma comme un séminaire fécond, d'où il se fit des émigrations nombreuses pour porter la semence de l'évangile aux terres incultes et lointaines. Saint Ecbert, d'une naissance illustre entre les Anglais, et d'une pieuse affection pour le lieu de l'origine de ses pères, tenta, dès l'an 686, de passer en Frise pour travailler à la conversion de ces mêmes Germains dont les Anglais étaient descendus (1) ; mais n'ayant pu consommer son entreprise à cause du schisme d'Hibernie, et du besoin pressant des domestiques de la foi, il choisit, pour l'exécution de son dessein, douze excellens hommes, entre lesquels on exalte sur-tout Suidbert et Villebrod, tous deux honorés comme saints. La troupe apostolique étant arrivée en Frise, fut très-bien accueillie par Pépin d'Héristal, duc des Français, et maire du palais de ces rois qui n'en avaient plus que le nom. C'était l'an 690, peu après la conquête que Pépin fit sur le duc Ratbod de la Frise citérieure, entre le Rhin et la Meuse. Ce religieux conquérant les vit avec joie ranger ses nouveaux sujets sous le joug de Jesus-Christ. Il les protégeait avec éclat ; il honorait d'une bienveillance marquée ceux qui les écoutaient. En peu de temps, il se fit un grand nombre de conversions.

Alors les missionnaires choisirent pour évêque, Suidbert qui était déjà prêtre, et qu'ils renvoyèrent en Angleterre pour y recevoir l'ordination épiscopale. A son retour, il passa chez les Bructères qui habitaient les environs de Cologne, et il en convertit plusieurs ; mais ce peuple ayant été défait presque aussitôt par les Saxons idolâtres, et les nouveaux chrétiens s'étant dispersés de toutes parts, saint

(1) Bed. v, Hist. c. 12.

Suidbert alla retrouver Pépin, qui lui donna l'île de Verdin dans le Rhin, où il bâtit le monastère qui porte le nom de Keiserwersth, c'est-à-dire, île de l'Empereur. C'est là qu'il mourut assez long-temps après, dans une haute sainteté que l'église a jugée digne d'un culte public.

L'empereur Constantin-Pogonat était mort dès l'an 685, au mois de Septembre, dans les sentimens de respect qu'il témoigna constamment à l'église romaine. Peu avant sa mort, il fit porter à Rome les cheveux de ses deux fils Justinien et Héraclius, qui furent reçus en cérémonie par le souverain pontife, le clergé assemblé, et les troupes (1). C'était le symbole d'une sorte d'adoption usitée en ce temps-là : celui qui recevait ces cheveux était regardé comme le père des jeunes gens au nom desquels on les présentait. Justinien II, fils aîné de Constantin, lui succéda, âgé seulement de seize ans.

Il voulut marquer, par ses propres œuvres, son affection filiale pour l'église romaine, et diminua le tribut qu'elle lui payait pour ses terres de Sicile et de l'Abruzze. Il ordonna dans la suite, que les pontifes romains ne prendraient pas possession du saint siége, sans le consentement des exarques de Ravenne : en quoi ce jeune prince parut avoir les intentions droites, et vouloir suivre les vues de l'empereur son père, pour abréger les lenteurs de la confirmation impériale que les papes élus étaient obligés d'attendre de Constantinople ; mais en la faisant dépendre des exarques, il la soumettait aux vices et aux caprices de ses plus intrigans ministres, et des rivaux les plus dangereux, comme les plus voisins, de la grandeur pontificale.

Ce fut dans le même esprit, et toujours sous la trompeuse apparence du bien, qu'il fit assembler à Constantinople le concile qu'on nomme *in Trullo*, du lieu où il se tint, et Quini-Sexte, comme servant de supplément au cinquième et au sixième conciles généraux, qui n'avaient point fait de canons de disci-

(1) Paul. Diac. iv, Hist. cap. 53.

pline. Il s'y trouva deux cents onze évêques, les quatre patriarches d'orient à la tête (1). Basile de Gortyne en Crète dit en souscrivant, qu'il tenait la place de tout le concile de l'église romaine, comme il l'avait déjà dit au sixième concile, quoiqu'il soit certain qu'en celui-ci, ainsi qu'au sixième, il y eût des légats du saint siége. Il se tint aussi, comme le sixième, dans le dôme du palais, dont le nom lui est demeuré, avec celui de Quini-Sexte.

On prétendait faire un corps de discipline qui eût force de loi dans toute l'église, et l'on dressa cent deux canons. Auparavant on déclara qu'on recevait la foi des six conciles généraux, en rejetant nommément les hérésies et les hérétiques qu'ils avaient condamnés; ensuite on spécifia les points de la discipline ancienne, qu'on croyait devoir retenir, savoir les quatre-vingt-cinq canons attribués aux apôtres, mais non ceux qui avaient été falsifiés par les hérétiques; les canons de Nicée, d'Ancyre, de Néocésarée, de Gangres, d'Antioche, de Laodicée, des conciles œcuméniques de Constantinople, d'Ephèse, de Calcédoine; ceux de Sardique, de Carthage, et du concile de Constantinople tenu sous Nectaire et Théophile d'Alexandrie, c'est-à-dire, en 394, à la dédicace de l'église de Ruffin, dont cependant nous n'avons plus les décrets. Le concile approuva aussi les épîtres canoniques de saint Denis et de saint Pierre, tous deux évêques d'Alexandrie, de saint Grégoire le Thaumaturge, de saint Athanase, de saint Basile, des saints Grégoire de Nysse et de Nazianze, de saint Amphiloque; de Timothée, de Théophile, de saint Cyrille, tous trois évêques d'Alexandrie; de Gennade de Constantinople; enfin le canon publié par saint Cyprien pour la seule église d'Afrique, et qu'il est impossible de reconnaître sous ce vague énoncé.

De ces longs préliminaires, adroitement présentés afin de prévenir les esprits en faveur de ce qui devait éprouver des difficultés, on passe au fameux

(1) T. 6, Conc. p. 1124.

canon touchant la continence des clercs, et l'on use encore d'un préambule particulier pour en faciliter la réception. Les Romains, dit-on, s'attachent littéralement à la règle; ceux qui dépendent du siége de Constantinople ont plus de condescendance. Afin d'éviter tous les excès, nous faisons un sage mélange de l'indulgence et de la rigueur. Après cette espèce d'exorde, on statue que les évêques garderont la continence parfaite, soit qu'ils aient été mariés ou non, et l'on défend à tous les clercs qui sont dans les ordres sacrés, de se marier après leur ordination; mais on permet aux sous-diacres, aux diacres et aux prêtres déjà mariés, de garder leurs femmes, et d'user du mariage, excepté les jours où ils approchent des saints mystères; et cela, dit-on, pour ne point imprimer de flétrissure au mariage que le Créateur a institué, et que le Rédempteur a honoré de sa présence.

C'est en vertu de ce canon que les prêtres grecs et la plupart des orientaux conservent leurs femmes, malgré la discipline contraire de l'église romaine, et de toutes les autres parties du monde chrétien. Les pères de Constantinople s'autorisent ici d'un décret du cinquième concile de Carthage, tenu l'an 400 (1), mais par une interprétation qui a tout l'air de la mauvaise foi. Ce décret porte que les sous-diacres, les diacres, les prêtres et les évêques s'abstiendront de leurs femmes, suivant les anciens statuts, *secundùm priora statuta*, et seront comme n'en ayant point. L'auteur de la version grecque lut d'abord *statuta propria*, au lieu de *priora*, et rendit ensuite ces expressions par ces mots grecs *idious horous*, qui peuvent signifier les termes propres; comme si le concile de Carthage n'eût obligé ses clercs majeurs à s'abstenir de leurs femmes qu'en certains termes ou temps, c'est-à-dire, quand ils devaient célébrer. Sur cette traduction, les pères du concile Quini-Sexte ont supposé que ceux de Carthage n'avaient obligé les clercs à la continence que pour

(1) Ibid. p. 1216.

certains jours, et ils n'ont pas voulu voir que le canon d'Afrique comprend aussi les évêques qu'eux-mêmes obligent à s'abstenir de leurs femmes sans nulle réserve.

Ils ne firent cependant pas une loi de cette étrange discipline aux prêtres qui se trouvaient chez les barbares, ainsi qu'ils s'expriment, et qu'on entend des prêtres d'Italie et des autres pays du rit latin. Si ceux-ci, ajoutèrent-ils, croient devoir s'élever au-dessus du canon apostolique qui défend de quitter sa femme sous prétexte de religion, et si en faisant plus qu'il n'est ordonné, ils se séparent de leurs femmes d'un commun consentement, nous leur défendons de demeurer davantage avec elles, en quelque manière que ce soit. Qu'ils nous montrent par là que leur promesse est effective. Toutefois nous ne leur donnons cette permission qu'à cause de la faiblesse de leur courage, et de la légéreté des mœurs étrangères. C'est ainsi qu'ils rabaissaient le vœu de la continence parfaite, donnant l'observance contraire, c'est-à-dire, un relâchement honteux pour la perfection.

Ils assurèrent de nouveau le second rang dans l'église au patriarche de Constantinople, le troisième au siége d'Alexandrie, le quatrième à celui d'Antioche, et le cinquième à Jérusalem. Il se trouvait au concile plusieurs évêques qui n'avaient pu se mettre en possession de leurs églises, parce qu'elles étaient sous la domination des infidèles : on leur conserva leur rang, avec le pouvoir d'ordonner des clercs (1); et c'est le premier exemple que nous trouvions de ce qu'on appelle évêque *in partibus*. Il y avait plusieurs autres ecclésiastiques que les incursions des barbares avaient contraints de quitter leurs églises; mais le concile veut qu'ils y retournent sitôt que les hostilités seront passées. Leur dignité moins éclatante que celle des évêques, était moins exposée chez les ennemis du christianisme. Il est défendu à tous les clercs en général d'assister aux spectacles,

(1) Can. 18.

non-seulement du théâtre, mais des courses de chevaux; de rester aux festins de noces où ils auraient été invités, s'il y survient des histrions et des farceurs; de porter, même en voyage, un autre habit que celui qui convient à leur état. On voit ici que le clergé d'orient était alors distingué par l'habit, et même qu'il ne portait pas les cheveux longs comme il les porte à présent.

Pour les moines, que saint Basile ne permettait de recevoir qu'à dix-sept ans, le concile les admet dès l'âge de dix ans, sous prétexte que l'église avance toujours en perfection: mais il défend de se faire reclus, à moins qu'on n'ait passé trois ans dans un monastère; il défend aussi de souffrir certains hermites vagabonds, moines sans aveu, qui n'avaient de la vie religieuse que les cheveux longs et l'habit noir. Du reste, il déclare que les monastères étant faits pour les pénitens, aucun crime n'empêche d'y être reçu. C'était la coutume de parer magnifiquement les filles qui allaient prendre l'habit de religieuses: on proscrit cet appareil de mondanité, que les vierges chrétiennes doivent abhorrer dans toutes les rencontres sans exception, et qui peuvent occasionner ou faire soupçonner quelque retour de leur cœur vers le monde. On voit encore dans la partie des canons qui regarde les monastères, que l'abus de les donner à des séculiers avait déjà commencé à s'introduire; pratique ruineuse que le concile interdit rigoureusement.

Quant à l'ordre du culte et aux sacremens, il est défendu de baptiser dans les oratoires domestiques, et même d'y célébrer sans la permission de l'évêque. A la communion, on ne recevra l'eucharistie dans nulle sorte de vase, mais dans les mains croisées l'une sur l'autre, parce qu'il n'y a point de matière aussi précieuse, dit le concile, que le corps du chrétien, qui est membre de Jesus-Christ. On célébrera toujours la messe à jeûn, même le jeudi-saint, et par-tout on mêlera d'eau le vin eucharistique, nonobstant tout usage contraire. On passera toute la semaine de Pâques en fête et en dévotion, sans

aucun spectacle public. On jeûnera le samedi-saint jusqu'à minuit, mais non les autres samedis, même du carême, suivant le canon des apôtres. L'église romaine doit changer son observance contraire, ajoute le concile d'une manière peu convenable, et qui contribua à le faire rejeter par les Latins.

Il défend aussi de s'absenter de l'église trois dimanches consécutifs, sous peine de déposition pour les clercs, et d'excommunication pour les laïques. Défense de faire dans les lieux saints les festins nommés agapes, d'y tenir cabaret, d'y exercer aucun trafic, c'est-à-dire, dans les bâtimens dont nous avons vu que les anciennes églises étaient accompagnées, et qui se trouvaient dans la même enceinte. Défense encore à tout autre laïque que l'empereur, d'entrer dans le sanctuaire. Défense au père et au fils, ainsi qu'aux deux frères, d'épouser la mère et la fille, ou les deux sœurs.

Enfin, l'on interdit généralement à tous les fidèles les farces, les danses de théâtre, les déguisemens de sexe, et l'usage de toutes sortes de masques, les combats contre les bêtes, la divination ou la charlatanerie, qui consistait à dire la bonne aventure, avec différentes superstitions restées du paganisme; comme aussi, de faire ou d'exposer des peintures déshonnêtes, d'assembler ou de nourrir des femmes débauchées, de prendre le bain avec les femmes, de se friser avec des soins recherchés, et de jouer aux dés.

Tels sont les points les plus curieux de ce concile singulier, où se trouvent, avec le principe de la décadence et du décri de l'ordre sacerdotal, d'excellens règlemens pour les simples fidèles, et même pour le régime de l'église universelle : le jeune empereur Justinien crut, sur la foi de ses grecs, lui avoir procuré un avantage inestimable. Il souscrivit le premier avec appareil, usant pour cela du cinabre, selon le privilége exclusif de la dignité impériale. Immédiatement après son nom, on laissa la place de celui du pape; puis les patriarches et tous les autres évêques souscrivirent l'un après l'autre,

en observant encore de réserver de l'espace pour la signature des absens. Anastase dit que les légats du pape signèrent aussi, parce qu'ils s'étaient laissé surprendre ; mais on ne trouve point leurs souscriptions dans les actes.

Justinien voulant avoir la signature du pape, lui envoya un exemplaire signé de lui-même et des prélats (1). Déjà bien instruit de ce qui s'était passé, Sergius refusa de le recevoir, et même de l'ouvrir pour y lire la moindre chose. Le prince irrité renvoya Zacharie son premier écuyer, avec ordre d'enlever le pape, et de le lui amener : mais la milice d'Italie prit les armes, et marcha bien vîte à Rome pour empêcher cette violence. Zacharie voyant les troupes s'approcher de tous côtés, pria le pape de faire fermer et garder les portes. Un moment après, il se réfugia, demi-mort de peur, jusque dans la chambre du pontife, et le conjura, les larmes aux yeux, de lui sauver la vie. Cependant les troupes entrèrent par la porte de Saint-Pierre, s'avancèrent en bon ordre jusqu'au palais de Latran, et demandèrent à voir le pape avec d'autant plus d'empressement, que le bruit courait qu'on l'avait enlevé la nuit. Comme elles trouvèrent toutes les portes fermées, elles menacèrent, avec des clameurs terribles, de les enfoncer si l'on n'ouvrait promptement. Zacharie crut alors que c'en était fait de sa vie, perdit absolument la tête, et alla se cacher sous le lit du pape, qui fit en vain tous ses efforts pour le rassurer. Le pontife sortit ensuite de son appartement, fit ouvrir les portes, et se mit dans un siége élevé, à la vue de tout le monde. Il reçut avec affabilité les gens de guerre et les citoyens romains, qui tous s'empressaient pour le voir, et calma tous les esprits par la douceur et la sagesse de ses paroles. Il ne put néanmoins les engager à se retirer : la première idée du péril qu'avait couru un pontife chéri universellement comme un père, demeurait toujours présente à leur esprit. Ils ne cessèrent de faire

(1) Paul. Diac. l. VI, c. 11, Anast. in Serg.

une garde exacte autour du palais pontifical, qu'après avoir chassé de Rome le lâche écuyer, qui prit pour une fortune cette expulsion honteuse.

Justinien n'eut pas le temps d'exercer sa vengeance; il fut chassé lui-même de Constantinople où il s'était rendu odieux par ses cruautés, et méprisable par la bizarrerie de sa conduite. Voulant ajouter quelques nouveaux bâtimens à son palais, il ne prit pas seulement le parti d'abattre l'église de la Vierge qui en était proche, mais il osa proposer au patriarche Callinique de faire des prières pour une entreprise si profane. Le prélat répondit courageusement, qu'il y avait des prières instituées pour la fondation des églises, et non pas pour leur destruction (1). L'église fut néanmoins abattue, mais rebâtie ailleurs. Peu de temps après, l'empereur commanda au gouverneur de Constantinople de massacrer le patriarche pendant la nuit, et de faire en même temps main basse sur quelque partie du peuple. Cette nuit-là même, le patrice Léonce s'embarquait pour le gouvernement de Grèce auquel on venait de le nommer, en l'obligeant de partir sans retard. Il avait fait la guerre aux Musulmans avec beaucoup de gloire et de bonheur. Une prison de trois ans avait été sa récompense, et le gouvernement qu'on lui donnait n'était qu'un exil pallié, où il s'attendait à une dernière catastrophe.

Entre les amis qui vinrent lui faire leurs adieux, il y avait un abbé et un moine astronome qui l'avaient souvent assuré, dans sa prison, qu'il deviendrait empereur (2). Vous voyez, leur dit-il, l'effet de vos prédictions; et plût à Dieu que je fusse aussi sûr de conserver la vie dans le second rang, que de ne pas monter au premier! Vous êtes plus près du trône que vous ne pensez, lui répondirent-ils; ne vous abandonnez pas vous-même, et suivez-nous. Ils le conduisirent vers la prison, la firent ouvrir, en l'annonçant comme empereur, et ils en tirèrent beaucoup de braves gens qui s'y trouvaient indigne-

(1) Theoph. p. 307. (2) Niceph. Hist. p. 25.

ment détenus. Léonce les fit armer, avec ce qu'il pouvait avoir de monde à sa suite, et tous coururent vers la place, en criant : A Sainte-Sophie, chrétiens, à Sainte-Sophie. Ce cri de guerre ou d'alarme fut aussitôt porté dans tous les quartiers. En quelques momens, tout le peuple se trouva rassemblé. Le patrice, avec ses deux moines et les principaux de son parti, alla trouver le patriarche qui n'attendait que l'instant fatal de l'exécution ordonnée contre lui-même. On l'emmena au lieu du rendez-vous général. Alors le peuple s'écria : Vive Léonce ! périsse Justinien ! Le malheureux empereur fut arrêté, et traîné à la place. Le peuple voulait qu'on le fît mourir ; mais Léonce se contenta de lui faire couper le nez, et de l'envoyer dans la Chersonnèse : modération qui péchait tout à la fois, par défaut et par excès, contre les principes de la religion, et contre les règles de la politique. Il eut trois ans après la même destinée.

Les Musulmans ayont pris Carthage, le nouvel empereur envoya contre eux le patrice Jean, qui était en grande réputation de valeur et d'habileté. Jean chassa les infidèles de toutes les places qu'ils occupaient : mais il avait affaire à un prince que les difficultés ne rebutaient pas. Abdelmélic, du sang des Ommiades, qui n'avait hérité de ses ancêtres que le califat de Syrie, venait d'y réunir l'Arabie et l'Egypte, en terminant, par la défaite d'Abdalla, une guerre civile qui durait depuis trente-cinq ans. Il renvoya de plus grandes forces en Afrique : il ne se contenta point de reprendre Carthage, avec toutes les villes qu'il avait perdues l'année précédente, mais il chassa les successeurs des Romains de leurs anciennes possessions, et il éteignit ainsi les restes de la puissance romaine dans la troisième partie du monde, où elle était établie depuis huit cents cinquante ans, c'est-à-dire, depuis la prise de Carthage par Scipion, l'an 608 de Rome.

Il ne resta d'audace aux vaincus que pour la révolte, et ils voulurent un empereur qui fût leur complice. Ils reconnurent Apsimare, à qui l'on donna

donna le nom de Tibère, et revinrent en hâte avec lui à Constantinople (1). Léonce, à son tour, eut alors le nez coupé, puis fut renfermé dans un monastère. Il avait régné environ trois ans, et Tibère Apsimare en régna sept. Justinien était toujours dans son exil ou sa prison de Chersonnèse. Il trouva moyen de s'échapper de ses gardes, et de se sauver chez les Bulgares, de qui il espérait du secours. Comme il était en mer, il survint une horrible tempête. Un de ses gens, touché d'une crainte religieuse, lui dit : Prince, mettons le ciel dans nos intérêts ; promettez à Dieu que s'il vous rétablit sur le trône, vous pardonnerez à vos ennemis. Justinien s'emporta, et répondit tout au contraire : Que Dieu me fasse périr, si j'en épargne un seul ! Ayant obtenu le secours qu'il espérait des Bulgares, il marcha droit à Constantinople. Il se forma en sa faveur un parti qui le fit entrer par un aqueduc. On voulut bien croire que ses malheurs l'avaient changé. Tout se déclara pour lui. Apsimare prit la fuite, et fut arrêté. Léonce fut tiré de son monastère. On les enchaîna l'un et l'autre, et on les amena à Justinien sur la place de l'Hyppodrome, où l'on donnait en spectacle des courses de chevaux. Il les fit étendre par terre devant son trône, et leur tint le pied sur la gorge pendant l'espace d'une heure que dura la première course, le peuple inconstant et cruel de Constantinople ne cessant de crier : Vous avez marché sur l'aspic et le basilic ; vous avez foulé aux pieds le lion et le dragon. Ensuite Justinien leur fit couper la tête à tous les deux, fit crever les yeux au patriarche Callinique, l'envoya en exil, et mit en sa place le reclus Cyrus, qu'il prétendait lui avoir prophétisé son rétablissement. Il régna encore six ans depuis cette odieuse exécution.

On se convainquit bientôt que ses revers ne l'avaient nullement changé ; ils n'avaient qu'irrité son humeur altière, mutine et opiniâtre. Il fit de nouveaux efforts pour faire recevoir par toute l'église

(1) Id. p. 27, Theoph. an. 7, Aps.

son concile du Dôme, et marqua autant d'envie que jamais de le voir confirmé par le souverain pontife.

Jean VI, successeur du pape Sergius, était mort dès le 9 Janvier de cette année 705, après un pontificat de plus de trois ans, dont on ne connaît guère que les dates. Jean VII, grec de nation ainsi que Jean VI, après un mois et demi de vacance, fut élevé sur le saint siége le premier jour de Mars. Ce fut à lui que parvint l'exemplaire du concile Quini-Sexte, envoyé de nouveau à Rome par l'empereur. Ce prince en avait chargé par honneur deux métropolitains, et il avait contraint son humeur impérieuse jusqu'à supplier le pape d'assembler son concile, afin de confirmer ce qu'il approuverait dans celui de Constantinople, et de réformer ce qu'il y trouverait de blâmable. Le pontife, sans s'expliquer, lui renvoya l'exemplaire comme il l'avait reçu (1); ce qui ne paraît pas avoir offensé l'empereur, assez content sans doute d'une indifférence qu'on a blâmée dans Jean VII. C'est tout ce qu'on sait de son pontificat, outre sa magnificence à orner les églises, et la restitution qu'Aribert, roi des Lombards, lui fit des Alpes Cottiennes, c'est-à-dire, du Mont-Genèvre et du Mont-Cénis, usurpés depuis long-temps sur le saint siége par cette nation (2). Il mourut le 17 Octobre 707, et Sisinnius, syrien de nation, lui succéda le 18 du mois de Janvier suivant; mais il n'occupa le siége que vingt jours, pendant lesquels sa bienfaisance et la grandeur de ses vues lui méritèrent l'affection et les regrets de toute la ville, dont il avait entrepris de réparer les murs. Enfin on éleva sur le saint siége, le 18 Janvier 708, Constantin, encore syrien de nation, qui fut sept ans en place. C'est le septième des papes nés consécutivement en Syrie ou en Grèce: particularité qu'on attribue aux persécutions des Musulmans, et aux fréquentes révolutions de l'empire. Les Orientaux se réfugiaient en grand nombre à Rome, où ces génies, commu-

(1) Anast. v, Pap. con. (2) Paul. Diac. v, hist. c. 25, 28.

nément supérieurs à ceux de l'occident, et d'ailleurs aiguillonnés par l'émulation, se déployaient tout entiers, et se rendaient propres aux premiers ministères.

Le pape Constantin montra une sagesse et une douceur qui captivèrent l'estime et l'amour de tout le monde. Sans rien abandonner des droits de son siége, il sut ménager les bonnes grâces de l'empereur Justinien. Ce prince vengea même avec une rigueur peut-être excessive, l'injure faite à la chaire de saint Pierre par l'archevêque de Ravenne. Félix, nouvellement ordonné pour cette église, refusa de faire à celle de Rome les promesses que faisaient depuis long-temps et sans interruption ses prédécesseurs, et prit des mesures furtives, avec la puissance séculière, pour n'y être pas contraint. L'empereur donna ordre au général et à l'armée de Sicile, de marcher à Ravenne. Ils s'emparèrent de la ville. Félix et tous ses complices furent chargés de chaînes comme des perturbateurs, et traînés à Constantinople, où l'archevêque eut les yeux crevés, puis fut exilé dans le Pont (1).

Dans le même temps, saint Bonet, évêque de Clermont en Auvergne, faisait l'édification de toutes les Gaules. Son frère Avit second, successeur de saint Project, avait désigné Bonet pour le remplacer après sa mort, avec l'agrément de son église, le consentement de la cour, et toutes les formalités nécessaires. L'institution ne pouvait être plus canonique, quant aux qualités du sujet. Bonet, né à Clermont même de race sénatoriale, promu à la charge de chancelier, fait ensuite gouverneur de Marseille et de la Provence, s'était encore plus avancé en vertus qu'en dignités (2). Par-tout il donna le spectacle d'une foi vive et féconde en bonnes œuvres, rachetant les captifs, réconciliant les ennemis, s'appliquant au jeûne, à l'oraison, à toutes les pratiques de la vie chrétienne et parfaite. Dans l'épiscopat, il avait encore redoublé de ferveur; il

(1) Anast. Papebr. (2) Act. SS. Bened. t. 3, p. 90.

demeurait deux, trois et quatre jours sans manger; priait avec une telle abondance de larmes, que ses vêtemens en étaient souvent trempés, lisait ou méditait sans cesse les divines écritures, ne dormait presque point, passait dans une profonde retraite, sur-tout pendant le carême, tout le temps qu'il ne donnait pas aux fonctions extérieures du zèle et de la charité. Il exerçait l'hospitalité avec une assiduité religieuse, prenait un grand soin des pauvres à qui il faisait des aumônes immenses, et tenait souvent des conférences avec ses prêtres, pour les porter à la vertu, et les instruire des canons.

Il n'en eut pas moins d'inquiétude sur son élévation à l'épiscopat, parce qu'il y avait succédé à son frère encore vivant. Dans le monastère de Solignac près de Limoges, habitait un disciple de saint Éloi, nommé Tillon, en grande réputation de sainteté et d'intelligence pour les choses du salut. L'humble prélat alla le consulter sur ses embarras de conscience : l'homme de Dieu préférant l'observance littérale des canons à tout autre avantage, fut d'avis qu'il quittât son évêché. Il obéit avec une simplicité toute évangélique, se retira dans l'abbaye de Manlieu fondée quelques années auparavant, et il y prit l'habit monastique. Il ne laissa pas de s'y appliquer aux travaux de l'épiscopat : les hérésies de Novatien et de Jovinien qu'on croyait éteintes, s'étant renouvelées dans le diocèse de Clermont, il sortit de Manlieu une réfutation solide, où l'on présume que l'évêque Bonet eut la meilleure part. Il distribua tous ses biens aux églises et aux monastères, puis partit, après environ une année de retraite, pour aller à Rome visiter le tombeau des saints apôtres. Son voyage ne fut qu'une suite de bonnes œuvres. Il réconcilia le duc de Bourgogne avec l'archevêque de Lyon. Il édifia, par sa piété et sa modestie, les plus fervens solitaires d'Agaune et de l'Ile-Barbe. Aribert, roi des Lombards, crut devoir à ses prières une grande victoire qui lui assura la possession du trône. Bonet délivra beaucoup de captifs, et consuma en aumônes tout ce qui lui restait. A son re-

tour, il s'arrêta à Lyon, où il mourut au bout de quatre ans de séjour ; ce qui n'empêcha point qu'on ne rapportât ses reliques à son ancienne église de Clermont.

Saint Tétrique gouvernait vers le même temps l'église d'Auxerre. Il avait été abbé du monastère de Saint-Germain ; et l'on compte quatorze religieux de cette maison, dont six abbés, qui devinrent évêques du même siége. Nous apprenons d'un synode tenu par saint Tétrique dès la première année de son épiscopat, comment les prélats zélés pour la majesté du culte public y suppléaient d'ailleurs quand le clergé de l'église-mère n'était pas assez nombreux. Ce synode marqua les mois et les semaines où les abbés et les archiprêtres des différentes églises du diocèse viendraient faire l'office à la cathédrale (1). On ne trouve d'excepté que le mois de Septembre, sans doute parce qu'on accordait des vacances pour la vendange. L'économe chargé de l'administration des biens de toute l'église, et différent du vidame qui régissait en particulier la maison épiscopale, fournissait la rétribution convenable à chaque troupe de desservans pendant leur semaine, et il devait priver de vin ceux qui manquaient d'exactitude. On trouve dès le siècle précédent des monumens de cette discipline dans le diocèse d'Auxerre. Saint Tétrique est honoré comme martyr, selon la coutume du temps, pour avoir souffert une mort injuste et violente. Il fut assassiné, pendant son sommeil, par son propre archidiacre. Après sa mort, le siége d'Auxerre vaqua trois ans.

Ces désordres étaient la suite inévitable de celui qui régnait dans le gouvernement, ou pour mieux dire, de l'anarchie qui, sous plusieurs rois enfans, fit long-temps gémir toute la France. La mort de saint Lambert de Maestricht en est un nouvel exemple (2). Après avoir été sept ans hors de son siége, la mort d'Ebroïn donna lieu à Pépin d'en chasser l'usurpateur Faramond. Lambert fut alors tiré avec

(1) Hist. Epis. Autis. c. 24. (2) Act. SS. Bened. t. 3, p. 72.

honneur de sa retraite de Stavelo, et rétabli dans l'épiscopat à la prière de son clergé et de tout son peuple. Il reprit ses fonctions avec son ardeur accoutumée, et comme pour réparer le temps où on l'avait tenu oisif, il entreprit de convertir des païens qu'il découvrit encore dans une contrée assez voisine de Maestricht. Tout lui réussissait selon ses désirs. Déjà il avait humanisé ces sauvages par sa douceur et sa patience inaltérables; déjà il leur avait fait abattre plusieurs temples et plusieurs idoles: mais au sein même de son église, deux frères puissans, Gallus et Riold, lui causaient plus de chagrin que les infidèles, et se rendaient insupportables à tout le monde par leurs violences. Les parens et les amis du saint évêque en furent si indignés, qu'ils s'emportèrent jusqu'à les mettre à mort.

Dodon leur parent, et le favori de Pépin, résolut de s'en venger sur l'évêque même, tout innocent qu'il en était. Il rassembla une multitude de gens armés, et vint tumultueusement l'attaquer au village de Liége, sur les bords de la Meuse. Ils rompirent les palissades et les portes des avenues; ils escaladèrent le château: en un moment, le toit fut couvert de ces furieux. On avertit l'évêque, qui commençait à s'endormir. La sainteté de son caractère ne lui avait rien ôté de la bravoure, qui était si naturelle à un sang illustre dans son siècle et dans sa nation. Dans le premier mouvement, il prit une épée; mais la grâce réprimant bientôt la nature, il jeta l'arme, et remit sa vie entre les mains du Dieu qui a donné la sienne pour ses bourreaux. Aussitôt ils entrèrent en criant et en menaçant, en faisant un horrible bruit de leurs boucliers, et en donnant avec effort de leurs lances contre les murailles. Cet amas de brigands n'était pas cependant aussi à craindre qu'ils affectaient de le paraître. Deux neveux de l'évêque, armés seulement de bâtons, suffirent pour les faire reculer. Mais ce saint prélat dit à ses neveux, et à toutes les personnes de sa suite: Si vous m'aimez véritablement, abstenez-vous de la violence, à l'exemple de Jesus-Christ et de votre évêque, qui

tâche de vous le retracer. Un autre de ses neveux reprit : N'entendez-vous pas comme ils crient de mettre le feu à la maison, pour nous brûler tout vifs ? Le saint repartit : Souvenez-vous, mes neveux, que vous êtes coupables de la mort de deux frères. Vous ne méritez que trop ce qui nous arrive. Ayant aussitôt fait sortir tout le monde de sa chambre, il se prosterna les bras étendus en croix, et se mit à prier avec effusion de larmes. Les assaillans forcèrent alors la maison, y entrèrent en grand nombre, égorgèrent tous ceux qu'ils purent trouver ; et l'un des meurtriers ayant monté sur le toit, et fait brèche au-dessus de la chambre où était le saint, lui lança un dard dont il le tua. Son corps fut mis ensuite dans une barque, et rapporté à Maestricht.

Il eut pour successeur Hubert son disciple, de la noblesse d'Aquitaine, attaché dans sa jeunesse à la cour du roi Thierri, où il avait donné dans les écarts ordinaires d'une vie dissipée et mondaine. On dit qu'étant allé à la chasse un jour de grande fête, tandis que les autres fidèles assistaient à l'office divin, il vit un cerf avec une croix sur la tête, et entendit une voix qui le menaçait d'un malheur éternel, s'il ne faisait pénitence ; qu'il se jeta aussitôt à bas de son cheval, et promit en se prosternant d'obéir à l'ordre du ciel (1). Quoi qu'il en soit de cette merveille, qui n'a qu'un auteur anonyme pour premier garant, Hubert passa dans l'Austrasie, où ayant entendu parler des rares vertus de saint Lambert, il alla se soumettre à sa conduite, et fut reçu dans son clergé. Il avait été marié, et tout jeune qu'il était encore, il avait un fils nommé Florebert, qui lui succéda long-temps après dans l'épiscopat. Quant à lui, il fit d'abord des progrès si rapides dans la vertu, qu'après la mort de son saint maître, on ne trouva personne plus capable de consoler les fidèles de la perte qu'ils venaient de faire.

On ne parlait cependant que des miracles qui s'opéraient dans la maison où avait été tué saint

(1) Coint. an. 688, n. 34.

Lambert, et où la foi de ses ouailles leur fit d'abord bâtir une église (1). On vint raconter à l'évêque Hubert différentes apparitions, dans lesquelles son saint prédécesseur ordonnait de reporter son corps à Liége. Hubert connaissait mieux que personne les voies extraordinaires qui pouvaient manifester les ordres du ciel; mais il ne s'en montra que plus attentif à user des règles d'un discernement sage et religieux. Il consulta, il pria, il pratiqua et ordonna des jeûnes. Quand il crut avoir connu la volonté de Dieu, la troisième année de son épiscopat, il fit la translation avec la plus grande solennité. On remit le martyr en terre au lieu où il avait enduré la mort; on y bâtit ensuite une église magnifique. Les miracles qui recommencèrent à s'opérer, y attirèrent un grand peuple. Ainsi Liége qui n'était qu'un petit village à une lieue de Tongres, devint une grande ville où l'on transféra le siége épiscopal, qui avait déjà été transféré de Tongres à Maestricht.

L'église d'Angleterre n'offrait pas des spectacles moins édifians. Il ne se pouvait rien ajouter au respect qu'elle témoignait pour l'église romaine, d'où elle se glorifiait de tirer son origine, et la connaissance de la doctrine évangélique. De l'océan jusqu'à Rome, les routes étaient couvertes d'Anglais de tout sexe et de toute condition, de nobles, de ducs, de rois, qui allaient rendre leurs religieux hommages au vicaire de Jesus-Christ: pratique à la vérité plus louable dans son principe, qu'imitable dans sa continuité et ses excès. Mais la grâce tirant parti des défauts mêmes de ces peuples, convertissait en œuvres de pénitence et en moyens d'édification, l'instabilité naturelle de leur humeur, et la longue habitude d'une vie errante et vagabonde.

Coënred, roi des Merciens, qui s'était employé avec zèle pour le rétablissement de saint Vilfrid, quitta la couronne après six ans de règne, et vint à Rome, où il embrassa la vie monastique (2). Il acheva de s'y sanctifier par l'aumône, le jeûne, et la contem-

(1) Act. SS. Bened. t. 3, p. 78. (2) Bed. v, Hist. c. 21.

plation des choses saintes. Il avait amené avec lui Offa, roi des Saxons orientaux, jeune prince d'une figure et d'un caractère aimables, les délices de son peuple et de sa famille, et qui dit un adieu éternel à sa femme et à ses sujets, pour se consacrer, avec Coënred, aux pénibles observances de la vie religieuse. Tous deux moururent peu de temps après comme ils l'avaient souhaité.

Saint Adelme, premier évêque de Schirburn, mourut vers le même temps (1). Il était d'une famille noble du royaume des Saxons occidentaux : il prit sa première éducation dans le monastère de Saint-Augustin de Cantorbéry, sous la discipline de l'abbé Adrien, homme en réputation d'habileté, et qui lui apprit en peu de temps les langues grecque et latine. Etant retourné dans son pays, il se fit moine au monastère de Malmesbury, fondé depuis peu par Maidulfe, solitaire hibernois. Il vécut d'abord en hermite ; mais ne trouvant pas de quoi subsister, il fit usage de ses talens, et se mit à instruire les jeunes gens du voisinage. Plusieurs de ses disciples embrassèrent, à son exemple, la vie monastique. Tel fut le fondement de la grande célébrité où parvint ensuite le monastère de Malmesbury. Adelme s'y livra plus que jamais au goût qu'il avait pour l'étude, et s'appliqua spécialement aux arts libéraux. Ce fut le premier Anglais qui réussit dans la versification latine ; il cultiva aussi la poésie anglaise, et fit en langue vulgaire des cantiques de piété, pour instruire plus facilement un peuple volage que les instructions ordinaires ennuyaient. Adelme s'arrêtait à un carrefour, ou sur un pont, et chantant lui-même ses cantiques, il attirait la multitude, à qui cet appareil d'amusement et de nouveauté faisait goûter les vérités sérieuses qui le fatiguaient dans les sermons. A la poétique, il ajouta la science des lois romaines, du calcul et de l'astronomie. En un mot, il se rendit si célèbre par ses connaissances, qu'il ne devint pas seulement l'oracle

(1) Act. Ben. t. 3, p. 222, et t. 5, p. 26.

de ses compatriotes, et de voisins sauvages, tels que les Ecossais, mais que les Français passaient la mer pour venir entendre ses leçons.

Ce pieux instituteur prenait encore plus de soin d'exercer ses disciples à la vertu qu'aux sciences, et il ne leur apprenait rien dont il ne leur donnât l'exemple. Fidèle aux devoirs de son premier état, c'est-à-dire, à la solitude qu'il avait vouée, il ne sortait jamais de son monastère sans une nécessité manifeste. Il s'appliquait principalement à la lecture des saintes lettres, et à l'oraison. Il pratiquait de grandes austérités, s'enfonçait quelquefois jusqu'aux épaules dans l'eau d'une fontaine, et y restait assez long-temps, même pendant les nuits d'hiver, pour y réciter le pseautier : pénitence effrayante, et tout-à-fait incroyable, si l'on ne connaissait les mœurs et le tempérament dur du peuple et du temps où elle se pratiquait. Il fut ordonné prêtre par Leuther, évêque d'Ouessex, qui confirma l'établissement du monastère de Malmesbury, et l'en institua solennellement abbé. Après la mort de saint Hedde, successeur de Leuther, le diocèse d'Ouessex, c'est-à-dire, de Worchester, fut partagé en deux, comme trop considérable par le nombre des fidèles qui croissait de jour en jour. On plaça l'un de ces siéges à Winchester, et l'autre à Schirburn, dont saint Adelme fut sacré évêque, dans un âge avancé, par l'archevêque Britualde : mais ce métropolitain le retint quelque temps avec lui après l'avoir ordonné, afin de profiter de ses conseils. Britualde appréciait mieux que personne le mérite de cet homme rare, comme ayant été son compagnon d'étude et de profession dans la vie monastique.

Saint Adelme ne vécut que quatre ans dans l'épiscopat ; mais sa réputation ne finit point avec lui. Nous avons plusieurs de ses ouvrages en prose et en vers, entre lesquels on remarque son traité contre les erreurs des bretons, qu'il composa par l'ordre d'un concile, et qui les disposa heureusement à se rapprocher des communs usages.

On eût tout perdu en brusquant ces insulaires,

chrétiens généreux et fervens, vertueux jusqu'à l'héroïsme, mais prodigieusement attachés à la singularité de leurs coutumes. Les pasteurs dirigés par l'esprit de condescendance de Jesus-Christ et de son église, les ménageaient comme des malades, en épiant les occasions et les moyens propres à les guérir de leurs préventions. S'ils n'employaient pas avec autorité les moyens les plus forts de leur nature, ils choisissaient avec dextérité les mieux assortis aux dispositions de ceux qu'ils traitaient.

C'est ainsi qu'en usa saint Céolfrid, abbé des célèbres monastères de Viremouth et de Jarrou, à l'égard de saint Adamman, prêtre et abbé du monastère de Hi en Irlande (1). Celui-ci ayant été député, pour quelques affaires de sa nation, vers Alfrid, roi de Northumbre, il eut occasion, pendant le séjour qu'il y fit, d'observer les pratiques des chrétiens anglais formés par l'église romaine. Les plus savans hommes du pays le pressèrent de s'y conformer, en lui représentant que c'étaient les usages de l'église universelle, et dont ceux des Hibernois resserrés dans un petit coin du monde, ne pouvaient balancer l'avantage. L'argument, tout péremptoire qu'il était, ne fut rien moins qu'efficace. Adamnan alla quelque temps après visiter Céolfrid dans son monastère de Viremouth. L'abbé avait été à Rome avec son ancien maître saint Benoît Biscop. Il s'y était parfaitement instruit des usages de l'église romaine, et de tout ce qu'on pouvait alléguer de plus solide en leur faveur. Il usa néanmoins contre le solitaire hibernois, d'armes toutes différentes. S'attachant à la forme de la tonsure qui était particulière aux clercs de cette nation: Mon frère, lui dit-il, vous qui prétendez à la couronne immortelle, vous à qui votre sagesse, votre humble modestie et votre piété donnent en effet le droit d'y prétendre, pourquoi portez-vous sur votre front une couronne imparfaite? Espérez-vous recevoir un accueil bien favorable du puissant portier du ciel, quand vous vous présen-

(1) Bed. v, Hist. c. 16 et 22.

terez à lui avec la tonsure du magicien qu'il a anathématisé ? C'était alors une tradition universellement reçue (on ne sait trop sur quoi fondée), que Simon le magicien avait porté une tonsure en forme de demi-couronne sur le devant de la tête. Adamnan répondit en rougissant : Soyez assuré, mon frère, qu'en portant la couronne de Simon, je déteste néanmoins son impiété et toutes ses erreurs. Céolfrid ne poussa pas les choses plus loin; mais sa remontrance resta profondément gravée dans l'esprit d'Adamnan, qui fit de sérieuses réflexions. Il avait la conscience timorée, beaucoup de droiture et de grandeur d'ame. Enfin il prit généreusement son parti, et malgré la préséance que les Irlandais, entêtés de leurs idées d'indigénat, affectaient sur l'Angleterre et sur toutes les terres envahies par des étrangers, il quitta hautement les coutumes de ses pères, pour embrasser celles des Anglais. On compte ce pieux abbé au nombre des saints.

Saint Céolfrid ramena de même aux observances de l'église romaine, les Pictes ou Ecossais, qui ayant eu pour apôtre saint Colomban l'ancien, en retenaient aussi les traditions hibernoises. Leur roi Naïton, plus éclairé que ses prédécesseurs, savant même jusqu'à un certain point, ou du moins versé dans la lecture des bons livres, apprit avec étonnement et avec scrupule la différence qui se trouvait entre les chrétiens de sa domination et tous les autres fidèles. Il prit aussitôt sa résolution; mais pour l'exécuter avec plus d'autorité, il députa vers l'abbé Céolfrid, dont le nom était révéré par toutes les îles britanniques. Il lui demandait, outre les instructions relatives à ses vues, des architectes capables de bâtir une église de pierre à la manière des Romains. Céolfrid, en lui envoyant les architectes, lui écrivit une lettre fort longue, qui concernait principalement la Pâque, et qui prouvait solidement qu'on la doit célébrer, avec l'église catholique, la troisième semaine du premier mois, en comptant selon les lunes, et toujours le dimanche. On voit dans cette lettre, que l'auteur était bien instruit des cycles d'Eusèbe,

de Théophile, de saint Cyrille, et de celui de Denis le Petit, qu'on suivait encore. Quant à la forme de la tonsure, il n'y attache pas la même importance qu'à la Pâque; il soutient seulement, que de deux pratiques indifférentes en soi, on doit préférer celle que la tradition (qu'on ne contestait pas) attribue au prince des apôtres.

Cette lettre ayant été lue dans une assemblée nombreuse et distinguée, le roi se leva au milieu des seigneurs où il était assis, se mit à genoux, et remercia Dieu, à voix haute, d'avoir fait parvenir d'Angleterre en Ecosse la connaissance de la vérité. Il fit répandre dans tous ses états des tables du cycle de dix-neuf ans, au lieu de celui de quatre-vingt-quatre dont on s'était servi jusqu'alors. Sans se borner à l'observance de la Pâque, il ordonna que tous les clercs prissent la tonsure à la romaine; ce qui fut exécuté avec la même promptitude.

La nouvelle qui en fut aussitôt portée à Rome, causa une joie sensible au souverain pontife. Quoique cet objet ne tînt pas au fond de la religion, le pape Constantin regarda la docilité de ce bon peuple comme un témoignage assuré de sa disposition par rapport à tous les enseignemens du salut: mais il lui vint presque en même temps de Constantinople des nouvelles bien capables d'altérer sa joie. L'empereur Justinien, toujours fort ardent pour la réception de sa nouvelle discipline, invita le pape, d'une manière qui avait tout l'air d'un commandement, à le venir trouver en Grèce. On n'avait point oublié à Rome ce qui était arrivé au pape saint Martin dans un voyage de cette nature. Malgré les plus belles promesses, dont les Grecs n'étaient pas avares, il y avait tout à risquer en partant; et en ne partant pas, on fournissait des prétextes plausibles à la violence naturelle de cet empereur; on donnait même quelque lieu au soupçon de rebellion. Le pape se résolut donc à partir, en remettant tout le soin de sa personne à la Providence. Son espoir ne fut pas trompé. Si le prince eut de mauvais desseins, la présence du pontife lui imposa tellement, qu'il ne

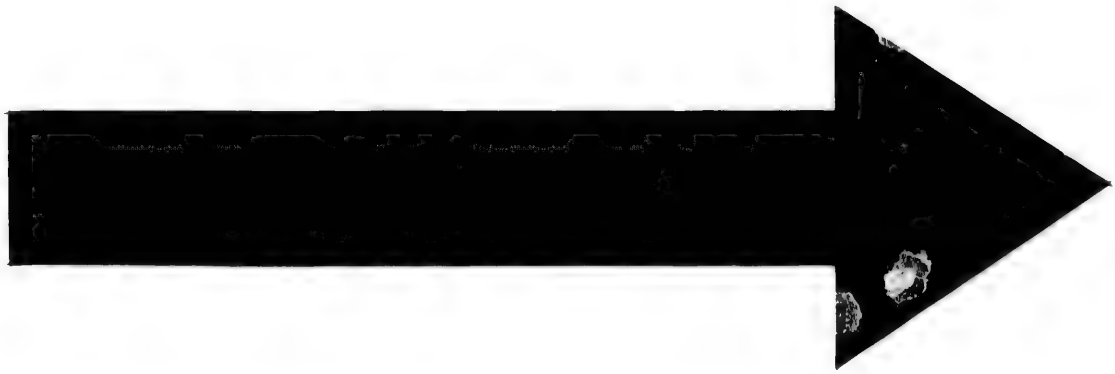

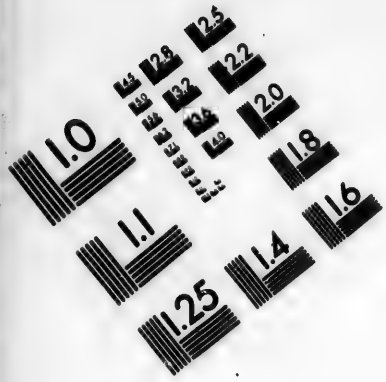

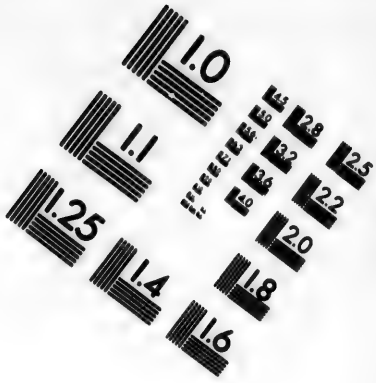

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

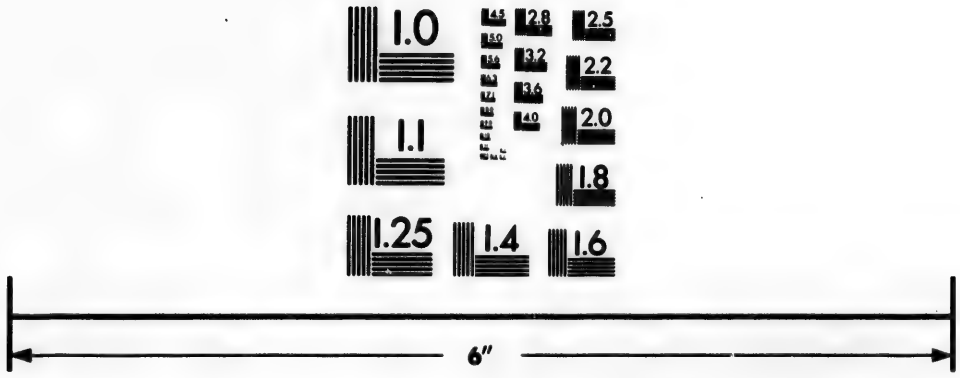

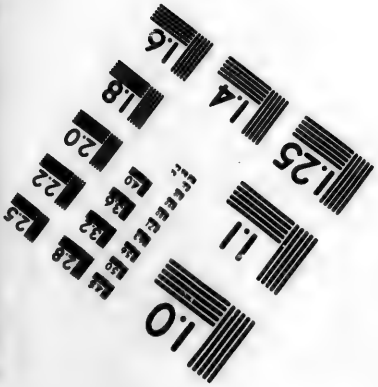

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

lui dit pas un seul mot du concile qui faisait l'objet de l'alarme des Romains. A Nicomédie où se fit l'entrevue, le pape célébra les saints mystères; l'empereur communia de sa main, le pria d'intercéder pour ses péchés, et renouvela tous les priviléges accordés par ses prédécesseurs à l'église romaine. Le pape reçut des honneurs extraordinaires dans toutes les autres villes; de manière que la cause de ce voyage, qu'on n'assignait que d'une manière conjecturale, est encore une énigme assez difficile à expliquer. Il dura néanmoins une année entière.

Trois mois après, c'est-à-dire, dans les premiers jours de l'an 710, le pape étant rentré à Rome le 4 d'Octobre, il apprit que l'empereur Justinien avait été tué, et que l'arménien Bardane, qui prit le nom de Philippique, avait été mis à sa place. Le barbare usurpateur fit porter la tête de l'empereur par-tout l'occident, et jusqu'à Rome. Tibère, fils de ce malheureux prince, s'était réfugié dans une église de Constantinople, où il tenait d'une main le pied de la sainte table, et de l'autre la vraie croix, ayant de plus des reliques au cou. Rien ne fut sacré pour les fauteurs de la tyrannie. Le patrice Jean, après lui avoir ôté la croix et le reliquaire, l'arracha du lieu saint en présence de l'impératrice Anastasie son aïeule, entre les mains de laquelle il fut égorgé.

Tout odieux que l'empereur ~~Constantin Pagonat~~ Justinien s'était rendu à Rome sur la fin de son règne, le caractère de son successeur l'y fit regretter. Philippique était monothélite; et long-temps avant son élévation, un reclus du monastère de Callistrate, attaché à la même hérésie, lui avait prédit qu'il parviendrait à l'empire, en lui commandant, au nom de Dieu, d'abolir le sixième concile (1). Il lui ajouta qu'à cette condition était attachée la longue durée et la prospérité de son règne. Bardane ou Philippique promit avec serment tout ce que demandait le faux prophète; mais quand il vit le premier revers de Justinien, et Léonce empereur, il alla tout décon-

(1) Theoph. p. 319.

certé trouver son reclus, qui lui dit : Croyez toujours, et ne vous pressez pas. Il lui répéta la même chose à l'élection d'Apsimare, entretenant ainsi dans une tête si propre aux desseins de cet imposteur, la fermentation et l'enthousiasme qui faisaient tout le fondement de son espérance. Philippique étant fait empereur, ne manqua pas de lui tenir parole. Il ne voulut point entrer dans le palais impérial, qu'on n'en eût ôté le tableau du sixième concile, érigé dans le vestibule comme un monument authentique de la foi de l'empire. Aussitôt après, il fit célébrer un concile nouveau, où le sixième fut condamné. Dans la même année son reclus devint aveugle.

Philippique persécuta tous les prélats qui refusèrent de souscrire à son conciliabule. Le patriarche Cyrus fut chassé du siége de Constantinople qu'occupa un monothélite nommé Jean. Tous les noms flétris par le sixième concile furent remis dans les diptyques. Enfin on tira avec mépris de l'auguste dépôt du palais, et l'on brûla publiquement les actes les plus authentiques du sixième concile général. Ils étaient écrits de la main du diacre Agathon, notaire et bibliothécaire de la grande église de Constantinople, et comme il s'y exprime lui-même en lettres ecclésiastiques, c'est-à-dire, en une forme particulière d'écriture plus soignée sans doute et plus apparente que celle des actes vulgaires.

Il ne sera pas hors de propos de remarquer ici comment les actes de cet important concile furent conservés dans leur intégrité primitive. Nous l'apprenons d'une note que le diacre Agathon mit à la fin d'un nouvel exemplaire qu'il en fit encore de sa main après la chute de Philippique, afin de lui donner toute l'authenticité des premiers (1). Il ne manquait pas de monumens non suspects : outre les actes qui avaient été brûlés, il atteste qu'il avait également mis au net les copies vérifiées et souscrites qui avaient été données aux cinq siéges patriarcaux par ordre de l'empereur Constantin, qui l'ordonna

(1) T. 6, Conc. p. 1416, Epilog. Agath.

ainsi, ajoute Agathon, afin que la foi fût à l'abri de toute falsification ou altération. Il fit cette copie et cet avertissement trente-deux ans après le sixième concile, c'est-à dire, l'an 713.

Philippique n'afficha pas moins l'hérésie à Rome qu'à Constantinople. Il se dévoila sans retenue dans une lettre qu'il écrivit au pape Constantin; mais le pontife la rejeta, sans aucun respect humain, de l'avis de tout le clergé, et la foi romaine ne s'en montra qu'avec plus de force et plus de splendeur. On érigea avec pompe dans l'église de Saint-Pierre un magnifique tableau des six conciles œcuméniques. Le peuple ne souffrit pas que l'image de l'empereur hérétique fût placée dans le lieu saint, ni son nom prononcé à la messe; il ne voulait pas même recevoir sa monnaie. Il se souleva contre le nouveau gouverneur envoyé de sa part; et l'on se fût porté aux derniers excès, si le pape n'eût chargé plusieurs évêques d'aller avec des croix et les livres de l'évangile, rappeler à la multitude les maximes de modération et de subordination qu'elle mettait en oubli (1). Les séditieux se retirèrent selon les vœux du pontife: mais peu de temps après, la nouvelle arriva de Constantinople qu'on venait d'y déposer Philippique; qu'il avait eu les yeux crevés et que le lendemain, jour de la Pentecôte de l'an 714, on y avait proclamé empereur, sous le nom d'Anastase, Artémius, premier secrétaire d'état.

Les évêques présens et le clergé de la ville impériale y avaient en même temps promulgué de nouveau le sixième concile, et en avaient replacé le tableau entre ceux des cinq conciles précédens d'où Philippique l'avait fait ôter. Anastase professait la foi catholique, et il en fit aussitôt porter sa confession au souverain pontife. Jean, patriarche de Constantinople, substitué par les Monothélites au patriarche légitime, s'empressa aussi d'écrire au pape. Il ne manqua point de se donner pour un catholique généreux qu'on avait contraint de monter dans la chaire

(1) Anast. ad an. 712.

patriarcale,

patriarcale, et qui s'était exposé à tous les périls, plutôt que d'applaudir aux erreurs de Philippique. Il confessait ensuite en termes formels, et les deux volontés naturelles, et les deux opérations de ces volontés en Jesus-Christ. Quant à l'exemplaire du concile qu'avait brûlé le persécuteur : Il n'y a rien gagné, dit-il, puisque nous avons gardé par-devers nous des copies où se trouvent également les souscriptions des pères et de l'empereur; nous avons de plus l'exemplaire écrit de la main de Paul, depuis évêque de cette église. Ici l'on voit de nouveau les précautions prises dans tous les temps, afin de conserver dans leur pureté les saints monumens de la tradition. Enfin l'artificieux patriarche prie le pape de lui envoyer ses lettres synodiques en signe de communion. Il ne paraît point qu'il ait reçu de réponse.

Le pape Constantin fut plus satisfait de l'archevêque de Ravenne, ce même Félix à qui, pour sa rebellion schismatique, on avait crevé les yeux par l'ordre de Justinien. Il fut rappelé d'exil par Anastase, rechercha les bonnes grâces du souverain pontife avec autant de sincérité que d'empressement, et donna sa confession de foi, ainsi que les lettres de soumission que ses prédécesseurs avaient coutume de remettre aux archives de l'église romaine. Tout aveugle qu'il était, il fut rétabli dans son siége. Le pape Constantin mourut peu après, le 9 Avril 715. Au bout de quarante jours, on ordonna Grégoire II, qui tint le saint siége près de seize ans, pendant lesquels il honora constamment la chaire apostolique par des mœurs très-pures, par un courage inébranlable à soutenir les droits de l'église, par un grand zèle pour le bien de la religion et du peuple, par la science des écritures, et par une facilité merveilleuse à s'énoncer. On lui connaissait toutes ces qualités supérieures avant de l'élire. Il avait été élevé, dès sa tendre jeunesse, auprès du pape Sergius, et avait suivi le pape Constantin dans son voyage d'orient, où il étonna l'empereur Justinien par le sens exquis et la sagesse de ses réponses.

L'empereur Anastase soutenait l'espoir qu'il avait donné aux catholiques. Dès la seconde année de son règne, Jean, patriarche intrus de Constantinople, fut déposé, et Germain, évêque de Cyzique, transféré à sa place. L'acte de la translation, pour ne pas donner lieu à l'ambition et au dépérissement de la discipline, portait qu'elle s'était faite par le suffrage du clergé, du sénat et du peuple de Constantinople, en présence de l'apocrisiaire ou légat du siége apostolique, et de plusieurs évêques. Germain était fils d'un patrice mis à mort pour avoir trempé dans le meurtre de l'empereur Constant. La vengeance ayant été étendue du père au fils, on avait en même temps rendu celui-ci eunuque : mais il compensait abondamment tous les reproches qu'on lui pouvait faire, par les qualités dignes de l'épiscopat.

L'an 715, Anastase arma une grande flotte contre le calife Soliman qui venait de succéder à Valid, et qui voulait illustrer les commencemens de son règne aux dépens des Romains; il en donna le commandement à Jean, diacre de l'église de Constantinople, et en même temps grand-trésorier de l'empire : abus qui avait passé d'occident en orient, et qui tout contraire qu'il était aux canons, se répandait dans tous les états chrétiens; en sorte qu'on ne s'étonnait presque plus de voir les ecclésiastiques aller à la guerre, sur-tout contre les infidèles. Le diacre guerrier fut cependant très-mal obéi. Enfin les troupes se mutinèrent à Rhodes, le massacrèrent, puis reprirent en désordre le chemin de Constantinople. En passant par Adramire, ville de la Natolie ou Asie mineure, ils trouvèrent un receveur des revenus publics, nommé Théodose, qui ne songeait qu'à jouir de l'opulence et du repos de la vie privée. Il eut le malheur de leur plaire : ils le forcèrent à être empereur. Anastase ne put leur résister, et se fit moine après un règne de moins de trois ans : mais Théodose ne régna que quatorze mois. Léon, général de la seule armée qui soutenait les efforts des Musulmans, s'avança des provinces orientales, se fit céder l'empire le 25 de Mars 717, et força Théodose

à se laisser ordonner clerc, ainsi que son fils. Ces révolutions multipliées, multiplièrent aussi tous les désordres, les meurtres, les enlèvemens de citoyens, le pillage et la ruine des villes. Ils rendirent enfin les restes de la puissance romaine si méprisables, que les Musulmans recommencèrent à faire leurs courses jusqu'aux portes de Constantinople. Léon, surnommé l'Isaurien, qui régna vingt-quatre ans, et montra d'abord de la capacité dans l'art du gouvernement et de la guerre, mit enfin le comble à la désolation publique, par la fureur avec laquelle il se déclara contre le culte des saintes images, et les pratiques les plus accréditées de la religion.

L'Italie était en proie aux Lombards, qui s'emparaient de tout ce qu'ils pouvaient surprendre des domaines de l'empire et de l'église. Quelquefois ils reprenaient des sentimens de foi et de crainte de Dieu, demandaient pardon, et satisfaisaient au pape; mais la force de l'habitude les ramenait bientôt au goût dominant de tous ces barbares pour le brigandage.

En Espagne, tout se disposait à la perte entière de la monarchie et du christianisme. On avait tenu cependant, sous le roi Egica, le seizième et le dix-septième conciles de Tolède, qui nous ont laissé de sages canons (1). Ils séparent de la société des fidèles, et bannissent à perpétuité ceux qui auront commis des péchés contre nature, les condamnent à être rasés comme infames, et à recevoir cent coups de fouet; mais ils veulent qu'à la mort, après une digne pénitence, on leur accorde la communion, de même qu'aux idolâtres et aux apostats. Ils ordonnent aux évêques d'employer aux réparations de plusieurs églises qui tombaient en ruines, le tiers du revenu des églises de la campagne que les canons leur accordaient; que s'ils ne prennent point ce tiers, les prêtres qui desservent ces églises seront chargés de leurs réparations: méthode qui s'observait aussi dans les Gaules, comme on l'a vu dans ce

(1) T. 6, Conc. p. 1327 et 1361.

qui concerne saint Ansbert de Rouen. Sisbert, archevêque de Tolède, ayant conspiré contre son souverain, fut déposé, privé de tous ses biens, et mis au pouvoir du roi, qui le condamna à une prison perpétuelle ; on statua même qu'il ne recevrait la communion qu'à la mort, si le roi ne lui faisait grâce. On mit à sa place Félix de Séville, qui fut remplacé à son tour par Faustin de Brague, et celui-ci le fut encore par Félix de Portucale. Ainsi faisait-on tout à la fois trois translations, qui montrent combien les idées avaient changé, au moins en Espagne, par rapport à une pratique autrefois si blâmée. On peut encore observer dans ces conciles mi-partis d'évêques et de seigneurs, la distinction que l'on mettait entre les objets spirituels et les temporels. Il fut réglé qu'au commencement de chacune de ces assemblées mixtes, on passerait trois jours en jeûnes, pendant lesquels on traiterait de la foi, de la correction des évêques, et des autres matières purement religieuses, sans qu'aucun laïque y assistât. On voit aussi que le jeudi-saint on dépouillait les autels, comme on le fait encore aujourd'hui.

Sous le règne de Vitiza, qui succéda au roi Egica l'an 701, il se tint encore à Tolède un concile, qui en est le dix-huitième et le dernier : mais il n'en reste ni actes, ni canons ; et depuis l'an 694 où fut tenu le dix-septième, jusqu'au milieu du neuvième siècle, c'est-à-dire, pendant environ cent cinquante ans, on ne trouve presque plus de monumens de l'église d'Espagne. Vitiza y ruina tout par ses injustices, sa débauche effrénée et ses violences (1). Il eut plusieurs femmes toutes ensemble, sans compter une multitude de concubines. Peu content que son exemple s'étendît aux grands et au peuple, il voulut le faire suivre par le clergé. Gondéric était alors archevêque de Tolède, prélat illustre par sa sainteté, à laquelle on attribue des miracles. Il n'avait pas moins de prudence, et il empêcha une partie du mal, par un sage tempérament de douceur et de

(1) Roderic. l. 11, c. 16 et 17.

fermeté ; mais étant venu à mourir dans ces conjonctures critiques, il eut pour successeur Sindérède, qui ne ménagea rien, et traita même, avec une dureté pleine d'injustice, les ecclésiastiques les plus vénérables. Vitiza était charmé de voir ainsi humilier les personnages qui le gênaient, et qui osaient quelquefois lui résister en face. Il excita malignement l'ardeur déjà trop impétueuse de l'archevêque; de manière que le gouvernement épiscopal dégénérant en tyrannie, les opprimés appellèrent au pape. Le roi craignant cependant que l'autorité ecclésiastique ne nuisît à la sienne, défendit d'obéir aux constitutions apostoliques, et ne permit pas seulement, mais ordonna que tout clerc aurait une femme ou une concubine, et même plusieurs s'il voulait.

Il donna l'archevêché de Séville à son frère. Oppa, du vivant de Sindérède, qu'il méprisait tout en le faisant servir à ses coupables desseins, et il y ajouta l'archevêché de Tolède, par un double mépris des canons. Les juifs mêmes qu'il avait condamnés, dès le commencement de son règne, à une servitude perpétuelle, comme convaincus d'avoir conspiré, avec les Maures ou Musulmans d'Afrique, contre l'état et la religion, il les rappela honorablement, et accorda plus de priviléges à leurs synagogues que n'en avaient les églises. Il fit mourir Favila, fils du roi Chindasvinte. Théofroi, fils du roi Récesvinde, et duc de Cordoue, eut les yeux crevés par son ordre. De peur qu'après tant d'excès on ne se révoltât contre lui, il fit abattre les murailles de toutes les villes ; ce qui n'empêcha point Roderic, fils de Théofroi, d'exercer une funeste vengeance. Il prit les armes, fut suivi des mécontens qui étaient sans nombre, défit et prit Vitiza, à qui il fit crever les yeux, puis fut reconnu roi par tous les grands.

Les Sarrasins, Arabes ou Maures (car on leur donnait indifféremment tous ces noms) voyaient avec complaisance les troubles qui ruinaient les puissances chrétiennes aux extrémités de l'occident, aussi-bien qu'en orient. Oualib ou Valid, de la maison des Ommiades, ainsi que Moavia et tous les califes

intermédiaires, était encore leur souverain. Il résidait en Asie, d'où il envoyait ses ordres à toutes les terres de son immense domination. Il avait donné le gouvernement d'Egypte à son frère Abdélaziz, qui fit faire le dénombrement des moines, et exigea d'eux un dinar ou sou d'or par tête : c'était le premier tribut qu'on leur demandait. Mousa ou Moïse, déjà vieux, mais toujours guerrier, était gouverneur de l'Afrique, c'est-à-dire, des contrées qui bordent la mer depuis l'Egypte jusqu'au détroit de Gibraltar. On raconte de Valid, que voulant bâtir une mosquée magnifique à Damas sa capitale, il proposa aux chrétiens de lui vendre la grande église dédiée à saint Jean, et voisine de l'emplacement destiné à la mosquée; qu'il leur en offrit quarante mille dinars; mais que ceux-ci ne voulant pas à prix d'argent abandonner le lieu saint à la profanation, la générosité mahométane ne tint pas contre leur refus, et que le calife fit abattre l'église sans leur rien donner.

Roderic monté sur le trône des Goths, oublia ce qui en avait précipité son prédécesseur (1). Il eut, comme lui, grand nombre de femmes et de concubines, ne respecta ni les rangs, ni la vertu, et dans les fougues de sa honteuse passion, abusa de la fille du comte Julien, gouverneur de la ville de Tingi, qui restait aux Goths sur la côte d'Afrique. Julien au désespoir proposa à Mousa la conquête de l'Espagne, qu'il lui représenta comme très-facile depuis que les remparts des villes avaient été abattus sous le roi Vitiza. Il en obtint vingt-cinq mille hommes, sous la conduite de Târic, général célèbre entre les Arabes.

Le roi Roderic que les voluptés avaient amolli, et qui commandait à des peuples sans cœur, sans mœurs, et peu soumis d'ailleurs à un maître qui ne l'était devenu que par la révolte, se présenta aux ennemis avec ce premier feu de courage que n'éteint pas toujours la mollesse. Le combat ne décida de rien; mais comme les Sarrasins, revenant sans fin

(1) Roder. Tolet. l. ij et iij. Isidor. Pacen. p. ij, etc.

sur les traces les uns des autres, réparaient aisément leurs pertes, et que Roderic n'avait ni la constance, ni les ressources nécessaires pour résister à cette continuité d'attaques, ils gagnèrent enfin une bataille décisive, où ce roi voluptueux fut tué. Mousa passé lui-même en Espagne, s'avança jusqu'à Tolède. La peur avait fait prendre la fuite à Sindérède, qui en était l'évêque légitime, mais qui abandonna son troupeau en pasteur mercenaire. L'usurpateur Oppa rendit la ville au cruel Musulman, qui fit mourir tous les gens de marque, et soumit l'Espagne jusqu'à Sarragosse. Il brûlait les villes, il crucifiait les habitans; il croyait leur faire grâce en les faisant passer par les armes. En peu de temps, il répandit par-tout une si grande terreur, que les places les plus éloignées vinrent demander la paix avec empressement, et se soumirent sans résistance au joug des barbares. Ils firent leur capitale de Cordoue, qui l'avait été sous les Romains. Ainsi finit le royaume des Goths en Espagne, après avoir duré près de trois siècles, depuis l'an 415 qu'ils y entrèrent sous la conduite d'Ataulfe, jusqu'à l'an 713. Le comte Julien reçut le salaire qui manque rarement aux traîtres : on fit mourir sa femme et son fils, et lui-même, chargé de chaînes, fut jeté dans un cachot, où il périt de misère.

La religion chrétienne, sous la domination des Musulmans en Espagne, comme dans le reste de leur empire, se soutint malgré des persécutions plus ou moins longues, et quelquefois très-vives; mais dans les montagnes d'Asturie, où une poignée de Goths intrépides lui choisirent un asile, elle conserva toujours une glorieuse indépendance. L'an 718, ils élurent pour souverain Pélage, fils de Favila, du sang de leurs anciens rois. Il établit à Oviédo le siége de ce nouvel empire, qui pendant des siècles entiers fut en butte à tous les efforts des vainqueurs infidèles jaloux de consommer leur conquête; mais toujours ils furent repoussés d'une manière qui les réduisit du moins à crier au prodige, s'ils y voulurent méconnaître le miracle. Les anciens chrétiens, en fuyant

de Tolède, avaient emporté une arche pleine de reliques, venue anciennement de Jérusalem, singulièrement révérée depuis ce temps-là, et qu'ils regardèrent toujours comme leur sauve-garde assurée.

Aussitôt que les Sarrasins virent ces réfugiés prendre la forme d'un état, ils envoyèrent à Pélage un de leurs généraux nommé Alcaman, avec le digne frère de l'odieux Vitiza, Oppa de Séville, qui par son intelligence avec les infidèles, avait beaucoup contribué à la ruine de sa religion et de sa patrie (1). L'ennemi, comme oppresseur et suborneur tout ensemble, venait en force, et portait des présens. Pélage se retira dans la grotte fameuse de Cavadonga, qu'on regardait comme consacrée à la mère de Dieu. Il y fut investi, à l'heure même, par les troupes arabes. Oppa s'approcha, et dit à Pélage : Vous savez, mon frère, que toute l'Espagne n'a pu résister aux Arabes; qu'espérez-vous de quelques fugitifs enterrés dans le creux de cette montagne ? Eprouvez plutôt avec nous la générosité du vainqueur, et jouissez en paix de tous les biens de la vie. Pélage répondit : Nous espérons que du creux de cette montagne sortira le salut de la patrie que vous trahissez, et le rétablissement de l'empire des Goths. Evêque déserteur, retournez aux infidèles en qui vous mettez votre confiance, et dites-leur que nous ne craignons point leur multitude. Le Tout-Puissant, après avoir châtié des serviteurs rebelles, signalera sa miséricorde envers des enfans soumis.

L'évêque dit aussitôt, en se tournant vers l'armée mahométane : Avancez, nous ne réduirons ces furieux que par la force. Les Sarrasins chargèrent avec furie, et obscurcirent les airs d'une épaisse nuée de flèches, qui furent, dit-on, repoussées par le rocher de Cavadonga sur ceux qui les avaient décochées. Quoi qu'il en soit, les fidèles, animés tout à coup d'un courage qui parut plus qu'humain, s'élancèrent de leurs cavernes, donnèrent tête baissée sur la multitude, en firent un carnage effroyable,

(1) Sebast. Salmant. init.

où fut enveloppé le général Alcaman; ils prirent l'évêque Oppa, et dissipèrent le reste de l'armée. Une partie fuyant par la pente de la montagne, furent accablés par un énorme quartier de rocher qui se détacha de lui-même, et les précipita dans la rivière qui coule au bas. Quand tout le canton fut nettoyé, les troupes de Pélage allèrent tomber sur Munuza, qui commandait à Gijon dans la même province d'Asturie. Ce général arabe, l'un des quatre principaux auteurs de l'invasion de l'Espagne, fut tué, et son armée tellement défaite, qu'il ne resta pas un seul Musulman dans l'étendue des Pyrénées. Ainsi s'expriment les auteurs du temps, qui donnent ce nom aux montagnes d'Asturie, aussi-bien qu'à celles qui séparent les Gaules de l'Espagne. Le premier soin des fidèles triomphans, ce fut de rendre à Dieu leurs actions de grâces; puis ils se partagèrent en sociétés réglées, repeuplèrent les villes, rebâtirent les églises dans leurs habitations montueuses, et se disposèrent à procurer la délivrance de toutes les Espagnes, suivant la parole du roi Pélage, qu'ils tenaient pour prophétique.

Les Sarrasins ne pouvant les forcer dans les détroits de leurs cantonnemens, voulurent au moins les y tenir bloqués, et leur couper toute communication avec les chrétiens de Gaule, si intéressés à favoriser l'établissement de ce nouvel état. Comme conquérans de l'empire des Visigoths, les princes arabes étendirent leur droit aux terres que cette nation avait possédées jusqu'alors par-delà les monts Pyrénées. Zama prit d'abord Narbonne, avec quelques autres places de moindre importance, et poussa jusqu'à Toulouse, qu'il assiégea : mais cette place fut secourue par Eude, duc d'Aquitaine; Zama tué, et les Sarrasins mis en fuite.

Quelques années après, ils se rassemblèrent en une multitude innombrable sous la conduite d'Abdérame, gouverneur général de toute l'Espagne, qui en forma deux corps d'armée. D'un côté, ils se coulèrent à droite entre la mer et les montagnes, jusqu'à la ville d'Arles qu'ils avaient prise l'année précédente;

de là, remontant la vallée du Rhône, puis celle de la Saone, ils s'emparèrent de toutes les places qui bordaient ces deux rivières jusqu'à Châlons; ils se répandirent ensuite dans les plaines de l'ancienne Bourgogne, où ils prirent Beaune, Dijon, Besançon, et se rejetant dans le pays arrosé par l'Yone, ils prirent Auxerre, puis attaquèrent Sens. Ce déluge de barbares avait jusque là suivi librement son cours, sans rencontrer aucune digue qui l'arrêtât; pillant, égorgeant, saccageant ce qu'ils ne se flattaient pas de pouvoir conserver; brûlant sur-tout les églises et les monastères. Le saint archevêque Ebbon gouvernait alors l'église de Sens. Il avait été moine, puis abbé de Saint-Pierre-le-Vif, où il avait contracté l'habitude de vivre dans un saint repos, fort éloigné du tumulte des armes: mais l'horreur des profanations et de tous les excès dont les infidèles menaçaient déjà son église, l'anima d'un courage qu'on crut inspiré; il fit sur eux une sortie si vigoureuse avec son peuple, et les mit tellement en désordre, que leurs progrès furent absolument rompus de ce côté-là. Après cette victoire, il quitta son siége, et rentra pour le reste de ses jours dans la solitude.

De l'autre côté, c'est-à-dire, dans la partie occidentale de la France, Abdérame en personne attaqua l'Aquitaine. Il comptait sur la mésintelligence du duc Eude et de Charles-Martel, qui, sans avoir le titre de roi, régnait avec une autorité souveraine sur tout l'empire français. Ce grand homme de guerre et d'état, fils de Pépin, maire du palais, et d'une concubine nommée Alpaïde, avait été renfermé, après la mort de son père, par sa belle-mère Plectrude. Il s'échappa de sa prison, se jeta dans l'Austrasie, y fut regardé du même œil que l'avait été son père, et reconnu pour duc. L'ascendant de son génie lui soumit bientôt le reste du royaume, nonobstant les efforts réunis du maire Rainfroi et du roi Chilpéric II, incontestablement digne entre les derniers Mérovingiens de n'être pas compté parmi les rois fainéans. Charles, surnommé Martel pour les coups de valeur dont il écrasa, pour ainsi dire,

tous ses ennemis, ne prit pourtant pas le titre de roi à l'exemple de son père; il se contenta d'en avoir toute l'autorité, sous le nom de maire du palais. Il n'en défendit pas moins vigoureusement les droits du royaume. Ce fut pour les soutenir qu'il se brouilla avec Eude, duc d'Aquitaine, qui en sa qualité de prince du sang royal, et de petit-fils du roi Charibert, prétendait à l'indépendance. La crainte des ennemis communs du nom français et du nom chrétien les réconcilia.

Charles oubliant tout pour le salut public, vola au secours du duc. Les Arabes plus effrayés encore de ce concert imprévu, que de la taille extraordinaire des Français du nord, qui leur paraissaient autant de géans, prirent en un moment la fuite (1). Abdérame fut tué, et la nuit termina le combat. Ce que différens auteurs, anciens et modernes, racontent du nombre prodigieux de morts, et déjà très-suspect en soi-même, le devient encore davantage par différentes circonstances, et par la seule conduite des chrétiens après leur victoire. Voyant les tentes des Musulmans encore toutes dressées, ils s'imaginèrent qu'ils allaient recommencer le combat. Quand on eut appris qu'ils avaient abandonné leur camp avec précipitation, on craignit encore de les poursuivre, et de donner dans quelque embuscade. On se contenta du butin, qui fut inestimable. Mais tous les progrès de ces infidèles en France furent dès-lors arrêtés. Peu après, Charles-Martel recouvra tout ce qu'ils avaient pris à l'autre extrémité du royaume.

Toutefois les églises se sentirent long-temps de cette invasion désastreuse. On ignore jusqu'à la suite des évêques de la plupart des villes que les infidèles avaient occupées, et dans le catalogue desquels on trouve de fréquentes lacunes depuis la fin du septième siècle jusqu'au neuvième. On y compte aussi beaucoup de martyrs, au moins dans les lieux où Abdérame ne commanda point en personne. Ses subal-

(1) Isid. pac. p. 18. Roder. Arab. c. 11.

ternes n'ayant pas l'autorité nécessaire pour contenir le soldat, ces troupes de pillards, sans humanité et sans politique, ne craignirent point de se rendre odieux aux peuples qu'ils voulaient soumettre.

A leur approche, saint Théofrède, monastier du Vélay, c'est-à-dire, abbé de Carméri dans le diocèse du Puy, crut ne devoir pas abandonner au caprice des profanateurs l'église qui lui était confiée (1). Deux jours avant qu'ils y vinssent, il en avertit les religieux en termes précis, et leur ordonna de se retirer dans la forêt voisine, avec tout ce qu'ils pourraient emporter. Les barbares le trouvant seul à la porte de l'église où il priait prosterné, tentèrent assez doucement d'abord de l'engager à leur découvrir ses moines; mais quand ils s'aperçurent qu'on avait emporté tout ce qu'il pouvait y avoir de précieux, ils entrèrent en fureur, et le maltraitèrent si cruellement, qu'il ne survécut que six à sept jours.

Tous les moines de Lérins, au nombre de cinq cents, étaient restés dans leur monastère avec leur saint abbé Procaire, second du nom, quand les Sarrasins y abordèrent après la prise d'Arles (2). Ayant caché les reliques de leur église, tous se préparèrent à la mort par la communion. Les infidèles commencèrent par les faire prisonniers; ils séparèrent ensuite les vieillards, et les tourmentèrent pour intimider les autres, à qui ils faisaient de grandes promesses, s'ils voulaient changer de religion. Enfin les trouvant tous d'une fermeté inébranlable, ils les firent mourir en diverses manières, et n'en réservèrent que quatre des plus jeunes et des plus beaux de figure, qu'ils enfermèrent dans le vaisseau de leur commandant. Ils abattirent l'église, rasèrent tous les bâtimens, et se retirèrent croyant cette pépinière de saints ruinée à jamais: mais les quatre religieux prisonniers ayant trouvé le moyen de s'évader, revinrent à Lérins, qu'ils rétablirent insensiblement.

Saint Milet, abbé de Luxeu, fut martyrisé de

(1) Act. SS. Bened. t. 3, p. 482. (2) Ibid. 525. Chron. Lit.

même avec tous ses moines (1). Ce saint monastère demeura quinze ans sans abbé, et la psalmodie perpétuelle y cessa. Le monastère de Bèse fut aussi ruiné. Dans le territoire de Vienne, il y eut une multitude de martyrs, non-seulement parmi les moines, mais parmi les habitans de toute condition. Un plus grand nombre encore fut réduit à errer sans secours par les bois et les lieux déserts, ou à s'expatrier : les églises furent incendiées ; tout fut pillé ou détruit. Les Sarrasins, battus par Charles-Martel, firent encore de grands ravages en se retirant, brûlant les monastères et les églises, massacrant tous les chrétiens qu'ils rencontraient.

Il y avait à Guéret, capitale de la Marche, un monastère nouvellement établi, et qui était dans toute la ferveur de son institution, sous la conduite de son premier abbé saint Pardoux (2). Le bruit courant que les infidèles y viendraient, le saint abbé, qui était d'une bonté singulière, dit à ses religieux : Mes enfans, si ces gens-là nous arrivent, donnez-leur bien à boire et à manger, car ils ont beaucoup souffert. Les moines préparèrent un chariot couvert ; mais personne n'osa le leur conduire. L'abbé ne voulut pas le faire non plus, parce qu'il s'était imposé l'obligation d'observer à la lettre, jusqu'à la mort, les règles de la clôture. Les moines épouvantés s'enfuirent, et il resta seul sans inquiétude. Seulement un domestique se cacha dans le voisinage, pour voir ce qui arriverait. Comme il aperçut de loin les Musulmans menaçant et annonçant leur fureur, il courut en avertir le saint, qui se prosterna, et dit : Seigneur, dissipez cette nation qui se plaît dans le trouble et la violence, et ne permettez pas qu'elle atteigne la porte de votre maison. Ils s'arrêtèrent sur le champ, et après un long pourparler entr'eux, ils prirent un autre chemin.

Les victoires de Charles-Martel sur les Sarrasins leur firent tourner leur férocité contre eux-mêmes, et donnèrent lieu à des guerres civiles, qui préparè-

(1) Hæsten. Catalog. Abb. Lux. (2) Vit. S. Pard. t. 3, Act. Bened.

rent dès-lors la ruine de leur empire en Espagne ; mais la position et la vaste étendue de celui de Charles-Martel ne lui permirent pas de profiter de cet avantage. Il ne pouvait s'arrêter long-temps en France, sans que la Saxe, ou quelque autre province de la Germanie encore païenne, se révoltât. Il prit le parti de raser les fortifications de toutes les villes, et de tenir continuellement sur pied une armée aguerrie ; ce qui rendit les révoltes plus difficiles et plus périlleuses, sans les rendre beaucoup plus rares. Il conçut enfin que pour établir solidement sa puissance, il fallait régner sur les cœurs, et qu'il ne parviendrait jamais à cette sorte d'empire, que par le moyen de la religion.

Dans ces conjonctures, un missionnaire déjà célèbre le vint trouver avec des lettres de recommandation du pape, afin d'obtenir son agrément et sa protection pour prêcher la foi dans les provinces qui lui obéissaient au delà du Rhin. Il était né en Angleterre ; il y fut élevé dans les sciences et les pratiques de la vie régulière, et fit, après quelques missions, le voyage de Rome, où le pape Grégoire II lui conféra l'ordination épiscopale, et lui changea son nom d'Ouinfrid en celui de Boniface (1). Il avait d'abord évangélisé dans la Frise, retombée fort singulièrement dans l'idolâtrie après avoir embrassé le christianisme à la prédication de saint Wulfrand, archevêque de Sens, qui s'absenta cinq ans de son diocèse pour travailler à la conversion des infidèles (2). Le roi Ratbod était au moment de recevoir le baptême, et avait déjà un pied dans les fonts sacrés, quand il s'avisa de demander à l'archevêque, si les rois et les princes de la nation des Frisons se trouvaient dans le paradis qu'il lui promettait, ou s'ils étaient en enfer. Wulfrand répondit qu'étant morts dans les souillures du péché et de l'idolâtrie, on ne pouvait douter de leur damnation. Ratbod s'éloigna aussitôt des fonts, et dit : Je ne puis me résoudre à quitter la compagnie de tant d'hommes illustres,

(1) Act. SS. Bened. t. 4, init. (2) Vit. t. 3 Act. Bened.

pour me fixer avec un tas de lâches et de misérables dans votre royaume céleste. Portez ailleurs vos nouveautés ; nous aimons mieux suivre les anciens usages des braves Frisons (1). Mais cette vaine défaite ne put donner la tranquillité de conscience au prince inconstant.

Quelque temps après, il demanda saint Willebrod, autre anglais que le pape avait ordonné archevêque des Frisons, et qui avait établi son siège à Utrecht. Il souhaitait qu'il conférât avec saint Wulfrand, et qu'on lui trouvât quelque moyen d'allier le christianisme avec la religion de ses pères. Saint Willebrod répondit aux envoyés : Comment votre maître recevra-t-il mes avis, après avoir méprisé ceux de notre frère le saint évêque Wulfrand ? Je l'ai vu cette nuit, ce malheureux prince, couvert de chaînes embrasées, et je n'ai que trop de raisons de craindre qu'il ne soit déjà dans l'abîme infernal. Le saint se mit néanmoins en devoir d'aller trouver Ratbod ; mais il apprit en chemin qu'il était mort sans baptême, et il s'en revint tristement sur ses pas.

Cette mort rendit Charles-Martel possesseur tranquille de toute la Frise. Saint Boniface qui avait quitté un pays où il ne voyait aucun bien solide à faire sous la domination d'un apostat, revint sans délai pour partager les travaux de saint Willebrod déjà fort avancé en âge, et qui le voulut faire son successeur : mais Boniface s'en excusa, comme destiné par le pape aux nations de la Germanie orientale, où il passa en effet aussitôt que les affaires de la religion en Frise le lui permirent. Il eut beaucoup à souffrir, sur-tout dans la Thuringe que les Saxons idolâtres venaient d'incendier. Les peuples y étaient si pauvres, qu'à peine pouvait-il se procurer de quoi vivre en travaillant de ses mains avec tous les autres missionnaires, et en faisant venir de fort loin les choses les plus nécessaires à la vie. Le christianisme y avait néanmoins été établi, avec la domination française, dès le temps du premier roi Thierri,

(1) Ib. p. 361.

fils du grand Clovis ; mais il s'y était presque entièrement anéanti avec elle. Les habitans qui restaient avaient reconnu pour maîtres les anciens Saxons, nation fort attachée au paganisme, et la plus redoutable de la Germanie. Il s'y était encore glissé de faux frères qui avaient introduit l'hérésie sous le nom de religion, comme s'expriment les historiens du temps, qui entendent principalement par là l'incontinence des clercs ; car ces peuples sauvages s'amusaient peu aux subtilités et aux spéculations hérétiques.

Malgré tant d'obstacles et de contradictions, la foi se ranima de toutes parts, et les mœurs reprirent leur ancienne pureté. On rebâtit en peu de temps un grand nombre d'églises. Sur la rivière d'Or où les ouvriers évangéliques n'avaient auparavant que de pauvres tentes pour retraites, on construisit le monastère qui prit de là son nom d'Ordof, et l'on commença à donner de la dignité au culte chrétien. Les troupes françaises se cantonnaient d'abord autour d'eux, pour les préserver des irruptions et de toutes les insultes des idolâtres ; mais les fidèles se multipliant de jour en jour, cette précaution devint bientôt inutile.

Quelque succès et quelque habileté qu'eût Boniface dans le ministère apostolique, il se faisait gloire de suivre les conseils de ses anciens maîtres, comme s'il eût encore été leur disciple. C'est ainsi qu'il reçut la lettre de Daniel de Winchester son ancien évêque, aussi digne en effet de vénération pour sa sagesse et sa doctrine que pour sa vertu (1). Ne combattez pas directement, lui disait-il, certaines préventions des barbares, telles que les généalogies de leurs fausses divinités. Laissez-leur croire pour un temps qu'elles sont nées les unes des autres de la même manière que les hommes, afin de leur montrer par là qu'elles n'étaient point auparavant. Quand ils seront réduits à convenir que les dieux ont commencé, demandez-leur si le monde a commencé de même, ou s'il a

(1) 67 inter. ep. Bonif.

toujours

toujours été. S'ils lui donnent un commencement, qu'ils ajoutent par quelle vertu il a été fait. Certainement avant la création du monde, il n'y avait point d'endroits où des dieux engendrés et corporels pussent subsister. J'appelle monde, non-seulement le globe terrestre et le ciel visible, mais tous les espaces que les païens peuvent se figurer. S'ils soutiennent que le monde est éternel, demandez-leur qui le gouvernait avant que les dieux fussent nés; comment ils ont pu s'assujettir un monde qui subsista si long-temps sans le concours de leur puissance; d'où ils croient que soient venus le premier dieu et la première déesse; s'ils engendrent encore, ou s'ils n'engendrent plus, et s'ils n'engendrent plus, qui a fait cesser leur fécondité: que s'ils doivent engendrer sans fin, le nombre des dieux devenant infini, comment feront les hommes pour les honorer, pour discerner au moins les plus puissans dont il serait si dangereux d'encourir la disgrace? Faites néanmoins ces objections, sans insulter à ces pauvres aveugles, mais en les plaignant avec bonté, et avec un air d'intérêt qui vous concilie les cœurs. Convainquez, s'il est possible; confondez, s'il est besoin: mais n'aigrissez jamais. Qu'ils rougissent de l'absurdité de leurs fables, et sur-tout de l'abomination de leurs observances, en les comparant à la pureté et à la noble simplicité de l'évangile, que vous vous contenterez de toucher en passant, pour n'avoir pas l'air de triompher de leur humiliation.

Le sage prélat, pour combattre ces grossiers idolâtres par leurs propres préventions, plutôt que par des raisonnemens relevés qu'ils n'eussent pas saisis, conseille encore à saint Boniface de demander à un peuple qui ne servait guère ses dieux que pour une félicité présente et temporelle, en quoi il se trouve plus heureux en ce monde que les chrétiens; pourquoi les chrétiens au contraire possèdent les plus douces régions de l'univers, des terres fertiles en huile, en vin, en fruits délicieux de toute espèce, tandis que les païens et leurs divinités ne conservent que des terres ingrates et glacées. Il ne faut, pour-

suit-il, leur laisser ignorer ni la grandeur du monde chrétien, ni que l'idolâtrie régnait par tout l'univers avant qu'il eût été ramené au culte du vrai Dieu par la grâce de Jesus-Christ. Tel est dans les instructions de l'évêque Daniel, un des nombreux monumens qu'on nous a transmis de la sagesse et de la capacité dont le corps épiscopal ne se trouva dépourvu en aucun temps.

Saint Boniface ayant consulté spécialement l'évêque Daniel touchant les ecclésiastiques scandaleux qui se trouvaient dans sa mission, ce sage prélat lui conseilla de souffrir avec patience, à l'exemple des saints, ce qu'il ne pouvait empêcher. Pour les prêtres homicides ou impudiques, vous savez, dit-il, que, suivant les canons, on ne peut les admettre aux fonctions du sacerdoce, encore moins au gouvernement des ames; mais pour les choses de la vie, on ne doit pas se séparer d'eux, puisqu'on ne pourrait le faire, suivant la remarque de saint Paul, sans sortir de ce monde : il suffit que vous vous en sépariez dans les choses sacrées. Il lui rapporte ensuite avec beaucoup de justesse les maximes de saint Augustin, pour supporter les méchans qu'on ne saurait corriger, et pour ne pas diviser l'église, sous prétexte de la purifier. Il l'exhorte enfin à user de beaucoup de patience et de condescendance au milieu de ces barbares.

Le souverain pontife écrivit de même à l'humble missionnaire qui lui rendait un compte fidèle de toutes ses démarches, qu'il ne devait pas craindre de parler, ni même de manger avec les prêtres et les évêques dont la vie était corrompue, puisqu'on ramène plutôt les pécheurs par cette indulgence pour leur personne et par une douce affabilité, que par la rigueur des réprimandes (1). Grégoire II répond par la même lettre, comptée au nombre des décrétales, à différens points de consultation touchant la discipline (2). Il s'y trouve, sur le mariage, un article fort étonnant à la première vue. On n'y

(1) Gregor. II, epist. 13, t. 6, Conc. (2) Ibid. c. 2.

permet pas seulement le mariage d'un homme et d'une femme qui ne sont parens qu'au cinquième degré (quoique l'usage commun fût de l'empêcher entre parens tant qu'ils pouvaient se reconnaître), mais on ajoute que si la femme a une maladie qui la rende pour toujours inhabile au mariage, on n'empêchera point son mari d'en épouser une autre, pourvu qu'il fournisse à la malade les secours nécessaires. Quelques théologiens ont cru lever la difficulté, en disant qu'on ne devait prendre cette réponse que pour une simple tolérance, vu la grossièreté de ce peuple, et de peur d'un plus grand mal : mais leur prétendue solution est aussi inutile que peu satisfaisante. Il s'agissait d'une impuissance permanente, selon ces termes de la lettre, *si la femme n'a pu consommer le mariage*, et par conséquent d'un empêchement dirimant, qui fait disparaître toute difficulté. Malgré l'ignorance et toute la grossièreté de cette nation, le pape ne laisse pas de décider au même endroit, que les enfans offerts en bas âge par leurs parens pour la vie monastique, sont vraiment consacrés à Dieu par cette offrande, et n'auront pas la liberté de se marier dans la suite.

Nous avons encore, sous le titre de capitulaire, une instruction du pape Grégoire II, relative aux missions de Germanie. Les jours du salut, les momens de la grâce étaient enfin arrivés pour cette grande et célèbre nation, qui devait à son tour faire passer la lumière jusqu'aux extrémités du nord. Bretons, Français, Romains, tous ceux qui avaient reçu l'esprit de l'apostolat, se portaient comme à l'envi dans quelqu'une des nations germaniques. Ce fut à un évêque nommé Martinien, qui partait pour la Norique ou Bavière avec le prêtre George et le sous-diacre Dorothée, tous deux de l'église romaine, que le souverain pontife donna des règles conçues en ces termes (1) : Vous ferez de concert avec le duc de la province, une assemblée des principaux de la nation ; vous y examinerez les prêtres et les autres

(1) Tom. 6, Conc. p. 1452.

clercs, et vous laisserez le pouvoir de célébrer, de chanter, de servir au sacrifice, à ceux dont vous aurez trouvé la foi pure et l'ordination canonique. Quant aux ministres équivoques, vous leur interdirez toute fonction, et vous mettrez en leur place des sujets éprouvés, à qui vous ferez observer les traditions romaines. Vous pourvoirez à ce qu'on célèbre en chaque église la messe, les offices du jour et de la nuit, avec les leçons de l'écriture. Vous établirez des évêchés, en quoi vous aurez égard à la juridiction de chaque duc, et à la distance des lieux. Vous réglerez avec la même attention les dépendances de chaque siége. S'il y en a trois, quatre ou davantage, vous réserverez le siége principal pour un archevêque. Ayant rassemblé trois évêques, vous en ordonnerez de nouveaux par l'autorité du siége apostolique qui vous est confiée. Pour la place de métropolitain, si vous trouvez un homme digne de la remplir, vous nous l'enverrez avec une lettre de votre part, ou vous l'amenerez vous-même; que si vous n'en trouvez point de capable, vous nous le ferez savoir, afin que nous vous en envoyions d'ici. Après avoir fait connaître avec soin les irrégularités à ces nouveaux évêques, vous leur recommanderez de ne point faire d'ordinations illicites, de n'ordonner que dans les temps marqués, de veiller à la conservation et à l'administration des biens de l'église, dont ils auront soin de faire les quatre parts accoutumées.

Telle est la partie essentielle de l'instruction pontificale concernant le régime ecclésiastique; le reste ne comprend que des canons souvent répétés ailleurs, avec des défenses contre les observances superstitieuses, les sortiléges ou les maléfices, fort communs parmi les peuples germaniques.

La Bavière avait déjà deux illustres évêques, Robert ou Rupert de Saltzbourg, comme l'appellent les Allemands, et Corbinien de Frisingue: ils étaient Français l'un et l'autre, celui-ci né à Châtre près de Paris, celui-là de la race même des rois de France. Tous deux, par un zèle digne de leur origine,

s'étaient consacrés à la conversion des Bavarois, que la faiblesse du gouvernement avait laisssé retomber dans l'idolâtrie. Robert fut d'abord évêque de Worms, où il s'acquit une grande réputation (1). Théodon, duc de Bavière, avait député vers lui pour attirer dans ses états cette lumière évangélique. Le prélat y envoya d'abord quelques-uns de ses disciples, puis il s'y transporta lui-même. Théodon l'écouta avec docilité, et fut baptisé avec plusieurs de ses sujets tant de la noblesse que du peuple, soit qu'il eût été idolâtre, soit qu'il fût tombé dans quelque hérésie, telle que la secte des Photiniens, qui s'était répandue d'Illyrie en Bavière, et qui avait altéré la forme du baptême.

Après la conversion du souverain, le saint évêque parcourut toute cette province, descendit même le Danube jusqu'aux frontières de la Basse-Pannonie, prêchant avec beaucoup de succès, instituant des églises, rendant à la vraie religion sa première pureté et son premier lustre. Il établit son siége épiscopal à l'ancienne ville de Juvare, aujourd'hui Saltzbourg, où il bâtit un temple magnifique en l'honneur de saint Pierre, avec un cloître, et les logemens des moines, c'est-à-dire, d'un clergé régulier, pour y célébrer journellement l'office divin. La moisson devenant de jour en jour plus abondante, il retourna dans sa patrie pour y chercher de nouveaux ouvriers, et il en ramena douze, avec sa nièce Erentrude qui s'était consacrée à Dieu. Il fonda pour elle, sur une montagne voisine, un monastère qui prit de là son nom de Nonneberg, et dont elle fut la première abbesse. Toute la vie du saint évêque ne fut qu'une suite de travaux et de succès apostoliques. Pour les prolonger après sa mort, il se donna un successeur capable de soutenir son ouvrage. La défense canonique de nommer son successeur n'avait pas lieu dans ces nouvelles églises, peu attrayantes pour la cupidité, et dont les premiers titulaires étaient d'ailleurs autorisés par le saint siége à prendre toutes

(1) Act. SS. Bened. t. 3, p. 339.

les précautions qu'ils jugeaient nécessaires pour la sûreté de la religion.

Saint Corbinien s'était entièrement donné à Dieu dès sa tendre jeunesse, et avec ses domestiques, il s'était retiré auprès de l'église de Saint-Germain de Châtre, aujourd'hui Arpajon, où il forma un petit monastère (1). On y accourait de tout le voisinage pour s'édifier de ses exemples, et lui demander des instructions. Bientôt les plus grands seigneurs y vinrent en foule, et Pépin, maire du palais, se fit recommander à ses prières. Les dons et les offrandes vinrent aussi en abondance : mais l'austère pénitent ne retenait que le pur nécessaire pour une vie presque indépendante des sens, et distribuait tout le reste aux pauvres ; encore tremblait-il sans cesse que sa célébrité, les visites et les présens qu'elle lui attirait, n'occasionnassent la perte de son ame. Après quatorze ans de retraite, il alla à Rome décharger ses peines de conscience dans le cœur du père commun des fidèles. Le pape ne découvrit qu'avec admiration tous les trésors cachés dans une ame prévenue si avantageusement de la grâce ; il jugea qu'il importait au bien de l'église de les tirer de leur obscurité, et après avoir conféré avec son concile, tant sur le besoin des Gaules tombées dans un relâchement déplorable par le malheur des temps, que sur le mérite de l'homme apostolique que la Providence offrait si à propos, il l'ordonna évêque sans siége particulier, mais avec le pallium et le pouvoir de prêcher par-tout le monde. Corbinien se soumit, quoiqu'avec beaucoup de répugnance, et revint prêcher dans les différentes provinces de la France, où il fit autant de fruit parmi les ecclésiastiques et les moines, que parmi le peuple.

Mais son humilité s'alarma de nouveau, et plus vivement que jamais, de la vénération publique qui croissait aussi de jour en jour à son égard. En vain se retira-t-il à son ancien monastère de Châtre. Plus il évitait la gloire, plus elle le poursuivait. Il résolut

(1) lb. t. 5, p. 500.

de retourner à Rome, pour obtenir du pape la dispense des fonctions de l'épiscopat, et la permission de vivre du travail de ses mains, sous la conduite d'un supérieur, dans quelque solitude ignorée. Pour se mieux cacher, il évita la route ordinaire, et prit son chemin par l'Allemagne. Arrivé en Bavière, la sensibilité de son cœur, tout consumé de la charité apostolique, ne put tenir contre le besoin d'instruction qu'avait ce peuple nouvellement converti. Le duc Théodon et toute sa noblesse, dans la première ferveur de leur conversion, le regardèrent comme un ange descendu du ciel pour mettre la dernière main à l'œuvre de Dieu. Il demeura quelque temps parmi eux pour les affermir dans leurs bons sentimens, et reprit ensuite la route de Rome. Théodon eut aussi la dévotion de visiter le tombeau des saints apôtres. C'est le premier de sa nation qui fit ce pélerinage. Il mourut peu de temps après.

Corbinien arrivé à Rome se jeta pour la seconde fois aux pieds du souverain pontife, le conjura, les larmes aux yeux, de le délivrer du fardeau redoutable dont le saint siége l'avait chargé, et de lui permettre enfin de s'enfermer dans un monastère où il pût être inconnu; de lui donner au moins un morceau de terre à cultiver dans quelque forêt écartée. Le pape, attendri d'une humilité aussi sincère qu'elle était expressive, n'osa cependant y déférer de son chef; il rassembla son concile, et il y fut conclu d'une voix unanime, que l'humilité de Corbinien le rendant d'autant plus digne du saint ministère qu'il s'en jugeait plus incapable, il devait le continuer avec docilité. Le pape le fit venir pour lui apprendre lui-même ce qui avait été résolu. Le saint homme parut inconsolable; mais ne pouvant plus douter de la volonté de Dieu, il sortit de Rome, et reprit le chemin de Bavière.

Cependant le duc Grimoald, fils de Théodon, tenait des gardes sur sa frontière pour ne pas laisser passer Corbinien, qu'il ne promît de l'aller trouver. Il fallut que l'évêque se prêtât à ses désirs; mais il le fit en apôtre et en saint. Etant arrivé au palais, il

déclara qu'il ne verrait point le duc, à moins qu'il ne renonçât à son mariage incestueux, et ne quittât sa femme Piltrude, veuve de son frère. La condition coûtait à remplir. On délibéra, on différa pendant quarante jours : les coupables ne pouvaient se résoudre à se séparer; l'homme apostolique ne cessait de leur faire parler pour les amener à la pénitence, et montrait une fermeté toujours également inflexible dans son refus. Après six semaines entières, les deux époux furent enfin touchés de la douleur de leur péché, et vinrent le confesser aux pieds du saint, qu'ils embrassaient et arrosaient de leurs larmes. Il leur mit les mains sur la tête, y fit le signe de la croix, et leur prescrivit des aumônes, des prières et des jeûnes ; ensuite il entra dans le palais, et y mangea. Il établit son siége à Frisingue, où il mourut douze ans après, c'est-à-dire, l'an 730. Il avait institué des moines pour célébrer l'office dans la cathédrale même.

C'était le moyen le plus en usage, et le plus convenable en effet pour conserver la piété et la science de la religion parmi les nouveaux maîtres des vastes démembremens de l'empire. De ces monastères sortaient les docteurs, les pasteurs des peuples, les conservateurs des mœurs et de la religion. On a vu combien d'excellens hommes avaient produits ces pieux et savans asiles dans les seules îles britanniques, qui ne méritèrent jamais mieux qu'alors le nom de terre des saints. Après les Colomban, les Vilfrid, les Céolfrid, les Benoît Biscop, les Boniface, on vit paraître Bède, dit le vénérable par excellence, entre les plus saints moines que l'on qualifiait communément ainsi.

Il naquit l'an 673, dans le pays de Northumbre, aux confins de l'Ecosse (1). A l'âge de sept ans, ses parens le mirent dans le monastère de Viremouth que gouvernait saint Benoît Biscop. Après y avoir reçu la première éducation, il passa sous la discipline de saint Céolfrid à Jarou, où il demeura le reste de ses jours. Toute sa vie fut partagée entre l'étude, la

(1) Ibid. t. 4, p. 358, etc.

méditation des saintes écritures, et les exercices réguliers, c'est-à-dire, le chant des pseaumes et le travail des mains dont personne ne se dispensait dans ce monastère. Il apprit les langues grecque et latine, la versification même, l'art du chant toujours fort prisé, et les sciences profondes. Il fut ordonné diacre à l'âge de dix-neuf ans, par un exception accordée à son mérite, les canons en exigeant encore vingt-cinq. A trente ans, il reçut la prêtrise par pure obéissance à son abbé.

Depuis qu'il fut prêtre, il s'appliqua principalement à commenter l'écriture sainte. On voit en quelle considération il était, par les personnes de marque qui l'engagèrent à entreprendre la plupart de ses ouvrages. Après son explication de l'épître de saint Jean, et celle de l'Apocalypse dédiée à Hubert, qui devint abbé de Jarou, il interpréta les Actes des Apôtres, par l'ordre d'Acca son évêque. Il expliqua l'évangile de saint Luc, et les trente questions sur les livres des Rois, à la prière du prêtre Northelme, qui devint archevêque de Cantorbéry. Il y ajouta un commentaire en forme sur le livre de Samuel ou le premier des Rois; il fit ensuite l'explication de l'évangile selon saint Marc, des épîtres de saint Paul, de toutes les épîtres nommées canoniques, et de la plupart des livres saints, ouvrages solides non-seulement appuyés sur la tradition, mais presque tous recueillis, avec un travail étonnant, des œuvres des pères, principalement de saint Augustin.

Pour son histoire de l'église d'Angleterre, il fut pressé de la composer, par l'abbé Albin, disciple de saint Théodore de Cantorbéry, et qui instruit de source concernant l'église primatiale des Anglais, et tous les pays voisins, fournit à l'écrivain d'excellens mémoires. On ne laissa pas de chercher jusque dans les archives romaines, les originaux des lettres de saint Grégoire et des autres papes, afin que rien ne manquât pour la plus exacte vérité. Le savant Daniel, évêque de Winchester, donna les connaissances nécessaires par rapport aux églises de Sussex et d'Ouessex, c'est-à-dire, des provinces occidentales

et méridionales, et de l'île de Wicht. Les évêques Ceddi et Céada, l'abbé Eli et les moines de Lestington, fournirent ce qui concernait les Anglais orientaux et les Merciens. Pour l'histoire des Anglais du nord, ou du Northumbre qui était le pays de l'historien, il en savait beaucoup par lui-même, et consulta néanmoins encore une multitude de savans, principalement parmi les moines de Lindisfarne. C'est avec cette maturité que les doctes anglais procédaient dès-lors à la recherche de la vérité dans ce qu'ils donnaient au public. Bède dédia son histoire au roi Céodulfe, et la divisa en cinq livres. Le premier, qui pousse jusqu'à la mort de saint Grégoire le Grand, commence dès l'entrée de Jule-César dans la Grande-Bretagne; par où l'on voit que l'historien ne se borne pas aux choses de religion, quoiqu'elles fassent son objet principal. Les quatre autres livres contiennent ce qui s'était passé depuis saint Grégoire, jusqu'au temps où écrivait l'auteur. C'est de cette riche source que nous avons tiré ce qui nous a paru le plus digne d'attention dans cette édifiante partie de l'histoire ecclésiastique des Anglais.

Bède joignit à cette histoire un abrégé chronologique, qui marque les dates des principaux événemens, et qui finissait, comme elle, à l'an 731. Ce qui va plus loin a été ajouté depuis. Il fit en particulier l'histoire du monastère double de Viremouth et de Jarou, sous le titre de la vie de ses cinq premiers abbés; d'où nous apprenons les circonstances assez particulières de la fin de saint Céolfrid.

Cet abbé célèbre voyant que son grand âge ne lui permettait plus d'instruire par lui-même ses nombreux disciples, ni de se rendre assidu, selon sa coutume, à tous les exercices réguliers, après y avoir mûrement pensé, il crut qu'il était de la gloire de Dieu de faire élire un autre supérieur. Le goût des pélerinages continuant toujours parmi les Anglais, il prit la résolution d'aller finir ses jours à Rome, où dès sa jeunesse il avait accompagné son maître saint Benoît Biscop. Ses religieux, tant par la tendresse de leur affection, et leur répugnance

à perdre de vue ce digne père, que par l'inquiétude que leur donnait un si long voyage entrepris à l'âge de soixante-quatorze ans, s'efforcèrent de le retenir en pleurant, et en lui embrassant les genoux. Il n'en eut que plus d'empressement à partir, dans la crainte que les seigneurs du pays où il était chéri universellement, ne vinssent à se réunir avec eux, et ne l'arrêtassent de force; c'est pourquoi dès le troisième jour après avoir déclaré son dessein, il procéda à l'exécution. On se rassembla de bon matin dans l'église; on y célébra la messe; tous les assistans communièrent; puis le saint vieillard montant sur les degrés de l'autel, un encensoir à la main, les exhorta à se rendre constamment la bonne odeur de Jesus-Christ, et leur donna la paix; ensuite on chanta les litanies, qui furent plusieurs fois interrompues par les gémissemens des frères rassemblés, au nombre de six cents, des deux maisons de Viremouth et de Jarou; on entra dans une chapelle domestique, et il leur fit ses derniers adieux. Ils le conduisirent jusqu'au bord de la rivière, avec la croix et les cierges allumés que portaient des diacres. Ils se mirent à genoux: il fit encore une prière; les pleurs et les gémissemens recommencèrent plus vifs que jamais, et il se pressa de partir avec ceux qu'il avait choisis pour l'accompagner. Tous les autres rentrèrent dans le monastère; ils élurent sur le champ, et unanimement pour abbé le moine Hubert, qui recourut trouver saint Céolfrid, et soumit toute l'élection à son jugement. Non-seulement le saint homme la ratifia, mais faisant le premier acte de soumission au pouvoir du nouvel abbé, il en prit une sorte de lettre testimoniale de recommandation pour le souverain pontife; mais en passant par la France, il tomba malade, et mourut à Langres le vendredi 25 Septembre 716.

Bède nous apprend que cette même année, les moines hibernois de l'île de Hi quittèrent enfin la singularité de leurs observances, à la persuasion de saint Egbert, anglais de race illustre, qui avait embrassé la vie monastique en Irlande, et qui parvint

ensuite à l'archevêché d'Yorck (1). Etant allé visiter les moines de Hi, il y fut reçu avec l'honneur dû à sa naissance, et plus encore à sa capacité et à sa vertu. Il profita de son ascendant pour engager ces bons solitaires à quitter enfin les usages qui leur donnaient un air de schisme, tant pour la tonsure que pour la célébration de la Pâque. Ainsi l'église britannique renonça-t-elle entièrement à l'opiniâtre bizarrerie qui faisait depuis si long-temps une tache aux plus hautes vertus.

La troisième année de l'épiscopat d'Egbert, ce prélat reçut du vénérable Bède, en forme d'instruction, une grande lettre qui est un monument précieux de la tradition et des mœurs anciennes de l'église britannique. Le pieux docteur ayant passé quelques jours de l'année précédente à instruire dans le monastère d'Yorck, l'évêque en avait été si satisfait, qu'il l'avait invité à revenir au plutôt pour continuer à l'aider de sa doctrine et de ses lumières. Le docteur, empêché par la maladie même dont il mourut, à ce qu'on présume, écrivit du style dont un saint, sur-tout aux approches de la mort, peut user avec un autre saint.

Avant toutes choses, dit-il (2), évitez les conversations profanes, et appliquez-vous, selon votre état, à la méditation des divines écritures, principalement des épîtres de saint Paul à Timothée et à Tite, du pastoral de saint Grégoire, et de ses homélies sur les évangiles. Si c'est un sacrilége d'employer les vases sacrés aux usages communs de la vie, n'en est-ce pas un pareillement de se livrer, au sortir de l'église, à des paroles ou à des actions indignes du caractère sacré de l'épiscopat? Ne faites donc pas comme certains évêques qu'on ne voit accompagnés que de gens de plaisir et de bonne chère; mais ayez toujours avec vous des personnes capables de vous aider à soutenir le poids terrible de votre dignité, et à vous préserver de ses chutes profondes. Parce que votre diocèse est si grand, que vous ne pouvez aller per-

(1) V. Hist. c. 23. (2) Bed. Ep. p. 56, edit. Paris. an. 1666.

sonnellement partout dans le cours de l'année, établissez des prêtres dans chaque village pour instruire le peuple, et lui administrer les sacremens; sur-tout recommandez-leur de veiller à ce que tout le monde sache au moins par cœur le symbole et l'oraison dominicale. Que ceux qui n'entendent pas le latin, les apprennent en leur langue, soit laïques, soit ecclésiastiques. C'est pour cela que je les ai traduits en anglais.

On dit, poursuit Bède, qu'il y a plusieurs villages dans les montagnes inaccessibles de notre nation, où jamais on n'a vu ni évêque exercer ses fonctions, ni aucun ministre instruit de sa part. Est-il néanmoins aucun de ces lieux assez écarté, pour être exempt de redevances envers le prélat? Ainsi donc, loin de donner gratuitement, selon le précepte de Jesus-Christ, ce qu'on a reçu gratuitement, on reçoit, sans rien donner, ce qu'il a même défendu de prendre en échange. Le meilleur moyen de remédier à tous les désordres, c'est de multiplier les évêques. Aussi le saint pape Grégoire écrivant à l'archevêque Augustin, avait ordonné d'instituer douze évêques, dont celui d'Yorck serait le métropolitain. Vous ne pouvez mieux faire que d'exécuter ce dessein, à quoi se prêtera volontiers notre pieux prince le roi Céodulfe. Si par les donations inconsidérées des rois précédens, il n'est pas facile de trouver des lieux propres à ce nombre de siéges, on pourrait prendre à cet effet quelque monastère, et pour obvier aux réclamations des moines, on leur permettrait d'en choisir l'évêque, ou dans le monastère même, ou dans le territoire destiné au nouveau diocèse.

Ce qui doit encore plus engager à prendre ce parti, c'est le nombre infini des lieux qui portent mal à propos le nom de monastères, puisqu'il n'y a point d'observance monastique. Vous savez aussi-bien que moi, que depuis plus de trente ans des mondains sans expérience, ni zèle de la vie régulière, obtiennent des rois, sous prétexte de fondations religieuses, des terres qu'ils font assurer à leurs héritiers: là, ils vivent en pleine liberté, et

souvent en grande licence, avec leurs femmes et leurs enfans, contens d'y recueillir quelques moines vagabonds, ou chassés des maisons en règle, quelquefois même leurs vassaux, à qui ils font prendre un habit de religion, et vouer l'obéissance. Ils conférent à leurs femmes des supériorités semblables sur les communautés des personnes du sexe : abus également ridicule et scandaleux, qui les rend tout à la fois, et prévôts de moines, et gouverneurs de places. Ce serait donc un grand bien d'employer, comme je le dis, des établissemens qui ne causent que des risées et du scandale, qui sont du moins fort inutiles à l'état et à l'église.

Bède, après avoir exhorté l'archevêque à réformer cet abus, qui régnait ailleurs aussi-bien qu'en Angleterre, et même depuis plus long-temps, il l'exhorte à enseigner et à faire enseigner aux Anglais, comme un point des plus importans de la vie chrétienne, combien il est utile de communier souvent, à l'exemple de l'Italie, de la Gaule, de l'Afrique, de la Grèce et de tout l'Orient. Mais chez nous, reprend-il, les laïques sont si éloignés de cette louable et salutaire coutume, que les plus pieux ne communient qu'à Noel, à l'Epiphanie et à Pâques, quoiqu'il y ait une infinité de personnes d'une vie très-pure, de tout âge et de tout sexe, qui pourraient communier chaque dimanche, aux fêtes des apôtres et des martyrs, comme vous l'avez vu pratiquer à Rome.

Entre les différens ouvrages de Bède, son livre des six âges du monde lui attira des reproches très-vifs de la part de quelques personnes d'un zèle plus ardent qu'éclairé. Toute l'accusation portait sur ce que Bède préférant, avec saint Jérôme, l'original hébreu de la Bible, à la traduction des Septante, comptait moins de cinq mille ans depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. Les reproches allèrent néanmoins jusqu'à la note d'hérésie, dont le docte chronologiste crut devoir se laver sérieusement. C'est ce qu'il fit dans une lettre apologétique adressée au moine Plegouïn, où il exposa les fondemens solides de son opinion. Il détruisit

en même temps le préjugé vulgaire, et alors fort commun, que le monde devait durer six mille ans, et il posa généralement pour maxime, qu'on ne doit pas chercher à connaître le temps de la fin du monde, que Dieu a voulu nous tenir caché.

Nous avons encore de Bède un martyrologe, les vies de différens saints, des traités du bissexte et de l'équinoxe, genre d'étude fort en vogue alors à cause des disputes sur la Pâque, et outre cela, bien des ouvrages moins importans, auxquels on en a joint plusieurs qui ne sont pas de lui. Ainsi trouva-t-il moyen de couler ses jours dans la paix et l'innocence, continuellement appliqué à étudier, à écrire ou à instruire de vive voix, à procurer l'édification de ses disciples et de toute l'église. Il fut tel à la vue de la mort, que dans les beaux jours de sa vie, toujours laborieux, toujours édifiant, d'un recueillement que rien ne dissipait, et dans toutes les situations, d'une tranquillité d'ame et de conscience qui annonçait toute l'élévation et la pureté de ses vues. Il fut attaqué, quinze jours avant Pâques, d'une grande difficulté de respirer; ce qui n'altéra en aucune manière la sérénité de son ame, et ne lui fit pas même interrompre les exercices ordinaires de son zèle (1). Il passa dans une sainte joie, suivant l'esprit de l'église, et les fêtes de Pâques, et tout l'intervalle de cette fête à celle de l'Ascension. Il faisait journellement ses leçons accoutumées à ses disciples, employait le reste du jour et une bonne partie de la nuit à bénir le Seigneur, à chanter des pseaumes autant que son état le lui permettait, et travaillait encore à ses pieuses compositions, dont il dicta quelques morceaux le jour même de l'Ascension, qui fut le dernier de sa vie.

A l'heure de none, se sentant absolument décliner, il fit aux prêtres du monastère des présens qui marquent la simplicité du temps et de ces bons religieux. Ils consistaient en quelques cornets de poivre d'un usage moins commun qu'aujourd'hui, en quelques

(1) Act. Ben. t. 4, p. 537.

fioles d'eau vulnéraire et en mouchoirs, que ce grand homme avait pour tout trésor dans sa cassette. Il voulut parler à chacun de ses frères en particulier, recommanda son ame à leurs prières et à leurs sacrifices, se fit étendre tout mourant sur le pavé de sa cellule, et y rendit le dernier soupir, en s'efforçant de chanter *Gloria Patri*. C'était l'année 735 de son âge, la soixante-troisième. L'église le compte au nombre des saints : titre que les anciens n'ont pas fait difficulté de lui déférer, et sur lequel néanmoins a prévalu celui de vénérable, par l'estime singulière qu'on témoigna de toute part pour ses écrits.

Céodulfe, roi de Northumbre, fut si touché de leur lecture, qu'il abdiqua la couronne, et se fit moine à l'abbaye de Lindisfarne (1). Il lui fit donation de ses trésors, et de plusieurs terres; mais il s'y introduisit, à son occasion, quelque sorte de relâchement. Alors on y permit l'usage de la bière et du vin, au lieu qu'on n'y buvait auparavant que de l'eau et du lait. Ce prince ne laissa pas de parvenir à une haute vertu. Il mourut en odeur de sainteté au bout de vingt-deux ans, et il est honoré d'un culte public.

Les peuples qui avaient eu les rois les plus barbares et les plus ennemis de l'église, s'en montraient les plus ardens défenseurs. En Lombardie, le roi Luitprand joignait à la valeur et aux autres qualités du trône, une piété sincère, beaucoup d'amour pour les pauvres, et un attachement inébranlable pour la vraie religion (2); mais la rivalité du pouvoir, et l'ambition que la piété n'éteint pas toujours, l'engagèrent dans quelques entreprises contre les papes, tout-puissans en Italie avant même qu'ils en fussent devenus les souverains. Il était prêt de prendre Rome, quand le pape Grégoire II, soutenu de sa seule dignité, sortit au devant de lui pour l'exhorter à la paix. Il entendit le pontife avec un respect religieux, et fut si touché de ses discours, qu'il se jeta à ses pieds, entra presque seul dans la ville, offrit ses armes à l'église de Saint-Pierre, et s'en retourna dans

(1) Ibid. p. 174. (2) Paul. Diac. VI, Hist. cap. ult.

son

son royaume sans tirer nul avantage temporel de sa victoire. Ayant appris qu'en Sardaigne les Sarrasins insultaient aux reliques de saint Augustin qu'on y avait réfugiées pendant la persécution des Vandales, il envoya des ambassadeurs, avec de grosses sommes, pour racheter ce précieux dépôt, et l'apporter à Pavie où il faisait sa résidence. Il le fit placer dans l'église du monastère de Saint-Pierre qu'il avait fait bâtir près de la ville, et que pour sa magnificence on appela le ciel d'or, jusqu'à ce que la dévotion des peuples envers saint Augustin lui eût donné le nom de ce saint docteur.

Il restait cependant de tristes vestiges de la première impiété des Lombards. Le célèbre monastère du Mont-Cassin, auquel tout l'occident était presque uniquement redevable des vrais principes de la discipline régulière, depuis cent quarante ans qu'il avait été dévasté par les Lombards, n'était plus qu'un amas de ruines, où quelques solitaires dépourvus de toutes ressources trouvaient à peine la vie et le couvert. Le pape Grégoire, dans le dessein où il était de rétablir en Italie la discipline monastique, ne trouva point d'objet plus digne de son attention, que cet ancien modèle de la perfection religieuse (1). Il lui rendit ce que Rome en avait reçu, en y envoyant, sous la conduite de Pétronax, quelques frères du monastère de Latran, fondé autrefois par les religieux du Mont-Cassin réfugiés à Rome. Ils s'unirent avec les pauvres solitaires du lieu, et tous ensemble élurent pour supérieur Pétronax, qui fut ainsi le sixième abbé depuis saint Benoît. C'était un pieux et un noble bressan, qui étant venu à Rome par dévotion, y avait embrassé la vie monastique, et qui de Bresse où les saints Faustin et Jovite avaient souffert le martyre, transféra à son nouveau monastère le bras de l'un de ces saints; ce qu'on observe comme un des premiers exemples de l'usage de diviser les reliques en occident.

A Rome même, les monastères voisins de l'église

(1) Id. v. Hist. c. 40.

de Saint-Paul étaient réduits en solitude depuis long-temps. Grégoire II n'eut point de repos, qu'il n'eût fait cesser un désastre si déplorable dans la capitale du monde chrétien, et il leur rendit leur premier lustre (1). Il rétablit encore le monastère de Saint-André, où il ne restait pas un seul moine. Il fit un autre monastère d'un hôpital de vieillards qui était derrière l'église de Sainte-Marie-Majeure, où ces nouveaux religieux furent tenus d'aller célébrer les offices du jour et de la nuit. Honesta, mère de ce pontife, étant venue à mourir, il en consacra la maison au Seigneur, et y bâtit de fond en comble un monastère fameux sous le nom de Sainte-Agathe. Tant de dépenses multipliées n'épuisaient pas les ressources de sa pieuse magnificence : on fait état de neuf cents trente livres d'argent qu'il donna au seul monastère de Sainte-Agathe ; savoir, sept cents vingt livres pour un ciboire ou tabernacle, soixante pour six arcs, chacun du poids de quinze livres, et dix corbeilles du poids de douze livres chacune.

Le pape voulut encore arrêter les abus que la barbarie sans frein et sans pudeur introduisait dans les mariages chrétiens. Pour le faire avec plus d'autorité, il tint un concile à Rome, où assistèrent vingt-deux évêques et tout le clergé romain (2). Il en fit l'ouverture, en représentant l'énormité d'un scandale donné par l'Italie, qui, autant pour les mœurs que pour la foi, devait servir de modèle au reste du monde chrétien. Il demanda ensuite quelle peine méritaient les coupables. Les évêques répondirent qu'il fallait anathématiser tous les scandaleux, soit Romains naturels, soit Lombards, et généralement de quelque nation qu'ils fussent. Aussitôt le pape prononça en ces termes devant le corps de saint Pierre : Si quelqu'un épouse une prêtresse, une diaconesse, une religieuse, sa commère, la femme de son père, de son fils ou de son frère, sa nièce, sa cousine, sa parente ou son alliée, qu'il soit anathème.

(1) Anast. (2) T. 6, Conc. p. 1455.

Tous répétèrent trois fois, qu'il soit anathème. On nommait prêtresse la femme dont le mari avait été ordonné prêtre, laquelle ne pouvait plus se marier, même après la mort de son époux. On condamna dans la même forme celui qui aurait enlevé une fille ou une veuve, qui se serait servi d'enchantemens, aurait consulté les devins, ou pris les auspices, usurpé des terres au préjudice des lettres apostoliques; enfin les clercs qui, pour se donner un air militaire et mondain, laisseraient croître leurs cheveux à la manière des barbares.

Ainsi le souverain pontife s'appliquait-il à rétablir la régularité, et à faire fleurir en toute manière la religion en occident, tandis que tout se disposait en orient à lui porter un des plus rudes assauts qu'elle eût encore essuyés, en ruinant, avec le culte extérieur, l'espoir même de ranimer la piété dans le le cœur des peuples.

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

Depuis le commencement des Iconoclastes en 726, jusqu'au règne de Charlemagne en 768.

L'hérésie des iconoclastes est digne de son origine ; elle commença chez les Musulmans, qui réduisant presque toute la religion à l'horreur de l'idolâtrie, excèdent, comme il est ordinaire, dans le point auquel ils se bornent, et traitent d'idolâtrique tout culte des images. Pour tourner cette prévention à la ruine du christianisme, un juif enthousiaste, nommé Sarantapéchys, c'est-à-dire, en grec du temps, Quarante-coudées, vint trouver le calife Jésid, et lui promit une vie longue et heureuse, s'il obéissait à Dieu qui lui ordonnait d'exterminer l'idolâtrie de ses états, en y brisant toutes les images des chrétiens (1). Le calife exécuta cet ordre prétendu du ciel, et mourut néanmoins huit mois après, l'an 724. Son fils Ulid fit expirer l'imposteur dans les tourmens.

L'empereur Léon l'Isaurien, qui sur la seule garantie des Musulmans, tenait pour idolâtrique tout culte des images, fut encore la dupe d'un nouvel imposteur (2), quoique ce dernier, nommé Béser, et né en Syrie de parens chrétiens, fût un apostat

(1) Theoph. Conc. 7, act. 5, p. 386. (2) Theoph. an. 7, p. 336.

méprisable, qui n'avait pour tout mérite qu'une force de corps prodigieuse. Léon se déclara pour la première fois, l'an 726, à l'occasion d'un phénomène effrayant qu'il donna pour un signe de la colère de Dieu, irrité, disait-il, de l'honneur que l'on rendait aux images de Jesus-Christ et de ses saints. Ayant battu par terre et par mer les Sarrasins qui étaient venus assiéger Constantinople, il mit bas le masque de la dissimulation, et crut son autorité assez bien établie pour toucher à un objet aussi délicat que le sont dans l'esprit des peuples les monumens anciens du culte public.

L'an 727, dixième de son règne, il osa rassembler le peuple immense de Constantinople, et lui dire clairement que c'était une idolâtrie de faire des images, et qu'il ne fallait plus les révérer (1). Les citoyens ne répondirent que par des gémissemens et de sourds murmures. L'empereur craignit d'en dire davantage, et tâcha même d'adoucir ce qu'il avait avancé : mais le saint et savant patriarche Germain ne prit pas le change ; il témoigna son horreur d'une doctrine inouie dans l'église, où les images avaient toujours été exposées à la vénération des fidèles. Enfin il déclara que cet article du christianisme était si essentiel, qu'il était prêt à donner sa vie pour le défendre.

Le plus grand malheur ici, comme en toute dispute de religion, c'est que le prince avait pour lui quelques évêques. Constantin de Nacolie en Phrygie tenait peut-être encore plus que Léon à la nouvelle impiété, qu'on regarda comme l'ouvrage de cet évêque, et dans laquelle il avait beaucoup servi à le confirmer. Le patriarche, afin de le ramener, commença par écrire à son métropolitain Jean de Synnade, qui en avait déjà écrit à saint Germain.

Avant la réception de votre lettre, lui dit-il (2), l'évêque Constantin étant venu ici, j'entrai avec lui en conférence, pour apprendre avec précision ce que je ne savais alors que par des bruits vagues. Voici ce que j'en ai tiré. Il est vrai, m'a-t-il avoué,

(1) Annal. Gr. p. 412. (2) T. 7, Conc. p. 280.

qu'ayant été frappé singulièrement de ces paroles de l'écriture, Tu ne feras, pour l'adorer, aucune image de ce qui est au ciel ou sur la terre, j'ai dit qu'il ne fallait point adorer les ouvrages des hommes : mais je ne laisse pas de croire les saints martyrs dignes d'honneurs publics, et je n'en implore pas moins leur intercession. Je lui répliquai : La foi et les adorations du chrétien n'ont que Dieu pour terme, selon ces paroles de l'écriture : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et ne serviras que lui seul. C'est à lui que nous adressons le culte suprême, et que se rapporte en effet tout notre culte. Nous n'adorons point de créatures, à Dieu ne plaise ! et nous ne rendons point à des serviteurs tels que nous, les hommages qui ne sont dus qu'au Très-Haut. Quand nous nous prosternons devant les princes de la terre, comme le prophète Nathan devant David, ce n'est pas pour les adorer, et quand nous permettons de faire des images, ce n'est pas pour altérer la pureté du culte divin. Jamais nous ne présumâmes de représenter les attributs invisibles de la divinité, dont les anges eux-mêmes ne sauraient nous retracer la grandeur incompréhensible.

Mais parce que le fils de Dieu a daigné se faire homme pour notre salut, nous faisons l'image de son humanité, pour fortifier notre foi : par là, nous avons plus d'avantage pour confondre les sectaires qui ont enseigné une incarnation du Verbe purement fantastique. C'est pour de pareilles fins, c'est pour nous rappeler avec une foi vive la mémoire de nos mystères, que nous saluons les images de Jesus-Christ, et que nous leur rendons le culte convenable. Nous retraçons pareillement la figure de sa sainte mère, pour faire souvenir qu'étant femme de même nature que nous, elle a conçu et enfanté le Tout-Puissant. Nous célébrons aussi, et nous nommons bienheureux les martyrs, les apôtres, les prophètes, tous les grands serviteurs de Dieu, qui sont parvenus à la participation permanente de son amitié, et qui jouissent d'un grand crédit dans le ciel ; nous rappelons par leurs images, la mémoire de

leurs vertus, et de leur fidélité au service de Dieu. Nous n'imaginons point qu'ils participent à la nature divine, et nous ne leur rendons pas les honneurs dus à l'Eternel; mais nous prétendons simplement montrer l'affection que nous avons pour eux, et fortifier par le sens de la vue, la croyance que nous avons reçue par l'ouïe. Etant composés de chair comme d'esprit, ne devons-nous pas travailler à notre sanctification par le moyen de nos sens divers? Voilà, conclut le saint patriarche, ce que nous avons représenté à l'évêque de Nacolie, qui a déclaré devant Dieu que telle était aussi sa façon de penser, et qu'il ne scandaliserait les peuples par aucun propos, ni par aucune action contraire. Tout ce que vous avez à faire en ceci, c'est de lire cette lettre en sa présence, et d'en exiger, pour lever tout scandale, une adhésion formelle à cette doctrine.

L'évêque de Nacolie se trouvant à Constantinople, le patriarche commença par lui lire cette lettre, le chargea de la remettre lui-même à son métropolitain, et lui en donna copie. L'évêque accepta la commission, et promit tout ce qu'on voulut. Il lui importait de dissimuler jusqu'à ce qu'il eût lié sa partie, vu la disposition de son peuple révolté contre l'impiété de sa doctrine, et tout prêt à se soulever contre lui. Cependant il ne remit point la lettre à son métropolitain, qui eut occasion de le faire savoir au patriarche. Celui-ci en écrivit avec force à l'infidèle pasteur, et l'interdit de toute fonction épiscopale jusqu'à ce qu'il eût rempli sa commission.

Il lui fallut encore écrire à Thomas de Claudiopolis, qui s'était aussi déclaré contre les images (1). Il lui reproche d'abord sa dissimulation, et lui demande pourquoi ayant été long-temps à conférer ensemble sur différens points de religion, il ne lui a jamais parlé d'une chose aussi importante que les observances du culte public, où les innovations sont si capables de scandaliser les peuples. Il lui prouve ensuite la pureté de ce culte, bien différent de celui

(1) Ibid. p. 298.

des idolâtres, qui ne connaissant rien au delà des choses visibles, n'ont le plus souvent pour terme de leurs adorations, que les ouvrages de leurs mains, et qui dégradant la nature divine, la représentent comme corporelle, et l'attachent à une demeure limitée.

Ils s'imaginent, poursuit-il, faire un Dieu qui n'était point auparavant; et quand cette figure est détruite, ils croient n'avoir plus de Dieu, jusqu'à ce qu'ils en aient fait une autre semblable. Les honneurs qu'ils lui rendent sont dignes d'une pareille divinité, pleins de toutes sortes de dissolutions, d'actions et de paroles honteuses. Quand les chrétiens au contraire adorent l'image de Jesus-Christ, ils n'adorent ni le bois, ni les couleurs appliquées au bois; mais c'est le Dieu invisible que la foi leur découvre dans le sein du Père, et qu'elle leur fait adorer en esprit et en vérité. Ces images, avec celles des saints, ne servent qu'à les exciter à la vertu, comme feraient les discours ou l'exemple vivant des gens de bien. Si cette ancienne coutume nous mène à l'idolâtrie, comment ne l'a-t-on point abrogée dans plusieurs conciles œcuméniques qui se sont tenus depuis les persécutions, et qui ont fait des canons sur des sujets beaucoup moins importans? Celui qui a promis aux apôtres d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles, ne faisait-il pas en même temps cette promesse aux évêques qui devaient gouverner l'église après les apôtres? Et puisqu'il a dit qu'il serait au milieu de deux ou trois assemblés en son nom, aurait-il abandonné la multitude réunie par le zèle de la religion? Ce genre de culte n'est pas concentré dans un petit nombre de villes, ou dans les moins considérables: c'est l'observance de presque tous les pays, et certainement des premières et des plus illustres églises.

Pour répondre aux abus relevés dans le culte des images, saint Germain ajoute que les fidèles ne rendent ni culte, ni hommages aux portraits de leurs parens ou de leurs amis; qu'en révérant même l'image d'un saint, c'est à Dieu qu'ils en rapportent la gloire;

qu'on ne peut se scandaliser raisonnablement de voir exposer devant les portraits des saints, soit des lumières, soit des parfums, symboles de leurs vertus et de l'opération du Saint-Esprit; que Dieu s'est plu souvent à rendre ces monumens vénérables par les miracles qu'il a opérés par leur moyen. A ce sujet, le saint patriarche cite comme une chose hors de doute, et généralement reconnue, l'image miraculeuse de la sainte Vierge, qui était à Sozopolis en Pisidie. On observe, d'après ce que dit ce père, qu'il n'y avait dans les églises que des images de plate peinture, selon l'usage que les Grecs suivent encore: mais on doit également reconnaître, d'après ses principes, qu'il n'y a pas plus d'abus dans le culte des statues, que dans celui de ces images.

Le patriarche ne manqua point de référer au pape ce qui se passait dans une affaire de cette nature (1). Le vicaire de Jesus-Christ applaudit dans sa réponse à la vigueur avec laquelle on défendait à Constantinople la doctrine de l'église. Elle pense et agit comme vous, dit-il à Germain; et qui l'accusera d'être tombée dans l'erreur ou la superstition? On appelle idoles, les portraits fantastiques de ce qui n'est point, de ce qui n'a d'existence que dans la fable et les inventions mensongères des païens. Si les prophéties n'ont pas été accomplies par l'incarnation du fils de Dieu, il ne faut pas peindre ce qui n'a pas été, mais puisque tout est arrivé réellement, que le Sauveur est né, qu'il a fait des miracles, qu'il a souffert, qu'il est ressuscité; ah! que le ciel et la terre, que tout ce qui a la vie ou l'existence publie ces divines merveilles par le discours et par la peinture. Non, l'église n'a rien de commun avec l'idolâtre. Que si quelqu'un, à l'exemple des juifs, nous accuse d'idolâtrie, à cause des images que nous révérons, nous le laisserons aboyer stupidement, et nous lui dirons, comme à l'Hébreu jaloux: Plût à Dieu qu'Israel eût su faire usage des choses sensibles par lesquelles le Seigneur le voulait amener à lui! qu'il eût préféré

(1) Conc. 7, act. 4, p. 282.

la verge miraculeuse d'Aaron, aux prestiges d'Astarte, le rocher d'où jaillit une source d'eau vive, à l'autel de Baal, et les saintes victimes de Sion, aux veaux impurs de Jéroboam ! C'est ainsi que l'occident, parlant par la bouche du souverain pontife, se trouvait entièrement d'accord avec les églises de l'orient.

Sous prétexte de religion, les peuples de la Grèce et des îles Cyclades armèrent une flotte considérable, et menèrent vers Constantinople un nommé Côme, pour le faire empereur. Les principaux soutiens de la conjuration étaient Agallien qui commandait en Grèce, et le général Etienne. Ils livrèrent bataille, près de la capitale, avec un emportement qui ne leur laissa aucune ressource après la défaite. Leurs navires et leurs troupes ayant été mis en déroute, Agallien se précipita tout armé dans la mer; Etienne fut pris avec Côme, et ils eurent l'un et l'autre la tête tranchée.

L'empereur Léon, loin de rendre à Dieu de dignes actions de grâces, et de marquer sa reconnaissance au patriarche Germain qui s'était hautement déclaré contre les rebelles, n'en persécuta les catholiques qu'avec plus de hardiesse, et fit de nouveaux efforts pour séduire le patriarche. Comme l'empereur, après bien des tentatives inutiles, menaçait d'abolir, de gré ou de force, tous les monumens du saint culte: Nous avions bien ouï dire, repartit le saint prélat, qu'on détruirait les saintes images, mais non sous le règne de Léon. Et sous quel règne, reprit l'empereur? Saint Germain répondit : Sous le règne de Conon. Il est vrai, dit Léon avec étonnement, que mon nom de baptême est Conon. Ah ! Seigneur, s'écria le patriarche, à Dieu ne plaise que cette tache soit imprimée à votre empire ! Celui qui commettra un pareil attentat est un précurseur de l'antechrist, et ne tend à rien de moins qu'à renverser le christianisme par les fondemens (1). Comme l'empereur s'irritait de ce discours : Seigneur, poursuivit le saint, souvenez-vous, je vous en conjure, de ce que vous

(1) Fragm. Epist. in Grecor. Cod. Orient. Canonum.

avez promis à votre couronnement, et comment vous avez pris Dieu à témoin que vous ne changeriez rien dans les traditions de l'église. L'empereur ne se laissa point fléchir ; mais changeant les transports de sa fureur en artifices lâches et perfides, il continua de parler au patriarche d'une manière à lui faire échapper quelques propos offensans, afin de le faire déposer comme séditieux.

Il était secondé par Anastase, disciple du saint, et secrétement engagé dans les mêmes erreurs que le prince, par la promesse qu'il en avait reçue d'être fait patriarche. Saint Germain se contenta de représenter doucement à son disciple son infidélité et son ingratitude ; mais l'ambitieux Anastase n'était pas de caractère à chanceler dans sa résolution par de pareils motifs. Si un second avertissement que lui donna son saint maître, fit plus d'impression, il ne fut pas plus efficace. Un jour qu'ils entraient l'un et l'autre chez l'empereur, Anastase, qui suivait de trop près, marcha sur la robe du patriarche. Mon fils, lui dit le saint, ne vous pressez pas ; vous n'entrerez que trop tôt dans l'Hyppodrome. Anastase parut troublé de cette parole prophétique, et tous ceux qui l'entendirent demeurèrent pareillement interdits. Elle fut en effet vérifiée quinze ans après, quand l'empereur Constantin, fils et successeur de Léon, après avoir fait crever les yeux à Anastase, le fit ignominieusement promener sur un âne dans la place de l'Hyppodrome.

L'empereur Léon cependant accusa d'idolâtrie, et le saint patriarche, et tous les évêques, et toute la multitude des fidèles. Sa prévention et son ignorance honteuse en fait de religion étaient trop grossières, pour qu'il saisît la différence du culte relatif au culte absolu. Il alla jusqu'à rejeter, avec la vénération des images, le respect des reliques, et l'intercession des saints. Il tint un conseil, où il dressa un décret en forme contre les images. Saint Germain refusa inébranlablement de le souscrire. Il m'est impossible, dit-il, de rien innover, sans un concile œcuménique qui explique la tradition. L'empereur ne prit plus

conseil que de son emportement, le priva de sa dignité sans aucune forme canonique, envoya au palais patriarcal des officiers armés pour l'en arracher brutalement et avec toutes sortes d'outrages, quoiqu'il fût âgé de plus de quatre-vingts ans (1). Il se retira à la campagne dans une maison de ses pères, laissant dans une extrême consternation la ville de Constantinople dont il occupait le siége depuis plus de quatorze ans. Il nous reste dans la bibliothèque des pères plusieurs fragmens de ses ouvrages, qui font connaître la profondeur de sa doctrine, et la beauté de son génie. Anastase fut ordonné à sa place, après s'être déclaré publiquement contre les images.

Dans le vestibule du grand palais de Constantinople, il y avait une image extraordinairement révérée, qui représentait Jesus-Christ en croix (2). On disait que le grand Constantin l'avait fait faire en mémoire du signe miraculeux qui lui apparut au ciel; et on la nommait *Antiphonètes*, c'est-à-dire, répondant ou caution, parce qu'un marchand chrétien s'étant trouvé dans la nécessité d'emprunter d'un juif une somme considérable, et lui ayant donné pour caution Jesus-Christ représenté dans ce portrait, eut dans son négoce un succès inespéré qui le mit en état de payer, et qui engagea son créancier à se convertir. On en racontait mille autres prodiges. L'empereur iconoclaste commençant par là ses exploits sacriléges, envoya son écuyer Jovin pour briser l'image. Des femmes qui se trouvaient présentes s'efforcèrent de détourner Jovin de cette impiété, mais inutilement. Il monta lui-même à l'échelle, et porta trois coups de coignée au visage de la figure sacrée. Les femmes n'écoutant que l'excès de leur indignation, tirèrent le pied de l'échelle, et firent tomber Jovin, qui se tua. Le crucifix fut néanmoins brisé, et l'on mit à sa place une simple croix, que les novateurs ne refusaient pas d'hono-

(1) Theoph. an. 10, p. 348. (2) Narr. de Antiph. t. 2, Bibl. PP. vit. S. Steph. p. 415, t. 7, Conc. p. 19.

rer, pourvu qu'il n'y eût point de figure humaine. On condamna les femmes au dernier supplice, avec dix autres personnes, que l'église grecque honore toutes comme martyres pour la constance avec laquelle elles persévérèrent dans la foi catholique.

L'empereur, dont l'ignorance ne pouvait souffrir ni les sciences, ni les savans, persécuta sur-tout les hommes renommés pour leurs lumières. Ses prédécesseurs avaient établi près de leur palais une magnifique bibliothèque, où, par une longue suite de largesses, il se trouvait plus de trente mille volumes. Le bibliothécaire, homme de rare mérite, en avait douze autres sous lui qui enseignaient gratuitement la science de la religion, et généralement toutes les sciences. Leurs connaissances étaient si universelles, et leur sagesse si reconnue, que les plus grands empereurs s'étaient fait une loi de ne rien entreprendre d'extraordinaire, sans les consulter. Léon employa inutilement les promesses et les menaces pour les engager dans son hérésie ; à la fin il fit entourer la bibliothèque de bois secs, et brûla les livres, avec ceux qui les gardaient (1). On regretta particulièrement les œuvres d'Homère, qui étaient écrites en lettres d'or sur le seul boyau d'un dragon de six-vingts pieds de longueur. Le barbare empereur abolit en même temps les écoles des saintes lettres, qui subsistaient depuis le grand Constantin. Il voulut enfin obliger tous les habitans de Constantinople, non-seulement à livrer sans exception les images de Jesus-Christ, de la Vierge et des saints, pour les brûler au milieu de la ville, mais encore à effacer eux-mêmes, avec de la chaux, toutes les peintures des églises ; et comme la plupart refusaient d'obéir, on leur abattait les mains, les bras, ou la tête, ce qui produisit quantité de martyrs dans toutes les conditions.

Il ne se contenta point de profaner ainsi les églises dans tous ses états d'orient, il envoya l'ordre de faire la même chose en Italie. A cette nouvelle, tous les peuples s'émurent, abattirent et foulèrent aux pieds

(1) Du Cang. C. P. christ. l. 2, p. 151.

les images d'un empereur qui n'épargnait pas celle de Jesus-Christ. Le pape, sans approuver la sédition, exhorta les fidèles à se préserver de l'hérésie; il redoubla ses prières et ses aumônes, ordonna des jeûnes et des processions pour obtenir le secours du ciel dans un besoin si pressant. Il écrivit souvent à l'empereur pour le faire rentrer en lui-même, mais sans aucun succès. L'esprit d'avarice au contraire se joignant dans ce prince à celui d'erreur et d'impiété, il prit alors la méthode de faire enlever des églises tous les vases d'or et d'argent, sous prétexte qu'ils étaient ciselés, et qu'ils portaient empreintes les figures de quelques saints. Il porta le zèle de l'hérésie, et le ressentiment contre le pape qui la combattait, jusqu'à tenter à plusieurs reprises de faire assassiner Grégoire II, pour lui substituer un pontife plus commode (1) : mais tout manqua par le zèle des Romains, qui déférèrent même au pape Grégoire, sur la ville et le duché de Rome, une sorte de surintendance, qui fut, en 726, le principe de la souveraineté des papes.

Les conspirations secrètes n'ayant point réussi, Paul, exarque de Ravenne, employa la force ouverte, et fit marcher des troupes vers Rome. Les Romains ne perdirent pas courage. Les Lombards se joignirent à eux pour la défense du père commun des fidèles, et accourant de tous côtés en grand nombre, ils firent peur aux troupes de l'exarque, qui n'osèrent approcher.

Quelque temps après néanmoins, le roi Luitprand, toujours attentif à saisir les occasions d'étendre sa puissance, fit alliance avec l'eunuque Eutychius, exarque de Ravenne, et l'on convint que le roi soumettrait à son obéissance les ducs de Spolette et de Bénévent, et que l'exarque se rendrait maître de Rome pour exécuter les ordres de l'empereur contre le pape. Luitprand soumit en effet les deux ducs, et vint ensuite aux portes de Rome. Le pontife ne se déconcerta point; résolu à délivrer son peuple, ou

(1) Anast. in Greg. II.

à s'immoler pour lui, il sortit courageusement au devant du Lombard, et lui fit un discours qui attendrit tout le monde. Liutprand se montra d'autant moins difficile à fléchir, qu'il avait acquis tout ce qu'il prétendait. Il se prosterna aux pieds du pontife, promit de ne faire mal à personne, et s'étant dépouillé de ses armes, il alla déposer devant le corps de saint Pierre son épée, son baudrier, son manteau, avec une couronne d'or et une croix d'argent. Après avoir fait sa prière, il pria le pape de recevoir aussi l'exarque à la paix; ce que Grégoire accorda avec une sincérité qui ne fut pas suspecte, quand on lui vit secourir ce timide eunuque contre Tibère, surnommé Pétase, qui se révolta peu après dans la Toscane, et voulut se faire empereur.

Léon ne se désista point de ses tentatives impies, pour tous les périls où elles le précipitaient; il s'aveugla au point d'envoyer au pape son édit contre les images, lui promit ses bonnes grâces, malgré tout ce qui s'était passé, s'il y acquiesçait, et le menaça de le faire déposer s'il en empêchait l'exécution. Grégoire méprisa et menaces et promesses, exhorta tous les chrétiens, par des lettres circulaires, à rejeter courageusement cette ordonnance impie. Toute l'Italie fut aussitôt en mouvement. Les peuples de la Pentapole, sujets de Léon, et même son armée de Vénétie, c'est-à-dire, de la province de Ravenne, déclarèrent qu'ils combattraient jusqu'à la mort pour la défense du pape. Ils anathématisèrent l'empereur hérétique, et tous les fauteurs de son hérésie; ils se choisirent des chefs; on envoya de toute part des députés et d'ardens négociateurs. Enfin l'Italie toute entière, par une délibération publique, résolut d'élire un autre empereur, et de l'aller couronner à Constantinople : mais le pape arrêta ce soulèvement (1).

Exhilarat, duc de Naples, qui était maître de la Campanie, ayant encore voulu induire le peuple de cette province à faire périr le pape, les Romains le

(1) Theoph. an. 7.

prirent, et le firent mourir avec son fils; puis ils chassèrent de leur ville le duc Pierre, qui leur était devenu suspect. Paul, nouvel exarque de Ravenne, fut tué par une partie des citoyens de cette ville divisés entr'eux. La ville d'Auxume dans la Pentapole se rendit aux Lombards, et plusieurs places de l'Emilie suivirent son exemple. Ils s'emparèrent enfin de la ville même de Ravenne, où tout était dans le trouble et la confusion, et l'exarque fut obligé de s'aller établir à Venise. C'est ce que nous apprenons par une lettre qu'écrivit alors Grégoire II à Ursus, duc de cette ville, et dans laquelle ce pontife, invariablement attaché à l'empereur Léon malgré ses erreurs et ses violences, exhorte ce duc à s'entendre avec l'exarque pour remettre Ravenne sous les lois impériales (1). Il empêcha encore les Romains de tuer le patrice Eutychius qu'ils avaient surpris dans une nouvelle conspiration contre le chef de l'église. Mais tant d'attentats redoublés firent prendre aux Romains les mesures les plus efficaces pour la conservation de leur pontife, et de la foi dont il se rendait la victime; tous s'obligèrent par serment, grands et petits, à plutôt mourir que de permettre qu'on lui fît aucun mal. Le patrice Eutychius ayant tenté derechef le roi et les ducs des Lombards par l'appât de l'or si puissant d'ordinaire sur l'esprit de ce peuple, il n'en retira que la honte et la confusion dues à la noirceur d'une si lâche manœuvre. Ils se joignirent aux Romains, et firent le même serment qu'eux pour la défense du souverain pontife. Grégoire, de son côté, mettant une sage distinction entre les efforts des peuples contre l'empire, et leur religieux attachement pour le vicaire de Jesus-Christ, leur rendit grâces d'une affection qui prenait sa source dans l'horreur de l'hérésie, et les exhorta en même temps à la fidélité envers l'empereur. Tel était le respect de ce saint et sage pontife pour les faibles restes de puissance que les successeurs des Césars conservaient dans l'ancienne Rome. Les Grecs veulent

(1) Greg. II, epist. ad Urs. t. 6, Conc.

toutefois

toutefois que Grégoire II ait soustrait l'Italie à l'obéissance des empereurs : mais les historiens d'Italie qui en parlent tout différemment, méritent d'autant plus de croyance, que leur attachement, quel qu'il fût pour le pape, ne leur eût point fait altérer la vérité dans une matière qui, à leur sens, ne pouvait que lui faire honneur. L'eussent-ils trouvé condamnable, quand (usant de concert avec eux de leur droit de souveraineté ou d'indépendance presque entièrement établi) il se fût ligué avec les Lombards et d'autres peuples absolument indépendans, pour repousser la force par la force, et les sauver, avec l'église, des derniers malheurs ?

Le pape Grégoire rejeta les lettres synodiques du patriarche Anastase, parvenu au siége de Constantinople par la profession de la nouvelle hérésie. Animé de la vigueur qui convenait à la primauté du siége apostolique, il lui écrivit que s'il ne revenait à la foi de l'église, il serait privé du sacerdoce : mais il ne put mettre cette menace à exécution, étant mort peu de temps après, c'est-à-dire, l'an 731, et vraisemblablement le dixième jour de Février. Son pontificat de près de seize ans, dans les temps les plus critiques, ne fut qu'un long tissu de traits de vigueur et de sagesse, de vertus paisibles et d'œuvres d'éclat. Il eut constamment en vue la gloire de Dieu, l'avantage de l'église, le salut des peuples et des princes même qu'il était obligé de contredire. Il est compté au nombre des saints.

Il nous reste de lui quelques lettres, qui nous font connaître l'état du gouvernement hiérarchique dans la partie septentrionale de l'Italie. La différence des dominations que la juridiction ecclésiastique suivait encore assez ordinairement, avait fait partager en deux le patriarcat d'Aquilée. Sérénus, patriarche pour les Lombards, résidait à Frioul, et Donat, patriarche pour les Romains, continuait de siéger à Grade (1). Grégoire II, à la prière du roi des Lombards, avait accordé le pallium à Sérénus, qui se

(1) Greg. ep. 14 et 15.

prévalut de cette faveur pour faire quelques entreprises sur Donat. Le pape lui enjoignit aussitôt par lettres de se contenir dans ses limites, qui étaient celles de la domination des Lombards. Il écrivit en même temps à Donat, aux autres évêques et aux peuples de Vénétie et d'Istrie, afin de les prévenir qu'il n'avait point prétendu toucher à leurs droits ecclésiastiques, et que ces règlemens de religion devaient encore moins préjudicier à leurs droits politiques.

Tandis qu'on faisait les funérailles de Grégoire II, tout le peuple romain, comme par inspiration divine, enleva de force le prêtre Grégoire qui y assistait, et le porta sur la chaire de saint Pierre. Il fut ordonné le trente-huitième jour après la mort de son prédécesseur, dix-huitième de Mars de la même année 731. La vénération publique ne pouvait être plus juste. C'était un homme d'une douceur angélique, mais sans pusillanimité et sans mollesse, d'une prudence consommée, profond dans les écritures, naturellement éloquent, et quoique Syrien de naissance, doué d'une facilité rare à s'exprimer en grec et en latin, inviolablement attaché à la foi catholique, d'une charité exemplaire qui ne cessait de se signaler par la délivrance des captifs, le soulagement des prisonniers, des veuves et des orphelins, de toutes les personnes sans appui (1). A ces œuvres de miséricorde, il joignait la science et la pratique de la vie intérieure, où il se plaisait à conduire, par les sentiers de la plus sublime perfection, les ames que le Seigneur avait prévenues de ses grâces de choix. On l'a nommé Grégoire le jeune, pour le distinguer de son prédécesseur avec qui les Grecs l'ont souvent confondu.

Aussitôt qu'il fut installé sur le trône pontifical, il s'appliqua efficacement à étouffer la guerre que l'empereur Léon faisait aux saintes images. Il lui envoya un prêtre de l'église romaine, nommé George, avec des lettres aussi touchantes qu'instructives, pour le

(1) Anast. in Greg. III.

retirer de son erreur. Il lui représentait ce qu'on a déjà vu dans les écrits de saint Germain, touchant la crainte imaginaire d'idolâtrer en révérant les images de Jesus-Christ et de ses serviteurs. Mais pendant les premières années de votre règne, reprend-il, vous n'avez point fait cette étrange objection (1). Nous gardons soigneusement dans l'église de Saint-Pierre, les lettres scellées de votre sceau, et souscrites de votre main avec le cinabre. Vous y confessez notre foi dans toute sa pureté et dans toute son étendue. Vous avez si bien marché pendant dix ans; qui vous arrête à ce terme, et vous fait faire une chute si funeste? Qui vous écarte de la route tracée par les pères et les six conciles généraux? Ayant pour évêque notre saint frère Germain, vous deviez consulter, comme votre père, ce vénérable vieillard âgé de quatre-vingt-quinze ans, pendant lesquels il n'a cessé d'acquérir de l'expérience en tout genre, au grand avantage de l'église et de l'empire; mais vous l'avez négligé, pour écouter cet insensé et pervers Ephésien, fils d'Apsimare, et son évêque Théodose, l'un des chefs de la nouvelle impiété. Prince, ce n'est pas ainsi qu'en a usé l'empereur Constantin Pogonat d'heureuse mémoire, lui qui fit célébrer le sixième concile, et s'y soumit le premier. Apprenez par son exemple, qu'il n'appartient pas aux empereurs de décider en matière de religion, mais seulement aux évêques. Comme les prélats qui sont préposés aux églises s'abstiennent des affaires politiques, les princes du siècle doivent s'abstenir des affaires ecclésiastiques, et chacun doit se borner à l'autorité qui lui a été commise par le ciel (2). Le sanctuaire et le palais ont des ministres différens, qui ne doivent pas même porter leurs regards dans leurs districts séparés. L'évêque ne doit pas s'ingérer dans la distribution des dignités temporelles, et l'empereur n'a pas le pouvoir d'instituer des prêtres ou des évêques, de consacrer ou d'admi-

(1) T. 7, Conc. p. 10. (2) Ibid. p. 26.

nistrer les sacremens. Que dis-je ? il ne peut même y participer, sans le ministère sacerdotal.

Vous nous proposez, poursuit le pape, d'assembler un concile œcuménique : nous ne le jugeons pas à propos. C'est vous qui faites la guerre que souffre l'église ; tenez-vous en repos, elle sera en paix, et les désordres finiront. La religion jouissait d'une tranquillité profonde, quand vous avez excité les combats et les scandales. Ils ne feraient qu'augmenter dans ces circonstances, par la tenue d'un concile. Où est le pieux empereur qui puisse y prendre séance selon la coutume, en protéger et en faire exécuter les décisions, récompenser les défenseurs de la vérité, réprimer ceux qui la blasphèment ? Vous croyez nous épouvanter en disant : J'enverrai à Rome briser l'image de saint Pierre, et j'en ferai enlever le pape Grégoire, chargé de chaînes, comme autrefois le pape Martin ; mais ignorez-vous comment la haine que vous portez à l'église a soulevé tout l'occident contre vous ? Vous êtes moins pour nous un objet d'alarme que de pitié. Nous avons eu la douleur de voir abattre vos portraits, de les voir fouler aux pieds. Les Lombards, les Sarmates et d'autres peuples du nord ont fait des courses dans la province de Ravenne, se sont emparés de cette ville, en ont chassé vos officiers, et y ont établi les leurs. Ils veulent traiter de la même manière celles de vos places qui sont les plus proches de nous, sans en excepter Rome ; et quelles sont vos ressources pour les défendre ? Convainquez-vous donc que vos menaces n'ont rien ici de terrible. Les papes au contraire sont devenus des médiateurs utiles pour vous entre l'orient et l'occident.

Le prêtre George partit courageusement, avec ces lettres, en qualité de légat ; mais son courage ne se soutint pas (1). A son arrivée à Constantinople, il y trouva tant d'aigreur dans les esprits, qu'il n'osa pas seulement présenter ses dépêches à l'empereur, et s'en revint à Rome sans avoir rien fait. Il confessa

(1) Anast. in Greg. III.

ingénument sa faiblesse avec de grands signes de repentir, et en s'offrant à la réparer. Le pape voulait irrémissiblement le déposer dans un concile. A la prière des évêques qui intercédèrent unanimement pour une pusillanimité passagère que le coupable était prêt à faire oublier, le pape se contenta de le mettre en pénitence, puis le renvoya effectivement à Constantinople avec ces mêmes lettres qui l'avaient fait frémir dans sa première mission. L'empereur les fit saisir en Sicile, sans permettre que le légat les apportât à Constantinople, et le condamna lui-même à l'exil, où il le retint près d'un an.

Le pape en étant averti, assembla l'an 732, dans l'église de Saint-Pierre, un concile de quatre-vingt-treize évêques, parmi lesquels se trouvèrent l'archevêque de Grade et l'évêque de Ravenne, sujets de l'empereur. Les prêtres, les diacres, tout le clergé de Rome y fut généralement admis. Comme il ne s'agissait pas de ces profondes spéculations qui avaient occupé la plupart des conciles précédens, mais d'une pratique universelle et constante qui faisait partie de la dévotion des peuples; afin de faire connaître à l'empereur combien ils étaient attachés à une partie si bien reconnue de la foi catholique, et combien il était dangereux pour lui-même de les contraindre en ce point, on y admit les magistrats, et généralement tout le peuple romain. Il y fut ordonné que si quelqu'un méprisant à l'avenir l'usage de l'église apostolique touchant les saintes images, les ôtait, les détruisait, les profanait, ou en parlait avec mépris, il serait exclus de la participation du corps et du sang de Jesus-Christ, et retranché de la communion de l'église. On y arrêta aussi qu'on écrirait de la part du concile à l'empereur Léon, pour l'avertir de changer de conduite, et de mettre fin à ses violences.

Le pontife, pour confirmer par son exemple la décision du concile, fit porter à l'église de Saint-Pierre six colonnes d'albâtre que l'exarque Eutychius lui avait données: on les érigea devant les reliques du prince des apôtres, trois à droite, et trois à gauche, et on les revêtit d'un argent très-pur, sur lequel

était gravé d'une part le portrait du Sauveur et des apôtres, de l'autre celui de la mère de Dieu, et de plusieurs vierges célèbres par leur sainteté. Pour témoigner encore le respect qui était dû aux reliques des saints, aussi-bien qu'à leurs images, Grégoire recueillit une quantité de ces reliques précieuses, et fit construire dans la même église de Saint-Pierre un oratoire où il les plaça avec beaucoup de pierreries, un calice d'or avec sa patène, et deux burettes d'argent. A l'image de la Vierge en particulier, il fit mettre un diadème d'or parsemé de perles, un collier aussi d'or, six superbes hyacinthes, et beaucoup d'autres ornemens inestimables, sans compter les couronnes, les vases et les croix d'argent. A l'oratoire de la crèche, nommé le saint oratoire par excellence, il plaça une statue de la mère de Dieu tenant son fils, toute d'or massif, et toute étincelante des pierreries les plus rares.

Cependant les lettres du concile que le défenseur Constantin était chargé de porter à l'empereur, furent retenues comme les précédentes; et ce nouveau porteur, aussi-bien que George, fut outrageusement renfermé dans une étroite prison, d'où il eut bien de la peine à sortir après un an (1). Tous les états d'Italie en corps adressèrent, sur le même objet, une requête au prince hérétique, qui n'eut pas plus de ménagement pour une députation si imposante. Enfin le pontife ne voulant rien négliger dans une affaire de cette importance, écrivit encore à Léon et au patriarche Anastase. Toutes ces tentatives furent plus qu'inutiles. Léon n'écoutant que son aveugle dépit, arma une flotte nombreuse, et la fit marcher avec célérité contre les Italiens. Ces peuples, très-puissans ensemble, mais mal préparés et plus mal unis encore, avaient tout à craindre de ce formidable armement. La consternation se répandait dans toutes les provinces, lorsque Dieu suscitant les vents et la tempête, les vaisseaux se brisèrent les uns contre les autres; sans que les hommes s'en

(1) Anast. ib.

mêlassent, les élémens confondirent les efforts de l'impiété. La vengeance de Léon, quoique plus sourde, n'en fut pas moins oppressive. Il augmenta d'un tiers la capitation de Calabre et de Sicile, où ses troupes pouvaient encore aborder, et où il fit tenir registre de tous les enfans mâles qui naissaient. Il confisqua dans les terres de son obéissance les patrimoines de Saint-Pierre de Rome, montant à 224000 livres. En orient, il persécuta les orthodoxes avec autant de noirceur que de violence, les tourmentant indignement, mais sans les mettre à mort, de peur qu'ils ne fussent honorés comme martyrs. Il ne laissa pas d'en faire périr plusieurs, dont les Grecs ont conservé d'amples catalogues; mais il est difficile de discerner sous quel tyran chacun d'eux a souffert. Comme il y eut plusieurs empereurs iconoclastes, les ménologes ont souvent confondu ensemble les différens persécuteurs, et sur-tout Léon l'Isaurien avec Léon l'Arménien.

Aux efforts que fit en orient le premier de ces empereurs iconoclastes, le Seigneur opposa un docteur illustre, et qui fut d'autant plus utile à la religion, qu'il n'était pas sous la domination romaine. Il naquit à Damas de parens chrétiens, et fut nommé Jean (1). Son père, aussi distingué par ses vertus que par sa noblesse et son opulence, le fit instruire dans toutes les sciences tant profanes que sacrées. Jean renonça ensuite à l'héritage paternel, et embrassa la vie solitaire dans le monastère de Saint-Sabas près de Jérusalem. Il fut surnommé Mansour, c'est-à-dire, racheté, et Chysorroas ou fleuve d'or, du nom de l'une des rivières qui passent à Damas (2). Les Grecs le nommèrent ainsi pour son éloquence; mais il est plus connu des Latins sous le nom de saint Jean Damascène.

Entre ses différentes œuvres, on fait sur-tout mention des trois discours qu'il composa contre les Iconoclastes. Il publia le premier sitôt qu'il fut instruit du décret de l'empereur Léon contre les saintes

(1) Boll. ad 6 Mai. (2) Theoph. an. 2, Copr.

images. Plein de l'esprit de recueillement et d'humilité à quoi il s'était voué : Je devrais, dit-il, garder un humble silence, et me contenter de confesser à Dieu mes iniquités ; mais voyant la pierre sur laquelle l'église est fondée, battue de la plus violente tempête, je ne crois pas devoir me taire, ni me concentrer dans une obscurité qui ne peut plus servir que de voile au défaut de courage. Je crains Dieu plus que je ne crains l'empereur; et puisque l'autorité du prince est d'un si grand poids sur les sujets, qu'ils n'osent enfreindre les commandemens les plus injustes, tâchons de les convaincre que les rois de la terre sont soumis au roi du ciel, et qu'ils doivent obéir les premiers à ses lois. Après ce début, il pose pour fondement de toute son instruction, que l'église ne saurait errer, et qu'on ne peut la soupçonner d'un abus aussi détestable que l'idolâtrie.

Je sais, reprend-il, que celui qui ne saurait tromper, a dit : Vous ne ferez point d'images de ce qui est au ciel ou sur la terre. Mais il s'explique lui-même, en ajoutant ces paroles : De peur qu'en regardant ces objets, vous ne vous laissiez séduire, pour les servir et les adorer. Aussi n'adoré-je qu'un seul Dieu ; je n'adore point la créature, ou du moins je ne lui rends que l'adoration qui lui convient, car le culte se prend en deux manières : il en est un que nous rendons à Dieu, à ses serviteurs et à ses amis. Le législateur suprême serait-il le seul qui nous ordonnerait des choses contraires ? S'il défend absolument toute image, pourquoi fit-il couvrir de chérubins le propitiatoire ? L'arche d'alliance, l'urne sacrée, le tabernacle tout entier, n'étaient-ils pas des ouvrages matériels, et faits de main d'homme ? Enfin le bois de la croix, la pierre du saint sépulcre, source de notre résurrection, et d'une vie sans fin, le corps même et le sang du Seigneur ne sont-ils pas de la matière ? Supprimez donc le culte et la vénération de tous ces objets sacrés, ou convenez que l'on peut honorer les images de l'Homme-Dieu et de ses amis; supprimez encore les fêtes instituées en l'honneur des saints, ou recevez leurs images : mais vous ne

pouvez abolir ces fêtes établies par les apôtres et par les pères. Le linge et la ceinture, l'ombre seule de ces amis de Dieu guérissait les malades, et chassait les démons; pourquoi leurs images nous seraient-elles funestes? Ou n'honorez rien de matériel, ou n'introduisez point d'innovations bizarres dans les usages établis par nos pères. On a tenu bien des conciles; d'où vient qu'aucun d'eux n'a condamné le culte que nous pratiquons de toute antiquité? On ne doit point obéir à l'empereur quand il ordonne de bouleverser l'église. Ce n'est pas aux princes, c'est aux apôtres et à leurs successeurs que Jesus-Christ a donné le pouvoir de lier et de délier. Il a établi dans la maison de Dieu, dit saint Paul, des apôtres, des prophètes, des pasteurs, des docteurs: il ne dit pas, des empereurs. Ce ne sont pas les princes du siècle, mais les ministres du sanctuaire qui nous ont parlé de la part de Dieu. Le gouvernement politique appartient à la puissance impériale, le gouvernement de l'église au clergé. Saül déchira le manteau de Samuel, et perdit son diadème; Jézabel persécuta Elie, et fut mangée des chiens; Hérode fit trancher la tête à Jean-Baptiste, et mourut rongé des vers. Seigneur, ajoute-t-il en adressant la parole à l'empereur, nous vous obéissons dans ce qui regarde la vie civile, comme les tributs et les impositions; dans les matières ecclésiastiques, nous n'écoutons que nos pasteurs. Ce dernier trait montre que les chrétiens du levant, quoique sous la domination des infidèles, regardaient encore les empereurs de Constantinople comme leurs souverains légitimes.

A la fin de son premier discours, et dans les deux suivans, saint Jean Damascène insiste fortement sur l'autorité de la tradition. Il cite à ce sujet la seconde épître de saint Paul aux Thessaloniciens, et le traité de saint Basile sur le Saint-Esprit; puis il rapporte plusieurs passages du même saint Basile, de saint Denis, de saint Grégoire de Nysse, de saint Jean Chrysostome, de saint Ambroise, de saint Maxime, de saint Anastase d'Antioche, de Léon,

évêque de Naples en Chypre, qui autorisent clairement le culte des images. A l'occasion de ce dernier père, il réfute l'objection tirée de saint Epiphane, qu'on disait avoir déchiré un rideau où était peinte une image. Saint Jean Damascène, en supposant ce fait, dit que saint Epiphane a pu en user de la sorte pour corriger quelque abus, comme saint Athanase ordonna d'enterrer les reliques des saints pour empêcher les superstitions égyptiennes à l'égard des corps morts de leurs proches. Mais que le saint évêque de Salamine n'ait pas prétendu abolir les saintes images, on le voit, dit-il, par son église qui en est encore toute remplie. Et quel est, ajoute-t-il, le meilleur interprète de saint Epiphane, sinon le digne héritier de son esprit et de ses vertus, Léon, qui a prêché dans la même île de Chypre?

Les lettres de saint Jean Damascène passèrent de main en main parmi les fidèles, et en confirmèrent une multitude dans la doctrine et les observances catholiques. On dit que l'empereur Léon en conçut tant de haine contre lui, que ne pouvant la satisfaire de vive force, et recourant aux noires manœuvres des plus lâches faussaires, il l'accusa de crimes d'état auprès du calife qui honorait le saint docteur de sa bienveillance et de toute sa confiance; que le prince infidèle, dans son premier emportement, lui fit couper la main droite; qu'elle fut rétablie, la nuit suivante, par un miracle qui désabusa le mahométan, et qui ne laissa à l'empereur que la honte d'une atrocité infructueuse (1). Quoi qu'il en soit de cette accusation, il est constant que Léon ne montra que du mépris pour la doctrine de saint Jean Damascène, qui ne différait pas de celle de l'église.

Mais tandis que la foi courait ces périls en orient, elle faisait les plus grands progrès en Germanie par le ministère de saint Boniface. Sa réputation s'était répandue par toute l'Europe; on ne parlait qu'avec admiration de cet homme apostolique; d'illustres coopérateurs arrivaient sans cesse, sur-tout des

(1) Ch. Hist. Eccl. l. xv, c. 3.

îles britanniques, afin de partager la gloire et les travaux de son apostolat. Ils se dispersaient au loin, les uns dans la Hesse, les autres dans la Thuringe et les contrées limitrophes, dans les villes, dans les bourgs, dans les moindres peuplades, et jusque dans l'obscurité des forêts, qui recelaient des familles isolées de sauvages. Bientôt il fallut bâtir de nouvelles églises pour recevoir les chrétiens, dont le nombre augmentait de jour en jour. C'est à ce temps qu'on rapporte la fondation des monastères de Frislar et d'Hamanabourg. On joignait ordinairement à chaque église un monastère nombreux, où nonobstant les travaux de la mission, la règle du silence et du recueillement s'observait avec la plus grande exactitude. On raconte du premier abbé de Frislar, saint Vigbert qui vint d'Angleterre étant déjà prêtre, que lorsqu'il était appelé pour la confession de quelque personne, il gardait religieusement le silence n chemin, ou ne tenait que des discours de piété.

Saint Boniface avait écrit au pape Grégoire III aussitôt qu'il l'avait su sur la chaire de saint Pierre, tant pour l'assurer de son obéissance, que pour recevoir les conseils apostoliques par lesquels il se faisait un devoir capital de se conduire. Alors le saint siége lui accorda l'honneur du pallium, avec le titre d'archevêque. Le pontife lui envoya des reliques, et d'autres présens, avec une lettre, où il lui dit d'établir, suivant les canons et de l'autorité du saint siége, de nouveaux évêques dans les lieux où les fidèles se multipliaient si heureusement (1). Il veut néanmoins qu'on appelle toujours deux ou trois évêques à ces ordinations, et qu'on use de toutes les règles de la prudence pour ne point avilir l'épiscopat. Il enjoint, pour les mariages, d'observer les degrés de parenté jusqu'à la septième génération, et pour la pénitence des parricides, de les priver toute leur vie de l'usage de la viande et du vin, de les faire jeûner le lundi, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, et

(1) T. 6, Conc. p. 1468, ep. 1.

de ne leur accorder la communion qu'à la mort, en forme de viatique. Comme l'église, sans condamner absolument les quatrièmes noces, ne leur donnait pas non plus son approbation, on recommande aux missionnaires de détourner les nouveaux chrétiens de se remarier plus de deux fois. Pour adoucir leur barbarie qui s'opposait également à la gloire et aux progrès de l'évangile, on exhorte à supprimer, autant qu'il sera possible, l'usage où ils étaient de manger de la chair de cheval.

Il paraît que les empêchemens du mariage n'étaient ni parfaitement uniformes, ni bien constans. Boniface écrivant à Northelme, archevêque de Cantorbéry, le pria de lui envoyer copie des questions de l'évêque saint Augustin, et des réponses de saint Grégoire le Grand, où entr'autres articles, dit-il, on permet aux fidèles de se marier à la troisième génération. Mais examinez soigneusement, ajoute-t-il, si cet écrit est bien sûrement de saint Grégoire; car après la recherche que j'en ai fait faire dans les archives de l'église romaine, on m'a répondu qu'on ne l'y avait pas trouvé. Je vous demande aussi ce que vous pensez d'un mariage entre celui qui a tenu un enfant au baptême, et la mère de cet enfant devenue veuve. Les Romains ordonnent aux parties de se séparer, et assurent que sous les empereurs chrétiens ce mariage eût été un crime capital. Je ne puis comprendre comment la parenté spirituelle rend le mariage si criminel en certains lieux; je vous prie de me communiquer ce que vous avez appris là dessus dans les canons, dans les pères et dans l'écriture.

Boniface voulut enfin conférer avec le pape même, et fit le voyage de Rome, pour la troisième fois, dans un âge fort avancé. Il fut accueilli avec toute la distinction que méritaient les fruits abondans de ses travaux, non-seulement par le pape et par les Romains, mais tous les étrangers l'honoraient comme à l'envi sur son passage. Il n'était pas arrivé, qu'une multitude de Français, d'Allemands, d'Anglais, de tous les peuples, s'empressait autour de lui. Quand

il quitta Rome, le pape le combla de présens, et lui remit des lettres de recommandation pour tous les principaux prélats de Germanie, entre lesquels sont nommés Vigon d'Ausbourg, Luidon de Spire, Rodolfe de Constance, Vivilon de Passaw, et Adda ou Heddon de Strasbourg. Le pontife exhortait les évêques et les abbés à fournir à cet homme apostolique de dignes ouvriers pour le seconder.

Le saint en attira lui-même deux de Rome, savoir, Villibalde et Vunebalde, qui étaient frères, Anglais de naissance aussi-bien que lui, et même ses parens (1). Ils étaient partis d'Angleterre pour l'Italie vers l'an 720, avec leur père Richard, qui mourut en route, et fut enterré à Luques, où il est honoré comme saint. Les deux frères, égaux à leur père en vertus, poursuivirent leur pélerinage au tombeau des saints apôtres, d'où Villibalde, qui était l'aîné, alla deux ans après dans la Terre-Sainte. Vunebalde resta sept ans à Rome pour s'instruire à fond dans les sciences ecclésiastiques, y reçut la tonsure cléricale, puis retourna en Angleterre par le désir d'engager avec lui le reste de sa famille dans les sentiers de la perfection. Il en ramena un troisième frère; et ce fut à ce second voyage que saint Boniface lui persuada de venir prendre part à ses travaux de Germanie. Vunebalde emmena avec lui en Thuringe ce frère dont on ne sait pas le nom, et à qui se joignirent quelques autres Anglais, entre lesquels on nomme saint Sébalde, qui est honoré à Nuremberg comme l'apôtre du pays. Assez long-temps après, Villibalde qui avait employé sept ans à son voyage de Palestine, et qui en mit encore dix à s'exercer dans le monastère du Mont-Cassin à la pratique des plus pures vertus, alla rejoindre la troupe apostolique par ordre du souverain pontife.

Boniface avait pris sa route par la Bavière, à la prière du duc Odilon. Le long séjour qu'il y fit fut moins un temps de repos si convenable à son grand âge, qu'un nouveau tissu de travaux et de triomphes

(1) Act. SS. Bened. t. 3, p. 180 et 365.

pour l'évangile. Il y trouva une multitude de séducteurs, qui sans caractère s'érigeaient sacrilégement en prêtres, ou même en évêques, abusaient les peuples par leurs artifices, et les scandalisaient encore davantage par la licence de leur conduite. Il soumit les uns, fit chasser les autres, rétablit la foi et les mœurs, et pour donner de la stabilité à son ouvrage, de concert avec le duc, il divisa la Bavière en quatre diocèses. Outre l'évêque Vivilon déjà ordonné par le pape, et dont on fixa le siége à Passaw, Eremberg, neveu de saint Corbinien, devint évêque de Freisingen; Jean fut mis sur le siége de Saltzbourg, et Gabalde sur celui de Ratisbonne. Saint Boniface rendit compte de ce qu'il venait de faire au pape Grégoire III, qui le confirma par ses lettres, et exhorta le saint archevêque à ne point se dégoûter des rudes et fréquens voyages qu'il lui fallait entreprendre pour étendre de plus en plus le royaume de Jesus-Christ. L'œuvre dont vous êtes chargé, lui dit-il (1), ne vous permet pas de vous arrêter en un lieu; mais après avoir fortifié les nouveaux chrétiens dans ces régions occidentales, vous devez porter la lumière du salut par-tout où l'esprit de ténèbres veut établir son refuge. Nous rendons grâces au Seigneur de ce que vous avez converti en Germanie jusqu'à cent mille ames, avec le secours de Charles, prince des Français; mais comme Dieu ne met point de bornes à ses récompenses, n'en mettez jamais à vos entreprises. Quant aux prêtres suspects que vous dites avoir trouvés en Bavière, si l'on ne connaît point ceux qui les ont ordonnés, et que l'on doute qu'ils l'aient été par des évêques, il faut réitérer ces ordinations, supposé qu'ils en soient dignes par leur croyance et leurs mœurs.

La foi et la piété ne florissaient pas moins en Angleterre. Ce peuple qui en bien ou en mal s'en tient rarement à la médiocrité, portait alors son dévouement pour l'auguste siége qui l'avait mis dans la voie du salut, à un point aussi étonnant que doit le pa-

(1) Greg. ep. 7, t. 6, Conc. p. 1474.

raître dans ces derniers âges leur ingratitude schismatique. Ina, roi d'Ouessex, ou des Anglais occidentaux, établit dans ses états un denier de cens sur chaque maison en faveur du siége apostolique; ce qui était rendre son royaume comme tributaire de l'église romaine. Cette imposition fut augmentée par le roi Atulphe, et se nomma le denier de saint Pierre. Pour perpétuer la mémoire de cette générosité, Ina bâtit un magnifique monastère à Glatamburi en l'honneur des apôtres saint Pierre et saint Paul; après quoi il abandonna sa couronne, et vint en pélerinage à Rome, embrassa la vie monastique, et finit bientôt après ses jours dans une grande sainteté. Cléovulfe, roi de Northumbre, ou des Anglais du nord, préféra de même l'humilité de la vie religieuse, à la puissance souveraine qu'il céda à Eadbert.

Le roi Luitprand continuait à donner en Lombardie l'exemple des vertus essentielles de la vie chrétienne; mais il s'en fallait bien qu'il marquât un attachement aussi désintéressé à l'église romaine. Ces deux puissances, d'ordre tout différent, n'en étaient pas moins rivales entr'elles. Le pouvoir impérial s'anéantissant insensiblement en Italie, le prince lombard voulait s'en approprier les domaines, et le pontife romain, au défaut des empereurs incapables de défendre des sujets si éloignés, prétendait avoir au moins le choix de ses nouveaux maîtres. Il préférait la domination française, la plus respectable alors par la conduite vigoureuse de Charles-Martel, à celle d'un petit roi inquiet et jaloux, perpétuellement attentif à profiter de toutes les occasions de s'agrandir aux dépens de ses voisins. Sans se déclarer contre l'empire, dont il abandonna le sort chancelant à la Providence, et qu'il servit même en plusieurs rencontres, il eut recours au prince des Français pour la défense de l'église. Le besoin ne pouvait être plus pressant. Luitprand, pour des raisons qui ne manquent jamais entre des états contigus dont les prétentions sont si opposées, assiégeait Rome, et avait déjà enlevé quatre villes qui en dépendaient.

Grégoire III envoya à Charles des légats chargés de présens, avec les clefs du tombeau de saint Pierre, et quelques parcelles de ses chaînes. Il y avait joint des lettres fort pressantes. Nous sommes plongés, disait-il (1), dans la plus profonde affliction, par la violence et l'avidité sacrilége des rois lombards, c'est-à-dire, Luitprand, et son neveu Hildebrand qu'on lui avait associé pendant une maladie dont on croyait qu'il allait mourir, et qui régna depuis avec lui. Ils ont ruiné toutes les métairies de saint Pierre; ils ont tout enlevé, jusqu'au bétail qui s'y trouvait. Le peu même qui nous restait de l'année précédente pour l'entretien des pauvres et des églises, ils l'ont consumé, ou malignement détruit. Jusqu'à présent ce n'est qu'à notre désavantage et à votre honte, que nous avons mis en vous notre confiance. Ils ne cessent de nous insulter, et de dire : Vous avez eu recours à Charles; qu'il vienne maintenant avec ses valeureux Français, et qu'il vous tire de nos mains. Or, de quelle douleur notre ame n'est-elle pas pénétrée à ces reproches, et au souvenir d'enfans si puissans qui ne font aucun effort pour défendre leur mère la sainte église de Dieu, et son peuple choisi? Mon très-cher fils, quoique le prince des apôtres se puisse garantir sans vous de ses ennemis implacables, il veut néanmoins éprouver la piété de ses enfans. Craignez de charger votre conscience, en fermant l'oreille aux cris de notre douleur. Gardez-vous d'ajouter foi aux propos artificieux des rois de Lombardie. Pour vous assurer de l'état des choses, envoyez ici quelque ministre fidèle qui voie de ses propres yeux les excès de la tyrannie sous laquelle nous gémissons, l'opprobre de l'église, le dépouillement des autels, les flots de larmes et de sang des citoyens et des pélerins. En finissant, il prend un ton encore plus rempli d'enthousiasme, et conjure le prince français, par le jugement de Dieu, de ne pas préférer l'amitié des rois lombards à celle du prince des apôtres. Entre les titres d'honneur qu'il lui

(1) Epist. 5, Greg. III, t. 6, Conc. p. 1472.

donne,

donne, il le nomme très-chrétien ; ce qui fait voir l'antiquité de ce titre, tout particulièrement et très-justement attribué à nos rois tant pour la protection qu'ils ont toujours accordée à l'église, que pour une intégrité de foi dont nulle autre couronne ne peut se glorifier.

Le zèle de Charles se trouva gêné par la politique. Le roi Luitprand n'était pas un prince à mépriser. Trente ans d'expérience dans l'art de régner, beaucoup d'habileté, et même de finesse, une valeur éprouvée, avec un fond réel d'attachement à la véritable religion, rendaient son alliance nécessaire à la France dans les conjonctures où elle se trouvait. C'était alors que les Sarrasins, dans une seconde irruption, s'étaient emparés d'Avignon, de Marseille, et de plusieurs autres places fortes de nos provinces méridionales. Luitprand était le seul souverain dont la France pût attendre du secours. Il fit en effet partir ses troupes à la première demande de Charles-Martel, qui s'avança de son côté avec toutes ses forces. Les Sarrasins se retirèrent avec effroi, et tout fut repris par les Français jusqu'à Marseille. Les infidèles avaient déjà évacué Narbonne, et toutes les terres en deçà des Pyrénées, connues alors sous le nom de Gothie.

Après ces victoires, Charles-Martel répondit à l'ambassade du souverain pontife, et lui envoya des présens magnifiques. Il prit le parti de la négociation avec Luitprand, à qui il avait des obligations si récentes et si essentielles : il lui représenta qu'un roi chrétien ne pouvait en honneur et en conscience tourmenter le père commun des fidèles, et usurper les biens de la première église. Soit crainte, soit remords, le Lombard restitua quelque temps après au saint siége toutes les terres dont il s'était emparé, et dont le revenu annuel montait à plus de trois mille livres d'or.

Charles survécut peu à cette bonne œuvre. Les travaux de la guerre, et d'un gouvernement si pénible dans ces temps orageux, avaient épuisé ses forces. Il prit ses mesures pour transmettre sa puis-

sance à sa postérité, et partagea l'empire français entre ses deux fils Carloman et Pépin. Carloman, qui était l'aîné, eut l'Austrasie, la Suabe, nommée depuis Allemagne, et la Thuringe, c'est-à-dire, la France orientale tant en deçà qu'au delà du Rhin. Pépin eut le reste de la France, où l'on distinguait la Bourgogne, la Neustrie et la Provence. Enfin Charles-Martel mourut à Quiersi-sur-Oise, à trois lieues de Noyon, après avoir exercé pendant vingt-six ans l'autorité royale et souveraine, sous le titre adouci de prince des Français. Il fit une mort chrétienne, assisté d'Alphonse, abbé de Castres en Languedoc, et fut enterré dans l'église de Saint-Denis près de Paris, qu'il avait enrichie de dons considérables. Il avait eu long-temps pour confesseur un religieux de l'abbaye de Corbie, appelé Martin, qui mourut en odeur de sainteté. C'est une fable qui se détruit par elle-même, que la vision prétendue de saint Eucher, évêque d'Orléans, que l'on dit avoir vu ce prince en corps et en ame dans les enfers. Eucher était mort en exil dès l'an 718, le vingtième jour de Février, c'est-à-dire, plus de vingt-trois ans avant Charles, qui ne mourut que le 22 Octobre 741.

Il est vrai que ce prince porta souvent la main sur les biens ecclésiastiques, et que la cause de l'exil de saint Eucher fut la liberté avec laquelle il s'opposait à ces sortes d'usurpations; mais les guerres continuelles qu'il eut à soutenir contre les idolâtres de Germanie et contre les Mahométans, lui firent croire qu'il pouvait sans injustice recourir à ces ressources. Il faut néanmoins convenir qu'il fit une brèche énorme à la discipline, en donnant des abbayes et même des évêchés aux officiers de ses troupes; ce qui engageait une multitude d'ecclésiastiques à porter les armes pour conserver leurs bénéfices. Il chassa aussi de son siége saint Rigobert, archevêque de Rheims, qui dans les plus grands mouvemens de l'état, et avant que l'autorité de Charles fût bien établie, avait refusé de lui ouvrir les portes de cette ville. Mais comment juger entre le prince et l'évêque dans une matière si délicate, sur-tout en ces temps de

trouble et de ténèbres? On y doit bien plutôt admirer l'influence merveilleuse de la foi chrétienne sur des nations, qui à peine sorties de la barbarie, se montraient déjà si différentes de ce qu'elles avaient été.

Les empereurs romains, c'est-à-dire, les princes grecs qui se prévalaient toujours de ce titre pompeux, avec toute leur culture et leur politesse, donnaient dans des écarts bien plus scandaleux, en s'écartant des principes de la foi. La mort de Léon l'Isaurien, arrivée la même année que celle de Charles-Martel, est bien plus déplorable aux yeux de la religion. Il n'est aucun indice qu'il se soit mis en devoir d'effacer par la pénitence le crime des quinze dernières années de son règne, employées à bouleverser l'empire, en voulant ruiner le culte public de l'église.

Grégoire III mourut aussi l'an 741, le 27e jour de Novembre, avec la réputation d'un grand homme et d'un vertueux pontife. Ce fut, dit-on, le premier qui eut des apocrisiaires en France. On regarde sa légation à Charles-Martel, comme l'origine des nonces apostoliques dans ce royaume, où depuis ils ont été fréquemment envoyés, et où ils font enfin une résidence habituelle. Trois jours après la mort de Grégoire, Zacharie, grec de nation, fut ordonné pape le 30 Novembre: homme d'une bonté d'ame incomparable, dit Anastase (1); le vrai père du clergé et de tout le peuple romain; aussi prompt à pardonner que lent à punir; ne voulant triompher de ses ennemis qu'en les forçant au repentir par la continuité de ses bienfaits, et possédant au souverain degré l'art des expédiens et des ressources, le talent de s'insinuer dans les esprits, de se faire tout à tous, et de gagner jusqu'à ses plus opiniâtres persécuteurs. Le choix d'un si digne pontife ne devait pas sans doute balancer long-temps; mais la principale cause de la célérité avec laquelle on y procéda, fut le péril imminent de la ville de Rome, menacée de

(1) Anast. in Zach.

nouveau par les Lombards inconstans. Ainsi on ne demanda, ou du moins on n'attendit pas pour cette élection la confirmation, soit de l'empereur, soit de ses officiers ordinaires.

En Grèce, la mort de Léon l'Isaurien avait aggravé les maux de l'église, loin de les adoucir. Son fils Constantin, surnommé Copronyme (parce que le jour de son baptême il avait souillé de son ordure les fonts sacrés), restait seul maître de l'empire, auquel il avait été associé avant la mort de son père. On le nomma aussi Caballin, parce qu'il portait en tous lieux du fumier de cheval, dont les exhalaisons étaient pour lui un agréable parfum (1). Le fond de son ame était aussi dépravé que ses goûts. Il était grossier, brutal, impudique, sanguinaire. Ennemi des images autant que son père, il fut de plus accusé de mépriser non-seulement les saints, mais le saint des saints Jesus-Christ, et de s'adonner aux pratiques abominables de la magie. Il était si haï et si méprisé, que dès le commencement de son règne, son beau-frère Artabase lui disputa l'empire avec de grands succès.

Après différens avantages remportés en Syrie, où Constantin avait marché contre les Musulmans, son concurrent revint en diligence à Constantinople, et y fit courir le bruit que l'odieux empereur avait été tué. Le peuple crut facilement ce qu'il désirait. Comme il ne craignait plus un tyran qu'il croyait mort, il se mit à crier que c'était un hérétique, et qu'il fallait le déterrer. Artabase qui professait la religion catholique, se montra suivi de ses partisans, et fut proclamé empereur. Le patriarche Anastase le couronna dans la grande église (2). Cet indigne prélat, dont la religion était toujours celle du plus fort, cria le premier qu'il fallait rétablir le culte des saintes images; ce qui fut fait avec de grandes acclamations. Alors le patriarche jura sur le bois de la vraie croix, que Copronyme lui avait dit ces paroles de blasphème : Le fils de Marie, que l'on

(1) Theoph. an. 24, p. 346. (2) Theoph. an. 1, p. 347, 348.

appelle Christ, n'est pas le fils de Dieu; Marie l'a enfanté, comme Marie ma mère m'a mis au monde. Copronyme temporisa en Phrygie où il s'était réfugié; mais l'année suivante, il revint avec une armée nombreuse, rentra triomphant à Constantinople, fit crever les yeux à Artabase, et au patriarche Anastase, qui fut promené sur un âne à reculons par toute la ville, en particulier sur la place de l'Hyppodrome, comme l'avait prédit le saint patriarche Germain; après quoi l'empereur impie le laissa sur la chaire patriarcale, parce que ce lâche renégat se déclara de nouveau contre les images (1).

Les Lombards en occident, et les Arabes en orient, avaient tenté de tirer parti de ces troubles de l'empire. L'exarque Eutychius s'étant rétabli à Ravenne, d'où nous avons vu qu'il avait été chassé, le roi Luitprand revint avec ses troupes pour s'emparer de l'exarcat, qui n'avait point de secours à espérer de Constantinople. Eutychius implora celui du pape, qui sans cesse inquiété par les Lombards, ne balança point cependant à partir pour Ravenne. Le peuple alla au devant du généreux pontife, en criant: Béni soit le père commun, qui a laissé ses propres ouailles pour nous venir délivrer! Dès le lendemain, le pape envoya des légats au roi des Lombards, et lui manda qu'il les allait suivre (2). Luitprand irrité qu'un prêtre, ainsi qu'il s'exprimait, l'arrêtât toujours dans ses conquêtes, renvoya les légats sans les entendre, et suivit sa marche; mais quand le pontife arriva, il ne put soutenir sa présence: il accorda la paix à l'exarque, et lui remit les postes dont il s'était déjà rendu maître. Tout impie qu'était l'empereur Constantin, il fut touché d'une générosité si héroïque, et fit don à l'église romaine de deux terres du domaine de l'empire.

Les Arabes, de leur côté, profitant des divisions de la Grèce, y firent différentes irruptions, dans lesquelles ils enlevèrent beaucoup de captifs. Ils voulaient réparer le vide et le dommage que faisait chez

(1) Theoph. an. 3, p. 352, 353. (2) Anast. in Zach.

eux la perte de tous leurs esclaves chrétiens que le calife Icham, soit par défiance, soit par un faux zèle de religion, avait fait égorger l'année précédente dans toute l'étendue de ses états. Il fit en cette occasion une infinité de martyrs, entre lesquels Eustathe, fils du patrice Marin, se signala par un courage que le ciel honora du don des miracles (1).

Toutefois ce calife ayant pris en affection un moine syrien, nommé Etienne, qui avait peu d'usage du monde, mais beaucoup de piété, il proposa de son propre mouvement aux chrétiens ses sujets, de l'élire pour patriarche. Ce caprice leur parut un coup de providence, et ils placèrent effectivement Etienne sur le siége d'Antioche, vacant depuis quarante ans par l'opposition constante des Arabes. Après cette élection, il n'y eut plus d'obstacle pour celles des autres patriarches. Côme, patriarche melquite d'Alexandrie, c'est-à-dire, de la même foi que les empereurs, homme encore plus simple qu'Etienne, ne sachant ni lire, ni écrire, et dont l'art unique était de faire des aiguilles, obtint du même calife les églises dont les Jacobites s'étaient emparés, et même l'église patriarcale, qui aussitôt après la prise d'Alexandrie par les Musulmans, avait été enlevé aux fidèles de sa communion. Depuis cette époque, les Jacobites avaient dominé dans toute l'Égypte, et même entraîné la Nubie dans leurs erreurs. Les Melquites de leur côté suivaient l'hérésie des Monothélites depuis le pontificat du fameux Cyrus; mais Côme revint, avec son peuple, à la croyance orthodoxe. A Jérusalem, le patriarche melquite étant mort sous le même règne d'Icham, Elie fut élu sans opposition, et tint le siége trente-quatre ans.

Valid II, qui succéda l'an 743 à son oncle Icham, fut persécuteur. Heureusement son règne ne fut que de quinze mois, au bout desquels l'infamie de ses débauches, et son impiété dans sa propre loi, le firent déposer. A Damas où il faisait sa résidence, il prit en aversion le métropolitain Pierre, parce qu'il

(1) Theoph. an. 2, p. 349.

réfutait les erreurs détestables des Manichéens, et plus peut-être pour cette raison, que parce qu'il combattait aussi la doctrine musulmane, il le bannit, après lui avoir fait couper la langue. Pierre de Majume mourut martyr sous le même tyran. Comme il était malade, il reçut la visite des magistrats arabes, qui l'aimaient et l'estimaient pour son intégrité dans les recettes publiques dont ces dominateurs ignorans étaient souvent obligés de charger les chrétiens. Que Dieu, leur dit-il, vous récompense de votre amitié pour moi! Mais, de mon côté, je dois m'efforcer de la reconnaître par mon testament que voici : Quiconque ne croit point au Père, au Fils et au Saint-Esprit, à toute l'adorable et consubstantielle Trinité, est un aveugle volontaire digne des supplices éternels, et un vrai précurseur de l'antechrist, comme votre faux prophète. Il leur tint long-temps le même langage, sans qu'ils s'emportassent, parce qu'ils l'aimaient sincèrement, et le regardaient comme un malade en délire; mais continuant, quand il fut guéri, à décrier l'alcoran, on lui trancha la tête. L'église l'honore comme martyr, aussi-bien que Pierre de Damas.

Les Arabes éprouvèrent à leur tour les funestes effets de la division qui s'éleva parmi eux à l'occasion de Valid, qu'on massacra après l'avoir déposé (1). Sous prétexte de venger sa mort, il se forma en assez peu d'années des factions et des révolutions sans nombre; elles aboutirent enfin l'an 750 de Jesus-Christ, à faire passer la souveraine puissance des Ommiades aux Abassides, parens eux-mêmes, et plus proches que les premiers de leur prétendu prophète. Alors Damas cessa d'être la capitale de cet empire. L'empereur Constantin prit d'abord sur les Musulmans la ville de Germanicie, et plusieurs autres places de Syrie, dont il transporta les habitans à Constantinople et dans le reste de la Thrace. Il réduisit ensuite Théodosiople et Mélitine, les meilleures villes de l'Arménie, et ramena tous les

(1) Elmac. l. II, c. I.

Arméniens à l'obéissance de l'empire. Ainsi les califes abassides furent-ils humiliés dès leur avénement au trône. Les Ommiades ne se maintinrent qu'en Espagne, où Abdérame II, petit-fils d'Icham, se réfugia aussitôt après la chute de sa maison, et prit le titre d'émir-almoumenin (1), c'est à-dire, prince des fidèles. Il fit sa capitale de Cordoue.

Les chrétiens n'avaient pas attendu jusque là pour se fortifier en Espagne ; sous leur roi Alfonse, surnommé le Catholique, le troisième seulement depuis Pélage leur restaurateur, ils remportèrent plusieurs victoires considérables sur les Sarrasins épuisés par les pertes qu'ils avaient faites en France, et ils leur enlevèrent un grand nombre de villes (2). On en compte jusqu'à trente et une, dont les principales et les plus connues sont Lugo en Galice, Brague, métropole de la Lusitanie, Salamanque, Avila, Ségovie, Burgos et Léon. Alfonse extermina tous les Sarrasins qui les habitaient, et en transporta les chrétiens en Asturie ; en sorte que ces villes demeurèrent entièrement désertes ; mais ensuite il en repeupla quelques-unes, du nombre desquelles furent Burgos et Léon. Il établit un évêque dans cette dernière. Il bâtit ou répara une multitude d'églises, et régna glorieux pendant dix-huit ans, au bout desquels il laissa un trône établi solidement à son fils Froïla.

Dans le reste de l'Espagne, sous la domination des Arabes, le christianisme ne laissait pas de subsister avec des églises et des monastères (3). Nous apprenons en quel état ils s'y trouvaient alors, par un acte de sauve-garde donné aux habitans de Conimbre par deux généraux sarrasins. Il y est dit que les chrétiens payeront une imposition double des Musulmans, vingt-cinq livres pesant d'argent pour chaque église, cinquante pour un monastère, et cent pour une cathédrale ; qu'ils auront à Conimbre un comte chrétien pour leur rendre justice, et un

(1) Roderic, c. 18. (2) Sebast. Salm. p. 47. (3) Sandoval. Hist. p. 87.

autre à Agreda ; mais qu'ils ne pourront exécuter une sentence de mort qu'après la confirmation de l'alcaïde ou magistrat arabe, et qu'ils établiront d'autres juges dans les petits endroits ; que si un chrétien tue ou maltraite un Musulman, il sera jugé par l'alcaïde suivant les lois arabes ; s'il abuse d'une fille musulmane, il se fera musulman pour l'épouser, sinon il sera mis à mort ; s'il abuse d'une femme mariée, il ne lui restera aucun moyen d'échapper à la peine capitale ; s'il entre dans une mosquée pour le mal de Dieu ou de Mahomet, il sera obligé, sous peine de mort, de se faire musulman. Les évêques, sous la même peine, s'abstiendront de maudire les trois Arabes. Les prêtres ne diront leurs messes qu'à portes fermées, sous peine de dix livres d'argent. Les monastères seront conservés en paix moyennant le tribut de cinquante livres. On ajoute que le monastère de Lorban, qui subsiste encore sous la règle de Cîteaux, ne payera rien, parce que ses moines reçoivent les Musulmans avec affection, et leur présentent de bonne foi leur gibier ; qu'on n'en exigera même aucun droit sur tout ce qu'ils pourront vendre ou acheter, et qu'ils auront toute liberté d'aller à Conimbre, à la charge de ne point sortir, sans congé, des terres de la domination musulmane. Telle était à peu près la position des chrétiens dans le reste de l'Espagne.

Dans les Gaules et tout l'empire français, la religion avait généralement souffert des incursions des Sarrasins, quoiqu'ils n'en eussent infesté que certaines provinces ; mais la nécessité de leur faire tête avait obligé le prince à négliger, et même à dépouiller beaucoup d'autres contrées, sans épargner les églises. Quand ces dangereux voisins, affaiblis par les victoires de Charles-Martel, et d'ailleurs assez occupés chez eux par les rois d'Asturie qui s'agrandissaient de jour en jour, ne portèrent plus leurs prétentions au delà des Pyrénées, on s'appliqua sérieusement à guérir les plaies qu'ils avaient faites à l'église de France. Les provinces germaniques où le christianisme n'avait pas encore eu le temps de

prendre une certaine consistance, étaient celles qui éprouvaient le besoin le plus pressant. Il y avait plus de quatre-vingts ans (suivant une lettre de saint Boniface au pape Zacharie) que les Français n'y avaient tenu de conciles, ni eu d'archevêques, et que la plupart des siéges épiscopaux y étaient abandonnés, comme des biens profanes, à des laïques avares, à des clercs débauchés, ou à des fermiers publics; ce qu'on doit entendre des deux provinces du Rhin, qui n'avaient point eu d'archevêque depuis saint Amand de Worms, métropolitain de ces deux provinces, c'est-à-dire, depuis le règne des rois fainéans. Boniface ajoutait que le prince Carloman lui avait promis de travailler au rétablissement de la discipline ecclésiastique, et qu'il le priait d'assembler un concile dans la partie du royaume qu'il gouvernait. Il demandait là dessus les conseils et l'autorisation du pontife; il le consultait en même temps sur différens points de discipline, et lui rendait compte de l'érection de trois nouveaux évêchés en Germanie, savoir, Erfort et Burabourg qui ne subsistent plus, et Wurtzbourg dont saint Burchard, anglais de naissance, fut le premier évêque.

Le pape Zacharie approuva d'abord l'établissement de ces nouvelles églises, ainsi que la célébration du concile que désirait Carloman (1); répondant ensuite aux points de consultation proposés par Boniface, il déclare que dans ce concile on doit interdire de toutes leurs fonctions les évêques, les prêtres et les diacres qui seront tombés dans l'adultère ou la fornication, et même, avant leur ordination, dans la bigamie; qui auront répandu le sang, soit des infidèles, soit des chrétiens; en un mot, qui auront transgressé les canons en matière grave. Sur l'article particulier du successeur que Boniface, à raison de son grand âge, pensait à se donner, le pape s'exprime ainsi: Nous ne pouvons souffrir que de votre vivant on élise un évêque en votre place; cela n'est pas régulier. Priez Dieu maintenant qu'il vous prépare un

(1) Zach. ep. 1, t. 6, C. P. 1498.

digne successeur, et à l'heure de votre mort, vous le pourrez désigner en présence de tout le monde; après quoi il viendra ici pour être ordonné. Nous vous accordons en cela ce que nous refuserions à tout autre. Sur ce qu'un laïque de distinction prétendait avoir obtenu dispense du dernier pape pour épouser la veuve de son oncle, d'ailleurs sa parente au troisième degré, et qui avant son mariage avait porté le voile et fait vœu de chasteté, Zacharie répond : Dieu nous garde de croire que notre prédécesseur ait souscrit à une pareille demande ! Il ne vient du saint siége rien de contraire à la sainteté des canons. Il en est de même des superstitions que vous dites se pratiquer à Rome près de l'église de Saint-Pierre, le premier jour de Janvier. Ce sont des restes d'enchantemens, d'augures et d'autres observances païennes qu'avait déjà proscrites notre prédécesseur Grégoire ; et parce qu'elles se renouvelaient du jour que nous avions occupé sa chaire, ou plutôt celle du saint apôtre, nous les avons toutes retranchées par une constitution dont nous vous envoyons copie.

Boniface représentait encore au pape Zacharie, qu'il y avait des évêques et des prêtres de la nation des Francs qui avaient eu des enfans depuis leur ordination, et qu'ayant été à Rome, ils soutenaient que le pontife leur avait permis d'exercer leurs fonctions. Ne croyez pas, dit Zacharie, ces imposteurs impudiques ; mais procédez contre eux suivant toute la rigueur des canons. Gardez-vous de vous écarter, sous aucun prétexte, de ces règles fixes, et de ce que vous tenez sûrement du siége apostolique. Les devoirs ne varient pas selon nos caprices; il ne nous est permis d'enseigner que ce que nous tenons des pères. Par toutes les conséquences tirées de ce qu'on imaginait pratiqué à Rome, on voit quelle impression l'autorité du saint siége faisait sur des barbares à peine baptisés, et pourquoi saint Boniface interposait auprès d'eux le nom du souverain pontife.

Le concile proposé par Carloman se tint en effet l'an 472, on ne sait précisément en quel lieu de

Germanie (1). Outre l'archevêque Boniface, on y nomme cinq évêques, Burchard de Wurtzbourg, Rainfroi de Cologne, Vitta nouvellement ordonné pour Burabourg, Willebalde, ce parent de Boniface qui l'avait attiré de Rome, et ordonné premier évêque d'Eichstat l'année précédente, Dadan, successeur de saint Wilbrod mort depuis trois ans sur le siége d'Utrecht, et Eddan de Strasbourg. On commença par confirmer les évêques établis par l'archevêque Boniface au nom de saint Pierre, dont on le qualifie l'envoyé; puis on ordonna de tenir tous les ans un concile en présence du prince, pour la réformation des abus; de rendre aux églises les biens qui leur avaient été enlevés, sans néanmoins en accorder la jouissance aux prêtres incontinens, qui au contraire seraient dégradés et mis en pénitence. Les ecclésiastiques, ajoute le concile, s'abstiendront du port d'armes, et loin de combattre, ils ne suivront pas même les camps, à l'exception de ceux qui sont choisis pour y célébrer la messe et porter les reliques; savoir, un ou deux évêques que le prince y pourra mener, avec leurs chapelains: titre d'office encore peu d'usage, et qu'ici l'on trouve marqué pour la première fois. On permet aussi à chaque commandant de mener un prêtre, pour juger, disent les pères du concile, ceux qui confesseront leurs péchés, et pour leur prescrire la pénitence convenable. Nous défendons encore à tous les clercs, poursuivent-ils, de chasser ou de courir les bois avec des chiens, et d'avoir des faucons et des éperviers.

Ils déclarent que chaque prêtre sera soumis à l'évêque diocésain, et tous les ans, au carême, lui rendra compte de sa foi et de son ministère; qu'il sera toujours prêt à le recevoir respectueusement, avec les fidèles assemblés, quand il visitera son diocèse pour les confirmer, suivant les canons, et que le jeudi-saint il en recevra le nouveau chrême. De quelque part que viennent les évêques et les prêtres

(1) T. 6, Conc. p. 1534.

inconnus, ils ne seront point admis au ministère avant l'approbation du prélat en son synode. Chaque évêque, avec le secours du comte, aura soin de préserver le peuple de Dieu de toutes les superstitions païennes, telles que les enchantemens et les sorts, les augures et la divination, les sacrifices des morts, et les victimes qu'on immole, à l'imitation des païens, en allumant des feux près des églises des martyrs et des confesseurs. Les personnes consacrées à Dieu, qui tomberont désormais dans la fornication, seront emprisonnées pour faire pénitence au pain et à l'eau. Si c'est un prêtre, il y demeurera deux ans, après avoir enduré une flagellation sanglante : l'évêque pourra même ajouter à cette peine. Si c'est un clerc ou un moine, après avoir été flagellé trois fois, il sera un an en prison, ainsi que les religieuses voilées, que le concile veut qu'en ce cas l'on rase pour leur confusion. L'usage de les raser en les voilant n'était donc pas encore établi. Les prêtres et les diacres porteront, non le manteau comme les laïques, mais la chasuble, qui était encore leur vêtement ordinaire. Les moines et les religieuses observeront la règle de saint Benoît. L'usage l'avait déjà établie dans la plupart des monastères ; mais c'est ici le premier canon qui la rende générale.

La censure trouvera sans doute à s'exercer sur ce concile germanique, sur-tout contre les emprisonnemens et les flagellations sanglantes des pénitens ; mais la foi simple et respectueuse y verra l'église, dirigée dans tous les temps par l'esprit de sagesse et de piété, varier sa discipline selon les circonstances, et l'adapter ici, avec le concours des princes, à la dureté du caractère des nouveaux sujets qu'elle acquérait dans le nord. Aussi le vicaire de Jesus-Christ ne fit nulle difficulté de confirmer ce qu'avait statué ce concile. Dans une lettre générale adressée pour cet effet à tous les Français (1), il les félicite particulièrement d'avoir chassé de chez eux les faux prêtres, les ministres schismatiques, homicides, concu-

(1) Ap. Bonif. ep. 137.

binaires, et généralement tous les ecclésiastiques scandaleux. Que n'a-t-on pas à craindre, dit-il, dans une nation, quand ceux qui consacrent les divins mystères, les profanent eux-mêmes; quand les prêtres homicides tuent de leurs propres mains, soit les chrétiens qu'ils viennent de repaître du corps de Jesus-Christ, soit les païens auxquels ils doivent prêcher sa doctrine? Mais si vous avez des prêtres purs et charitables, et si vous suivez de point en point les enseignemens qu'ils vous communiquent de notre part, de concert avec Boniface, vous serez le peuple béni de Dieu pour cette vie et pour l'autre, et toutes les nations infidelles se dissiperont devant vous comme la poussière.

Saint Boniface qui entretenait toujours des relations dans son pays natal, reçut vers le même temps des lettres et des présens de Cutbert, archevêque de Cantorbéry (1). Dans sa réponse, il lui fait part de son concile, dont il lui rapporte sommairement les décrets; après quoi il lui ajoute ce qui suit, quoiqu'on ne le trouve pas dans les canons: Nous avons statué que les décrets seront relus dans le concile qui doit se tenir chaque année, et que le métropolitain veillera sur les autres évêques, pour voir s'ils prennent le soin qu'ils doivent de leurs peuples; qu'il les avertira d'assembler au retour du concile les prêtres et les abbés de leur diocèse, afin de leur en recommander l'observation; que ce qu'ils ne pourront corriger, ils le déféreront au concile, comme je me suis engagé moi-même par serment à dénoncer au saint siége les abus que je ne pourrais arrêter dans mon diocèse. Il lui représente ensuite les fréquens pélerinages d'Angleterre à Rome, comme une source de scandale pour toute l'église; que les femmes, et même les religieuses s'engageant comme les hommes dans ces voyages dangereux, loin d'en rapporter plus de vertu, y perdaient si communément la chasteté, qu'il y avait très-peu de villes sur leur route, en France et en Lombardie, où l'on ne trou-

(1) Ibid. ep. 105. in t. 6, Conc. p. 1565.

vât quelque prostituée de la nation des Anglais. Il réclame aussi contre l'usurpation des monastères, qui désolait l'église britannique, comme celle de France et de Germanie ; il ajoute quelques mots contre la somptuosité des vêtemens et des autres ornemens superflus, qui commençait à gagner les maisons religieuses.

En conséquence du concile de Germanie, le premier jour de Mars de l'année suivante 743, il s'en tint un aux Estines, palais des rois d'Austrasie, dans le pays de Cambrai (1). Ce concile porte plus communément le nom de Liptines. Saint Boniface y présida de la part du pape, avec un autre évêque nommé George, et avec Jean sacellaire. Le premier canon confirme le concile précédent, dont les laïques puissans promettent, comme les évêques, d'observer les décrets, et les religieux s'y soumettent formellement à la règle de saint Benoît. Le second canon modère les ordonnances précédentes touchant la restitution que les laïques devaient faire des biens d'église. La nécessité des conjonctures obligeant les pères, malgré la piété du prince Carloman, à prendre quelque tempérament à cet égard, il fut réglé que le prince, à cause des besoins pressans de l'état, retiendrait pour un temps, à titre de cens, une partie des biens consacrés à Dieu, et que le cens serait d'un sou d'argent, valant douze deniers ou vingt-cinq sous de notre monnaie, par chaque mense ou famille, c'est-à-dire, par chaque maison avec une étendue de terre suffisante à une famille de serf. Les terres ainsi engagées, ajoute-t-on, retourneront à l'église quand celui à qui le prince les aura laissées viendra à mourir. Il faut encore, pour que ces concessions aient lieu, que les églises n'en souffrent pas notablement ; c'est pourquoi celles qui sont pauvres doivent récupérer leurs revenus tout entiers. Le troisième décret réprime, et les anciens abus concernant le mariage, et celui qui s'introduisait au grand scandale des faibles, savoir, de vendre aux païens des esclaves

(1) T. 6, Conc. p. 1537.

chrétiens. Le quatrième et dernier canon, analogue au génie et aux lois barbares, qui n'infligeaient que des punitions pécuniaires pour la plupart des crimes capitaux, défend, sous peine de quinze sous d'amende, les superstitions païennes, dont il fait un long dénombrement. Nous y remarquerons les sacrifices des morts, qu'ils érigeaient en une sorte de demi-dieux, et presque généralement en saints; ce qui peut avoir donné l'origine à l'usage d'honorer plusieurs saints douteux dans ces pays barbares. On observe aussi que ce concile est le premier où l'on ait commencé à compter les années depuis l'Incarnation, suivant le cycle dont Denis le petit est l'auteur.

Le prince Pépin fit de son côté tenir un concile à Soissons le troisième jour de Mars de l'année suivante, pour les provinces de Gaule qui lui obéissaient (1). Il s'y trouva lui-même avec les principaux seigneurs, et vingt-trois évêques présidés, comme à Liptines, par saint Boniface. Ainsi les conciles étaient devenus en France, ainsi qu'en Espagne, des assemblées mixtes d'évêques et de grands du royaume, où l'on joignait les peines temporelles aux spirituelles. Comme les Gaules se trouvaient dans la même position que la Germanie, on y fit les mêmes règlemens. Le concile de Soissons établit des évêques légitimes dans toutes les villes qui en étaient dépourvues, particulièrement dans les provinces de Rheims et de Sens, et l'on demanda au pape le pallium pour Abel et Ardobert qui en avaient été élus métropolitains : mais Abel ne put prendre possession de son siége par la violence de Milon de Trèves, que nous avons vu substitué injustement à saint Rigobert, et qui se maintint quarante ans dans son usurpation. Ardobert succéda à saint Ebbon, que l'on croit avoir renoncé à l'épiscopat, pour ne s'occuper que de sa sanctification dans sa solitude d'Arce. Grimon de Rouen obtient aussi le pallium à la demande du même concile, où furent encore condamnés deux

(1) Ibid. p. 1552.

imposteurs

imposteurs hérétiques et sacriléges qui se donnaient faussement pour évêques.

Il n'y avait rien de plus absurde ni de plus méprisable que les propos et la conduite de ces deux fanatiques, nommés Adalbert et Clément, celui-ci Ecossais de naissance, et l'autre Gaulois ou Français (1). Dans un âge meilleur, le plus sûr moyen de décrier leur doctrine eût été de la publier hautement. Adalbert établissait sa mission sur une épître qu'il montrait à ses sectateurs avec un air de mystère, comme écrite de la propre main du fils de Dieu, et tombée du ciel à Jérusalem; il leur montrait aussi des reliques, qu'un ange, disait-il, lui avait apportées des extrémités du monde, et qui étaient d'une sainteté si merveilleuse, que par leur vertu il pouvait obtenir de Dieu tout ce qu'il demanderait. Il abandonnait avec mépris les églises, dressait des croix, ou faisait de petits oratoires à la campagne, au coin des bois, ou près des fontaines, et séduisant par ses artifices et ses faux miracles des femmes simples, et des troupes de paysans qu'il attirait à sa suite, il se faisait invoquer comme un saint déjà honoré dans le ciel. Il donnait ses ongles et ses cheveux pour des reliques, s'attribuait la connaissance de l'avenir et des plus secrètes pensées, et attirait à sa suite des troupes innombrables de peuples qui venaient se prosterner à ses pieds, en demandant à se confesser; mais il leur disait: Il n'est pas besoin que vous m'accusiez vos péchés, je les connais tous; retournez en paix dans vos maisons, ils vous sont remis.

L'hérésie de Clément se manifestait sur-tout par le mépris qu'il faisait généralement de la tradition, rejetant les canons et les conciles, les traités et les explications des pères les plus révérés, tels que saint Jérôme, saint Augustin et saint Grégoire. Il soutenait que Jesus-Christ descendant aux enfers en avait délivré tous les damnés tant chrétiens qu'idolâtres, et il vomissait mille blasphèmes contre le mystère de

(1) Bonif. ep. 135.

la prédestination. Tous deux avaient des mœurs conformes à leur foi. Adalbert s'abandonnait à toutes sortes d'impuretés, malgré son hypocrisie; Clément soutenait avec impudence, qu'il pouvait être évêque, quoiqu'il eût deux enfans nés d'adultère.

Ils ne laissèrent pas de séduire, outre les gens de la campagne et la populace, un assez bon nombre de clercs; ils gagnèrent même par argent quelques évêques ignorans et vagabonds, qui se perpétuaient par des ordinations téméraires, et sans avoir de siéges fixes, suivant les décrets si souvent réitérés des conciles. Ainsi, pour mettre fin à ces désordres, il fallut tenir l'an 745 un nouveau concile dans les états du prince Carloman, puis faire prononcer le pape même, avec plusieurs évêques des environs de Rome, et tout le clergé romain.

L'assemblée des prélats sujets de Carloman, condamna définitivement, et déposa Gévilieb, évêque de Mayence. Son père Gérold avait occupé ce siége avant lui; mais en quittant le siècle pour l'église, il ne s'était pas défait de ses inclinations martiales (1). Il fut blessé à mort dans un combat contre les Saxons. Pour le consoler, on mit à sa place son fils encore laïque, qui passant sans intervalle du tumulte de la cour à l'épiscopat, y porta des mœurs aussi militaires et plus violentes que celles de son père. Peu après son changement d'état, il suivit de nouveau le prince Carloman contre les Saxons. Les deux armées étant en présence, séparées seulement par une rivière, l'évêque Gévilieb fit proposer une conférence au meurtrier de son père, qui l'accepta. Ils s'avancèrent également chacun de son côté, et se rencontrèrent à cheval au milieu de la rivière, où le sanguinaire et perfide prélat, tout en abordant le Saxon, lui porta un grand coup d'épée, en lui disant que c'était le prix de la mort de Gérold. Le Saxon tomba mort dans l'eau, sans que personne osât seulement blâmer cette atroce perfidie, et l'assassin continua de faire ses fonctions épiscopales; mais l'archevêque

(1) Vit. S. Bonif. per Othl. l. 1, c. 37.

Boniface le dénonça au concile, le fit déposséder de l'épiscopat, et portant le prince à soutenir un jugement d'une telle conséquence pour la discipline qu'on prétendait rétablir, il réduisit le coupable à la soumission. Après avoir résisté quelque temps, ce prélat scandaleux rentra en lui-même, donna tous ses biens à l'église, à la réserve d'une terre qu'on lui assigna pour sa subsistance, et où il vécut encore quatorze ans avec une grande édification. Il observait l'hospitalité, s'exerçait à toutes sortes de bonnes œuvres dans une exacte retraite, sans se montrer même à Mayence, si ce n'était le jeudi-saint pour l'humble cérémonie du lavement des pieds.

Le saint archevêque était ainsi le mobile de toutes les vertus, et comme l'ame du christianisme, dans le nord et la meilleure partie de l'occident. Les besoins des églises d'Allemagne et de France ne lui faisaient point oublier l'Angleterre, non-seulement parce que c'était sa patrie, mais parce que le souverain pontife, en commettant plus particulièrement certains peuples à son zèle, l'avait chargé de ramener sans exception tous les fidèles qu'il trouverait écartés du bon chemin. C'est ce qu'il écrivit à Ethelbalde, roi des Merciens, prince ami de la paix et de la justice, attentif à réprimer les violences, et très-libéral envers les pauvres, mais abandonné à la débauche, et ne contraignant en rien les goûts bizarres de ses honteuses et scandaleuses passions. Pour mieux réveiller la foi de ce prince, il lui écrivit tant en son nom qu'en celui de sept autres pères du concile des plus révérés.

Après avoir loué ce qu'il avait de vertu, nous avons appris avec bien de la douleur, lui dit-il (1), que vous ternissez l'éclat de ces grandes qualités par l'incontinence, et qu'au lieu de fixer la faiblesse de votre cœur en prenant une épouse légitime, vous vous attachez, au gré de vos désirs, à toutes sortes d'objets, et même à des religieuses. Vous n'ignorez pas, seigneur, l'énormité de ce péché, compté

(1) Bonif. ep. 19, al. 5.

avec raison par les fidèles entre les premiers qui excluent du royaume de Dieu. Que dis-je ? les habitans même de l'ancienne Saxe, restés dans les ténèbres du paganisme dont nous avons le bonheur d'être sortis, punissent de châtimens terribles la débauche avec l'adultère. Si une fille a déshonoré la maison paternelle, si une femme a souillé le lit nuptial, quelquefois ils la contraignent à s'étrangler de ses propres mains, et après avoir brûlé son corps, ils pendent son corrupteur au bûcher. Quelquefois ils rassemblent une troupe de femmes, qui traînent la coupable parmi leurs peuplades, et qui lui coupant ses habits jusqu'à la ceinture, la déchirent avec des fouets et des stylets, jusqu'à ce qu'elle tombe morte. Il lui représenta ensuite les effets pernicieux de l'exemple du souverain sur les sujets, sur-tout pour la nation anglaise déjà si décriée par la débauche en France et en Italie. Il eut la sage attention, sur un point si délicat, d'écrire en même temps à Edbert, archevêque d'Yorck, et au prêtre Héréfrid en qui le roi avait une grande confiance.

L'année même du concile qui avait condamné en France les imposteurs Adalbert et Clément, la confirmation pontificale en fut demandée et obtenue par le prêtre Dénéard, envoyé de l'archevêque Boniface. Le 25 Octobre 745, le pape assembla sept évêques, avec dix-sept prêtres et le reste du clergé romain, dans la basilique de Théodore, au palais de Latran (1). On y fit entrer le prêtre Dénéard, qui dit : Seigneur, l'évêque Boniface mon maître ayant, selon vos ordres, tenu un concile chez les Français, y a privé du sacerdoce les faux évêques Adalbert et Clément, et les a fait mettre en prison avec l'autorité des princes. Vous trouverez une plus ample instruction dans la lettre que je vous présente, et que je vous prie de faire lire devant le saint concile. C'était la lettre de saint Boniface, contenant l'exposition des impiétés et des extravagances des deux imposteurs. On la lut aussitôt, et l'on vit avec une indignation

(1) T. 6, Conc. p. 1556.

mêlée de pitié, que l'orgueil leur avait troublé le cerveau, au point de se préférer aux apôtres et à tous les saints le plus universellement révérés.

En deux autres séances, on lut la vie d'Adalbert, la lettre qu'il prétendait descendue du ciel, et une oraison de sa composition. L'histoire de sa vie fait de lui un autre Jean-Baptiste, sanctifié dès le ventre de sa mère, sous le symbole d'un veau qui sortait de son côté droit; emblème aussi éloigné de la dignité de l'évangile, qu'analogue à la bassesse du fanatisme. L'imposture se trahit encore plus sensiblement au sujet de la prétendue lettre du fils de Dieu. On en peut juger par le seul début que les actes du concile se sont bornés à nous transmettre. Voici comment il était conçu : Au nom de Dieu, ici commence la lettre de Notre-Seigneur Jesus-Christ, laquelle est tombée à Jérusalem, a été trouvée par l'archange saint Michel à la porte d'Ephrem, lue et copiée par le prêtre Icoré. Icoré l'a envoyée dans la ville de Jérémie au prêtre Talasius; Talasius l'a envoyée en Arabie au prêtre Léoban; Léoban l'a envoyée dans la ville de Vetsanie au prêtre Macruis, qui à son tour l'a envoyée à la montagne de l'archange saint Michel; de là elle est arrivée, par les mains d'un ange, à la ville de Rome, au sépulcre de saint Pierre, où sont les clefs du royaume des cieux, où les douze prêtres qui régissent la ville ont fait des veilles, des jeûnes et des prières sans interruption pendant trois jours et trois nuits consécutifs.

On eut la patience de lire dans le concile toute la s[illegible]e de la pièce, dont l'originalité extravagante répondait au commencement; après quoi le pape dit: Assurément, mes chers frères, cet Adalbert est en délire, et ceux qui l'écoutent ont aussi peu de sens que des enfans qui prennent la fable pour la vérité; mais nous sommes redevables aux faibles comme aux forts, et puisque cette séduction grossière trouve des gens aussi grossiers qui s'y laissent prendre, nous ne devons rien omettre pour les détromper. On lut donc encore l'oraison d'Adalbert, non moins extravagante que la lettre; puis on conclut à brûler

ses écrits, et à condamner les auteurs. Adalbert et Clément furent déposés du sacerdoce, avec anathème contre eux et leurs partisans, s'ils persistaient dans leurs erreurs. On observe que dans les conciles qui se tinrent à Rome en ce temps-là, il ne se trouve presque point de noms barbares entre ceux de tant d'ecclésiastiques; ce qui fait présumer que l'usage était encore assez général de ne recevoir dans le clergé que des sujets romains.

Le pape Zacharie envoya les actes de son concile à saint Boniface (1), avec une grande lettre qui confirmait non-seulement le dernier concile de France, mais ce qui avait été statué à Liptines touchant la contribution annuelle de douze deniers par chaque famille de serfs appartenant à l'église, à l'effet de subvenir aux guerres contre les infidèles, Sarrasins, Saxons et Frisons. Quant aux ecclésiastiques déposés, qui, au lieu de faire pénitence dans les monastères, allaient à la cour demander des biens d'église, le pontife dit qu'il en a écrit aux princes français; mais il déclare qu'il ne faut laisser en aucun cas l'exercice ordinaire du ministère aux sujets notés d'impudicité, d'homicide, ou soumis à la pénitence publique. Pour les sacremens administrés par les ecclésiastiques vagabonds, il faut s'informer s'ils ont employé l'invocation des trois personnes de la Trinité pour le baptême, et pour les autres sacremens, s'ils étaient revêtus des saints ordres; en ce cas on doit les tenir pour valides. On avait demandé à Zacharie, dans une autre occasion, si l'on ne devait pas réitérer le baptême qu'un prêtre de Bavière, qui ne savait pas le latin, donnait en usant de cette formule : *Baptiso te in nomine Patria, et Filia, et Spiritua Sancta.* Ce pape décida qu'un baptême ainsi administré au nom de la Trinité, avait les qualités essentielles au sacrement, et qu'une simple ignorance de langue, sans mélange d'aucune erreur, ne le pouvait rendre invalide.

Jusqu'ici saint Boniface, décoré du pallium et du

(1) Zach. ep. 9, ap. Othl. l. 2, c. 7.

titre d'archevêque dès le commencement du pontificat de Grégoire III, n'avait point encore de siége fixe, ni d'église métropolitaine. Les princes français, avec leurs évêques, prirent enfin dans leurs dernières assemblées la résolution d'établir cette métropole sur la frontière de leurs états du côté des païens. Le choix qu'ils firent d'abord de Cologne, fut agréé par le souverain pontife ; mais Gévilieb de Mayence, qui avait fait quelque résistance, s'étant soumis à la sentence de sa déposition, on trouva cette dernière ville plus convenable. Dès les premiers temps du christianisme, ce siége avait été métropolitain de la province romaine, nommée la première Germanie (1). Worms étant par la suite devenue métropole de ces deux provinces, Mayence lui fut soumise : ainsi on ne fit que lui rendre en faveur de saint Boniface sa première dignité de métropole, et sa juridiction s'étendit sur treize évêchés, Strasbourg, Spire, Worms, Cologne, Liége, Ausbourg, Wurtzbourg, Burabourg transféré depuis à Paderborn, Erfort, Eichstat, Constance et Coire.

En même temps qu'on donnait en Germanie cette forme respectable au gouvernement des premières églises, on posait aussi les fondemens des plus célèbres monastères, entre lesquels on ne doit pas omettre l'abbaye de Fulde, qui doit son établissement à saint Sturme. Né en Bavière de parens nobles et chrétiens, il avait été formé à la vertu par saint Boniface, avec plusieurs autres enfans de qualité offerts par leurs proches (2). Le jeune Sturme étudia la science des saintes écritures au monastère de Frislar, sous la conduite de saint Wigbert. Il n'apprit pas seulement les pseaumes par cœur, mais il en pénétrait les sens moraux les plus touchans et les plus sublimes. Sa candeur et son innocence peintes sur son front ; sa docilité, sa douceur ; des manières affables et prévenantes, qui prenaient leur source dans la charité et dans une humilité sincère, le ren-

(1) Coint. an. 746, n. 34. (2) Act. SS. Bened. t. 4, p. 270.

daient aimable à tout le monde. Il fut ordonné prêtre à la demande de toute la communauté, dont il ne tarda point à justifier les suffrages. Ayant commencé à prêcher les peuples des environs, il fut aussitôt favorisé du don des miracles, délivra les possédés, guérit les malades, et opéra mille autres merveilles bien plus efficaces que les raisonnemens, sur l'esprit de ses auditeurs presque tous païens ou demi-païens.

Toutefois à peine eut-il exercé son zèle pendant trois ans, qu'il lui vint en pensée de se retirer dans la solitude. Il soumit humblement son attrait au jugement de son saint maître Boniface, qui, après un mûr examen, connut que c'était véritablement une inspiration d'en haut. Pour un seul prédicateur de l'évangile, le ciel en voulait former une infinité d'autres dans les écoles de la perfection et du zèle évangélique que celui-ci allait instituer. Le saint archevêque lui joignit deux compagnons; il donna à tous trois ses instructions, puis sa bénédiction, en disant: Allez dans la forêt des hêtres, et cherchez-y un lieu propre à devenir l'asile sacré des serviteurs de Dieu.

Ils s'enfoncèrent sous ces immenses et profonds ombrages, où ils ne voyaient que par intervalle la terre qui les portait, et le ciel qu'atteignait la cime de ces troncs antiques. Etant arrivés au bout de trois jours dans une terre bien arrosée, et qui leur parut fertile, ils se persuadèrent que c'était là le séjour paisible que Dieu leur destinait. Ils y construisirent de petites cabanes; ils les couvrirent, comme ils purent, d'écorces d'arbres. Tels furent les commencemens du monastère de Hiersfield, où ils demeurèrent long-temps dans une entière privation de toutes les commodités de la vie. Leur ferveur ajoutait encore au jeûne les veilles, la prière, et trouvait des délices ineffables dans ce qui eût fait le désespoir des ames lâches. Enfin Sturme alla trouver Boniface, et lui fit, avec une sainte complaisance, la description de sa nouvelle demeure; mais le sage prélat lui dit: Je crains que vous ne soyez pas en sûreté dans ce

lieu ; car je sais qu'il y a tout près de là des Saxons extrêmement barbares, et je vous conseille de chercher une retraite plus écartée.

Sturme uniquement attaché au Seigneur, et à l'accomplissement de sa divine volonté, qu'il ne distinguait point de celle de son supérieur, ne fut pas plutôt de retour à son établissement d'Hiersfield, qu'il prit une barque, avec deux de ses frères, pour aller à la découverte en remontant la rivière de Fulde. Ayant vogué trois jours sans rien découvrir qui les contentât, Sturme en alla rendre compte au saint évêque, qui lui dit : Cherchez encore, mon frère, et proportionnez votre foi aux miséricordes du Seigneur ; assurément il a préparé à ses serviteurs une demeure dans ce désert. Sturme, pour cette fois, partit seul monté sur un âne, faisant diversion aux inquiétudes et aux fatigues du voyage par le chant des pseaumes, et priant continuellement. Il s'arrêtait par-tout où la nuit le prenait, sans autre précaution que d'entourer sa monture d'une espèce de palissade faite à la hâte du bois qu'il abattait, de peur des bêtes féroces. Pour lui, après s'être muni uniquement du signe de la croix, il dormait tranquillement. Ayant pénétré au delà de la forêt, jusqu'au grand chemin de Mayence, près de la Fulde, il y rencontra une troupe nombreuse de Sclavons qui s'y baignaient. C'étaient de farouches barbares qui des extrémités du nord s'étaient répandus bien avant dans la Germanie, et qui depuis plus d'un siècle faisaient de toute part d'horribles ravages ; mais ils se contentèrent de se moquer du saint homme, sans lui faire aucun mal.

Enfin il trouva un lieu qui lui parut tel que le désirait saint Boniface. Après l'avoir bien examiné, il le remarqua soigneusement, et lui en porta la nouvelle. L'archevêque satisfait écrivit aussitôt au prince Carloman pour obtenir la permission d'y fonder un monastère : ce que personne, porte la lettre, n'a encore tenté sur ces frontières orientales de vos états. Carloman le lui accorda volontiers, avec une étendue de quatre mille pas tout à l'entour, et

fit expédier un acte authentique de donation. Pour rendre la fondation plus avantageuse et plus stable, il rassembla tous les seigneurs du pays, et les engagea à faire chacun la cession de leurs droits sur ce canton. Sturme ainsi autorisé commença l'établissement, avec sept religieux, au mois de Mars de l'an 744, neuf ans après la fondation d'Hiersfield. Au bout de deux mois, saint Boniface amena lui-même quantité de maçons et d'ouvriers de toute espèce, pour aider les moines qui s'employaient à tous les ouvrages, mais qui ne pouvaient élever l'église, ni suffire à défricher les terres. Cependant le saint archevêque se retirait pour prier sur une montagne voisine, qui prit à cette occasion le nom de Mont-l'Evêque. On donna au monastère même celui de la rivière de Fulde sur laquelle il est bâti.

Le prélat revint la seconde année pour donner aux moines les premières institutions de la vie régulière, leur préposa Sturme en qualité d'abbé, les fit convenir de n'user que de petite bière, sans boire jamais ni vin, ni autre boisson forte : du reste, on suivait la règle de saint Benoît. Le zélé prélat continua tant qu'il put de les visiter tous les ans. Comme les moines proposèrent de leur côté d'envoyer aux plus célèbres monastères de l'occident pour en apprendre les observances, il chargea de ce soin l'abbé Sturme, qui partit avec deux frères dans le cours de la quatrième année de la fondation. Il visita principalement les monastères de Rome, et celui du Mont-Cassin, parcourut tous ceux d'Italie, et mit un an tout entier à ce voyage. Il rapporta à sa communauté tout ce qu'il put retenir de plus édifiant et de plus parfait. La ferveur des disciples répondit au zèle de l'abbé. Le nouvel établissement augmentait de jour en jour ; plusieurs sujets distingués vinrent s'y consacrer à Dieu avec tous leurs biens ; la réputation de Fulde se répandit dans les provinces les plus éloignées, et le fondateur eut la consolation d'y voir en peu de temps quatre cents religieux, sans compter les novices.

Une sainte émulation anima les personnes du sexe

Des troupes nombreuses de vierges chrétiennes se rassemblèrent d'abord au lieu nommé Biscofheim, c'est-à-dire, demeure de l'évêque, d'où furent ensuite tirées des abbesses pour plusieurs autres monastères. L'Allemagne fut encore redevable de cette institution aux îles britanniques. Saint Boniface y attira d'Angleterre sa parente sainte Liobe, qui avait été consacrée à Dieu, dès [illegible]ière jeunesse, dans le monastère de Vinbu[illegible]ille d'un génie supérieur, aussi propre aux [illegible]t même aux lettres, qu'aux exercices régu[illegible] aux petits ouvrages des mains, elle montra une véritable aptitude pour les sciences, et se rendit, presque sans étude, assez habile dans les langues anciennes, pour faire des vers latins; ce qui annonçait alors la capacité la plus extraordinaire: mais la réputation de ses vertus surpassait encore celle de ses talens. On recueillit bientôt les fruits de cet heureux assemblage de tous les genres de mérite. Les mœurs farouches des Germains s'adoucirent et s'épurèrent au seul récit du sacrifice de cette multitude de victimes délicates qui se dévouaient pour le salut de leur peuple, et qui joignaient à toute la candeur de l'innocence, les austérités des plus courageux pénitens. Le Seigneur ménagea cependant à ses épouses une épreuve bien alarmante.

Une malheureuse accablée d'infirmités, et qui ne vivait que de ce qu'on lui donnait à la porte de l'abbaye, s'abandonna au crime, et mit au monde un enfant qu'elle jeta de nuit dans la rivière qui coulait près de la maison. Une autre femme trouva le matin cet enfant, et remplit tout le voisinage de ses calomnies ironiques, en demandant si c'était ainsi que les religieuses baptisaient leurs enfans. Le peuple qui suit toujours la première impression qu'on juge à propos de lui donner, s'attroupa avec indignation, et fit retentir les injures et les menaces autour du monastère. Il en était sorti une religieuse pour des raisons connues, et avec la permission de l'abbesse,

(1) Act. Bened. t. 4, p. 249.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

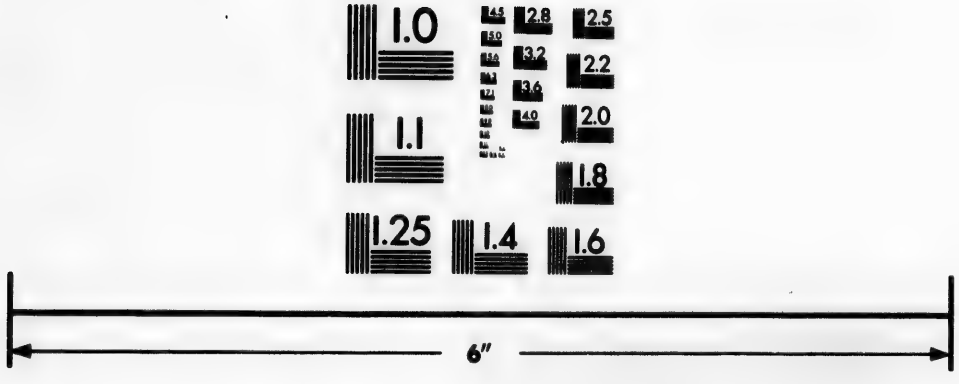

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

qui la fit néanmoins revenir aussitôt. Elle protesta devant Dieu de son innocence, en fondant en larmes, et en le conjurant de faire connaître la coupable. L'abbesse rassembla les sœurs, leur fit réciter le pseautier toutes debout et les bras en croix, puis les conduisit en procession autour du monastère à trois reprises différentes, aux heures de tierce, de sexte et de none. Enfin la sainte abbesse s'approchant de l'autel en présence de tout le peuple fort attentif à ce qui arriverait, elle étend les mains vers le ciel, et dit avec effusion de larmes : Dieu de toute pureté, que nous avons choisi pour notre époux, prenez la défense de celles qui vous ont préféré à tous les objets mortels, et sauvez-les d'un opprobre qui rejaillirait sur votre saint nom. A l'instant l'impudente calomniatrice fut saisie de l'esprit malin, et confessa son crime devant tout le monde. Le peuple rendit gloire à Dieu par de grandes acclamations. On raconte plusieurs autres merveilles de sainte Liobe, et de sainte Thècle, autre religieuse qu'elle avait amenée d'Angleterre, et qui fut abbesse de Chizingue sur le Mein, dans le diocèse de Wurtzbourg.

Tandis que la présence et la vigilance infatigable de saint Boniface donnaient cette splendeur à l'église d'Allemagne, ses lettres opéraient en Angleterre d'une manière presque aussi efficace. La liberté avec laquelle il avait écrit à Ethelbalde, roi des Merciens, loin d'aigrir ce prince livré à la plus effrénée des passions, fournit au contraire un exemple frappant de l'ascendant que la vertu conserve sur l'esprit des grands, quand il leur reste quelque droiture. Le prince anglais ne se borna point à son amendement personnel ; mais il fit tenir à Cloveshou, l'an 747, un concile national pour le rétablissement de l'ordre et des mœurs (1). Avec Cutbert, archevêque de Cantorbéry, il s'y trouva onze évêques tant du pays des Merciens que des autres nations qui occupaient la Grande-Bretagne. Le roi Ethelbalde y voulut assister en personne, et s'y fit accompagner des grands

(1) T. 6, Conc. p. 1566.

de son royaume. Cutbert commença par présenter deux lettres du pape Zacharie, touchant la réformation des mœurs. On les lut d'abord dans leur langue originale, puis on les expliqua en langue vulgaire, et tout le monde les entendit avec la docilité religieuse qui distinguait alors cette nation entre toutes les autres. La lettre de saint Boniface, qui avait donné lieu à la célébration du concile, fut reçue aussi avec tant de respect, qu'on la trouve transcrite à la tête des actes.

On lut ensuite quelque partie des œuvres du pape saint Grégoire, toujours révérées spécialement de l'église d'Angleterre; puis les décrets des pères les plus convenables aux circonstances, et l'on fit trente canons, afin de rappeler à la pureté des anciennes règles les mœurs sacerdotales, qui ont tant d'influence sur celles des peuples. On voit par le dixième canon, à quel point de dégradation se trouvaient déjà les lettres et les études. Il fallut faire ce décret, pour obliger les prêtres à se rendre capables d'expliquer en langue vulgaire le symbole de la foi, l'oraison dominicale, les paroles employées dans l'administration du baptême et des autres sacremens. Le douzième canon enjoint d'observer les fêtes suivant le martyrologe romain, qui ne paraît autre ici que celui de Bède. C'est la première fois qu'il en est fait mention. Dans le canon vingt-troisième, on exhorte à la fréquente communion, non-seulement les personnes consacrées à Dieu, mais aussi les laïques, spécialement les enfans qui vivent encore dans l'innocence, et les gens avancés en âge qui l'ont recouvrée. Le vingt-sixième, en exhortant à l'aumône, blâme l'abus qui commençait à s'introduire, de rédimer ou commuer les peines canoniques imposées par le prêtre pour la satisfaction des péchés; comme aussi de faire acquitter sa propre pénitence par d'autres personnes que l'on payait pour jeûner ou chanter des pseaumes. Outre que la pénitence, dit le concile, doit remédier aux fautes passées, et servir de préservatif contre la rechute, il est de la justice que la même chair qui a péché soit punie; et si l'on pouvait

satisfaire par autrui, les riches auraient plus de facilité pour le salut que les pauvres, ce qui est contraire à l'évangile.

L'année même où le roi des Merciens fit célébrer un concile si salutaire à son peuple, Carloman fournit un exemple beaucoup plus édifiant encore à l'Austrasie, et à tout le monde chrétien (1). Ce prince des Français, plus puissant que la plupart des rois, illustré par sa valeur et par une longue suite de victoires contre les Allemands, les Saxons et les Bavarois, au comble de la gloire et de la prospérité, prit la résolution de quitter le siècle, et d'embrasser la vie monastique. Il avait toujours donné des marques d'une piété sincère, et d'un grand amour pour la religion; mais la difficulté d'allier les devoirs de la conscience avec les usages de la politique dans la position où se trouvait le gouvernement, réveillaient sans fin les mouvemens douloureux d'une conscience agitée. Il sentait d'une part la nécessité de rendre les biens de l'église, suivant les conseils de saint Boniface et les décrets du concile de Germanie, et de l'autre il craignait le mécontentement des gens de guerre, en leur ôtant la récompense de leurs services dans le temps où l'on avait d'eux le plus grand besoin. Il gémissait aussi sur les expéditions sanglantes et désastreuses où la nécessité des affaires l'engageait, contre les sentimens de douceur et de bienfaisance qui lui étaient naturels; sur-tout il ne pouvait effacer de son esprit le noir souvenir d'une grande multitude d'Allemands rebelles qu'il avait fait massacrer l'année précédente. Il prit le parti d'abdiquer des dignités si fécondes en amertumes, et de se consacrer sans réserve au Dieu de la clémence et de la miséricorde. Ainsi l'an 747, septième de son règne, après avoir communiqué sa résolution à son frère Pépin, qu'il laissait héritier de ses états, il quitta la France pour prendre le chemin de Rome, où il se proposa d'abord d'établir son asile.

Il y arriva suivi d'un cortége nombreux qui ne

(1) Act. SS. Bened. t. 4, p. 123.

pouvait se résoudre à se séparer de lui, et que Pépin avait tâché inutilement de consoler par la magnificence de ses dons. A la vue de ces grands attendris jusqu'aux larmes, il se jeta aux pieds du pape Zacharie, qui lui donna l'habit monastique; après quoi il se retira au mont Soracte, où il bâtit un monastère en l'honneur du pape saint Sylvestre, que l'on disait s'y être caché pendant la persécution; ensuite comme les Français qui venaient à Rome troublaient sa retraite par leurs fréquentes visites, il passa au Mont-Cassin, où il fit vœu de stabilité suivant la règle. L'abbé Pétronax, qui avait rétabli ce monastère fameux dans tout son lustre et sa ferveur primitive, vivait encore; et Carloman, sous un si bon maître, fit des progrès rapides dans toutes les vertus religieuses. Les pratiques les plus rigoureuses et les plus humiliantes avaient pour lui un attrait tout particulier; il servait à la cuisine, travaillait au jardin, gardait les troupeaux à la campagne, maniait la bêche et la houlette avec plus de complaisance qu'il n'avait porté l'épée et le sceptre.

L'exemple que Rachis, roi des Lombards, donna trois ans après, c'est-à-dire, l'an 750, fut encore plus étonnant (1). Après la déposition d'Hildebrand, qui en sept mois de règne se rendit insupportable à toute sa nation, on l'avait jugé digne de remplacer Luitprand, et du duché de Frioul, on l'avait fait monter sur le trône de Lombardie. Il ne trompa point l'espérance qu'on avait conçue de ses qualités royales, ou du moins de son ardeur pour l'agrandissement de son royaume, et pour la ruine du vain simulacre d'empire qui restait en Italie. Tandis que l'exarcat était fort tranquille, le Lombard, sous quelque prétexte détourné, leva une armée nombreuse, fit le ravage dans toute la Pentapole, et vint mettre le siége devant Pérouse. A cette nouvelle, le pape Zacharie forma sur le champ sa résolution. Animé de cette force sacerdotale qui avait déjà désarmé la cupidité de Luitprand, il vint droit à Pérouse

(1) Chr. Cass. l. 1, c. 8.

accompagné d'une partie considérable de son clergé, et toucha tellement Rachis par son éloquence, que non-seulement il lui fit lever le siége, mais lui inspira la résolution de quitter un trône qui ne lui paraissait plus qu'un dangereux écueil. Le roi se rendit à Rome, ainsi que le prince Carloman, reçut pareillement de la main du pontife l'habit monastique, et se retira au Mont-Cassin, où il finit saintement ses jours. On y montrait encore trois cents ans après, une vigne qui portait son nom, parce qu'il l'avait plantée et cultivée de ses mains. Sa femme Thasie et sa fille Ratrude bâtirent dans le voisinage un monastère de filles, où elles donnèrent de grands biens, et passèrent pareillement dans une exacte régularité le reste de leur vie. Rachis eut son frère Astolfe pour successeur dans le royaume des Lombards.

Pépin, par la retraite de Carloman, restait seul prince des Français, maître absolu du royaume et de la royauté, dont il ne lui manquait que le titre. Son père Charles-Martel, aussi puissant, et plus illustre que lui par la continuité de ses victoires, n'avait cependant osé, en le prenant, choquer le préjugé des peuples. Le fils fut plus hardi que son père, ou pour mieux dire, il sut profiter des circonstances, et de la longue habitude des Français à n'obéir qu'aux princes de son sang. Il était également cher aux ecclésiastiques, dont il secondait le zèle en toute occasion, et aux différens ordres des laïques. Après s'être assuré de la disposition des esprits, sous prétexte de procurer le bien commun avec plus de facilité, il demanda dans une assemblée générale de la nation d'être déclaré roi (1). Tout le monde donna son consentement par des acclamations de joie. Il n'y avait d'autre obstacle que Childéric, qu'il était question de déposer, après lui avoir prêté serment de fidélité : mais la politique trouve aisément des moyens pour triompher de ces sortes d'obstacles, et même pour justifier ses injustes succès aux yeux de la postérité.

(1) Ann. Loisel, an. 749, Ann. Fuld. an. 751.

Serons-nous

Serons-nous bien reçus à répandre quelque doute, malgré le torrent des historiens modernes, sur l'authenticité de la décision fameuse qu'ils attribuent avec tant d'assurance au saint pape Zacharie ? Mais qu'on fasse attention que toutes ces autorités se réduisent à celle d'Eginard, qui écrivait sous Charlemagne, et qu'ils ont suivi aveuglément. Voici comment cet auteur, presque contemporain, mais suspect en cette matière, présente la chose.

Il dit que saint Boniface, légat du saint siége, apôtre de la Germanie, et l'oracle de toute l'église de France, proposa de consulter le vicaire de Jesus-Christ; qu'on députa Burchard, premier évêque de Wurtzbourg, dont la capacité égalait la sainteté, avec Fulrade, issu de l'une des plus puissantes maisons d'Austrasie, fait par Pépin, abbé de Saint-Denis, et archichapelain du palais, c'est-à-dire, grand-aumônier; que ces deux illustres députés consultèrent en ces termes le pape Zacharie : A qui est-il plus juste de donner le nom de roi, ou à celui qui n'a plus rien de la puissance royale, ou à celui qui se trouve dans la possession et l'exercice de tout le pouvoir souverain ? que le pape répondit, sans nommer ni Childéric, ni Pépin, qu'il était juste et raisonnable que celui qui avait toute la puissance royale eût aussi le nom de roi.

L'air seul de cette réponse vague et captieuse attribuée à un pape aussi vertueux que Zacharie, ne doit-il pas mettre en garde tout écrivain circonspect? Et qui ne craindrait de la créature et du panégyriste de Charlemagne, qu'il n'eût été entraîné par le désir de colorer, autant qu'il était possible, l'usurpation de Pépin, père de ce prince ? Ne serait-ce point encore par cette secrète préoccupation (trop naturelle aux courtisans même de probité) qu'il aurait déprimé sans distinction tous les derniers descendans de Mérouée? que, par des anachronismes sans nombre, il donne des cheveux gris à des enfans de huit ou dix ans, et à des princes de quatorze, tels que le malheureux Childéric III, les mœurs dissolues du libertinage le plus invétéré ? qu'il nous présente enfin

le burlesque spectacle des rois indolens, traînés le premier jour de Mars dans un char attelé de bœufs, ou noyés dans la mollesse du palais de Mamaca, qui ne peut servir de matière qu'aux entretiens des bonnes et des nourrices? Dans le même temps, les auteurs absolument contemporains nous montrent plusieurs de ces princes malheureusement trop jeunes pour être obéis, ou à la tête de leurs armées, ou formant leur jeunesse, par les fatigues de la chasse, aux travaux plus sérieux des armes. Mais suivons le cours des faits.

Dès que la politique de Pépin eut levé les obstacles, il fut déclaré roi des Français, et selon la coutume, élevé sur le trône dans la ville de Soissons au mois de Mars de l'an 752. Le légat saint Boniface, dit encore Eginard, le couronna et le sacra pour le rendre plus respectable au peuple. Sa femme Berte ou Bertrade fut aussi proclamée reine, et par une cérémonie toute nouvelle, placée sur le trône avec son époux. On rasa Childéric, et on le renferma dans un monastère. Le bruit courut, et l'on voulut bien croire qu'il était devenu fou.

Ainsi commença la seconde dynastie des monarques français. L'auteur de son élévation l'a voulu consacrer en quelque sorte, et la donner pour l'œuvre du ciel, en introduisant le premier cette formule dans ses diplomes: Roi par la grâce de Dieu. Mais il parut peu de temps après qu'il agissait en ceci plus par intérêt que par conviction, et que la légitimité de son élection lui était à lui-même fort suspecte; il demanda au pape Etienne l'absolution du crime qu'il reconnaissait avoir commis en manquant de fidélité à son souverain légitime. Il est en effet assez difficile de concevoir comment un très-digne pape et tant de saints prélats se prêtèrent à cette révolution: mais c'est ici une question qui demeurera toujours aussi obscure, qu'elle sera peu tirée à conséquence.

Le pape Zacharie ne mit point de bornes à sa bienveillance pour le roi Pépin. Il lui accorda, selon le témoignage de Loup, abbé de Ferrières, la nomination des évêchés vacans dans l'empire français,

ou plutôt il ratifia l'usage où étaient les rois de donner les prélatures, sans le consentement du peuple ni du clergé, aux ecclésiastiques de leur cour, nommés clercs palatins. Le pontife crut qu'il valait mieux autoriser un droit contesté, et légitimer un usage moins parfait, que de faire sans fin des réclamations plus qu'inutiles, et qui entretenaient un germe éternel de division entre les deux puissances. Le premier fruit de la bonne harmonie entre le chef de l'église et le nouveau monarque, fut la célébration du concile de Verberie. Dès la seconde année de son règne, Pépin convoqua en ce lieu une assemblée générale des évêques et des seigneurs du royaume, afin de remédier à la dépravation des mœurs, principalement en ce qui regardait le mariage.

Saint Boniface, de son côté, entretenait avec soin la sainte unanimité qui doit régner entre le chef et les membres divers de l'église enseignante. Il recourait aux lumières du saint siége dans toutes les affaires importantes. Dans l'église naissante de Germanie, déjà l'évangile avait à triompher de mille ennemis domestiques. Le saint archevêque se plaignit au pape qu'il y avait autour de lui plus d'imposteurs que de ministres catholiques (1); qu'ils prenaient le titre de prêtres et d'évêques sans avoir jamais été ordonnés, et ne servaient qu'à troubler le ministère ecclésiastique, à pervertir ou à scandaliser les peuples. Hypocrites sacriléges, ajoute-t-il, aventuriers dépravés, coupables d'homicide et d'adultère, de toute atrocité et de toute infamie, plusieurs même esclaves déserteurs, et scélérats fugitifs, se font ensuite tonsurer, et se métamorphosent tout à coup en ministres de Jesus-Christ, forment des factions parmi les peuples, tiennent des assemblées séditieuses dans les lieux écartés et dans les maisons des paysans, et loin d'enseigner aux païens la sainte doctrine qu'ils ignorent eux-mêmes, ne s'étudient qu'à perpétuer dans les ténèbres et l'impunité le règne de Satan. Tels sont les obstacles que la foi chrétienne avait à

(1) Ep. 10, ap. Othl. c. 9.

surmonter en Germanie, et sur lesquels Boniface qui en était l'apôtre consultait le premier pasteur. On lui répondit que par tout où il trouverait ces ministres du démon, il devait les priver du sacerdoce dans les conciles provinciaux, et les soumettre aux observances monastiques, pour finir leur vie dans la pénitence.

Le pape condamna nommément un de ces dogmatiseurs appelé Virgile, qui semait la division entre l'archevêque Boniface, et Odilon, duc de Bavière, et qu'on accusait d'enseigner qu'il y avait un autre monde, et d'autres hommes sous la terre, un autre soleil et une autre lune. La condamnation fut sévère, puisqu'on ordonna de chasser le prédicant de l'église, après l'avoir dépouillé du sacerdoce : mais l'erreur de Virgile ne consistait pas précisément à croire aux antipodes ; ses assertions téméraires faisaient encore conclure que tous les hommes ne descendaient pas d'Adam, et donnaient lieu à beaucoup d'autres conséquences non moins injurieuses au Rédempteur de tout le genre humain.

Dans ces réponses du pape Zacharie, on trouve l'approbation du dernier choix que les Français avaient fait de Mayence pour métropole de Germanie. Le pontife, en faveur de Boniface, confirme cette dignité à ses successeurs, et déclare qu'ils auront sous eux les évêques de Tongres, de Cologne, de Worms, de Spire et d'Utrecht, avec ceux de toutes les villes où le saint archevêque a établi la foi. Comme le saint était notablement affaibli depuis la première fois qu'il avait proposé de se donner un successeur, il songeait de nouveau à quitter son siége, pour se retirer à Fulde. Le pape le détourna de cette pensée, et pour le soulagement de sa vieillesse, il lui permit de se donner un coadjuteur, et d'ordonner à cet effet celui qu'il trouverait digne de lui succéder. Il lui accorda aussi pour son abbaye de Fulde, un privilége d'immunité tel qu'on n'en avait point encore vu (1). On la déclare exempte de toute

(1) Ep. 14, ap. Othl. l. 11, c. 15.

autre juridiction que celle du saint siége ; en sorte qu'aucun évêque ne doit pas même entreprendre d'y célébrer la messe, s'il n'y est invité par l'abbé.

Cette dernière faveur ne précéda que d'une année la mort du pape Zacharie, qui ayant exercé toutes les fonctions d'un digne pontife, avec un zèle infatigable et un rare bonheur, pendant dix ans et plus de trois mois, mourut saintement le quatrième jour de Mars 752. Au milieu des affaires bruyantes qui remplirent presque tout son pontificat, il ne laissa pas de cultiver les lettres, et traduisit en grec, qui était sa langue maternelle, les dialogues de saint Grégoire le Grand. Il fit l'invention du chef de saint George, depuis long-temps oublié dans une vieille châsse au palais patriarcal, et le plaça avec l'honneur convenable dans la diaconie de ce martyr renommé, c'est-à-dire, dans l'église cardinale qui porte le nom de Saint-George au voile d'or. Ayant su que des marchands vénitiens avaient acheté à Rome quantité d'esclaves chrétiens de l'un et de l'autre sexe, pour les aller vendre en Afrique, il mit les captifs en liberté, rendit aux Vénitiens leur argent, et défendit rigoureusement ce trafic indigne, n'étant pas juste, dit-il, que des personnes devenues enfans de Dieu par le baptême, soient les esclaves des gentils. Il rebâtit presque à neuf le palais de Latran, fit des dons inestimables à un grand nombre d'églises, sur-tout à celle de Saint-Pierre (1), où il mit des courtines de soie entre tous les piliers, et décora l'autel d'un parement tissu d'or et de pierreries, qui représentait la nativité de Notre-Seigneur; il y ajouta quatre voiles brochés en or, et une couronne d'or avec des dauphins du poids de six-vingts livres. Enfin il constitua un fonds suffisant pour fournir un revenu annuel de vingt livres d'or destinées à l'huile du luminaire; de plus, il fonda des aumônes abondantes pour les pauvres et les pélerins, acquit plusieurs fermes à l'église, et mit tous les bâtimens en bon état, augmenta de plus du double

(1) Anast. in Zach.

les prébendes ou pensions annuelles des clercs, qu'il traitait comme ses enfans, et se fit aussi justement chérir du peuple, qui vécut dans la paix et l'abondance sous son pontificat.

Rome depuis long-temps n'avait eu autant de sujet d'applaudir à la bienfaisance pontificale; et tels étaient les premiers effets de la décadence de l'empire des Grecs en Italie, de la puissante protection des princes français à l'égard du saint siége, et de l'accroissement du pouvoir des souverains pontifes.

Aussitôt après la mort de Zacharie, le prêtre Etienne, Romain de naissance, fut élu pape, et mis en possession du palais patriarcal de Latran; mais il mourut subitement le quatrième jour, avant même d'avoir été sacré, ce qui est cause qu'on ne le compte point entre les papes. Etienne II, diacre de l'église romaine, fut choisi en sa place, et consacré le 26 Mars de l'année 752. Il fit le même usage que Zacharie des richesses de son église: dès le commencement de son pontificat, il rétablit dans Rome quatre hôpitaux abandonnés depuis long-temps, puis y en ajouta un cinquième, qu'il fonda pour cent pauvres. Il en bâtit et dota richement deux autres hors de la ville près de l'église de Saint-Pierre.

La puissance impériale s'affaiblissant de plus en plus en Italie, les Lombards l'anéantirent enfin avec l'exarcat de Ravenne. Leur roi Astolfe profitant des embarras que les Arabes donnaient aux Grecs, assiégea cette ville, et s'en rendit maître (1). L'exarque Eutychius s'enfuit en Grèce; et dès-lors finit l'exarcat, après avoir duré environ cent quatre-vingts ans depuis son établissement sous l'empire de Justin le Jeune. Astolfe ne voulut pas rester en si beau chemin; il prétendit s'emparer de Rome même, et de toutes ses dépendances. Les forces et le courage ne lui manquaient pas; mais ces avantages lui firent négliger les tempéramens et la condescendance qui ne lui étaient pas moins nécessaires. Il oublia ce que peuvent les gens de lettres et les interprètes des

(1) Rub. Hist. l. 4.

lois dans ces situations critiques où les peuples tombés à peu près dans l'indépendance, sont abandonnés à leur goût pour le choix d'un nouveau maître. Astolfe voyant les Romains hors d'état de lui résister, n'employa que la rigueur et les menaces, et parlait déjà de leur imposer un tribut annuel d'un sou d'or par tête. Le pape lui envoya les abbés du Mont-Cassin et de Saint-Vincent près du Vulturne, pour traiter de la paix; mais le Lombard altier les renvoya sans les avoir entendus. Le pontife députa sans retard vers l'empereur, pour le prier, comme on avait déjà fait tant de fois, de venir avec une armée délivrer Rome et l'Italie: ces supplications ne furent pas plus efficaces que de coutume.

Le mal pressait cependant. Astolfe serrait la ville, et menaçait les citoyens de les passer, jusqu'au dernier, au fil de l'épée, s'ils ne se soumettaient sans retard. Tout était dans les alarmes et la consternation. Le pontife s'efforçait de ranimer leur courage, et les exhortait à implorer le secours d'en haut. Il fit une procession, où l'on porta les reliques les plus révérées, entr'autres une image de Jesus-Christ que l'on croyait n'avoir point été faite de main d'homme (1). C'était le pontife qui la tenait sur ses épaules, marchant nu-pieds, suivi du peuple aussi nu-pieds, la cendre sur la tête, et poussant de profonds gémissemens. On avait attaché à la croix un traité de paix passé récemment avec les Lombards, et qu'Astolfe sans pudeur avait aussitôt rompu. Cette procession se réitéra chaque samedi pendant plusieurs semaines consécutives.

Le pape Etienne voyant enfin que rien n'arrêtait le roi, et qu'il n'y avait aucun secours à espérer de la part des Grecs, eut recours aux Français, à l'exemple de ses prédécesseurs Zacharie et Grégoire III. Il écrivit au roi Pépin une lettre fort touchante, qu'il confia secrétement à un pélerin, de peur d'Astolfe, et opposant la ruse à la force, il pria le monarque français d'envoyer à Rome une

(1) Anast. in Steph. II.

ambassade, pour inviter le chef de l'église à se rendre en France. Etienne écrivit de même à tous les ducs français, pour les exhorter à venir au secours de saint Pierre. Outre les récompenses éternelles dont il assurait leur piété généreuse, il leur promettait les prospérités dont le Seigneur comble ordinairement, dès ce monde, les protecteurs de son église.

Pépin qui avait déjà reçu et attendait encore de grands services du pape, fut ravi de l'occasion qui se présentait. Il lui envoya Chrodegand, évêque de Metz, avec le duc Auchaire ou Oger, que les Romains ont célébré par des éloges qui donnent un air de fable à ce qu'ils en racontent. Pour Chrodegand, né en Brabant de la première noblesse des Français, il est certain que son mérite l'éleva sous Charles-Martel à la dignité de chancelier (1). Il avait beaucoup d'expérience dans les affaires, une éloquence noble et solide, que rehaussaient encore les avantages extérieurs de sa personne; il s'exprimait avec facilité et beaucoup de grâce, soit en latin, soit en tudesque sa langue naturelle. A ces grands talens, il joignait de grandes vertus, spécialement la charité envers les pauvres, une tendre piété, le zèle de la régularité cléricale, l'esprit d'ordre et de décence, à quoi nous le verrons rappeler avec succès le clergé déchu de son ancienne splendeur. Il fonda plusieurs monastères, qu'il dota de son riche patrimoine, entr'autres celui de Gorze, qui devint une école célèbre.

Les deux ambassadeurs étant arrivés à Rome, invitèrent publiquement le pape à les suivre en France, où ils protestèrent que l'église romaine, que la mère commune des fidèles trouverait toujours ses plus sûrs défenseurs. Avant l'arrivée de ces ambassadeurs, et sans avoir l'air de les attendre, Etienne avait envoyé demander un sauf-conduit au roi Astolfe, comme pour traiter avec lui des moyens de le satisfaire; ce qu'on lui avait accordé. Il partit

(1) Boll. ad 6 Mart.

aussitôt, et fut suivi par des troupes de citoyens de Rome et des autres villes, qui arrosaient la route de leurs larmes, et qui tentèrent plusieurs fois de le retenir par la considération des périls où il s'exposait, et d'une maladie dont il était travaillé. Le pontife, en les recommandant à Dieu et à saint Pierre, les consola par l'espérance d'un plein succès dans une affaire qui ne tendait qu'à leur sûreté et à celle de l'église. Quand il fut près de Pavie, le roi des Lombards lui envoya déclarer qu'il n'eût à redemander ni Ravenne, ni aucune autre des places qui avaient appartenu à l'empire, et que s'il avait de pareilles propositions à faire, il reprît sans plus tarder la route de Rome. Etienne poursuivit tranquillement son chemin, et arriva à la cour d'Astolfe.

Ce prince qui ne manquait pas de religion, ne put s'empêcher d'accueillir convenablement le chef de l'église; il lui rendit même des honneurs extraordinaires, mais il rejeta toutes ses demandes. Seigneur, repartit le pape, puisque vous en usez de la sorte, je m'en vais en France trouver le roi Pépin, qui m'en sollicite depuis long-temps. Cette parole fut un coup de foudre pour Astolfe, qui ne s'y attendait nullement. Il employa tour à tour, et fort secrétement, les promesses et les menaces, pour faire changer de résolution au pontife; mais la présence des ambassadeurs de France qui l'accompagnaient, causait au Lombard une gêne étrange. Il prévit toutes les suites du voyage d'Etienne; il en pressentait de plus funestes encore à lui faire violence. Les ambassadeurs, d'un autre côté, prenaient le ton qui convenait tant à la dignité de la couronne de France, qu'au religieux attachement du monarque français pour le chef de l'église. Ils demandèrent pour le pape et sa suite des passe-ports, qu'on n'osa leur refuser, et l'on partit sans délai le 15 de Novembre, malgré tous les inconvéniens de la saison, qui parurent beaucoup moindres que ceux d'un plus long séjour.

Le souverain pontife fut reçu en France avec tous les témoignages les plus marqués d'une tendre et

profonde vénération. Le grand-chapelain Fulrade vint a sa rencontre jusqu'aux pieds des Alpes, et le conduisit de là à Pontyon en Champagne, où était la cour. Le fils aîné de Pépin, Charles, âgé de douze ans, alla plus de trente lieues au devant du pape, et le roi lui-même vint le recevoir à une lieue (1). A son approche, il descendit de cheval, et se prosterna, ainsi que la reine sa femme, tous ses enfans et les seigneurs de sa suite. Il marcha même quelque temps à côté du cheval du pontife, à qui il servit d'écuyer. Le pape, avec les prélats et les clercs qui l'accompagnaient, entonna des cantiques, que l'on continua jusqu'à ce qu'on fût à Pontyon, où l'on arriva le jour de l'Epiphanie, sixième de Janvier 754. En mettant pied à terre, il fit des présens magnifiques au roi et aux seigneurs. Le lendemain, il parut avec tout son clergé sous la cendre et le cilice, se jeta aux pieds de Pépin, et ne voulut point se relever que le roi et ses seigneurs ne l'eussent assuré de le délivrer, lui et le peuple romain, de la tyrannie des Lombards. Le roi promit avec serment de leur faire céder Ravenne et les autres places de l'empire, et de remplir en tout les vœux du pontife.

Cependant il le fit conduire au monastère de Saint-Denis, et avec une affection filiale, il pourvut en détail à tout ce qui était nécessaire pour son délassement et pour le rétablissement de sa santé. Le pontife ne laissa pas de tomber si grièvement malade, qu'en peu de jours on désespéra de sa vie. Lui seul conserva une vive confiance en Dieu dans l'extinction totale de ses forces, et un matin qu'on s'attendait à le voir expirer, on le trouva parfaitement guéri. On raconte que saint Denis, patron du lieu, lui apparut pendant la nuit avec les apôtres saint Pierre et saint Paul, et que le prince des apôtres dit au saint martyr, qu'on lui accordait la santé d'Etienne (2); qu'on ordonna au malade de se lever sur le champ, de consacrer un des autels du monastère qui lui fut désigné, et d'y offrir le saint sacrifice

(1) Annal. Met. an. 753. (2) Anast.

n action de grâces. En effet, le pape voulut aussitôt se lever ; mais les assistans prirent ce désir du malade pour un accès de délire : c'est pourquoi il leur fit, ainsi qu'au roi et aux courtisans, le récit de la faveur miraculeuse dont il venait d'être gratifié. Sa guérison soudaine, et l'entier rétablissement de ses forces, persuadèrent les plus incrédules.

Après la consécration de l'autel, il sacra de nouveau le roi Pépin, et lui présenta la couronne. Ce prince ayant été sacré d'abord du vivant de Childéric, avait des remords sur sa substitution aux descendans de Clovis, héritiers naturels de son trône. Ce dernier des rois mérovingiens étant mort depuis, et le trône étant alors véritablement vacant, Pépin, pour calmer sa conscience, et pour mieux établir sa domination, voulut la faire ratifier par les seigneurs français, et donner le plus grand éclat à son inauguration, en se faisant couronner par le souverain pontife. Ses deux fils Charles et Carloman, dont le baptême avait été différé jusqu'à cette rencontre, furent en même temps baptisés et couronnés par le pape, qui fut leur parrain, et défendit à tous les Français présens et à venir, au nom de saint Pierre, et sous les plus terribles anathèmes, de jamais se donner des rois d'une autre race. Pour engager plus spécialement encore Pépin et ses fils à prendre Rome sous leur protection, il leur conféra le titre de patrices. Pépin avait eu dessein de répudier Bertrade pour des raisons qu'on ignore ; Etienne employa toute sa sagesse et son affection paternelle à réconcilier ces augustes époux. On croit même que telle est la raison qui lui fit sacrer et couronner la reine avec le monarque, c'est-à-dire, afin d'assurer d'autant mieux l'état de cette princesse.

Le roi des Lombards n'apprit pas sans effroi ce qui se faisait en France. Pour détourner l'orage qui s'y formait contre la Lombardie, il obligea l'abbé du Mont-Cassin, où le prince Carloman, frère de Pépin, s'était fait moine, d'envoyer cet illustre religieux négocier la paix au delà des monts, et menaça, s'il n'entrait pas dans ses vues, de détruire le monastère.

Carloman, contraint par son abbé, parut à Querci dans l'assemblée des Français, et de médiateur forcé, l'intérêt de son monastère le rendit si ardent défenseur des Lombards, qu'il devint suspect au roi son frère (1). Sous prétexte qu'il ne pouvait plus reparaître en sûreté dans l'Italie, Pépin le confina dans un monastère de Vienne en Dauphiné, où il mourut peu de temps après. Cet incident paraît même avoir donné lieu aux réflexions politiques que le roi fit ensuite sur ce que pourraient un jour les deux fils qui restaient de Carloman. On les mit pareillement dans des monastères, afin que jamais ils ne fissent de mouvemens capables de troubler l'état. Le roi fit reporter le corps de leur père au Mont-Cassin, dans un cercueil d'or, avec une quantité de riches présens.

Toutefois avant de commencer la guerre de Lombardie, il envoya des ambassadeurs au roi Astolfe pour l'engager à rendre à l'église et à l'empire tout ce qu'il leur avait pris : cette espèce de sommation se réitéra jusqu'à trois fois par les conseils du pape Etienne. Astolfe ne répondant que par des menaces, on se mit en devoir de lui faire prendre un autre langage.

Mais auparavant le roi Pépin pressa le souverain pontife de mettre au catalogue des saints confesseurs, saint Suidbert, compagnon de saint Willebrod, et différent du saint Suitbert qui fut le premier évêque de Verden dans le siècle suivant. Le pape Etienne désirant de satisfaire à cette requête du roi très-chrétien (dit Ludger de Munster, écrivain du temps), il commit le soin de vérifier les vertus et les miracles de saint Suidbert, avant de le canoniser, aux vénérables pères et pontifes Hidulfe, archevêque de Trèves, Boniface de Mayence, Fulcaire de Liége, et Hildeger de Cologne, dans le diocèse de qui le saint avait rendu l'ame à Notre-Seigneur ; mais à cause des courses des Saxons, et de l'expédition du glorieux roi Pépin contre Astolfe,

(1) Anast. Act. SS. Bened. t. 4, p. 127.

persécuteur de l'église Romaine, ces vénérables pères différèrent de poursuivre la canonisation jusqu'à son retour d'Italie. Ce trait est remarqué comme un des premiers exemples connus des formalités employées à la canonisation des saints.

Après toutes ces dispositions, Pépin sortit de France à la tête d'une bonne armée, força les passages des Alpes, et réduisit le Lombard à s'enfermer dans Pavie, où il l'assiégea. Le pape pria encore le monarque français d'épargner le sang chrétien dans ses ennemis; et l'on ménagea un traité, par lequel ceux-ci promirent, sous de grands sermens, de rendre incessamment Ravenne, et plusieurs autres villes. Pépin prit des ôtages, et se retira aussitôt contre l'avis du pape, qui lui conseillait de faire exécuter le traité en sa présence. Le pontife retourna à Rome, où il ne fut pas long-temps sans éprouver ce qu'il avait prévu. Astolfe, bien loin de faire les restitutions promises, recommença plus violemment que jamais ses tyrannies contre les Romains. Il les vint surprendre au cœur de l'hiver, forma le siége de Rome le premier jour de Janvier 754, et ravagea tous les dehors. Les Lombards commirent des excès effroyables, si l'on peut prendre à la lettre ce que le pape dans sa douleur en écrivit à Pépin, à qui il dit que les païens les plus barbares n'avaient jamais rien fait de si atroce. Ils incendièrent les églises, profanèrent les autels, confondirent dans le butin profane les vases où reposait le corps du Seigneur, qu'ils prirent après s'être remplis de vin; ils déchirèrent de coups les clercs et les moines, violèrent les religieuses, et en firent mourir quelques-unes; ils mirent le feu aux fermes de l'église, enlevèrent les bestiaux, coupèrent les vignes jusque dans la racine, égorgèrent une infinité de personnes, et les enfans même dans les bras de leurs mères.

Ces extrémités où le pasteur et le troupeau se trouvaient réduits, firent employer au pape Etienne un expédient dont on ne trouve que ce seul exemple dans toute l'histoire de l'église. Pour mieux réussir

à émouvoir le roi et les Français, il leur écrivit au nom du prince des apôtres, qu'il faisait parler comme s'il eût encore été sur la terre ; il fit de même parler la Vierge, les anges, les martyrs et tous les autres saints. Cette épître singulière, et tout-à-fait propre à nous peindre les mœurs ou le génie de cet âge, était conçue en ces termes (1) : Pierre appelé à l'apostolat par Jesus-Christ, fils du Dieu vivant, aux trois excellens princes Pépin, Charles et Carloman, aux très-saints évêques, abbés, religieux, comme aussi à tous les ducs, comtes, capitaines et guerriers, et à tout le peuple de France, salut et bénédiction. C'est à moi Pierre, tout indigne serviteur de Dieu, que je suis, que le Seigneur a spécialement confié son bercail, en me disant : Paissez mes agneaux, paissez mes brebis ; c'est moi qu'il a prédestiné et choisi pour éclairer toutes les nations, entre lesquelles il m'a donné les Français pour mon peuple particulier et pour mes enfans adoptifs. C'est pourquoi je m'adresse à vous préférablement à tous les autres, vous conjurant, par votre piété et votre affection filiale, de voler au secours de l'église de Dieu plongée dans la plus triste affliction, de venir délivrer de la détestable nation des Lombards, cette ville de Rome, mon siége et ma maison, où je repose selon la chair : car n'en jugez pas autrement, mes très-chers fils, et tenez pour certain que je vous suis aussi présent que si vous me voyiez des yeux du corps, vivant et agissant en chair et en os. Croyez sans hésiter, ô vous rois très-chrétiens, Pépin, Charles et Carloman, et vous aussi prêtres, évêques, abbés, moines, avec les juges, les ducs, les comtes, et tout le peuple de l'empire français ; croyez que c'est moi Pierre, apôtre du Dieu vivant, qui vous parle dans ce discours, et que si vous ne me voyez pas dans ma chair, je n'en suis pas moins près de vous en esprit. La reine du ciel, Marie, mère de Dieu, et toujours vierge, vous parle aussi, et vous conjure avec moi. Il en est de

(1) Ep. 4, 5 et 6, cod. Carol.

même des trônes, des dominations, des princes de la céleste milice, des martyrs, des confesseurs, de tous les anges et les saints chéris du Très-Haut, qui vous recommandent instamment cette ville de Rome, les ouailles du Seigneur qui l'habitent, et la sainte église qu'il a confiée à mes soins. Hâtez-vous, ne perdez pas un moment, volez pour la dérober à la fureur des Lombards, de peur que mon corps depuis long-temps immolé dans ses murs à la gloire du Christ, et le lieu où il repose toujours par l'ordre du Seigneur, ne deviennent, avec le peuple romain commis à ma garde, le jouet de leur impiété barbare.

Le pape Etienne faisant toujours parler le prince des apôtres, promet ensuite aux Français, s'ils lui obéissent promptement, une prospérité constante en cette vie, et la gloire éternelle en l'autre. Il mêle toutes les promesses temporelles de l'ancienne loi, avec les biens spirituels de l'évangile; et par des applications de l'écriture toutes remplies d'équivoques: Dépêchez vous, dit-il, de venir à notre secours avant que votre mère la sainte église (qu'il confond ici avec ses possessions terrestres) ne soit déshonorée et ruinée; montrez-vous inséparablement unis avec Rome, afin que vous ne soyez pas rejetés, comme étrangers, du royaume de Dieu; combattez généreusement pour les Romains, mes enfans et vos frères, parce que personne ne sera couronné s'il n'a dignement combattu.

Ces tours d'éloquence, dont apparemment nos guerriers ne seraient pas fort touchés aujourd'hui, firent la plus vive impression sur le roi Pépin et sur tous les seigneurs. Il rentra aussitôt en Lombardie avec toutes ses forces, en protestant qu'il ne combattait pour aucun intérêt humain, mais pour l'amour des saints apôtres, et pour la rémission de ses péchés. Il assiégea de nouveau Astolfe dans Pavie, et le pressa si vivement, qu'il le réduisit bientôt à demander quartier, et à exécuter fidellement le traité de l'année précédente (1).

(1) Cont. 4, Fredeg. n. 121.

Dans ces entrefaites, il arriva des ambassadeurs de Constantinople pour redemander au roi Pépin les villes et les terres que les Lombards avaient usurpées sur l'empire, et que l'empereur Constantin-Copronyme, bien plus occupé à faire la guerre aux saintes images qu'aux usurpateurs de ses terres, ne s'était jamais donné la peine de défendre. Pépin se crut maître absolu d'une conquête qu'il regardait comme le juste fruit de ses victoires, et des bénédictions célestes sur ses pieux desseins. Selon ce qu'il avait projeté à Pontyon, puis réglé à Querci-sur-Oise dans un concile, il en fit à saint Pierre, à l'église romaine et à tous les papes à perpétuité, une donation en forme, qui fut déposée dans les archives de cette église. On remit à Fulrade, qu'il commit pour l'exécution du traité, les clefs de toutes les villes de l'Emilie et de la Pentapole, et ce ministre les alla déposer à Rome, avec l'acte de la donation, sur la confession de saint Pierre. Ainsi le pape Etienne fut mis en possession de l'exarcat de Ravenne, et de la Pentapole, qui prenait son nom des cinq villes de Rimini, Pesaro, Fano, Sinigalle et Ancone. Ces places, jointes à celles de l'exarcat, montaient au nombre de vingt-deux, et furent le premier fonds de l'état ecclésiastique. La donation du grand Constantin ne passe plus que pour l'ouvrage de l'ignorance, qui l'avait confondue avec la permission accordée aux églises par ce premier empereur chrétien, d'acquérir des places et des fonds de terre.

Astolfe n'avait pas perdu l'espérance de reprendre ce qu'il n'avait cédé que par force. L'année même qui suivit immédiatement cette cession, comme les Français avaient évacué toute l'Italie, il rassembla une armée pour entrer en Toscane ; mais ces nouveaux troubles finirent bientôt, avec sa vie, dans une partie de chasse où il tomba de cheval. Il mourut au bout de trois jours. Son ambition portée à des excès de violence et d'imprudence même, ne l'empêchait pas de s'acquitter d'ailleurs des devoirs de chrétien. Il faisait des largesses aux églises, il fondait des monastères : son beau-frère Anselme, duc de Frioul

Frioul, ayant renoncé aux grandeurs du monde pour se consacrer à Dieu, ce fut par les libéralités du roi qu'il établit le monastère de Fanan à sept lieues de Modène, et quelque temps après, celui de Nonantule à deux lieues seulement de la même ville (1). Astolfe donna cette terre, qu'Anselme et ses moines défrichèrent à la sueur de leur front; et cette institution devint si florissante, qu'on y compta jusqu'à onze cents quarante-quatre moines, sans les enfans offerts, ni les novices. Le roi Astolfe confirma cette donation par une charte qui oblige le monastère, pour droit de relief ou pour reconnaissance, à lui fournir annuellement quarante brochets au grand carême, et autant au carême de saint Martin, c'est-à-dire, en avent. Pour marquer sa vénération envers saint Pierre, et lever des préjugés dont il commençait à pressentir les conséquences, il alla lui-même à Rome, avec son beau-frère, offrir les lettres de donation sur le corps du saint apôtre. Le pape revêtit Anselme de l'habit monastique, et l'institua abbé, en lui donnant le bâton pastoral. Ce duc de Frioul établit aussi plusieurs hôpitaux, en l'un desquels on nourrissait deux cents pauvres le premier jour de chaque mois, et l'on disait chaque année trois cents messes tant pour les morts que pour les vivans.

Didier, duc de Toscane, succéda, non sans opposition, au roi Astolfe. Rachis, frère du roi défunt, et qui avait été roi lui-même, apprit dans la solitude qu'il avait préférée au trône, qu'une bonne partie de ses anciens sujets désirait de l'y voir remonter. Il est rare que la cession de la royauté ne cause quelques regrets: le moine Rachis, dont la retraite avait donné tant d'édification, eut quelque envie de reprendre la couronne; mais soit qu'il y vît trop de difficultés, soit qu'il n'y fût porté que par ses anciennes créatures, et qu'il n'eût pas oublié lui-même les principes de la religion, il se montra docile aux représentations que le souverain pontife lui fit faire sur les intérêts inestimables de son ame, et sur les

(1) Act. SS. Bened. t. 5, init.

suites funestes de la division qu'il allumerait parmi les Lombards (1). Le pape Etienne était disposé très-favorablement à l'égard de Didier, qui avait promis de consommer le traité du roi Astolfe, et de rendre quelques villes que les Lombards retenaient encore. Une protection si puissante, et qui décidait de celle des Français, fit couronner Didier sans combat. Il restitua les places promises, du moins en partie, notamment la ville importante de Ferrare, avec tout son duché. Le pape rendit compte à Pépin de l'élection de Didier, et lui demanda ses bonnes grâces pour ce nouveau roi.

Pépin faisait alors célébrer à Vernon-sur-Seine, un concile de presque tous les évêques de France, afin de procéder au rétablissement général de la discipline (2); mais comme les relâchemens introduits par les malheurs de l'état, et enracinés par un long usage, avaient porté le mal à l'extrême, on s'y appliqua moins à rappeler la perfection des anciens canons, qu'à faire cesser les plus grands abus. Les deux années suivantes 756 et 757, on tint deux autres conciles à Compiègne, ou plutôt deux de ces assemblées générales de la nation mêlées de prélats et de seigneurs, et comptées entre les conciles comme toutes ces sortes de convocations d'états. Ce fut alors que Pépin les fixa au premier jour de Mai, au lieu du premier de Mars où l'on avait été jusque là dans l'habitude de les tenir. Il fut réglé dans ces trois conciles, dont il est assez difficile de marquer en particulier les canons, qu'une abbesse ne pourrait avoir deux monastères, ni sortir du sien que pour cause d'hostilité, ou du consentement de l'évêque, lorsqu'elle serait mandée par le roi; ce qui est éclairci par un autre canon, qui oblige les abbayes royales à rendre au roi le compte de leurs biens, comme les abbayes épiscopales le rendaient à l'évêque. On appelait abbayes royales, celles que les rois avaient fondées, et qui ne dépendaient point des évêques; elles étaient simplement soumises à l'ins-

(1) Anast. in Steph. (2) T. 6, Conc. p. 1664.

pection de l'archichapelain ou grand-aumônier de la cour. On défendit aux évêques, aux abbés, et même aux laïques, de percevoir aucun salaire ou rétribution pour rendre la justice. Tous les pélerins furent déclarés exempts des droits de péage. On défendit aux clercs, et c'est le dix-huitième canon, d'avoir recours aux juges séculiers sans l'aveu de leur évêque ou de leur abbé, suivant l'ancien décret du concile de Carthage, qui ordonne la peine de déposition contre le clerc qui décline le jugement ecclésiastique pour le jugement séculier, quand même la sentence séculière serait en sa faveur. La raison de cette défense est que l'ecclésiastique qui se comporte ainsi, semble mépriser ses confrères dont il ne veut pas subir le jugement, et par là s'exclut en quelque sorte lui-même du rang de ceux dont il a si mauvaise opinion. On peut voir ce que M. Godeau, évêque de Vence, dit à ce sujet contre les ecclésiastiques qui, trahissant leur propre dignité et l'autorité de l'église, se retirent de leurs propres tribunaux, comme pour aller chercher ailleurs plus de lumière ou plus d'équité, et ne tendent qu'à l'avilissement de l'ordre hiérarchique.

La plupart des autres canons des conciles de Vernon et de Compiègne, contiennent des règlemens pour le mariage, les mêmes à peu près qu'on a déjà vus plusieurs fois ailleurs. Le plus singulier est celui qui dissout le lien conjugal pour cause de lèpre, avec permission à la partie saine de se remarier : mais il ne s'agit ici que de la lèpre antérieure au mariage, et réputée empêchement d'impuissance.

A Compiègne, dans l'assemblée de 757, Tassillon, duc de Bavière, fit hommage au roi Pépin, avec de grands sermens, premièrement sur les reliques que le roi portait toujours avec lui, ensuite sur les tombeaux de saint Denis, de saint Germain de Paris et de saint Martin de Tours, où il alla exprès (1). On verra néanmoins par la suite, que des engagemens si sacrés envers son oncle et son roi furent encore

(1) Ibid. p. 1694.

insuffisans. L'assemblée était près de finir, lorsqu'il arriva des ambassadeurs de l'empereur Constantin-Copronyme, qui demandait l'alliance et l'amitié d'un roi dont le pouvoir et la conduite avaient tant d'influence dans toutes les affaires de l'Italie. Ils apportaient des présens magnifiques, et fort curieux pour nos bons Gaulois, entr'autres les premières orgues qui eussent encore paru dans le royaume, et qui furent mises à l'abbaye de Saint-Corneille (1): mais tous les dons et les artifices des Grecs ne firent rien changer aux effets de la munificence de Pépin envers l'église romaine. Quelque temps après, de nouveaux ministres du même empereur vinrent proposer au roi de faire une ligue avec lui contre les Lombards, en lui offrant pour époux de sa fille Gisèle, le prince Léon, fils aîné de l'empereur. Pépin, avec toute la simplicité de sa foi et la franchise naturelle aux Français, répondit qu'il ne croyait pas pouvoir en conscience s'allier avec un prince qui s'était ouvertement déclaré contre le culte et la doctrine de l'église.

Les prélats, à l'exemple du monarque, signalaient dans toutes les occasions leur zèle pour la pureté de la foi, et leur attachement au centre de l'unité catholique. Tel était l'esprit qu'avait principalement entretenu le plus illustre d'entr'eux, Boniface, archevêque de Mayence, et légat apostolique pendant trente-six ans. Il s'était fait une loi de se conduire invariablement par les avis du chef de l'église; et comme la continuité de ses travaux dans des terres écartées dérobaient souvent à sa connaissance les affaires et les révolutions les plus considérables, ce ne fut que deux ans après l'élection du pape Etienne, qu'il lui demanda par lettres la communion du saint siége. Il avait été occupé, comme il le lui apprenait en s'excusant, à réparer plus de trente églises où les païens avaient mis le feu, sans le décourager cependant, ni ralentir l'activité de son zèle. Accablé d'années et d'infirmités, il entreprit de convertir en-

(1) Monach. S. Gal. l. 2, c. 10.

tièrement les Frisons, idolâtres féroces et inconstans, parmi lesquels il avait travaillé les années précédentes avec quelques succès.

Il se pourvut auparavant d'un digne successeur dans le siége de Mayence, suivant la permission qu'il en avait reçue du pape; et ce fut le prêtre Lulle, un de ses plus fidèles comme de ses plus saints disciples, qu'il ordonna du consentement du roi Pépin, des évêques, des abbés, de tous les ordres de la cléricature, et de tous les seigneurs du diocèse. Un des motifs qu'il suggéra au grand-chapelain Fulrade, pour lui obtenir l'agrément du monarque, ce fut la nécessité d'instituer un évêque charitable qui pourvût aux besoins des prêtres employés sur la frontière des païens: ouvriers, lui dit-il, infatigablement occupés à la vigne du Seigneur, qui peuvent tout au plus gagner leur pain, mais non le vêtement, si on ne les aide comme j'ai fait.

Lulle étant institué, et Boniface prêt à partir pour la Frise, le saint vieillard lui parla ainsi (1): Sachez, mon fils, que le temps de ma mort est proche; entendez donc, et ayez soin d'exécuter les dernières volontés de votre père. Continuez les bâtimens des églises que j'ai commencés en Thuringe; appliquez-vous de tout votre pouvoir à la conversion des peuples; achevez l'église de Fulde, et prenez soin dans le temps de m'y faire enterrer. En préparant tout ce qui est nécessaire pour ma mission, n'oubliez pas de mettre avec mes livres un linceul pour m'ensevelir. A ces mots, Lulle ne put retenir ses gémissemens, et répandit un torrent de larmes. Saint Boniface fit aussi venir sa parente l'abbesse sainte Liobe; il l'exhorta à ne point quitter, quand il serait mort, cette terre qui lui était étrangère, et à maintenir l'esprit de régularité dans son abbaye de Biscofheim, sans que la faiblesse du sexe, ni le dégoût et l'ennui, puissent donner lieu au relâchement. Il la recommanda à l'évêque Lulle, et aux anciens du monastère de Fulde, qui étaient aussi présens; puis en

(1) Willibald. c. 11.

lui donnant sa cuculle, il lui dit qu'il voulait n'être point séparé d'elle après la mort, mais qu'ils fussent inhumés tous les deux dans le même tombeau.

Enfin il s'embarqua sur le Rhin, pour descendre en Frise. Il emmena Eoban, qu'il avait ordonné pour le siége d'Utrecht vacant par la mort de saint Willebrod, et dix autres compagnons, trois prêtres, trois diacres et quatres moines (1). Il fit une multitude de conversions, baptisa les infidèles par milliers, leur fit abattre leurs temples, et y substituer des églises, prit jour pour leur donner la confirmation, et dans l'intervalle les renvoya chacun chez eux. Pour lui, il demeura campé sur les bords de la rivière de Bourde, toujours prêt à purifier de nouvelles ames dans les eaux de la régénération. Au jour convenu, on vit paraître dès le matin, non les néophytes qu'on attendait, mais une troupe de barbares idolâtres et bien armés, qui tombèrent sur les tentes des prédicateurs de l'évangile. Les domestiques sortirent, les armes à la main, pour les repousser; mais le saint évêque averti par le tumulte, appela ses clercs, et prenant les reliques qu'il portait toujours avec lui, il parut hors de sa tente, et dit à ses gens : Posez les armes, mes enfans; notre religion nous instruit à ne pas rendre violence pour violence. Le jour après lequel je soupirais est arrivé; mettez votre confiance en Dieu, et pour quelques momens d'une vie misérable, il vous donnera un royaume éternel. A l'instant, les païens les assaillirent en furie, et les mirent à mort au nombre de cinquante-deux. C'est ainsi que saint Boniface, âgé de soixante-quinze ans, couronna par le martyre, le cinquième jour de Juin de l'an 755, quarante ans d'apostolat dans la Germanie, et trente-six d'un saint épiscopat. Le bruit de sa mort s'étant répandu par tout le pays, les chrétiens formèrent une armée nombreuse, et fondirent sur les terres des idolâtres, qui eurent tout lieu de se repentir de leur attentat : mais le saint martyr achevant par ses prières ce qu'il avait commencé par ses prédications,

(1) Ibid. n. 4.

les païens qui survécurent à la ruine de leurs pays, furent si touchés de repentir, qu'ils se convertirent pour la plupart. Son corps fut d'abord enterré à Utrecht, d'où son digne successeur l'archevêque Lulle le fit transférer à Mayence; puis il fut porté, suivant la volonté du saint, à l'église de Fulde; ce qui ne contribua pas peu à la célébrité de ce monastère, qui devint l'école la plus renommée de toute l'église occidentale pendant ce siècle et le suivant.

Saint Boniface ne fut pas seulement l'apôtre de l'Allemagne, mais le restaurateur de la discipline ecclésiastique dans tout l'empire français. On lui attribue des statuts ou instructions aux évêques et aux prêtres, dont plusieurs articles méritent d'être connus (1). Le quatrième porte qu'un prêtre ne doit aller nulle part, sans avoir avec lui le saint chrême, l'huile bénite et l'eucharistie, afin d'être incessamment prêt à exercer toutes ses fonctions. Le vingt-septième décide qu'il ne faut pas faire scrupule de baptiser les personnes dont le baptême est douteux, en usant néanmoins de cette protestation : Je ne te rebaptise pas; mais si tu n'es pas encore baptisé, je te baptise. C'est le premier exemple que l'on connaisse du baptême sous condition. Comme divers accidens, dit le saint prélat dans l'article 28, nous empêchent d'observer rigoureusement les canons dans la réconciliation des pénitens, chaque prêtre aura soin de les réconcilier par la prière aussitôt qu'il aura reçu leur confession, c'est-à-dire, qu'il ne différera pas de donner l'absolution à ceux dont les dispositions lui auront paru suffisantes. Le malade, ajoute-t-il, qui après avoir demandé la pénitence, aura perdu la connaissance ou la parole, sera non-seulement réconcilié par l'imposition des mains, mais recevra l'eucharistie, qu'on lui fera couler dans la bouche : paroles qui semblent marquer qu'en ce cas de nécessité, on donnait la communion sous la seule espèce du vin.

(1) T. 6, Conc. p. 1890.

Outre Lulle, archevêque de Mayence après saint Boniface, et honoré comme saint, l'apôtre de Germanie eut beaucoup d'autres saints disciples qui travaillèrent sans relâche avec lui, et après lui. On a déjà vu quels étaient le mérite et les vertus de saint Burchard, évêque de Wurtzbourg, de saint Willibalde, évêque d'Eichstat, de saint Winibalde, frère de Willibalde, et de la sainte abbesse Walburge, de saint Sturme, abbé de Fulde, et de saint Eoban, évêque d'Utrecht.

Le saint abbé Grégoire, qui sans être évêque gouverna le diocèse d'Utrecht après la mort d'Eoban, s'était attaché à saint Boniface dès l'âge de quinze ans (1), quand cet homme apostolique passant par le pays de Trèves, logea au monastère de Falz, qu'Adèle, aïeule de Grégoire, et fille du roi Dagobert II, avait fondé et gouvernait en qualité d'abbesse. Ce jeune homme, nourri avec la délicatesse ordinaire aux enfans de naissance auguste, soutint avec le courage des ouvriers évangéliques les mieux éprouvés, tout ce qu'il eut d'abord à souffrir dans les missions de la Thuringe tout récemment ravagée par les barbares. Jamais sa ferveur ne se démentit par la suite. Il prit soin jusqu'à sa mort de l'église de Frise ou d'Utrecht, dont son neveu Albéric fut ensuite fait évêque par une disposition marquée de la Providence, qui l'arracha au service des rois de la terre dont il s'acquittait avec distinction en Italie. Pour Grégoire, il n'eut jamais que le caractère de prêtre, et d'abbé du monastère qui était en cette ville. Il y forma d'excellens ministres de l'évangile, même parmi les peuples nouvellement convertis, Frisons, Saxons et Suèves. Saint Ludger qui a écrit sa vie, et saint Lebvin, sont des plus célèbres (2). Entre toutes ses vertus, il fit principalement admirer sa charité dans les rencontres même où la pratique s'en trouvait en opposition avec les plus forts préjugés des nations parmi lesquelles il vivait. On rapporte de lui que deux de ses frères ayant été assassinés dans un bois, les meur-

(1) Act. SS. Bened. t. 4, p. 327. (2) Sur. 12, nov.

triers furent pris et livrés entre ses mains, afin qu'il les fît punir de telle mort qu'il lui plairait, selon les lois barbares qui déféraient la vengeance aux parens du mort. Ils parurent tout tremblans devant lui; mais il leur dit : Je vous le pardonne ; ne faites plus rien de semblable, de peur qu'il ne vous arrive pis. Il ordonna qu'on les fît baigner, qu'on les habillât proprement, qu'on leur donnât bien à manger ; puis il les fit conduire en un lieu sûr, de peur des autres parens.

Les vertus de saint Otmar ne donnaient pas moins d'édification, vers le même temps, dans une autre partie de la France germanique. Il était abbé du monastère de Saint-Gal, l'une des premières écoles de l'église d'Allemagne. Craignant que l'indigence n'y ruinât les études et la régularité, il alla se plaindre au roi Pépin des exactions et du brigandage de deux gouverneurs de la province du Haut-Rhin, alors nommée proprement l'Allemagne. Ils se saisirent de sa personne à son retour, le chargèrent de chaînes comme un scélérat et un hypocrite, et le firent accuser d'incontinence par un de ses moines nommé Lambert (1). A peine daigna-t-il se défendre, soit qu'il prévît l'inutilité de toutes les apologies contre la cabale et l'oppression, soit par une humilité hors des règles ordinaires, et que Dieu inspire à quelques saints dont il veut être le défenseur immédiat. Otmar ainsi calomnié fut renfermé dans un château, et si rigoureusement traité, que pendant plusieurs jours il eût manqué de toute nourriture, si un de ses moines ne lui en eût apporté fort secrétement pendant la nuit. De là il fut transféré à l'île de Stein dans le Rhin, où pendant quatre ans qu'il vécut encore, il ne cessa d'augmenter sa couronne par la prière, par les jeûnes et les austérités qu'il ajoutait volontairement à tout ce qu'il avait d'ailleurs à souffrir. Son corps ayant été trouvé sans corruption dix ans après sa mort, on le rapporta honorablement à son monastère de Saint-Gal qu'il avait gouverné

(1) Vit. c. 4, t. 4, Act. SS. Bened.

pendant quarante ans. Son calomniateur, le moine Lambert, fut attaqué d'une horrible maladie qui le rendit tout contrefait. Il confessa son crime, et fit au saint des réparations aussi éclatantes qu'inutiles à celui dont le ciel même se rendait l'apologiste.

Nous ne finirions point, si nous voulions faire mention de tous les modèles de vertu qui faisaient la consolation de l'église dans ces nations à peine sorties de l'idolâtrie la plus barbare. La foi parut étendre ses conquêtes dans les terres où le nom de Jesus-Christ avait toujours été ignoré, à raison de la défection sacrilége des premiers adorateurs de ce Dieu fait chair. Séduits ou forcés par un maître sans foi et sans frein, les pasteurs, aussi-bien que les peuples voisins des lieux consacrés par le sang du Rédempteur, marquaient pour les plus augustes observances de son culte, le même mépris que leurs pères avaient conçu de l'idolâtrie.

Constantin-Copronyme venait de faire proscrire les saintes images, avec un scandale effroyable, par trois cents trente-huit évêques assemblés en forme de concile (1). Avec non moins de scandale et d'impudence, il avait créé de sa seule autorité patriarche de Constantinople, à la place d'Anastase, le moine Constantin, déjà évêque de Stilée, et son digne émule dans la carrière de l'impiété. Lui-même monté sur l'ambon de l'église de Blaquernes où son concile tint sa dernière assemblée, il préconisa son patriarche, le revêtit de l'habit sacré et du pallium, tous ses lâches évêques applaudissant à la subversion de la hiérarchie et de tous les canons. Non contens d'avoir porté leurs décrets impies, ils les exécutèrent avec fureur. Ils se répandirent dans toutes les églises et les oratoires, abattirent toutes les figures qui pouvaient être l'objet du culte chrétien, les foulèrent aux pieds, les brûlèrent ou les mirent en pièces. Ils effacèrent les peintures des murailles, qu'ils couvraient ensuite de chaux pour qu'il n'en restât pas le moindre vestige. L'empereur fit sur-tout la guerre

(1) vij. Conc. p. 18.

aux solitaires et à toutes les personnes religieuses, qu'il ne nommait pas autrement que les abominables (1); il excitait le peuple à les maltraiter, et défendait, sous des peines rigoureuses, de leur donner le moindre secours. L'unique moyen d'échapper aux recherches et aux tortures, c'était de quitter l'habit monastique, et de contracter les mariages sacriléges auxquels il les sollicitait. Il défendit à tous ses sujets, sous les plus terribles peines, d'embrasser désormais la vie religieuse. Les monastères furent envahis par des gens de guerre, et leurs revenus adjugés au fisc. Tous les moines abandonnèrent absolument Constantinople et les provinces voisines, pour se retirer en occident, ou du moins vers le Pont-Euxin et l'île de Chypre, les deux seuls endroits de l'empire qui n'étaient pas infectés de l'hérésie des iconoclastes.

Les tortures et les supplices ne furent pas plus épargnés, que les confiscations et le bannissement (2). L'impitoyable empereur fit mourir sous le fouet un solitaire vénérable, saint André de Crète, surnommé le Calybite. André souffrit à Constantinople dans le cirque de saint Mammas; après quoi le tyran ordonna de jeter son corps dans la mer : mais les sœurs du martyr trouvèrent moyen de l'enlever, et l'enterrèrent secrétement dans un lieu nommé Chrysis, qui par la suite prit le nom du saint. Avec non moins de cruauté, il fit jeter dans la mer Jean, abbé de Monagrie, après l'avoir fait enfermer dans un sac avec une grosse pierre. Dans l'île de Crète, l'abbé Paul fut martyrisé par le gouverneur Théophane. Ayant été amené devant cet officier, qui avait fait mettre à terre, d'un côté, l'image de Jesus crucifié, et de l'autre les instrumens du supplice destiné à Paul, Théophane lui dit : Choisis l'une de ces deux choses, ou de fouler cette image, ou de subir ce tourment. A Dieu ne plaise, ô adorable Sauveur, s'écrial Paul, que je vous outrage aussi indignement qu'on prétend m'y forcer ! Et au même instant il se prosterna

(1) Theoph. an. 21, p. 463. (2) Du Cang. C. P. l. ij, p. 107.

pour l'adorer. Le persécuteur furieux le fit dépouiller, et serrer depuis le cou jusqu'aux talons entre deux ais, où on l'attacha par tous les membres avec des clous; puis on alluma un grand feu, et on le suspendit par-dessus, la tête en bas, jusqu'à ce qu'il en fût tout consumé. Au pays d'Ephèse, on enferma trente-huit religieux sous la voûte d'un bâtiment abandonné; puis on en mura toutes les issues, et on les laissa mourir en cet état.

Mais la plus illustre des victimes immolées pour le culte de Jesus-Christ et de ses saints, ce fut l'abbé du mont Saint-Auxence, monastère fameux près de Nicomédie; martyr comparable à saint Etienne dont il portait le nom, et qu'on surnomma Etienne le jeune, pour le distinguer de ce premier martyr (1). Nonobstant la rigueur de sa retraite, et le soin extrême qu'il prenait de se faire ignorer, il était fort renommé pour sa sainteté et l'austérité de sa vie. Sa cellule, ou pour mieux dire, le sépulcre qu'il habitait tout vivant, était une grotte qui n'avait que deux coudées de long, et à peine une coudée de large. Elle avait si peu de hauteur, qu'il ne pouvait y être debout qu'en se courbant, encore était-elle à moitié découverte; et comme l'ardeur du soleil l'y brûlait en été, il s'y trouvait exposé aux rigueurs du froid, et à toutes les injures de l'air dans les autres saisons. Tous ses vêtemens consistaient en une simple tunique de peau, sous laquelle il portait une chaîne de fer croisée depuis les épaules jusqu'aux reins, clouée par le bas à une ceinture aussi de fer, et à une autre sous les aisselles. Constantin se mit en tête d'attirer ce saint homme dans son hérésie, persuadé que s'il y réussissait, il n'y aurait plus personne, même parmi les plus pieux solitaires, qui lui fît résistance.

Il envoya vers lui le patrice Calliste, séducteur habile, parfaitement instruit de toutes les subtilités des novateurs, et qui s'énonçait avec éloquence. Calliste portait de l'huile, des dattes, des figues, et

(1) Vit. S. Steph. Analect. Grec. t. 1.

quelques autres présens convenables aux solitaires. Il commença par dire au saint homme, que l'empereur prévenu d'estime et d'affection pour lui à cause de sa sainteté, ne l'avait point oublié dans les souscriptions qu'il demandait à tous les fidèles de distinction, pour ce qui venait d'être ordonné par le concile; puis il se mit en devoir de déployer tous les artifices de son éloquence; mais Etienne coupa court, et dit: Seigneur patrice, je ne souscrirai point à des décisions hérétiques, que vous appelez définitions de concile. Dieu me garde d'attirer sur moi la malédiction du prophète, en appelant doux ce qui est amer, et en donnant le nom de lumière aux ténèbres! Retournez donc à celui qui vous a envoyé pour me séduire, à l'empereur qui se dégrade en faisant le personnage d'hérésiarque, et ne manquez pas de lui dire qu'Etienne est tout prêt à mourir pour le culte que l'hérésie, énorgueillie de sa puissance, ose blasphémer. Remportez vos dons corrupteurs: l'huile du pécheur, comme l'écriture me le commande, ne parfumera point ma tête, et les mets des hérétiques ne souilleront pas ma bouche. Présentant ensuite le creux de sa main: Quand je n'aurais de sang, ajouta-t-il, que ce qu'il en peut tenir ici, je veux le répandre pour l'image du Rédempteur.

Calliste retourna confus à l'empereur, et lui apprit la réponse d'Etienne; ce qui mit ce prince violent dans une telle fureur, qu'il le renvoya sur le champ avec des soldats pour arracher le saint de sa cellule, qui était au sommet de la montagne, et le renfermer sous bonne garde dans le monastère qui se trouvait au bas, jusqu'à ce qu'il eût décidé de son sort. Les satellites partirent à l'heure même, enfoncèrent la porte de la cellule, et en tirèrent le saint; mais leur cruauté se changea en compassion quand ils s'aperçurent qu'à force d'être à genou, ses nerfs étaient réduits à une telle contraction, que ses jambes semblaient collées aux cuisses, et qu'il ne pouvait plus les étendre, ni presque se remuer, tant il était affaibli par son extrême abstinence. Il fallut

que deux d'entr'eux joignissent leurs mains avec précaution, pour le transporter doucement, le saint se soutenant en cet état comme il pouvait, en passant ses mains sur leurs épaules. Arrivés au bas de la montagne, ils l'enfermèrent avec les autres solitaires, et se tinrent en faction à la porte de la laure en attendant les ordres de l'empereur. Cependant tous les religieux ne s'occupaient qu'à prier et à chanter des cantiques. Les soldats édifiés et attendris se disaient les uns aux autres : Certes, ces bons moines qu'on maltraite sans sujet ne doivent nous envisager qu'avec horreur, et nous ne faisons ici qu'un personnage de brigands. Saint Etienne et ses compagnons demeurèrent néanmoins enfermés de la sorte pendant six jours, sans manger. Une guerre imprévue qu'on eut à soutenir contre les Bulgares, empêcha l'empereur de satisfaire son empressement impie, et l'obligea de laisser pour un temps les moines d'Auxence en repos. Ses émissaires, en les quittant, se recommandèrent avec instance aux prières de leur saint abbé.

Constantin comprit lui-même que pour avoir l'applaudissement de ceux de ses sujets qui conservaient quelque ombre de droiture, il fallait trouver d'autres crimes aux défenseurs de la foi, que leur fidélité à la tradition et aux observances des pères. Il fit accuser le saint d'un commerce honteux avec une femme de qualité, qui se trouvant veuve et sans enfans, avait, par le conseil d'Etienne, quitté ses grands biens, son pays même et sa famille, pour se faire religieuse au monastère de filles qui était assez près de celui des hommes, au bas du mont Saint-Auxence. On suborna un moine nommé Sergius, et une esclave d'Anne; c'était le nom que portait cette dame depuis que saint Etienne le lui avait donné, en la prenant pour sa fille spirituelle. Les deux faux témoins déposèrent qu'Anne montait souvent à la cellule de l'abbé dans le milieu de la nuit. On enleva cette sainte religieuse, et on la fit comparaître devant l'empereur, qui mit tous les artifices en œuvre pour l'obliger à se perdre elle-

même par un aveu infamant. Elle gémit, et répondit: Seigneur, je suis à la merci de votre puissance; tourmentez-moi, ôtez-moi la vie, faites de moi tout ce qu'il vous plaira, vous n'entendrez jamais de ma bouche que cette vérité: Je n'ai d'autres rapports avec ce saint homme, que ceux qu'on doit avoir avec les guides célestes qui nous dirigent dans les voies du salut. L'empereur demeura confus, sans trouver un mot de réplique, de dépit se rongea les ongles d'une main, et de l'autre fit les gesticulations brusques et ridicules qui trahissaient d'ordinaire son emportement et sa pétulance. Dans un autre interrogatoire, il fit étaler une quantité effrayante de nerfs de bœufs, et dit à l'accusée: Je les ferai tous user sur ton corps, si tu n'avoues ton infame commerce avec Etienne. A l'imitation du Sauveur accusé par les juifs, elle ne répondit pas une seule parole. Aussitôt huit satellites la soulevèrent par les deux bras, et l'étendirent en l'air en forme de croix, tandis que deux autres la frappaient de toutes leurs forces, l'un sur le ventre, et l'autre par derrière. Elle demeura sans parole et sans mouvement. L'empereur la croyant morte, la fit jeter dan sun des monastères de Constantinople. Soit qu'elle fût en effet sans vie, soit qu'elle ait été enlevée et très-soigneusement cachée par quelques orthodoxes, il n'est plus parlé d'elle depuis ce moment.

L'injustice et l'oppression à l'égard d'Anne étaient trop criantes, pour continuer la même marche contre Etienne. Le tyran se flatta de le faire tomber dans ses piéges à la faveur d'un nouveau stratagème. Il induisit un jeune courtisan, nommé George, à s'en aller trouver le saint abbé, à lui témoigner une grande estime de la vie religieuse, et à lui en demander l'habit. La défiance n'est pas la qualité des saints. Etienne se laissa persuader, et accorda un asile, contre les périls du siècle et de la cour, à l'imposteur sacrilége, qui se plaignait, avec une grande apparence de piété, de n'y pouvoir opérer son salut. Il lui donna d'abord l'habit de probation, qu'on appelait le petit habit, lui coupa les cheveux au bout

de trois jours, et le revêtit de l'habit monastique. Après trois autres jours, l'imposteur s'échappa du monastère, et vint au palais retrouver l'empereur, qui dans l'intervalle avait rassemblé le peuple dans la place de l'Hyppodrome, pour se plaindre que les abominables, c'est-à-dire, les moines, lui débauchaient les gens de sa cour. Quand il tint George en habit de moine, il convoqua de nouveau l'assemblée du peuple, et le lui produisit en cet état. L'aveugle multitude se mit à crier contre Etienne : Au séducteur, au rebelle ; qu'il meure, il est digne du dernier supplice. Cependant, pour achever la comédie, le prince ordonna que George fût sur le champ dépouillé de son habit noir, que le persécuteur nommait habit de ténèbres. On lui ôta, l'un après l'autre, l'épomide ou scapulaire, puis la cuculle ou capuchon, ensuite la ceinture, et l'analabe, qui était une espèce d'écharpe, ou plutôt d'étole que les moines portaient au cou. On passait successivement toutes ces pièces entre les mains des assistans, gens de cour et de la lie du peuple, qui se les jetaient avec mépris, les foulaient aux pieds, et en faisaient à l'envi de fades dérisions. Enfin quatre hommes étendirent George par terre, le mirent tout nu, et versèrent un seau d'eau sur lui comme pour le purifier.

Aussitôt après ce burlesque prélude, l'empereur envoya au mont Saint-Auxence une multitude de gens armés : ils dissipèrent tous les moines ; ils mirent le feu au monastère et à l'église, qui furent consumés jusqu'aux fondemens. On traîna Etienne hors de sa grotte, le prenant à la gorge, l'accablant de coups et d'injures, lui crachant au visage, et on l'emporta droit à la mer, en lui déchirant les jambes à travers les broussailles et les épines. L'ayant jeté dans une barque, on le conduisit le long de la côte au monastère de Philippique près de Chrysopolis, où il fut enfermé, puis on courut en avertir l'empereur.

Il fit venir cinq évêques, les coryphées des iconoclastes, savoir Théodose d'Ephèse, Constantin de Nicomédie,

Nicomédie, Natolius de Natolie, Sisinnius de Pastille, et Basile de Tricacabe. Il leur dit de prendre encore avec eux le patriarche Constantin, et d'aller tous ensemble réduire Etienne : mais le patriarche qui connaissait à quel antagoniste on avait à faire, refusa la commission. Le patrice Calliste, avec plusieurs grands officiers de la couronne, ne put s'en dispenser. Arrivés à Chrysopolis, ils firent comparaître Etienne, qui vint, soutenu par deux hommes, avec les fers aux pieds, n'ayant qu'un souffle de vie, et dans un état qui arrachait les larmes des yeux. L'évêque d'Ephèse qui se croyait savant, lui dit : Homme de Dieu, comment vous êtes-vous persuadé d'en savoir plus que l'empereur et tant d'évêques, que vous regardez comme des hérétiques? C'est, répondit Etienne, que vous introduisez une nouveauté dans l'église, et qu'on peut vous dire avec le prophète : En vain les grands de la terre, avec les pasteurs des peuples, ont conjuré contre l'église et contre le Christ. Constantin de Nicomédie, jeune homme emporté, ne lui en laissa pas dire davantage, et se levant de sa place, il donna un coup de pied dans le visage du saint, qui était assis par terre. Un des gardes lui en porta un autre dans le ventre, l'étendit à la renverse, et continua de lui donner du pied dans la poitrine, jusqu'à ce que le sénateur Calliste, d'autant plus indigné de cette brutalité, qu'un évêque en était le premier auteur, trancha court, et dit en deux mots au saint confesseur : Il ne vous reste qu'à choisir entre la mort et la soumission au concile.

Ma vie est à Jesus-Christ, répliqua Etienne; et ma gloire est de mourir pour son culte; mais qu'on me lise la définition de votre concile, afin que je voie ce qui vous rend ennemis des saintes images. Constantin en ayant lu le titre, qui était conçu en ces termes : Définition du saint concile, septième œcuménique, Etienne reprit sur chacune de ces expressions : Comment d'abord peut-on nommer saint un concile qui fait profaner les choses saintes, qui refuse le titre de saint aux martyrs et aux apô-

tres, et les nomme sèchement apôtres et martyrs ? Comment ensuite appelez-vous œcuménique un concile dont la célébration n'a point été agréée de l'évêque de Rome, sans l'autorité duquel les canons défendent d'y régler les affaires ecclésiastiques ; que ni le patriarche d'Alexandrie, ni celui d'Antioche, ni celui de Jérusalem n'ont approuvé, et qui n'a point été envoyé dans toute l'église, aux siéges divers, pour y être confirmé ? Comment enfin peut-on nommer septième concile, celui qui ne s'accorde point avec les six précédens ? En quel point, reprit Basile, avons-nous contrevenu aux six conciles ? Eh quoi ! repartit Etienne, n'ont-ils pas été assemblés dans les églises ? Et dans ces églises n'y avait-il pas des images révérées des pères ? Répondez, évêque : vos lèvres doivent être les dépositaires de la tradition. Basile ne put contredire. Le saint levant les yeux au ciel, poussa un profond gémissement, puis étendant la main avec autorité : Quiconque, dit-il, n'adore pas Jesus-Christ dans les images qui le représentent selon son humanité, qu'il soit anathème. Il voulait continuer ; mais les commissaires, honteux de ne plus faire que le personnage de coupables, quittèrent la partie, et retournèrent à l'empereur. Les évêques voulaient cacher leur défaite ; mais Calliste dit au prince : Nous sommes vaincus, seigneur ; cet homme est fort en raisons, et n'a que du mépris pour la mort. Constantin outré de colère prit à l'instant la plume, et expédia un ordre pour exiler le saint solitaire à l'île de Proconèse près de l'Hellespont.

Saint Etienne guérit le supérieur du monastère de Philippique ; abandonné des médecins ; puis partit avec joie et avec une sorte de célérité, quoiqu'il n'eût pris aucune nourriture depuis dix-sept jours qu'il y était renfermé. Il avait constamment refusé de toucher à ce que l'empereur lui envoyait en abondance. A Proconèse, il n'eut à son ordinaire qu'une caverne pour habitation, mais qui lui parut fort commode et fort agréable, étant en belle situation au bord de la mer, et près d'une église de sainte Anne ;

quoique cette côte fût inhabitée. Les herbes qui croissaient à l'entour lui fournissaient sa nourriture. Ses disciples chassés du mont Saint-Auxence, et informés du lieu de son exil, y vinrent se remettre sous sa conduite, et formèrent un nouveau monastère. Le Seigneur lui accorda le don des miracles, avec l'éclat dont il se plaît à revêtir les œuvres de sa toute-puissance quand ses faveurs particulières servent en même temps au bien général de son église. Le saint confesseur guérit un aveugle-né, en lui disant : Au nom de Jesus-Christ que tu adores dans ses images, recouvres la lumière. Il délivra le fils unique d'une femme de Cyzique, possédé du démon depuis neuf ans, en lui faisant aussi adorer Jesus-Christ dans son image. Il guérit de la même manière une femme de condition de la ville d'Héraclée, affligée depuis sept ans entiers d'une perte de sang. Il fit sur-tout un grand nombre de miracles en faveur des voyageurs exposés aux périls de la navigation. Quand du sommet de la montagne où il habitait, il voyait la mer en tourmente, il mettait ses frères en oraison; et souvent après la tempête, les voyageurs accouraient pour lui rendre grâce, en publiant que pendant le danger ils lui avaient vu gouverner le navire.

Mais le prodige qui fit le plus de bruit, ce fut la guérison d'un soldat paralytique de la moitié du corps, à qui il rendit une santé parfaite en lui faisant vénérer l'image de Jesus-Christ et de sa sainte mère. La chose parvint à la connaissance du gouverneur de Thrace, d'où le malade était parti pour l'île de Proconèse, et elle lui parut assez importante pour la renvoyer promptement à l'empereur avec le soldat qualifié d'idolâtre selon les principes du prince iconoclaste. Copronyme lui demanda d'un ton à le déconcerter, s'il persistait dans l'idolâtrie. Le soldat intimidé se jeta à genoux, demanda pardon comme ayant été séduit, et dit anathème aux images. Sur le champ l'empereur le fit centurion : mais comme le nouvel officier retournait chez lui, son cheval le

jeta par terre, et le foula aux pieds avec tant d'acharnement, qu'il le fit expirer sur la place.

Constantin-Copronyme ne pouvant pardonner à saint Etienne ces nouvelles faveurs du Tout-Puissant, en prit sujet de dire que le moine d'Auxence, au lieu de se corriger par l'exil, n'en induisait que plus audacieusement le peuple à l'idolâtrie. Il le fit ramener à Constantinople, et mettre dans la prison des bains, les entraves aux pieds et les fers aux mains. Peu de jours après, il se rendit sur la terrasse du phare, et l'y fit comparaître. Etienne en y allant se fit donner une pièce de monnaie où était l'effigie du prince, et la tint cachée sous ses habits. Aussitôt que l'empereur aperçut Etienne, il se livra à son emportement ordinaire, et s'écria : Quelle impudence ! quel opprobre ! Voyez, je vous prie, quel est le misérable qui ose me résister, et me traiter avec outrage. Le saint tenait les yeux modestement baissés sans rien répondre. Le tyran lui lançait des regards foudroyans, et le menaçait en gesticulant selon sa coutume, puis il lui dit : Toi le plus vil des hommes, tu ne daignes pas me répondre ! Alors Etienne répondit avec une douceur et une tranquillité toute céleste : Seigneur, si votre résolution est prise de me condamner, envoyez-moi au supplice sans différer davantage ; que si votre majesté veut prendre connaissance de ma cause, qu'elle tempère le feu de son courroux, car c'est ainsi que les lois prescrivent aux juges d'en user. Constantin reprit : Quels décrets des pères avons-nous enfreints, pour te donner sujet de nous traiter d'hérétiques ? Etienne repartit : Vous avez condamné les saintes images que les pères ont adorées de tout temps, et qu'ils nous ont transmises. Confondant le sacré et le profane, vous n'avez pas horreur d'appeler indistinctement idoles, la figure de Jesus-Christ, et celle d'Apollon ; les images de la mère de Dieu, et celles de Diane ou de Vénus ; de les fouler aux pieds, de les livrer aux flammes. Homme stupide, répliqua l'empereur, esprit lourd et bouché, est-ce qu'en foulant aux pieds les images, nous foulons Jesus-Christ ? A Dieu ne plaise !

A ce moment, le saint présentant la pièce de monnaie dont il s'était muni, dit au prince : Seigneur, de qui est cette image et cette inscription ? Constantin répondit : De qui serait-elle, sinon de l'empereur ? Sur cela l'homme de Dieu poussa un profond soupir, puis il jeta la pièce par terre, et marcha dessus. Les gens de la suite du prince s'élancèrent sur le saint comme des bêtes féroces, pour le précipiter de la terrasse ; mais Constantin plus sensible qu'eux à la honte de se trouver en contradiction, les retint, et l'envoya à la prison du prétoire pour le faire juger dans les formes.

La persécution continua, et s'étendit avec une violence nouvelle à toutes les conditions. Copronyme fit rigoureusement punir un grand nombre de soldats et d'officiers fidèles à la religion de leurs pères (1). Il exigea de tous ses sujets un serment général de ne rendre aucune sorte de culte aux images ; il obligea même le patriarche Constantin à monter sur l'ambon de la grande église, et à faire ce serment sur la vraie croix ; après quoi cet indigne évêque fut admis à la table de l'empereur, où il s'assit au son des instrumens de musique, couronné de fleurs comme pour une fête de théâtre, et où il mangea publiquement de la viande au mépris de la profession monastique qu'il avait embrassée.

Mais cette faveur eut le sort accoutumé de celles qui s'acquièrent par le crime. Quelque temps après, par le barbare caprice du même empereur, on fit comparaître ce prévaricateur sacrilége dans un état bien différent, flétri par une sentence de déposition, tout déchiré de coups, accompagné d'un secrétaire d'état qui portait un livre où les crimes du patriarche étaient retracés (2). On en fit la lecture à la face de tout le peuple, et à chaque chef d'accusation, le secrétaire frappait du livre le visage de l'accusé. On le fit ensuite remonter sur ce même ambon qui avait servi de théâtre à son impiété ; et le patriarche Nicétas, substitué en sa place, envoya des évêques

(1) Theoph. n. 25, p. 367, 368. (2) Id. an. 27, p. 371.

pour lui ôter le pallium, puis on le fit sortir à reculons du lieu saint. Telle fut la cérémonie de sa dégradation, qui dès ce temps-là était en usage avant la peine de mort, qu'il subit quelques jours après. Dès le lendemain de sa déposition, jour de spectacle dans l'Hyppodrome, on lui rasa les cheveux, la barbe, les paupières, et après l'avoir revêtu d'un gros habit de laine sans manches, on le mit à rebours sur un âne, conduit par son neveu à qui l'on avait coupé le nez. Il parcourut ainsi toute la carrière au travers du peuple qui crachait sur lui, et qui l'outrageait en mille manières. Au bout de la course, on le jeta à bas de l'âne, on lui mit le pied sur la gorge, et on l'abandonna à toutes les insultes de la populace jusqu'à la fin du spectacle (1). Enfin l'empereur que nul autre objet ne pouvait distraire de sa manie contre les images, lui envoya demander ce qu'il pensait du dernier concile. Le malheureux croyant obtenir sa grâce, répondit que la foi de l'empereur était orthodoxe, et qu'il avait bien fait de tenir son concile. C'est là, dirent les envoyés, ce que nous voulions entendre de ta bouche : vas maintenant à l'anathème et à la réprobation éternelle. On lui trancha aussitôt la tête dans le lieu ordinaire des exécutions, et on la supendit par les oreilles à la place du Mille. Son corps fut traîné par un pied, et confondu parmi ceux des autres suppliciés. On jeta sa tête au même lieu au bout de trois jours.

On n'en persécuta pas avec moins d'ardeur les catholiques de tout état, ecclésiastiques et laïques, évêques et moines, magistrats et simples citoyens. On fit mourir plusieurs officiers des premiers du palais, pour leur piété exemplaire, ou simplement pour avoir loué l'héroïque patience de saint Etienne. A d'autres on creva les yeux, et on les relégua en des lieux écartés, où pour les ébranler, après certains intervalles, on leur donnait jusqu'à cent coups de nerfs de bœuf. Mais c'était toujours aux moines que l'empereur en voulait principalement. Afin de

(1) Hist. Miscel. l. 22, p. 721.

diffamer irrémédiablement leur profession, après en avoir fait arrêter un grand nombre, il leur fit traverser l'Hyppodrome tenant chacun une femme par la main, à la vue d'une populace effrénée qui vomit tout ce qu'on peut imaginer de plus sales injures.

Outre le culte des images, il défendit les prières adressées à la Vierge et aux saints. Il fit exhumer et brûler les reliques les plus révérées, et précipiter dans la mer le corps de l'illustre martyre sainte Euphémie, la gloire de Calcédoine, où les malades faisaient recueillir, comme un remède assuré, l'huile miraculeuse qui en découlait: mais la mer sembla craindre de se prêter à ce sacrilége, et repoussa de son sein ce trésor sacré, qui fut retrouvé à l'île de Lemnos. De l'église de la sainte, Copronyme fit un atelier pour la fabrique des armes; et les ouvriers entrant dans les vues impies de l'empereur, en destinèrent le sanctuaire aux plus sales usages. Il logea ses soldats dans le monastère de Saint-Dalmace, qui était le premier de Constantinople, et dans pluseurs autres. Il en ruina de fond en comble un bien plus grand nombre. Il prit en aversion ceux de ses sujets qui avaient des parens moines, et jusqu'aux personnes qui paraissaient avec l'habit noir, qu'enfin il défendit absolument de porter.

Lorsque saint Etienne entra dans sa prison de Constantinople, il y trouva trois cents quarante-deux moines arrêtés comme lui pour la cause de la religion (1). Les uns avaient le nez ou les oreilles coupées, d'autres les mains, pour n'avoir pas voulu souscrire au faux concile; on avait arraché les yeux à un grand nombre; la plupart tout déchirés de verges, et la tête rasée, avaient encore quelque reste de barbe enduit de la poix qui avait servi à la brûler. Le saint rendait grâces à Dieu en observant tous ces vestiges d'une généreuse confession, et se confondait lui-même comme s'il n'avait encore rien souffert. Les confesseurs, de leur côté, le regar-

(1) Vit. in Analect. Grec.

daient comme leur chef et leur modèle, le priaient de leur donner ses instructions, et lui découvraient jusqu'aux plus secrets replis de leur cœur. Tous ensemble faisaient régulièrement les offices de l'église; et la prison devint un monastère, que les gardes et les geoliers ne voyaient qu'avec admiration. Un des guichetiers dit à sa femme: Je crois que la folie de l'empereur nous fera périr, en s'attaquant au ciel comme il le fait. Ce solitaire, dit-on, vient du mont Saint-Auxence: quant à moi, je le crois véritablement un ange, bien plutôt qu'un homme. Cette femme, qui était fort religieuse, fit questions sur questions touchant la manière de vivre du saint, puis elle entra dans le lieu où il était, se prosterna devant lui, le conjura de prier pour elle, et de trouver bon qu'elle fournît à ses besoins. Il invoqua aussitôt pour elle le nom du Seigneur; mais il n'en voulait pas recevoir le moindre présent, parce qu'il la croyait iconoclaste et excommuniée. Elle lui protesta que fidelle aux leçons du patriarche saint Germain, elle avait toujours eu cette impiété en horreur. Pour l'en convaincre, elle courut chercher trois images, l'une de la Vierge, les deux autres de saint Pierre et de saint Paul, et leur rendit en sa présence des honneurs religieux. Saint Etienne, après cette épreuve, accepta de ses offres six onces de pain, avec un peu d'eau, qu'elle lui apportait le samedi et le dimanche de chaque semaine. Ce fut là toute la nourriture qu'il prit pendant la meilleure partie de l'année qu'il demeura dans cette prison.

Tout en y entrant, il avait connu par une lumière prophétique, qu'il touchait au terme de sa carrière. Quarante jours avant sa mort, il fit appeler la femme du guichetier; il la remercia des bons offices de l'hospitalité, et lui ajouta: Comme la fin de ma vie est proche, je ne dois plus m'occuper que du soin de mon ame; je n'ai plus besoin d'aucune nourriture corporelle. La veille de sa mort, il dit à cette même personne, en présence de tous les confesseurs, que le lendemain il paraîtrait devant un autre juge, et deviendrait citoyen d'un autre empire; ce qui en-

gagea tous ces saints prisonniers à passer la nuit entière à chanter les louanges de Dieu. Copronyme célébrait alors la fête idolâtre des Brumales en l'honneur de Bacchus, nommé Brumus par les anciens Romains; car ce prince, en traitant d'idolâtrie le culte des images, s'adonnait aux observances les plus superstitieuses, aux horreurs mêmes de la magie et du commerce avec les démons. Comme il était le plus occupé de ces horribles rites, le vingt-quatrième jour de Novembre, on vint lui dire qu'Etienne d'Auxence avait converti le prétoire en monastère; qu'on y passait les nuits dans le chant des pseaumes, et que les habitans de Constantinople couraient en foule pour l'admirer et recevoir ses instructions. Dans le premier transport de sa fureur, il commanda de tirer Etienne de prison, et de le mettre à mort de l'autre côté du détroit, au lieu où avait été l'église de sainte Maure martyre, rasée depuis peu, et changée en une place pour l'exécution des criminels; puis revenant à une méchanceté noire et réfléchie : Qu'y a-t-il de plus désirable pour Etienne, dit-il, que d'avoir la tête tranchée? Je suis persuadé que ce sont là ses vœux les plus doux depuis qu'il est arrêté. Il commanda qu'on le remît en prison.

Le soir il fit appeler deux frères des premiers de sa cour par leur rang et par leur esprit. Allez, leur dit-il, au prétoire; voyez de ma part Etienne d'Auxence, et n'épargnez rien pour lui faire sentir mes bontés à son égard. Je viens de le tirer des portes de la mort; au moins pour cette grâce, il doit user envers moi de quelque déférence : mais non, il n'en aura aucune. Je connais la dureté de son génie; il éclatera bien plutôt en blâmes et en anathèmes injurieux. Si toutefois il ose le faire, traitez-le comme il le mérite; accablez-le tellement de coups, qu'il expire aussitôt que vous serez retirés. Les deux seigneurs partirent pour exécuter cet ordre barbare; mais au premier aspect du saint homme, ils furent pénétrés d'une si grande vénération, qu'ils se prosternèrent pour lui baiser les

pieds, et lui demander sa bénédiction. Cette soudaine conversion ne fut pas long-temps ignorée de l'empereur; sitôt qu'il l'apprit, il sortit de son appartement comme un frénétique, courut tout le palais, et cria dans le vestibule : A moi, au secours, on me trahit, tout le monde m'abandonne! Les courtisans arrivant en foule, et s'empressant autour de lui : Retirez-vous, leur dit-il, je ne suis plus votre empereur; il en est un autre à qui on baise les pieds, et dont on sollicite la bénédiction. Eh quoi! n'est-il plus personne pour faire ce que je commande? Ne se trouvera-t-il pas un sujet fidèle qui prenne mon parti contre le chef des abominables, qui ose arracher la vie à ce misérable Etienne?

Il n'eut pas prononcé ce nom, qu'une multitude d'hommes d'adulation et d'iniquité sortirent en fureur, et coururent à la prison, en criant avec menaces qu'on eût à leur livrer Etienne d'Auxence. Le saint ne fut pas surpris. Déjà il avait fait ses adieux aux frères; il s'était dépouillé de tous ses vêtemens monastiques, de peur qu'ils ne servissent aux jeux sacriléges de l'hérésie; il n'avait plus que sa tunique de peau, et il s'entretenait paisiblement des choses célestes avec les autres confesseurs. Il se présenta sans crainte aux courtisans qui devenaient ses bourreaux, et leur dit, à l'exemple de celui pour qui il mourait : Je suis Etienne que vous cherchez. Ils le renversèrent avec brutalité, attachèrent des cordes aux fers qu'il avait aux pieds, et le traînèrent ainsi dans la rue, chacun s'empressant à l'envi de le frapper, et de lui faire de nouvelles blessures. En passant devant un ancien oratoire de sainte Théodore, que les iconoclastes avaient épargné jusque là, à côté de la première porte du prétoire, il voulut encore signaler par un acte de vénération religieuse la foi pour laquelle il donnait son sang. Un certain Philomate s'écria : Voyez cet abominable qui veut mourir comme un martyr. Et courant aux pompes publiques qu'on tenait en cet endroit contre les incendies, il en arracha un gros piton, et lui en frappa si rudement la tête, qu'il le fit expirer sur la place.

Philomate tomba lui-même aussitôt après son assassinat, écumant, grinçant les dents, cruellement agité du démon, qui ne le quitta qu'avec la vie. On continua de traîner le corps du saint martyr jusqu'à ce que ses côtes fussent toutes brisées, que ses chairs et ses membres tombassent par lambeaux, et que ses intestins se répandissent de toutes parts. Le peuple forcené le frappait encore tout mort qu'il était, et l'on faisait sortir les enfans des écoles publiques, par ordre exprès de l'empereur, afin de grossir la troupe des meurtriers. Quiconque se refusait à cette scène féroce était déclaré ennemi de César. Enfin on jeta le corps dans une large fosse creusée à l'endroit où avait été l'église de Saint-Pélage, et destinée à la sépulture des criminels. Après cette barbare expédition, les courtisans revinrent tout glorieux en faire le récit à l'empereur. Il en eut tant de joie, qu'il les fit asseoir à sa table, et à chaque circonstance qu'ils lui racontaient du traitement fait au martyr avant ou après sa mort, il témoignait sa joie par de grands éclats de rire.

Il eût bien voulu traiter de la même manière saint Jean Damascène, le plus redoutable antagoniste des iconoclastes et de leur faux concile : mais sous la domination des Mahométans, moins inhumains et moins impies que cet empereur chrétien, Jean se riait de sa fureur, et des vains anathèmes qu'il faisait lancer contre lui par ses prélats hérétiques Il est du moins constant que ce docteur, l'un des plus illustres de son siècle, termina paisiblement sa carrière, quoiqu'on ne sache pas au juste quand il mourut. Il continua infatigablement ses doctes ouvrages tant sur la morale que sur les articles principaux des dogmes divers; car il ne se borna point à la réfutation des hérétiques sacriléges de son temps, qu'il lui était aisé de confondre par leurs propres excès. C'est pourquoi on doit peu s'étonner qu'eux et leur concile, au préjudice de la vénération si justement due à cet illustre docteur, aient trouvé des défenseurs et des panégyristes dans les réformateurs prétendus des derniers siècles. Telles sont les extré-

mités où réduisent, et la première licence à quitter les chemins battus de l'église, et la nécessité de défendre les systèmes et les nouveautés substituées à la tradition.

Le plus considérable des traités dogmatiques de saint Jean Damascène, est son exposition de la foi orthodoxe, corps entier de théologie composé selon la méthode d'Aristote, et le premier modèle de nos auteurs scolastiques. Il est divisé en quatre livres, le premier sur les attributs de la Trinité, le second sur les ouvrages tant visibles qu'invisibles de la création : là, il s'étend fort au long sur les facultés de notre ame. En parlant de la liberté de l'homme, il établit qu'encore que nos actions libres soient l'objet de la prescience de Dieu, la prédestination néanmoins n'en empêche pas la liberté, parce que le Seigneur, dit-il, ni ne veut le péché, ni ne nécessite à la vertu. Dans le troisième livre, il traite avec beaucoup d'exactitude du mystère de l'incarnation, et des sacremens dans le quatrième, qui nous fournit un témoignage des plus clairs et des plus énergiques de la foi de l'antiquité sur l'eucharistie. Si la parole du Seigneur, dit-il, est toute puissante; si, quand il a dit que la lumière se fasse, elle s'est faite; si, parce qu'il l'a voulu, le Verbe lui-même s'est fait homme, s'est formé un corps du sang pur d'une vierge, ne peut-il pas du pain faire son corps, et du vin son sang? Que si vous me demandez comment le pain devient le corps de Jesus-Christ, et le vin son sang, je vous répondrai comme l'ange à Marie: Le Saint-Esprit survient, et opère cette merveille inconcevable..... Oui, le corps uni à la divinité est vraiment le corps pris de la Vierge, non que le corps monté au ciel en descende, mais parce que le pain même et le vin sont changés en la chair et au sang de Dieu. Si vous demandez encore la manière dont cela se fait, je ne puis rien vous dire de plus : Dieu est tout puissant, et sa manière d'opérer incompréhensible. Dans le traité des hérésies par le même docteur, on trouve des preuves également convaincantes de l'uniformité et de la perpétuité de la foi

catholique sur bien d'autres articles. Il en exposa jusqu'à cent trois contre un pareil nombre d'hérésies. Les quatre-vingts premiers sont absolument les mêmes que dans l'ouvrage de saint Epiphane. Le principal des écrits moraux de saint Jean Damascène, est celui des parallèles, divisé en trois livres, c'est-à-dire, la comparaison des sentences des pères avec celles de l'écriture. Il fit aussi un grand nombre d'hymnes assez estimées pour avoir trouvé une des premières places dans l'office des Grecs.

Quoique les fidèles orthodoxes fussent plus en sûreté sous la domination musulmane que sous l'empire de Constantin-Copronyme, ils eurent néanmoins différentes persécutions à soutenir de la part de ces conquérans jaloux, quand une fois leurs conquêtes parurent solides (1). Ils s'étaient piqués auparavant d'une équité imposante et capable, sinon de faire goûter leurs rêveries, au moins d'accoutumer à leur joug, et d'effacer le souvenir de leurs anciens brigandages. Les chrétiens de Damas s'étant plaints au calife Omar, qu'on leur avait enlevé l'église de Saint-Jean contre la foi publique, il leur offrit en dédommagement la somme de quarante mille dinars: c'est ainsi qu'on appelait parmi les Arabes le sou d'or des Romains (2). Comme ces offres ne les satisfaisaient pas, ils sollicitèrent et obtinrent la restitution même de cette église; puis par composition volontaire, elle fut cédée aux Musulmans, qui en avaient déjà fait une mosquée, à condition qu'ils abandonneraient aux chrétiens leurs prétentions sur toutes les autres églises. C'étaient là des traits pénibles d'une probité d'ostentation, qu'à l'exemple de tous les sectaires, les disciples de Mahomet soutinrent mal. Non contens d'exiger de grosses contributions des chrétiens, et jusqu'à un dinar de chaque moine, d'étendre même le tribut aux reclus et aux stylites, ils leur défendirent d'abord en Syrie, sous le gouvernement de Salem, oncle du calife Almanzor, de plus bâtir d'églises, d'exposer la croix, et de parler

(1) Theoph. p. 334. (2) Elmac. c. 15, p. 77.

de leur religion aux Arabes. Abdalla, autre oncle d'Almanzor, leur interdit l'étude des lettres. On retira de leurs mains les registres publics que l'ignorance de leurs vainqueurs leur avait fait confier dans presque toutes les parties de l'administration; mais la même raison les leur fit bientôt rendre. Toutefois sous le règne d'Almanzor, ils bâtirent à Emèse une église magnifique de saint Jean-Baptiste, et l'on y transféra son chef du monastère de la caverne où il avait été trouvé sous l'empereur Marcien.

L'an 757, le 25 Avril, le pape Etienne II termina par une mort précieuse aux yeux du Seigneur, cinq années de pontificat, illustrées dans les temps les plus difficiles par un zèle efficace pour la gloire de l'église, par une heureuse fermeté à maintenir la tradition, et par une charité inépuisable. Les veuves et les orphelins, les indigens de tout état le trouvaient toujours prêt à les secourir (1). Après avoir rétabli dans Rome quatre hôpitaux entièrement abandonnés, il en bâtit trois autres, et leur donna de grands biens. Il aimait les religieux, et accorda à ceux de Saint-Denis en France, le privilége extraordinaire d'avoir un évêque particulier pour leur monastère : distinction dont avaient été honorées plus anciennement d'autres abbayes célèbres, telles que Saint-Martin de Tours, et que celle de Fulde a conservée presque jusqu'à notre temps.

L'attachement des Romains pour Etienne s'étendit à son frère le diacre Paul, qu'ils élurent en sa place comme il y pensait le moins. Il n'était occupé que de sa douleur, et des derniers devoirs qu'il rendait au pontife son frère, quand l'archidiacre Théophylacte rassembla des factieux dans sa maison pour se faire élever au pontificat : mais la plus grande partie des magistrats et du peuple vint chercher Paul dans le palais de Latran, et à peine le pontife défunt était enterré, que la faction de Théophylacte se dissipa. Paul fut ordonné le 29 de Mai, et tint le siége dix ans. Sa charité ne le cédait point à celle

(1) Anast.

d'Etienne. Il avait le naturel si tendre et si compatissant, qu'il ne voyait point de personnes affligées, sans l'être autant qu'elles, jusqu'à ce que par des secours efficaces il eût porté la consolation et la sérénité dans leur ame. Souvent on l'avait surpris de nuit allant visiter les pauvres malades dans leurs réduits négligés, leur portant la nourriture, et la leur servant dans leur lit. Il visitait de même les prisonniers, et délivrait à ses dépens ceux qui étaient détenus pour dettes. Quand il fut sur la chaire pontificale en possession des riches domaines qu'avaient acquis ses derniers prédécesseurs, il ne signala pas moins qu'eux sa magnificence religieuse par de saintes fondations, par la construction de différentes églises, et par les dons sans nombre dont il les enrichit.

Sitôt qu'il fut élu pape, il écrivit au roi Pépin pour lui faire part de son élection, l'assurer de son attachement, et lui demander la continuation de sa protection pour l'église romaine, promettant, au nom de tout le peuple romain, d'être fidèle à ce prince jusqu'à l'effusion du sang. Cette lettre néanmoins, et celles de quelques autres papes du même temps, se trouvent datées du règne des empereurs de Constantinople, soit qu'on les regardât encore à certains égards comme souverains de Rome, soit plutôt par un reste peu uniforme de l'ancien usage.

Le roi Pépin s'étudiait à ne pas séparer l'intérêt de l'état de celui de l'église. L'an 765, il fit tenir un concile ou assemblée générale de la nation française, à Attigni-sur-Aisne dans le diocèse de Rheims (1). Il s'y trouva, avec saint Chrodegang de Metz qui présidait, vingt-sept évêques tant en exercice que retirés dans des monastères, et dix-sept abbés. Deux ans après, on en tint un autre à Gentilli près de Paris. Il ne nous reste du concile d'Attigni, que la promesse réciproque par laquelle les prélats s'engagèrent, quand quelqu'un d'eux viendrait à mourir, à faire chacun réciter cent pseautiers, et célébrer

(1) T. 6, Conc. p. 1701.

cent messes par leurs prêtres, et à dire eux-mêmes trente messes. Constantin-Copronyme ayant envoyé des ambassadeurs en France pour se justifier sur les innovations scandaleuses qui bouleversaient tout l'orient, et qui excitaient les plus vives réclamations de la part du siége apostolique, ils furent entendus dans le concile de Gentilli; mais dans l'impossibilité de défendre une si mauvaise cause, ils firent diversion par le moyen des questions qu'ils proposèrent touchant le dogme de la Trinité dont il ne s'agissait nullement. Ils usèrent de récrimination; ils accusèrent les Latins d'errer en faisant procéder le Saint-Esprit du Fils aussi-bien que du Père; ils leur reprochèrent plus vivement qu'ils n'avaient encore fait, d'avoir ajouté le mot de *Filioque* au concile de Constantinople. On disputa fort long-temps et fort inutilement selon toutes les apparences, puisqu'il n'en résulta aucune décision qui du moins nous soit parvenue.

Saint Chrodegang, célèbre dès le pontificat d'Etienne II qu'il avait reçu à son arrivée en France, le devint beaucoup plus encore par la réforme qu'il mit dans la vie canoniale, et que tous les chanoines embrassèrent par la suite, comme les moines avaient déjà pris celle de saint Benoît. Tous les clercs portaient auparavant le nom de chanoines, soit parce qu'ils étaient inscrits dans le canon ou catalogue de leur église, soit parce qu'ils faisaient profession de vivre selon les canons; mais depuis on entendit spécialement par là ceux qui vivaient en commun, à l'exemple du clergé de saint Augustin. C'est pour ces sortes d'ecclésiastiques que saint Chrodegang composa sa règle, qu'il tira, autant que la différence des professions le permettait, de la règle de saint Benoît, et des usages de l'église romaine, regardée constamment comme le plus sûr modèle de toutes les autres.

Ainsi les chanoines de saint Chrodegang n'étaient pas obligés à une pauvreté absolue (1); mais en

(1) T. 7, Conc. p. 1445.

faisant

faisant passer à l'église la propriété de leurs fonds, ils s'en pouvaient réserver l'usufruit, et pendant leur vie disposer de leurs meubles. Ceux qui étaient prêtres avaient encore la disposition des aumônes qu'on leur donnait pour leurs messes, pour la confession et l'assistance des malades, à moins que ces aumônes n'eussent été faites pour la communauté. C'est un des premiers exemples de rétributions particulières pour des fonctions ecclésiastiques. Quant à la clôture, ils avaient la liberté de sortir le jour; mais à l'entrée de la nuit, tous devaient se rendre à la cathédrale pour chanter complies; après quoi il n'était plus permis de parler, ni de manger jusqu'après l'office de prime du lendemain. Celui qui ne s'était pas trouvé à complies ne pouvait entrer dans le cloître, qu'on tenait exactement fermé, où l'on couchait en différens dortoirs communs, et où chacun avait son lit. Il devait attendre jusqu'à ce qu'on ouvrît pour le peuple, qui venait encore aux nocturnes, c'est-à-dire, à matines, quoiqu'elles se dissent à deux heures comme dans les monastères de saint Benoît. Jamais femme n'entrait dans le cloître, et aucun homme du monde sans permission. S'il arrivait qu'on invitât quelqu'un à manger, il devait se retirer aussitôt après le repas. On évitait si scrupuleusement la fréquentation des gens du siècle, que si l'on était obligé d'employer des cuisiniers laïques, on les faisait sortir aussitôt après qu'ils avaient rendu leurs services. Tous les chanoines, excepté l'archidiacre et quelques autres officiers des plus occupés, faisaient habituellement la cuisine chacun à son tour.

Il y avait sept tables dans le réfectoire, la première pour l'évêque, les hôtes et les étrangers; les trois suivantes pour les prêtres, pour les diacres et pour les sous-diacres; la cinquième pour les clercs inférieurs de l'église cathédrale; la sixième pour les abbés, et ceux que le supérieur, c'est-à-dire, l'évêque, et sous lui l'archidiacre ou le primicier jugeait à propos d'y placer; la septième enfin pour les clercs des autres églises de la ville, qu'on retenait

à manger les jours de fête. On détermine jusqu'à la quantité et à la qualité des mets qu'on servira, excepté le pain qui n'est pas borné. L'ordinaire était un potage à dîner, avec deux portions de viande entre deux personnes; à souper, une seule portion; pour la boisson, deux coups à souper, trois au plus à dîner, et quand il n'y avait qu'un repas: car en certains temps, outre les jeûnes en règle, on ne faisait qu'un repas, et l'on s'abstenait de viande à certains jours de la semaine. Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, on ne s'en abstenait que le vendredi. En carême, on ne prenait sa réfection qu'à vêpres, et il était défendu de manger hors du cloître. En avent, à commencer depuis la saint Martin, on ne jeûnait que jusqu'à none. Le fromage est compté entre les nourritures de carême. On spécifie dans le même détail ce qui concerne le chauffage et le vestiaire, qui se prenaient sur les rentes que l'église de Metz levait à la ville et à la campagne, excepté pour les clercs qui avaient des bénéfices, ou la jouissance de certains fonds accordée par l'évêque, et qui devaient y prendre la dépense de leur habillement.

Pour le maintien de ces règlemens et du bon ordre, il fallait aussi des règles coërcitives, et des punitions proportionnées aux fautes. Saint Chrodegang divise ces fautes en manquemens légers, en péchés griefs et en crimes. Il laisse au jugement du supérieur la pénitence des fautes légères, comme d'être venu tard à l'office ou au réfectoire. Il était assez ordinaire de punir ceux qui les commettaient, en les faisant demeurer quelque temps debout ou à genoux près d'une croix qui était au milieu du cloître; mais s'ils ne se tenaient point à la croix, leur faute devenait grièvè, et ils encouraient la même peine que pour la désobéissance formelle ou la révolte, la médisance, l'ivrognerie, la transgression du jeûne, ou quelque autre point de précepte. Dans tous ces cas, si après deux admonitions secrètes et une publique, on ne se corrigeait point, on était excommunié; si l'excommunication était encore insuffisante, on employait les punitions corporelles. Pour les crimes

tels que l'effusion du sang humain, l'impudicité ou le larcin, après la discipline, on subissait la prison, et au sortir de la prison, on était encore soumis à la pénitence publique, si le supérieur le jugeait à propos.

Saint Chrodegang mourut l'an 766, et fut enterré au monastère de Gorze où il avait choisi sa sépulture. Il y avait placé l'année précédente le corps de saint Gorgon, qu'il avait obtenu du pape Paul, avec ceux des saints Nabor et Nazaire. Il mit les reliques de saint Nabor à l'abbaye de Saint-Hilaire, aujourd'hui Saint-Avauld dans le diocèse de Metz, et celles de saint Nazaire, à l'abbaye de Loresheim que l'on venait de fonder près de Worms, et dont Gondeland, frère de Chrodegang, était premier abbé.

Le saint pape Paul (car l'église l'honore comme tel) ne survécut qu'un an au saint évêque de Metz, étant décédé l'an 767, le vingt-huitième jour de Juin. Son pontificat de plus de dix années fournit peu de faits relatifs à notre plan. Ses fréquens démêlés avec Didier, roi des Lombards, qui après toutes ses promesses au pape Etienne, reprit bientôt la marche des rois ses prédécesseurs, ne présentent que des affaires temporelles assez étrangères à l'histoire de l'église telle que nous l'avons conçue.

A la mort du pape Paul, Constantin, frère du duc Toton, se fit élire tumultuairement, sans avoir seulement la tonsure cléricale. Il fut mis à main armée en possession du palais de Latran, puis tonsuré et sacré évêque de Rome par George, évêque de Préneste. Tout tremblait devant la faction de l'antipape, qui demeura plus d'un an en possession du saint siége. C'est le premier exemple d'une usurpation aussi violente. Le Seigneur marqua d'une manière également frappante, quelle peine méritaient ceux mêmes qui ne s'étaient prêtés que par crainte à un attentat si scandaleux. Peu de jours après la consécration sacrilége de Constantin, l'évêque de Préneste fut attaqué d'une maladie qui lui ôta le mouvement de tous ses membres, et fit tellement retirer sa main droite, qu'il ne la pouvait plus por-

ter à sa bouche (1). Il mourut en cet état après quelque temps d'une triste langueur. Enfin le parti de l'antipape fut ruiné par quelques Romains, qui résolurent de plutôt mourir que de laisser ainsi profaner la chaire de saint Pierre, et qui engagèrent les Lombards à les seconder. Les premiers du clergé et de la milice ayant ensuite réuni les soldats, les citoyens et tous les ordres du peuple, on élut et l'on consacra, suivant toutes les règles, Etienne prêtre du titre de sainte Cecile. Il se commit dans cette entreprise (mais sans la participation du pontife) des horreurs de cruauté et de brigandage bien indignes de la cause que l'on défendait.

L'évêque Théodore, vidame de l'antipape Constantin, eut les yeux arrachés, la langue coupée, et fut enfermé dans le monastère du Mont-Scaurus, où il mourut de faim et de soif, en demandant inutilement de l'eau avec des cris lamentables. On arracha les yeux à Passif, frère de Constantin, aussi cruellement qu'à Théodore; on l'emprisonna au monastère de Saint-Sylvestre, et l'on pilla les biens de l'un et de l'autre. On prit Constantin lui-même; on lui arracha l'étole, on lui coupa les sandales; on le mit à cheval sur une selle de femme, avec de gros poids aux pieds, et on le mena publiquement, dans cet état d'ignominie, au monastère de Celles-Neuves. On ne l'en retira que pour lui arracher les yeux, et le laisser sans pitié dans la rue seul aux prises avec les convulsions de la douleur. Les cruautés ne finirent point avec la révolution qui y avait donné lieu. Depuis la déposition de Constantin, on arracha encore les yeux et la langue à deux de ses partisans, Gracilis et Valdipert, et si cruellement à celui-ci, qu'il en mourut peu après. Tels étaient les effets du nouveau gouvernement du peuple romain, ou plutôt de l'espèce d'anarchie où Rome se trouva depuis qu'on y eut secoué le joug des empereurs, jusqu'à ce que la souveraineté pontificale y eût pris sa forme, et quelque consistance.

(1) Anast. in Steph. III.

Le pape Etienne III, pour procéder plus canoniquement à l'entière extinction du schisme, envoya aussitôt après son ordination vers le roi Pépin. Il voulait tout régler en concile, et demandait les prélats de France les plus éclairés pour s'aider de leurs lumières : mais les envoyés du pontife trouvèrent le roi mort ; il était tombé malade d'hydropisie à la fin de sa conquête de l'Aquitaine, qu'il réunit à la couronne. De retour en France, il ne se flatta point sur son état, quoiqu'il n'eût que cinquante-quatre ans.

Profitant du peu de temps qui lui restait à vivre, pour detourner les factions et les troubles de ses états, il en fit le partage entre ses deux fils Charles et Carloman, dans une assemblée des seigneurs et des prélats tenue à Saint-Denis le 18 Septembre 768 (1). Il assigna l'Austrasie à Carloman, et la Neustrie avec la Bourgogne à Charles, si justement ensuite surnommé le Grand, ou simplement Charlemagne. Quoiqu'ils eussent déjà été sacrés avec leur père par le pape Etienne II, ils le furent de nouveau par les évêques du royaume, tous deux en un même jour dix-neuvième d'Octobre de cette même année, Charles, âgé de vingt-six ans, à Noyon, et Carloman, qui n'en avait que dix-sept, à Soissons. Pépin était mort quinze jours auparavant, le vingt-quatrième de Septembre, après avoir gouverné vingt-six ans la France en vrai souverain, mais seize ans seulement avec le titre de roi.

Prince d'une vertu peu commune et d'un génie supérieur, mieux peint par deux de ses actions, qu'on ne pourrait le faire par les plus longs éloges, des descendans du fondateur de la monarchie, il fit passer et fixa la couronne dans sa race, sans violence, sans troubles, et sans lui laisser rien perdre de sa dignité : il posa les fondemens de la grandeur temporelle des papes, et parut suscité du ciel pour leur imprimer le caractère auguste de la souveraineté et de l'indépendance. Dans le temps que les

(1) Cont. 4, Fredeg. c. ult.

nations modernes, qui formaient toutes ensemble le peuple chrétien, sortaient de la barbarie, et prenaient des idées suivies de politique, il mit le père commun de tous les peuples et de tous les princes à l'abri des faiblesses de la prédilection, et prévint les troubles et les désastres que les jalousies nationales manquent si rarement de produire; plus heureux encore, et long-temps après sa mort béni par l'église, pour avoir transmis sa puissance à un fils qui n'en sembla revêtu que pour étendre le royaume de Jesus-Christ.

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME,

Depuis le commencement du règne de Charlemagne en 768, jusqu'à sa mort en 814.

CHARLEMAGNE, Irène et Aron furent (au milieu du troisième âge de l'église où nous sommes parvenus) les trois chefs qui imprimèrent le mouvement à tout le corps politique, et qui régirent presque absolument l'univers connu. Chacun d'eux était doué des talens divers propres à leur faire remplir leur destination respective. Celle de Charlemagne était d'éclairer son peuple, en faisant renaître les sciences et les arts, d'établir une administration fixe et régulière sur la base des lois, de pacifier l'Europe en soumettant et en civilisant les nations barbares: outre l'étendue de génie et le coup d'œil sûr dont ce prince, dès le commencement de son règne, sut combiner les forces de ses états, les bonnes et les mauvaises qualités de ses sujets, le caractère et les besoins de son siècle, avec le gouvernement et les mœurs des autres nations, il eut une fermeté d'ame et une stabilité de résolution qui lui firent suivre jusqu'à l'exécution parfaite le plan de régime et le système de politique qu'il s'était tracé; mais sa politique, saine et profonde, l'avait pleinement convaincu que la prospérité de l'état ne peut être séparée de celle

de la religion. Nous lui verrons créer l'esprit patriotique entre vingt nations de caractère différent, en subordonnant tous les intérêts particuliers au bien général de la société et de la religion qui en est l'unique sauve-garde. L'esprit de conquête sera subordonné lui-même à cette loi capitale, et quels que soient le courage et l'activité, l'habileté et la prévoyance du héros, on n'admirera pas moins en lui l'horreur du sang, le pardon des injures, la douceur, la bénignité, la patience du chrétien.

Irène, impératrice d'orient, doit imprimer, par un concile œcuménique, la dernière flétrissure aux iconoclastes depuis si long-temps en faveur, et si énorgueillis de leur puissance. Cette femme extraordinaire, qui joignit à une obscure naissance, dit-on, une grande élévation de sentimens, et un courage viril à une rare beauté, fera sur-tout connaître l'ascendant naturel de son génie sur tous ceux qu'elle sera chargée de régir, sa dextérité à manier les esprits, sa sagacité à les pénétrer, son discernement à les appliquer chacun aux fonctions convenables. Elle trouvera dans la profondeur de sa politique, des ressources pour parer à tous les inconvéniens et à tous les obstacles. Remplie de vices et de vertus, caractère équivoque dans le bien comme dans le mal, femme admirable et méprisable tout ensemble, elle ne s'abandonnera aux penchans de son cœur faux et dénaturé, et par son exécrable parricide, ne provoquera l'indignation publique, les revers et les remords, qu'après avoir porté le coup mortel à la secte impie qui menaçait le culte chrétien d'une entière subversion.

Le calife Aron, surnommé Al-Rachid, c'est-à-dire, le Juste, se signalera en effet par une équité rare parmi les chrétiens mêmes, et par une impartialité presque sans exemple. Les mœurs des Musulmans contracteront sous son règne une douceur, ou du moins une humanité qui donnera aux chrétiens ses sujets le loisir de respirer après tant de vexations trop souvent funestes à leur foi. Sa cour, revêtue d'une splendeur et d'une aménité inconnues aux

califes barbares des dynasties précédentes, deviendra l'asile des sciences et des arts, des talens de toutes les nations, qu'on lui verra traiter avec honneur, avec une sorte de familiarité, et qui viendront puiser dans ses états les connaissances bannies du reste de l'univers par la barbarie. Juste estimateur du génie de Charlemagne, il l'honorera par-dessus tous les autres souverains; il montrera par la nature même des témoignages de son amitié, qu'il prise plus en lui les lumières que la puissance, et le secondera puissamment dans le haut dessein de dissiper les ténèbres de l'ignorance répandues sur toutes les régions.

Aron était petit-fils d'Abou-Giafar, célèbre par la fondation de Bagdad où il transporta le siége de son empire, et par les victoires qui lui firent donner le surnom d'Almanzor. Giafar lui-même, second calife de la race des Abassides, bien différens des grossiers Ommiades qu'ils avaient remplacés, avait déjà excité l'émulation et encouragé les talens. Il rassemblait autour de lui des savans de toute nation par les honneur et les richesses dont il les comblait, et prenait plaisir à conférer avec eux, particulièrement sur l'astronomie et les mathématiques, dans lesquelles il était lui-même très-versé. Son fils Mahadi, et Hadi son petit-fils, marchèrent sur les mêmes traces, malgré les murmures de la superstitieuse ignorance, et furent plus magnifiques dans leurs récompenses qu'Almanzor naturellement porté à l'épargne. Aron et son fils Mamon, le plus savant comme le plus humain des princes qui avaient occupé le trône des califes, enchérirent encore sur leurs pères pour l'amour et l'encouragement des sciences; aussi fût-ce en cet âge, le plus beau des Arabes, qu'on vit paraître chez eux, non-seulement des spéculations astronomiques, ou des observations stériles sur les généralités de la philosophie, mais des résultats utiles et pratiques de l'étude de la chimie, de la botanique, de l'anatomie, de la géométrie enfin, qui dut au règne d'Aron l'invention de l'algèbre. On vit même des traductions multipliées, où l'on fit passer tout le génie des meilleurs ouvrages des anciens, des traités

originaux et méthodiques sur la morale et sur toutes les sciences profondes, des histoires intéressantes, cette multitude d'apologues et de récits allégoriques où nos anciens romanciers ont si long-temps puisé, et même des poésies pleines d'imagination, de force, de grâces, et où le feu de la verve ne laissait pas de s'assujettir aux règles du goût.

Dès le commencement de son règne, Charles, fils de Pépin, ou Charlemagne, fit connaître que l'église n'avait rien perdu dans la succession du fils à la puissance du père. Il donna aussitôt un capitulaire (c'est ainsi qu'on nomme ses lois), par lequel il réforma un abus des plus invétérés et des plus nuisibles à la discipline de l'église (1). A la prière du clergé, il défendit aux prêtres, sous peine de déposition, de répandre le sang même des païens, et par conséquent d'aller à la guerre sous aucun prétexte, sinon pour l'administration de la pénitence, et pour les autres fonctions ecclésiastiques. Les exercices tumultueux de la chasse et de la fauconnerie leur sont pareillement défendus. Il est enjoint aux évêques de faire chaque année la visite de leurs diocèses, pour la confirmation, pour l'instruction des peuples, et pour empêcher les superstitions païennes; en quoi les comtes ou gouverneurs, comme défenseurs de l'église, leur devaient prêter la main. Les prêtres ignorans qui, après l'avertissement de l'évêque, négligeront de s'instruire, doivent être interdits et dépossédés de leurs églises. On recommande avec un grand soin de ne pas laisser mourir les malades sans qu'ils aient reçu la réconciliation, le viatique et l'extrême-onction. Il est enfin défendu aux juges, sous peine d'excommunication, de retenir ou de condamner un ecclésiastique sans la participation de l'évêque.

Les rois Charles et Carloman, déférant aux vœux du pape Etienne, envoyèrent à Rome douze évêques de France, pour assister au concile qu'ils célébrèrent, avec ceux d'Italie, dans la basilique du Sauveur

(1) Capit. t. 1, p. 189.

au palais de Latran. On y amena l'antipape Constantin, qui avait survécu à son châtiment barbare, et qui confessant, avec larmes, que ses péchés excédaient le nombre des grains de sable de la mer, ajouta néanmoins qu'en passant du siècle à l'épiscopat, il n'avait rien fait de plus qu'Etienne de Naples et Sergius de Ravenne, sacrés évêques comme ils étaient encore laïques. Il fut condamné à faire pénitence le reste de ses jours, et l'on défendit, sous peine d'anathème, de jamais promouvoir à l'épiscopat aucun laïque, ni un clerc qui n'aurait pas monté par les ordres inférieurs au rang de diacre ou de prêtre-cardinal, c'est-à-dire, attaché à un titre (1). Quant à l'élection du souverain pontife, on statua que ne devant être faite que par les évêques et le clergé, aucun laïque, soit de la milice, soit des autres corps, ne pourrait s'y trouver; mais qu'avant le décret d'élection et l'intronisation au palais patriarcal, tous les citoyens, l'armée et le peuple, sans armes ni bâtons, viendraient lui faire hommage; après quoi l'on dresserait à l'ordinaire le décret d'élection, que tous les ordres souscriraient. Ce qui s'observera, poursuit-on, dans les autres églises, c'est-à-dire, que les élections faites par les évêques et le clergé seront ratifiées par le peuple. Le concile ordonna aussi de réitérer toutes les fonctions sacrées qu'avait exercées Constantin, excepté le baptême et le saint chrême. Quant à l'ordination épiscopale, il veut que ceux qui l'auront reçue de l'antipape, reçoivent la consécration du pape légitime comme s'ils n'avaient point été ordonnés; ce qui ne peut s'entendre que d'une simple cérémonie de réhabilitation, à moins que cet intrus ignorant, et presque tout laïque, n'eût point observé pour l'ordination de ses évêques la forme nécessaire, comme on est porté à le présumer du décret concernant ses prêtres, envers lesquels il est libre au pape d'en user comme il lui plaira. Le concile romain finit par examiner les nouveautés impies qui continuaient à scandaliser l'orient. Il or-

(1) T. 6, Conc. p. 172.

donna que les reliques et les images des saints seraient honorées suivant l'ancienne tradition, et il anathématisa le concile des iconoclastes.

Le pontificat d'Etienne III, comme celui de ses prédécesseurs, fut agité pendant les trois ans et demi qu'il dura, par de tristes discussions avec le roi de Lombardie. Réduit à implorer de nouveau le secours des princes français, il s'efforça sur-tout de détourner leur auguste maison de contracter des alliances avec une nation éternellement jalouse de la puissance pontificale. Ayant appris que la reine Berthe voulait marier un des rois ses fils avec la fille du roi Didier, et sa fille Giselle avec le fils du même roi, il leur peignit les Lombards comme un peuple corrompu jusque dans sa plus intime substance, pêtri d'un sang infecté qui ne produisait que des lépreux, indigne à tous égards de s'allier au sang illustre et pur des Français (1). Il les conjura par les clefs de saint Pierre, et par tout ce qu'il y a de plus sacré; il les menaça des jugemens du Seigneur, et d'un éternel anathème. Pour faire encore plus d'impression, après avoir rédigé sa lettre, avant de la faire partir, il la déposa sur la confession de saint Pierre, en y célébrant la messe: procédé frappant sans doute, et d'un appareil imposant, mais d'un usage ordinaire alors dans les affaires de première importance. Et quoi de plus digne en effet d'animer le zèle du pape, que les motifs qu'il ajoute à cet endroit même de sa lettre, et auxquels ses amers censeurs n'ont pas voulu faire attention? Princes, dit-il, pensez que déjà vous êtes engagés par la volonté de Dieu, et par les ordres de votre père, en des mariages légitimes avec des femmes de votre nation, que vous devez aimer, et qu'il ne vous est pas libre de quitter pour en épouser d'autres.

L'alliance n'eut pas lieu pour la princesse Giselle, qui, effrayée des menaces du souverain pontife, ne voulut d'autre époux que Jesus-Christ, et mourut abbesse de Chelles. Le mariage de son frère aîné

(1) Cod. Car. p. 45.

étant déjà arrêté entre le roi Didier et la reine Berthe, qui pour cela avait fait en personne le voyage de Lombardie, le roi Charles craignit de manquer à sa mère ; mais ayant épousé, comme malgré lui, la princesse lombarde, il s'en sépara, dès l'année suivante, par le conseil des évêques, parce qu'elle fut jugée incapable d'avoir des enfans. Il épousa quelque temps après Hildégarde de la première noblesse des Suèves.

Etienne III mourut le premier jour de Février de l'an 772. Il se montra grand observateur des coutumes anciennes, et usa de tout son pouvoir pour les remettre en vigueur. Il ordonna que tous les dimanches les sept évêques cardinaux ou suffragans du pape, savoir ceux d'Ostie, de Porto, de la Forêt-Blanche, de Sabine, de Préneste, de Tusculum et d'Albane, iraient tour à tour célébrer la messe sur l'autel de Saint-Pierre. Il n'y avait qu'eux qui la pussent dire dans l'église de Latran, où ils servaient par semaine chacun à son tour. Le 9 de Février, huit jours après la mort d'Etienne, les vertus et le mérite supérieur du diacre Adrien, fils de Théodule, duc de Rome, le firent élever au pontificat (1). Toute la ville rendait justice à sa piété, à la pureté de ses mœurs, soutenue par les macérations du corps, et à sa libéralité pour les pauvres. Tant de saintes qualités avaient encore l'avantage d'être relevées par sa bonne mine.

Son premier soin fut de cultiver la bienveillance des Français, qui importait si fort à l'église. Le roi Carloman étant mort le 4 Décembre de l'année précédente 771, les grands de la nation avaient reconnu pour seul maître le roi Charles, qui se fit de nouveau sacrer en cette qualité. Gerberge, veuve de Carloman, et fille du roi des Lombards, vint avec ses deux jeunes fils implorer la protection de son père (2). Didier ne laissa point échapper une si belle occasion de mettre la division dans la monarchie française, dont il pressentait tout ce qu'il avait à craindre. Il

(1) Anast. in Adrian. (2) Anast. ib.

employa tous les expédiens et tous les artifices, afin d'attirer le pape Adrien en Lombardie, où il se proposait de lui faire sacrer les deux princes ses petits-fils; mais le pontife évita le piége, et ne manqua pas de s'en faire un mérite auprès du monarque français. En même temps il lui fit savoir que Didier, loin de restituer les places usurpées sur l'église romaine, poussait l'audace jusqu'à menacer la ville même de Rome.

Charles venait de faire les premiers essais de sa puissance sur les Saxons, peuples inquiets et fort attachés à l'idolâtrie, qui l'exercèrent pendant presque tout son règne. Il avait pénétré jusqu'au Weser, et s'était emparé de la ville d'Eresbourg, fameuse par l'idole du dieu de la guerre, que les Germains nommaient Irmensul: il la détruisit avec son temple. Comme dans toutes ses conquêtes il n'eut jamais rien plus à cœur que le bien de la religion, il fit tenir un concile au lieu nommé Dingelvinge, où se trouvèrent six évêques et treize abbés; mais aucun de ces prélats ne seconda mieux ses pieux desseins que saint Virgile de Saltzbourg, Irlandais de naissance, et dès son arrivée en France tellement affectionné par le roi Pépin, que ce prince l'avait retenu deux ans entiers à sa cour (1). C'est aux soins de ce saint évêque, et à l'excellent choix qu'il sut toujours faire des ouvriers évangéliques envoyés à plusieurs reprises dans la Carinthie, que l'église de cette province doit ses commencemens.

Tout triomphant qu'était le roi Charles, il avait peine à se déterminer à la guerre d'Italie (2). Il tenta tous les moyens d'engager Didier à satisfaire le pape et l'église romaine; il lui envoya plusieurs ambassades; il lui fit faire tant de propositions avantageuses, que le Lombard en conçut une fierté qui alla jusqu'à la présomption et à l'insolence: mais Charles fit bientôt voir qu'on n'en est pas moins propre à la guerre pour en prévenir plus soigneusement les horreurs, et s'efforcer sagement de les détourner. Il prend le

(1) Boll. t. 4, p. 330. (2) Anast.

chemin des Alpes, suivi des troupes qui venaient de soumettre la Saxe; retranchemens, barricades, forts sans nombre construits dans les gorges et sur les pointes des montagnes, avec une quantité prodigieuse de troupes, tout est forcé, tout est renversé. Les vainqueurs se répandent dans la plaine de Lombardie. Une terreur panique s'empare du cœur de tous les soldats lombards, de leur roi et de son fils Adalgise. Ils abandonnent de nuit leurs propres tentes, et s'enfuient avec ce qu'ils peuvent emporter de leurs bagages. Charles les poursuit, en fait sur tous les chemins un horrible carnage, et pousse Didier jusque dans Pavie. Adalgise, avec la veuve et les fils de Carloman, se renferme dans Vérone. Le reste se disperse, et va sans armes à ses foyers attendre dans l'incertitude les effets de la clémence ou de la sévérité du vainqueur. Ceux du duché de Spolette et de Riéti courent se jeter aux pieds du pape, le suppliant de les admettre au nombre de ses sujets, et abjurent jusqu'au nom et à la ressemblance des Lombards, en quittant leur longue chevelure, et en se faisant couper la barbe à la manière des Romains. Ceux de Fermo, d'Assimo, et de plusieurs autres villes, en firent de même.

Charlemagne résolut de faire à la fois les deux siéges de Pavie et de Vérone. Celui-ci ne fut que commencé. Adalgise s'échappa de nuit, et s'enfuit à Constantinople, laissant les enfans et la veuve de Carloman à la disposition du monarque français, qui les envoya aussitôt en France. Le siége de Pavie ayant duré tout l'hiver, comme la fête de Paques approchait, Charles eut la dévotion de l'aller célébrer à Rome, et de rendre ses hommages religieux au tombeau des saints apôtres. Le pape, surpris agréablement de cette nouvelle, envoya les magistrats romains au devant de leur libérateur, jusqu'à trente milles ou dix lieues de Rome. Quand le roi n'en fut plus qu'à un mille, toutes les troupes, et tous les enfans qu'on instruisait dans les écoles, prenant des palmes et des rameaux d'oliviers, s'avancèrent processionnellement, en chantant les louanges du pieux

monarque, dont les grâces augustes et mâles redoublèrent la vénération publique. Il avait trente-deux ans, et comme on le voit encore sur le sceau de quelques-unes de ses lettres, la taille avantageuse et bien proportionnée, la démarche ferme, la physionomie noble et majestueuse, le front alongé, le nez aquilin, les yeux grands et très-vifs; en un mot, tout l'extérieur d'un héros, avec l'air de douceur et de bonté d'un père (1). Sitôt qu'il aperçut les croix qu'on portait à sa rencontre, il descendit de cheval avec le nombreux cortége de ducs, de comtes, de seigneurs de toute qualité qui l'accompagnaient, et il s'avança à pied jusqu'à l'église de Saint-Pierre. Le souverain pontife, avec tout le clergé romain, l'attendait au haut des degrés, que le roi baisa l'un après l'autre; après quoi il embrassa le pontife, le prit par la main, et ils entrèrent ensemble, le clergé chantant : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* Le roi et sa suite s'avancèrent jusqu'à la confession de saint Pierre, où ils se prosternèrent en remerciant Dieu de la victoire qu'ils reconnaissaient devoir à l'intercession du prince des apôtres; puis le roi demanda au pape la permission d'entrer dans la ville de Rome.

Le lendemain, qui était le jour de Pâques, le roi entendit la messe du pape à Sainte-Marie-Majeure, y communia, puis se rendit au palais de Latran, où Adrien lui fit servir à dîner, et mangea avec lui. Le lundi, le pontife célébra la messe devant le roi à Saint-Pierre, et le mardi à Saint-Paul, selon la coutume, c'est-à-dire, que les stations étaient dès-lors les mêmes qu'aujourd'hui. Le mercredi, il vint conférer à Saint-Pierre avec le roi qui y était logé, et le pria de confirmer la donation de Pépin. Charles ne ratifia pas seulement ce qu'avait fait le roi son père, mais ajoutant beaucoup à cette première libéralité, il comprit dans la nouvelle donation, à commencer dès la rivière de Gênes, le port de Spécia, l'île de Corse, les villes de Bardi, de Reggio, de

(1) Egin. vit. Car.

Mantoue,

Mantoue, les provinces de Vénétie et d'Istrie, outre la ville de Ravenne, les duchés de Spolette et de Bénévent (1). Le roi apposa à l'acte de donation son monogramme, c'est-à-dire, un chiffre composé des lettres de son nom, suivant l'usage qu'il en introduisit parmi nos rois. Il alla déposer lui-même l'acte ainsi signé sur le corps du prince des apôtres, et promit, sous le plus terrible serment, de l'observer à jamais; ce que firent avec lui les évêques et les seigneurs de sa suite. Adrien, de son côté, lui fit un présent qui flatta beaucoup ce prince ami des lettres: c'était le code des canons dont se servait l'église romaine, et qui contenait les décrets des conciles que Denis le Petit avait recueillis dans le sixième siècle, à quoi l'on avait ajouté les décrétales des papes Hilarus, Simplice, Félix, Symmaque, Hormisdas et Grégoire II.

Le roi alla visiter par de là Rome, et près de Bénévent, le monastère de Saint-Vincent, qui était en grande réputation pour sa régularité, et pour la haute vertu de plusieurs de ses religieux (2). Ambroise Autpert, né en France d'une famille illustre, fort connu en cette cour où il avait brillé du temps de Pépin, et qualifié de docteur très-savant par le diacre Paul, savant lui-même, était l'un des principaux ornemens de cette maison. La vie qu'il a écrite de ses saints fondateurs, montre combien elle était digne de sa renommée. Il composa aussi un commentaire moral sur l'Apocalypse, que le pape Etienne III honora d'une approbation authentique: ce qu'aucun autre auteur, dit Ambroise, n'a obtenu avant moi. Il reste encore des homélies de sa composition, une entr'autres sur l'assomption de la mère de Dieu, où, sans décider absolument si Marie a été enlevée au ciel en corps et en ame, il fait voir que cette pieuse persuasion était dès-lors fort accréditée. Il fut élu abbé deux ans avant sa mort; mais il y eut une partie des moines qui en élurent un autre. Comme les communautés les plus ferventes et les plus réfor-

(1) Anast. in Adrian. an. 774. (2) Act. SS. Bened. t. 4, p. 259.

mées ne sont pas toujours les moins sujettes aux cabales, on fut obligé, dans cette espèce de schisme, de faire intervenir l'autorité du saint siége ; mais Autpert, à qui quelques auteurs donnent la qualité de saint, mourut avant la décision. Toutefois il n'est dans aucun martyrologe, et l'on ne trouve aucun autre monument de son culte.

Pour le roi Charles, après qu'il eut satisfait sa dévotion à Rome et dans le voisinage, il retourna, plein d'ardeur et d'espoir de vaincre, au siége de Pavie. Le ciel parut avoir combattu pour lui en son absence. La faim et la contagion l'avaient encore mieux servi que ses troupes. La ville, hors d'état de résister, voulut se rendre. Les femmes ayant assommé un chef de faction nommé Hunoald, qui était l'ame de la guerre, le roi Didier fut contraint de se livrer lui-même avec sa femme et ses enfans. Charles l'envoya d'abord à Liége, puis le fit transférer à l'abbaye de Corbie, où ce prince profitant pour son salut des disgraces de la fortune, embrassa la vie monastique, et finit ses jours dans les exercices de la pénitence (1). Telle fut la célérité avec laquelle se précipita la chute du royaume de Lombardie, dont Charlemagne dans la suite ajouta le titre à celui de roi des Français. Cette révolution arriva l'an 774, deux siècles après la fondation de ce royaume. L'archevêque de Milan lui mit sur la tête la couronne de fer que Theudelaine de Bavière, ancienne reine des Lombards, avait fait faire pour couronner le roi Agilulfe son mari, et dont l'on couronne encore aujourd'hui les empereurs. C'était cette princesse qui avait retiré ce peuple de l'arianisme vers l'an 593.

Le roi Charles emmena en France le savant diacre d'Aquilée, Paul, secrétaire du roi Didier, le retint à sa cour, et l'admit à une sorte de familiarité par estime pour son érudition et son esprit, qui en firent l'écrivain le plus poli de son temps (2). On dit qu'accusé d'être entré dans une conspiration pour le rétablissement de Didier, et qu'interrogé là dessus

(1) Act. Ben. t. 4, p. 446. (2) Chron. Cassin. l. 1, c. 15.

par Charlemagne, il ne répondit autre chose, sinon qu'il serait toujours fidèle à son ancien maître. Le prince irrité, à ce qu'on ajoute, ordonna dans un premier mouvement qu'on lui coupât la main; mais il se rétracta aussitôt, en s'écriant : Où trouverions-nous une main capable d'écrire ainsi l'histoire ? Il se contenta de l'exiler. Paul avait déjà composé l'histoire de Lombardie, et vraisemblablement celle des évêques de Metz. Il se retira chez Arichise, duc de Bénévent, qui l'exhorta si bien à ne pas enfouir son talent, qu'il continua l'histoire romaine d'Eutrope depuis Julien l'apostat jusqu'à Justinien; après quoi il alla se faire moine au Mont-Cassin, où il mourut fort vieux dans une grande réputation de sainteté.

On lit dans quelques écrits d'une autorité d'ailleurs fort médiocre, qu'après la réduction de la Lombardie, Charles, alors surnommé le Grand pour tant de brillantes conquêtes, fit tenir à Rome un concile de cent cinquante-trois évêques, qui lui accordèrent le droit d'élire le souverain pontife. Les savans regardent ce récit comme une invention fabuleuse, ou du moins comme une méprise, fondée sur la convention par laquelle les papes s'engagèrent à ne pas entrer en possession de leur temporel, qu'ils n'eussent été agréés par les rois de France, comme ils le devaient être auparavant par les empereurs de Constantinople.

Autant Charlemagne offrait un digne modèle aux princes de l'occident, autant Constantin-Copronyme continuait à scandaliser l'orient, et par lui-même, et par les ministres de son impiété. Les personnes les plus détachées de tous les intérêts terrestres, étaient toujours les plus zélées pour la défense de la foi. Les ministres de la tyrannie se flattèrent de séduire ce qui restait de moines et de religieuses, par l'amorce des plaisirs défendus à la pureté sévère de leur état. Michel, gouverneur de Natolie, en ayant beaucoup enlevé des solitudes de Thrace, les rassembla, sans distinction de sexe, dans la ville d'Éphèse, et les fit tous conduire pêle-mêle dans une plaine, où on leur cria : Que tous ceux qui veulent obéir à l'empereur,

prennent chacun une femme ; ceux qui ne le feront pas auront les yeux arrachés (1). La déclaration fut exécutée sur le champ. On vit grand nombre de martyrs, et quelques apostats que le gouverneur combla de bienfaits. Outre la privation de la vue, plusieurs fidèles généreux perdirent la vie sous le fouet, et par le glaive. A d'autres, on enduisit la barbe d'huile et de cire fondue, puis on y mit le feu, et on leur brûla ainsi la tête aussi-bien que le visage. En un mot, la persécution fut telle, que dans tout le gouvernement de l'impitoyable Michel, il ne resta pas une seule personne qui portât l'habit monastique. On vendit tous les monastères avec leurs fonds et leurs meubles, sans en excepter les vases sacrés, et l'on en remit le prix à l'empereur. On brûla tous les livres des pères, et toutes les reliques qu'on put découvrir. Copronyme écrivit à ce gouverneur des lettres emphatiques de remercîment, et par là induisit les autres à l'imiter.

Ainsi acheva-t-il de combler la mesure de ses crimes, et d'épuiser celle de la clémence divine à son égard. Il faisait la guerre aux Bulgares avec succès, quand tout à coup il sentit ses jambes dévorées d'ulcères et de charbons, avec une fièvre et des douleurs si aiguës, qu'elles lui ôtaient presque la raison (2). Il ne lui en restait que pour se représenter avec désespoir la proximité des jugemens de Dieu. On le mit sur un vaisseau pour le rapporter à Constantinople ; mais il mourut avant d'y arriver, le 1er Septembre 775, en criant qu'il brûlait tout vif, et sentait déjà les flammes infernales pour les outrages qu'il n'avait pas craint de faire à la mère de Dieu. Il eut pour successeur son fils Léon IV, surnommé Chazare, qui fit d'abord paraître de la piété, et même du respect pour l'état religieux ; mais bientôt il se déclara contre l'église avec autant de fureur que son père. Au bout de cinq ans, il périt d'une manière encore plus effrayante. L'empereur Héraclius avait autrefois donné à la grande église de Constantinople

(1) Theoph. an. 30, p. 375. (2) P. 377.

une couronne d'or enrichie de diamans, d'une richesse et d'un goût unique. Chazare, qui avait la passion des pierreries, ne fit pas scrupule de ravir ce don sacré, et de l'appliquer à son propre usage. A peine l'eut-il mis sur sa tête, qu'elle se couvrit de pustules infectes, et d'affreux charbons, qui l'emportèrent en trois jours (1).

Il sortit néanmoins de ce sang corrompu un rare modèle de piété, de pureté, de force et de courage, nonobstant la faiblesse du sexe. Telles furent les vertus qu'on admira principalement dans sainte Authuse, sœur de Chazare et fille de Copronyme. Jamais elle ne prit la moindre part aux iniquités des princes de son sang; elle parut tout au contraire suscitée de Dieu pour leur confusion, pour montrer l'impuissance de toute la grandeur et de toute la sagesse du siècle contre les conseils du Tout-Puissant. Son père l'ayant voulu forcer à prendre un époux, elle lui résista au péril de sa vie, et protesta constamment qu'elle n'en aurait jamais d'autre que Jesus-Christ. En effet, elle ne se vit pas plutôt en liberté après la mort de ce prince, qu'elle se consacra sans retour au Seigneur dans le monastère de Sainte-Euménie. Auparavant elle distribua aux pauvres et aux églises tout ce qu'elle possédait, se dépouilla de ses propres ornemens pour enrichir les autels, rebâtit les monastères, et prit plaisir à élever de jeunes filles, qu'elle instruisait elle-même, et disposait à repeupler les saints asiles de la pudeur dévastés par l'empereur son père. Ainsi parut-elle s'attacher sur-tout à réparer la brèche la plus désastreuse que la dernière persécution eût faite à la maison de Dieu. Comme elle n'avait pas moins de capacité que de piété, l'impératrice Irène sa belle-sœur l'invita souvent à partager avec elle les soins du gouvernement; mais elle préféra constamment l'humilité de la croix, aux distinctions les plus flatteuses, et mourut saintement dans l'obscurité volontaire où elle s'était ensevelie toute vivante.

(1) Theoph. Annal. Grec. in ann. 780.

Irène parvenue par tous les avantages de l'esprit et de la figure, à la qualité d'épouse de l'empereur, se vit, après la mort de son mari Léon IV ou Léon Chazare, arrivée le 8 Septembre 780, maîtresse absolue dans l'empire, sous le titre de régente, son fils Constantin V n'étant âgé que de neuf à dix ans. Malgré ses vices et tous ses défauts, elle n'avait jamais chancelé dans les principes de la croyance orthodoxe. Elle avait employé avec succès à la conservation de sa foi toutes les ressources de son esprit, en usant néanmoins de quelque dissimulation sur la fin du règne de son époux, afin de se soustraire aux dernières violences. Il n'eut pas les yeux fermés, qu'elle rendit aux catholiques, avec la circonspection convenable, la liberté de conscience qu'elle recouvrait pour elle-même. Quand elle eut établi solidement son autorité au dedans de l'empire, et que par de sages traités avec les étrangers, elle eut conjuré tous les orages qui la menaçaient, elle se déclara hautement. Le don saint et fatal que l'empereur son époux avait enlevé de l'église, elle voulut l'y reporter elle-même revêtue de tous les ornemens impériaux, et avec une solennité proportionnée à l'énormité du scandale qu'il s'agissait de réparer. En même temps elle rétablit dans tous leurs droits les fidèles persécutés pour les saintes images, et invita les moines à rentrer dans leurs monastères. Des contrées qui obéissaient à Irène, le décri des iconoclastes passa parmi les fidèles qui gémissaient sous le joug des Sarrasins.

La nouvelle Rome, à la vérité, ne donnait plus la loi qu'à la Grèce, et à quelques provinces de l'Asie conservées ou reconquises par les derniers empereurs; mais dans le reste de l'orient qui avait fait partie de l'empire romain, elle avait toujours le cœur des peuples. Depuis le long espace de temps qu'ils étaient sujets des Arabes, ils n'avaient encore pu voir en eux que des usurpateurs odieux et des oppresseurs tyranniques, auxquels ils se faisaient un devoir de préférer les souverains de Constantinople, qu'ils regardaient toujours comme leurs maîtres légitimes.

Tant pour cette raison que pour la différence de religion, les sectateurs enthousiastes du faux prophète de la Mecque ne prenaient de leur côté aucune confiance dans ces descendans des Grecs ou des Romains. Ils les avaient ménagés tandis qu'ils avaient cru cette ostentation de clémence utile à leur politique. Depuis qu'ils n'en avaient plus rien à craindre, les Abassides mêmes, malgré tout l'appareil de leur politesse et de leur humanité, les persécutaient presque sans interruption, et souvent jusqu'à l'effusion du sang. Ces superbes infidèles ne considérant entre les princes chrétiens que le seul Charlemagne, l'impératrice Irène, afin de leur imposer, rechercha l'alliance des Français. Elle fit demander en mariage la princesse Rotrude, fille aînée de leur roi, quoiqu'elle n'eût que huit ans, pour l'empereur Constantin qui n'en avait que onze. On alla jusqu'à signer les articles; mais une fausse politique dont Irène eut tout lieu de se repentir, l'empêcha de les mettre à exécution.

Cependant le vaste empire des Sarrasins, qui sous les premiers successeurs de Mahom , outre l'Arabie, comprenait la Perse, la Syrie, l'Egypte, les côtes fertiles de l'Afrique, et l'Espagne soumise aux Maures, tant de peuples divers n'obéissaient plus à un seul maître. Le calife ne conservait que le nom de souverain de plusieurs d'entr'eux, avec les hommages stériles attachés à sa qualité de chef de la religion. Il s'était établi sous le titre de soudans ou sultans, des princes indépendans et vraiment souverains en Perse et en Egypte. Les Sarrasins d'Espagne, depuis Abdérame II (reste du sang des Ommiades que ceux d'Asie avaient tenté de tarir), formaient un état absolument détaché de celui des Abassides. Les rois Goths leurs voisins n'avaient cessé de se fortifier dans leurs montagnes depuis Pélage leur premier roi. Alfonse le Catholique avait gagné plusieurs batailles contre les Maures, et tiré ses sujets des cavernes et des défilés où ces jaloux voisins s'obstinaient à les resserrer. Froïla avait repris des provinces entières, et assez bien établi sa puissance, pour y rendre une splendeur convenable à la religion de ses pères, et

pour y bâtir des monastères nombreux. En mourant, l'an 768, il avait par la seule terreur du nom chrétien laissé son successeur Aurèle en état de suivre dans une profonde tranquillité ses vues politiques et religieuses.

Les Gaules, sous le gouvernement respectable de Charlemagne, loin de craindre l'invasion des inquiets Ommiades, les faisaient trembler bien au delà des Pyrénées, dans le centre de leurs anciennes conquêtes. Ce sage et vaillant monarque profitant de leurs brouilleries avec les Abassides, leur enleva la Navarre et les meilleures provinces de l'Espagne en deçà de l'Ebre. Si au retour son armée eut à souffrir dans la vallée de Roncevaux, cet échec, fameux dans nos romans seuls, ne servit qu'à mieux illustrer les héros de sa suite, et à imprimer plus au loin la terreur du nom français. Sa puissance n'était pas moins respectée en Italie, dont les empereurs ne conservaient que les extrémités méridionales, tandis que les Français possédaient le Piémont, le pays de Gênes, le Milanez, en un mot tout le royaume de Lombardie, avec la souveraineté de ce que nous appelons l'état ecclésiastique, dont ils n'avaient conféré que le domaine utile à l'église romaine. Au nord de l'Italie, Charlemagne avait sous sa puissance tout ce qui avait appartenu à l'empire romain dans son état le plus florissant, à l'exception de la Grande-Bretagne, toujours partagée en une multitude de petits royaumes fort attachés à l'église. Le long du Rhin, et bien au delà des anciennes limites de l'empire, il imposait ses lois, et avec non moins de zèle, le joug de l'évangile à tous les Germains assez humanisés pour en être susceptibles.

Les Saxons étaient alors les plus renommés pour leur puissance et leur courage, ou plutôt pour leur génie turbulent et précipité, toujours prêts, soit à prendre les armes, soit à les mettre bas, selon qu'ils avaient à craindre ou à espérer. Charlemagne, en ruinant le temple d'Irmensul, après la terrible défaite de 772, avait cru leur ôter pour long-temps le pouvoir et l'envie de remuer. Dès l'année 774, ils

profitèrent de son expédition de Lombardie, qui le retenait loin d'eux, pour entrer en Hesse sur les terres des Français (1); mais ayant vu, ou imaginé voir deux anges combattant pour les chrétiens, ils s'enfuirent avec effroi. Etant revenus l'année suivante, la vue de deux boucliers flamboyans et agités au-dessus de l'église d'Eresbourg, leur imprima la même terreur. L'an 778, comme le roi était occupé fort loin d'eux à son expédition d'Espagne, ils s'avancèrent jusqu'au Rhin, portant par tout le fer et le feu, brûlant les églises, violant et massacrant les religieuses, s'abandonnant aux plus effroyables excès; mais sans attendre le monarque, sitôt qu'ils apprirent son retour, ils se retirèrent avec précipitation. Dans leur fuite même, ils furent défaits, et très-mal menés par ses généraux. Pendant une longue suite d'années, ce fut le même manége de la part tant des Frisons que des Saxons. Quand ils étaient bien battus, et hors d'état de résister, ils demandaient à se faire chrétiens pour appaiser leur vainqueur. Dans plusieurs de ces rencontres, il y en eut une multitude innombrable de baptisés, avec leurs femmes et leurs enfans. Alors on leur faisait promettre de demeurer fidèles à Dieu et au roi, sous peine d'être privés de leur liberté, et traînés hors de leur patrie, pour aller en qualité de serfs cultiver des terres étrangères, parti extrême où leurs révoltes éternelles et leur caractère indomptable réduisirent à la fin toute la bonté d'ame de Charlemagne.

La sincère conversion de Witikind leur principal chef, qu'ils avaient si bien suivi dans la rebellion, ne fut qu'imparfaitement imitée, du moins pendant fort long-temps, par le gros de la nation. Cet illustre Saxon, dont les princes qui gouvernent aujourd'hui le même peuple se font gloire de descendre, ouvrit enfin l'oreille aux remontrances de Charlemagne (2). Il le vint trouver aux états de Paderborn, et de là le suivit en France, où il fut baptisé dans le palais royal d'Attigni. Le roi lui attribua des terres et des

(1) Annal. Loisel. ad an. 774. (2) Annal. Petav. Loisel. Fuld.

dignités assorties à sa naissance, et le prince converti vécut depuis si chrétiennement, que quelques auteurs le comptent au nombre des saints. Après la conversion de Witikind, on jugea la soumission de ces peuples et la religion chrétienne assez bien établies, au moins quant a l'extérieur, pour procéder à l'érection de plusieurs évêchés. Dès-lors, c'est-à-dire, en 786, on fonda ceux de Minden et de Verden. Celui-ci eut un saint pour premier évêque, savoir saint Suitbert, qu'il ne faut pas confondre avec saint Suidbert compagnon de saint Willebrod, et ordonné dès le siècle précédent évêque des Frisons.

Parmi les ouvriers évangéliques qui travaillèrent au salut de la Saxe et de la Frise, on met au premier rang les saints Villehade et Ludger, celui-ci né à Utrecht dont il devint évêque après Albéric, successeur et neveu de saint Grégoire, et l'autre en Angleterre, d'où son zèle le tira pour aller se consacrer sans réserve à la conversion des païens de la Germanie. Sa vie fut souvent exposée à la fureur des Saxons (1). L'un de ces barbares, au pays de Drente, lui voulant un jour abattre la tête, lui porta un grand coup de sabre, qui, par un prodige dont ces idolâtres eux-mêmes furent étonnés et subitement changés, coupa seulement le cordon d'un reliquaire qu'il portait au cou : mais par les emportemens toujours nouveaux de leur fureur, sur-tout contre les prêtres, Villehade se vit contraint de les abandonner pour un temps. Il entreprit le pélerinage de Rome, pour recommander à Dieu, sur le tombeau de saint Pierre, son église désolée. A son retour, il se retira dans le diocèse de Trèves, au monastère d'Eternach fondé par saint Willebrod. Il y passa deux ans, pendant lesquels il recueillit plusieurs de ses disciples dispersés, et chassés comme lui de sa mission. Il y retourna aussitôt après la conversion de Witikind, et se fixa au pays de Vigmode, au delà du Weser, où il avait déjà travaillé avec tant de zèle, qu'on l'en nommait l'évêque, quoiqu'il ne fût encore que prê-

(1) Act. SS. Bened. t. 4, p. 407, etc.

tre. Comme ces terres étaient entièrement dévastées, le roi Charlemagne, disent les historiens du temps, lui donna, pour le soulagement de ses travaux, un petit monastère de France, appelé Justine. C'est un exemple des commendes de monastères, au moins quant au droit de percevoir une partie des revenus sans y résider.

La Saxe et les contrées voisines devenant plus tranquilles, Charlemagne établit de nouveaux évêchés, savoir Osnabruck pour la Westphalie, et Brême pour la Frise orientale et une partie de la Saxe. Par des lettres de l'an 788, il déclara qu'il déchargeait les Saxons du tribut annuel, à condition de payer à l'église de Brême la dîme de tous leurs fruits et leurs bestiaux; à quoi il ajouta soixante-dix manses, avec leurs habitans. Saint Villehade avait été sacré évêque de ce siége l'anné précédente, par l'autorité du pape Adrien, comme porte la même déclaration, et par le conseil des évêques, suivant l'ordre canonique. Il ne vécut que deux ans dans l'épiscopat, dont les travaux ne lui firent rien relâcher des austérités de sa jeunesse. Il ne buvait ni vin, ni bière, ni rien qui pût enivrer, ne mangeait ni viande, ni poisson, ni laitage, mais seulement du pain, quelques herbages et des fruits, excepté que sur la fin de sa carrière, à cause de ses infirmités, il usa de poisson par l'ordre du pape Adrien. Il ne passait presque pas un jour sans célébrer la messe avec une tendre piété qui lui faisait répandre des larmes en abondance. Il chantait aussi journellement le pseautier, et tel jour il le répétait deux ou trois fois, donnant de plus à la lecture et à la méditation des vérités chrétiennes, tout le temps que lui laissaient ses fonctions pastorales.

Saint Ludger, d'un sang illustre parmi les Frisons, et son frère saint Hildégrin, qui devint évêque de Châlons-sur-Marne, puis d'Alberstat en Saxe, durent le jour à une attention toute particulière de la Providence (1). Leur mère l'avait à peine reçu elle-

(1) Vit. S. Ludg. in Act. Bened. t. 4.

même, qu'elle fut condamnée à le perdre par son aïeule qui était païenne. Cette marâtre, ennemie de son sexe, et furieuse de ce que son fils n'avait que des filles, voulut faire périr celle-ci avant qu'elle eût été allaitée, ces peuples superstitieux ne faisant pas scrupule de donner la mort à un enfant, pourvu qu'il n'eût point encore pris de nourriture. Le domestique chargé de cette exécution voulut noyer cette innocente et faible victime dans un seau d'eau; mais elle étendit ses petits bras sur les bords du vase, et fit une résistance si extraordinaire, qu'elle excita l'étonnement et la compassion d'une bonne femme du voisinage. On la tira de l'eau, et on lui fit promptement avaler du miel; après quoi il ne fut plus permis de la faire mourir.

Telle fut la mère de saint Ludger, à qui elle accorda sans peine la permission qu'il lui demanda de se mettre sous la conduite de saint Grégoire d'Utrecht. Il prit l'habit de son monastère, puis alla dans la Grande-Bretagne pour se former aux sciences sous Alcuin, qui avait déjà mis en grande réputation l'école d'Yorck. Il fit encore par la suite le voyage de Rome, quand les ravages des barbares eurent absolument interrompu sa mission de Frise, où il avait d'abord établi grand nombre d'églises et plusieurs monastères. Les Saxons ayant été réduits, il ne reprit pas seulement le cours de ses travaux ordinaires, mais de l'avis de Charlemagne, grand estimateur de ses vertus et de sa sagesse, il s'avança jusqu'aux confins de la Normandie, c'est-à-dire, du Danemarck, où l'on rendait un culte fort éclatant à un dieu nommé Fossite; il en abattit les temples, y bâtit une église, et baptisa un grand nombre de personnes. Il étendit encore son zèle infatigable à la Westphalie, où il eut assez de succès pour fonder l'église importante de Mimigerneford, à qui dans la suite le célèbre monastère mêlé de moines et de chanoines que fonda le même saint, fit prendre le nom de Munster. Il en fut ordonné, malgré lui, premier évêque en 782. Le roi voulut encore que les cinq cantons de la Frise, qui étaient situés à l'orient de la rivière de la

Leck, et devaient leur conversion à Ludger, demeurassent attachés à son diocèse. Ce pasteur inspiré avait conçu le dessein de prévenir par la conversion des Normands, les maux affreux que ces furieux idolâtres devaient un jour faire à l'église et au royaume de France; ce qu'il prédit de la manière la plus positive dans un temps où l'on ne voyait aucun sujet de les craindre: mais le roi craignit d'exposer à leur férocité la vie d'un homme si précieux, et qui vécut encore sept ans depuis son ordination.

On raconte de saint Ludger quantité de miracles que l'incrédulité goûtera peu sans doute, mais que le besoin des nations dont il fut l'apôtre rend plus que plausibles. La guérison d'un aveugle nommé Bernelef servit admirablement à la conversion des Frisons orientaux. Cet homme était connu de tout le monde, comme chantant avec grâce les vers anciens qui pour la généalogie des princes et les exploits des héros, tinrent lieu d'histoire aux Germains, jusqu'à ce que Charlemagne, suppléant à la mémoire par des monumens plus sûrs, eût fait recueillir et copier ces sortes de poésies. On amena l'aveugle à saint Ludger, qui le tirant à part se mit en prières, fit le signe de la croix sur ses yeux en lui tenant les mains, et lui demanda s'il voyait quelque chose. Je vois votre main, répondit-il avec transport, et en donnant mille signes de joie. Tout le monde applaudit avec de grandes acclamations.

Il n'y eut que le saint qui parut triste, et peiné sensiblement de ce que son humilité avait à souffrir. Il avait cette vertu si bien imprimée dans l'ame, que pour éviter toute ostentation dans l'épiscopat, excepté le cilice qu'il tenait caché, il quitta les habits de l'état monastique auquel il n'était engagé par aucun vœu, et prit des vêtemens conformes à sa dignité. Par le même principe, il usait des nourritures communes, mangeait même de la viande en certains jours, et trouvait dans une exacte sobriété le moyen d'unir le mérite de la mortification à celui de la modestie. Il aimait tellement les pauvres, qu'il préférait leur soulagement à la magnificence même du culte divin,

se contentant en ceci de la décence, et distribuant aux indigens, sans jamais faire aucune réserve, les revenus de son évêché et de son patrimoine aussitôt qu'il les avait reçus : sainte profusion qui le fit accuser de prodigalité auprès de Charlemagne.

Le prince l'ayant fait appeler de grand matin à ce sujet, le saint évêque, qui récitait ses prières, crut, comme il le répondit, ne devoir pas quitter le roi du ciel pour celui de la terre. En peu de momens le prince envoya une seconde et une troisième fois. L'homme de Dieu s'étant enfin présenté : Seigneur, dit-il au roi qui commençait à éclater en reproches, en me faisant imposer le fardeau de l'épiscopat, ne m'avez-vous pas recommandé de préférer Dieu aux hommes et à vous-même? Charles n'ignorait pas que la vie de Ludger était une pratique continuelle de cette maxime. Allez, lui répondit-il aussitôt calmé, c'est moi qui m'oubliais ; vous êtes en toute chose tel que je vous veux. Le saint évêque était si vivement pénétré du respect dû à la majesté divine en récitant le saint office, qu'un jour s'acquittant de ce devoir dans sa chambre avec ses clercs, il en mit un en pénitence pour avoir raccommodé le feu qui fumait. La vie de ce saint fut écrite peu après sa mort, sur le témoignage des personnes qui avaient eu les rapports les plus intimes avec lui.

Il ne suffisait pas néanmoins à des peuples aussi volages que les Saxons d'avoir de bons pasteurs, il fallait encore de la vigilance et de la vigueur dans le gouvernement, pour les accoutumer au joug de Jesus-Christ par la soumission aux lois du prince. Dans ce dessein, Charlemagne fit tenir des assemblées ecclésiastiques et nationales tant à Paderborn qu'à Aix-la-Chapelle, et donna différens capitulaires, presque tous relatifs à l'affermissement des nouvelles églises. Il ordonna que nos temples devant pour le moins être aussi honorés que l'avaient été ceux des idoles, ils formeraient autant d'asiles inviolables pour les malheureux qui seraient dans le cas de s'y réfugier (1) : mais ce sage législateur sentant le désordre

(1) Capt t. 5, p. 195, etc.

d'une impunité générale, n'exempta ces réfugiés que de la peine de mort et de la mutilation des membres, qui, selon les lois du temps, ne tombait que sur des cas assez rares alors. Du reste, il veut qu'ils se présentent, pour être jugés d'ailleurs quand on tiendra l'assemblée de la nation. Pour suppléer à l'insuffisance même de ces lois, il défendit, sous peine de la vie, de brûler ou de piller une église, de tuer un évêque, un prêtre ou un diacre, sans que les coupables pussent, comme autrefois, se rédimer à prix d'argent; de sacrifier un homme au démon, et de massacrer un homme ou une femme comme sorciers. Défense aussi de brûler les corps morts, selon l'usage des païens; de manger de la viande en carême, au mépris de la religion chrétienne; de cabaler avec les païens, contre les intérêts du christianisme, et de mépriser la grâce du baptême, en se cachant dans la multitude qui sera convenue de le recevoir: lois sans doute bien rigoureuses, mais dont le sage monarque, principalement attentif en ceci à intimider les barbares, voulait qu'on tempérât la sévérité dans l'exécution. C'est pourquoi il ajoute que ceux qui n'auront commis ces crimes qu'en secret, et qui se soumettront à la pénitence, seront délivrés de la mort sur le témoignage de l'évêque.

Il défend ensuite, sous peine d'amende, les fautes d'une moindre conséquence. Telles sont la négligence à faire baptiser dans l'année de leur naissance les enfans qu'il était encore d'usage de réserver pour Pâques, à moins qu'ils ne fussent en danger; les mariages illicites, les assemblées profanes aux jours de fête et de dimanche, les différentes observances de la superstition et du sortilége. Il ordonne enfin de payer aux ecclésiastiques la dîme de tous les biens, même de ceux qui appartiennent au fisc, et d'attribuer à chaque église une métairie, avec deux maisons de serfs; et cette charge doit être répartie de telle manière, que six-vingts hommes libres fournissent un homme et une femme de condition servile.

Les autres articles tendent généralement au réta-

blessent de la discipline. Le pieux monarque commence par rappeler les prêtres à la pureté des anciens canons, dont il leur rapporte d'assez longs morceaux tirés du code de l'église romaine que le pape Adrien lui avait donné dans son voyage de Rome, et où l'on avait inséré ce qui était le plus en usage ; puis il prescrit de sages règlemens pour maintenir la religion et les mœurs. Il veut que les évêques établissent de petites écoles pour apprendre à lire, et dans chaque cathédrale, ainsi que dans les monastères, d'autres écoles où l'on apprenne les pseaumes, le chant romain pour entretenir l'union avec le saint siége, l'art d'écrire en notes, l'arithmétique et la grammaire; qu'on ne se serve que d'exemplaires bien corrigés de l'écriture sainte et des livres d'église ; qu'on rejette tous les écrits apocryphes, sans épargner les lettres que des dévots, amis du merveilleux, regardaient comme descendues du ciel; qu'on réprime les pénitens vagabonds, appelés Mangons ou Cottions, qui couraient le monde presque nus et chargés de chaînes; que les évêques aient soin que les prêtres répandus dans le diocèse pour instruire et gouverner le peuple, n'enseignent rien d'apocryphe, et que ces prélats s'acquittant eux-mêmes du devoir personnel de l'instruction, retracent à leurs ouailles les vrais principes de la foi et des mœurs ; que les dimanches et fêtes, on se trouve dans les églises pour les offices publics, non dans les chapelles particulières ; que les abbés et les abbesses n'aient point de bouffons, qu'ils n'aient pareillement ni chiens, ni oiseaux pour la chasse ; que les abbesses ne s'ingèrent point à donner dans l'église la bénédiction aux hommes, ni le voile aux filles avec la bénédiction sacerdotale ; que la clôture et la décence soient religieusement observées dans leurs maisons, et qu'on n'y écrive pas le moindre billet qui ressente la galanterie ; enfin, que les petits monastères où la règle ne peut pas être gardée parfaitement, soient réunis aux communautés nombreuses.

Pour faire encore mieux connaître la discipline de cet âge, il faut joindre à ces capitulaires de Charlemagne,

magne, celui de Théodulfe d'Orléans, prélat des plus distingués alors par son génie et sa doctrine. Le roi l'avait attiré d'Italie en France, où il lui donna l'abbaye de Fleury et l'évêché d'Orléans, qu'il posséda tout ensemble. Dans son instruction ou capitulaire à ses prêtres, Théodulfe les exhorte d'abord à prendre grand soin du peuple qui leur est soumis; ce qui montre que ces prêtres étaient les curés (1). Outre l'étude et la prière, il leur recommande le travail des mains, non-seulement pour mortifier leur corps à l'exemple des religieux, mais afin de subvenir à leurs besoins et à ceux des pauvres. Cette clause, qui n'annonce pas l'opulence dans le clergé, n'a rien de surprenant sous le règne même d'un monarque si puissant et si religieux. Ce ne fut que par de longs travaux qu'il put remédier aux malheureux effets des troubles et des désordres qui avaient si long-temps désolé l'Europe. Théodulfe veut aussi que les prêtres tiennent des écoles dans les bourgs et les villages, pour enseigner les enfans sans rien exiger des parens : ils pourront néanmoins recevoir, ajoute-t-il, ce qui leur sera volontairement offert. Aucun prêtre ne célébrera la messe tout seul, ou sans quelques assistans qui puissent lui répondre quand il salue le peuple, puisque le Seigneur a dit qu'il sera au milieu de deux ou trois assemblés en son nom. On n'enterrera plus dans les églises, nonobstant l'ancienne coutume du pays, à l'exception des prêtres, ou des autres personnages distingués par leurs vertus. Aucune femme ne pourra loger avec un prêtre. Les prêtres ne boiront ni ne mangeront dans les tavernes, ni avec des femmes, si ce n'est en famille.

Tous les fidèles apprendront par cœur l'oraison dominicale et le symbole de la foi, qu'ils réciteront chaque jour au moins le matin et le soir, avec quelques autres courtes prières, et dans l'église autant qu'il sera possible. Ils prieront aussi les saints d'intercéder pour eux. On n'emploiera le dimanche qu'à

(1) T. 7, Conc. init.

prier et à assister à la messe : il n'y a de travail permis que pour préparer à manger, et selon la déclaration de Charlemagne, pour les vivres, pour les enterremens et pour l'armée. Dès le samedi, on assistera aux vêpres, puis aux vigiles, à matines, c'est-à-dire, à laudes, et à la messe où l'on fera son offrande. Personne ne doit manger qu'après l'office public : alors on se réjouira chrétiennement, en prenant son repas avec ses amis ; mais pour ne pas fournir au peuple l'occasion de manquer à la messe solennelle qui se célèbre à l'heure de tierce, les messes particulières se diront plus matin, et secrétement. Il ne faut rien épargner pour corriger ceux qui les dimanches et les fêtes, sitôt qu'ils ont ouï une messe, même des morts, se retirent de l'église, et passent le reste du jour en festins et en débauches. Les prêtres de la ville et des faubourgs viendront à la cathédrale avec tout le peuple, excepté les seules religieuses à cause de la clôture, et ils assisteront à la prédication, ainsi qu'à la messe publique.

Ces œuvres extérieures, poursuit Théodulfe, ne suffisent pas ; il faut inspirer aux fidèles l'esprit de la vraie charité. Ici il recommande l'hospitalité d'une manière à faire croire qu'il n'y avait point encore d'hôtelleries publiques ; il établit ensuite la nécessité de la confession, et dit formellement qu'on doit confesser au prêtre tous les péchés, même de pensée. La pénitence canonique étant encore en vigueur, il enjoint de l'imposer pour le parjure ou le faux témoignage, telle que pour l'adultère, la fornication, l'homicide, et les autres crimes de cette énormité, c'est-à-dire, pour sept ans. Il faut se confesser et recevoir la pénitence une semaine avant le commencement du carême, durant lequel tout le monde doit chaque jour, excepté le dimanche, jeûner jusqu'après les vêpres. Ce n'est pas jeûner, ajoute-t-il, que de manger aussitôt qu'on entend sonner none, comme quelques-uns se le persuadent abusivement. Tous ceux qui ne sont pas excommuniés, doivent recevoir le sacrement du corps et du sang

de Jesus-Christ chaque dimanche du carême, le jeudi, le vendredi, le samedi-saint, et le jour de Pâques. Pour les personnes pieuses, elles le reçoivent utilement presque tous les jours; car s'il est funeste de s'en approcher indignement, il est dangereux de s'en tenir long-temps éloigné, à l'exception des excommuniés, qui ne communient pas quand ils veulent, mais en certains temps seulement. Ce dernier trait marque une des différences capitales qui se trouve entre l'excommunication improprement dite, et le véritable anathème.

Riculfe de Mayence, successeur de saint Lulle, et arrière-successeur de saint Boniface, acquit vers le même temps, dans l'église de France, une célébrité bien différente de celle de Théodulfe d'Orléans. Ce fut lui qui fit une brèche presque irréparable à la discipline, en répandant dans les Gaules et la Germanie la collection des fausses décrétales dont les maximes dangereuses à tant d'égards altérèrent insensiblement la pureté des anciens canons. Cette collection, toute différente du code des canons que le pape avait donné à Charlemagne quelques années auparavant (1), portait le nom d'Isidore-Mercator, qui paraît avoir été Espagnol, mais qu'on a grossièrement confondu avec saint Isidore de Séville, puisqu'elle parle du sixième concile tenu l'an 680, long-temps après la mort de ce saint évêque, arrivée en 636. Enguerran, archichapelain de la cour, successeur de saint Chrodegang dans le siége de Metz, alors des plus distingués, et qui par une distinction personnelle porta le nom d'archevêque; ce prélat, décoré de tant de titres, contribua beaucoup à mettre en vogue cet ouvrage de l'ignorance ou de l'imposture. Le crédit en alla toujours croissant dans les âges postérieurs, et ce n'est que dans le dernier siècle qu'on en a généralement reconnu la fausseté. On y trouve des décrétales des plus anciens papes, Clément, Anaclet, Evariste, et leurs successeurs jusqu'à saint Sylvestre, tous antérieurs

(1) V. Coint. an. 785, n. 16, etc.

à saint Sirice, le premier dont il soit question dans le recueil de Denis le Petit, fait néanmoins deux cents ans avant celui d'Isidore. La matière, le style, la date de ces décrétales, portent d'ailleurs des caractères visibles de leur fausseté. Elles parlent d'archevêques, de primats, de patriarches, comme de titres usités dès la naissance de l'église. On y lit quantité de passages de saint Léon, de saint Grégoire le Grand, et d'autres docteurs moins anciens que les papes dont elles portent le nom. Toutes sont d'un même style, diffuses, ampoulées, pleines de lieux communs; en un mot, beaucoup mieux assorties au génie du huitième siècle qu'à celui des trois premiers. Elles posent des règles jusque là inouies pour l'accusation des ecclésiastiques, et suivant lesquelles il serait presque impossible de les punir. On fait exiger par saint Sylvestre soixante-douze témoins pour condamner un évêque, quarante-quatre pour un prêtre-cardinal, vingt-six pour un diacre-cardinal, et sept pour les autres clercs. On veut que nul évêque, pour quelque crime que ce soit, ne puisse être accusé ou poursuivi, sinon dans un concile assemblé par l'autorité du saint siége, et par conséquent, contre l'usage immémorial, qu'on ne puisse pas même commencer l'affaire sur les lieux sans l'ordre du pape. Pour le pape, il est dit, sans nulle exception ni modification, qu'il ne doit être jugé par personne. On prétend enfin, contre la doctrine et la pratique uniforme de la sainte antiquité, que les évêques tombés en des crimes capitaux, peuvent, après avoir fait pénitence, exercer leurs fonctions comme auparavant.

Dans le temps même de cette innovation pernicieuse, Paul, patriarche de Constantinople, en dément les maximes par sa conduite (1). Ayant eu la faiblesse de souscrire à la proscription des saintes images par une crainte humaine, et contre les lumières de sa conscience, il en conçut un vif repentir, et se jugeant indigne du ministère épiscopal, il

(1) Theoph. p. 385, etc.

se retira au monastère de Florus, où il prit l'habit monastique à l'insçu de la cour. Comme cette faute était couverte par plusieurs vertus et des aumônes immenses, l'impératrice n'eut pas plutôt appris cette étrange résolution, qu'elle vint le trouver avec l'empereur Constantin son fils, et lui demanda, fort inquiète, quel sujet de mécontentement on lui avait donné. Plût à Dieu, répondit-il en gémissant, que je ne me fusse jamais assis sur cette chaire périlleuse, et justement frappée des anathèmes de l'église catholique! Oubliez l'infortuné Paul dans le tombeau qu'il s'est choisi, et qu'il préférera éternellement à un siége posé sur l'abîme où il s'est précipité. Vous avez dans le secrétaire Taraise, dans Taraise laïque, un homme capable de réparer les scandales de votre lâche pasteur. Ah! princesse, au nom du Dieu qui vous a mis le sceptre à la main pour protéger son église, au nom de cette église affligée qui est l'épouse de Jesus-Christ et votre mère, ne négligez rien, je vous en conjure, pour essuyer ses larmes, et pour la rétablir dans son ancienne splendeur. Après ces mots, les soupirs et les sanglots l'empêchèrent de se faire entendre plus long-temps, et un fleuve de larmes inonda son visage. L'impératrice fondant elle-même en pleurs, se vit réduite à se retirer.

Quand elle fut de retour au palais, elle lui envoya les patrices et les principaux sénateurs. Il leur dit d'un air inspiré : Si pour extirper l'erreur, vous ne prenez des moyens proportionnés à la grandeur du mal, en tenant un concile œcuménique, il n'est point de salut pour vous. Pourquoi donc, lui répliquèrent-ils, avez-vous souscrit à ces opinions lorsqu'on vous a placé sur la chaire patriarcale? C'est pour cela, dit-il, que je m'en exclus moi-même, et que j'ai recours à la pénitence. Que la divine miséricorde daigne me pardonner le silence criminel où j'ai retenu la vérité captive, par la crainte de votre pouvoir et l'espoir de vos faveurs! Peu après cette éclatante réparation, le patriarche Paul emporta au tombeau les regrets des gens de bien, et l'estime générale de tout le monde.

L'impératrice faisant de sérieuses réflexions sur les dernières paroles de ce prélat, et sur le successeur qu'il s'était désigné, assembla son conseil, dont tous les membres proposèrent d'une voix unanime le secrétaire Taraise; elle convoqua ensuite l'assemblée du peuple, et la multitude, avec la même unanimité et le plus grand empressement, demanda Taraise pour évêque. Personne en effet n'était plus capable que lui d'en remplir les importantes fonctions. Issu de race patricienne du côté paternel et maternel, ayant été honoré de la dignité de consul, et actuellement revêtu de la charge de premier secrétaire d'état, jamais les occupations du ministère ni les vices de la cour n'avaient affaibli la piété dont il donnait l'exemple aux conditions même les plus saintes. Sa maison semblait moins un palais qu'un monastère, et lui-même un fervent religieux plutôt qu'un courtisan. Il n'en redoutait pas moins la charge sacrée qu'on lui voulait imposer, et qui lui parut sur-tout à craindre dans l'état où se trouvait la religion en Orient. Toutefois comme l'impératrice le faisait presser avec instance, il donna son consentement, en l'attachant à une condition qui, selon sa manière de voir, ou ne serait point acceptée, ou opérerait une révolution capable de dédommager sa modestie d'un si pénible sacrifice.

Si l'apôtre, instruit dans le ciel, craignait, dit-il, d'être réprouvé en gouvernant les ames, que n'ai-je pas à craindre moi qui n'ai respiré jusqu'ici que l'air contagieux du siècle (1)? Quelle témérité dans Taraise, de passer sans intervalle d'un ministère profane à la dignité la plus sublime du sacerdoce! Mais je tremble encore davantage quand je vois l'orient déchiré par le schisme, ses différentes églises divisées entre elles, et plusieurs d'avec l'occident qui les anathématise tous les jours. Qu'il est affreux l'anathème qui exclut du royaume des cieux, et précipite dans l'éternel abîme! Nous ne pouvons faire partie de l'église catholique, qu'en lui demeurant

(1) T. 7, Conc. p. 34.

unis, comme nous le confessons dans le symbole. Je demande donc, mes frères, et pénétrés au point où vous l'êtes de la crainte du Seigneur, vous ne le devez pas désirer moins que moi, je demande qu'on assemble un concile œcuménique, afin que servant tous le même Dieu, nous ne professions qu'une même foi; qu'ayant Jesus-Christ pour chef, nous ne fassions qu'un seul corps, et comme ce corps est animé d'un même esprit, nous ayons tous les mêmes sentimens, nous les exprimions de la même manière, sans qu'il y ait d'équivoques dans les paroles, ni de partage dans les cœurs. Si l'empereur et l'impératrice m'accordent cette grâce, j'acquiesce à leurs ordres et à vos suffrages, sinon je déclare que je n'y consentirai jamais. Je n'irai pas dans mon imprudence provoquer l'indignation de ce juge formidable à qui ni empereur, ni évêques, ni magistrats, ni multitude assemblée ne peuvent me soustraire. Voilà, mes frères, ce que j'avais à vous proposer: j'attends votre réponse.

Le peuple reçut ce discours comme si un ange le lui eût prononcé. Tous applaudirent à la convocation d'un concile, et promirent de se conformer en toute chose aux désirs de Taraise. Ainsi, au grand contentement de tout le monde, il fut ordonné patriarche le jour de Noel, 25 Décembre de l'année 784. Il écrivit aussitôt au pape, et lui envoya la profession de foi la plus nette et la plus précise. L'impératrice écrivit en même temps, et fit écrire l'empereur son fils, afin de se concerter avec le pontife pour la célébration d'un concile général auquel ils le priaient de venir, ou d'envoyer ses légats. Le pape répondit qu'il ne pouvait qu'applaudir à la célébration d'un concile universel, qui devait confondre à jamais l'hérésie par le concert unanime des prélats de l'église catholique (1); mais qu'il fallait d'abord condamner le faux concile des iconoclastes en présence des légats qu'il enverrait à sa place, savoir Pierre, archiprêtre de l'église romaine, et Pierre, prêtre

(1) Ibid. pag. 186.

et abbé du monastère romain de Saint-Sabas. Il exigeait encore qu'on lui fît passer, selon la coutume, une déclaration avec serment, au nom de l'impératrice, du patriarche de Constantinople et de tout le sénat, portant qu'on procurerait une entière liberté au concile, et aux légats une entière sûreté. Il expliqua aussi la question suivant l'usage et le devoir du premier pasteur, dressa des instructions, recueillit les passages des pères, et proposa la tradition dont les décisions du concile devaient être le résultat.

Le pape Adrien était bien fondé à prendre ces voies de circonspection, après tout ce qui s'était passé sous les règnes précédens; mais les choses avaient bien changé de face. On n'avait que des vues droites de part et d'autre: tous tendaient unanimement au bien de la religion; il ne s'agissait plus que de rassembler les premiers pasteurs qui devaient le procurer. Dès que l'empereur eut la réponse du pape, il fit publier ses lettres pour la convocation du concile. Les évêques de sa domination se rendirent sans délai à Constantinople. Les légats romains y arrivèrent en même temps, et furent peu après suivis par les envoyés des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, qui eurent néanmoins de grands obstacles à surmonter de la part de leurs souverains mahométans, moins opposés encore à la religion chrétienne qu'à toute relation de leurs sujets chrétiens avec les empereurs: mais en envoyant ses lettres synodiques à ces prélats zélés pour l'orthodoxie, le patriarche Taraise les gagna si bien par ses expressions animées contre l'impiété, et leur inspira tant d'espoir de l'étouffer dans le lieu de son origine, qu'ils surmontèrent toutes les difficultés pour venir prendre part au triomphe de l'église.

Tous ces préparatifs ne laissèrent pas d'emporter environ deux ans: ce ne fut que l'an 787, huitième de l'empire d'Irène et de Constantin, que le vingt-quatrième jour de Septembre, on tint la première session dans l'église de Sainte-Sophie de Nicée, lieu si révéré depuis la célébration du premier concile œcuménique. Les deux légats du pape, quoiqu'ils ne

fussent point évêques, étaient assis au premier rang, selon l'ancien usage; après eux, le patriarche Taraise, qui eut la meilleure part à toutes les résolutions; puis Jean et Thomas moines, revêtus du sacerdoce et de la qualité de vicaires ou légats des patriarches d'orient, Jean pour Théodoret d'Antioche et Elie de Jérusalem, Thomas pour Potitien d'Alexandrie; en [illegible] le reste des évêques, tous des pays qui obéiss[illegible] empereur, savoir du continent et des îles [illegible]ce, de la Thrace, de la Natolie ou Asie [illegible], et de la partie méridionale de l'Italie, en tout soixante-dix-sept. Il y avait aussi quantité d'abbés et de moines célèbres par leur science et leur piété. Les plus distingués étaient saint Platon, abbé de Sacudion, et saint Théophane, qui soutenant l'humilité avec laquelle il avait préféré la pauvreté évangélique au rang de patrice, arriva monté sur une ânesse, et vêtu d'un habit tout déchiré. Le patrice Pétronax, et Jean, grand-trésorier, étaient devant l'ambon, en qualité de commissaires de la cour, pour maintenir le bon ordre.

Après la lecture des lettres impériales, qui exhortaient les pères à rétablir la paix dans l'église, on procéda à la réconciliation de plusieurs évêques tombés dans l'hérésie, et sincèrement repentans. Basile d'Ancyre se présenta le premier, et debout au milieu de l'assemblée, il fit sa profession de foi en ces termes; c'est la loi de l'église, que ceux qui se convertissent de quelque hérésie, en fassent par écrit l'abjuration, et confessent publiquement la foi catholique; c'est pourquoi moi Basile, évêque d'Ancyre, ayant eu le bonheur de reconnaître la vérité, et voulant me réunir au pape Adrien, aux siéges patriarcaux et à toute l'église catholique, je vous présente cette confession, déclarant que je reçois avec toutes sortes d'honneurs les reliques des saints, et les supplie d'intercéder pour moi. Je reçois aussi les images de Jesus-Christ, de sa sainte mère, des anges et de tous les bienheureux; je rejette et anathématise de tout mon cœur le faux concile nommé septième, ceux qui le soutiennent, ou communi-

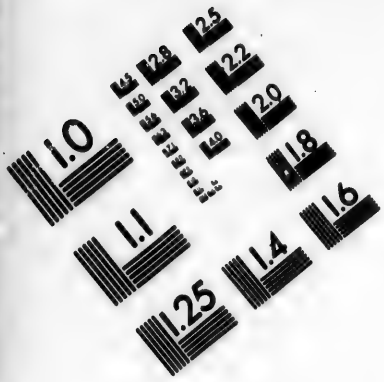

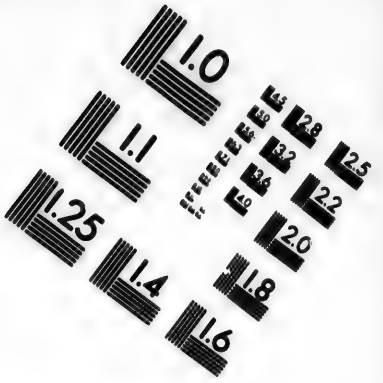

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

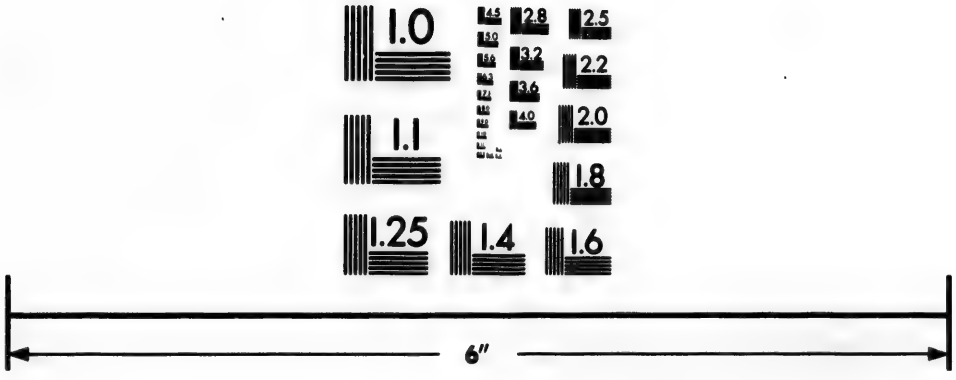

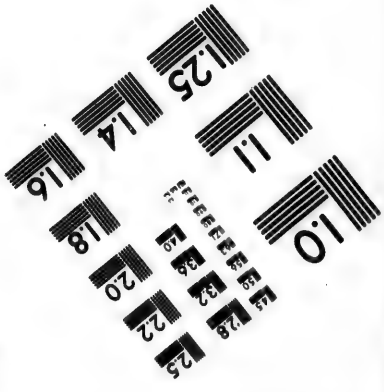

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

quent sciemment avec les profanateurs des saintes images, et généralement tous ceux qui, méprisant la doctrine des pères et la tradition de l'église, disent avec les hérétiques, que nous ne devons nous instruire que dans l'écriture. Anathème à tous ces novateurs et à tous ces impies ! Anathème à moi-même, si je m'écarte jamais de cette confession de foi ! Théodore de Myre en Lycie, un autre Théodore, évêque d'Ammorium, Hypace, évêque de la ville même de Nicée, Léon de Rhodes, Grégoire de Pessinonte, Léon d'Icone, George de Pisidie, Nicolas d'Hiéraples, Léon de Carpathe, firent la même abjuration. On crut pouvoir se relâcher de la rigueur de la discipline, à cause de la multitude des coupables et des signes expressifs de leur repentir. Ainsi dans l'assemblée même le concile leur fit reprendre leur rang.

Il y eut plus de difficulté pour Grégoire de Néocésarée, l'un des plus fameux iconoclastes et des plus ardens promoteurs de leur concile. D'ailleurs il avait tardé à se soumettre jusqu'à la seconde session; mais la vivacité de son repentir égalant le scandale de sa faute, on lui fit grâce en considération de la facilité que donnerait cette indulgence pour ramener la multitude séduite aux sentimens de repentir d'un chef de la séduction. Toutefois les canons apostoliques prononçant d'une manière précise la peine de déposition contre tout évêque qui aura persécuté les fidèles, on ne reçut Grégoire qu'après s'être assuré qu'il n'avait maltraité personne ni à Constantinople, ni dans son diocèse.

Pour manifester le sentiment de l'église catholique, ainsi que s'expriment les lettres impériales, après qu'on les eut lues, on fit la lecture de celles du pape, et de celles des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Les trois patriarches déclarent qu'ils reçoivent les six conciles œcuméniques, et qu'ils rejettent celui que les iconoclastes nommaient le septième. Ils ajoutent: Notre absence, et celle des évêques qui nous sont soumis, ne doit pas empêcher que vous ne vous assembliez, puis-

qu'elle ne vient pas de notre choix, mais de la violence de nos tyrans. Déjà le sixième concile a été célébré sans aucun évêque de nos provinces, et son autorité n'en a point souffert, vu sur-tout que le très-saint pape de Rome avait consenti à sa célébration, et s'y était trouvé par ses légats. Ce principe a d'autant plus de poids dans la bouche des Orientaux, qu'ils n'avaient certainement rien à craindre ni à espérer alors des pontifes romains, et que le seul amour de la vérité les faisait parler ainsi. Ils finissent par une confession de foi, qui admet les traditions de l'église touchant la vénération des saints, de leurs reliques et de leurs images.

On examina dans la quatrième session les autorités des pères, et l'on montra que de toute antiquité, dans les jours les plus lumineux de l'église, et par une chaîne de tradition qui n'avait jamais été rompue, les plus grands docteurs et les plus grands saints avaient mis en recommandation, et révéré eux-mêmes, avec une piété exemplaire, les saintes images, et que Dieu s'était souvent plu à autoriser leur culte par des miracles. A cette occasion, on lut, comme de saint Athanase, l'histoire miraculeuse d'une image de Jesus-Christ percée à coups de couteaux par des juifs, et d'où il sortit du sang qui guérit plusieurs malades. Quoiqu'il y ait grand lieu de douter de la vérité de ce fait, et plus encore de l'autorité de l'écrit qui le rapporte, et qui certainement n'est pas de saint Athanase, ces défauts de pure critique ne sauraient nuire aux décisions du concile, qui sont fondées clairement d'ailleurs sur une multitude de monumens incontestables. Tel était le genre d'ignorance de cet âge, moins versé que le nôtre dans les discussions de l'histoire et de la chronologie; mais qui dans son application presque unique à la science des divines écritures, et dans son attachement simple et solide aux points de croyance transmis sans interruption des pères aux enfans, avait de quoi diriger sûrement les fidèles dans les voies du salut, et compenser peut-être avec avantage les ressources modernes de la critique, du goût et de toutes les sciences humaines.

En examinant, comme on le fit dans la cinquième session, les sources où les novateurs avaient puisé pour autoriser leur faux concile, on découvrit qu'ils n'avaient rapporté de prétendus passages des pères que sur des feuilles volantes de leur fabrique; qu'en plusieurs volumes ils avaient coupé ou effacé les feuillets qui condamnaient le plus clairement leurs erreurs; qu'en d'autres ils avaient barbouillé les saintes images qui s'y trouvaient peintes (1). On eut même assez de critique pour les convaincre d'avoir cité des ouvrages apocryphes, tels que l'itinéraire des apôtres, qui fut condamné par le saint concile à être brûlé. On montra de même avec beaucoup de sagacité et une grande justesse de raisonnement, que ces impiétés, bien loin d'être conformes à la doctrine des pères, ne trouvaient en leur faveur, dans toute l'antiquité, que la doctrine corrompue des sectes décriées de Sévère ou des Acéphales, des Phantasiastes ou Théopaschites, des Manichéens, des Samaritains, des Musulmans et des Juifs; aussi le résultat de ces discussions fut qu'en adorant les images à l'exemple des pères et des saints docteurs, nous n'adorons pas la matière insensible dont elles sont composées, mais les serviteurs et les amis de Dieu qu'elle représente [illegible] dont les prières nous sont d'un grand secours [illegible] près du Tout-Puissant; qu'en adorant encore les images des anges que nous savons incorporels, nous ne prétendons que révérer ces purs esprits sous la figure qu'il leur a quelquefois plu de prendre pour nous apparaître; enfin, que nous peignons de Jesus-Christ non la nature divine essentiellement incorporelle, mais le corps humain qu'il a uni à sa divinité, afin d'opérer notre rédemption.

Ces pères de Nicée, sans attacher une grande importance à l'art de la dialectique, de la belle élocution et de la grammaire, surent encore lever toute équivoque, et adoucir ce qu'il y avait de dur en apparence dans le terme d'adoration des images.

(1) 6e Conc. p. 346, etc.

C'est ce que nous remarquons dans la lettre qu'ils écrivirent à l'empereur sur la fin du concile. Ils montrèrent que les termes de salut et d'adoration sont synonymes dans la langue grecque, ou du moins dans l'ancien langage de cette nation (1), et même que le mot adorer est pris dans l'écriture sainte, pour saluer et embrasser. C'est en ce sens qu'il est écrit dans le premier livre des rois, que David se prosterna devant Jonathas, l'adora trois fois, et l'embrassa; que saint Paul dit dans l'épître aux Hébreux, que Jacob adora au lit de la mort le haut du sceptre de Joseph; qu'on lit enfin dans saint Grégoire de Nazianze : Honorez Bethléem, et adorez-en la crèche. Si dans l'écriture et les pères, ajoute le concile, parlant toujours à l'empereur, on trouve aussi l'adoration prise pour le culte de latrie, c'est que le même mot a plusieurs significations diverses. Il est une adoration mêlée d'honneur, d'amour et de crainte; c'est ainsi que nous adorons votre majesté. Il en est une de crainte seule; ce fut celle de Jacob à l'égard d'Esaü. Il en est une enfin d'actions de grâce; et telle fut la disposition d'Abraham, lorsqu'il adora les enfans de Heth, à l'occasion du champ qu'ils lui cédèrent pour la sépulture de Sara. De là cette manière de s'énoncer dans l'écriture : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que lui seul. Elle emploie d'abord le terme d'adoration d'une manière générique, comme pouvant convenir aux créatures ainsi qu'au Créateur; mais elle restreint au Créateur seul le service ou culte de latrie, que nous ne rendons en effet qu'à l'Etre suprême.

Les iconoclastes ayant avancé dans leur concile, que l'eucharistie était la seule image de Jesus-Christ qui fût permise, les pères de Nicée réfutèrent cette nouveauté pernicieuse, comme s'ils avaient prévu l'usage qu'en devaient faire les hérétiques de nos temps, puisque les adversaires qu'ils combattaient n'avaient pas une croyance différente des catholiques

(1) Ibid. p. 781.

touchant la présence réelle de Jesus-Christ dans les saints mystères, comme on va s'en convaincre par la réfutation même (1). Aucun des apôtres ni des pères (portent les actes de la sixième session) n'a dit que le sacrifice non sanglant fût l'image de Jesus-Christ : ce n'est pas là ce qu'ils avaient appris de sa bouche. Il ne leur a pas dit : Prenez et mangez, ceci est l'image de mon corps ; mais prenez et mangez, ceci est mon corps. Il est vrai qu'avant la consécration, quelques pères ont appelé les dons antitypes, c'est-à-dire, signes ou représentations ; mais après la consécration, on les nomme, ils sont, et on les croit proprement le corps et le sang de Jesus-Christ. Toutefois ces novateurs inconsidérés voulant abolir les images qui leur déplaisaient, ont imaginé une autre image, qui n'en est pas une, mais qui est le symbole où sont contenus en réalité le corps et le sang du Sauveur ; en quoi ils montrent encore plus d'impiété que d'inconséquence. En vain se rapprochent-ils de la vérité, en disant que c'est un corps divin ; toujours est-il vrai qu'ils varient et flottent au gré de leurs folles conceptions, soutenant tantôt que le saint sacrifice est l'image du corps de Jesus-Christ, tantôt qu'il en est le vrai corps. Il faut observer ici que les pères du septième concile, en disant qu'on n'a jamais donné le nom d'image à l'eucharistie, ne prétendent parler que d'une image ordinaire, *icon* en grec, et en latin *imago*, c'est-à-dire, une simple figure qui représente l'original sans le contenir. C'est de quoi uniquement il est ici question entr'eux et les iconoclastes.

Le concile de ces hérétiques avait encore dit, pour déprécier les images, qu'elles sont le pur ouvrage des peintres, sans être consacrés par aucune prière. Les pères de Nicée ne nient pas cette allégation ; mais ils soutiennent qu'il y a plusieurs choses qui sont saintes sans nulle consécration. Nous baisons avec un respect religieux, disent-ils, les vases sacrés, quoiqu'ils n'aient reçu aucune bénédiction. En effet,

(1) Ibid. p. 447, etc.

dans les rituels grecs, il n'y a point encore à présent de prières ni de bénédictions pour les vases sacrés, non plus que pour les croix et les images; mais pour la vénération due à tous les saints monumens, ils l'établissent principalement sur les observances et l'infaillibilité de l'église.

Tout étant si bien éclairci, ils procédèrent enfin à la confession de foi, qu'ils conçurent en ces termes: Nous décidons que les images, soit de couleur, soit de pièces de rapport, ou de quelqu'autre matière convenable, seront exposées non-seulement dans les églises sur les vases sacrés, les ornemens, les murailles et plafonds, mais dans les maisons et sur les chemins; car plus on voit dans leurs images Jesus-Christ Notre-Seigneur, sa sainte mère, les apôtres et tous les saints, plus on sent de vénération et d'amour pour les originaux. On doit rendre à ces images le salut et l'adoration d'honneur, non le culte de latrie qui ne convient qu'à la nature divine: mais on approchera de ces figures saintes l'encens et le luminaire, comme on en use à l'égard de la croix, de l'évangile et des autres choses sacrées, le tout selon la pieuse coutume des anciens, et parce que l'honneur de l'image se rapporte à l'objet qu'elle représente. Telle est la doctrine des pères et de l'église catholique. Nous suivons le précepte de saint Paul, en retenant ces traditions telles que nous les avons reçues. Ceux donc qui osent penser ou enseigner autrement, nous ordonnons qu'ils soient déposés s'ils sont évêques ou clercs, et qu'ils soient excommuniés s'ils sont moines ou laïques. Ce décret fut souscrit par les légats, et par tous les évêques au nombre de trois cents cinq. Tous témoignèrent encore leur consentement par de longues acclamations, au bout desquelles on dit anathème au concile des iconoclastes, puis aux patriarches Anastase, Constantin et Nicétas qui s'étaient succédés à Constantinople, à Théodose, évêque d'Ephèse, à Théodore de Syracuse, à Jean de Nicomédie, à Constantin de Nacolie, à Sisinnius surnommé Pastillas, et à Basile Tricacabe. Tout ceci fut exécuté dans la septième et dernière session.

Car on ne peut guère regarder comme une session de concile, la huitième assemblée qui se tint dix jours après dans une salle du palais de Magnause, où la multitude même du peuple et des gens de guerre se trouva indistinctement. L'impératrice voulait donner un exemple éclatant de sa soumission religieuse, en souscrivant les décisions avec l'empereur son fils, à la vue de tous les ordres citoyens, qui joignirent leurs acclamations à celles des évêques. Elle fit le plus gracieux accueil aux prélats, les remercia mille fois d'avoir rendu la paix à l'église, et à la religion sa première splendeur; puis elle les renvoya dans leurs diocèses, comblés d'honneurs et de bienfaits. Ainsi fut célébré en moins d'un mois, l'an 787, dans les conjonctures les plus critiques, le septième concile général, second de Nicée, sans trouble, sans nul mouvement de la part d'une multitude séduite par trois tyrans consécutifs qui l'avaient rendue presque aussi fanatique et aussi furieuse qu'eux-mêmes, tant les princes sont assurés du succès quand ils veulent sincèrement le bien, et qu'ils le cherchent sagement. On n'eut pas moins de vénération pour ce concile que pour ceux de la plus haute antiquité. Les Grecs en font mémoire dans leur ménologe le 12 d'Octobre.

On y fit encore des canons de discipline. Après avoir recommandé en général l'observation des règles anciennes, on donna des règlemens propres aux circonstances où l'on se trouvait. Contre l'usage des novateurs ennemis des reliques, ainsi que des images, il fut expressément ordonné de mettre des reliques dans les églises neuves, avec défense aux évêques, sous peine d'excommunication, d'en consacrer aucune sans cela (1). Les études ayant beaucoup souffert du long espace de temps où les meilleurs sujets avaient été réduits à se tenir cachés, on se contenta, pour la réception des évêques, qu'ils sussent les choses les plus nécessaires, et nommément le pseautier; mais le métropolitain

(1) Can. 7.

litain chargé de les examiner doit s'assurer de leur disposition à mieux s'instruire. L'examen par où commence encore aujourd'hui la cérémonie de l'ordination épiscopale, paraît un reste de cette discipline. Les iconoclastes avaient introduit le luxe dans le clergé, en étendant le mépris de l'habit monastique à tous ceux qui s'habillaient modestement : le concile interdit à tous les clercs la magnificence et l'élégance du vêtement. Il défend à tous ceux qui, même avec la permission de leur évêque, demeurent chez les grands, de se charger de leurs affaires temporelles, et il leur enjoint de se borner à l'instruction de la maison, et à l'éducation des enfans. Il déclare nulle toute élection d'évêque, de prêtre ou de diacre, faite par l'autorité séculière. Il condamne en même temps les interdits locaux qui auraient le ressentiment pour principe, et par lesquels, suivant ses expressions, on paraîtrait exercer une sorte de colère sur les choses insensibles.

Mais la principale attention des pères de Nicée se porta contre la simonie, qui commençait à faire dans l'église grecque des ravages que déplore beaucoup le patriarche Taraise dans une lettre particulière au pape Adrien. A la manière dont il le félicite sur la régularité de l'église romaine en cette matière, on voit qu'en cela elle ne se distinguait pas moins par la pratique que par la doctrine. Le concile remit en vigueur toute la sévérité des anciens canons contre ce vice détestable, et il l'étendit à la réception dans les maisons religieuses, sous peine de déposition contre l'abbé clerc, et d'expulsion contre l'abbesse ou l'abbé laïque. Toutefois on ne défend pas les dons qui se font librement, et d'une manière purement gratuite, à l'occasion de l'entrée en religion, mais les exactions, et tout ce qui ressent les pactions simoniaques. Il est encore défendu aux moines de coucher dans les monastères de filles, de manger avec une religieuse, et même avec aucune femme, sans une grande nécessité. Les clercs, poursuit le concile, ne pourront point être inscrits en deux églises, c'est-à-dire, qu'ils ne posséderont pas deux

bénéfices ; mais celui qui n'a pas de quoi vivre doit choisir une profession qui l'aide à subsister. Ce règlement n'est que pour la ville ; à la campagne, à cause de la rareté des sujets, on permet de faire le service en deux églises différentes.

Les légats du pape rapportèrent à Rome un exemplaire du concile, que le pontife approuva et souscrivit suivant la coutume (1) ; après quoi il fut question de le faire recevoir par ceux des pasteurs qui avaient droit de juger en matière de foi, et qui étaient demeurés dispersés dans leurs différentes églises. Charlemagne avait sous sa domination la meilleure partie de l'occident catholique, dont toutefois les évêques n'avaient point eu de part au concile de Nicée. Le pape ne tarda point à lui envoyer les décrets de ce concile, que des préventions de politique et différentes erreurs de fait empêchèrent de recevoir. Les évêques de France trouvèrent la décision des Grecs contraire à leur usage, qui était bien d'avoir des images dans les églises, mais non de les adorer ; car ils prenaient cette expression dans le sens de la langue latine, tout différent de celui que présente l'expression grecque (2). On composa donc sous le nom du roi un long écrit divisé en quatre livres, qu'on appela les livres carolins, où l'on ne retrouve cependant ni le respect sincère de ce prince pour le saint siége, ni la modération pleine de dignité qu'il mettait dans toutes ses actions. C'est un ouvrage rempli de faux raisonnemens et de termes injurieux tant contre le concile des iconoclastes que contre celui de Nicée, pour lesquels il témoigne un égal mépris.

Le pape qui dut être choqué de plusieurs traits de cet écrit, ne laissa pas d'y répondre avec beaucoup de réserve. Laissant à part les passages injurieux, et s'attachant à un article qui témoignait un respect profond pour les sentimens du pape saint Grégoire : Vous pouvez, dit-il au roi (3), vous instruire à fond

(1) Anast. in Adr. (2) Not. Sirm. t. 7, Conc. p. 1054.
(3) T. 7, Conc. p. 915.

de la doctrine de ce grand pontife, par sa lettre à Secondin, reclus de votre royaume. Comme Secondin lui avait demandé une image du Sauveur, il lui écrivit, en l'envoyant, qu'il déférait à ses pieux désirs, afin de l'exciter à l'amour du fils de Dieu par la vue de son image; qu'à la vérité, en se prosternant devant ces figures, il fallait bien se garder de les honorer comme des divinités, mais qu'on ne pouvait se dispenser sans crime d'adorer celui dont elles nous rappellent la naissance, la passion, la résurrection glorieuse. Or, la décision des Grecs, poursuit le pontife, est conforme tant à nos instructions qu'à la doctrine de saint Grégoire. Ils ont décerné aux images le baiser et le salut d'honneur, non le culte suprême qui ne convient qu'à Dieu; c'est pourquoi nous avons reçu leur concile, touchant lequel néanmoins nous n'avons donné jusqu'ici aucune réponse à l'empereur. On voit par là que le pape n'avait pas encore confirmé hautement le second concile de Nicée, qui d'ailleurs n'était pas reçu par l'église d'occident. Cette considération peut servir à justifier la manière dont en parlèrent les pères de Francfort peu après la publication des livres carolins. Ce qu'ils condamnaient était vraiment condamnable, et on ne peut les accuser que de la méprise qui leur fit un peu vîte peut-être attribuer au septième concile tout le contraire de ce qu'il avait décidé.

Le concile de Francfort (dont nous parlerons ici pour ne pas séparer des objets qui ont une si étroite connexion) se tint l'an 794 à Francfort sur le Mein, qui n'était alors qu'une maison royale. Ce fut un concile général des trois états principaux de l'empire français, c'est-à-dire, de la Germanie, de la Gaule, de l'Aquitaine, et même des parties septentrionales de l'Italie et de l'Espagne. Quoique les évêques fussent en très-grand nombre, et jusqu'environ trois cents selon quelques auteurs (1), la plupart néanmoins ne savaient pas le grec, et ne jugè-

(1) Ibid. p. 1054.

rent que sur une très-mauvaise traduction des actes du concile de Nicée, qu'ils semblent rapporter tout entier à Constantinople où il ne s'en était tenu que deux sessions, tant ils étaient mal instruits de toute cette affaire. Ils trouvèrent dans cette infidelle version l'avis de Constantin, évêque de Chypre, exprimé en ces termes : Je reçois et j'embrasse avec honneur les saintes images, selon le culte et l'adoration que je rends à la sainte Trinité. Or, le texte original dit tout au contraire : J'embrasse les saintes images, et je défère l'adoration de latrie à la seule Trinité. Comme le concile des Grecs ne s'était pas récrié contre l'avis de cet évêque, on crut qu'il l'avait approuvé tel qu'on le lisait dans le latin, et on rejeta unanimement ce concile, comme déférant aux images des saints et des serviteurs de Dieu, le culte et l'adoration qu'on rend à la divine Trinité. On voit par là avec combien peu de raison nos iconoclastes modernes prétendent étayer leur système sur les décisions du concile de Francfort.

Cette assemblée, très-respectable malgré quelques erreurs de fait, montra autant de lumières que de fermeté en défendant la vraie foi contre l'hérésie d'Elipand de Tolède et de Félix d'Urgel, c'est-à-dire, contre l'impiété du nestorianisme très-habilement déguisée. C'était même directement pour cet objet que le concile de Francfort avait été assemblé par ordre de Charlemagne, sur l'avis du pape Adrien qui y envoya d'Italie les évêques Etienne et Théophylacte en qualité de légats. Elipand fut le premier auteur de cette secte artificieuse, dans laquelle il engagea aussitôt Félix, et qui trouva dans ces deux hommes de caractère tout différent la réunion des qualités les plus propres à former et à soutenir un parti. Elipand accrédité par la prééminence de son siége, le premier de toute l'Espagne, blanchi dans les travaux de l'épiscopat, d'une régularité extérieure qui ne s'était jamais démentie, fier de cette apparence de vertu, impérieux, dur, vindicatif, avait pour ses propres conceptions une estime qu'on ne contredisait pas impunément, et sa plume,

assez éloquente pour le temps, distillait le fiel le plus envenimé sur tous ceux qui osaient le combattre. Félix, moins violent, possédait au souverain degré l'art de la dissimulation avec un air séduisant de franchise, de docilité même ; toujours prêt à se rétracter et à se parjurer sans changer de sentimens, et a l'aide du langage de la dévotion, érigé en oracle de la vérité.

Tout impie qu'était leur système, ils ne laissaient pas de lui donner des couleurs plausibles, et de tirer en sa faveur des témoignages imposans, sur-tout de la liturgie universelle de l'Espagne. Comme il est dit dans le missel mozarabique, que le Verbe a adopté notre chair, et qu'il a souffert par l'homme adoptif, c'est-à-dire, dans la nature humaine, que la Divinité s'est unie hypostatiquement, Elipand et Félix concluaient de là que le Sauveur n'est pas fils de Dieu par nature, mais seulement par adoption ; ce qui divisait le Verbe fait homme en deux personnes, et anéantissait la divinité de celle qui était née de la Vierge, et avait souffert pour nous.

C'est ce que le concile de Francfort condamna d'une voix unanime. Saint Paulin, patriarche d'Aquilée, qui se montra l'une des plus brillantes lumières de son siècle, composa un mémoire pour réfuter cette hérésie tant en son nom qu'en celui des évêques italiens qui se trouvaient avec lui à Francfort. Après l'avoir dégagée des expressions catholiques dont elle enveloppait ses blasphèmes, il la combat par l'écriture et l'autorité de l'église, et dévoue ses auteurs à un éternel anathème, s'ils ne viennent à résipiscence, aussi-bien que tous ceux qui, après la définition du concile qu'il appelle plénier, adhéreraient en public ou en secret à l'erreur proscrite, sauf en tout, ajoute-t-il, le privilége et le droit du souverain pontife notre seigneur et notre père Adrien, pape du premier siége. Cet écrit instructif finit par des vœux pour le roi, entre lesquels on remarque celui-ci : Que la paix fleurisse sous son règne, afin que les évêques, selon les canons, ne soient plus contraints de servir en d'autres camps

que ceux du Seigneur ! Ce n'est pas la seule preuve que les prélats étaient alors obligés au service militaire, et que les besoins de l'état n'avaient pas encore permis de mettre à exécution les règlemens faits à ce sujet; les évêques de Germanie, de Gaule, d'Aquitaine et de Bretagne, adressèrent de leur côté un autre ouvrage aux évêques d'Espagne, en réponse aux sophismes d'Elipand. Le pape Adrien avait déjà fait une réfutation de l'écrit le plus vanté de cet hérésiarque, adressé en forme de lettres tant au roi qu'aux évêques de Gaule, et il en avait envoyé un exemplaire à ce monarque.

Charlemagne fit passer ces trois écrits à Elipand et aux autres évêques d'Espagne, et joignit en son nom une lettre qui prouve à quel point il méritait de partager avec le grand Constantin tant le titre d'évêque extérieur, que toutes les autres prérogatives de l'empire chrétien. Sans y faire le théologien, et sans jamais passer les bornes de la doctrine et de l'instruction qui conviennent à tout pieux fidèle, il n'emploie que l'argument tiré de l'autorité et du consentement de l'église universelle; ce qui forme en effet la preuve irréfragable à laquelle on est toujours obligé d'en revenir avec les savans comme avec les simples.

Voici comment cette lettre à jamais mémorable était conçue (1) : Charles, par la grâce de Dieu, roi des Français et des Lombards, patrice des Romains, fils et défenseur de l'église catholique, à Elipand, métropolitain de Tolède, et aux autres églises d'Espagne, salut et vœux salutaires dans la foi et la charité de Jesus-Christ le propre et vrai fils de Dieu. Les sentimens de notre tendresse fraternelle s'étendant à tous ceux qui professent la religion de Jesus-Christ, nous sommes sensiblement affligés de l'oppression que vous souffrez, hors de notre domination, sous le joug des infidèles, mais bien plus encore de l'erreur qui tend à vous séparer de Jesus-Christ et de son église; c'est ce qui nous a portés à

(1) T. 7, Conc. p. 1049, etc.

faire assembler un concile de tous nos états, pour décider d'un commun accord ce qu'on doit croire de l'adoption que vous enseignez par une nouveauté inconnue dans toute l'antiquité ecclésiastique. Nous avons conusité sur cette question le saint siége de Rome, dépositaire et fidèle observateur des traditions apostoliques. Nous avons fait venir des îles britanniques des hommes consommés dans l'étude des saintes lettres; nous les avons associés aux évêques et aux docteurs de Gaule, de Germanie et de plusieurs provinces d'Italie, afin que par le concours de tant de lumières, on reconnût mieux la vérité. Ce sont les fruits de toute cette doctrine que nous vous envoyons aujourd'hui, avec le témoignage de mon adhésion au jugement de ces prélats, suivant la prière spéciale que vous m'avez faite de ne pas me laisser surprendre aux opinions d'un petit nombre, mais de m'attacher à la foi qui serait constatée par plus de suffrages. C'est ce que je fais certainement, en préférant cette sainte multitude à votre petit nombre. Je m'unis de tout mon cœur au saint siége apostolique; j'embrasse les traditions conservées depuis la naissance de l'église, la doctrine des livres inspirés de Dieu, et des pères qui les ont expliqués dans leurs pieux écrits.

Vous nous aviez demandé de faire lire votre mémoire en notre présence, et d'examiner ce qu'il contenait de conforme à la vraie foi. Il a été lu dans le concile, article par article, depuis le commencement jusqu'à la fin; chacun a eu la liberté d'en dire ce qu'il en pensait; j'ai assisté, comme vous m'en priiez, à l'assemblée de sévêques. On a décidé, après un mûr examen, avec l'aide de Dieu, ce qu'il faut croire sur cet objet. A présent je vous conjure d'embrasser en esprit de paix notre confession de foi, et de ne pas vous réputer plus habiles que toute l'église. Vous me proposez l'exemple du grand Constantin, dont vous dites que saint Isidore a loué le commencement et pleuré la fin, et de peur que je ne mérite le même sort, vous m'avertissez de me tenir en garde contre les flatteurs. J'invite moi-même

tous les enfans de l'église à joindre leurs prières aux miennes, afin d'obtenir du ciel que jamais les adulations et les fausses louanges ne me détournent des voies de la vérité. Nous avons pour guides le souverain pontife et le concile. Si vous ne renoncez, sur le même fondement, à la nouveauté de vos opinions, sachez que nous vous tiendrons absolument pour hérétiques, et que nous n'oserons plus avoir de communication avec vous. Avant que vous nous eussiez scandalisés par votre invention du Christ adoptif, nous vous chérissions comme de tendres frères, et l'héroïsme de votre foi dans la servitude, nous consolait de ce que vous aviez à souffrir. Nous avons même résolu de vous en délivrer, et d'user dans l'occasion de tout notre pouvoir ; mais votre opiniâtreté vous priverait tant de la participation de nos prières que du secours de nos armes.

Le zèle de Charlemagne fut inutile aux chefs de la secte. Comme la Catalogne où se trouve Urgel était sous son obéissance, il tâcha du moins de mettre cette province à l'abri de la séduction. On tint un concile sur les lieux, où fut déposé Félix, qu'on n'avait pu résoudre, pour cette fois, à condamner ses erreurs, quoique les rétractations et les parjures lui coûtassent fort peu. Il abjura souvent en d'autres occassions, quelquefois avec effusion de larmes, et avec des marques si éclatantes de repentir, qu'il semblait s'interdire tout retour à l'hérésie ; mais il avait beau s'être avancé, rien ne l'empêchait de retourner à son vomissement. Cependant comme sur la fin de sa carrière il se surpassa lui-même dans l'art de feindre, on ne douta presque plus qu'il ne fût sincèrement converti. Charlemagne, pour plus grande sûreté, ne laissa pas de le reléguer à Lyon sous les yeux de l'archevêque Leidrade, homme habile et catholique zélé (1). Le malheureux ne justifia que trop l'idée qu'avait le monarque du génie de l'erreur, de l'opiniâtreté et de la duplicité parjure des chefs de parti. Il y mourut dans la profession

(1) T. 7, Conc. p. 858.

extérieure de la foi catholique, mais dans tous les sentimens de l'impiété, qu'il parut n'avoir jamais quittés véritablement. Après sa mort, on trouva parmi ses papiers un écrit de sa main, où il faisait gloire de son hérétique persévérance, et rétractait ses rétractations mêmes. Pour Elipand, plus emporté et moins fourbe que Félix, quelques auteurs prétendent qu'il se repentit sincèrement, et mourut dans le sein de l'église : mais leurs preuves sont faibles, pour constater un prodige tel que la conversion d'un hérésiarque; quoi qu'il en soit, tant par la vigueur et la vigilance du gouvernement, que par la concorde et la bonne harmonie de l'épiscopat, cette hérésie fit peu de progrès.

Alcuin qui assista au concile de Francfort, et qui tenait le premier rang entre les savans d'Angleterre qu'on y avait invités, fut le docteur qui la combattit avec le plus de succès, et par écrit, et de vive voix. Né d'une famille distinguée par la noblesse et l'opulence, il avait été formé aux sciences, dès sa tendre jeunesse, dans le monastère de la cathédrale d'Yorck. Son archevêque qui se plaisait à cultiver par lui-même ses heureuses dispositions, avait coutume de lui dire : Vous êtes destiné à confondre les ennemis de l'église par-tout où ils oseront se montrer. Charlemagne qui possédait au souverain degré le grand talent du trône, c'est-à-dire, l'art de connaître les hommes et d'apprécier le mérite, découvrit tout ce que valait Alcuin dès la première entrevue qu'il eut avec lui à Parme, lorsqu'il fit en 780 son second voyage de Rome (1). Il se l'attacha dès-lors; mais il lui laissa remplir la commission dont il était chargé, de porter le pallium à Embalde, archevêque d'Yorck, qui l'avait envoyé vers le pape Adrien, et il continua lui-même son voyage que pressait le pontife. Adrien, par l'autorité du roi, voulait mettre à la raison Léon, archevêque de Ravenne, qui énorgueilli de la dignité de cette ville, séjour des exarques, et quelquefois des empereurs, voulait, à l'exemple des

(1) Car. Mag. vit. per Egin. Act. SS. Bened. t. 5, p. 162, etc.

papes, s'attribuer de grands domaines, et se former des états. Déjà il s'était mis en possession de Fayence, de Forli, de Bologne, de Césène, de la plupart des villes de la province d'Emilie et du duché de Ferrare, prétendant que le monarque les lui avait données avec toute la Pentapole. Ces contestations ne purent se terminer par l'arrivée du roi, et ne finirent que par la mort de l'archevêque Léon.

Pour Alcuin, il revint en France défendre la foi contre Elipand et Félix, qu'il réfuta par les meilleurs écrits qu'on ait vu paraître en cette occasion. Il continua de se rendre recommandable par les abondantes productions de sa plume en faveur de la religion. Il nous en reste un volume assez considérable. Quelques critiques ont prétendu qu'il avait eu part à la composition des livres carolins; ce qui est difficile à concilier avec son esprit de modération, et avec le profond respect qu'il témoigne pour le saint siége dans tous les ouvrages dont il est indubitablement l'auteur. Sa piété et sa modestie étaient encore plus estimables que son érudition. Quelque temps après le concile de Francfort, il voulut renoncer entièrement au monde, pour ensevelir tous ses talens dans la solitude. Charlemagne désirant au moins le fixer dans le royaume, lui donna l'abbaye de Saint-Martin de Tours, quoiqu'il en eût déjà plusieurs autres, selon l'usage de ce siècle. Cependant les novateurs qui ont toujours l'œil ouvert sur les défauts de tous ceux qui ne tiennent pas leur parti, ne cessaient de publier dans leurs hyperboles injurieuses, qu'il avait en terre et en esclaves de quoi satisfaire l'ambition des rois. Il répondit modestement, et beaucoup mieux encore par ses œuvres que par ses discours, que tout appartenait à l'église et aux pauvres de Jesus-Christ dont il n'était que l'économe. Charlemagne l'ayant pressé plusieurs fois de l'accompagner en Italie, où l'esprit de faction rendit si souvent sa présence nécessaire, il s'en défendit constamment, sans se laisser ébranler par l'ironie, quelquefois plus sensible à la piété que les reproches sérieux. Comme le prince comparait en

plaisantant les murs enfumés de la Touraine aux palais dorés des Romains : Seigneur, lui répliqua-t-il, nous jouissons dans nos humbles demeures des douceurs de la paix que vous nous avez procurées, au lieu que Rome, arrosée à sa fondation du sang fraternel, semble toujours conserver ce funeste génie de la discorde. Ou je m'y connais mal, ou, quoi que vous en disiez, ce n'est que malgré vous que vous quittez pour cette magnificence tumultueuse, l'obscure et paisible simplicité de la Germanie. Ainsi priait-il le roi en toute occasion de le laisser jouir des douceurs de la solitude, à laquelle il parut si attaché, qu'on l'y a cru lié par la profession monastique.

Mais il est plus vraisemblable qu'il n'était que chanoine. Outre qu'en cet âge les abbés des monastères étaient souvent des clercs ou des chanoines, il est d'ailleurs certain que les moines de Saint-Martin de Tours qu'il gouvernait, changèrent d'état vers le même temps. On a conservé un testament de deux frères nommés Haganon et Adjuteur, qui prennent la qualité de chanoines de Tours dès le commencement du règne de Louis le Débonnaire, successeur immédiat de Charlemagne. Peu après, les moines d'Agaune embrassèrent aussi la vie canoniale. L'état monastique s'étant trop étendu pour ne pas se relâcher, et la règle de saint Chrodegang ayant fait de toute part une heureuse révolution dans le clergé, on permit à un grand nombre de monastères de suivre l'exemple de ceux de Tours et d'Agaune. Il parut moins impossible de faire de bons chanoines de ces moines relâchés, que de les rappeler du relâchement à la régularité primitive.

Le monastère de Tours, sous la direction d'Alcuin qui n'en sortit plus les trois ou quatre dernières années de sa vie, devint une des plus célèbres écoles de l'occident. Ce grand homme, regardé avec justice comme le restaurateur des lettres presque anéanties sous une longue suite de règnes barbares, avait d'abord établi une école dans le palais, où Charlemagne, avec tout ce qu'il y avait de distin-

gué par le rang et le génie, tint à honneur d'être son disciple. Le roi y apprit la rhétorique, la dialectique, l'astronomie qu'il aimait singulièrement, et à laquelle il donna beaucoup de temps. Il était éloquent, s'exprimait avec noblesse et facilité, et savait les langues étrangères. Qu'on juge par là de la bévue des auteurs qui avancent que ce prince ne sut pas écrire; fable puérile à laquelle le seul amour du paradoxe peut avoir donné cours. Charlemagne parlait aussi bien le latin que sa langue maternelle, c'est-à-dire, le tudesque; il parlait même passablement le grec, et l'entendait parfaitement.

Outre l'école de Tours, et celle du palais qui continua sous les rois suivans, et paraît avoir été instituée à Aix-la-Chapelle, séjour ordinaire de ces princes, et dépositaire d'une riche bibliothèque, le goût du souverain et l'émulation des sujets en formèrent de distinguées en plusieurs cathédrales et en plusieurs monastères. Théodulfe d'Orléans, autre restaurateur des lettres, en établit quatre fameuses dans son diocèse. Celle de Lyon ne devint pas moins célèbre. Les plus renommées dans les monastères, sont celles de Corbie, de Fontenelle, de Prom, de Fulde, de Saint-Gal, de Saint-Denis, de Saint-Germain de Paris et de Saint-Germain d'Auxerre, de Ferrières, d'Aniane, et en Italie, celle du Mont-Cassin. On voit par les écrits d'Alcuin, quel était l'état des études dans ces sortes de colléges. Outre l'écriture sainte, c'est-à-dire, la théologie qui formait l'objet capital à quoi se rapportait tout le reste, on y enseignait les sept arts libéraux, dont l'idée semble puisée dans les ouvrages de Cassiodore, et que l'on comptait ainsi : grammaire, rhétorique, dialectique, et les quatre branches des mathématiques; savoir, l'arithmétique ou le calcul numéraire; la musique, alors fort exaltée, quoique très-imparfaite; la géométrie et l'astronomie. Alcuin traite dans ses écrits de toutes ces sciences, mais comme en passant; la plupart de ses œuvres sont des traités de théologie.

On voit dans toutes ses productions quels étaient

les défauts du génie, et plus encore du goût de son temps. Les écrivains de cet âge n'ont rien d'original; ils ne présentent que des faits décharnés, qu'un amas d'érudition mal digéré, sans ordre, sans méthode, avec des répétitions sans nombre et des longueurs accablantes. La diction n'est ni pure, ni élégante; les pensées sont communes, chargées néanmoins d'ornemens affectés; les raisonnemens souvent mal suivis, et peu concluans. D'un autre côté, on ne trouve presque nulle part, dans cet âge, ces saillies de la témérité qui tiennent lieu de génie, ni cette manie si funeste à la religion, de dire des choses nouvelles et extraordinaires. On y maintient la tradition dans toute sa simplicité et sa pureté. Quantité de gens à talens n'y croyaient pouvoir faire un meilleur usage de leur loisir, que de transcrire les œuvres des anciens. C'est à ces temps si dépréciés, que par une disposition tout-à-fait digne de la Providence, nous devons la plupart des bons livres de l'antiquité tant sacrée que profane: dépôt infiniment préférable aux inventions des âges postérieurs, moins cultivés encore que présomptueux. Ce qu'il y a de plus faible dans les auteurs du moyen âge, ce sont les poésies, qui ne sont guère qu'une prose mesurée, et par la contrainte de la mesure, souvent plus plate que la simple prose.

Tout supérieur qu'était Alcuin aux hommes de son siècle, il ne sut pas se préserver de la contagion de leur goût. Son style a de la force, mais peu d'aménité et de politesse; et quoique maître en grammaire, il fourmille de fautes contre les règles de cet art, particulièrement dans ses poésies, où l'on trouve, avec du génie et de la verve, peu d'élégance et de correction. Ce fut la conséquence mal tirée d'un principe de dévotion, qui lui fit interdire aux poëtes chrétiens la lecture des anciens poëtes, et même de Virgile. Il était en effet d'une éminente piété, qu'il signala spécialement par le redoublement de ferveur, et les sentimens pleins de foi et de courage avec lesquels il se prépara au dernier passage. Sa mort, aussi exemplaire que sa vie, fournit

pour long-temps une ample matière d'édification au royaume qu'il avait éclairé pendant ses douze dernières années, qu'il y passa tout entières. Quelques martyrologes lui donnent le titre de bienheureux, et la chronique de Tours le qualifie de saint. On ne trouve pas cependant qu'on lui ait rendu aucune sorte de culte.

Charlemagne regretta sincèrement ce docteur, qu'il regardait avec justice comme le plus habile homme et le plus bel esprit de son temps. Il parut redoubler ses soins, afin que les études qu'ils avaient rétablies de concert ne languissent point par la privation de ce laborieux zélateur. Toujours il eut présentes les vues supérieures qu'il lui avait inspirées, en lui répétant sans cesse qu'il fallait faire de toute la France une Athènes chrétienne. Les embarras du gouvernement n'ôtaient rien au roi de son application au progrès des sciences et de la religion. Obligé d'avoir presque toujours les armes à la main, il ne faisait la guerre qu'afin de procurer dans la paix la prospérité de l'état, et de faire fleurir dans la concorde la religion d'un Dieu immolé pour le bonheur des hommes.

Tassillon, duc de Bavière, vassal et neveu du monarque, avait pris pour les Français tous les sentimens d'aversion de sa femme, fille de Didier, dernier roi des Lombards. Arichise, autre gendre de Didier, redoutable par la situation de son duché de Bénévent, promettait à l'impératrice Irène, alors brouillée avec les Français, de prendre son parti, pourvu qu'elle le déclarât patrice de Naples et de Sicile. Adalgise, propre fils de Didier, et toujours réfugié à Constantinople, se préparait à rentrer en Italie, et ne se proposait rien de moins que de remonter sur le trône de ses pères. Aux extrémités du nord et de l'occident, les Saxons si souvent domptés et jamais soumis, n'attendaient qu'une occasion pour courir aux armes. Enfin les Huns ou Hongrois qui habitaient la Pannonie à l'orient, avaient déjà deux armées toutes prêtes contre Charlemagne, l'une pour entrer en Bavière au secours

de Tassillon, et l'autre pour aller en Italie soutenir Adalgise.

Le roi fut averti de tout, et fit face à tout. Il se trouvait pour la troisième fois en Italie, où il passa l'hiver de l'année 787. Il marcha de Rome à Capoue contre le duc de Bénévent, qu'il reçut à composition pour éviter la ruine des églises et des monastères. De retour à Rome, il ajouta à la première donation qu'il avait faite à l'église romaine, les villes qu'il venait de prendre sur le duc de Bénévent, et dont Capoue est la plus considérable. Le duc de Bavière craignit de voir l'orage grossi de la sorte, fondre tout entier sur ses états, et il se mit en devoir de le conjurer, mais avec des modifications déplacées et des procédés sans franchise, que le pape lui-même prit pour des parjures assez mal palliés; c'est pourquoi il déclara (et c'est la première décision pontificale de cette nature) que le roi Charles et son armée ne seraient pas comptables des maux que la guerre causerait en Bavière. Les lieutenans du monarque défirent en cette province et dans celle du Frioul, les Huns auxiliaires du Bavarois. Le duc fut pris et amené en France, où on le convainquit juridiquement de trahison en plein parlement. Les seigneurs le condamnèrent à la mort; mais le roi se contenta de le faire tondre, et de le renfermer dans l'abbaye de Jumiège (1). D'un autre côté, Adalgise, fils du roi Didier, fit trop tard sa descente en Italie avec l'armée des Grecs. Arichise, duc de Bénévent, était mort dans l'intervalle, et son fils Grimoald demeurant fidèle aux Français, toutes les mesures du prince lombard se trouvèrent entièrement rompues: il ne put donner que de faibles combats, où il fut presque toujours battu. Enfin il se vit obligé de retourner à Constantinople, et de faire sans espoir le triste personnage d'un prince exclus du trône de ses pères, après des tentatives si peu honorables pour le recouvrer.

Le roi, vainqueur de tant d'ennemis, songea à

(1) Egin. an. 788.

marier son fils aîné. Il jeta les yeux sur la fille d'Offa, roi des Merciens, tout-puissant en Angleterre, où il avait réduit plusieurs autres princes à une dépendance absolue. Digne émule de Charlemagne, dont il acquit la confiance par la ressemblance des vertus, il ne cessait de signaler son zèle pour l'église. Il fut la cause principale de deux conciles qui se tinrent, l'un dans un lieu de ses états qu'on ne nomme point, l'autre à Calcut au pays de Northumbre (1). Les deux rois Offa et Elfuold, chacun dans le lieu de sa domination, s'assemblèrent avec les grands, les évêques et les légats du saint siége. Les princes voisins, et nommément Chuniulfe, roi d'Ouessex, accédèrent à ces résolutions diverses; de manière que ces deux conciles tinrent lieu d'un concile général de toute l'Angleterre. On y interdit plusieurs observances également bizarres et superstitieuses, comme de servir à l'autel ayant les jambes nues, d'offrir le saint sacrifice dans des vases de corne, de se teindre ou déchiqueter la peau à la manière des Pictes, de manger de la chair de cheval, de consulter les augures ou les sorts pour la décision des procès. Afin d'empêcher l'abus très-commun des conjonctions illicites, on exclut les bâtards de toute succession. Les princes mêmes, à moins d'être nés en légitime mariage, sont déclarés inhabiles au trône, et l'on défend aux électeurs ordinaires, évêques et seigneurs, de leur donner leur suffrage. On défend encore d'imposer aux églises de plus grands tributs que ne permet la loi romaine et la coutume des princes pieux.

Quoique Charlemagne fût très-flatté de l'alliance d'un prince aussi puissant et aussi chrétien qu'Offa, elle n'eut cependant pas lieu. Le roi des Merciens demandait en même temps une fille de France pour son fils, et le monarque français, par un de ces faibles qu'on trouve dans les plus grands hommes, ne put se résoudre à marier sa fille en pays étranger.

Charles parut alors s'appliquer plus que jamais à

(1) T. 6, Conc. p. 1861.

procurer

procurer le bien de la religion. On compte un grand nombre de conciles qu'il fit célébrer pour la réformation des abus, et pour mettre en vigueur, dans les diverses églises, les lois et les canons des conciles précédens dont nous croyons devoir épargner la répétition à nos lecteurs. Dans ses actes même de législation civile, tout annonçait l'esprit de foi et de piété, des idées tout évangéliques, une entière dépendance du roi des rois, dont il se disait le faible représentant. On lit encore au commencement de l'un de ses édits, cette inscription mémorable : Jesus-Christ régnant à jamais, Charles, par la miséricorde divine, roi et administrateur du royaume des Français et des Lombards. Il met à la tête de l'empire le monarque éternel, dont il ne prétend que faire exécuter les ordres. Il n'accumule pas à la manière des conquérans, les titres fastueux de tant de princes et de nations qu'il avait soumis ; il ne fait mention de son autorité, que pour s'en rappeler la charge onéreuse. Après avoir exposé les lois faites pour la multitude des prêtres et des diacres, il ajoute que pour les évêques, il croit suffisant de les rappeler en général à celles qui ont été établies par leurs prédécesseurs. Quant au siége apostolique, poursuit-il (1), rien ne peut dispenser de l'honorer, et de lui marquer une juste obéissance, quand bien même il imposerait un joug qui paraîtrait insupportable.

Le génie de ce prince, plus grand que son empire, étendait sa bienfaisance au delà des mers, bien loin de ses vastes domaines (2). Il envoya en Afrique, en Egypte et en Syrie, des personnes de sa cour pour distribuer des sommes considérables aux fidèles qui gémissaient sous le joug des Musulmans, et surtout à Jérusalem où le tombeau du fils de Dieu attirait particulièrement ses libéralités. Il fit aussi remettre des présens magnifiques au calife Aron, pour l'engager à traiter favorablement les chrétiens de sa domination ; ce qui rendit leur sort au moins

(1) Dist. 19, c. 3, Conc. Tribur. c. 30. (2) Theg. c. 7.

supportable sous le joug de ce prince infidèle, tout dévot musulman qu'il était. Aron ayant d'ailleurs de grandes qualités, il sut apprécier celles de Charlemagne, se lia d'amitié avec lui, et lui renvoya des présens curieux, entre lesquels on admira sur-tout une horloge d'un travail unique, et un éléphant, le premier, dit-on, qui eût paru en France : mais le don le plus agréable à un prince qui ménageait les infidèles en faveur des chrétiens, ce furent les clefs du saint sépulcre qu'Aron lui fit présenter, comme pour lui transmettre la propriété de ce lieu saint, qui est encore sous la protection spéciale de nos rois.

La bienfaisance de Charlemagne était bien plus grande encore, et vraiment paternelle, envers ceux des fidèles que la Providence lui avait donnés pour sujets. Il s'occupait l'été de ses expéditions militaires, et l'hiver il s'appliquait à faire fleurir la prospérité et l'abondance dans tous les ordres de l'état. On faisait en une infinité d'endroits des magasins de blé, d'orge, de productions de toute espèce, que ses pourvoyeurs, en sa présence, livraient aux pauvres pour la moitié du prix ordinaire: spectacle touchant pour les êtres les moins sensibles! On voyait ce monarque, souverain de la plus belle partie du monde, et arbitre de tout le reste, non-seulement présider à ces distributions, mais descendre dans tous les détails de ce qui pouvait contribuer au soulagement de son peuple.

Tant de mérite et de puissance ne le mit pas à l'abri d'un affront sensible de la part des Grecs, ou de la faible politique de leur impératrice. Irène, qui à l'amour de la religion allait la passion du commandement, rompit par ce principe le mariage qui était arrêté depuis six ans entre l'empereur son fils, et la princesse Rotrude, fille de Charlemagne. Elle eut peur qu'une alliance auguste ne tirât son fils de la dépendance où elle s'étudiait à le retenir, et que ce prince, après avoir pris les rênes de l'empire, si son indolence naturelle venait à s'en lasser, ne les remît à une épouse qui ne pourrait manquer de se

faire aimer, plutôt qu'à une mère impérieuse qui le tenait dans une contrainte éternelle. Charles qui aimait ses enfans jusqu'à la faiblesse, renonça volontiers à cette alliance étrangère, sur le premier soupçon qu'il eut de la légèreté injurieuse d'Irène.

Dès la même année, l'empereur Constantin fut marié, presque malgré lui, à une jeune Arménienne de basse naissance, nommée Marie. L'année suivante, la division éclata entre l'empereur et l'impératrice mère. Il regrettait sans cesse la princesse Rotrude, et l'appui du monarque français, dont la puissance se rendait respectable par toute la terre. Les courtisans profitèrent de l'occasion pour intriguer chacun selon ses vues. Les jeunes seigneurs sur-tout lui répétaient sans cesse, qu'il était honteux à un empereur de ne jouir d'aucune autorité à l'âge de vingt ans, et de disputer sans succès quelque partie du crédit à son sujet Staurace qui l'avait tout entier; qu'il était temps de dépouiller d'un pouvoir usurpé une mère impérieuse qui prétendait le tenir dans une tutelle sans terme. Il prit enfin sa résolution, se montra aux troupes, leur fit quelques largesses, et fut déclaré seul empereur au mois d'Octobre de l'an 790; mais moins de deux ans après un pareil coup d'éclat, ce léger et faible prince se laissa persuader par sa mère même de la déclarer derechef impératrice.

Il fit un usage non moins imprudent de son pouvoir, en répudiant l'impératrice Marie, et en la forçant à se faire religieuse, sur l'imputation calomnieuse qu'elle avait voulu l'empoisonner : crime plus que superflu dont tout l'opprobre retomba sur lui-même. Personne ne douta de son vrai motif, quand on lui vit épouser aussitôt après une des suivantes de la princesse, nommée Théodote. L'ambitieuse Irène qui l'avait obligé à contracter son premier mariage, l'excita elle-même à le dissoudre, par une noirceur presque inconcevable dans le cœur d'une mère (1), afin de lui attirer l'aversion de tout

(1) Theoph. an. 5, p. 396.

l'empire, et de reprendre elle seule toute l'autorité du diadème ; en quoi elle eut un succès qui passa ses espérances.

Constantin impatient de célébrer son fatal mariage, envoya chercher en grande hâte le patriarche Taraise (1). Dès qu'il l'aperçut, il alla le recevoir avec tous les signes les plus flatteurs de la confiance et de la distinction. Il ne se contenta point de le faire asseoir à ses côtés, selon la coutume des empereurs à l'égard des patriarches, mais il prit avec lui le langage et l'air respectueux d'un fils, et lui protesta qu'il l'avait toujours regardé comme son père. Il ajouta qu'en revanche, il se promettait de son affection paternelle qu'il voudrait bien concourir à le soustraire aux attentats d'une parricide méprisable, qu'il avait portée de la fange sur le trône, et qui pour reconnaissance voulait le faire périr par le poison. A cette imputation qui ne méritait pas une réfutation sérieuse, le patriarche ne répondit qu'en gémissant sur la honte dont l'empereur allait se couvrir à la face de toutes les nations, et sur l'impossibilité où l'on serait de réprimer l'adultère et tous les excès de la débauche après un si énorme scandale. Il déclara nettement au prince, qu'il ne se prêterait jamais à sa passion ; il alla jusqu'à le menacer de fulminer l'anathème contre lui ; et s'il n'en vint pas à l'exécution, c'est que ce jeune prince, emporté par sa passion, menaça à son tour de prendre le parti encore très-nombreux des iconoclastes. Mais quand un souverain veut le crime, il est toujours sûr d'être secondé. Au défaut du saint patriarche, l'indigne économe de son église, l'abbé Joseph qui était prêtre, bénit le mariage adultère, au grand scandale non-seulement de Constantinople, mais des provinces les plus éloignées. Bientôt les gouverneurs et les autres personnes qualifiées se faisant un jeu des liens sacrés du mariage, ou chassèrent leur femme, ou prirent plusieurs épouses à la fois ; de toute part la licence et la dissolution se montrèrent tête levée avec une audace révoltante.

(1) Vit. S. Taras. c. 7, ap. Boll. t. 5, p. 584.

Deux hommes de Dieu, Platon et son disciple Théodore, furent presque les seuls qui se déclarèrent ouvertement contre ce désordre : solitaires admirables dont la conversation et tous les intérêts étaient déjà dans le ciel, et qui se dispensant des règles communes de la condescendance, se séparèrent courageusement de la communion de l'empereur (1). Platon, d'une famille considérable, et connu depuis long-temps à la cour qu'il avait quittée avec tous ses biens et ses espérances pour se consacrer à Dieu, était généralement révéré comme homme de rare sagesse et d'une sainteté consommée. Malgré l'éclat de sa retraite et de sa vertu, il s'était tenu si bien caché durant la longue et violente persécution de Constantin-Copronyme, que ses plus proches parens ignorèrent s'il vivait encore. L'impératrice Irène ayant pris la défense des catholiques, aussitôt après la mort du tyran, Platon reparut à Constantinople, où il fit des conversions sans nombre. On lui offrit l'évêché de Nicomédie : mais loin de reprendre aucun engagement avec le monde, il porta sa famille entière à y renoncer, et tous ensemble fondèrent le monastère de Saccudion près de Constantinople. Contre la pratique ordinaire, il n'y voulut point d'esclaves, tant par l'humilité religieuse qui lui faisait révérer tout particulièrement les derniers même des hommes comme les images de Dieu, que par un soin extrême de la pureté, à raison des femmes serves qu'on ne pouvait pas raisonnablement séparer de leurs maris. Il eut d'abord plusieurs autres monastères pour imitateurs, malgré le ridicule qu'on ne manqua point de donner à cette sorte de réforme.

Platon, âgé d'environ soixante ans, était au plus haut point de sa réputation, quand Constantin, fils d'Irène, contracta le mariage honteux que ce saint abbé, aussi-bien que saint Théodore son neveu et son successeur, crut devoir désapprouver hautement. Outre les craintes humaines, Théodore eut

(1) Vit. S. Plat. ap. Boll. t. 5, p. 364. Vit. S. Theod. per Mich.

à surmonter les liens de la chair et du sang; car il était parent de Théodote, cette épouse adultère que Constantin venait de subroger à l'épouse légitime. Tout furieux qu'était l'empereur, il tenta cent moyens divers, afin d'amener les deux saints à une lâche complaisance. Il leur députa d'habiles solliciteurs; il leur fit écrire plusieurs lettres, tantôt flatteuses, tantôt terribles et foudroyantes. Il envoya Théodote elle-même à son parent Théodore. Tout étant inutile, il vint en personne au monastère de Saccudion: mais Théodore, déjà installé à la place de son oncle, ni aucun des religieux, ne se présentèrent pour recevoir le prince; aucun ne lui parla, tous l'évitèrent comme s'il eût déjà été excommunié. Il fallut s'en retourner chargé de confusion, et d'autant plus bouillant de colère, que la honte l'empêchait d'éclater. De retour au palais, il envoya de cruels émissaires qui déchirèrent à coups de fouet l'abbé Théodore, et de tous ses membres firent couler autant de ruisseaux de sang. On traîna Platon au monastère de l'abbé Joseph, le même qui avait célébré le second mariage de l'empereur, et on l'enferma dans un cachot obscur, où on ne lui donnait à manger que par un trou. On dispersa sept cents solitaires tant de Saccudion que des monastères voisins, qui, à l'exemple de Platon et de Théodore, refusaient de communiquer avec l'empereur.

Les évêques voisins de la cour se taisant dans la crainte d'un plus grand mal, il parut à de saints solitaires qui n'avaient plus d'intérêt dans ce monde, que leur zèle inflexible était le seul moyen suffisant pour résister au débordement de l'impudicité, et préserver d'une entière subversion la base religieuse des conjonctions chrétiennes. C'est ainsi que s'en exprima l'abbé Théodore du lieu où il fut banni, et d'où il ne cessait d'écrire pour la défense de la sainte pureté. Les flatteurs, disait-il, prétendent qu'à l'égard des souverains il ne faut pas suivre l'évangile à la rigueur; pourquoi donc est-il écrit que les grands seront jugés avec une plus grande sévérité que les petits? Le prince a-t-il une autre loi et un autre

législateur que les sujets? Se croit-il un Dieu, pour ne reconnaître d'autre règle que ses désirs? et s'il lui est libre de s'abandonner à l'adultère, sera-t-il défendu à ses sujets de l'imiter? Le saint abbé fit passer ses sentimens dans le cœur des évêques de la Chersonnèse, du Bosphore et des lieux voisins, qui excommunièrent l'empereur. Platon fut même comblé d'éloges non-seulement pour sa fermeté, mais pour sa prudence, par le pape Léon III, à qui, de son exil de Thessalonique, il fit parvenir un compte exact de tout ce qui s'était passé.

Adrien, premier du nom, était mort dès le 25 Décembre de l'an 795, après un pontificat de vingt-trois ans dix mois et seize jours, l'un des plus glorieux, et le plus long de tous depuis saint Pierre jusqu'à notre temps. Il fit un aussi saint usage que ses derniers prédécesseurs, du grand accroissement de la puissance et des richesses du saint siége. Le nombre des églises et des autres édifices de piété qu'il construisit ou répara, est prodigieux. Il employa jusqu'à treize cents quatre-vingt-quatre livres d'or, et dix-sept cents soixante livres d'argent, en vases et en ornemens sacrés. Il trouva encore moyen de fournir à la réparation des murs de Rome, et à la construction de plusieurs aqueducs. Dans ses bulles datées tantôt de son pontificat, tantôt du patriciat de Charlemagne, et quelquefois encore du règne des empereurs, on observe une variété qui prouve entr'autres choses que l'autorité souveraine n'avait point encore chez les Romains son attribution fixe et bien décidée.

Le jour même de la sépulture d'Adrien, le lendemain de sa mort, on lui donna pour successeur Léon III, romain de naissance, et formé dès son bas âge aux vertus et aux sciences cléricales dans le palais de Latran. La pureté de ses mœurs, son éminente piété, sa charité, sa douceur jointe à l'amour de la justice et à une grande fermeté de courage, son éloquence insinuante, et ces grâces ingénues du discours qui annoncent autant les qualités du cœur que celles de l'esprit, lui avaient tellement concilié

l'estime et l'affection publique, qu'il fut élu avec le plus grand empressement, et tout d'une voix sans nulle exception, par les évêques, les grands, le clergé et le peuple (1). Il était prêtre du titre de sainte Susanne, et fut ordonné évêque dès le lendemain de son élection. Naturellement grand et généreux, il ne tarda point à se signaler par ses libéralités toujours sagement réglées, mais très-abondantes, sur-tout à l'égard du clergé, dont il augmenta considérablement les rétributions. Il se proposait de lui fournir une facilité nouvelle, et des motifs sans réplique d'exercer à son tour la bienfaisance chrétienne.

Dès qu'il eut pris possession du siége apostolique, il prépara la grande révolution qui ne devait pas tarder à se consommer dans le gouvernement de Rome et de tout l'empire d'occident. Il envoya à Charlemagne les clefs de la confession de saint Pierre, avec l'étendard de la ville, et l'invita à venir recevoir, en sa qualité de patrice ou protecteur des Romains, leur serment de fidélité, et les témoignages sincères de leur obéissance. Le monarque députa en son lieu Engilbert, abbé de Saint-Riquier, personnage des plus considérables de son temps par les grandes places qu'il occupa d'abord dans la monarchie, par son érudition qui lui fit donner le surnom d'Homère, par les talens d'agrément qui le rendirent le jeune seigneur le plus aimable de la cour, par ses liaisons même avec la princesse Berthe, fille de Charlemagne; enfin, par sa retraite édifiante du monde, par sa solide et constante piété qui l'a fait mettre au nombre des saints. Tels étaient les ministres du sage monarque.

Il chargea Engilbert d'une réponse conçue en ces termes (2): Ayant reçu, avec vos lettres, le décret de votre élection, nous avons ressenti la plus vive joie de l'unanimité avec laquelle on l'a faite, comme aussi de ce qu'on nous rend la fidélité et l'obéissance qui nous est due. Tout était préparé pour envoyer

(1) Anast. in Leon. III. (2) Alcuin. ep. 84.

à votre prédécesseur de sainte mémoire, par Engilbert l'un de nos plus chers serviteurs, les dépouilles qu'il a plu au Dieu des armées de nous accorder sur les ennemis barbares de son nom, quand nous avons appris la perte que je ne cesse de pleurer. Il est vrai que l'apôtre défend qu'on s'afflige de la mort de ses amis : mais je ne pleure pas Adrien ; je suis persuadé qu'il vit avec Jesus-Christ. L'aimant toutefois comme je l'aimais, il m'est impossible de parler de lui, ni de m'en ressouvenir, sans verser des larmes. C'est à vous, digne successeur de ce digne pontife, de tempérer l'amertume de mon chagrin, en concertant selon ses vues, avec Engilbert, ce qu'il y a de mieux à faire pour l'exaltation de l'église de Dieu, pour la dignité sainte dont vous êtes revêtu, et pour le véritable honneur de mon patriciat. Je veux entretenir avec votre sainteté la même intimité qu'avec votre bienheureux prédécesseur, afin que la bénédiction divine soit par tout sur moi, et que le saint siége soit puissamment défendu : car c'est à moi de soutenir, avec le secours divin, la sainte église de Jesus-Christ en tous lieux ; c'est à moi de la défendre au dehors contre les incursions des infidèles, et de la fortifier au dedans, en y maintenant la base de la foi et l'observance des saints canons. Et vous, très-saint père, vous éleverez cependant avec Moïse vos mains pures, et vous ferez monter vos oraisons vers le ciel, afin que sous l'empire de Dieu notre premier maître, le peuple chrétien ait toujours la victoire sur ses ennemis de tout genre, et que le nom de Jesus-Christ soit dignement glorifié par toute la terre. Les dépouilles des barbares dont il est fait mention dans cette lettre, consistaient dans les trésors que les généraux français avaient rapportés de Pannonie, après avoir pillé la capitale des Huns, et dont le roi envoyait une partie considérable au pape Léon, qui ne put fournir que par là aux prodigieuses entreprises de sa charité.

Outre la lettre qu'Engilbert devait remettre au pape, Charlemagne avait confié à cet abbé une instruction secrète, où ce grand prince, occupé du

gouvernement de la moitié du monde, ne se montre pas seulement chrétien et vertueux, mais homme intérieur et capable de faire aux états les plus saints des leçons de la perfection sublime où ils doivent tendre (1). Si moyennant Dieu, lui disait-il, vous arrivez en bonne santé auprès du pontife apostolique notre père et notre seigneur en Jesus-Christ, toutes les fois que vos entretiens avec lui vous en fourniront une occasion naturelle, ne manquez pas de lui insinuer la manière dont on doit vivre dans une place telle que la sienne, et tout ce qui importe au gouvernement de l'église, à la manutention des saintes règles; mais pour le faire avec plus de succès, étudiez bien la disposition de son esprit, représentez-lui souvent et habilement le peu que doit durer l'élévation où il est ici-bas, et la grandeur des récompenses destinées pour toujours au ministre fidèle qui remplit de si saints devoirs. Dieu veuille, mon cher Engilbert, gouverner votre langue et le cœur de Léon! qu'il se montre le digne chef de l'église, qu'il nous soit bon père; que le père commun que nous avons dans le ciel, et dont il tient la place sur la terre, lui donne de si bien nous conduire durant les jours qui nous restent à vivre, qu'enfin nous obtenions tous le repos qui ne finira plus.

Les rois anglais signalèrent avec le même empressement leur attachement pour le siége apostolique. Sitôt que le roi Quénulfe eut appris l'élection de Léon III, il lui écrivit pour se soumettre à la même dépendance qu'Offa son prédécesseur dans le royaume des Merciens, et pour le prier de le regarder comme son fils adoptif (2). Il en obtint le rétablissement de l'archevêché de Cantorbéry dans tous ses droits primitifs, tant pour l'ordination et la confirmation des évêques, que sur les monastères, à quoi le roi défunt avait dérogé par inimitié pour l'archevêque Lambert. Il y eut à ce sujet un concile à Bécanceld, et vers le même temps, Quénulfe en fit tenir un autre pour le rétablissement de la disci-

(1) Ap. Alc. p. 82. (2) T. 7, p. 1109.

pline, à Finchal dans le pays de Northumbre, dont le royaume avait été éteint en 794 par la mort du roi Ethelbert. La descente que les Normands ou Danois avaient faite peu auparavant en Angleterre, où ils commençaient à donner ces scènes d'horreur que nous verrons bientôt désoler toutes les côtes de l'Océan, le pillage, les embrasemens, les désordres de toute espèce fournissaient une ample matière de réparation au zèle du roi et des évêques.

Les chrétiens d'Espagne ne donnèrent pas moins de contentement au pape Léon, que ceux de France et d'Angleterre. Dès la première année de son pontificat, la troisième du règne d'Alfonse, ce prince, surnommé le Chaste pour avoir gardé la continence avec son épouse Bertinalde, française de naissance, Alfonse si digne par là de la protection du ciel contre la nation dissolue des Maures, remporta sur eux une victoire des plus extraordinaires par la multitude des infidèles qui restèrent sur le champ de bataille, et par le nombre des places qu'il leur enleva, entre lesquelles on compte Lisbonne (1). Mais il s'attacha beaucoup plus à réparer les villes ruinées, qu'à s'étendre dans des provinces presque désertes, qu'il ne pouvait repeupler sans épuiser ses premiers états encore très-bornés. Il gagna beaucoup d'autres batailles pendant cinquante-un ans que dura son règne; et s'il essuya quelques échecs, ils ne purent ôter aux chrétiens d'Espagne l'ascendant qu'il leur avait donné sur les infidèles. On verra leur puissance aller toujours croissant depuis cette époque. C'est sous ce beau règne qu'on découvrit à Compostelle un corps saint et miraculeux que les Espagnols révèrent depuis si long-temps comme reliques de saint Jacques le Majeur. Alfonse y bâtit une église en l'honneur de cet apôtre. Sa piété, égale à sa valeur, lui en fit construire plusieurs autres, dont celle d'Oviédo est la plus remarquable. Il y déposa l'arche fameuse qui contenait les reliques emportées par les anciens chrétiens d'Espagne dès le temps de l'inva-

(1) Sebast. Salmant. p. 51.

sion des Sarrasins, et qu'ils regardèrent constamment comme la sauve-garde de leurs nouveaux états. Il établit sa cour près de ce dépôt sacré, et fut ainsi le premier qui fixa sa résidence à Oviédo.

Il s'en fallait beaucoup que la cour fournît en orient les mêmes spectacles d'édification. Au scandale de l'adultère et d'une débauche effrénée, on vit joindre celui de la perfidie, de la révolte et du parricide. Irène qui applaudissait publiquement à la passion de l'empereur son fils, ne cessait de le décrier sous main, et de lui enlever en toute rencontre le cœur de quelqu'un de ses officiers. Le masque de la piété et du détachement dont elle savait si bien se couvrir, lui donna toute facilité pour lier sa partie contre un jeune prince mal habile, mal servi, et tout entier occupé de ses folles amours. La conjuration formée lentement fut promptement exécutée. On arrêta l'empereur à l'improviste ; on lui creva les yeux sur le champ, et avec tant de violence, qu'il en perdit la vie (1). Irène sortit du palais toute échevelée, versa des torrens de larmes, promit de venger la mort de son fils, et pour gagner le peuple par une voie plus sûre que ses regrets équivoques, elle le déchargea de tous les impôts. On la proclama de nouveau impératrice. Elle rappela les moines qui avaient été exilés pour la défense de la fidélité conjugale. Saint Platon et saint Théodore furent plus révérés que jamais ; mais ils se dérobèrent incontinent à tous les honneurs, et retournèrent avec empressement à leur solitude. Bientôt après il leur fallut abandonner le monastère de Saccudion, pour éviter les insultes des Musulmans qui faisaient des courses jusqu'aux portes de Constantinople. L'impératrice et le patriarche demandèrent à Théodore, comme une grande faveur, de vouloir bien s'établir dans la ville même au monastère de Stude, ainsi appelé du nom de son ancien fondateur Studius, patrice et consul. Cette maison ruinée par la persécution de Copronyme, commençait à se rétablir ;

(1) Theoph. an. 7, p. 398.

mais elle ne comptait encore que douze moines. Théodore y transféra ses disciples, qui s'accrurent jusqu'au nombre de mille, formèrent la communauté la plus célèbre de la ville impériale, et firent donner au saint abbé le surnom de Studite. Saint Platon craignant qu'on ne l'obligeât à reprendre au moins en partie le gouvernement d'une institution si importante, embrassa la vie de reclus; et avec une humilité qui tira les larmes des yeux, ce vieillard blanchi dans les exercices de la vie parfaite, en présence d'un grand nombre de personnes assemblées exprès, fit vœu d'obéissance à son neveu Théodore (1). Il se renferma aussitôt après dans une cellule fort étroite et fort incommode, où il eut encore la dévotion de s'enchaîner par le pied; mais il tenait cette chaîne si soigneusement cachée, que presque personne n'en eut connaissance. Dans cet état, il s'occupait perpétuellement à la méditation des choses éternelles, aux plus vils travaux des mains, ou tout au plus à donner quelques avis salutaires aux frères qui venaient le consulter.

Irène, après l'odieuse révolution dont elle se disculpait assez mal, envoya des ambassadeurs et des présens à Charlemagne. Elle craignait qu'avec tant de sujets de plaintes qu'il avait d'elle, il ne saisît cette nouvelle occasion pour s'emparer du reste de l'Italie : mais ce prince éclairé laissant à Dieu le soin de punir ceux qui n'ont point d'autre juge, s'efforça tout au contraire d'effrayer à jamais l'audace et la révolte dans la personne de deux parricides qui osèrent dans ces conjonctures porter leurs mains sacriléges sur la première tête du monde chrétien. Deux mauvais prêtres, seuls capables de pareils attentats, Pascal, primicier de l'église romaine, et Campule son trésorier, tous deux parens du feu pape Adrien, assaillirent avec une troupe de scélérats le pape Léon sorti à cheval du palais de Latran (2). Ils jettèrent par terre le pontife, le mal-

(1) Vit. S. Plat. c. 6. (2) Egin. Loisel. Coint. an. 799. Theoph. an. 7, Const.

traitèrent avec fureur, et firent tous leurs efforts pour lui arracher la langue et les yeux. De la rue, ils le traînèrent au monastère de Saint-Sylvestre, où ils réitérèrent leurs cruautés pour s'assurer que jamais il ne ferait usage de la vue ni de la parole. Peu après néanmoins il recouvra l'une et l'autre dans la ville de Spolette, où le transporta le duc Vinigise, qui était accouru à son secours avec ses troupes. Les auteurs et tous les personnages les plus graves du temps donnèrent cette guérison pour un miracle, avec un concert sur le fait et les circonstances qu'une critique raisonnable ne saurait mépriser. C'est un miracle, dit Théodulfe d'Orléans, que le pape continue à voir et à parler, si ses assassins ont exécuté le projet qu'ils avaient formé de lui couper la langue et de lui crever les yeux; et s'ils ne l'avaient pu exécuter, ayant eu le pontife si long-temps en leur pouvoir, ce serait un autre miracle encore plus difficile à croire.

Charlemagne sensiblement affligé de l'outrage fait au père commun de tous les fidèles, envoya sans délai une ambassade à Léon, qui ne pouvait recevoir une consolation plus sensible, et qui prit le parti de venir trouver son puissant et généreux défenseur. Le roi alla l'attendre à Paderborn, d'où il envoya son fils Pépin au devant de lui, avec l'archichapelain Hildebalde, le comte Anschaire, et plusieurs autres seigneurs à la tête d'une troupe nombreuse. Il s'avança lui-même à sa rencontre à quelque distance de la ville, suivi de toute son armée, et précédé du clergé en ordre de procession. Quand on aperçut le souverain pontife, le roi fit alte, partagea ses troupes en trois corps, et se tint à la tête du centre. Le clergé se divisa aussi en trois chœurs. A l'arrivée de Léon, les ecclésiastiques et les gens de guerre se prosternèrent par trois fois, le pape faisant à chaque fois une prière. Le roi et le pontife s'avancèrent chacun de son côté pour s'embrasser; ce qu'ils ne purent faire qu'en versant des larmes. Cependant les Français qui ne détournaient point leurs yeux du pontife, et qui lui voyaient

faire usage des siens, ainsi que de sa langue (car il entonna aussitôt l'hymne *Gloria in excelsis*), ne pouvaient revenir de leur surprise après ce qu'ils avaient appris de ses cruels traitemens. On marcha ainsi comme en triomphe jusqu'à l'église, où l'on rendit à Dieu de solennelles actions de grâces avant d'entrer au palais.

Pendant le séjour que le pape Léon fit à Paderborn, il consacra la belle église que le roi venait de faire bâtir en cette ville, et y mit des reliques de saint Etienne qu'il avait apportées de Rome, pour la préserver à l'avenir de la fureur des barbares qui y avaient déjà porté plusieurs fois l'incendie. Auparavant elle avait dépendu de l'évêque de Wurtzbourg; mais à cause de la distance des lieux et de la multiplication des fidèles, on l'avait érigée depuis peu en évêché, et on lui avait donné pour premier évêque le saxon Hatumare, barbare d'origine, mais qui avait comme changé de nature en recevant la vie de la grâce, et qui ayant été mis dès son enfance en otage auprès de Charlemagne, profita si bien tant dans les lettres que dans la vertu, qu'on ne trouva personne plus digne que lui de cet important ministère. Ce siége demeura sujet à la métropole de Mayence, comme celui de Wurtzbourg.

Vers le même temps on institua Théodoric premier évêque de Sclavonie, c'est-à-dire, des peuples, partie Huns et partie Sclaves, qui habitaient à l'orient du diocèse de Saltzbourg, jusqu'à l'endroit où le Drave se décharge dans le Danube (1). Le prince Pépin, fils de Charlemagne, ayant étendu jusque là l'empire français par ses victoires sur les Huns, le monarque profita de la vacance où se trouvait le siége de Passau par la mort de l'archevêque Valdéric, pour faire rendre à l'église de Saltzbourg la dignité de métropole de Bavière qu'elle avait eue autrefois. En même temps il chargea le nouvel archevêque nommé Arnon, d'aller dans les terres conquises établir ou affermir la religion. Arnon s'y

(1) Vit. S. Rup. ap. Canis. t. 6.

employa de bonne grâce : il y fit beaucoup de bien ; mais il en vit infiniment plus a espérer pour un évêque qui se dévouerait uniquement a ce peuple. Il sacra Théodoric, le conduisit sur les lieux, et lui donna tout pouvoir de bâtir et de dédier les églises, d'en instituer les ministres, de leur prescrire la discipline convenable, à la charge seulement de reconnaître la supériorité du siége de Saltzbourg. Arnon ne se dispensa pas pour cela de travailler autant qu'il le pouvait à cette abondante moisson. Il savait admirablement gagner la confiance tant des grands que du peuple. Il avait acquis tant d'autorité sur leur esprit, qu'il en obtenait tout ce qu'il souhaitait, non-seulement en leur écrivant des lettres éloquentes, mais en leur faisant présenter son nom, ou même un morceau de papier blanc. Il avait mille ressources pour en venir à ses fins, et mettre l'évangile en recommandation. Quand il assistait aux assemblées où les chefs de peuplades paraissaient dans tout leur faste barbare avec une suite innombrable d'esclaves, il distinguait entre ceux-ci tous ceux qui étaient chrétiens, les faisait manger à sa table, et leur versait lui-même à boire dans des coupes dorées, tandis que leurs maîtres encore païens restaient comme oubliés au dehors, avec des viandes et du vin cependant, mais sans que personne se mît en devoir de les fêter, ni de les servir. Ils ne manquaient pas de demander la cause d'une si étrange différence. Alors on répondait : Souillés, comme vous l'êtes, par vos péchés personnels et par l'impureté de vos idoles, vous n'êtes pas dignes de communiquer avec ceux qui ont été purifiés dans le bain du salut. Ces leçons, accommodées à la dureté de leur génie, les excitaient à se faire instruire, et à demander le baptême avec empressement.

Ainsi se faisait tout à tous l'archevêque Arnon, homme propre aux négociations les plus délicates, et capable de traiter avec les personnages du premier mérite, ainsi que du premier ordre. Il fut un des commissaires de confiance que Charlemagne envoya

envoya l'an 799 à Rome, pour arrêter les troubles que Pascal et Campule continuaient à y fomenter. Ces deux scélérats n'ayant pu par la violence perdre le pape Léon, intentèrent contre lui des accusations en forme, relatives au moins en partie au gouvernement temporel, et ils en firent passer le libelle au roi (1). Elles tombaient sans doute par la qualité seule des accusateurs, et le judicieux monarque n'en fit pas grand cas; mais il était persuadé que même un faux air d'arrêter le cours de la justice peut occasionner des inconvéniens fâcheux, et qu'il devait encore des ménagemens particuliers aux Italiens nouvellement soumis à sa couronne. Il envoya donc sur les lieux d'où venait la plainte, d'autres prélats avec Arnon, et d'autres seigneurs, en tout sept évêques et trois comtes. Ils examinèrent l'affaire avec attention, trouvèrent le pape innocent dans toutes les chefs, et renvoyèrent au monarque en dernier ressort le jugement des accusateurs, qui devinrent ainsi les accusés. Le pape Léon rentra dans Rome comme en triomphe: le clergé, les seigneurs, le sénat, la milice, les religieuses mêmes vinrent au devant de lui portant des étendards et chantant des cantiques.

L'année suivante, le roi entreprit, pour la quatrième fois, le voyage de Rome. Le pape vint à sa rencontre à quatre lieues de la ville. Tout le peuple était sorti en foule, et célébrait les beaux faits du roi dans toutes les langues; car dans cette grande ville, réputée sur-tout alors la patrie commune des chrétiens, il y en avait toujours un nombre considérable de toutes les nations de l'univers. Les acclamations et les cris de joie ne cessèrent que quand le monarque descendit de cheval à la porte de Saint-Pierre. Le pape, accompagné des évêques et de tout le clergé, le reçut sur les degrés, lui donna la bénédiction, et l'introduisit dans l'église. Quelques jours après, Charlemagne fit rassembler au même lieu les évêques, les abbés et tout le clergé, avec la

(1) Anast. in Leon. III.

noblesse française et romaine. Le pape et le roi s'assirent, et firent asseoir les évêques et les abbés: les prêtres et les seigneurs demeurèrent debout. On annonça le sujet de l'assemblée, qui était l'examen de la cause du pape; mais pas une ame ne se présenta pour soutenir les accusations. Les prélats qui ne formaient qu'un concile particulier, même peu considérable, craignirent de s'ériger en juges, et dirent avec respect: Nous n'osons juger le siége apostolique, qui est le chef de toutes les églises. C'est ce siége au contraire, et son pasteur, qui nous jugent. Telle est l'ancienne coutume. Et moi, dit le pape, je veux suivre les traces de mes prédécesseurs, et me laver de ces fausses accusations. Le lendemain, le clergé et les seigneurs s'étant assemblés de nouveau, il prit entre ses mains le livre des évangiles, monta sur l'ambon, et prononça ce serment à voix haute: Moi Léon, pontife de la sainte église romaine, de mon propre mouvement et de ma pleine volonté, je jure devant Dieu qui lit dans mon ame, en présence de ses anges, du bienheureux apôtre saint Pierre, et de vous tous qui m'entendez, que je n'ai fait ni fait faire les actions criminelles qu'on m'impute. J'en atteste le juge suprême au tribunal de qui nous devons paraître, et sous les yeux duquel nous sommes dès ce moment; ce que je fais sans y être obligé par aucune loi, et sans prétendre que mon exemple tire à conséquence pour mes successeurs.

Charlemagne plus que satisfait d'une démarche qu'il avait moins permise pour sa conviction que pour l'édification publique, ne pensa plus qu'à rétablir le calme. Il le fit avec tant de sagesse, avec tant de bonté et de dignité, que Rome dans l'enthousiasme ne savait comment lui marquer sa reconnaissance et son dévouement. Le pape, de concert avec les principaux seigneurs, prit la résolution de le faire proclamer empereur d'occident. Il ne lui en manquait que le titre. Tant par les droits de sa naissance que par ceux de conquête, il était réellement maître de toutes les Gaules, de la Germanie, et des vastes régions du nord où n'avaient jamais été

portées les armes romaines, de la Pannonie, d'une partie de l'Espagne, de la Lombardie, de Rome enfin, le berceau des césars et de leur empire. Quant aux égards même et aux considérations de bienséance, la majesté de la nouvelle Rome avait été dégradée en passant dans les mains d'une femme qui d'ailleurs avait avili sa propre personne en faisant périr indignement son fils et son empereur. Le clergé, la noblesse, le peuple romain, tous parfaitement d'accord dans cette résolution, la tinrent également secrète, soit qu'ils appréhendassent la modestie du monarque, aussi indifférent pour les honneurs que digne de les obtenir, soit qu'ils voulussent lui rendre cette élévation plus honorable, en la ménageant de manière qu'on ne pût le soupçonner de l'avoir recherchée.

Quoi qu'il en soit, le jour de Noel de l'an 800, le roi voulant aller à l'office dans la basilique de Saint-Pierre, le pape le pria de prendre l'habit de patrice, comme pour flatter le peuple romain, en lui présentant le souverain de tant d'états revêtu en ce grand jour des seuls ornemens de protecteur de Rome (1). Le prince quitta ses vêtemens ordinaires, et prit une longue tunique, avec un manteau traînant dont un pan retroussé était attaché sur l'épaule droite. Le peuple en le voyant eut peine à contenir sa joie, et fit de longues acclamations. Charles entra dans l'église, et se mit à genoux. Alors dans l'assemblée la plus auguste que pût former l'univers, en présence de Charles, fils aîné de Charlemagne, de Pépin son cadet, roi d'Italie, des princesses ses filles, c'est-à-dire, de toute la famille royale, excepté Louis, roi d'Aquitaine, qu'il avait laissé en France; à la vue de toute la principale noblesse de l'occident, d'un peuple immense et d'une puissante armée, le pape revêtu des habits pontificaux, et prêt à commencer la célébration des divins mystères, s'approcha du monarque, et lui mit sur la tête une couronne étincelante de pierreries. A l'instant tous les ordres

(1) Theoph. an. 7, Const. p. 399.

de citoyens s'écrient à la fois : Vie et victoire à Charles, auguste, grand et pacifique empereur des Romains, couronné de la main de Dieu. Ces cris recommencèrent par trois fois avec les plus vives expressions de l'alégresse. Charlemagne en parut surpris, et même offensé. Il protesta hautement que s'il en avait eu le moindre soupçon, il ne serait pas venu à l'église ce jour-là, toute solennelle qu'était la fête (1). Le pape alla toujours en avant, donna l'onction sainte au monarque, puis à Charles son fils aîné, et se prosternant aussitôt devant le nouvel empereur, il lui rendit le premier ses hommages. On célébra les saints mystères, et peu après, Charlemagne, qui avait apporté de France ce qu'il y avait de plus précieux dans ses trésors, fit à l'église des présens qui ont fait penser que l'or et l'argent sous ce règne n'étaient pas moins communs qu'aujourd'hui. Ce héros avait repris sur un grand nombre de barbares le riche butin qu'ils avaient autrefois enlevé de Rome, et sa pieuse générosité parut se faire un devoir de le rendre aux églises qu'ils avaient dépouillées. Le poids de l'or qui fut employé en vases et en autres ornemens sacrés, montait à deux cents livres. On aurait peine à marquer le poids de l'argent, et plus encore à évaluer les pierreries.

Mais l'objet capital du voyage de Charlemagne, c'était de venger l'attentat commis sur la personne du vicaire de Jesus-Christ d'une manière si exemplaire, qu'on n'eût plus à craindre de voir renouveler ce scandale. On instruisit en bonne forme le procès de Pascal et de Campule ; on les fit comparaître en présence de l'empereur, des prélats et des seigneurs laïques. Les deux scélérats s'accusèrent mutuellement, en se faisant de sanglans reproches. Ils furent condamnés à perdre la vie, selon la loi romaine : mais le pape Léon intercéda pour eux, et demanda que la peine de mort fût commuée en exil; ce que l'empereur, ennemi du sang, accorda volontiers, tant à la générosité de l'offensé, qu'à l'amitié

(1) Vit. per Egin. p. 103.

qu'il avait eue pour le pape Adrien dont les coupables étaient parens (1).

Quand on eut appris à Constantinople que les Romains avaient proclamé Charlemagne empereur, l'impératrice Irène conçut de terribles appréhensions, au moins pour la Sicile et la partie d'Italie qu'elle possédait encore. Elle envoya des ambassadeurs à ce nouveau collègue, sous prétexte de le complimenter sur le titre même qui faisait le sujet de sa jalousie : mais il y a toute apparence que ces ministres avaient une commission plus délicate et plus intéressante à remplir, selon que l'occasion s'en présenterait ; savoir, de proposer le mariage de l'impératrice d'orient à l'empereur d'occident, ou du moins de lui laiser entrevoir l'inclination d'Irène à ce sujet. Charlemagne renvoya une ambassade à Constantinople. La passion ou la politique d'Irène en parut fort satisfaite ; et l'on se flattait de l'heureuse réunion des deux empires, quand Nicéphore, patrice et grand-trésorier, souleva les grands, mécontens de ce qu'on retranchait sur leurs pensions pour diminuer les impôts et ménager l'affection du peuple (2). Ce peuple changeant et toujours dupe ne laissa pas de se joindre aux seigneurs. L'impératrice fut arrêtée et reléguée dans l'île de Lesbos, où elle mourut peu de temps après. Elle avait régné seule pendant cinq ans.

Nicéphore monta sur le trône le dernier d'Octobre de l'an 802, à la vue des ambassadeurs de France, qui furent témoins d'une révolution si peu attendue. Il n'épargna rien pour diminuer à leurs yeux l'horreur de sa perfidie envers sa bienfaitrice, et se fit en termes exprès un mérite auprès d'eux d'avoir préservé leur maître de la vipère qu'il allait recevoir dans son sein, en s'unissant à une parricide qu'on eût vue telle épouse qu'elle avait été mère. Les ambassadeurs qui se trouvaient à la discrétion du tyran, voulurent bien paraître satisfaits. D'ailleurs Charlemagne qui craignait autant la guerre qu'il la faisait

(1) Anast. in Leon. (2) Theoph. an. 1, Niceph.

vaillamment, désirait sur-tout la paix au déclin de son âge, afin de corriger dans les mœurs de tant de nations nouvellement converties, ce qui ne convenait ni à la pureté de l'évangile, ni à la police de l'état. Il pensait aussi à régler sa succession, de manière qu'il n'y eût ni guerre civile, ni mésintelligence à craindre après sa mort entre les trois princes ses fils. Toutes ces considérations quadraient parfaitement avec les vues de Nicéphore. Il renvoya ses ambassadeurs avec ceux de France, et l'on conclut un traité, portant que Charlemagne et Nicéphore auraient également le nom d'augustes; que Charlemagne prendrait le titre d'empereur d'occident, et Nicéphore celui d'empereur d'orient; que tout ce qui était en Italie depuis le Vulturne jusqu'à la mer de Sicile, resterait aux empereurs d'orient, et que tout le reste serait de l'empire d'occident, avec les deux Pannonies, la Dace et la Dalmatie.

Pour s'être délivré d'un ennemi si redoutable, Nicéphore n'en fut pas plus tranquille dans ses propres états. Il était iconoclaste et manichéen. Ses mœurs aussi corrompues que ses principes, le firent bientôt détester de ses sujets. Il n'avait pas régné un an, que le gouverneur de Natolie, Bardane, surnommé le Turc sans qu'on en sache la raison, fut contraint par ses troupes à prendre le titre d'empereur : mais c'était un vrai citoyen, qui trouvant de la résistance à Constantinople, eut horreur du massacre et des désordres qu'il allait occasionner, abdiqua sous promesse pour lui et ses partisans de ne recevoir aucun dommage, et prit l'habit monastique dans un monastère qu'il avait fondé. Quelques jours après, des inconnus violèrent cet asile, et crevèrent les yeux à Bardane. Nicéphore qui excellait sur toute chose dans l'hypocrisie, jura de le venger ; mais on ne fit aucunes poursuites.

Le patriarche Taraise étant venu à mourir, l'empereur qui affectait un grand zèle pour le maintien des canons, fit néanmoins élire un laïque appelé comme lui Nicéphore, et qui avait été secrétaire sous le règne précédent. Toutefois sa vertu et sa

capacité le rendaient digne de cette élévation, à laquelle le clergé séculier et régulier, et tous les ordres du peuple, applaudirent d'une voix unanime. Les seuls abbés Théodore et Platon s'y opposèrent avec leur zèle accoutumé pour l'observance littérale des saints décrets, qui à leur jugement devait l'emporter sur les heureux présages d'un digne épiscopat, si souvent imaginaires, et toujours fort équivoques. Ils voyaient même dans cette dispense un danger prochain de passer jusqu'à un relâchement véritable, ou à certains articles de condescendance tout-à-fait ruineux pour la discipline. En effet, il fut bientôt question de rétablir le prêtre Joseph, déposé par le patriarche Taraise pour avoir célébré le mariage adultère de l'empereur Constantin avec la fameuse Théodote. Il était cher à l'empereur Nicéphore, parce qu'il avait beaucoup influé dans la résolution que Bardane avait prise d'abdiquer l'empire. Le nouveau patriarche reçut Joseph dans l'église cathédrale, et lui permit de célébrer le saint sacrifice. Quelques évêques s'assemblèrent, et approuvèrent le patriarche.

Mais l'abbé Théodore, en son nom et en celui de saint Platon son oncle, publia sur ce sujet un écrit conçu en ces termes (1) : Les prélats doivent sans doute tenir des assemblées, mais pour maintenir les canons, et non pour les annuller. S'ils étaient revêtus d'un pouvoir arbitraire, l'évangile serait bientôt anéanti, chacun d'eux pouvant substituer des règles nouvelles à celles de Jesus-Christ et des apôtres. Plusieurs, ajoute-t-il, pensent et parlent comme nous, mais dans l'ombre du secret, et en disciples nocturnes qui n'osent accompagner Jesus-Christ en plein jour. Qu'importe au serviteur fidèle la conduite des lâches ? Nous souffrirons toutes les injures, et la mort même, plutôt que d'approuver le crime en communiquant avec le coupable. Puisque Dieu nous a fait la grâce de ne pas mollir sous le règne du prince adultère, nous préserve le ciel, sous un sou-

(1) Ep. 21, 22, 31.

verain qui annonce la piété, de trahir la vérité, et de perdre nos ames ! Le courage du saint abbé engagea un grand nombre de moines et de simples fidèles à se déclarer. Ainsi dans Constantinople il se forma une espèce de schisme, où, contre le parti de la cour et des grands, les personnes pieuses et une foule de gens de bien tinrent fortement pour la pureté de l'évangile et des saints canons.

Ce fut en cette rencontre que l'empereur Nicéphore mit bas le voile de l'hypocrisie, et se porta aux dernières violences contre tout ce qu'il y avait de plus saints personnages dans son empire. Le saint abbé Théodore fut traité indignement par des soldats, et chassé de son monastère. Saint Platon, que son âge et sa vie admirable faisaient révérer comme un ange sur terre, fut mis dans une prison les fers aux pieds. Les moines de Stude, et les plus fervens des autres communautés, furent dispersés en différens monastères, où, pour plaire à la cour, on les traitait encore plus mal qu'elle ne le prétendait.

Cependant l'abbé Théodore pour ne pas avoir un air d'opiniâtreté en résistant à plusieurs évêques, eut recours au chef universel de l'église. Puisque Jesus-Christ, écrivit-il au pape Léon III (1), a donné à Pierre la dignité de chef des pasteurs, c'est au successeur de Pierre, comme nos pères nous l'ont appris, qu'il faut dénoncer toutes les erreurs nouvelles qui s'élèvent dans l'église. Il se plaint ensuite de deux conciles tenus à Constantinople tant pour le rétablissement du prêtre Joseph, que pour la condamnation de ceux qui s'y opposaient. On y a déclaré, ajoute-t-il, que le mariage infame de Constantin avait été contracté par dispense; que chaque évêque est le dispensateur arbitraire des lois et le maître des canons; enfin, qu'on ne doit pas observer rigoureusement les lois divines avec les empereurs, ce qui n'est autre chose que justifier le crime par l'hérésie. Or, si nos évêques n'ont pas craint de tenir un concile hérétique de leur seule autorité, quoi-

(1) 1. Ep. 33.

qu'ils n'eussent pas même dû en tenir un orthodoxe d'une manière furtive et à votre insçu, suivant l'ancienne coutume, combien n'est-il pas plus convenable et plus nécessaire que vous en assembliez un tout différent pour condamner leur erreur? Le souverain pontife approuva le sentiment et la conduite de Théodore, et condamna ceux qui prétendaient autoriser un mariage contraire à la loi divine aussi-bien qu'aux canons.

Saint Platon mourut quelques années après cette persécution, dans un âge extrêmement avancé, et si affaibli tant par ses mortifications volontaires que par les mauvais traitemens, qu'il ne pouvait plus satisfaire par lui-même à aucun des besoins du corps, pas même assister à l'office divin, ce qui lui était beaucoup plus sensible. Il avait été contraint de quitter la vie de reclus; mais suppléant au mérite de la retraite par celui de l'apostolat, tandis qu'il eut un souffle de vie, du lit où il était continuellement couché, incapable de tout mouvement, il ne cessa d'instruire, d'exhorter, de consoler les frères. Ses maux redoublèrent pendant le carême, et quoique ce fût un temps de grande retraite, plusieurs saints moines du dehors ne laissèrent pas de le visiter. Le patriarche Nicéphore, malgré les divisions précédentes, vint le voir lui-même à la tête de son clergé, l'embrassa, et lui demanda le secours de ses prières. Le saint malade pardonna généralement à tous ceux qui l'avaient persécuté, et pria publiquement pour eux. Enfin il tomba dans une faiblesse, où ne pouvant plus que remuer les lèvres, et s'efforçant de chanter une hymne de la résurrection, il expira aux approches de Pâques le 19 de Mars 813.

L'occident avait un modèle non moins admirable dans saint Benoît d'Aniane, fils du comte de Maguelone, qui l'avait mis dès sa jeunesse au service du roi Pépin (1). Il devint échanson de ce prince, et après sa mort il fut pareillement en faveur auprès

(1) Act. SS. Bened. t. 5, p. 194.

de Charlemagne. Il conçut néanmoins dès-lors le dessein de quitter le monde ; mais il ne s'en ouvrit qu'à un saint homme nommé Vitmar, s'exerçant cependant, durant trois années entières, aux jeûnes, aux veilles et au silence. Enfin se trouvant dans son pays en danger de périr, il confirma sa résolution par un vœu. Ayant tout disposé pour l'exécution, il partit comme pour retourner à la cour : mais il s'arrêta au monastère de Saint-Seine en Bourgogne ; de là renvoya ses gens, puis y embrassa la vie monastique. Sa vertu l'y fit élire abbé au bout de cinq ans. Comme il ne put réussir à communiquer toute sa ferveur à ses moines, il vint retrouver son cher Vitmar, et avec quelques autres solitaires, il bâtit un petit monastère dans une terre de son patrimoine près de Montpellier, sur le ruisseau d'Aniane dont il prit le nom. On ne se contentait pas d'y observer la règle de saint Benoît dans toute sa rigueur ; mais on n'y vivait ordinairement que de pain et d'eau, avec un peu de lait, et l'on n'y buvait du vin que le dimanche. Le monastère, dans ses commencemens, fut d'une pauvreté qui se remarquait jusque dans l'église, où les vases sacrés n'étaient que de bois et de verre : mais par la libéralité des seigneurs du pays, et du roi même, en peu de temps il devint magnifique. Benoît recevait les terres qu'on lui donnait ; mais suivant les exemples de cette humanité tout évangélique que les plus dignes solitaires avaient déjà mise en usage dans les églises de l'orient, il faisait mettre en liberté les serfs dont elles étaient peuplées, et les cultivait de ses propres mains avec ses religieux. Il était d'un désintéressement et d'une bonté d'ame, qu'on admira sans doute plus qu'on n'imagina devoir l'imiter. Il aimait mieux perdre les effets qu'on lui avait pris, que de faire peine au voleur en les répétant. Un jour qu'il était en voyage, il rencontra un passant monté sur un cheval qui avait été volé au monastère. Le frère qui accompagnait son abbé, cria bien vîte au voleur ; mais le saint le fit taire, en lui disant qu'il y a souvent des chevaux qui se ressemblent. Il lui ajouta, quand ils

se trouvèrent seuls : J'ai fort bien reconnu le cheval, mais je n'ai pas voulu perdre ce malheureux.

L'exemple de Benoît engagea plusieurs autres saints personnages à établir des communautés régulières, qui se firent honneur de former leur vie sur ses instructions. Il leur servait de père et de maître, et les assistait tant pour le temporel que pour le spirituel. Bien éloigné de cet esprit de corps, et de cette charité sordide qui se concentre toute entière dans sa propre communauté, défaut dont les institutions les plus régulières ne sont pas toujours exemptes, il distribuait au contraire à tous les monastères du pays, ce qu'il recevait en abondance de la munificence des rois et de la libéralité des fidèles; en sorte qu'on le nommait le nourricier des moines de Gothie et de Novempopulanie, c'est-à-dire, de Provence, de Languedoc et de Gascogne, et généralement le père de tous les pauvres. Le caractère grand et noble de sa charité engageait les fidèles à le choisir pour distributeur de presque toutes leurs aumônes.

Les prosélytes affluant de jour en jour à Aniane, et le nombre des moines s'étant augmenté jusqu'à plus de trois cents, le saint abbé fut obligé de faire un nouveau bâtiment long de cent coudées et large de vingt, où par la suite on compta plus de mille religieux. Il lui fallut encore établir des celles, c'est-à-dire, de petits monastères, qu'on a depuis nommés prieurés, et auxquels il donna des supérieurs particuliers. Louis, roi d'Aquitaine, c'est-à-dire, du pays qui s'étend depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées, lui remit encore plusieurs monastères en Auvergne, en Poitou et en Berry, afin de décharger celui d'Aniane trop nombreux pour la stérilité du lieu. Benoît mit un abbé dans chacune de ces maisons, et s'en réserva l'inspection ou supériorité générale; mais bientôt on lui demanda de toute part des sujets formés de sa main, pour rétablir la discipline monastique dans toutes nos provinces. Il en envoya jusqu'à vingt à Leidrade, archevêque de Lyon, pour son monastère de l'Isle-Barbe. Alcuin en obtint autant pour fonder l'abbaye de Cormery. Quoique Théodulfe d'Orléans

n'en eût pu avoir que quatre pour celle de Mici entièrement ruinée par les guerres, et occupée par des hommes et des femmes du monde, ce bon levain fermenta si avantageusement, qu'on vit bientôt s'y former une communauté aussi nombreuse qu'édifiante.

Mais la plus illustre colonie d'Aniane fut sans contredit le monastère de Gellone ou Saint-Guillem du désert (1), ainsi appelé pour avoir été fondé par les libéralités de Guillaume, duc d'Aquitaine, et plus encore pour lui avoir fourni une retraite où il porta la piété du solitaire aussi loin qu'il avait porté dans le siècle la valeur du héros. Il était de la plus haute extraction, fils du comte Théodoric, et par les femmes, petit-fils de Charles-Martel. Par une bravoure et une sagesse égales, soutenues de la bonne mine et d'une taille avantageuse, il sut plaire à Charlemagne, ou plutôt il gagna tellement son estime, que ce monarque, d'un discernement exquis, lui confia le commandement militaire le plus important du royaume, et avec le grand titre de duc d'Aquitaine, l'envoya à la tête de ses meilleures troupes contre les Sarrasins, qui avaient déjà pris Orange. Guillaume remplit toutes les espérances de son souverain, reprit la ville, remporta sur les infidèles des victoires redoublées, et si décisives, qu'ils n'osèrent plus reparaître dans le pays. Il ne signala pas moins ses qualités pacifiques, que son habileté dans la guerre, dont il s'efforça de réparer tous les désordres. Il travaillait sans relâche aux affaires publiques, prenait connaissance de tous les différens, faisait observer exactement les lois, non-seulement par la multitude, mais principalement par les seigneurs, les empêchant d'abuser de leur pouvoir sur les petits et les faibles, dont il se montrait en toute occasion le protecteur et le père. Sa religion égalait sa justice; ses aumônes étaient immenses; il prenait un soin tout particulier des personnes et des lieux consacrés au Seigneur.

(1) Vit. in t. 5, act. Bened. Boll. ad 28 Mai.

Ayant résolu de fonder un monastère dont la ferveur répondît à toute la sainteté de ses vues, il s'adressa au saint abbé d'Aniane, qui était son ami et son directeur. Il en obtint des religieux, qu'il établit au Val-Gelon dans les montagnes du territoire de Lodève, à une lieue seulement d'Aniane. Il leur donna de grands domaines, et fit bâtir tous les lieux réguliers, c'est-à-dire, l'oratoire, le dortoir, le réfectoire, le noviciat, avec une infirmerie, une boulangerie, un moulin, un hospice pour les pauvres, et une hôtellerie. Le duc Guillaume avait deux sœurs aussi pieuses que lui, nommées Albane et Berthane, que par un exemple singulier il offrit à Dieu quoiqu'adultes, dans le désir ardent où elles étaient de consacrer leur virginité. Elles formèrent un petit couvent dans le voisinage du grand monastère.

La générosité du sacrifice de ses sœurs le toucha fortement. Il avait honte de céder en courage à des femmes délicates. Enfin, comme il était au plus haut point de la prospérité temporelle, jouissant à l'ombre de ses lauriers du repos et de l'abondance qu'il avait procurés à tout le pays, comblé de richesses, chéri et honoré de tout le monde, le favori de son souverain, ou pour mieux dire, le plus digne objet de son estime et de son amitié éclairée, ayant plusieurs enfans et une épouse vertueuse qui semblaient se disputer le bonheur de lui plaire, il se résolut à faire au Seigneur le sacrifice de tous les plaisirs et de toute la gloire du siècle. Il crut devoir à Charlemagne, comme à son empereur, et plus encore comme à son ami, de ne rien exécuter sans son aveu. A la première proposition, l'empereur ne put ni retenir ses larmes, ni résister aux inspirations d'en haut. Il mit tous ses trésors à la disposition du duc, et lui dit d'y puiser pour l'exécution de ses pieux desseins. Guillaume ne demanda qu'une relique de la vraie croix, que le patriarche de Jérusalem avait envoyée à l'empereur six ans auparavant, c'est-à-dire, l'an 800, lors de l'avénement de Charlemagne à l'empire. Le prince lui céda volontiers ce présent inestimable, et il y en joignit plusieurs autres de

même nature. Guillaume arriva au monastère de Gellone avec ces richesses toutes célestes pour ainsi dire ; mais il avait pris abondamment sur ses propres fonds pour la majesté du culte extérieur : il apportait des calices d'or et d'argent, des ornemens de soie enrichis d'or, avec des livres qui n'étaient pas moins précieux. Il voulut entrer dans son saint asile nu-pieds, et revêtu d'un cilice sous ses habits ordinaires. Il alla d'abord à l'église offrir ses présens ; puis il vint faire l'offrande de sa personne dans le chapitre, où il pria humblement les frères de l'admettre dans leur société. Quoique l'usage de ce temps fût de ne prendre l'habit qu'après le noviciat, il le reçut d'abord après s'être fait couper la barbe et les cheveux.

Il commença de ce jour, fête de saint Pierre de l'an 806, à vivre dans la même pauvreté, et à la même abjection que le dernier des moines. Souvent il se présentait à genoux devant l'abbé et les religieux, et les conjurait, avec larmes, d'oublier sa dignité, si c'en est une pour un chrétien, ajoutait-il, d'avoir si long-temps porté les livrées du siècle. Ainsi les suppliait-il sans cesse de l'aider à dompter son orgueil, en l'appliquant aux plus vils ministères. On vit en effet ce vainqueur des Sarrasins servir à la cuisine et au réfectoire, porter l'eau et le bois, préparer les légumes, laver la vaisselle, prendre soin du moulin et du four : mais le Tout-Puissant voulut honorer par un miracle la main qui s'employait à ces exercices d'humilité avec plus de complaisance qu'elle n'avait jamais recueilli les palmes et les lauriers. Un jour que cet humble nourricier de ses frères était pressé de cuire leur pain, et qu'il ne trouvait point à temps les instrumens nécessaires, par une confiance que Dieu lui inspira pour sa gloire, il tira le bois du four ardent avec ses mains, et emporta le brasier dans son scapulaire, sans éprouver aucun dommage en sa personne ni en ses habits. Il vécut sept ans depuis sa retraite, toujours dans la pratique de la plus sublime perfection. Il mourut de même, après avoir connu d'avance le temps de sa mort, et l'avoir annoncé à l'empereur.

Les grands exemples de Gellone et d'Aniane servirent infiniment à rétablir la discipline monastique, dont l'instituteur de ce second monastère est regardé comme un des principaux restaurateurs en occident. Le royaume d'Aquitaine avait un besoin tout particulier de cette réforme. Outre le désordre des règnes passés, commun à toutes les Gaules, les discussions particulières de ces provinces et les incursions des infidèles y avaient tellement altéré les mœurs de tout le clergé, qu'il s'appliquait moins au service de Dieu qu'aux exercices militaires, qu'à manier les armes, et à dresser des chevaux. Louis, roi d'Aquitaine, s'empressa de remédier à ces abus, et prit sur-tout les conseils de saint Benoît d'Aniane, qu'il protégea puissamment en toute rencontre. Ce prince aimait singulièrement les moines qui avaient l'esprit de leur état, et il l'eût été lui-même, à l'exemple de son grand oncle Carloman qu'il ne nommait qu'avec vénération, si l'empereur son père ne l'en eût empêché (1). On compte jusqu'à vingt-six monastères fondés ou réparés par ce prince, et la plupart très-fameux, tels que Noirmoutier et Saint-Maixent dans le diocèse de Poitiers, Sainte-Croix dans la ville, Conques au diocèse de Rodez, Ménat et Manlieu en Auvergne, Moissac en Quercy, Solignac près de Limoges, et la Grasse dans le pays de Carcassonne. Si la plupart reconnaissent Charlemagne pour leur fondateur, c'est que le roi Louis n'était censé agir qu'au nom de l'empereur son père. A son exemple, plusieurs seigneurs et plusieurs évêques relevèrent des monastères ruinés, et en fondèrent de nouveaux, et presque par-tout on s'empressait à établir la régularité d'Aniane. Charlemagne favorisait tous ces pieux établissemens. On peut dire généralement qu'il avait la meilleure part à tout ce qui se faisait de bien dans son empire, par les motifs et les exemples qu'il ne cessait de fournir à ceux qui partageaient son autorité.

Tout ce qu'il voyait même hors de ses vastes états

(1) Coint. an. 802.

pouvoir contribuer à l'avantage de la religion, il l'autorisait de tout son pouvoir. Dès le troisième concile de Tolède, les Espagnols avaient fait au symbole de Constantinople la fameuse addition, qui établit, contre les Grecs, que dans la sainte Trinité le Saint-Esprit procède du Fils aussi-bien que du Père. La coutume s'introduisit en France de faire la même addition, de la réciter publiquement, et même de la chanter dans les églises, ou du moins dans la chapelle royale. Le même usage s'établit dans une communauté de moines français, qui se trouvait dès-lors dans la Terre-Sainte au mont des Olives, et qui avait conservé le rit latin (1). Traités d'hérétiques par les Grecs, ils firent parvenir leur plainte à Charlemagne, qui voulant justifier avec éclat leur foi calomniée, fit tenir un concile à Aix-la-Chapelle au mois de Novembre de l'an 809. Pour donner plus de poids à la décision que le religieux monarque se proposa de faire approuver par le souverain pontife, on députa vers Léon III, de la part de ce concile, Bernaire, évêque de Worms, et Adalard, abbé de Corbie, avec qui se rencontra Smaragde, abbé de Saint-Michel, aujourd'hui Saint-Mihel dans le diocèse de Verdun. Ce fut ce dernier abbé qui, après avoir assisté à la conférence qu'on tint à Rome sur ce sujet, nous en a transmis les actes.

Les députés furent admis à l'audience du pape dans la salle secrète de l'église de Saint-Pierre, et commencèrent par prouver, par le témoignage des saints docteurs, que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils (2). L'église de Rome n'en avait jamais douté, non plus que les autres églises d'occident; mais pour des raisons que les démêlés des Grecs avec les Latins n'ont que trop bien justifiées par la suite, elle n'avait pas jugé à propos d'insérer dans le symbole l'expression formelle de cette vérité. Le pontife chargé de veiller à l'économie générale de la maison de Dieu, et muni de grâces d'état pour le faire avec la sagesse convenable, répondit aux en-

(1) Egin. an. 809. (2) T. 7, Conc. p. 1199.

voyés

voyés de l'église de France, qu'il croyait comme eux la vérité annoncée dans leur addition, mais qu'il ne pouvait approuver l'addition même. Si c'est une vérité de foi, reprirent-ils, ne doit-on pas l'enseigner? Celui qui l'ignorerait, ou ne la croirait pas, pourrait-il être sauvé? Quiconque refuse de la croire, répondit le pape, ne peut certainement être sauvé, si cependant on l'a mis en état de connaître que c'est une vérité de foi. Puisqu'il n'est pas permis de ne la pas croire, reprirent les envoyés, il est permis de l'enseigner, et par conséquent de la chanter. Il est permis de la chanter, dit le pape, mais non de l'insérer dans des actes où les pères ont défendu de rien ajouter. Nous n'insistons pas, dirent les envoyés, sur ce que les auteurs du symbole n'ont pas nommé le Fils avec le Père dans la procession du Saint-Esprit, ni sur ce que le concile de Calcédoine et les trois suivans ont défendu de changer ce symbole, d'y rien ajouter ou diminuer : mais ceux qui ont dressé le symbole, n'eussent-ils pas bien fait d'éclaircir un mystère si important, en ajoutant quatre syllabes, c'est-à-dire, *filioque ?* Le pape répondit : Je n'ose m'ériger en juge de ceux qui ont été dirigés par la sagesse divine, ni m'imaginer qu'ils n'aient pas vu aussi-bien que nous les suites de leur réserve, et de la défense absolue de faire dans la suite à leur symbole tant cette addition que toute autre, quelle qu'elle soit. Quant à moi, loin de me préférer aux auteurs du symbole, à Dieu ne plaise que j'ose m'y égaler! A Dieu ne plaise aussi, dirent les envoyés, que l'orgueil nous inspire tant de présomption! mais nous nous étudions à instruire les peuples des dogmes du salut, par les moyens les plus propres à dissiper l'ignorance. Si vous saviez, saint père, combien de milliers de personnes ont appris la vérité en chantant ainsi le symbole, vous seriez peut-être de notre avis.

Ce n'est pas précisément à ce chant, dit le pape, mais à votre addition que je refuse de consentir. Pour faciliter la voie de l'instruction que vous faites valoir, faudra-t-il ajouter au symbole tous les autres articles

de foi, lorsque la fantaisie prendra à quelqu'un de les donner pour indispensables? Car s'ils ne sont pas tous également nécessaires, il en est plusieurs qu'on ne peut se dispenser de confesser, sans cesser d'être catholique. Est-il plus nécessaire d'exprimer dans la confession de foi que le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père, que de confesser que le Fils, sagesse et vérité, est engendré de la sagesse et de la vérité? Il est néanmoins constant que les pères n'ont pas inséré cet article dans le symbole. Nous pourrions vous citer bien d'autres articles. Voilà pourquoi nous récitons le symbole, sans rien ajouter; mais nous avons soin d'enseigner en temps et lieu les vérités qui n'y sont pas contenues. Les envoyés reprirent: A ce que nous voyons, votre sainteté veut que l'on commence par ôter du symbole l'addition qu'on y a faite; moyennant quoi, elle permet de le chanter. C'est là sans doute ce que nous décidons, dit le pape, et nous vous exhortons à vous y conformer. Il est donc bien de chanter le symbole, dirent les envoyés, pourvu qu'on retranche ce que vous désirez. Oui, répondit le pape; mais nous le permettons simplement, sans l'ordonner. Les envoyés repartirent: Si l'on continue de chanter le symbole, après en avoir retranché le mot en question, tout le monde ne se figurera-t-il point que cet article est contraire à la foi? Que nous conseillez-vous de faire pour éviter cet inconvénient? Si avant de le chanter, dit le pape, on m'avait consulté, j'aurais répondu de ne pas faire l'addition. A présent l'expédient qui me vient à l'esprit, sans toutefois en faire une obligation, c'est (puisqu'on ne chante pas le symbole dans notre église) qu'on cesse peu à peu de le chanter dans le palais. Il arrivera ainsi que ce qui s'est introduit sans autorité, s'abrogera insensiblement: voilà peut-être le meilleur moyen de parer au danger de votre innovation, sans que la foi en souffre aucun préjudice.

Tel est le précis de la conférence de Léon III avec les députés du concile d'Aix-la-Chapelle. A bien considérer les choses, on y aperçoit que ce que le pape désapprouvait dans les Français, ce n'était pas d'a-

voir fait au symbole une addition proprement dite, ou d'y avoir ajouté une décision nouvelle, mais précisément d'y avoir inséré un mot explicatif d'une vérité déjà décidée; ce qu'il improuvait, comme ayant été fait sans la nécessité qui ne s'en présenta que par la suite, et sans l'autorité requise pour des objets de cette importance. On ne voit pas cependant que cette conférence ait produit aucun effet. Chacun retint son usage particulier: en France, on continua de chanter le symbole, avec le mot *filioque*; à Rome, on ne jugea point à propos d'y faire l'addition, ni de commencer encore à le chanter. Le pape le fit même graver, sans l'addition, sur deux grands écussons d'argent chacun du poids d'environ cent livres, en latin sur l'un, et sur l'autre en grec; puis on les suspendit à droite et à gauche de la confession de saint Pierre, comme des monumens publics et religieux de l'attention de l'église romaine à conserver le symbole tel qu'elle l'avait reçu.

L'abbé Smaragde qui nous a conservé cette conférence, s'est rendu célèbre par d'autres écrits, par une éminente piété, et par la distinction avec laquelle il enseigna dans son monastère, qui était une des bonnes écoles de son temps (1). Adalard de Corbie, l'un des principaux députés du concile d'Aix-la-Chapelle, est honoré comme saint par l'église, et regardé, pour la doctrine, pour l'éloquence, pour la prudence, comme un des premiers hommes de son siècle (2). On l'y nommait dans le goût allégorique du temps, tantôt Augustin à cause de son génie, tantôt Antoine à cause du caractère de sa vertu. Il était cousin-germain de Charlemagne, fils d'un prince Bernard, frère du premier roi Pépin. Il fut élevé dans le palais par les mêmes maîtres, et avec le même soin que les propres fils du roi; mais c'était un ange à la cour, laquelle eut par conséquent peu d'attraits pour lui. Dès le temps que Charlemagne avait fait le divorce auquel toute la cour applaudissait, Adalard qui ne le jugeait pas légitime avait eu assez de ca-

(1) Mabil. c. 2, Annal. (2) Act. SS. Bened. t. 5, p. 306.

ractère à l'âge de vingt ans où il était alors, pour vouloir au moins paraître improuver ce qu'il ne pouvait empêcher. Il quitta ainsi le monde à la fleur de son âge tout à la fois, et au comble de la faveur, pour aller se consacrer à Dieu dans le monastère de Corbie : de là, les visites des grands et les respects de tout le monde le firent passer en Italie dans le monastère du Mont-Cassin, qu'il regardait comme un asile plus sûr pour son humilité sincère : mais Charlemagne l'envoya bientôt redemander ; il le donna ensuite pour conseil au jeune Pépin son fils, lorsqu'il le fit roi d'Italie ou des Lombards en 781. Adalard y fut constamment la consolation des pauvres et la terreur des tyrans, gagna l'affection et l'estime de tous les Italiens, malgré les préventions nationales, et leur rendit cher le gouvernement français. Les villes de Spolette et de Bénévent se faisant une guerre cruelle, il rétablit entr'elles une paix solide. La réputation de sa sagesse et de sa bienfaisance passa jusqu'en Grèce, et les étrangers même les plus prévenus disaient communément de lui, que c'était un ange descendu du ciel pour le bonheur des hommes.

Mais tandis que ce digne ministre faisait ainsi bénir le règne de Pépin, qui le chérissait et l'écoutait comme un second père, ce prince adoré de ses sujets, honoré de la tendresse et de l'estime de Charlemagne, mourut à l'entrée d'une si belle carrière. L'empereur avait paru jusque là le souverain le plus heureux, comme le plus glorieux de son siècle. Le Seigneur qui voulait achever d'épurer ses vertus, le frappa coup sur coup par les endroits les plus sensibles. La mort une fois armée contre cette famille auguste, moissonna dans la même année, et la princesse Gisèle, sœur de l'empereur, cette sage et pieuse abbesse de Chelles qu'il aimait si tendrement, et la princesse Rotrude sa fille aînée, et ce qui intéressait sa politique autant que sa tendresse, son fils aîné le prince Charles. Ainsi de trois fils en état de régner, et entre lesquels il avait déjà partagé les terres de sa vaste domination, il ne lui resta que Louis, roi d'Aquitaine. Charlemagne aimait trop les

personnes de son sang, pour ne pas donner, après tant de pertes réitérées, de ces marques de faiblesse qu'on pardonne volontiers aux grands hommes. S'il les pleura un peu plus qu'il ne convenait à son rang et à son caractère, il prit en même temps ces privations douloureuses pour des avertissemens du ciel, et il pensa plus sérieusement que jamais à la mort. Il tâcha même de se consoler par les bonnes qualités du prince qui lui restait. Louis avait toutes les vertus des particuliers, et paraissait avoir celles des princes. Tous les jours on rapportait à l'empereur quelque trait glorieux au roi d'Aquitaine. Pour s'assurer qu'on ne le trompait pas, et sous prétexte de diverses affaires, il envoya des officiers affidés examiner de près la conduite du jeune roi. Ils lui rapportèrent merveille sur merveille; que les lois de l'état et de la religion, la justice, la police, la décence étaient parfaitement observées; que la maison du roi était magnifique; que le peuple cependant n'était pas surchargé, et vivait dans l'abondance. O mes amis, s'écria ce bon père en se tournant vers quelques seigneurs de confiance qui se trouvaient présens, réjouissons-nous de ce que ce jeune homme est plus sage que moi!

Il voulut néanmoins faire un testament, afin d'assurer ses épargnes aux pauvres et aux églises (1). Il partagea d'abord en trois parties l'or, l'argent, les pierres précieuses, et généralement tous les bijoux et les ornemens du palais. Il joignit ensemble les deux premiers lots, et en fit vingt et une parts, qu'il ordonna de marquer sur le champ de son sceau, et de distribuer après sa mort à autant d'églises métropolitaines de ses états: mais chaque métropolitain devait ne garder pour son église que le tiers du legs, et partager les deux autres tiers entre ses suffragans. Les vingt et une métropoles désignées sont Rome, Ravenne, Milan, Frioul, Grade, Cologne, Mayence, Saltzbourg, Trèves, Sens, Besançon, Lyon, Rouen, Rheims, Arles, Vienne, Tarentaise, Embrun, Bor-

(1) Vit. p. Egin. capit. p. 887.

deaux, Tours et Bourges. On ne trouve point ici les métropoles d'Eause, d'Aix et de Narbonne. Pour ce qui est d'Eause, elle avait été ruinée par les Sarrasins, et la dignité de métropole n'avait pas encore été transférée à Auch. Quant a la ville d'Aix, quelques auteurs prétendent qu'on lui contestait encore le titre de métropole : mais Charlemagne pouvait sans cela avoir quelque raison d'omettre cette ville, ainsi que Narbonne, qui est incontestablement l'une de nos plus anciennes métropoles. Peut-être avait-il fait quelque donation particulière à ces églises.

Quant au dernier tiers du total, il s'en réservait l'usage jusqu'à sa mort; après quoi l'on en ferait quatre parts, dont la première serait ajoutée aux legs des églises, la seconde partagée entre ses enfans, la troisième distribuée aux pauvres qu'il traitait ainsi comme sa propre famille, et la quatrième aux esclaves qui servaient dans le palais. On devait encore ajouter à la part des pauvres, tous les vases de cuivre et de fer, toutes les armes, tous les habits et les meubles de la maison de l'empereur. Il ne voulut pas qu'on partageât sa chapelle, c'est-à-dire, les ornemens et les vases sacrés; mais il ordonna de vendre encore sa bibliothèque au profit des pauvres. Entre les curiosités de son trésor, il y avait trois tables d'argent et une d'or, dont la matière faisait le moindre prix, et qui passaient pour les chef-d'œuvres du temps. Elles devinrent encore les objets de sa pieuse libéralité. La première table, qui était quarrée, et contenait le plan de Constantinople, fut donnée à l'église de Saint-Pierre. Il légua à l'église de Ravenne la seconde table, qui était ronde, et contenait la description de la ville de Rome. La troisième, contenant en trois plans orbiculaires la carte du monde entier, il en augmenta, ainsi que de la table d'or, les parts des pauvres et de ses héritiers naturels, qu'il se plaisait en toute occasion à confondre ensemble. Tels étaient dans ce grand prince la charité pour les pauvres, et le zèle extérieur de la maison de Dieu.

Il était bien plus attentif encore à entretenir ou à rétablir l'ordre canonique dans la hiérarchie. Depuis

quelques années, il avait consenti que l'élection des évêques, selon les anciens usages presque abrogés par ses prédécesseurs, se fît par le clergé et par le peuple. Les premiers pasteurs, excités par ses soins et par sa bienfaisance, avaient donné à leurs prêtres les règlemens les plus capables de remettre leur ministère en honneur. Il leur était défendu de demeurer avec des femmes, d'entrer dans les cabarets, de porter les armes, de s'immiscer dans les affaires séculieres en se faisant caution, et même de porter leurs affaires aux tribunaux laïques. On veillait à ce qu'ils instruisissent exactement leur peuple les fêtes et les dimanches, à ce qu'ils administrassent le viatique et l'extrême-onction aux malades, à ce qu'ils se montrassent en toute rencontre les dignes dispensateurs des choses saintes, par leur modestie, par leur piété, par leur désintéressement, sur-tout pour l'administration du baptême et des autres sacremens. Il était enjoint à chaque prêtre d'entretenir la propreté dans son église. Les dîmes se partageaient en trois parts, la première pour les bâtimens et les ornemens sacrés, la seconde pour les pauvres et les pélerins, la troisième pour les prêtres. Le droit d'asile des églises était réduit à de justes bornes, en ce que les particuliers ne pouvaient faire aucune violence aux personnes qui se réfugiaient dans le lieu saint, ou seulement dans le parvis; mais on y pouvait prendre le coupable pour le conduire au juge.

On avait réformé un abus encore plus pernicieux introduit depuis long-temps par l'ignorance, ou par la paresse de certains prélats, qui se déchargeaient de la plupart de leurs fonctions sur les corévêques, quoique ceux-ci pour l'ordinaire n'eussent reçu d'autre ordination que celle de la prêtrise (1). Sur cette importante question, le religieux empereur fit consulter le saint siége, selon les canons, dit-il, qui lui réfèrent les causes majeures, et selon la louable coutume (2). Conformément à la discipline des anciens conciles d'Ancyre et de Néocésarée, où les

(1) Baluz. not. in capit. pag. 1058. (2) Capit. t. 1, p. 379.

corévêques ne sont mis qu'au rang des prêtres, le pape Léon répondit qu'il fallait les exclure des fonctions épiscopales, et tenir pour nulles les ordinations qu'ils pourraient avoir faites. En conséquence de la décision pontificale, et de l'avis synodal des évêques de France, on réduisit les corévêques au rang des prêtres de la campagne, et on leur défendit d'entreprendre de donner le Saint-Esprit par l'imposition des mains, d'ordonner des prêtres, des diacres ou des sous-diacres, de voiler des vierges, de faire le saint chrême, de consacrer des autels, et de donner la bénédiction au peuple dans les messes solennelles. Il fut même ordonné de réitérer les ordinations et les consécrations dont ils auraient été les ministres, sans craindre pour cela de profaner un sacrement qu'ils n'avaient pu administrer. Enfin l'on défendit très-expressément d'instituer désormais aucun corévêque ; ce qui n'empêcha pas néanmoins qu'ils ne subsistassent encore plus d'un siècle, mais avec moins d'abus qu'auparavant. Ce n'est que depuis le milieu du neuvième qu'il n'en est plus question ni en orient, ni en occident.

Un autre abus qui tenait encore contre toutes les réformes si souvent tentées, c'était la nécessité où se voulaient bien croire les prêtres et les évêques d'aller à la guerre. L'obligation où ils étaient de contribuer à la défense de l'état, à raison des grands domaines que possédaient leurs églises, et plus encore les préjugés d'une nation toute martiale, qui n'attachait que le mépris à l'éloignement des armes, avaient obscurci jusque là tous les principes. Revenus enfin à des idées plus saines, tous les ordres de l'état présentèrent une requête à l'empereur, pour le supplier que désormais les évêques n'allassent plus à l'armée comme ils y avaient été autrefois (1) ; qu'il n'y en vînt plus que deux ou trois des plus vertueux et des mieux instruits, pour donner la bénédiction et réconcilier les combattans qui se trouveraient en péril ; que les prêtres n'y allassent

(1) Capit. t. 1, p. 405.

de même que pour des fonctions spirituelles, et par le choix de leurs évêques. Les seigneurs déclaraient dans la requête, qu'ils ne voulaient nullement se prévaloir de ce changement pour s'emparer des biens ecclésiastiques, sous prétexte que leurs titulaires ne s'armeraient plus pour la patrie; qu'ils s'opposeraient au contraire de toute leur force à ces usurpations; qu'ils abhorreraient les usurpateurs comme des excommuniés et des sacriléges, avec qui ils ne se trouveraient ni à l'église, ni au palais, ni à table, ni au combat; qu'ils ne souffriraient pas même de communication avec eux pour ce qui est des domestiques et des chevaux.

Charlemagne fut ravi de trouver dans ses sujets des dispositions si conformes à ses vœux. Il reçut favorablement la requête; mais pour donner plus de vertu à ces règlemens, il en renvoya la publication à une assemblée nombreuse. C'est ce qu'il fit par un capitulaire où il déclare que voulant se corriger lui-même, et donner l'exemple à ses successeurs, de l'avis du saint siége, des évêques et de tous ses fidèles sujets, il ordonne que le prince n'ait dans son armée que deux évêques avec des prêtres chapelains, et que chaque commandant ait un prêtre pour entendre les confessions, célébrer la messe, donner aux malades l'onction sainte et le viatique, sans que ces clercs puissent jamais prendre les armes, ni participer au combat. Et de peur que les vieux préjugés en faveur du port d'armes ne tournent à l'avilissement des ecclésiastiques, l'empereur déclare en même temps, qu'il ne prétend donner aucune atteinte à la dignité de l'épiscopat; que les prélats enverront à la guerre leurs vassaux bien armés, et qu'ainsi l'on n'aura aucun prétexte de s'emparer de leurs biens. Il défendit même à tout laïque de posséder des biens ecclésiastiques, autrement qu'à titre de *précaire*, espèce de contrat d'aliénation pour un temps marqué, et il attribue la ruine de plusieurs états à l'usurpation des biens de l'église, ainsi qu'à la coutume pernicieuse de faire marcher les évêques à la guerre: mais c'est principalement à

l'impudicité, à l'adultère, aux excès qui déshonorent la nature, qu'il croyait la malédiction divine attachée. Ce sont, dit-il, ces crimes qui ont causé la perte des rois et des royaumes; et puisque, par le secours du ciel, nous avons jusqu'ici remporté de grandes victoires, et fait beaucoup de conquêtes, nous devons bien prendre garde que ce vice désastreux ne nous ravisse tous ces avantages.

Rien n'échappait à sa sagesse et à sa vigilance. On le voit en d'autres capitulaires du même temps, tantôt recommander aux évêques de ne point ordonner de prêtres sans les avoir bien examinés, tantôt de ne pas rendre les excommunications trop communes, et de n'en jamais porter que pour de fortes raisons. Nous retrouvons encore dans nos lois et nos usages plusieurs règlemens pleins de sagesse qui lui doivent leur institution. C'est lui qui ordonna aux comtes, c'est-à-dire, aux juges, d'être à jeun quand ils rendraient la justice, et qui condamna les faussaires à avoir la main coupée. Il n'est pas jusqu'à l'abstinence du carême qu'il ne crût mériter toute son attention. Les évêques de ses états ayant chassé de Gaule un prêtre écossais soupçonné seulement d'avoir mangé de la viande un jour défendu, il jugea cette faute digne de l'animadversion générale, fit reconduire le coupable à son évêque naturel pour en être jugé selon les canons, et écrivit fortement au roi Offa pour l'engager à la poursuite de cette affaire.

Mais rien ne peut donner une idée plus forte, et en même temps plus juste de la politique chrétienne de ce prince, que deux mémoires particuliers datés de l'année 811, où il avait préparé différentes questions pour les proposer à l'assemblée des évêques et des seigneurs. Le premier est conçu en ces termes (1): Je séparerai les évêques et les abbés d'avec les comtes, et je demanderai d'abord à ceux-ci, pourquoi ils font difficulté de se donner réciproquement du secours, soit à l'armée, soit sur la fron-

(1) Capitul. interrog. p. 407. T. 7, Conc. p. 1184.

tière, lorsqu'il s'agit de la défense d'une patrie commune ? pourquoi ils regardent avec tant d'envie les biens que possèdent leurs égaux ? pourquoi ils donnent un asile aux vassaux de leurs collègues qui se réfugient chez eux ? en quoi les ecclésiastiques empêchent le service des laïques, et en quoi les laïques troublent les ecclésiastiques dans leurs fonctions ? Sur quoi il faudra examiner jusqu'où les évêques et les abbés doivent se mêler des affaires séculières, et jusqu'où les comtes peuvent entrer dans les affaires de l'église ? quel est le vrai sens de cette parole de l'apôtre, *celui qui sert Dieu ne s'engage pas dans les affaires du siècle* ? à quoi un chrétien renonce dans le baptême, et en quoi il viole ses engagemens ? Est-ce croire en Dieu, comme on le doit, de mépriser ses menaces, et de prétendre violer impunément ses lois ? Ne doit-on pas juger sur nos mœurs, si nous sommes vraiment chrétiens ? Quelle doit être la vie des évêques nos pasteurs ? Ne doivent-ils pas l'exemple à leurs peuples, aussi-bien que l'instruction ? Quelle doit être la vie des moines et des chanoines ?

Le second mémoire présente les mêmes articles avec un nouvel intérêt, puis il ajoute ce qui suit : Souvenons-nous que l'année passée nous fîmes trois jeûnes de trois jours chacun, pour obtenir de Dieu la grâce de connaître ce qu'il y avait à réformer dans notre conduite : c'est ce que nous voulons exécuter présentement. Prenons connaissance des devoirs des ecclésiastiques, afin de n'exiger d'eux que ce qu'ils nous peuvent accorder. Prions-les de nous expliquer nettement ce qu'ils entendent par la fuite du monde, et à quoi l'on distingue ceux qui le quittent de ceux qui le suivent ; si cette différence ne consiste qu'à porter ou ne pas porter les armes, à être ou n'être pas marié publiquement ; si c'est avoir renoncé au siècle d'augmenter son bien, en induisant les esprits faibles, par l'espoir du paradis ou par la crainte de l'enfer, à frustrer leurs héritiers légitimes, qui, réduits par là à une honteuse indigence, se portent souvent à des bassesses crimi-

nelles; si c'est avoir renoncé au siècle, d'exalter à l'envi les reliques de son église, pour attirer les offrandes, pour accroître sa réputation, et pour se faire élever par les évêques à de plus hautes dignités; si les ecclésiastiques ne sont pas encore plus obligés que le commun des fidèles, à garder les promesses de leur baptême; par où on les peut violer, et ce qu'il faut entendre par les pompes de Satan, à quoi nous avons renoncé; quelle erreur ou quel désordre ce serait dans un évêque ou dans un abbé, de se mettre plus en peine d'avoir un grand nombre de clercs ou de moines, que d'en avoir de bons; de cultiver leurs talens pour le chant ou la lecture, avec plus de soin que leurs mœurs; de préférer la beauté des édifices matériels, à l'édification des vertus.

Ces mémoires n'étaient pas de vaines spéculations qu'il eût jetées au hasard sur le papier dans ses momens de loisir; c'était le plan effectif de sa marche pour le gouvernement et pour le maniement des esprits. Non-seulement dans les parlemens et les assemblées des états, mais dans les rencontres particulières et à tout propos, il ne cessait, dit Théodulfe d'Orléans (1), d'exciter les prélats à l'étude et à l'amour de la religion, le clergé à l'observation de la discipline, les moines à la régularité, les courtisans à la modération et à la sagesse, les juges à l'équité et au désintéressement, les militaires à la discipline et à la bravoure, les supérieurs à la charité, les inférieurs à l'obéissance, tous à l'amour du devoir et à la concorde. Charlemagne se montrait ainsi tout à la fois l'apôtre, le souverain et le père de ses peuples; mais ce qui donnait le plus d'efficacité à ses soins, c'est qu'il ne mettait en recommandation aucune vertu, dont il ne fût le premier à donner l'exemple; ainsi remplissait-il l'attente du pontife et des peuples, qui avaient rétabli l'empire d'occident en sa personne; et telle était

(1) Theodul. præf.

la splendeur qu'il ne cessait d'imprimer à cet empire, tandis qu'elle allait toujours déclinant en orient.

L'empereur Nicéphore ne se signalait que par son impiété, sa dureté, son avarice; et il se vantait cependant avec une assurance extravagante, qu'il était le seul des empereurs qui eût su gouverner. Il portait la folie jusqu'à ne point reconnaître de providence, ni de puissance au-dessus du génie qu'il se croyait pour le gouvernement. Il aimait passionnément les Pauliciens ou nouveaux Manichéens, qui infestaient la Phrygie et la Lycaonie son pays natal; il avait toute confiance en leurs oracles et en leurs superstitions; et cet esprit-fort qui s'égalait en quelque sorte à l'esprit de Dieu, avait recours à leurs plus ridicules prestiges: ainsi fit-il moudre à l'envers l'habit de son concurrent Bardane, qu'il crut avoir réduit par cet enchantement à quitter l'empire (1). On le vit encore, imitant la superstition des Perses, attacher un taureau par les cornes à un poteau de fer, la tête penchée dans une fosse jusqu'à ce que l'animal furieux expirât en se roulant et en rugissant d'une manière effroyable. Il donna pleine liberté dans l'empire aux Manichéens, qui blasphémaient publiquement contre les saintes images, et il trouvait fort mauvais que le patriarche les reprît. Les gens de guerre logeaient par son ordre dans les évêchés et les monastères, où ils traitaient en esclaves les clercs, les moines et les évêques. Il appliquait tout ce qu'il pouvait des biens ecclésiastiques aux usages profanes, et blâmait sans pudeur les pieux fidèles qui avaient autrefois offert à Dieu quelques parties de leurs possessions. Dans la répartition des tributs dont il accabla les peuples, il se plaisait sur-tout à charger les établissemens de piété, les hôpitaux, les retraites d'orphelins et de vieillards, les églises et les monastères, même de fondation impériale. Après avoir mis leurs meilleurs héritages en régie sous la main séculière, il leur faisait payer tous les impôts sur le peu de fonds qui

(1) Theoph. an. 9, p. 413.

leur restait, et il augmentait sans mesure les impositions. Enfin il s'attira tellement la haine publique, que le patrice Nicétas, l'un des seigneurs qui lui étaient les plus fidèles, lui dit, comme ils partaient de Constantinople pour marcher contre les Bulgares: Seigneur, tout le monde crie contre nous; s'il nous arrive un accident, que n'avons-nous pas à craindre? Le furieux répondit: Dieu m'a endurci le cœur comme à Pharaon; n'attends rien de bon de Nicéphore (1).

Il s'avança témérairement contre l'avis de tous ses capitaines, refusa durement aux ennemis la paix qu'ils demandaient, et les réduisit à un tel désespoir, qu'ils l'attaquèrent de nuit, et le massacrèrent dans sa tente le 25 Juillet de l'an 811. Les barbares se jouèrent de sa tête, et leur roi Crumne fit faire, à la manière des Scythes, une coupe de son crâne pour s'en servir dans les festins solennels. La plus belle noblesse et toute la fleur de l'armée chrétienne périt en cette occasion. Il y eut un grand nombre de captifs, et plusieurs martyrs que les Bulgares encore païens immolèrent de dépit, après avoir inutilement tenté de leur faire renoncer la foi. Staurace, fils de Nicéphore, fut aussitôt reconnu empereur; mais comme il avait été blessé de manière à ne pouvoir vivre, on proclama deux mois après son beau-frère Michel Curopalate. Staurace abandonné et réduit à se faire moine, mourut en effet de ses blessures au commencement de l'année suivante. Michel, surnommé Rhangabé, se montra bienfaisant, libéral, magnifique, bon catholique, et zélé pour la religion; mais il avait peu de talent pour le gouvernement.

Les troubles de l'église de Constantinople l'affligeaient, et il n'eut point de repos qu'il n'eût réconcilié le patriarche Nicéphore avec saint Théodore et les autres saints moines, qui conservaient toute l'ardeur de leur zèle pour la pureté de la discipline. On leur donna, ou plutôt à la religion, la juste

(1) Ibid. p. 414.

satisfaction qu'ils demandaient, en condamnant et en chassant une seconde fois le prêtre Joseph qui avait été la pierre de scandale. Nicéphore envoya pour lors au souverain pontife ses lettres synodiques, selon la coutume, ne l'ayant pu faire depuis cinq ans qu'il était patriarche, par les empêchemens qu'y avait toujours mis le dernier empereur. Après avoir rétabli la concorde et la tranquillité dans l'église de Constantinople, l'empereur Michel résolut d'exterminer les Pauliciens, disciples d'un fanatique nommé Paul fort accrédité autrefois dans la Cappadoce. Ils pratiquaient toutes les impiétés et les impudicités détestables des anciens disciples de Manès à qui ces parjures hypocrites ne laissaient pas de dire anathème. Les évêques, suivant l'ancienne tradition de l'église, ne voulaient pas souscrire à la peine de mort qu'on décernait contre ces hérétiques (1); mais l'empereur, à cause des abominations de leur culte et de leurs mœurs, continua de les poursuivre à mort, et fit effectivement trancher la tête à plusieurs. Il ne put cependant en purger l'empire. Par un artifice à peine concevable, on vit quelquefois ces sectaires, suborneurs aussi habiles qu'extravagans discoureurs, séduire jusqu'aux capitaines qu'on faisait marcher contre eux.

La seconde année du règne de Michel, le roi des Bulgares lui envoya faire des propositions de paix, dont la principale était la restitution des transfuges de part et d'autre. Quelques personnes pieuses lui firent scrupule de rendre au roi des Bulgares ceux de ses sujets qui s'étaient faits chrétiens. En vain son conseil, appuyé même du patriarche Nicéphore, ainsi que des métropolitains de Nicée et de Cyzique, lui représenta qu'il fallait préférer à la conservation de quelques Bulgares, un nombre beaucoup plus grand de fidèles détenus en Bulgarie, l'avis contraire prévalut; on refusa la paix: les Bulgares reprirent les armes avec fureur, et quatre jours après on reçut la nouvelle de la prise de Mésembrie.

(1) Theoph. p. 439.

Il fallut se mettre en campagne pour leur faire tête. Les deux armées se rencontrèrent près d'Andrinople ; mais les Romains lâchèrent pied si honteusement, que le roi des Bulgares crut d'abord qu'on avait dessein de l'attirer dans quelque embuscade. L'empereur fuyant avec les autres, maudissait ses troupes et ses capitaines : il perdit la tête, au point de jurer qu'il abandonnerait l'empire. On proclama à sa place le patrice Léon, surnommé l'Arménien, qui était gouverneur de Natolie, et qui fut couronné solennellement, par le patriarche Nicéphore, le 11 Juillet 813. Michel embrassa la vie monastique avec ses trois fils, que Léon ne laissa pas de rendre eunuques, et de reléguer en différentes îles pour mieux s'assurer du trône : catastrophe dont le Seigneur sut tirer sa gloire, et le plus grand avantage de son église pour les règnes suivans. Le plus jeune de ces trois princes, nommé Nicétas, parvint à une éminente sainteté, devint dans la suite patriarche de Constantinople sous le nom d'Ignace, et soutint puissamment les intérêts de la religion dans les temps les plus difficiles. Cependant le nouvel empereur donna si bon ordre à la garde de Constantinople, que le roi des Bulgares étant venu jusqu'aux portes de cette capitale, il n'osa l'assiéger : mais Léon ayant indignement tenté de le faire périr sous prétexte d'une conférence, le Bulgare se retira furieux, mettant tout à feu et à sang jusqu'à Andrinople, sans épargner les églises, assiégea cette place importante, et s'en rendit maître.

Il emmena tous les habitans captifs, avec leur archevêque Manuel, prélat saint et magnanime qui ne soutint pas seulement ses ouailles, mais fit grand nombre de conversions parmi les Bulgares, ce qui lui mérita enfin la couronne du martyre. Le successeur du roi Crumne fit d'abord abattre les bras au saint pasteur, puis partager son corps, et le donner en pâture aux bêtes. On déchiqueta les membres de George, archevêque de Débotte, et d'un évêque nommé Pierre ; après quoi on leur trancha la tête.

On

On fendit le ventre à Léon de Nicée ; on lapida le prêtre Parode, et l'on coupa la tête à deux tribuns, Jean et Léon, ainsi qu'à deux autres officiers, Gabriel et Sionius. On compte trois cents soixante-dix-sept chrétiens mis à mort en cette occasion pour la même cause, c'est-à-dire, pour n'avoir pas voulu renoncer leur foi. L'église grecque les honore tous comme martyrs le 22 de Janvier.

L'empereur Michel avait affermi la paix entre les deux empires, par une ambassade honorable qu'il avait envoyée à Charlemagne, afin de signer le traité que Nicéphore avait entamé sans vouloir le conclure. Les ambassadeurs grecs reconnurent derechef le monarque français pour empereur d'occident ; et les bornes de cet empire furent décidément fixées à la mer Baltique, à l'Océan, à l'Ebre, en retournant au midi à la mer Méditerranée, au Vulturne et aux frontières orientales de la Pannonie. L'empereur Léon, successeur de Michel, s'en tint à ces arrangemens. D'un autre côté, Charlemagne avait enfin terminé toutes les guerres de Germanie, et pacifié la Saxe après trente années de révoltes presque continuelles. Il n'y eut point d'autre moyen de couper la racine du mal, même après avoir réduit les plus considérables d'entre les Saxons, que d'en enlever plusieurs milliers avec leurs femmes et leurs enfans, et de les distribuer en diverses contrées des Gaules et de l'Allemagne. Ceux qui demeurèrent dans le pays furent incorporés avec les Français, sous les mêmes lois, les mêmes usages et la même religion, pour ne plus faire qu'un seul peuple.

Quand ce prince vit tous ses états parfaitement tranquilles au dedans et au dehors, il voulut encore prévenir tous les troubles futurs, en faisant reconnaître de son vivant Louis son fils pour empereur. Il était arrivé quantité de choses extraordinaires que le peuple regardait comme des présages de la mort du monarque. Ce sage prince méprisait ces observances ; mais son grand âge et le dépérissement journalier de ses forces étaient pour lui un

présage assuré qu'il ne vivrait pas encore long-temps. Il écrivit à Louis, qui gouvernait toujours sagement le royaume d'Aquitaine, de le venir trouver à Aix-la-Chapelle. Cependant les soins de la succession ne lui faisaient pas perdre de vue ceux de la réforme générale, dont nous avons le projet dans ses deux mémoires d'interrogations pour les évêques et les comtes.

Une année ou deux avant sa mort, on vit paraître quatre traités différens sur le baptême, en conséquence d'une lettre circulaire que ce prince vraiment chrétien, et touché d'une façon toute particulière des avantages et des engagemens de notre régénération spirituelle, avait écrite aux archevêques et aux plus savans évêques de son royaume, pour leur faire approfondir cette matière, et ranimer par ce moyen la ferveur des fidèles (1). Il nous reste quatre de ces traités, celui de Leidrade, archevêque de Lyon, celui d'Amularius de Trèves, qui se trouve entre les œuvres d'Alcuin, le troisième de Théodulfe d'Orléans, et le quatrième de Jessé d'Amiens, qui était, ainsi que Théodulfe, un des plus savans prélats de son siècle. Nous avons obligation à celui-ci de la distinction établie d'une manière nette et précise entre l'onction du saint chrême que le ministre du baptême fait sur la tête, et celle que l'évêque fait sur le front pour communiquer le Saint-Esprit, ou pour conférer le sacrement de confirmation.

Pour répondre aux interrogations faites aux évêques et aux comtes, il se tint dans le cours de la seule année 813, jusqu'à cinq conciles, à Arles, à Rheims, à Mayence, à Châlons-sur-Saône pour la province lyonnaise, et un autre à Tours, quoique de la même province (2). Le détail des règlemens qu'on fit dans ces différentes assemblées, entraînerait des longueurs et des répétitions fatigantes : voici en substance tout ce que demande une

(1) Mabil. 3, Annal. init. ep. Alc. p. 1151, not. Sirm. ad Theod. Bibl. PP. t. 14, 9, 67. (2) T. 7, Conc. p. 1132 et seq.

envie louable de s'instruire, et une curiosité raisonnable.

On ordonna aux prêtres de tenir le saint chrême exactement renfermé, et de ne le donner à nulle autre personne qu'aux ministres sacrés pour les fonctions ordinaires : par là on prétendait obvier aux abus d'une superstition bizarre, follement persuadée que les criminels munis du saint chrême ne pouvaient être découverts par la justice. On statua que ceux qui possédaient en bénéfice, c'est-à-dire, en usufruit, les dîmes ou les autres biens de l'église, contribueraient aux réparations ; qu'en temps de famine ou d'autre calamité, chacun nourrirait, selon son pouvoir, ses propres pauvres, et que les personnes opulentes ne pourraient acheter les biens des malheureux, qu'avec une entière publicité, en présence du comte et de la première noblesse du canton ; que les évêques, les abbés et les autres ministres de l'église observeraient la sobriété et une exacte modestie à leur table, y admettraient des pauvres, et y feraient faire de bonnes lectures ; que les prêtres ambitieux passés d'un moindre titre à un plus grand, seraient traités comme les évêques qui laissent un petit évêché pour un plus considérable ; que l'évêque personnellement chargé du ministère de la parole, en cas d'absence ou de maladie, aurait toujours quelqu'un pour prêcher les dimanches et les fêtes, selon la portée du peuple ; que tous les évêques auraient des homélies contenant les instructions nécessaires à leurs troupeaux, et prendraient soin de les traduire clairement en langue romaine vulgaire, ou en tudesque, afin que tout le monde les pût entendre. C'étaient les deux langues qui avaient cours en France : la première, parmi les anciens habitans, Gaulois-Romains, et qui était un latin déjà fort corrompu, d'où est venu notre français ; la seconde, parmi les Francs et les autres peuples germaniques alors répandus dans l'empire français, et qui est demeurée au delà du Rhin.

Il fut encore statué que les prêtres porteraient

toujours l'orarium, c'est-à-dire, l'étole, pour marque du sacerdoce ; qu'on n'en ordonnerait point qui n'eussent trente ans, et qu'avant l'ordination, ils demeureraient dans la maison épiscopale pour apprendre leurs devoirs, et donner des preuves suffisantes de leurs mœurs : c'est ce qui tenait lieu des séminaires, qui ne furent établis en forme que long-temps après ; que l'on corrigerait la coutume abusive de partager les églises qui se trouvaient dans les terres des seigneurs, en plusieurs parts dont chacune avait son prêtre, et que l'évêque défendrait d'y célébrer la messe jusqu'à ce que les différens héritiers fussent convenus du prêtre qui devait servir cette église : on voit ici le patronage laïque clairement établi ; que pour l'ordinaire, on ne donnerait point le voile aux vierges avant l'âge de vingt-cinq ans ; qu'on implorerait le secours de l'empereur contre le relâchement qui avait aboli l'ancienne pénitence dans la plupart des églises, afin que les pécheurs publics fissent la pénitence publique, et qu'ils fussent excommuniés et réconciliés selon les canons ; qu'on s'appliquerait à réformer les abus qui s'étaient glissés dans les pélerinages de Rome et de Tours : c'étaient alors les deux plus en vogue, tellement que des clercs et des prêtres prétendaient par là se purifier de leurs péchés, et devoir être rétablis dans leurs fonctions, et que des laïques s'imaginaient acquérir l'impunité pour leurs fautes tant à venir que passées ; qu'on ne donnerait pas indifféremment, à la fin de la messe, le corps de Notre-Seigneur aux enfans et aux personnes qui se rencontreraient, de peur qu'il n'y en eût quelques-uns coupables de péchés griefs ; qu'on serait néanmoins obligé de communier trois fois l'an ; enfin, que l'on continuerait d'observer les fêtes suivantes, le jour de Pâques avec toute la semaine, l'Ascension, la Pentecôte de la même manière que Pâques, saint Pierre et saint Paul, saint Jean-Baptiste, l'Assomption de la sainte Vierge, saint Michel, saint Remi, saint Martin, saint André, quatre jours à Noel et le jour de l'octave, c'est-à-dire, la Circon-

cision, l'Epiphanie, la Purification de Marie, en chaque diocèse les fêtes des martyrs et des confesseurs dont les reliques y reposaient, et la dédicace de cette église; qu'on observerait aussi le jeûne des quatre-temps, et la grande litanie de trois jours, c'est-à-dire, les rogations.

Tels furent les principaux règlemens des cinq conciles, qui les envoyèrent tous à Aix-la-Chapelle, où l'empereur les fit confronter ensemble dans une grande assemblée qu'il y tint au mois de Septembre de cette même année 813; après quoi il donna son capitulaire en faveur des canons qui avaient besoin du concours de la puissance temporelle. Louis, roi d'Aquitaine, étant arrivé au même lieu, l'empereur son père commença par exhorter les évêques, les abbés, les ducs, les comtes, et généralement tous les ordres de l'état assemblés, à être fidèles au prince son fils (1). Voulant ensuite pressentir la façon de penser des seigneurs sur la disposition qu'il se préparait à faire de l'empire, il demanda à tous ceux qui composaient l'assemblée, s'ils n'improuvaient pas que son autorité passât dans toute [illegible] étendue à Louis. Tous s'écrièrent unanimement que c'était le Seigneur qui lui avait inspiré ce dessein. Il ne pensa plus qu'à le mettre à exécution.

Le dimanche suivant, il prit ses habits impériaux, mit sur sa tête une couronne d'or étincelante de pierreries, et sortant du palais au milieu d'une suite aussi auguste que nombreuse, il s'avança lentement vers l'église appuyé sur le prince son fils. S'étant approché de l'autel, il y déposa sa couronne, et se mit ensuite à prier assez long-temps avec le jeune roi; après quoi se tournant vers ce prince: Mon fils, lui dit-il, le premier avis que j'ai à vous donner, c'est d'aimer et craindre le Seigneur. Gardez ses commandemens en toutes choses. Ayez soin que les églises soient toujours bien gouvernées. Votre devoir capital, c'est d'en être le défenseur; acquittez-vous en avec une fidélité inviolable. Honorez les évêques

(1) Egin. vit. c. 9, 22.

comme vos pères; aimez les peuples comme vos enfans; n'employez la force qu'à réprimer les superbes, et à faire rentrer les méchans dans les voies du salut. Soyez le consolateur des pauvres et des personnes consacrées à Dieu dans l'humilité de la retraite. Appliquez-vous spécialement à choisir des ministres craignans Dieu, et que vous connaissiez assez fidèles pour ne pouvoir être corrompus; n'en destituez cependant aucun sans de sûres et justes raisons. Souvenez-vous de bien traiter vos sœurs, vos jeunes frères, toute la postérité d'un père qui vous chérit tendrement. En un mot, montrez-vous dans tous les temps irréprochable devant Dieu et devant les hommes.

Après ces leçons touchantes, l'empereur demanda au prince s'il n'était pas disposé à les suivre. Louis, attendri jusqu'aux larmes, répondit qu'avec la grâce du Seigneur, il les observerait inviolablement. Alors Charlemagne lui commanda de prendre sur l'autel la couronne impériale, de se la mettre lui-même sur la tête, pour marquer que c'était de Dieu seul qu'il recevait l'empire. Louis obéit, et mille acclamations de joie de la part des grands et du peuple retentirent à plusieurs reprises. Après la célébration des saints offices, Charlemagne retourna au palais appuyé sur son fils, ainsi qu'il était venu. Ils passèrent encore quelques jours ensemble, jusqu'à ce que les soins divers du gouvernement les obligeassent à se séparer. Ils ne le purent faire sans verser des larmes, qu'un triste pressentiment qu'ils ne se reverraient plus fit couler en abondance (1). L'empereur affaibli par la continuité de ses travaux, beaucoup plus encore que par le faix des années, ne relâcha rien de ses œuvres ordinaires de piété, et comme il l'avait toujours fait autant que sa santé le lui avait permis, nonobstant ses occupations immenses, il continua d'assister aux offices de l'église tant du jour que de la nuit. Il redoubla ses aumônes; il entreprit même de rendre la version des quatre évangiles par-

(1) Theg. c. 7.

faitement correcte, et il y travailla lui-même avec de savans étrangers Grecs et Syriens, sans compter ceux de ses états. Ce fut là sa dernière entreprise.

Enfin il se sentit attaqué de la fièvre, au sortir du bain, le 20 Janvier 814. Il espéra d'abord se guérir par la diète, seul remède dont il eût usé jusque là dans ses indispositions, et qu'il préférait à tous ceux de la médecine; mais il se trouva insuffisant contre la pleurésie, dont on reconnut avec alarmes qu'il était attaqué. Lui seul envisagea le péril sans effroi, et avec tout l'héroïsme qu'il avait signalé en tant de rencontres. Le septième jour de la maladie, il se fit administrer le saint viatique par son archichapelain Hildebalde, archevêque de Cologne, ne marqua aucune émotion pendant toute la cérémonie, et parut uniquement occupé des sentimens de la religion. Peu de temps après, il tomba dans une espèce d'agonie fort tranquille, ou pour mieux dire, dans un épuisement qui ne lui ôta point l'usage de la raison. Au moment du trépas, il recueillit ses forces pour faire sur lui le signe de la croix, chanta, ou du moins proféra d'une voix élevée ces mots du Psalmiste: *Seigneur, je remets mon ame entre vos mains*; puis il expira doucement sur les neuf heures du matin, le vingt-huitième jour de Janvier de l'année 814, la soixante-douzième de son âge, la quarante-septième de son règne, et la quatorzième de son empire.

Le lieu de sa sépulture fut la magnifique église qu'il avait fait bâtir à Aix-la-Chapelle en l'honneur de la sainte Vierge. Le jour même de sa mort, on mit son corps embaumé dans un petit caveau, où on l'assit sur un siége de marbre blanc revêtu d'or, avec les habits impériaux, et par-dessous le cilice qu'il avait coutume de porter, la couronne sur la tête, l'épée au côté, et sur les genoux un livre des évangiles orné d'une couverture d'or. On suspendit devant lui son grand sceptre aussi d'or, et le bouclier qu'avait béni le pape Léon; ensuite on remplit le sépulcre de parfums, on le ferma, on le scella, et par dehors on éleva une arcade dorée, avec la

statue du prince, et cette courte épitaphe : Ci-gît Charles, grand et orthodoxe empereur, qui a étendu glorieusement le royaume des Français, et qui l'a heureusement gouverné pendant quarante-sept ans. On voit par son portrait, que les qualités du corps répondaient en lui à celles de l'ame. Une taille d'une grandeur plus qu'ordinaire, un port majestueux qui imprimait le respect, avec un air ouvert et un front serein qui gagnaient les cœurs, les yeux grands et vifs, les cheveux fort longs, et d'une blancheur qui lui donnait dans sa vieillesse un nouveau trait de majesté. Il est honoré comme saint dans plusieurs églises, entr'autres dans celles de Paris, de Rheims et de Rouen (1). Dans quelques autres, comme celle de Metz, on fait encore chaque année un service pour le repos de son ame. Il n'a été canonisé que par l'antipape Pascal II ; mais comme les papes légitimes n'ont jamais réclamé contre cette canonisation, plusieurs savans ont pris ce silence pour une approbation.

Il est certain que ce fut un des plus religieux, comme un des plus grands princes qui aient jamais occupé le trône en aucun temps et en aucune partie de l'univers. L'amour des femmes est la seule tache qui paraisse ternir ses vertus : mais on ne peut guère douter que celles qu'on nomme concubines ou femmes du second ordre, pour les distinguer des quatre qui eurent successivement le titre de reines ou d'impératrices, ne lui fussent également engagées par un mariage légitime, auquel il ne voulut point ajouter la solennité dans la crainte de multiplier ses héritiers au péril de l'état. Le reproche le mieux fondé qu'on lui fasse en ce genre, c'est d'avoir trop déféré aux conseils de sa mère, en répudiant Himiltrude sa première femme, pour épouser Désidérate, fille de Didier, roi des Lombards : mais il répara cette faute peu de temps après. Sur les remontrances des évêques et du pape Etienne, il renvoya Désidérate, et reprit Himiltrude, dont il laissa deux

(1) Boll. 28 Jan.

enfans. Le grand nombre de ses femmes, quoique légitimes (car il en épousa successivement jusqu'à neuf), est néanmoins une faiblesse qu'il est difficile de justifier, mais qu'un prince jugé digne d'un culte public peu après sa mort, n'aura pas manqué auparavant d'expier par la pénitence. Sa vie sur le trône, comparée à la dépravation de son siècle, doit encore passer pour un surcroît de merveille.

Il est du moins hors de doute que ses fautes ne furent pas incompatibles avec de solides vertus. Ce grand homme, législateur aussi sage que vaillant capitaine, aussi habile dans l'art de la politique qu'absolu dans le commandement, fut encore un fidèle aussi humble et aussi fervent qu'il était bon maître, bon père de famille, bon ami. Encore plus redoutable aux ennemis de la religion qu'à ceux de l'état, il fut toujours le fléau de l'hérésie et de l'impiété, le protecteur le plus ardent de l'église, et tout à la fois son enfant le plus soumis, et son bienfaiteur le plus généreux. Il voulait que tout se fît dans le lieu saint avec la plus auguste splendeur. Il le fournissait, avec une sainte profusion, de vases d'or et d'argent, d'ornemens de tout genre, d'habits sacerdotaux en tel nombre, que pendant le saint sacrifice aucun des clercs, pas même des portiers, ne paraissait dans ses vêtemens ordinaires.

Il avait trouvé l'église de France dans un triste désordre. Son aïeul Charles-Martel s'était servi de tous les moyens indistinctement pour établir une nouvelle domination. Il donnait les évêchés et les abbayes à des séculiers, qui au lieu d'entretenir des prêtres et des religieux, ne pensaient qu'à procurer des combattans à l'état. Il n'était plus question de payer les dîmes, ou l'on en payait la plus grande partie à des gens de guerre. Les ecclésiastiques, par esprit de licence ou par crainte du mépris, quittaient les lettres et les choses saintes pour prendre les armes; et quelle fut l'influence de ces idées dans les mœurs? Un grand nombre de prêtres entretenaient des concubines. On louait les autres de se contenter d'une seule épouse. Les moines et les

religieuses n'observaient ni vœux, ni clôture. Il n'y avait aucune règle, aucune subordination, nulle assiduité, nulle bienséance dans les offices, et en bien des endroits presque plus de connaissance des choses de la religion. Il était des provinces où l'on n'avait point tenu de concile depuis plus de soixante ans. Le roi Pépin, mieux affermi dans la souveraineté que Charles-Martel, avait fait quelques efforts pour rétablir la discipline : quelques conciles célébrés par ses soins, et par ceux de saint Boniface la lumière de son temps, publièrent des canons et des avertissemens salutaires, mais qui ne purent qu'empêcher la prescription.

Enfin lorsque Charlemagne se vit roi, et surtout maître absolu de la nation après la retraite de son frère Carloman, il marqua autant et plus de zèle pour la gloire de l'église que pour les intérêts de sa couronne. Il fit reprendre la célébration des conciles ; il publia des capitulaires admirables ; il tint avec rigueur la main à l'exécution. Nul abus n'échappa à ses recherches : superstitions païennes, ordinations simoniaques, mœurs dissolues ou militaires du clergé, déprédations des biens ecclésiastiques, nous avons vu quelles digues il opposait à tous ces désordres. Il fut le restaurateur des études, aussi-bien que des mœurs, qui ne se soutiennent que de concert. Il était si versé dans la science de la religion, qu'il écrivit lui-même contre les hérétiques, et que dans les conciles il parlait avec l'éloquence et l'érudition des docteurs. Il possédait pareillement tous les genres de connaissances prisées de son temps, l'astronomie, les mathématiques, l'arithmétique, les langues étrangères, dont il parlait quatre ou cinq avec facilité. Pour sa langue maternelle, qui était la tudesque, il la posséda si parfaitement, qu'il la réduisit sous des règles fixes, et en composa la grammaire.

Pour encourager le clergé, il le remit en possession de tous ses anciens priviléges, et lui en accorda beaucoup de nouveaux. Il paraît même que ce génie supérieur, doué de cet ascendant naturel qui subju-

que sans efforts, et opère les révolutions jusque dans les idées, donna ici dans une extrémité dangereuse, et fit prendre au clergé ce degré d'autorité politique dont nous verrons bientôt les tristes effets sous le prince faible qui lui succéda. En ordonnant que les ecclésiastiques ne seraient jugés que par les ecclésiastiques, et en rendant les preuves de leurs délits d'une extrême difficulté, il les assura d'une impunité presque absolue, et les mit dans l'occasion de tout oser. Ils eurent leurs juges propres pour leurs affaires, comme pour leurs personnes; et les officiers royaux ne se mêlèrent plus de ce qui les concernait, ni pour le criminel, ni pour le civil.

Charlemagne avait tiré de la barbarie la nation française; et c'est avec raison qu'on rapporte à ce règne la forme de peuple civilisé, qu'elle commença de prendre avec la meilleure partie de l'Europe soumise à la même puissance. Ainsi rétablit-il tout à la fois, et l'ordre politique, et l'ordre moral dans l'ancien empire. Il avait réparé les plus grands maux que l'inondation des barbares y avait causés à l'humanité et à la religion. Quelques successeurs semblables à lui eussent consommé cet heureux ouvrage; mais l'épreuve que l'église avait à soutenir dans cet âge de férocité et d'ignorance, n'était pas encore portée au point convenable pour faire connaître toute la merveille de la protection d'en haut. Il ne suffisait pas que les barbares Musulmans l'eussent déja si cruellement déchirée; de nouveaux barbares vomis des antres du nord, endurcis parmi les orages et les écueils, les Normands si long-temps abhorrés, devaient faire envier le joug des Arabes à nos plus florissantes églises.

Déjà on avait vu leurs flottes ravager les îles britanniques, et porter les alarmes sur toutes les côtes de l'Océan. Elles respectèrent les Français sous l'empire puissant d'un monarque, qui n'était pas seulement adoré et parfaitement obéi de ses sujets, mais que tous les peuples indistinctement nommaient le bienfaiteur du genre humain. Quelquefois à la vue de leurs voiles errantes au loin sur nos mers, on lui

avait entendu présager en gémissant les maux qu'après sa mort ils feraient à son peuple. Nous les verrons en effet, sous ses successeurs, surpasser en rapines, en meurtres, en sacriléges, en excès de tout genre, les premiers Germains, les Huns, tous les oppresseurs les plus sauvages de la Gaule, ôter aux institutions et aux lois de Charlemagne toute leur énergie, et replonger l'empire dans un état d'autant plus funeste, que la rechute laissait moins de ressources pour la guérison. Le mal devait parvenir à cet état désespéré, pour qu'on ne pût méconnaître la main toute-puissante qui le répara.

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME,

Depuis la mort de Charlemagne en 814, *jusqu'au commencement du schisme de Photius en* 858.

Les descendans de Charlemagne dans l'occident, bien inférieurs à cet homme sans imitateur comme sans modèle, mais toujours attachés à la religion; en orient, une longue suite d'aventuriers ou de scélérats qui s'arrachaient successivement l'empire par la perfidie et le parricide, tels sont les spectacles que le monde chrétien va présenter à nos regards dans le reste malheureux de l'âge que nous décrivons: mais nous y verrons aussi la force et la sagesse du Très-Haut se déployer en faveur de l'église, et d'une manière plus merveilleuse, à bien des égards, que dans son plus bel âge; elle se maintiendra contre les efforts réunis de la cruauté et de l'ignorance, contre toutes les armes de la barbarie, contre les attaques cent fois réitérées des Sarrasins et des Normands, qui sous des princes faibles, et souvent divisés par leurs jalousies puériles, pourront tout oser. Ils feront des irruptions continuelles en Italie, en France, dans la Belgique et la Germanie, ruineront les églises et les monastères, dissiperont les clercs et les moines, réduiront le clergé, aussi-bien que le peuple, à un état habituel d'alarme et de tumulte, qui le rendra

presque incapable de l'étude, des fonctions du ministère, de tout autre soin que celui de la sûreté personnelle et de la subsistance.

L'orient en butte à des barbares moins sauvages, trouvait dans son sein des germes de corruption et des sources de désordre encore plus nuisibles à la vraie religion. Léon l'Arménien, l'un des généraux de l'empereur Michel-Curopalate, avait profité de l'imprudence et du malheur de son maître pour s'élever à sa place (1). On l'en avait, à la vérité, jugé le plus digne. La noblesse de son extérieur, tout petit qu'il était, un air ferme et imposant, une voix de tonnerre qui faisait merveille un jour de bataille, l'hypocrisie même et l'art du déguisement, talent d'importance dans la nation qu'il avait à gouverner, lui avaient gagné tous les suffrages des gens de guerre. Le patriarche Nicéphore y joignit son consentement, puis le couronna le 11 de Juillet 813, après en avoir exigé une lettre où le prince professait la foi catholique. Nicéphore, en lui touchant les cheveux pour lui mettre la couronne sur la tête, crut avoir touché des épines (2). De la rudesse de son poil, on tira des augures assez frivoles sans doute, mais qui marquent du moins l'idée qu'on avait de son caractère. Toutefois quelle que fût la dureté de son génie, il avait l'humeur si changeante, qu'on le nomma Caméléon, au lieu de Léon. Il parut d'abord très-orthodoxe, et dès la seconde année de son règne, il se déclara contre les saintes images. Il avait été élevé dans ces préventions impies : pour surcroît de malheur, il trouva un charlatan qui lui promit trente-deux ans de règne, et des successeurs de son sang jusqu'à la quatrième génération, s'il abolissait le culte des images, qu'on recommença à qualifier d'idolâtrie à l'exemple des premiers iconoclastes.

L'empereur sonda cependant en conversation les seigneurs de la cour. Il leur dit que les chrétiens d'orient ne pliaient devant les Sarrasins, que parce qu'ils adoraient les images ; que tous les empereurs

(1) Const. Conc. l. 1, p. 13. (2) Simeon. magist.

qui les avaient reçues avaient péri dans les combats, ou avaient été chassés honteusement du trône, au lieu que les autres avaient fini tranquillement leurs jours dans leur palais, et avaient reçu une sépulture honorable. Il trouva des complaisans, même parmi les évêques. Le plus renommé fut Antoine, métropolitain de Sylée ou Perge, capitale de la Pamphilie, l'un des grands siéges de la dépendance de Constantinople. Il avait toujours suivi les observances catholiques, et reconnaissait qu'elles étaient conformes à la plus ancienne tradition; mais il sacrifia sa foi à la faveur, et la dignité de l'épiscopat à l'amour du crédit. Ses moyens contre la religion furent le tour bouffon de son esprit, et son talent supérieur pour conter d'une façon plaisante et donner du ridicule. D'un autre côté, le peuple de Constantinople, plus amateur qu'aucun autre des révolutions et du changement, naturalisé d'ailleurs avec les bouleversemens en fait de religion, se rappela ce que la plupart avaient vu dans leur jeunesse sous les empereurs iconoclastes, et se remit à murmurer contre les moines et le zèle des pasteurs.

Alors l'empereur entreprit le patriarche Nicéphore, mais avec les détours et les artifices qui lui étaient familiers (1). Le peuple, lui dit-il, est scandalisé de notre culte envers les images; il le regarde comme une superstition qui attire sur nous la malédiction de Dieu, et qui nous expose aux insultes des infidèles, plus irréprochables que nous en ce point. Ce sont là, si vous voulez, des préjugés populaires, mais qu'il serait dangereux de heurter de front, et pour lesquels il est expédient d'avoir de la condescendance. Laissons là des observances qui ne sont que des minuties en comparaison de la tranquillité publique, ou si vous les réputez importantes, tâchez de m'en fournir de bonnes preuves, puisque l'écriture n'en dit pas un mot. A quoi, seigneur, allez-vous toucher, répondit le patriarche en gémissant? N'est-ce donc pas un objet respec-

(1) Boll. t. 7, p. 712, etc.

table et sacré, que l'ancienne tradition? Si pour cette raison personne ne fait difficulté d'adorer la croix et l'évangile, pourquoi refuserait-on le même honneur aux images de Jesus-Christ et à celles de ses saints?

Le patriarche se retira fort alarmé du péril que courait la foi; mais il ne laissa pas de prononcer anathème contre Antoine de Sylée, dont il apprit la connivence hérétique. Il redoubla ses vœux auprès du Seigneur, et exhorta les catholiques à la constance. Il rassembla chez lui ce qu'il put d'évêques, de prêtres et de moines, puis les conduisit à la grande église, où ils passèrent la nuit en prière et en délibération. L'empereur averti de cette assemblée, en craignit les suites, et envoya vers le chant du coq ordonner au patriarche qu'il eût à se rendre au palais, dès qu'il ferait jour, avec tous ceux qui l'accompagnaient. Tous se promirent mutuellement de soutenir la vérité au péril de leur vie, et à l'heure marquée ils marchèrent au palais.

L'empereur ne laissa d'abord introduire auprès de lui que le patriarche, croyant le gagner ainsi avec plus de facilité. Nous ne cherchons, lui dit-il, qu'à connaître la vérité, et à rétablir la paix. Ceux pour qui les images sont un sujet de scandale, méritent sans doute quelque considération par leur multitude et leur qualité; on ne peut les ramener qu'en répondant aux passages de l'écriture qu'ils allèguent en faveur de leur sentiment. Je veux que vous entriez sans plus de retard en conférence avec eux; si vous le refusiez, que n'en inférerait-on pas contre la cause que vous défendez? Le patriarche répondit: Personne n'aime plus que nous la paix. C'est vous, prince, je le dis avec douleur; oui, c'est vous qui la troublez. Toutes les églises ne sont-elles pas d'accord sur la vénération des images? Rome en premier lieu, Alexandrie, Antioche, Jérusalem, consent-elles à les rejeter? Ne prêtez pas la main, seigneur, à une hérésie terrassée et presque anéantie. Si votre foi est chancelante, nous voulons bien travailler à la raffermir, et nous le devons; mais

nous

nous ne pouvons ni ne devons relever l'espoir des hérétiques déjà convaincus et anathématisés. Ensuite il traita au long la question des images, que le prince dissimulé entendit avec assez de patience.

Cependant on fit entrer le reste des évêques avec les abbés, et d'un autre côté les docteurs iconoclastes, les grands de l'empire, le sénat en corps (1), et pour intimider les défenseurs de la foi, un grand nombre d'officiers militaires l'épée à la main. Sans s'effrayer de cet appareil imposant et terrible, le patriarche dit aux grands : Répondez-moi ; ce qui ne subsiste pas peut-il tomber? Comme ils se regardaient les uns les autres, sans comprendre cette espèce d'énigme, Nicéphore ajouta : Les images ne tombèrent-elles pas sous Léon l'Isaurien et sous Constantin-Copronyme ? Oui sans doute, lui répondirent-ils. Il est donc évident, conclut le patriarche, qu'elles subsistaient auparavant. L'empereur dit alors : Sachez, mes pères, que je suis de votre sentiment. Il tira un reliquaire orné de figures, et le baisa. Mais puisqu'il y a beaucoup de fidèles, reprit-il, qui sont d'un autre avis, et que la question a été portée devant moi, je ne puis m'empêcher de la faire approfondir.

Les prélats qui connaissaient la mauvaise foi du prince, refusèrent d'entrer en conférence ; et Emilien de Cyzique dit : Puisque l'affaire est ecclésiastique, qu'on la traite dans l'église suivant les lois canoniques, et non dans le palais. Mais je suis enfant de l'église, repartit l'empereur, et je veux vous écouter comme médiateur intègre. Michel de Synnade lui dit : Si vous vous portez pour médiateur, pourquoi n'en tenez-vous pas la conduite ? Vous recueillez les uns dans le palais, vous les comblez de caresses et de faveurs que nous ne leur envions pas ; mais vous les excitez à enseigner l'erreur ; vous leur donnez toute facilité pour le mal ; toutes les bibliothèques leur sont ouvertes, tandis qu'il y a défense de nous fournir des livres,

(1) Vit. S. Nicet. c. 5.

et que vos menaces nous suivent par-tout pour retenir captive la vérité dont nous sommes les dépositaires, et que nous apportons du sein de nos églises. Mais pourquoi, dit l'empereur, refusez-vous de parler, sinon parce que vous manquez de preuves ? Nous n'en manquons pas, dit Théophylacte de Nicomédie ; mais on fait en sorte que nous manquions d'auditeurs disposés à nous entendre. Pierre de Nicée ajouta : Comment voulez-vous que nous conférions avec des hérétiques si puissamment protégés ? Les Manichéens mêmes l'emporteraient, si la puissance impériale se déclarait pour eux. Euthymius de Sardes reprit la parole, et s'exprima ainsi : Daignez, seigneur, ouvrir les yeux sur les vrais principes de la foi. Depuis plus de huit cents ans que le fils de Dieu a paru dans le monde, revêtu d'une chair mortelle, on le peint et on l'adore dans son image : quelle témérité ne serait-ce pas d'abolir une si ancienne tradition ? Elle a été confirmée en plein concile à Nicée sous Irène et Constantin. Anathème à quiconque osera s'élever contre elle ! Saint Théodore Studite, après les évêques, dit encore à l'empereur : Craignez, seigneur, de renverser l'ordre de la hiérarchie (1). Saint Paul dit que Dieu a établi dans l'église, des apôtres, des prophètes, des pasteurs, des docteurs ; il ne parle ni de rois, ni d'empereurs. Vous êtes chargé de l'état, de l'ordre civil et militaire ; c'est un assez beau champ pour vous y borner : laissez l'église aux ministres que le ciel y a préposés.

L'empereur dissimula, et ordonna secrétement à des gens de guerre de jeter des pierres et de la boue à la célèbre image de Jesus-Christ que Léon l'Isaurien avait abattue, et qu'Irène avait rétablie (2). Le scandale fut grand ; et l'empereur feignant d'en être touché, fit ôter l'image, de peur, disait-il, d'une nouvelle profanation. Le patriarche ne prit pas le change ; il envoya offrir à l'empereur de quitter son siége, s'il était la cause des maux de l'église. Le

(1) Vit. S. Theod. c. 74. (2) App. ad Theoph. lib. 11, n. 5.

prince hypocrite répondit : Et qui pense à déposer le patriarche notre père, ou à faire aucun mal à l'église ? Nous n'avons examiné la question des images, qu'afin de calmer les esprits qu'elle agitait. Du reste, je crois comme l'église, et tirant un crucifix de son sein, il l'adora devant tout le monde. Fort peu de temps après néanmoins, il donna les mains au complot que formèrent les évêques iconoclastes pour déposer Nicéphore, dans ce qu'ils appelaient le concile de la cour. Ils lui envoyèrent une monition par écrit, portant commandement de comparaître en leur présence. Le concile, lui dirent les députés, ayant reçu des accusations contre vous, vous enjoint de venir vous défendre ; mais si vous voulez éviter la déposition, vous n'avez qu'à consentir, avec l'empereur et l'assemblée des évêques, à l'abolition des images. Le patriarche répondit : Qui est celui qui s'arroge l'autorité de recevoir des accusations contre nous ? Est-ce le souverain pontife, ou du moins quelque prélat des siéges patriarcaux ? Vous décélez vous-mêmes votre trame impie, et votre iniquité se manifeste dans l'offre que vous ne rougissez pas de me faire. Si je suis coupable, suffirait-il pour me justifier et me voir rétabli le même jour, de me soumettre à la volonté de l'empereur, par rapport aux images ? Comment vous aveuglez-vous jusqu'à me croire si peu instruit des lois de l'église ? Ensuite il les déclara excommuniés, et leur ordonna de sortir de l'enceinte du lieu saint. Les hérétiques désespérant de le fléchir, voulurent le faire périr secrétement ; mais il en fut averti à propos, et sut se soustraire à leur cruauté perfide. Ils tentèrent après de soulever son peuple contre lui ; ils défendirent de le nommer à la messe, et de le reconnaître pour patriarche.

Alors il écrivit à l'empereur en ces termes : Jusqu'ici j'ai combattu, selon mon pouvoir, pour la vérité, et j'ai souffert toutes sortes de mauvais traitemens. La fureur a été portée à un tel point, que des gens qui se donnaient pour évêques sont venus m'insulter, avec une populace armée d'épées et de

bâtons. On ne s'en est point tenu là : les ennemis de la saine doctrine ont prétendu me ravir mon siége, ou m'arracher la vie ; c'est pourquoi, et dans la seule vue de prévenir des excès dont le crime retomberait sur votre majesté, je cède malgré moi à la nécessité de quitter mon église, et j'accepte avec action de grâce ce qu'il plaira au ciel d'ordonner de moi.

L'empereur ne put cacher sa joie en ouvrant cette lettre. Il la lut avec un souris méchant, commanda aussitôt à une troupe de soldats d'enlever le patriarche au milieu de la nuit, pour le renfermer dans un monastère. Le lendemain de bon matin, il assembla le peuple, et lui persuda que Nicéphore avait abandonné son siége, et s'était retiré de lui-même. Il fit mettre à sa place l'écuyer Théodote, qui n'avait ni science, ni piété, mais de la bonne humeur, de la complaisance, et une facilité de mœurs tout-à-fait singulière. Ce nouvel évêque commença par tenir une bonne table, où contre l'ancienne coutume dont il s'embarrassait peu, il faisait manger de la viande aux clercs, aux moines et aux évêques. La joie, la dissipation, la licence succédèrent à la gravité et à la modestie dans tout le palais patriarcal, qui parut moins la demeure d'un évêque qu'un réceptacle de bouffons, où l'on ne faisait que rire et jouer, folâtrer, lutter, tenir des propos de carrefours. Les iconoclastes triomphèrent par toute la ville et dans les provinces, et l'on recommença de toute part à brûler et à effacer les saintes images. Le scandale était d'autant plus criant, que les scènes les plus impies se donnèrent au saint temps de Pâques.

Après que les fêtes furent passées, l'empereur Léon, à l'exemple de Constantin-Copronyme, fit tenir un concile tant des chefs de l'hérésie que des évêques qui avaient cédé à la séduction (1). Ils s'assemblèrent dans l'église de Sainte-Sophie, ayant à leur tête le patriarche Théodote. L'empereur Léon

(1) Vit. Niceph. n. 73.

y fit assister son fils Constantin, et ne voulut point s'y trouver en personne, pour ne pas faire une souscription contraire à la profession de foi qu'il avait donnée par écrit à son avènement à l'empire. Saint Théodore de Stude, avec les autres abbés de Constantinople et des environs, y fut invité : mais ils s'excusèrent par une lettre que saint Théodore composa au nom d'eux tous. Elle portait qu'ils n'avaient pas la témérité de traiter aucune affaire ecclésiastique, sans leur patriarche Nicéphore ; qu'ils voyaient assez qu'on voulait renverser le concile second de Nicée, et proscrire le culte qu'il avait maintenu conformément à la tradition ; qu'ils s'en tenaient à l'usage de la sainte antiquité depuis l'établissement de l'église ; que quand, par impossible, Pierre ou Paul, ou un ange descendu du ciel, enseigneraient le contraire, ils ne les croiraient point, et qu'ils souffriraient la mort plutôt que d'adhérer à de profanes nouveautés.

Ce faux concile condamnant en effet le septième général, et confirmant, sous ce nom, celui de Blaquernes tenu précédemment par les iconoclastes, proscrivit de nouveau les saintes images, et donna lieu à une persécution nouvelle aussi violente qu'aucune autre. Les sectaires ayant traîné à leur concile quelques évêques orthodoxes qu'ils espéraient en vain pervertir, ils mirent en pièces leurs habits sacrés, les jettèrent eux-mêmes brutalement par terre, et chacun des assistans leur mit le pied sur la gorge ; puis on les fit relever et sortir à reculons, en crachant sur eux, et en leur frappant si rudement le visage à coups de poing, que plusieurs furent mis tout en sang. Enfin on les livra à des satellites qui les menèrent en prison, où l'on renferma aussi les plus illustres abbés qui, à leur exemple, ne s'étaient laissés vaincre ni aux caresses, ni aux menaces. Ce fut constamment contre les personnes consacrées à Dieu qu'éclata la plus grande fureur de ces hérétiques, depuis leur origine ennemis irréconciliables de toutes les choses saintes.

Entre les évêques qui souffrirent en cette occa-

sion, on remarque Michel de Synnade et Théophylacte de Nicomédie, disciples du patriarche Taraise, qui les tira tous deux de la vie monastique pour les faire évêques. Après toutes sortes d'outrages et de mauvais traitemens, ils furent exilés, ainsi qu'Emilien de Cyzique, George de Mythilène et Euthymius de Sardes qui avait déjà signalé sa foi et sa doctrine au dernier concile de Nicée. Ces cinq prélats, dont quatre métropolitains, sont honorés comme saints par l'église. Entre les abbés qui acquirent la même récompense, les plus renommés sont saint Nicétas, Hégumène de Médicion, saint Théophane de Singriane, saint Macaire de Pélicite, si fameux par ses miracles qu'il fut nommé Thaumaturge, saint Jean des Cathares, doué du don de prophétie, et qui avait prédit les excès de Léon l'Arménien avant qu'on y vît aucune disposition; enfin saint Théodore de Stude, qu'on s'acharna d'autant plus à tourmenter, qu'il exerçait son zèle avec plus d'activité et plus de succès à la tête d'une communauté fervente, et composée alors de plus de mille moines. Ils vivaient dans une régularité qui mettait leur foi dans la plus grande recommandation, et faisait le désespoir des hérétiques. L'étude et le travail, après la prière, partageaient toute la journée. On exerçait toutes sortes de métiers, afin que ces pieux cénobites ne sortant point du monastère, et n'ayant nul commerce avec les gens du dehors, pussent vivre dans un recueillement parfait. Il y eut aussi de pieux laïques qui le disputèrent en courage aux moines et aux évêques. Le patrice Nicétas, parent de l'impératrice Irène, et gouverneur de Sicile, ne balança point à préférer sa foi à ses titres et à ses biens. Plutôt que de livrer à l'empereur une image de Jesus-Christ, il quitta tout, et partit gaiement pour l'exil, où après beaucoup de souffrances, il mourut en si grande réputation de sainteté, qu'il est honoré d'un culte public.

Cependant l'empereur Léon s'apercevant que son impiété et ses cruautés lui faisaient presque autant d'ennemis qu'il y avait de gens sensés dans son em-

pire, rechercha l'alliance de Louis, empereur d'occident, et lui envoya des ambassadeurs avec des présens pour renouveler les traités. Ce qui s'était passé au concile de Francfort lui faisait espérer qu'on ne désapprouverait pas en France la condamnation qu'il avait fait faire du concile de Nicée, ni la sévérité qu'il exerçait en conséquence contre les défenseurs des images : mais les évêques de Gaule et de Germanie, instruits par les papes, avaient reconnu, avec les Italiens, que l'adoration ou vénération qu'on rendait en Grèce aux portraits des amis de Dieu, ne blessait en rien [illegible]its de Dieu même, et la conduite tyranniq[illegible]on fut regardée avec horreur. Louis lui [illegible] peut-être fait sentir son indignation, s'il [illegible] d'autres embarras par la fermentation où il mit les esprits à sa cour et dans tout son empire presque aussitôt qu'il s'en vit le maître absolu.

Il parut bien que la gloire acquise au second rang n'est qu'une présomption fort équivoque sur les qualités propres à remplir le premier. Ce prince, aimé et estimé, plein de connaissances, qui savait les langues, parlait le latin comme le tudesque, et entendait le grec ; qui avait encore pour lui, quoiqu'avec une taille médiocre, l'avantage de la figure, le regard imposant, la voix mâle, les traits et la démarche nobles ; après avoir gouverné avec tant de réputation son royaume d'Aquitaine, commença à déchoir dans l'opinion publique dès qu'il tint sans surveillant et sans guide les rênes de l'empire. Ce qu'on avait cru en lui douceur et bonté de naturel, passa bientôt pour défaut de vigueur, et pour incapacité de résister aux impressions étrangères. A peine Charlemagne était mort, en lui recommandant avec une tendresse si engageante de bien traiter toutes les personnes de son sang, que le faible prince se laissa prévenir contre Adalard et toute sa famille, branche la plus estimable peut-être de toute la maison impériale. Ce saint abbé, que Charlemagne avait donné pour conseil à son fils Pépin en l'établissant roi d'Italie, continuait de gouverner ce royaume,

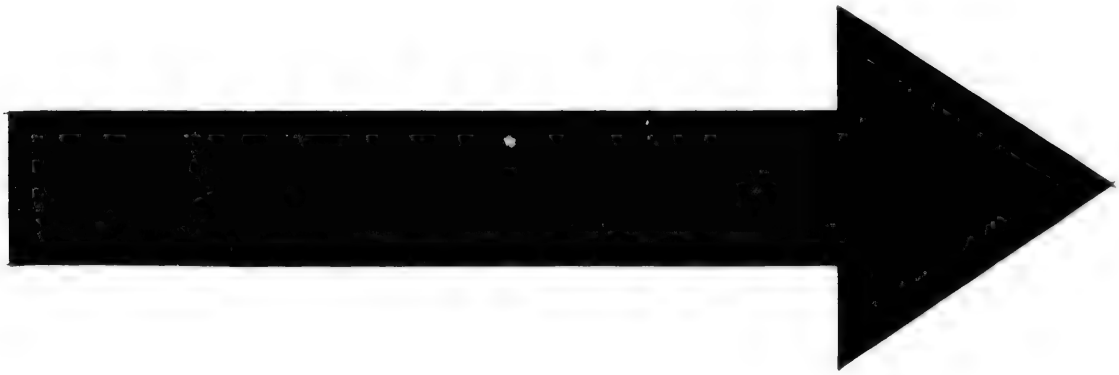

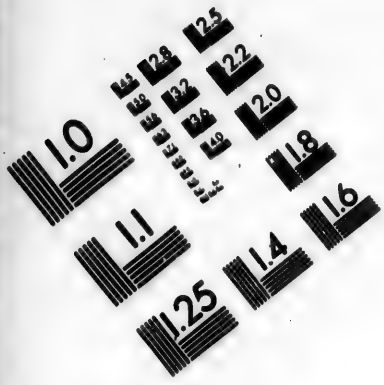

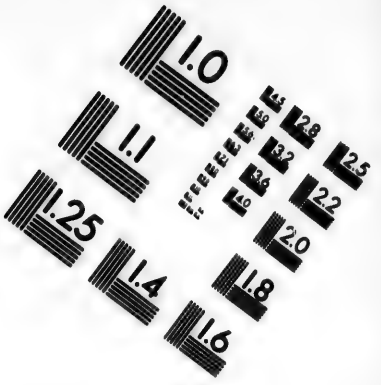

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

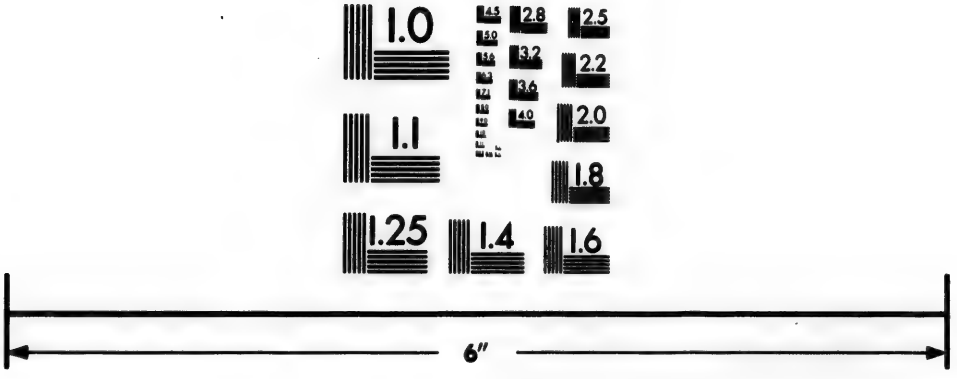

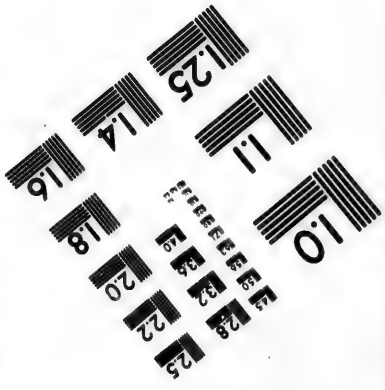

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

avec une sagesse admirable, sous le jeune roi Bernard, qui, quoique fils du frère aîné de l'empereur Louis, avait été pour son âge exclus de l'empire. De faux politiques rendirent la fidélité d'Adalard suspecte, aussi-bien que celle du comte Vala son frère que Charlemagne avait aimé et estimé plus qu'aucun autre seigneur, et qu'il lui avait associé pour la régence du royaume d'Italie (1). Le saint abbé fut chassé de son monastère de Corbie où il était revenu pour les affaires de cette maison que l'administration de tout un royaume ne lui faisait pas négliger. On l'exila à Noirmoutier, et il s'y rendit avec plus de joie qu'il ne serait parti pour la cour avant même qu'il en eût éprouvé l'ingratitude. Il demeura sept ans entiers dans cette retraite, s'applaudissant journellement d'avoir été rendu aux pieux exercices de sa profession. Le comte Vala fut pareillement exilé, renonça au siècle aussi-bien qu'à la cour, et vint prendre l'habit monastique dans l'abbaye de Corbie, qui se vit en quelque sorte dédommagée de la perte qu'elle avait faite de l'illustre Adalard.

L'empereur Louis, malgré ces fausses démarches, faisait voir en toute rencontre qu'il avait hérité des sentimens de l'empereur son père pour l'église, et en particulier pour le saint siége. Après la mort de Charlemagne dont l'autorité avait tout contenu dans l'ordre et la soumission, il s'éleva une faction nouvelle contre le pape Léon III. Il fut près d'être assassiné dans Rome par la conspiration de quelques-uns des principaux de la ville (2); et cet attentat fut encore aggravé par des circonstances si noires, que ce pontife, avec toute sa douceur et les autres vertus qui l'ont fait mettre au rang des saints, ou ne fut pas le maître, ou ne jugea pas à propos d'arrêter le cours ordinaire de la justice. En un mot, les coupables furent mis à mort suivant les lois romaines. Louis, guidé par cette sorte de clémence qui convient mieux à un particulier qu'à un souverain, et qui l'égarera si souvent, trouva qu'on avait été trop

(1) Act. SS. Bened. t. 5, p. 319. (2) Egin. an. 815.

vite; mais ayant donné ordre à son neveu Bernard, roi d'Italie, de prendre connaissance de cette affaire, elle fut si bien conduite, que le parti du pontife conserva toute la bienveillance de l'empereur, et que la faction fut étouffée jusque dans son principe. Léon III ne jouit pas long-temps de la paix qu'on lui avait rendue; il mourut le 11 Juin de cette même année 816, après vingt ans et demi de pontificat. Son nom a été inséré dans le martyrologe romain, et ses reliques reposent dans une châsse commune, avec celles de trois autres saints papes du même nom, Léon I, Léon II et Léon IV. La piété de Léon III (à ce que rapporte un auteur du temps) (1) l'engageait quelquefois à dire sept messes par jour, et même jusqu'à neuf; ce qu'il faut entendre des fêtes où la grandeur de la solennité et la multitude du peuple autorisaient cet usage dans un temps où la loi contraire n'était pas établie, et que la pratique variait beaucoup à cet égard.

Etienne IV, qui succéda au pape Léon dix jours après sa mort, n'eut pas moins d'attachement que lui pour les princes français. Il commença son pontificat par exiger que le peuple romain jurât fidélité à l'empereur Louis (2); ce qui montre que la souveraineté de Rome n'appartenait ni au pape, ni au roi Bernard. En même temps il envoya des ambassadeurs en France pour faire confirmer son élection par l'empereur, et lui annonça que bientôt il les suivrait en personne. Louis eut beaucoup de joie de cette nouvelle, ordonna au roi d'Italie d'accompagner le pape par honneur, et s'avança lui-même jusqu'à Rheims pour le recevoir. Il paraît que l'objet de ce voyage n'était que de conférer en général pour le le bien de la religion, ou de sacrer de nouveau l'empereur avec une grande solennité. Le pontife lui donna en effet l'onction impériale, lui mit sur la tête une riche couronne qu'il avait apportée de Rome, couronna pareillement l'impératrice Irmingarde, et la nomma auguste.

(1) Valafr. Strab. de reb. eccl. c. 21. (2) Theg. c. 16.

Il y a tout lieu de croire que les règlemens donnés alors par cet empereur pour la réforme du clergé et de l'état monastique, furent le fruit de ses conférences avec le pape. Louis convoqua un nombreux concile à Aix-la-Chapelle, dont l'objet principal paraît avoir été la réforme des chanoines et des chanoinesses. Depuis saint Chrodegang leur premier réformateur, ils étaient retombés dans un relâchement dont la rapidité marque bien l'instabilité d'esprit qu'entraîne le défaut de lumière et de culture. On résolut de faire une collection de tous les endroits des pères et des conciles qui sont relatifs aux obligations des personnes de l'un ou de l'autre sexe engagées dans cet état de vie. Amalaire, diacre de l'église de Metz, distingué par son érudition, fut chargé du recueil qui concernait les chanoines. Son ouvrage fut approuvé des évêques, qui ne laissèrent pas d'y faire quelques additions. C'est ce qui forma la règle des chanoines, et remplit le premier livre des actes de ce concile d'Aix-la-Chapelle, composé de cent quarante-cinq chapitres, dont les cent treize premiers ne sont qu'un extrait des pères et des conciles touchant les devoirs des clercs (1). Les chapitres suivans contiennent quelques particularités remarquables.

On y combat premièrement l'erreur affectée de ceux qui renvoyaient aux moines les maximes de la perfection évangélique. On y marque ensuite la distinction des moines et des chanoines, que l'on fait consister en ce que ceux-ci peuvent porter du linge, manger de la viande, et sur-tout posséder des biens en propre, jouir de ceux de l'église, donner et recevoir, tandis que tout cela est défendu aux moines. Les uns et les autres, ajoute-t-on, ont néanmoins la même obligation quant au soin d'éviter les vices et d'acquérir les vertus. Les chanoines doivent loger dans des cloîtres exactement fermés, où il y ait un dortoir, un réfectoire, et les autres lieux réguliers. Quoiqu'ils puissent avoir des maisons particulières, elles ne pourront servir qu'à s'y retirer le jour, ou

(1) T. 7, Conc. p. 1307, etc.

en cas de maladie : il y aura toujours dans le cloître une habitation commune pour ceux qui n'en auront point d'autre. Elle aura un portier choisi entre les chanoines, lequel ne laissera entrer ni sortir personne sans congé, et après complies portera les clefs au supérieur, c'est-à-dire, au prévôt qui sous l'évêque gouvernait le chapitre. Les femmes n'entreront point dans le cloître, et les frères ne pourront même leur parler sans témoins. Ils ne porteront point de cuculles ; ce qu'il faut entendre d'une espèce de manteau particulier aux moines, et non pas de tout habit avec un capuce, tel qu'est encore le camail des chanoines. Tous sans exception éviteront dans leurs vêtemens les deux extrémités vicieuses, l'élégance et la mal-propreté, l'affectation, et trop de négligence. Pour la nourriture et la boisson, on en donnera la même quantité à tous les chanoines. La portion commune du vin était une mesure du poids de quatre livres, ce qui fait environ trois chopines de Paris.

Quelques prélats impérieux, afin d'exercer une domination arbitraire dans le clergé, ne prenaient leurs clercs qu'entre les serfs de l'église. Le concile défend cet abus proscrit par l'apôtre saint Pierre, et ordonne d'admettre les nobles à l'état clérical, sans en exclure les personnes serviles qui en seront trouvées dignes. Selon cette différence des conditions et des fortunes, on pourvoit en cette sorte à l'entretien des sujets : ceux qui ont du patrimoine et du bien d'église, ne recevront que la nourriture pour leurs services ; ceux qui ont du bien d'église sans patrimoine, auront la nourriture et le vêtement ; ceux qui n'ont ni patrimoine, ni bien d'église, auront de plus des pensions ; tous indistinctement auront part aux aumônes ou distributions journalières. Ils seront également assidus à l'office, et sitôt qu'ils entendront la cloche, ils se rendront à l'église avec autant de modestie que d'empressement. Ils viendront tous les jours à la conférence, c'est-à-dire, au chapitre, où l'on traitera de leur avancement spirituel, aussi-bien que des affaires de l'église ; on y lira cette règle, avec d'autres livres d'édification ; on y

demandera pardon des fautes, et on en recevra la correction. Quiconque aura négligé l'office, la conférence, ou son obédience; quiconque sera venu tard à table, sorti du cloître sans permission, aura couché hors du dortoir sans une absolue nécessité, ou fait quelque faute semblable, sera par trois fois averti en particulier, puis blâmé publiquement. Si cela ne suffit pas, on le réduira, pour toute nourriture, au pain et à l'eau, pourvu que son âge et son éducation le permettent, sinon on se contentera de le séparer des frères, et de le faire jeûner. Enfin, on l'enfermera dans une prison destinée à cet effet. Que s'il est incorrigible, on le dénoncera à l'évêque pour être jugé canoniquement.

Les enfans et les jeunes clercs seront tous logés dans une salle du cloître, sous la conduite d'un sage vieillard qui aura soin de leur instruction et de leurs mœurs. Près de l'église l'évêque établira un hôpital pour les pauvres, et lui assignera un revenu suffisant sur les biens ecclésiastiques. Les chanoines y donneront la dîme de ce qu'ils perçoivent annuellement, même en oblations, et l'un d'entr'eux sera choisi pour le gouverner tant au temporel qu'au spirituel. On ne saurait assigner une origine plus certaine aux hôpitaux dont les chapitres ont la direction. Tels sont les principaux articles de la règle canoniale d'Aix-la-Chapelle, dressée, comme on le voit, sur celle de saint Chrodegang. Elle devint très-fameuse, et pendant plusieurs siècles elle fut en vigueur dans la plupart des chapitres.

Le second volume des actes de ce concile contient la règle des chanoinesses. Comme celle des chanoines, elle offre d'abord d'amples extraits des pères, mais touchant les devoirs propres des vierges consacrées à Dieu; puis elle leur prescrit une manière de vivre conforme à celle des chanoines, autant que la diversité du sexe le comporte. Les chanoinesses étaient de vraies religieuses engagées par le vœu de chasteté, voilées, vêtues de noir, mangeant en réfectoire, couchant en même dortoir, et gardant une exacte clôture. On leur permet néanmoins d'avoir

des servantes, de garder leurs biens; mais à la charge de passer une procuration juridique à un parent ou à un ami pour les administrer, et défendre leurs droits en justice. Elles ne devaient s'occuper qu'à la prière, à la lecture et au travail des mains, et faisaient entr'autres choses leurs habits de la laine et du lin qu'on leur fournissait. Elles s'employaient aussi à l'instruction des jeunes filles qu'on élevait dans le monastère.

L'empereur Louis ne s'en tint pas à ces plans de réforme, il prit les moyens les plus sûrs et les plus expéditifs pour l'exécution. Il envoya les deux règles aux métropolitains qui n'avaient pas assisté au concile d'Aix-la-Chapelle; il voulut qu'ils assemblassent leurs suffragans, et que chacun prît copie des règlemens en question. Il avertissait en même temps, que pour les mettre en vigueur, il accordait le terme d'une année, au bout de laquelle il enverrait des commissaires sur les lieux avec ordre de tout vérifier, et de lui en faire un rapport fidèle.

L'année même du concile d'Aix-la-Chapelle, il s'en tint un autre à Celchit en Angleterre (1). On y trouve des vestiges précieux de la perpétuité et de la conformité de la foi dans les diverses églises, ainsi que des pieuses observances qui la présupposent. On y compta douze évêques de différentes provinces, présidés par Vulfrède, archevêque de Cantorbéry; et Quénulfe ou Cénulfe, roi des Merciens, qui depuis vingt ans se distinguait entre tous les rois de l'heptarchie, y assista en personne. Il fut ordonné que les églises seraient dédiées par l'évêque diocésain, avec l'aspersion de l'eau bénite, et les autres cérémonies marquées dans le rituel; que l'eucharistie consacrée par l'évêque y serait enfermée dans une boîte avec des reliques. Et s'il n'y a point de reliques, dit expressément le concile, l'eucharistie suffira, comme étant le corps et le sang de Jesus-Christ. Il y aura quelque peinture, ajoute-t-il, pour montrer à quel saint est dédiée l'église ou l'autel. On observera in-

(1) Ibid. pag. 1484.

violablement tout acte confirmé par le signe de la croix : usage conforme à celui des Orientaux qui (dans le même temps, et par le même respect pour l'instrument de notre salut) en regardaient le signe dans leurs souscriptions comme le sceau d'un serment inviolable. Il est encore dit qu'à la mort d'un évêque, on donnera aux pauvres la dixième partie de son bien, soit en bétail, soit en autres espèces, et qu'on affranchira tous ses serfs anglais de nation. En chaque église on dira trente pseaumes pour le défunt ; chaque évêque et chaque abbé en fera dire six cents avec six-vingts messes, et affranchira trois serfs. Chaque moine et chaque clerc observera un jour de jeûne. On voit encore par ce concile, que l'usage du baptême par infusion commençait à s'introduire dans les pays froids.

Le pape Etienne, qui dans son voyage de France avait gagné tous les cœurs, affligea sensiblement l'empereur Louis, et tous les vrais enfans de l'église, par sa mort précipitée, qui arriva trois mois après son retour à Rome, et sept mois en tout depuis son élévation sur la chaire de saint Pierre. On tâcha de se consoler, en lui donnant aussitôt un digne successeur. Dès le lendemain de son décès, 25 Janvier 817, on élut tout d'une voix Pascal (1), premier du nom, prêtre de l'église romaine, profond dans les écritures et dans la science de la vie intérieure, si pieux qu'il n'avait point de plus doux plaisir que de s'entretenir des choses célestes avec de saints religieux, austère même et fort adonné aux jeûnes et aux veilles, mais doux, bienfaisant et d'une charité singulière envers les pélerins et envers tous les pauvres. Aussitôt après sa consécration, il en fit porter la nouvelle à l'empereur Louis, qui confirma les donations faites au saint siége par Pépin et par Charlemagne, et qui, selon la teneur du décret que différens auteurs supposent donné en cette occasion, y ajouta considérablement : mais l'authenticité de cet acte fameux, cité pour la première fois par un écri-

(1) Anast. 1, Pasch.

vain du onzième siècle, n'est nullement incontestable (1); il y a du moins apparence qu'il a souffert quelque altération, en ce que l'empereur Louis y comprend la Sicile, où les Français n'avaient jamais prétendu aucun droit, et qui appartenait encore à l'empereur de Constantinople. La clause où il est dit, qu'il suffira pour un pape nouvellement élu d'envoyer après sa consécration des légats au roi des Français, n'est pas moins suspecte. Nous voyons que les papes suivans continuèrent à se croire dans la même obligation que Pascal (2), qui ayant été élu et sacré sans nul intervalle aussitôt après la mort de son prédécesseur, en écrivit une sorte d'excuse à la cour de France, et protesta que tout s'était fait malgré lui. Les successeurs de Pascal, avant de se faire sacrer, firent approuver leur élection par les empereurs.

Quant à l'élection même, non-seulement du souverain pontife, mais des évêques et des abbés, on ne peut douter que l'empereur Louis n'en ait rétabli ou maintenu l'entière liberté. Il existe un capitulaire rendu en conséquence du concile d'Aix-la-Chapelle, où ce prince s'exprime ainsi : Pour nous conformer aux dispositions des saints canons qui nous sont connus, nous consentons, selon la demande du clergé, que l'église jouisse librement de ses droits, et que les évêques soient choisis du diocèse par les suffrages du clergé et du peuple, sans nulle autre considération que celle du mérite. Louis laisse pareillement aux moines le choix libre de leurs abbés. Florus, savant diacre de l'église de Lyon, autorisé par ce capitulaire, composa un petit traité sur les élections épiscopales, où il s'exprime en toute liberté. Il dit que l'église a élu ses prélats, indépendamment des empereurs païens, et même des premiers empereurs chrétiens, trop occupés, poursuit-il, du gouvernement de toutes les parties du monde, pour se surcharger de ces nouveaux soins. La coutume, dit-il encore, qui s'est depuis introduite en quelques

(1) Coint. an. 817, n. 10 et 14. (2) Astron. an. 817.

royaumes, de ne point ordonner d'évêques sans consulter les princes, n'a été établie que pour entretenir l'harmonie entre les deux puissances, et non pour conférer à l'ordination la validité ou l'autorité, qui ne se donne point par la puissance royale, mais par la volonté de Dieu et de l'église, moyennant le consentement des fidèles, puisque l'épiscopat n'est pas une institution humaine. Il ajoute que dans l'église romaine, on élit légitimement le pontife sans consulter le prince.

L'empereur fit encore publier d'excellens règlemens pour l'honneur de l'épiscopat et du sacerdoce; il en exigea l'exécution avec le succès qu'il avait droit d'attendre, après leur avoir rendu si généreusement leurs priviléges canoniques. Ce fut alors, dit un auteur contemporain (1), que les clercs et les évêques commencèrent à quitter leurs baudriers d'or, et leurs coutelas ornés de pierreries, ainsi que les éperons et les vêtemens précieux qu'ils portaient. Si quelque ecclésiastique prenait encore des parures séculières, on le regardait comme la chimère de son temps, et avec toute l'horreur qu'on a pour les monstres.

Il restait à réformer l'état monastique, celui dont les fidèles attendaient le plus d'édification, et qui leur causait le plus de scandale. On rassembla pour cet effet un grand nombre d'abbés et de solitaires vénérables, dont saint Benoît d'Aniane fut l'ame et le principal organe (2). Louis qui l'avait pris en affection dès le temps qu'il était roi d'Aquitaine, le voulut rapprocher de sa personne quand il se vit empereur. Il le fit venir en Alsace avec des moines de son observance, et lui donna le monastère de Marmoutier. Bientôt il le trouva encore trop éloigné, et lui bâtit à deux lieues d'Aix-la-Chapelle un monastère que l'on nomma Inde du ruisseau qui arrose le vallon où il est situé. Il ne fut pas encore content, et le voulut avoir au palais, où il le chargea du soin de recevoir et de lui présenter les requêtes : mais ce

(1) Astron. vit. Lud. Pii. (2) Vit. t. 5, Act. Bened. p. 210, etc.

saint

saint homme qui avait aussi peu de goût que d'aptitude pour les offices de la cour, et qui portait partout la profonde empreinte des choses éternelles, oubliait souvent les mémoires dont il s'était chargé. Il prit la méthode de les mettre dans ses manches, ou dans le manipule que les prêtres portaient encore habituellement : la précaution fut insuffisante, et afin que rien ne fût oublié, l'empereur en souriant le fouillait quelquefois lui-même.

Benoît se montra bien plus propre à rétablir l'état religieux dans son ancienne splendeur. Avec les autres abbés les plus expérimentés de France, et quelques-uns d'Italie, tels qu'Apollinaire du Mont-Cassin et Josué de Saint-Vincent du Vulturne, il trouva que le dépérissement de la discipline monastique provenait principalement de la diversité des observances : car quoique la plupart des monastères tinssent la règle de saint Benoît, il y avait beaucoup de variété dans plusieurs pratiques introduites par les changemens successifs des mœurs, et que ce père de la vie cénobitique n'avait su prévoir. C'est pourquoi on faisait passer les relâchemens pour d'anciennes coutumes autorisées par le temps, et les moines, souvent les plus voisins, étaient comme étrangers les uns aux autres. On prit donc le parti d'établir une discipline uniforme par des constitutions qui expliquassent la règle primitive.

Elle ne semblait interdire que les grosses viandes; mais on ordonna que les moines, excepté les malades, ne mangeraient point de volaille ni dans le monastère, ni au dehors, en aucun temps, sinon quatre jours à Pâques, et autant à Noel. On leur permet néanmoins l'usage journalier de la graisse, dont les pauvres se servaient dans les pays où l'huile était rare. On n'exclut de cette permission que vingt jours avant Noel, et le vendredi de chaque semaine; ce qui montre qu'on ne faisait pas encore maigre les samedis. Dans les cas d'une fatigue extraordinaire, même en carême, on accorde un rafraîchissement religieux après le repas du soir : c'est l'origine de la collation des jours de jeûne. On descend dans

le plus grand détail pour la nourriture. Il est dit que la livre de pain portée par la règle, pesera, avant d'être cuite, trente sous, c'est-à-dire, une livre et demie; vingt sous, à douze deniers par sou, pesant une livre. La portion de boisson sera une hémine de vin, et dans les pays qui manquent de vin, on donnera le double en bière. Les enfans destinés à la vie monastique, et offerts à cet effet par leurs parens, en ratifieront la promesse par eux-mêmes quand ils seront en âge. On régla encore les redevances des monastères à l'égard du souverain, et nous voyons qu'elles étaient fort différentes les unes des autres. Les uns devaient le service de guerre, et des présens dans le goût de nos dons gratuits. On en compte quatorze de cette première classe, entr'autres Saint-Benoît-sur-Loire, Ferrières, Corbie, Stavelo, Saint-Eugend, aujourd'hui Saint-Claude, et Notre-Dame de Soissons. Le monastère de Fulde, si puissant depuis, n'était pas encore dans cette classe, mais seulement des seize qui ne devaient que des présens. La troisième classe, considérablement plus nombreuse, était de ceux qui ne devaient que des prières.

Tous ces règlemens eurent dans la suite une autorité presque égale à la règle de saint Benoît; mais on éprouva d'abord une peine infinie à les faire recevoir. La réforme de tout un royaume eût semblé moins difficile que celle de certains moines. Il y eut de grands troubles dans plusieurs monastères. Les communautés se partageaient avec éclat, une partie tenant pour la réforme, et l'autre pour le relâchement. Plusieurs prirent la règle des chanoines, et changèrent ainsi d'état par une conduite arbitraire qui fut regardée comme une apostasie. Toutefois par l'attention, la prudence et la douceur de saint Benoît d'Aniane que l'empereur avait préposé à l'exécution de la réforme avec Arnoux, abbé de Noirmoutier, les moines se soumirent insensiblement. Quelques-uns, tels que ceux de Richenou, s'empressèrent d'embrasser les nouvelles observances, afin que les deux commissaires venant à les visiter,

trouvassent avec consolation qu'on avait prévenu leurs vœux. Depuis cette époque, on ne raconte plus rien d'important de saint Benoît d'Aniane, qui mourut quelques années après dans sa maison d'Aix-la-Chapelle, d'où son corps fut aussitôt transféré au monastère d'Inde avec les honneurs dus à sa sainteté. On a de lui plusieurs ouvrages tous conformes à sa profession, tant sur les anciennes règles monastiques dont il montre la conformité avec celle de saint Benoît, que sur les endroits des pères de l'orient et de l'occident les plus instructifs pour les personnes religieuses des deux sexes.

Il s'en fallait bien que les abbés d'orient se rendissent aussi respectables. Ceux même qui avaient résisté avec un courage héroïque aux persécutions de Léon l'Arménien, ne tinrent pas contre ses artifices. Cet empereur voyant que l'exil ne servait qu'à les affermir dans la foi, en rappela plusieurs à Constantinople après quelques jours seulement de bannissement. Il leur fit dire qu'on n'en voulait point à leur croyance; que ce qu'on demandait d'eux n'était rien; qu'il ne s'agissait que de communiquer une fois, pour le bien de la paix, avec le patriarche Théodote, après quoi on les renverrait à leurs monastères. Ils plièrent leur conscience aux conjonctures où ils se trouvaient, se figurèrent qu'on pouvait user de quelque condescendance pour ne pas tout perdre, allèrent tous ensemble dans un oratoire dont on avait conservé les peintures, et communièrent de la main de Théodote, qui de son côté dit anathème à ceux qui n'adoreraient pas l'image de Jesus-Christ.

Saint Nicétas de Médicion, qui était du nombre de ces abbés, eut la faiblesse de céder, contre ses ses propres lumières, à ceux que leur âge lui faisait regarder comme ses guides (1): mais il n'était pas rentré dans son monastère, qu'il se sentit l'âme déchirée par les remords les plus cuisans. Il pensa d'abord à s'ensevelir dans quelque solitude éloignée,

(1) Vit. c. 7, n. 40, in tom. 9, Bol.

pour y faire pénitence le reste de ses jours; jugeant ensuite qu'il devait réparer sa faute dans le lieu où elle avait été commise, il parut hardiment, et témoigna de toute part dans Constantinople qu'il n'avait pas changé de croyance. L'empereur le fit venir, et lui demanda pourquoi il n'était pas retourné comme les autres abbés à son monastère. Nicétas lui répondit : Sachez, seigneur, que je désavoue ce que j'ai fait par une lâche complaisance, et que jamais je ne fus moins disposé à communiquer avec votre parti. Faites de moi tout ce qu'il vous plaira, vous ne me verrez jamais reprendre d'autres sentimens. On le transporta dans une île, où on le tint emprisonné jusqu'à la mort de Léon. Saint Jean des Cathares, qui ne fut appelé à Constantinople qu'après les autres abbés, résista à toutes les séductions, et fut aussi relégué et renfermé dans un château jusqu'à la mort de l'empereur.

Les talens de saint Théodore de Stude, et sa constance à en faire usage pour la défense de la foi, étaient trop connus pour qu'on le rappelât dans la ville impériale (1). On le transféra au contraire du château de Métope, dans un lieu beaucoup plus éloigné en Natolie, et on ne lui laissa point ignorer que les instructions qu'il ne cessait de faire par lettres et de vive voix, en étaient la cause. Le saint homme répondit : Qu'on me transporte où l'on voudra, j'y consens volontiers; toute la terre est au Seigneur, et je n'y tiens que par sa volonté : mais pour captiver ma langue, jamais on n'y réussira; en me donnant à Dieu, je lui ai principalement consacré cette partie de mon corps. L'empereur averti de la fermeté du saint confesseur, envoya ordre de le flageller sans ménagement. Théodore ôta gaiement sa tunique, en disant : Il y a long-temps que je désirais de souffrir des outrages pour le nom de Jesus-Christ. Mais l'exécuteur voyant ce corps exténué de macérations, craignit, en le frappant, de se rendre coupable de sacrilége. Il prétexta la bienséance, pour

(1) Vit. n. 82, etc.

faire retirer tout le monde; puis apportant une peau de mouton, il la mit sur les épaules du saint, et déchargea sur elle une quantité de coups qu'on entendait au dehors. Il se fit même une incision au bras, afin d'ensanglanter le fouet, qu'il eut soin de montrer en sortant.

Le saint abbé continua de parler et d'écrire en faveur de la vraie foi. Pour se mettre en état de produire des preuves de l'unanimité de toutes les églises, il écrivit entr'autres aux patriarches qui vivaient sous la domination des infidèles. Dans sa lettre à celui d'Alexandrie, il fait une assez longue description de la persécution des iconoclastes, dont il le suppose le moins informé à cause de la difficulté de la communication par mer, où les Musulmans étaient perpétuellement en course.

Au sein du christianisme, lui dit-il, les autels sont renversés, les églises défigurées jusque dans les plus pieux asiles de la religion, qui sont les monastères. Les Arabes qui vous oppriment auraient honte de ne pas montrer plus de respect pour Jesus-Christ. On lui débauche les personnes le plus spécialement consacrées à son service. Les évêques, les prêtres et les moines ne jouissent de nulle considération, et ce qui est bien plus déplorable, ils languissent sans vigueur et sans force. Les uns ont entièrement perdu la foi; les autres se flattent de la conserver, en se rendant complices des hérétiques, et en communiquant avec eux. Il en reste néanmoins qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal, et notre glorieux patriarche leur sert de guide et de modèle: mais de ceux-ci, les uns ont été outragés et fouettés cruellement, les autres réduits dans les prisons à quelque once de pain moisi par jour, et à quelque verre d'eau infecte; d'autres encore ont été condamnés à l'exil. Les moins infortunés se sont bannis eux-mêmes, et n'ont d'autres logemens que les halliers des forêts, et les antres des montagnes où ils sont contraints d'errer. Quelques-uns ont consommé leur martyre sous le fouet; quelques-uns, enfermés dans des sacs, ont été jetés de nuit dans la mer. Enfin on

anathématise les docteurs de la sainte antiquité, et l'on célèbre la mémoire des impies. On corrompt jusqu'à l'enfance et à l'innocence, par les livres qu'on distribue à ceux qui tiennent les écoles. On n'ose parler de la saine doctrine. La femme se défie de son mari : tout est plein d'espions, pour rapporter à l'empereur ce qui se dit et se fait contre le dessein qu'il a formé d'anéantir le saint culte. On lui défère quiconque ne communique pas avec les profanateurs, quiconque a une image, ou un livre qui parle d'images, quiconque a reçu un exilé, ou servi un prisonnier. Quand il est découvert, encore plus vîte il est arrêté, déchiré de coups, proscrit ou banni. Cette crainte renverse, et la religion et l'ordre de la société, en asservissant les maîtres à leurs esclaves. Nous implorons votre assistance ; accordez-nous au moins le secours de vos prières.

Il écrivit au pape Pascal (1), pour l'engager à interposer son crédit et son autorité apostolique en faveur des confesseurs de la foi. Ecoutez, lui dit-il, ô homme revêtu de la puissance divine, dépositaire des clefs du ciel, pasteur établi de Dieu sur tout le troupeau de Jesus-Christ, pierre sur laquelle est bâtie l'église catholique ! car vous êtes Pierre, puisque vous remplissez son siége ; venez au secours de vos ouailles, qui n'ont jamais été plus exposées qu'aujourd'hui à la fureur des loups. Que toute la terre apprenne que vous avez anathématisé ceux qui persécutent Jesus-Christ dans ses adorateurs : ainsi vous soutiendrez les faibles, vous augmenterez le courage des forts, vous releverez ceux qui sont abattus, vous réjouirez toute l'église. Comme vos prédécesseurs, dociles aux mêmes impressions de l'Esprit-Saint, dans les mêmes occasions vous acquerrez une gloire immortelle à l'église romaine, qui est le refuge et le port assuré de toutes les autres. C'est à vous que le fils de Dieu a dit de confirmer vos frères ; en voici le lieu et le moment.

Ces lettres de l'abbé Théodore, signées par les

(1) 1. Ep. 12.

nés de la plupart des monastères de Constantinople et des environs, furent très-bien reçues du souverain pontife. Il y fit une réponse pleine de tendresse, leur promit ses secours paternels, les exhorta à la persévérance, et ne tarda point à envoyer des légats à Constantinople. Mais les préventions de l'empereur étaient à leur comble : la légation n'eut d'autre effet que d'encourager les catholiques, qui virent la chaire de Pierre déclarée hautement en leur faveur. Pour fournir du moins un asile à ceux qui étaient le plus violemment persécutés, le pape fonda un monastère de moines grecs à Rome près de l'église de Sainte-Praxède qu'il venait de rebâtir à neuf. Cet hospice ne tarda point à être rempli. Le courage inébranlable de plusieurs saints abbés, et sur-tout de saint Théodore, poussant à bout la fureur de Léon, il dispersa tous les moines de Stude, et ceux qui restaient à Saccudion, avec une infinité d'autres. Quant à l'abbé Théodore, il le fit traîner de prison en prison, et transférer de province en province ; mais par-tout le respect de ses vertus, et les largesses des fidèles à l'égard de ses gardes, lui ménagèrent la liberté suffisante pour la défense de la foi. Il ne négligea pas même la discipline : malgré la grandeur du péril, du scandale et de la confusion, il prescrivit des règles sévères de pénitence pour ceux de ses inférieurs qui céderaient à la tyrannie. Ils étaient privés de la communion des choses saintes jusqu'à la fin de la persécution, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'on pût tenir des conciles pour juger canoniquement de la grandeur des fautes et de la convenance des remèdes. Si auparavant, dit-il, ils se trouvent en danger de mort, qu'ils reçoivent la communion, pourvu qu'ils aient un repentir sincère de leur faute, et nous croyons qu'elle leur sera remise. Quant à ceux qui ne sont pas de notre communauté, ajoute-t-il, qui suis-je pour leur donner des lois ? Conséquemment à ce principe, il renvoyait aux évêques tous les étrangers que la haute opinion de sa sainteté et de son savoir faisait recourir à lui.

Il tomba une lettre de saint Théodore entre les

mains de l'empereur. Il la renvoya aussitôt en orient au gouverneur de la province, avec ordre d'en si bien châtier l'auteur, qu'il ne recommençât plus. Cet officier représenta l'écrit au saint, qui ne fit nulle difficulté de le reconnaître. On lui donna cent coups de fouet avec une telle cruauté, qu'il tomba par terre sans haleine et sans mouvement. Ce ne fut que par une espèce de prodige qu'un de ses disciples, détenu dans la même prison, le put rappeler à la vie. Il lui fallut panser long-temps ses plaies, et couper beaucoup de chair morte. On flagella le saint abbé avec la même barbarie en deux autres occasions. On l'excéda de fatigues en le traînant d'un lieu à un autre dans cet état d'épuisement, en le faisant marcher de jour par des chaleurs excessives, et la nuit, pour tout repos, le mettant aux entraves. On le tint un temps infini dans les cachots, dix-huit mois dans un endroit, jusqu'à trois ans dans un autre, transi de froid pendant l'hiver, étouffé par les chaleurs de l'été, suffoqué par l'infection et la puanteur, dévoré par les plus sales insectes, prêt à mourir de faim et de soif, au moins jusqu'à ce que des orthodoxes intrépides eussent trouvé moyen de l'approcher; car il ne recevait de ses tyrans qu'un petit morceau de pain qu'on lui jetait par un trou de deux en deux jours. Enfin l'archevêque de Smyrne, l'un des chefs du parti, voyant que rien n'étouffait la sainte éloquence du confesseur, alors emprisonné dans cette ville, il lui dit en partant pour Constantinople, qu'il prierait l'empereur d'expédier un ordre pour lui couper la tête, ou du moins pour lui arracher la langue. La révolution qui survint l'année suivante 820. empêcha l'effet de cette menace.

Michel, chef d'un corps de troupes qu'on nommait les confédérés, enorgueilli jusqu'à l'insolence de quelque réputation de valeur, blâmait en toute rencontre la conduite de Léon, et forma enfin une conspiration contre lui (1). Il fut découvert, arrêté

(1) Script. post Theoph. 2.

la veille de Noel, et condamné sans retardement à être brûlé dans le feu des bains du palais. L'impératrice Théodosie vint reprocher à son époux le peu de respect qu'il avait pour une si grande fête où il se proposait de recevoir le corps de Notre-Seigneur. Il consentit, quoiqu'à regret, à différer l'exécution. Vous prétendez, lui dit-il, faire une bonne œuvre; mais vous verrez ce qui en arrivera. Michel fut mis dans la prison du palais les fers aux pieds. La nuit suivante, il feignit de vouloir se confesser, et sous ce prétexte, il fit avertir les conjurés de l'extrémité où il se trouvait, les menaçant de tout révéler s'ils ne faisaient un coup de vigueur pour sa délivrance. Le clergé du palais, qui logeait au dehors, entrait avant le jour pour chanter matines. A la faveur des ténèbres, les conjurés déguisés en clercs se coulèrent avec eux dans la chapelle au moment que l'empereur, qui se piquait de mieux chanter qu'aucun homme de son temps, entonnait à la louange des trois Hébreux dans la fournaise, l'hymne que les Grecs chantent encoré à l'office de Noel. A leur entrée pleine de précipitation et de tumulte, il se sauva dans le sanctuaire. Il y fut aussitôt assailli. Il se défendit quelque temps avec une croix; mais il ne pouvait suffire à parer tous les coups qu'on lui portait. Un des conjurés, d'une force extraordinaire, lui abattit le bras avec l'épaule, et un autre lui trancha la tête. Son corps fut traîné par la ville, et laissé ignominieusement dans l'Hyppodrome. On transporta ses quatre fils à l'île de Protée, où on les rendit eunuques. Telle fut, après environ sept ans de règne, la destinée de Léon l'Arménien, qui ne s'était souillé de tant d'impiétés et de cruautés que pour régner trente-deux ans, et faire passer l'empire à ses fils et à ses petits-fils jusqu'à la quatrième génération, comme ses devins ou ses adulateurs fanatiques l'en avaient assuré. Michel, surnommé le Bègue, parce qu'il l'était réellement, fut porté sur le trône ayant encore les fers aux pieds. Sur le midi, ses fers étant à peine rompus, il alla sale et négligé, tel qu'il était sorti de prison, se faire couronner par le pa-

triarche dans la grande église, où il fut reconnu par tout le peuple.

Vers le même temps, on vit dans l'empire français des factions et des manœuvres non moins étonnantes: le seul respect du nom et du sang de Charlemagne empêcha de porter les choses à des extrémités aussi tragiques. On ne saurait dissimuler que le clergé, ou pour parler avec plus de justesse, que quelques prélats entreprenans qui ont l'art dans tous les siècles de subjuguer pour un temps, ou de faire taire les autres, n'aient eu beaucoup de part à cette révolution, non pas toutefois comme évêques, mais comme membres du premier ordre de l'état. Qu'on se représente les évêques français de cet âge, tels qu'ils se sont maintenus en Allemagne, où la plupart ont le rang de princes et la puissance effective de souverains. La piété, ou plutôt la politique de Charlemagne qui n'était que le second roi de sa race, et qui sentait tout le crédit qu'ils avaient sur l'esprit de la nation, voulut se les attacher à force de bienfaits et de priviléges. La piété beaucoup moins réfléchie de Louis le Débonnaire, et les bornes de son esprit incapable de combiner le régime de la hiérarchie avec le gouvernement général de l'état, lui firent porter bien plus haut encore l'autorité temporelle de la prélature. Ce pouvoir avait d'ailleurs un fondement imposant, et presque aussi ancien que la monarchie. C'était le clergé qui avait porté les Gaulois, tombés dans une espèce d'anarchie, à donner la préférence à Clovis sur les autres conquérans barbares, tous engagés dans l'arianisme, et ce nouveau monarque avait conservé aux évêques, sur l'esprit des peuples, un empire qui lui était si avantageux: de là leur prééminence dans les assemblées de la nation, et leur influence dans toutes les grandes affaires. Si ces prérogatives avaient reçu quelques atteintes sous différens rois de la première race, l'ancienne possession au moins faisait regarder ces changemens comme autant d'injustices; et la religion mal conçue, sans avoir égard à la différence des conjonctures et des besoins où pouvait se trou-

ver l'état, les traitait généralement d'usurpations sacriléges.

Telle parut en particulier la façon de penser du faible héritier de Charlemagne, et telle fut, avec l'intrigue et l'ambition dénaturée de ses fils, la source des revers et des chagrins qui empoisonnèrent toute sa vie. Il se montra d'abord jaloux de son autorité à l'égard de ses propres fils, et s'il les envoya commander en des provinces, ce fut sans leur donner aucun titre. Il ne suivit pas long-temps cette sage méthode. Son goût pour les réformes et les autres affaires ecclésiastiques, dont il s'occupait bien plus volontiers que du soin de l'état, lui fit venir la pensée d'associer un de ses fils à l'empire. Il rassembla grand nombre d'évêques et quelques seigneurs, et leur proposa cette question singulière : Ne doit-on pas accélérer ce qui assurera le bien du royaume, et donnera plus d'énergie au gouvernement (1) ? Il n'y avait pas deux réponses à faire à cette demande : on dit tous d'une voix que cela ne pouvait s'accomplir trop tôt. Puisque vous en jugez ainsi, reprit-il, sachez que j'ai résolu de donner le nom d'empereur à un de mes fils. Et croyant que par de simples actes de piété il pouvait suppléer à la prudence (sans penser que la raison et par conséquent la religion demande qu'en toute affaire on use de moyens particulièrement analogues à la nature des choses), il se contenta de prescrire trois jours de jeûne et de prière, afin que Dieu lui inspirât de choisir celui de ses fils qui était le plus propre à l'empire. Il se détermina néanmoins en faveur de l'aîné, nommé Lotaire ; puis il fit Pépin roi d'Aquitaine, et Louis, le plus jeune des trois, roi de Bavière. Les évêques et tous les grands, après l'empereur, jurèrent sur l'évangile de s'en tenir à ce partage, et de n'y jamais rien changer, sinon du consentement de toutes les parties. Les deux jeunes rois, qui n'auraient pas songé à se plaindre si l'on n'était parti que de l'ordre de la naissance, s'abandonnèrent au murmure quand

(1) Egin. an. 817.

ils se virent déchus de l'espérance qu'on leur avait donnée, en mettant, pour ainsi dire, l'empire au hasard d'un choix indiscret et arbitraire. Bernard, roi d'Italie, se souvint qu'il était fils du frère aîné de l'empereur même. Les plus dangereuses fermentations agitèrent tous les membres de l'empire.

Ce prince était brave, magnifique, bienfaisant, beau et bien fait, adoré de son peuple (1). Les mécontens que l'on venait de faire en grand nombre, lui promirent de prendre son parti s'il paraissait avec une armée. Il ne put tenir contre l'espoir de rentrer dans les droits de son père, et il se prépara aussitôt à les faire valoir : mais l'empereur Louis fut averti de tout avant que la partie fût bien liée. Il marcha vers l'Italie avec une armée formidable, et avec tant de célérité, que Bernard n'eut d'autre parti à prendre que de se venir remettre à la miséricorde de l'empereur. On fit le procès à tous les conjurés qu'on put découvrir : ils furent tous condamnés à la mort, excepté le roi Bernard, à qui l'on se contenta d'arracher les yeux, et qui n'en périt que plus malheureusement, par la cruauté particulière avec laquelle on fit cette exécution à dessein qu'il n'en revînt pas. Les trois jeunes princes Drogon, Hugues et Théodoric, derniers enfans de Charlemagne et de ses épouses du second ordre, quoiqu'ils n'eussent rien de commun avec Bernard, et qu'ils fussent parfaitement innocens de sa révolte, furent tondus à cette occasion, et mis de force dans des monastères. La seule crainte qu'un jour il ne leur vînt envie d'en faire autant que le roi d'Italie, suffit pour leur faire ce traitement odieux. C'est ainsi que la faiblesse d'un prince négligent une fois alarmé, est plus à craindre que la fermeté uniforme et la sévérité même d'un gouvernement vigoureux.

Cette rigueur fantasque de Louis le Débonnaire, qui n'avait que sa bonté d'ame pour recommandation, aliéna les esprits. La réparation qu'il en voulut faire, et où il ne sut pas garder la dignité de son

(1) Egin. ib. Th. g. c. 22, etc.

rang, fit ajouter le mépris à la défiance et à l'aversion. Il était sorti de son caractère pour punir les rebelles; il y rentra bientôt après avec toutes les petitesses du scrupule et de l'irrésolution. Il s'accusait hautement lui-même de la mort de son neveu Bernard, et d'avoir opprimé ses trois jeunes frères, contre le serment fait à un père mourant. Rien ne calmant ses remords, il convoqua une assemblée générale au palais d'Attigni sur Aisne (1). Les trois enfans s'y trouvèrent, avec les seigneurs et la plupart des évêques. On vit avec étonnement, non-seulement Adalard de Corbie et son frère Vala, mais les trois princes Drogon, Hugues et Théodoric, qui n'avaient point reparu à la cour depuis qu'on leur avait coupé les cheveux. Louis, avec une humilité aussi déplacée dans sa personne qu'exemplaire en soi, se confessa publiquement de n'avoir pas empêché la mort de Bernard, d'avoir fait tondre ses frères auxquels il demanda pardon, et d'avoir injustement maltraité Adalard et Vala. Il accorda une amnistie générale à tous ceux qui avaient porté les armes contre lui, rappela tous les exilés, et leur fit rendre leurs biens. Il demanda ensuite aux évêques à faire la pénitence publique, à l'exemple du grand Théodose; et ces prélats croyant marcher sur les traces de saint Ambroise, s'accordèrent à la lui imposer, sans sentir l'extrême différence de ces deux rencontres, et surtout de ces deux pénitens. La multitude des spectateurs parut fort édifiée: les plus clairvoyans et les plus sensés tremblèrent sur les suites, qui ne justifièrent que trop tôt leurs alarmes. Adalard de Corbie, aussi grand homme d'état que fervent religieux, dit à ce propos, et au sujet des beaux règlemens qu'on ne manqua point de faire: Il est difficile de mieux traiter de l'utilité publique; fasse le ciel que l'exécution et l'obéissance y répondent!

Dans cette assemblée nommée parlement et concile d'Attigni, pour consolider ce qui avait déjà été ordonné de ne point remplir le clergé de personnes

(1) Egin. an. 821.

serviles, on statua que les serfs trouvés dignes de la cléricature seraient affranchis publiquement avant d'être ordonnés (1). On défendit aussi l'épreuve de la croix, expédient inventé par l'ignorance et la superstition pour s'assurer de la vérité des faits, et qu'on diversifia en plusieurs manières toutes également puériles; mais tous ces écarts pitoyables ne furent jamais autorisés que par des coutumes populaires ou nationales, tout au plus par les décisions suspectes d'un petit nombre de prélats, tandis que l'enseignement constant et public les contredisait de toute part, et réclamait souvent avec force, comme le firent unanimement les pères d'Attigni.

L'épreuve de la croix qu'ils proscrivirent se faisait en cette manière : les deux parties qui s'accusaient alternativement d'un même crime, ou qui étaient en différent sur quelque autre objet d'importance, se tenaient l'un et l'autre immobiles et debout devant la croix, et celui qui tombait le premier perdait sa cause (2). Il y avait une autre épreuve qui se faisait par le moyen d'un fer rougi au feu : l'accusé le prenait en main, ou le foulait aux pieds après s'être déchaussé, et s'il n'en recevait point de blessure, il était réputé innocent. Ce fer était béni, et gardé soigneusement dans certains monastères qui en avaient le privilége exclusif. Pour le peuple, on employait l'examen, ou épreuve de l'eau bouillante et de l'eau froide : mais le plus grand désordre, où la cruauté se trouvait jointe à la superstition, c'était l'épreuve du duel. L'accusé était d'abord pris à son serment : si la partie adverse n'y déférait point, le juge ordonnait le combat; et telle est l'origine barbare du faux point d'honneur, qui croit encore laver dans le sang l'injure d'un démenti. Le vaincu était jugé coupable, et subissait la peine du crime dont il était accusé, ou dont il avait été l'accusateur. On porta l'abus jusqu'à mettre en péril les personnes désintéressées. Quand les parties ne voulaient pas défendre leur cause elles-mêmes, il y avait des cham-

(1) Capitul. l. 1, c. 4. (2) Mabil. Annal. t. 1, p. 47, 305, etc.

pions ou braves de profession qui se chargeaient de leurs destinées, et combattaient à leurs places. Le comble de l'aveuglement, c'est que non-seulement pour les crimes, mais sur des questions de police et de jurisprudence, on eut recours à ces renseignemens étranges. Voulut-on savoir en Allemagne si la représentation devait avoir lieu en ligne directe? ce fut un combat singulier qui en décida. Fut-il question en Espagne de choisir entre l'office romain et l'office mozarabique? on ordonna que les deux livres seraient jetés au feu, et qu'on s'en tiendrait à celui qu'auraient épargné les flammes. Agobard, archevêque de Lyon, et l'un des plus savans hommes de son temps, écrivit fortement contre toutes ces pratiques injurieuses à l'humanité et à la religion. Elles s'abolirent insensiblement par la vigilance des papes et le secours des empereurs.

L'abbé Adalard, qui avait été une des principales lumières du concile d'Attigni, porta la même année son zèle au delà des Gaules, jusqu'aux extrémités de l'empire d'occident. Les Saxons convertis, mais encore faibles dans la foi, avaient un grand besoin de guides et de modèles dans la carrière du salut. Adalard se proposa d'établir en Saxe une nouvelle Corbie, c'est-à-dire, un asile assuré pour la piété, pour les sciences, pour l'esprit d'étude et de recueillement, afin que les nouveaux chrétiens y pussent trouver des leçons et des exemples de toute la perfection évangélique, et qu'on en pût tirer d'excellens ouvriers pour achever de défricher cette belle conquête de l'église. On avait ébauché cette institution quelques années auparavant; mais on avait choisi un lieu ingrat et si stérile, qu'il ne pouvait pas même suffire à l'entretien des moines qui en avaient posé les premiers fondemens. Par toute la continuité des travaux auxquels ils s'appliquaient selon l'esprit de leur état, ils ne pouvaient tirer leur subsistance de la culture de leurs terres, et ils étaient réduits à faire venir de fort loin de quoi se vêtir et se nourrir. Souvent Adalard avait été obligé lui-même à leur envoyer de la vieille Corbie des chariots chargés de provi-

sions. Cet abbé plein de prudence et de grandes vues, voulant remédier une bonne fois à des besoins toujours renaissans, obtint de l'empereur Louis la permission de choisir un lieu moins ingrat, et plus convenable à la fin qu'on s'était proposée. Sa sainteté et sa longue expérience le firent juger seul capable d'y bien réussir. Il alla sur les lieux accompagné de son frère Vala, et l'empereur leur fit fournir abondamment les vivres, les voitures, et tout ce qui était nécessaire pour une fondation plus avantageuse. La présence de Vala prévint admirablement les Saxons (1). Il avait autrefois commandé les armées dans le pays où il reparaissait sous l'habit monastique. Ce peuple tout guerrier venait en foule le contempler sous une décoration si nouvelle; ils avaient peine à en croire leurs yeux, et ils ne cessaient d'admirer une religion qui faisait faire des choses si contraires aux inclinations de la nature.

Les deux frères choisirent, avec le conseil des évêques, une situation fort avantageuse sur le bord du Wéser, et y établirent une communauté qui servit long-temps d'école et de séminaire pour les missions du nord (2). Elle prit de sa filiation le nom de Corbie, aujourd'hui Corvei suivant l'idiome tudesque, et demeura soumise à Adalard, malgré la distance des lieux, et l'humilité du saint qui voulait y mettre un autre abbé. Quand il vit la nouvelle Corbie établie solidement, il retourna à son ancien monastère, où il mourut aussi saintement que toute la suite de sa vie donnait lieu de s'y attendre. Son frère Vala en fut abbé après lui, ayant toujours de là inspection sur la Corbie de Saxe, où il envoyait de temps en temps quelques moines de l'abbaye primitive pour maintenir la régularité dans la colonie. Ce fut encore l'ancienne Corbie qui ouvrit à la nouvelle la carrière des missions, en vue desquelles on venait de l'établir.

Après la conversion de la Saxe, le Danemarck était le pays du nord où de proche en proche la

(1) Vit. Val. c. 16. (2) Du Chen. t. 2, p. 344.

lumière

lumière évangélique devait naturellement se propager. Les Danois, fameux par leur audace, par leurs courses maritimes, par leurs invasions que la population (prodigieuse alors dans ces contrées) leur faisait tenter de toute part, avaient depuis longtemps attiré l'attention des plus saints ministres de l'évangile. Saint Willebrod avait pénétré chez eux de sa mission de Frise; mais il y trouva un prince si attaché à l'idolâtrie, et des peuples d'un génie si farouche et si intraitable, qu'il fut contraint de se retirer sur les terres des Français. Tout le fruit qu'il recueillit de ses travaux, ce furent quelques enfans danois qu'il emmena avec lui, et qu'il instruisit des vérités du christianisme Ebbon, archevêque de Sens, reprit le même dessein sous le règne de Louis le Débonnaire, par une vive émotion de piété sur l'aveuglement de cette brave et belle nation dont il avait souvent vu des hommes de marque à la cour impériale, et le roi même, nommé Hériold, qui s'y trouvait encore réfugié. Il fit approuver sa résolution dans une assemblée de presque tous les prélats français, puis par le souverain pontife, dont il fut institué légat avec Halitgaire, depuis évêque de Cambrai, qui voulut l'accompagner: mais tout cet appareil fut suivi de peu d'effet. Il revint en France dès l'année suivante, quoiqu'en considération de l'empereur, il eût été assez bien reçu en Danemarck par les deux princes qui avaient partagé entre eux ce royaume, après en avoir chassé Hériold. Halitgaire, à qui la charge de son évêché parut moins lourde que celle de l'apostolat, ne demeura guère plus long-temps dans cette mission.

Dieu voulut encore choisir en cette rencontre ce qu'il y avait de moins grand ou de moins apparent pour étendre l'évangile. Il y avait à la nouvelle Corbie un religieux édifiant qu'on y avait envoyé de l'ancienne pour former les jeunes moines aux sciences et à la vertu. Il était dévoré de la soif du salut des ames; mais aussi humble que zélé, il attendait dans le silence et la modestie le moment du Seigneur, et des marques assurées de la vocation d'en haut. Quand

le roi Hériold, sincèrement converti pendant sa longue adversité, voulut tenter, avec le secours de l'empereur, de remonter sur le trône de Danemarck, il souhaita d'avoir avec lui un homme apostolique pour se fortifier dans la foi, et pour y amener ses peuples (1). L'empereur en parla devant une multitude d'évêques et de seigneurs, qui presque tous répondirent qu'ils ne connaissaient personne en état et en disposition d'entreprendre une chose si difficile et si périlleuse. Et moi, dit Vala pour lors abbé de Corbie, je sais un bon religieux en qui se rencontrent, j'ose le garantir, toutes les vertus et tous les talens que l'on cherche. On fit aussitôt venir en cour le moine Anscaire dont il avait prétendu parler, en lui laissant néanmoins une pleine liberté d'accepter ou de refuser ce qu'on lui proposait. L'homme apostolique, charmé de reconnaître la volonté de Dieu dans celle de son supérieur, et dans tout ce qui pouvait manifester l'ordre de la Providence, accepta sans balancer, et sans écouter une multitude de conseils pusillanimes. Un de ses confrères, nommé Aubert, de race illustre, et qui accompagnait son abbé en cour, vint trouver le missionnaire en particulier, et lui demanda, en deux mots, s'il avait bien pensé à ce qu'il faisait. Anscaire répondit que rien ne le ferait changer. C'en est assez, reprit Aubert: sous l'agrément du seigneur abbé, je ne vous laisserai pas aller seul.

Il partit effectivement avec Anscaire et le roi Hériold: mais le Seigneur, pour lui donner la couronne de l'apostolat, ne demandait guère de lui que la bonne volonté. Après environ deux ans, il succomba à la fatigue, et tomba dans un état de langueur qui obligea son saint compagnon de le renvoyer à la nouvelle Corbie, où à peine arrivé, il mourut saintement. Tels furent les commencemens de la solide conversion du Danemarck, d'où saint Anscaire étendit le christianisme en Suède. Ainsi les royaumes du nord furent-ils redevables à un moine

(1) Egin. an. 826, vit. S. Ansc. n. 10.

français de la foi que l'audace et la dissolution d'un moine allemand leur a fait perdre dans la suite.

Louis le Débonnaire, après avoir procuré cet avantage aux extrémités de la Germanie, s'empressa d'étouffer un scandale qui s'était donné au centre même de la religion et du christianisme. Théodore, personnage considérable par sa qualité de primicier de l'église romaine, et par le caractère de légat dont il avait été revêtu au concile d'Attigni, avait été traduit pardevant les juges ordinaires, qui lui firent crever les yeux, puis trancher la tête (1). Le bruit se répandit que c'était par ordre du pape, et parce qu'il s'était montré trop attaché au jeune empereur Lothaire, qui était venu à Rome quelque temps auparavant pour y rendre la justice, et entrer par cet acte d'autorité en possession de l'empire. Il paraît que la souveraineté sur cette capitale du monde était déjà contestée aux nouveaux empereurs, au moins par voie de fait, et que sous prétexte d'éviter dans les affaires le péril du retard, on les terminait souvent avec une précipitation affectée. Le pape voulut néanmoins se justifier, au moins quant à l'exécution de Théodore, à laquelle il protesta, avec serment, qu'il n'avait point eu de part, quoiqu'il fût coupable, ajouta-t-il, du crime de lèse-majesté. L'empereur ne jugea point à propos d'éclaircir davantage ce mystère.

Le pape Pascal mourut dans la même année 824, avec la réputation de vertu qu'il avait soutenue pendant toute sa vie, et qui le fait honorer comme saint par l'église romaine (2). Entre les ornemens des églises, où, à l'exemple de ses derniers prédécesseurs, il fit voir la nouvelle opulence des pontifes romains, il est fait mention de deux monumens qui représentaient l'assomption corporelle de la Vierge, que par conséquent on croyait dès-lors à Rome. Eugène, archiprêtre de Sainte-Sabine, fut élu peu après la mort de Pascal. Son élection fut troublée par l'ordination d'un antipape nommé

(1) Egin. an. 823, Theg. c. 30. (2) Anast. in Pascha v.

Zizime : mais ce schisme n'eut point de suites par les soins de l'empereur. Eugène méritait cette protection, spécialement par son humilité, sa simplicité jointe à la sagesse et à la doctrine, par sa libéralité et sa bienfaisance. Afin d'établir solidement la paix, le jeune empereur Lothaire fit une seconde fois le voyage de Rome. Il y publia une constitution (1), où il était défendu, sous peine d'exil, de troubler l'élection d'un pape choisi par ceux qui en avaient le droit, c'est-à-dire, par les seuls Romains, à qui, ajoute-t-on, elle continuera d'appartenir suivant l'ancienne concession qui leur en a été faite par les pères.

La constitution porte ensuite que tous les ans des commissaires nommés par le pape et par l'empereur, feront à ce prince le rapport de la manière dont les ducs et les juges administrent la justice; que tous les Romains, soit du sénat, soit du peuple, déclareront selon quelle loi ils veulent vivre, c'est-à-dire, qu'ils opteront entre le droit romain et les lois des Goths ou des Lombards autorisées en Italie, afin qu'ils soient jugés, suivant cette loi, par l'autorité du pape et celle de l'empereur. Lothaire fit aussi prêter aux Romains un serment où la souveraineté impériale sur Rome par ît clairement, mais où l'autorité du pape est encore jointe à celle des empereurs (2). Il était conçu en ces termes : Nous promettons fidélité aux empereurs Louis et Lothaire, sauf la foi que nous avons promise au pape. On ne laissa pas de s'engager, par le même serment, à ne consacrer les papes élus qu'après avoir obtenu l'approbation des empereurs.

L'an 826, le pape Eugène tint un concile, qui nous donne lieu d'observer à quel point les sciences, ou du moins les belles-lettres, étaient tombées en Italie, ainsi que dans le reste de l'occident. On y avait si peu de facilité, soit à s'énoncer, soit à composer, qu'il fallut copier d'un concile tenu sous Grégoire II, le petit discours qui devait servir de

(1) T. 2, Capit. p. 18. (2) Capit. t. 1, p. 647.

préface au concile que l'on célébrait. On sentait cependant les dangers de cette ignorance, et l'on fit quelques canons pour en arrêter les progrès. Il fut ordonné que les prêtres négligens seraient avertis par l'évêque, suspendus de leurs fonctions pour avoir le temps de s'instruire, et que s'ils ne profitaient pas de l'avertissement, ils seraient déposés; que le métropolitain en userait de même à proportion à l'égard de ses suffragans; qu'on établirait des écoles dans les évêchés et les autres lieux où elles seraient nécessaires; qu'on rassemblerait les clercs près de la cathédrale, dans des cloîtres où ils vivraient en commun sous des supérieurs d'une capacité reconnue, et dépendans eux-mêmes de l'évêque. On voit dans ces deux articles que l'Italie n'avait pas honte de se réformer sur le modèle de l'église de France. On défend encore aux prêtres de paraître hors de leurs maisons autrement qu'en habits ecclésiastiques, et de s'exposer au mépris du peuple en s'occupant aux travaux serviles de la campagne. L'ancienne discipline sans doute n'interdisait point aux prêtres la culture des terres, comme on le voit par l'exemple de saint Félix, si souvent préconisé par saint Paulin; mais la domination des barbares ayant avili ce genre de travail, l'église qui a la même sagesse et le même pouvoir dans tous les temps, crut devoir s'accommoder au génie de ces peuples en ce qui n'intéressait ni le fond des mœurs, ni la religion. On voit encore par ce concile de Rome, que le droit de patronage dont nous avons déjà observé des exemples, prenait de jour en jour une nouvelle faveur: on déclare que les fondateurs ont droit d'établir des prêtres, non-seulement dans les oratoires, mais dans les monastères de leur fondation, avec le consentement et sous la dépendance de l'évêque; on veut aussi que tous les abbés soient prêtres, pour avoir plus d'autorité.

Dans le même temps, les translations et les partages de reliques regardés si défavorablement jusqu'au temps de saint Grégoire, devinrent très-communs. Cette nouvelle méthode partait à la vérité

d'un principe louable, d'un empressement religieux à se procurer au moins quelque parcelle de ces reliques insignes que l'on préférait à tous les trésors. Il n'est point de meilleure preuve de la vénération qu'on avait alors pour elles, et qu'on tenait de la sainte antiquité, quant au fond de la chose ; mais il faut convenir que ces nouveaux procédés entraînèrent bien des abus. On vola les reliques dans ces translations ; on usa de violence et de supercherie pour accréditer sa propre église aux dépens des autres ; on y exposa quelquefois des reliques supposées au culte des fidèles. Les personnages les plus qualifiés et les plus éclairés n'épargnaient au moins ni soins, ni fatigues, ni dépenses pour s'en procurer. Hilduin, abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Médard de Soissons, et archi-chapelain ou grand-aumônier de France, ayant gagné dans un voyage de Rome l'amitié du pape Eugène, crut n'en pouvoir faire un meilleur usage qu'en obtenant du pontife quelque relique célèbre. De retour en France, il voulut encore s'appuyer d'un nouveau titre, obtint une lettre de recommandation de l'empereur Louis, la remit au prévôt de son abbaye de Saint-Médard, nommé Rodoin, qu'il fit partir pour Rome avec charge de demander le corps de saint Sébastien (1). Le pape fit d'abord difficulté de priver l'église romaine des dépouilles si révérées de cet illustre martyr ; mais ne pouvant rien refuser à l'empereur, il céda enfin, et la relique fut apportée en France, et reçue avec la plus grande solennité dans l'église de Saint-Médard. On raconte un grand nombre de miracles qu'elle fit sur la route, et plus encore depuis son arrivée. Le prévôt Rodoin, encore plus curieux de se procurer des reliques, que son abbé qu'il avait lui-même engagé dans cette entreprise, peu content de ce qu'on lui donnait de bonne grâce, enleva furtivement le corps du pape saint Grégoire, après avoir corrompu par argent ceux qui en avaient la garde. Toutefois on prétend

(1) Boll. t. 2, p. 278.

l'avoir encore à Rome, ainsi que saint Sébastien; ce qui fait présumer que les Romains ne remirent aux Français qu'une partie de l'un et de l'autre, comme Adon, auteur contemporain, le dit expressément de saint Sébastien.

Eginard, ancien secrétaire de Charlemagne, l'un des plus grands seigneurs de la cour, et des plus vertueux, ainsi que des plus grands hommes de son siècle, se donna pareillement des soins pour se procurer des reliques étrangères (1). Depuis la mort de son puissant bienfaiteur, il vivait dans la retraite séparé de sa femme, et occupé de l'administration de plusieurs abbayes. Il venait de bâtir l'église du monastère de Michlenstad entre le Mein et le Nècre, et souhaitant avoir les reliques de quelque saint à qui il pût la dédier, il en envoya chercher à Rome. Ses commissionnaires passèrent par Soissons, et s'y associèrent un prêtre nommé Hun. Etant arrivés à Rome, ils cherchèrent dans les cimetières hors de la ville, et enlevèrent secrétement les corps des martyrs saint Pierre et saint Marcellin (2); mais le prêtre soissonnais ne se croyant pas fort obligé à la fidélité envers les complices de son larcin, leur déroba une partie du corps de saint Marcellin, qu'Hilduin fit néanmoins restituer à Eginard. Celui-ci les plaça d'abord à Michlenstad, suivant sa première résolution; puis croyant avoir reconnu par deux miracles que ce n'était pas la volonté de Dieu qu'ils y demeurassent, il les fit transférer quelques mois après au monastère de Mulinheim ou Selgenstad, dont il avait aussi l'administration. Comme il était fort lettré, ayant entr'autres ouvrages écrit avec succès la vie de Charlemagne et une partie des annales de France, il composa l'histoire de ces translations, dans laquelle il raconte une longue suite de prodiges arrivés dans tous les lieux où il jugea à propos de distribuer quelque partie de ces reliques. On vit paraître dans le même temps une infinité d'histoires de martyrs et d'autres saints qui se ré-

(1) Act. SS. Bened. t. 5, p. 44. (2) Tillem. t. 1, p. 199.

pandirent de toute part, soit pour embellir les anciennes, soit, quand on en manquait, pour en créer de nouvelles. Telle fut la source de tant de légendes apocryphes, qui donnant un air de fable à la vérité même, mirent la plus saine critique dans une sorte d'impossibilité d'en faire le discernement, et fournirent à la critique outrée des prétextes imposans de rejeter l'une et l'autre sans distinction.

Anségise, français illustre par sa naissance et par ses talens, avait eu sous Eginard l'intendance des bâtimens de l'empereur (1). Il renonça au monde, et embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Fontenelle ou Saint-Vandrille. Il devint ensuite abbé de Saint-Sixte de Rheims, et de Saint-Memmie de Châlons. Son détachement lui fit encore quitter le gouvernement de ces deux monastères : mais la disette de bons sujets et sa sage économie le firent bientôt rechercher pour l'abbaye de Saint-Flay ou Saint-Germer au diocèse de Beauvais, réduite à l'indigence, et presque sans bâtimens. En peu de temps il ne lui rendit pas seulement sa première aisance, mais il trouva moyen de faire en grains et en fruits des réserves abondantes qu'il distribuait à tous ceux qui en avaient besoin, et qui bannirent la misère de tout le canton. L'amour du bien public engagea l'empereur à lui donner encore l'abbaye de Luxeu, et celle de Saint-Vandrille qu'Eginard venait d'abdiquer volontairement. Ainsi Anségise jouit tout à la fois de ces trois abbayes, qu'il remit toutes en meilleur état qu'il ne les avait prises Il fit tant de bien à Fontenelle, qu'on le comparaît à saint Vandrille et à saint Ansbert. Il y transporta de Luxeu des religieux consommés dans la vertu, pour établir la régularité tombée en ruine avec les bâtimens, et avec la subsistance temporelle que la dureté de quelques abbés précédens refusait aux moines. Il pourvut magnifiquement ses trois monastères de vases sacrés, d'ornemens d'église de toute espèce, et sur-tout de bons livres, particulièrement d'ouvrages des pères.

(1) Vit. S. Anseg. t. 5, act. Bened. p. 630.

C'était la dépense que faisait le plus volontiers Anségise, qui par un assemblage assez rare joignait aux talens économiques le goût et l'amour des lettres. Il conçut l'utile dessein de rassembler en un corps d'ouvrage les capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, jusque là dispersés en feuilles volantes. Comme il avait été employé en plusieurs ambassades par l'empereur Louis, il avait acquis les connaissances et le discernement convenables pour bien exécuter ce projet, qui demandait en effet un homme d'état; aussi le recueil d'Anségise acquit en peu de temps la plus grande célébrité. Il se trouve cité incontinent après sa publication, dans les capitulaires de l'empereur Louis, puis de ses successeurs, comme ayant autorité publique.

Le pape Eugène, second du nom, étant mort au mois d'Août de l'année 827, peu de temps après, et probablement dans le cours du même mois, on lui donna pour successeur Valentin, archidiacre de l'église romaine, qu'on intronisa contre la coutume avant de le consacrer. On s'empressa de même à l'ordonner évêque, mais après l'avoir fait prêtre, quoi qu'en disent quelques auteurs peu réfléchis en ce point, et confondus d'avance par Ratram de Corbie, qui confondit en son temps cette imputation de Photius (1). On croyait ne pouvoir mettre assez vîte en place un pontife singulièrement cher au peuple, et au dernier pape qui l'avait toujours auprès de lui; mais il n'eut pas le temps de remplir les grandes espérances qu'on avait conçues de son mérite. Il mourut quelques mois après son élection. Le saint siége vaqua ensuite assez long-temps, vraisemblablement jusqu'à l'année suivante. On élut alors Grégoire IV, prêtre du titre de saint Marc, qui fut d'abord intronisé; mais pour son ordination, il fallut attendre l'envoyé de l'empereur, mécontent sans doute de la précipitation dont on avait usé en faveur de Valentin. D'ailleurs le nouveau pontife s'opposa de tout son pouvoir à sa propre élévation, et l'on fut

(1) Ratram. C. Græc. oppos. l. 4, c. 8.

obligé de le tirer par force de l'église des saints Côme et Damien, où son humilité avait cherché un asile. Son pontificat fut d'environ seize ans, durant lesquels on eut plus d'une occasion de se convaincre que son aversion des grandeurs ne le rendait pas moins propre aux grandes choses.

Peu content d'orner des églises avec toute la magnificence de ses prédécesseurs devenus maîtres d'une bonne partie de l'Italie, il fit fortifier la ville d'Ostie à l'embouchure du Tibre, contre les courses des Sarrasins qui pillaient toutes les îles et les côtes voisines. Les Musulmans d'Espagne, plus resserrés de jour en jour par les chrétiens d'Asturie, avaient porté leurs colonies jusque dans les îles de la Grèce, où ils n'éprouvaient pas la même résistance. Ils étaient descendus en plusieurs îles, sans trouver un vaisseau qui s'opposât à leurs efforts. Ayant reconnu la bonté du terroir de la Crète, ils se résolurent à la conquérir, ou à y périr jusqu'au dernier (1), et sitôt qu'ils furent débarqués, leur commandant fit brûler sa flotte pour les forcer à tenir leur résolution. Ils bâtirent au lieu nommé Candax, une ville qui prit le nom de Candie, et le donna à toute l'île; de là, ils la parcoururent triomphans, sans donner aux naturels du pays le temps de respirer: ils s'en rendirent si bien les maîtres, que de trente villes qu'ils s'assujettirent, il ne resta que celle de Gortyne qui conserva ses mœurs et sa religion. Pour ne l'avoir pas voulu renoncer, Cyrille, qui en était évêque, souffrit un glorieux martyre.

D'un autre côté, les Musulmans d'Afrique envahirent la Sicile, comme ils avaient fait autrefois l'Espagne, à la faveur de l'incontinence et de la trahison d'un mauvais chrétien (2). Euphémius qui commandait une troupe de gens de guerre dans cette belle province toujours soumise aux empereurs de Constantinople, s'étant amouraché d'une religieuse, l'enleva de son couvent, et l'épousa au grand scandale

(1) Post. Theoph. l. 11, n. 21, p. 46. (2) Ib. n. 24, Chron. Cass. 1, c. 11.

de tout le monde. Les frères de cette vierge déshonorée en portèrent leur plainte à l'empereur Michel le Bègue, qui n'était pas scrupuleux sur l'article. Il avait un trait tout pareil de dissolution à se reprocher, ayant lui-même épousé Euphrosine, petite-fille de l'impératrice Irène, et religieuse dans l'île du Prince; mais cet empereur regardant son inconduite scandaleuse comme la prérogative de son rang, voulut punir ce qu'il se permettait, et envoya ordre au gouverneur de Sicile d'user contre Euphémius de toute la sévérité des lois, et de lui imprimer la note d'infamie, en lui faisant couper le nez. Euphémius averti sous main s'assura d'une partie des troupes, résista au premier effort du gouverneur, puis se retira vers l'émir d'Afrique; et comme si l'impudence lui eût donné droit à l'empire, ce subalterne audacieux qui n'avait que le rang de capitaine, osa demander au prince maure le titre d'empereur, avec quelques secours, sous promesse de le rendre maître de la Sicile, et de lui payer un gros tribut. L'émir qui ne demandait pas mieux que d'avilir la puissance impériale, accorda tout ce qu'on demandait. Le rebelle alla se montrer à Syracuse avec une armée de Mahométans, et les marques d'empereur. Il y fut tué peu de temps après, et les Arabes demeurèrent maîtres de la Sicile. De là ils faisaient descente sur descente en Calabre et en Lombardie, c'est-à-dire, dans toute l'Italie tant de l'empire d'orient que de l'empire d'occident.

Ce fut pour s'opposer à leurs incursions, et pour assurer l'embouchure du Tibre où l'abord était plus facile, que Grégoire IV entreprit un ouvrage plus grand que n'avait fait aucun de ses prédécesseurs, en rebâtissant pour la sûreté publique la ville d'Ostie entièrement ruinée. Il en fit une ville toute nouvelle, qu'il nomma de son nom Grégoriopolis, la réédifia de fond en comble, l'entoura de murailles plus hautes et de fossés plus profonds qu'auparavant, y mit de bonnes portes garnies de herses, avec des machines à lancer des pierres, et tous les instrumens de guerre alors en usage.

Les Maures tournèrent leurs efforts vers l'orient, tandis que les forces de cet empire étaient toutes occupées à la guerre civile entre l'empereur Michel et Thomas qui se donnait pour le fils d'Irène. Michel à son avénement à l'empire avait rappelé les confesseurs bannis pour la cause des images, quoiqu'il fût lui-même dans une croyance toute contraire, ou plutôt dans une indifférence totale par rapport aux principes fondamentaux de la religion, lui qui tenait en même temps à des superstitions qui allaient jusqu'à l'extravagance. Quand il crut son autorité bien établie, sur-tout après la défaite de Thomas, il se déclara contre les catholiques, et se rendit hautement persécuteur (1). Le saint moine Méthode qui devint par la suite patriarche de Constantinople, et fut un des principaux soutiens de la saine doctrine, reçut sept cents coups de fouet. Saint Euthymius, évêque de Sardes, déjà célèbre par sa confession et par deux exils, expira dans les tourmens. On exerça une infinité d'autres violences. Pour empêcher de combattre l'erreur, on ferma les écoles publiques, et l'on défendit aux enfans d'étudier, à l'exemple des Mahométans dont on ne fit pas difficulté d'imiter la tyrannie en faveur de l'impiété que l'on tenait d'eux.

Dans ce nouveau péril, on ne put encore fermer la bouche à saint Théodore de Stude, qui avait été rappelé avec les autres exilés. La première chose qu'il fit en arrivant au voisinage de Constantinople où il avait été reconduit comme en triomphe par des monastères et des peuples entiers, ce fut d'aller rendre ses respects au saint patriarche Nicéphore dans son monastère de Calcédoine où il était retiré, tandis que l'usurpateur Théodore demeurait en possession de son siége. Cet intrus étant même venu à mourir, l'évêque légitime ne fut pas rétabli, mais vit de nouveau occuper sa place par le fameux iconoclaste Antoine de Sylée, qui le garda seize ans. Saint Théodore s'étant concerté avec le patriarche

(1) Post Theoph. p. 31.

Nicéphore et quelques dignes évêques, il fut résolu d'écrire à l'empereur en faveur de la bonne cause. Mais c'était parler à un sourd, disent les historiens du temps, que de prétendre persuader ce prince naturellement frivole, et devenu persécuteur.

La persécution loin d'intimider Théodore, ne le rendit que plus vigilant à écarter le péril de la séduction par des instructions et des lettres éloquentes. Il ne cessait d'inculquer à tous les ordres de fidèles ces règles fondamentales de la saine croyance : Qu'il n'était plus question de conférer avec des hérétiques déclarés, comme on le proposait encore, ni de faire un accommodement politique dans une matière élevée au-dessus de tout pouvoir humain ; qu'il ne s'agissait pas d'affaires temporelles dont l'empereur pût juger, mais de la doctrine céleste qui n'a été confiée qu'à ceux à qui il a été dit : Tout ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié dans le ciel, c'est-à-dire, aux apôtres et aux évêques leurs successeurs, principalement à celui de Rome qui tient le premier siége, puis à ceux de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem ; que ces cinq chefs faisaient la force de l'église, et devaient être à la tête de tous les jugemens sur les dogmes divins ; que le devoir des souverains et des magistrats consistait à leur prêter la main pour mettre leur jugement à exécution ; que la façon de procéder canoniquement était de rassembler les princes de l'église, avec ceux qui défendaient unanimement la vérité ; que s'il n'était pas possible d'avoir des légats de l'orient, la même impossibilité n'existait point par rapport à l'occident ; que quand ceux-ci encore n'assisteraient point à l'assemblée, elle ne laisserait pas de prononcer validement par les lettres synodiques que recevrait le premier siége ; que si l'assemblée même ne pouvait avoir lieu, il fallait envoyer à Rome de part et d'autre, à cette mère de toutes les églises où Pierre a présidé le premier, et qu'on en recevrait la décision certaine de la foi, comme il s'est pratiqué de tout temps.

Ce sont ici les derniers monumens de l'activité

généreuse de saint Théodore. Il mourut enfin consumé de travaux et de souffrances, à l'âge de soixante-sept ans. On a de lui un testament, où, après sa confession de foi, il donnait à ses disciples et aux abbés ses successeurs des règles qui montrent du moins l'idée qu'on avait encore en orient de la régularité monastique. Vous n'aurez rien en propre, dit-il à l'abbé, pas même une seule pièce de monnaie. Vous ne partagerez ni vos soins, ni les biens de votre monastère entre vos proches et vos amis; tout sera pour vos frères et vos enfans spirituels. Vous n'aurez point d'esclaves ni pour votre personne, ni pour la communauté : ce sont des hommes faits, comme vous, à l'image de Dieu. Vous irez à pied à l'exemple de Jesus-Christ, ou monté sur un âne. Vous ne souffrirez aucune propriété parmi les frères, pas même d'une aiguille. Vous sortirez rarement, et ne quitterez votre troupeau que par nécessité. Vous ne contracterez amitié avec aucune religieuse, et vous n'entrerez point dans leurs monastères. Vous n'ouvrirez point le vôtre aux femmes, et vous ne parlerez à aucune qu'en présence de deux témoins de part et d'autre, et s'il se peut, sans la voir. Vous n'affecterez point d'avoir tel syncelle en particulier; mais différens frères vous serviront. On ne gardera point d'argent dans le monastère, et l'on donnera aux pauvres tout le superflu, de quelque espèce qu'il soit. Vous ne ferez rien de votre chef pour le spirituel, ni pour le temporel; mais vous prendrez toujours l'avis de deux ou trois personnes des plus capables, selon les matières. Le saint abbé laissa encore à des religieuses qui l'en avaient prié, une instruction sommaire conçue en ces termes : Ne vous formez pas sur la vie lâche de la plupart des religieuses qui vous environnent, et qui ne le sont que de nom; mais comme les grands peintres ne travaillent que sur le bel antique, modérez-vous sur les originaux de la sainte antiquité que vous avez entre les mains.

Le patriarche saint Nicéphore mourut dans sa retraite peu d'années après saint Théodore Studite.

Entre les écrits qui l'ont illustré, aussi-bien que la constance dans la foi et dans la pratique de toutes les vertus, on lui est sur-tout redevable d'une histoire abrégée d'environ deux siècles; savoir, depuis la mort de l'empereur Maurice jusqu'au temps d'Irène.

Cependant l'empereur Michel nonobstant son indifférence pour la religion, ou pour mieux dire, malgré sa religion monstrueuse, et assez ressemblante à celle de Constantin-Copronyme qu'il paraît avoir eu dessein de copier, voulut donner quelque couleur moins odieuse à la tyrannie qu'il exerçait sur ses sujets orthodoxes: il tenta de les mettre en contradiction avec ceux de l'église de France. Sous prétexte de confirmer l'alliance entre les deux empires, il envoya des ambassadeurs à Louis le Débonnaire, avec une lettre qui portait cette inscription: Michel et Théophile (c'était son fils déjà associé à l'empire), fidèles à Dieu, empereurs des Romains, à notre cher et honoré frère Louis, roi des Français et des Lombards, nommé leur empereur (1). Après avoir assuré qu'il veut conserver la paix avec les Français, il entreprend de justifier les violences dont il usait envers les catholiques d'orient, et rapporte plusieurs pratiques vraiment superstitieuses et inexcusables pour rendre odieux tous les orthodoxes, qu'il en accuse généralement. C'est ainsi que l'esprit d'hérésie, toujours guidé par l'esprit de mensonge, a tout son recours, soit à des inventions purement calomnieuses, soit à des imputations générales, pour des abus particuliers et presque inévitables dans les meilleures choses. La fourberie de l'empereur instruit des préventions qu'on avait en France touchant cette matière, ne tendit qu'à les augmenter. Cette manœuvre était d'autant plus propre à y prolonger les dispositions peu favorables où l'on y était par rapport au dernier concile de Nicée, que Michel, en ne lui donnant que la qualification de concile local, ainsi qu'au concile iconoclaste de Constantin-Copro-

(1) Post Theoph. l. 2, n. 10, p. 44.

nyme, semblait autoriser par quelques docteurs mêmes de la Grèce des plus orthodoxes, et en particulier par saint Théodore Studite qui s'était servi de cette expression. En effet, le défaut d'adhésion d'une partie aussi considérable de l'église que l'empire français et quelques autres nations de l'occident, a pu long-temps le faire regarder comme ceux des conciles œcuméniques qui n'en ont acquis l'autorité que par l'acceptation subséquente des diverses églises.

L'empereur Louis se flattant de tout pacifier, rassembla l'an 825 les plus savans hommes du royaume dans son palais de Paris, à dessein seulement d'éclaircir la question dont la décision devait être renvoyée au chef de l'église (1). Les prélats assemblés firent plus qu'on ne leur demandait. Confirmés par le faux exposé des Grecs, dans l'ignorance où ils étaient des faits, ils condamnèrent indistinctement, et le conciliabule de Copronyme, et le septième concile; ils rejettèrent même, au moins de parole, tout culte rendu aux images, tandis que de fait, et par la pratique, ils les vénéraient en ordonnant de les placer avec honneur dans les églises, tant pour y servir de décoration, que pour rappeler aux fidèles la vertu des saints qu'elles représentaient. Encore les différens docteurs n'étaient-ils pas trop d'accord entr'eux dans leur manière de s'énoncer; les plus éclairés, la plupart même prétendaient qu'on leur devait rendre quelque sorte d'honneur; en sorte qu'ils paraissent n'avoir rejeté que le culte excessif qu'ils soupçonnaient les Grecs de rendre aux images. Aussi les souverains pontifes usèrent d'une sage économie, et travaillèrent avec douceur à ramener ces docteurs prévenus à toutes les observances reçues dans l'église, sans jamais penser à les retrancher de sa communion. On reçut en France et en Germanie le second concile de Nicée dès qu'on s'y fut donné le temps de l'entendre, dès qu'on y eut confondu les impostures, et quitté les préven-

(1) Conc. Gall. t. 7, p. 109.

tions

tions qui avaient engagé les pères de Francfort, aussi-bien que ceux de la conférence de Paris, à le rejeter.

Cette question s'éclaircit principalement à l'occasion des excès où se porta Claude, évêque de Turin. Il était espagnol de naissance, et avait puisé l'amour de la nouveauté dans l'école de Félix d'Urgel (1). Ayant ainsi perdu la foi qui est indivisible, il embrassa facilement les erreurs des iconoclastes, et poussa les choses plus loin que la plupart d'entr'eux. Il avait dissimulé ses sentimens, de peur de nuire à son élévation dans le clergé; mais sitôt que son ambition fut satisfaite, il leva le masque sans nul ménagement. Dès la première visite qu'il fit de son diocèse, il brisa dans toutes les églises, non-seulement les images, mais encore les croix, et marqua la même fureur contre la vénération des reliques et l'invocation des saints. Un attentat si scandaleux révolta son peuple, qui montra par la vigueur de sa résistance quel était le véritable état de la croyance parmi les sujets mêmes des monarques français. Non, répondirent-ils à quelques reproches qu'il voulut leur faire (selon le témoignage ingénu qu'il leur rend lui-même dans ses lettres), nous ne croyons pas qu'il y ait rien de divin dans l'image que nous vénérons; mais nous lui rendons des honneurs en vue de celui qu'elle représente.

On s'empressa de toute part à confondre l'impiété de Claude (2). L'abbé Théodmire, ami de l'hypocrite avant qu'il fût démasqué, et Dungal, reclus au monastère de Saint-Denis, ne crurent pas que l'esprit de recueillement et les règles de leur état les dussent empêcher d'user de leurs talens pour écarter la contagion qui menaçait l'église occidentale. Ils prirent des premiers la plume pour arrêter ou décréditer le novateur. Quel orgueil, dit Dungal, de fouler aux pieds, de briser avec mépris ce que depuis plus de huit cents ans, c'est-à-dire, depuis l'établissement du christianisme, les saints pères et les plus religieux

(1) Mabill. præf. in sæc. 4, n. 23. (2) Bibl. PP. p. 900 et seq.

princes ont permis, ont ordonné qu'on exposât dans les églises, et même dans les maisons particulières, pour la gloire du Seigneur ! Peut-on compter au nombre des chrétiens, celui qui rejette ce que reçoit toute l'église ?

L'empereur Louis fit condamner par les évêques les écrits que Claude eut l'audace de produire en faveur de son impiété, puis il en envoya l'extrait aux plus savans personnages du royaume, afin de les réfuter. Jonas, évêque d'Orléans, Agobard de Lyon, Valafride, surnommé Strabon ou le Louche, et plusieurs autres, entrèrent dans cette honorable lice : mais entre ces docteurs vantés, on exalte particulièrement la manière exacte et sage avec laquelle s'exprime Valafride. Il soutient qu'on ne doit plus condamner les honneurs rendus aux images, pourvu qu'ils soient modérés, et que l'abus que des personnes simples peuvent en faire, n'est pas un raison de les ôter de nos temples.

L'ouvrage de Jonas répond mal à la réputation que cet auteur a eue de son temps. On n'y trouve de justesse ni dans les raisonnemens, ni dans les réflexions ; à quoi il substitue de froides plaisanteries, et des puérilités plus dignes de dérision que ce qu'il veut censurer. C'est ainsi qu'il raille son adversaire sur l'équivoque de son nom, disant qu'on doit peu s'étonner de ce qu'il ne marche pas droit dans les sentiers de la vérité, puisqu'il se nomme Claude, c'est-à-dire, boiteux selon l'étymologie latine. Il est vrai que Jonas, avec les sentimens où il était, devait se trouver embarrassé dans une pareille dispute. Il adorait la croix, mais il n'approuvait pas le culte des images : inconséquence qu'il rendait encore plus sensible par le développement du principe sur lequel il établissait des pratiques si différentes. Nous n'adorons pas la croix, disait-il, comme une divinité. Si nous la baisons, ce n'est pas à cause du bois dont elle est formée, c'est par amour pour celui qui par elle a opéré notre salut. Quand on baise de même l'évangile tracé avec l'encre sur le parchemin, le fait-on en l'honneur de l'encre ou du parchemin ? N'est-ce

pas plutôt en l'honneur du Verbe incarné, dont les paroles vivifiantes sont recueillies dans l'évangile? Il est clair que ces raisons militent également, et pour le culte de la croix, et pour celui des images.

Jonas était néanmoins auteur d'ouvrages estimés. Rien ne marque mieux le cas qu'on faisait de son institution des rois adressée au jeune Pépin, roi d'Aquitaine, que le témoignage effectif du sixième concile de Paris, qui l'inséra dans ses actes. Dans l'institution des laïques, dont il est aussi l'auteur, il n'est rien de plus remarquable que la perpétuité de la tradition touchant la doctrine contenue dans ce texte qu'il y cite de saint Grégoire: Les pasteurs de l'église doivent apporter de grandes précautions tant pour lier que pour délier; mais soit qu'ils lient justement ou injustement, le troupeau doit toujours craindre la sentence.

Jonas fit aussi l'histoire de la fameuse translation de saint Hubert à l'abbaye d'Andein dans la forêt d'Ardenne. Valcand, évêque de Liége, venait de rétablir et de réformer ce monastère, en y mettant à la place des chanoines qui l'occupaient, des moines qui lui demandèrent les reliques de saint Hubert pour donner plus de lustre à leur institut. Elles y furent transférées le 30 Septembre de l'an 825, après que ce saint corps eut été trouvé entier et sans corruption. C'est ce qui fit prendre au monastère d'Andein le nom de saint Hubert. Il s'y opéra tant de miracles, qu'on en fit une histoire particulière dans le onzième siècle, où nous apprenons que dès-lors on invoquait ce saint évêque, avec un merveilleux effet, pour la guérison de la rage.

Agobard, archevêque de Lyon, avec des vertus éminentes qui l'ont fait mettre au nombre des saints, était d'un caractère ardent et capable de donner dans de grands écarts, comme nous le verrons bientôt; mais il avait une droiture d'ame et une magnanimité qui les réparait toujours avec avantage. Il fut aussi un des plus célèbres écrivains, et peut-être le meilleur de son temps. Le grand nombre de ses ouvrages sur toutes sortes de matières, telles que l'aveugle-

ment des juifs, l'hérésie de Félix d'Urgel, l'usage des biens ecclésiastiques, le duel, sans compter plusieurs de ses lettres qui équivalent à autant de traités (outre la fécondité de son esprit), montrent la force de son raisonnement, la netteté de son style, son érudition et son goût dans les citations, bien choisies pour l'ordinaire, quoique trop longues et trop fréquentes. Il écrivit ainsi que Jonas, à l'occasion de Claude de Turin, sur le culte des images : mais l'évêque de Lyon, comme celui d'Oléans, en voulant éviter les excès qu'on reprochait aux Grecs, se laissa emporter par l'impétuosité de son génie contre l'écueil opposé, d'une manière même si violente, qu'il est plus facile de justifier son intention que ses expressions. Comme avec tout l'esprit imaginable, il est impossible de raisonner juste contre les vérités inébranlables de la foi, le raisonnement et la pénétration d'Agobard semblent tout-à-fait l'avoir abandonné, lorsqu'il prétend démontrer l'inutilité du culte des images par la comparaison suivante. De même, dit-il, qu'en regardant un tableau qui représente, soit des moissonneurs et des vendangeurs, soit des pêcheurs et des chasseurs, notre provision de blé ou de vin n'en augmente pas, et que nous n'attendons pas notre dîner de cette chasse ou de cette pêche en peinture, ainsi quand nous voyons sous le pinceau des anges voler du ciel vers la terre, des apôtres prêcher, des martyrs combattre, nous n'en devons espérer aucun secours. Rien ne fait mieux sentir que cette objection peu sensée, l'excès de la prévention où était l'auteur.

Cet homme de génie, s'il eût été libre de préjugés, n'eût-il pas senti lui-même, avec le ridicule et le peu de justesse de sa comparaison, la frivolité d'un raisonnement qui ne porte que sur la supposition fausse que nous attendons notre secours des images matérielles, et non de l'intercession des saints à qui nous référons les honneurs rendus à ces figures?

Les ambassadeurs de Michel le Bègue avaient apporté en France les prétendus écrits de saint Denis

l'Aréopagite, inconnus aux cinq premiers siècles de l'église, et cités pour la première fois par les Eutychiens dans le sixième siècle. La supposition s'accrédita sur une si mauvaise garantie; et comme une première bévue va rarement seule, Hilduin, abbé de Saint-Denis, qui reçut le livre des Grecs comme un présent du ciel, se mit en tête que le patron de son monastère était le même saint Denis que l'Aréopagite, à qui l'on n'hésitait plus d'attribuer ces œuvres. Sur ces préventions, il bâtit une histoire, où contredisant sans preuves saint Grégoire de Tours qu'il se contente d'accuser de simplicité, il fait arriver saint Denis en France sous le pape saint Clément, et endurer le martyre sous l'empereur Domitien, contre la foi de tous les monumens (1). Lui-même au contraire mêle à son histoire des circonstances pleines de simplicités ou d'inepties, d'idées incohérentes. Ainsi nous conte-t-il que le saint martyr, après avoir été décapité, se leva, prit sa tête entre ses mains, et la porta fort loin conduit par des anges. Toutefois l'ouvrage d'Hilduin, qui lui valut le titre d'aréopagitique, fut si bien accueilli, que la plupart des écrivains postérieurs ont confondu les deux saints Denis, et que dès son temps les Grecs mêmes ont donné dans cette imagination. On ne connaît guère que saint Adon de Vienne et Usuard qui, dans leurs martyrologes composés peu après la mort d'Hilduin, distinguent saint Denis de Paris de celui d'Athènes. A la tête de la dissertation d'Hilduin, on trouve, et la lettre de l'empereur Louis qui lui avait ordonné d'écrire à l'honneur de l'apôtre de la France, et la réponse de l'auteur qui indique les sources où il avait puisé: ce sont les prétendus écrits de saint Denis même, l'histoire grecque d'un certain Aristarque, parfaitement inconnu d'ailleurs, avec les actes d'un Visbius qu'Hilduin donne pour témoin oculaire des souffrances du saint martyr, et dont on trouve encore un autre écrit capable par

(1) Ap. Sur. t. 5, p. 6 et seq.

son absurdité de faire apprécier tout ce qui peut être sorti de cette plume.

Louis le Débonnaire s'amusa de ces découvertes, redoubla d'estime pour l'abbé de Saint-Denis son archichapelain, et parut oublier qu'il fût entré dans la révolte avec plusieurs autres prélats des plus qualifiés du royaume. Tel était irrémédiablement le tour du génie de ce prince sans nerfs et sans consistance, et telle fut la cause des amertumes, des humiliations, des chagrins qui vont l'accabler, des désordres et des troubles qui de son vivant ne cessèrent presque plus de bouleverser tout son empire. Le dérangement des saisons, la stérilité des terres, la peste et la famine, les ravages des Bulgares dans la Pannonie, les menaces et les armemens formidables des Sarrasins d'Espagne près d'envahir les provinces du midi, les périls et les calamités se débordant de toute part sur l'empire d'occident, Louis imputa le concours de tant de malheurs aux péchés du peuple et à la dépravation de tous les ordres de l'état, qui armaient le bras vengeur de l'arbitre suprême des royaumes et des empires. Rien de plus digne jusqu'ici d'un monarque chrétien; mais au lieu d'user de la puissance du glaive que Dieu lui avait mise en main pour la correction des méchans plus funestes à l'état que les fléaux naturels et les ennemis étrangers, il se déchargea sur les évêques du soin de réformer le peuple et les princes, avec le clergé, et crut avoir pris des mesures bien efficaces, en faisant tenir quatre conciles dans le cours de la seule année 829. Mayence, Paris, Lyon et Toulouse furent les lieux marqués pour leur célébration.

On fit par-tout des règlemens fort beaux et fort étendus, à en juger par les actes du concile de Paris, les seuls qui nous restent, et dont la prolixité peut nous dédommager de la perte des autres. On y prouva d'une manière éloquente pour le temps, par les exemples des Ninivites, de Manassès et de la pécheresse de l'évangile (que l'on confond avec Marie, sœur de Marthe et de Lazare), que la pénitence était le moyen sûr de désarmer la colère de

Dieu. Rien de plus constant que ces principes ; et quelle que fût alors l'ignorance, il était bien moins nécessaire de les établir, que de les réduire en pratique. Le prince qui n'eut pas l'autorité de faire observer les ordonnances, eut bientôt lieu de s'apercevoir que cette inexécution était la vraie source du mal. La portion de l'état la plus ignorante, le simple peuple, se montra bien plus fidèle au devoir que les grands et plusieurs prélats factieux ou séduits, qui oublièrent jusqu'aux droits de la nature, et à la majesté du trône d'où ils firent descendre le faible empereur.

Auparavant il reçut une ambassade des Suédois, qui le priaient de leur envoyer des prédicateurs pour leur apprendre les vérités salutaires du christianisme (1). Les ambassadeurs assuraient que leur roi était disposé à donner une pleine liberté, et aux missionnaires d'annoncer l'évangile, et à ses sujets de l'embrasser. L'empereur trouvant moins de difficultés et plus d'attrait à faire de nouveaux chrétiens, qu'à corriger ceux qui étaient vieillis dans le désordre, s'occupa aussitôt de la conversion des Suédois. Il demanda à l'abbé Vala qui avait regagné toute sa confiance, et qu'il retenait presque toujours auprès de lui, s'il ne pourrait pas lui trouver encore parmi ses religieux quelque homme apostolique propre à cette entreprise. On crut devoir s'adresser derechef au moine Anscaire, qui faisait toujours des prodiges en Danemarck, et qu'il serait plus aisé de trouver des ouvriers capables de recueillir la moisson abondante qu'il avait préparée, que de défricher une terre encore toute couverte de ronces et d'épines. On mit en sa place, auprès du roi Hériold, un saint homme nommé Gislemare.

Anscaire s'embarqua pour la Suède avec un moine de l'ancienne Corbie appelé Vitmare. Avant d'arriver, leur courage fut mis à une rude épreuve. Ils furent attaqués en route par des pirates qui leur enlevèrent, avec les présens de l'empereur pour le roi

(1) Act. SS. Bened. t. 6, p. 85.

de Suède, leurs provisions, leurs livres, tout leur petit bagage; en sorte qu'il leur fallut continuer leur route à pied, dénués de tout, parmi des dangers et des incommodités sans nombre. Après avoir traversé des forêts et des déserts affreux, passé sur de faibles barques des lacs et des bras de mer, ils arrivèrent enfin à Birca, ville capitale des Suédois qui ne subsiste plus, mais qui n'était pas éloignée du lieu où se trouve Stockholm. Au premier abord du roi Biorn, ils reconnurent la vérité de tout ce que ses ambassadeurs avaient dit à l'empereur Louis. Le roi, de l'avis de son conseil, leur donna une entière liberté d'annoncer l'évangile; et le succès avec lequel ils le firent dans une nation droite, magnanime, admirablement disposée à la pureté et aux autres vertus chrétiennes, les consola en peu de temps de tout ce qu'ils avaient eu à souffrir. On ne tarda point à demander le baptême, et l'on se prépara soigneusement à le recevoir. Un des plus grands seigneurs de la cour, Arigaire, gouverneur de Birca, et fort chéri du roi, fut une des premières conquêtes de la grâce à laquelle il fit constamment honneur par sa piété, par sa charité, par sa fermeté dans la foi. Il fit bâtir une église dans ses terres, et fut toujours le plus ferme soutien de la religion dans tout le pays.

Après six mois de travail et de consolation, Anscaire et Vitmare revinrent en France chercher les moyens de perpétuer leurs succès. Ils apportaient à l'empereur des lettres écrites de la propre main du roi de Suède, suivant l'usage de cette nation moins barbare que celles qui lui donnaient ce nom, chez lesquelles les grands se faisaient gloire de ne savoir point écrire. Le roi dans ses lettres louait beaucoup ces deux hommes apostoliques, et racontait les progrès que faisait dans ses états par leur conduite admirable la religion de l'empereur. Louis, pour affermir et multiplier ces conversions, à l'imitation de son auguste père, ne trouva rien de mieux que d'établir dans le voisinage un siége archiépiscopal, avec autorité sur toutes les missions du nord, tant pour les fournir de bons ouvriers, que pour y or-

donner des évêques quand il en serait temps. Tel avait été le projet de Charlemagne, qui divisant la Saxe en plusieurs évêchés, n'en avait attribué à aucun évêque la partie septentrionale qui est au delà de l'Elbe, la tenant comme en réserve, exempte de toute juridiction épiscopale, et soumise à la direction du simple prêtre Heridach qu'il se proposait de promouvoir à l'épiscopat. Les nouvelles conquêtes de l'évangile engagèrent Louis à exécuter sans délai ce que la mort n'avait pas permis à Charles de consommer. Ainsi la ville d'Hambourg fut choisie pour métropole. Pour le choix du métropolitain, que la vertu, la capacité et toutes les circonstances déterminaient, on ne délibéra point. L'empereur nomma Anscaire, le pape le confirma, et de plus l'établit légat des pays septentrionaux conjointement avec Ebbon, archevêque de Rheims, revenu de ces missions, mais toujours affectionné à cette bonne œuvre qu'il était moins pénible de protéger que d'administrer.

Les deux légats jugèrent à propos qu'il y eût un évêque résidant en Suède; et du consentement de l'empereur, ils choisirent pour cela un parent d'Ebbon, nommé Gausbert. Immédiatement après son ordination, il partit avec ardeur pour la Suède, où il fut aussi bien reçu du prince et des peuples que l'avait été Anscaire. Il y bâtit une église; il annonça l'évangile avec assiduité; il augmenta considérablement le nombre des fidèles, jusqu'à ce que par un soulèvement populaire, et contre la volonté du roi, il en fut chassé après avoir essuyé les dernières violences.

Saint Anscaire eut le même sort à Hambourg, où les Normands, dans une irruption imprévue, mirent tout à feu et à sang, ruinèrent l'église et le monastère que l'archevêque avait fait bâtir avec grand soin, et désolèrent tellement le pays, que ceux qui échappèrent à la mort ou à l'esclavage, furent réduits à se disperser au loin dépouillés de toutes choses (1).

(1) Vit. S. Ansc. in act. Bened. n. 12. Annal. Fuld. et Met. an. 845.

Les clercs emportèrent seulement les reliques. Le saint archevêque qui avait soutenu son troupeau jusqu'à la dernière extrémité, se sauva à grande peine, à demi vêtu, à travers des dangers effroyables. Il fut plusieurs années à errer sans bien et sans ressources, abandonné de la plupart de ses disciples, et toujours au moment de retomber entre les mains des barbares; car rien ne put le tirer de la carrière périlleuse de l'apostolat, dont il continua les fonctions avec le petit nombre de coopérateurs qui lui restaient. Enfin on lui donna l'évêché de Brême, qu'on unit à celui d'Hambourg. De là, il soutint avec une persévérance qui ne se démentit jamais, sa double mission de Suède et de Danemarck, y envoyant ses clercs les plus zélés, y allant lui-même au péril de sa vie ou de sa liberté, et ne cessant d'y affermir en toute manière les fondemens du christianisme. Le Seigneur suppléait au défaut de tous les moyens humains, par une foule de miracles que rapporte dans la vie du saint archevêque, saint Rembert son disciple et son successeur: témoignage d'autant plus croyable, que c'est pour les églises naissantes que le Tout-Puissant se plaît à déployer toutes les merveilles de sa droite. Anscaire cultiva pendant trente-six ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort, et sans jamais se ralentir, ces terres meurtrières et sauvages. Si les troubles civils, les révolutions multipliées et tous les excès de la barbarie empêchèrent du vivant de cet homme vraiment apostolique, que la récolte ne fût aussi abondante qu'il avait droit de se la promettre, la semence évangélique répandue de sa main et arrosée de ses sueurs, poussa au moins des racines profondes qui se développèrent avec le temps, et produisirent dans la suite une grande abondance de fruits de salut.

Cependant l'audace des propres fils de Louis le Débonnaire, encouragée par sa faiblesse et sa négligence, fit à l'autorité impériale et paternelle une injure jusque là inconnue à la religion, qui lui servit de prétexte (1). Ce père digne de meilleurs enfans

(1) Egin. et Astron. ad an. 829.

si sa tendresse même ne les eût corrompus, avait fait, comme on l'a vu, trois souverains des trois fils que lui avait laissés sa première femme Ermengarde, et leur avoit distribué sans réserve toute l'étendue de sa domination. S'étant remarié depuis, il eut de sa nouvelle épouse qu'il aimait beaucoup, un quatrième fils nommé Charles. Il connut alors qu'il s'était trop pressé de partager ses états. Judith, c'était le nom de l'impératrice, ne pouvait se résoudre à voir sans couronne, entre quatre fils de l'empereur, le seul qui fût né d'elle. On ne pouvait cependant lui en former une, qu'on ne démembrât les apanages de ses frères : mais tout céda aux vœux d'une femme aimée, qui d'ailleurs ne manquait ni de hardiesse, ni d'intrigue. Elle sonda en premier lieu les rois d'Aquitaine et de Bavière, et les trouva intraitables. Lothaire se montra moins difficile, soit qu'il espérât, par cette générosité intéressée, faire prévaloir son crédit dans le gouvernement général sur celui de ses deux frères, soit qu'il ne crût pas se dépouiller en effet des droits qu'il cédait à un enfant qui de long-temps ne serait en état de les faire valoir. Quoi qu'il en soit, il donna les mains au démembrement qui se fit de l'Allemagne et d'une partie de la Bourgogne en faveur du petit Charles, et il s'engagea hautement à être son protecteur. L'impératrice, en reconnaissance, laissa prendre à Lothaire toute l'autorité qu'il voulut. Cependant l'empereur passait tout son temps à chanter des pseaumes, à conférer avec des évêques, à prescrire des jeûnes, sur la nouvelle d'une descente de barbares, ou à l'apparition de quelque phénomène. S'il publiait de sages ordonnances, si l'on condamnait les malfaiteurs, il leur pardonnait ensuite, et les désordres se multipliaient journellement par l'impunité. Une autre source de subversion, c'est qu'incapable de percer la surface des choses et des hommes, il mettait les personnes de la plus basse naissance dans les plus hautes prélatures, sur les simples apparences de la piété.

Les rois Pépin et Louis formèrent sans peine un

parti contre une pareille administration (1). Lothaire lui-même se repentit des promesses qu'il avait faites à l'impératrice. Elle crut dissiper l'orage, en mettant à la tête des affaires Bernard, comte de Barcelone, extraordinairement accrédité dans l'empire, grand homme de guerre, hardi, entreprenant, et à qui l'on ne croyait rien de difficile : mais l'humeur fière du comte, exaltée par sa nouvelle faveur, l'indignité avec laquelle il exclut des charges tous les gens de bien, son faste au milieu de la misère publique, ses concussions et ses violences pour amasser de l'argent, achevèrent d'ulcérer les esprits, et fournirent sur-tout des prétextes plausibles à la jalousie de Lothaire. Comme l'empereur Louis avait conféré à Bernard la dignité de chambellan, alors la première du royaume, en cette qualité, à laquelle était jointe celle de grand-maître du palais, il était chargé en commun avec l'impératrice du détail de la maison impériale, ce qui lui donnait des rapports fréquens avec la princesse. On en prit occasion de répandre sur leur commerce des bruits calomnieux, auxquels la négligence et la simplicité de l'empereur, la figure du comte, et sur-tout la haine générale donnèrent créance dans le public. Les personnages les plus graves, tels que Paschase-Ratbert, docteur des plus renommés de son temps, et qui devint abbé de la fameuse Corbie, allèrent jusqu'à imputer à ce ministre le dessein de faire périr l'empereur avec ses trois fils du premier lit, pour épouser l'impératrice.

L'illustre et pieux Vala, encore abbé de ce monastère, et peu content de la cour, ne sut pas se garantir de la crédulité ; dans ce péril prétendu de l'état, il se fit un mérite d'étouffer les impressions de la chair et du sang, en se déclarant contre le comte Bernard qui était son beau-frère. Hilduin, abbé de Saint-Denis, et archichapelain, Jessé, évêque d'Amiens, les saints archevêques de Lyon et de Vienne, Agobard et Bernard, avec plusieurs autres

(1) Ann. Met. 829, Ann. S. Bertin. 830.

personnages distingués par leur rang et leurs vertus, s'engagèrent de même dans cette faction artificieuse, en croyant se déclarer pour le bien public, et pour le service même de l'empereur (1) : tant il est dangereux pour les prélats les plus éclairés, de s'ingérer dans les affaires séculières, où, dépourvus des grâces d'état, ils font souvent des méprises plus déplorables que les grands du monde !

Ces exemples entraînèrent le torrent des seigneurs. Tous se rendirent à Compiègne avec les chefs de la conspiration, tandis que l'empereur était occupé en Bretagne contre les Bretons, qui prétendaient se soustraire à la domination française. Il perdit la tête à cette nouvelle, éloigna le comte Bernard dans le seul moment où il pouvait se le rendre utile, et vint dans l'assemblée des factieux se mettre à la merci de ses fils. On l'obligea d'abord à faire prendre le voile à l'impératrice, et à la renfermer dans le monastère de Sainte-Radegonde de Poitiers pour y faire pénitence ; on voulut ensuite que lui-même se fît moine. Comme il y marquait beaucoup de répugnance, et que le spectacle d'un souverain traité si indignement commençait à émouvoir le cœur des Français, on mit des moines auprès de lui pour l'y engager par voie de persuasion.

Il se trouva parmi ces instigateurs un homme généreux, habile et résolu, nommé Gondebaud (2). Il se mit en tête de rétablir son empereur, et lui communiqua sa pensée. A la première proposition, le prince pâlit d'effroi. Il n'envisageait que le péril de la tentative ; il croyait, en y consentant, se voir déjà mort, ou du moins tondu et couvert à jamais d'un froc. Le moine voyant que l'appas du diadème ne piquait pas Louis, le prit par un endroit plus analogue à la mollesse de son caractère, lui parla de l'impératrice, et lui apprit qu'ayant été forcée à se faire religieuse, les lois de l'église n'empêchaient point qu'il ne la retirât de son couvent. La tendresse réveilla le courage : il consentit à l'entreprise. Aussi-

(1) Vit. Val. c. 10, Theg. c. 36, 37. (2) Nithard, hist. lib. 1.

tôt Gondebaud supposa des prétextes pour aller s'aboucher avec les rois d'Aquitaine et de Bavière. Ces deux princes étaient fort aigris contre Lothaire leur aîné, qui s'arrogeait avec hauteur la disposition de toutes choses, sans leur faire part des fruits de leur commun attentat, et sans daigner seulement prendre leur avis. Il ne fut pas difficile à Gondebaud de leur persuader que le joug d'un frère impérieux était moins supportable que celui d'un père, coupable uniquement de trop de bonté. Il parla de même aux seigneurs et aux évêques, qu'il attendrit par une vive peinture de la douceur et de la bienfaisance de l'empereur malheureux. Il vint aussitôt retrouver Lothaire qui le croyait tout à lui, et l'engagea sans peine à tenir un parlement pour faire reconnaître son autorité d'une manière légale en présence du vieil empereur, qu'on ne pourrait manquer, lui ajouta-t-il, de mettre au nombre de rois fainéans, indigne de commander à l'illustre nation des Français. Tous les grands, le roi même, ses frères, lui obéissaient aveuglément, afin d'écarter toute ombre de défiance.

Lothaire convoqua le parlement à Nimègue, et défendit aux seigneurs d'y venir armés, à la persuasion des moines dont il se croyait assuré, et qui lui parurent n'avoir d'autre vue que d'y être aussi forts que les séculiers (1). Les rois d'Aquitaine et de Bavière, à qui l'empereur avait promis en secret d'augmenter leurs apanages, ne manquèrent pas de s'y rendre. Louis se voyant si bien appuyé, y parut en souverain, et sans laisser à Lothaire le temps de procéder à la confirmation de sa tyrannie, il déconcerta toutes ses manœuvres par le ton d'empire qu'il prit d'abord, et par les coups d'autorité dont il les accompagna sur le champ. Il exila l'abbé Hilduin, sous prétexte qu'il avait amené des gens armés contre la défense qui en avait été faite; il lui ôta même ses abbayes, et la charge d'archichapelain, qui fut donnée à Foulque, abbé de Jumiège, et dans

(1) Vit. Lud.

la suite à Drogon, évêque de Metz. Vala eut ordre de se retirer à son monastère, d'où il fut conduit aux bords du lac de Genève, et renfermé dans une caverne inaccessible. Jessé d'Amiens fut déposé par ses collègues dans l'épiscopat. Tout le monde craignit l'empereur, quand on vit qu'il ne craignait plus. L'audacieux Lothaire, malgré les conseils de ses ministres qui l'excitèrent aux dernières violences, trembla devant son père et son souverain, vint se jeter à ses pieds, et lui demanda publiquement pardon.

Il ne fallait qu'un peu de constance à soutenir ces démarches, pour rendre à jamais l'autorité de Louis respectable; mais il revint bientôt sur ses pas. Il ne traita plus à la vérité Lothaire d'empereur; mais il déclara qu'il lui pardonnait, et il lui laissa son royaume d'Italie. Il accorda pareillement le pardon à la plupart des coupables, se contenta d'en condamner quelques-uns à l'exil, et laissa peu après reparaître les exilés à la cour. Quelque attachement qu'il eût conservé pour l'impératrice Judith, il eut du scrupule de la reprendre pour son épouse, parce qu'elle avait porté le voile, à quoi la profession religieuse était censée attachée. L'affermissement de son autorité calma ses scrupules, en écartant les ténèbres dont les factions avaient couvert les vrais principes. Les évêques décidèrent que l'engagement forcé de Judith était nul (1). Le premier interprète des lois canoniques, le souverain pontife, ayant confirmé cette décision, l'impératrice vint se présenter dans une nouvelle assemblée convoquée à Aix-la-Chapelle, pour se justifier des crimes qu'on lui avait imputés. Le peuple demanda si quelqu'un se portait pour accusateur. Personne ne parut, et on la reçut, suivant les lois françaises, à se purger par serment. Le comte Bernard s'offrit de son côté à se justifier par le duel, et personne n'ayant osé soutenir une accusation si périlleuse, il fut de même admis au serment. Ce fut là néanmoins le terme de

(1) Annal. Met. et Bert. 829, 830.

sa faveur : l'impératrice qui reprit plus de crédit que jamais, ne le regarda plus, soit que l'absence et le péril eussent éteint une passion réelle, soit plutôt que sa passion n'eût jamais eu d'existence que dans la haine publique et les tyranniques hauteurs du comte sur lesquelles les revers de Judith lui avaient enfin dessillé les yeux.

Mais elle ne sut pas faire un usage assez modéré ou assez secret de son ascendant sur l'esprit de l'empereur son époux (1). Le feu de la sédition n'était pas éteint. Les punitions ordonnées et suivies de grâces indiscrètes, avaient multiplié les sujets de murmure, sans diminuer le nombre ni le pouvoir des mécontens. On avait ajouté d'abord quelques domaines aux états des rois Louis et Pepin; mais on n'avait pu former ensuite un royaume au jeune Charles, sans reprendre sur ces domaines. L'ambitieux Lothaire dépouillé du titre d'empereur, et réduit à la puissance limitée de roi d'Italie, était encore plus mal disposé. Les trois frères qui avaient des inclinations et des vues toutes contraires, se firent un intérêt commun, d'intérêts si différens. Ils formèrent une ligue contre l'impératrice, en répandant les bruits les plus affreux sur son compte, et protestant en rebelles expérimentés, qu'ils n'en voulaient point à l'empereur, qu'ils ne se proposaient au contraire que de préserver ce prince et son empire d'une ruine prochaine.

Lothaire qui ne voulut plus manquer son coup, usa de l'expédient le plus capable d'en diminuer l'horreur aux yeux des peuples, et d'en assurer le succès. Il entreprit de leur persuader qu'il était autorisé par le souverain pontife. A ce dessein, il engagea Grégoire IV à passer avec lui d'Italie en France, après lui avoir fait entendre qu'il s'agissait de procurer la paix entre le père et les enfans, et de rétablir le bon ordre dans tout l'empire. Le pape partit dans cette persuasion, et arriva, ainsi que Lothaire, au rendez-vous que ce prince avait donné

(1) Astron. an. 833, Nith. l. 1, Thegan. c. 42.

à

à ses deux frères dans une vaste pleine d'Alsace entre Bâle et Strasbourg. En quelques jours toute la contrée se trouva couverte des troupes de ces trois princes. L'empereur leur père ne laissa pas d'y rassembler encore une armée capable de les déconcerter, si elle eût été aussi fidelle que nombreuse. Il y eut d'abord beaucoup de négociations entre les deux partis, par l'entremise des seigneurs et des évêques, chacun s'efforçant sur toute chose de mettre de son côté le souverain pontife. Enfin les deux armées s'avancèrent l'une contre l'autre pour vider la querelle que les entrevues et les lettres laissaient toujours indécise. L'empereur poussé à bout était résolu à livrer bataille; mais au lieu d'accabler des enfans révoltés, tandis que ses gens lui demeuraient fidèles, et ne demandaient qu'à venger ses injures, la délicatesse, ou plutôt la pusillanimité de sa conscience l'engagea dans une nouvelle tentative auprès de ses fils dénaturés, pour n'avoir point à se reprocher les suites funestes du combat. Il leur envoya une espèce de manifeste, où il leur représentait les droits sacrés de la nature et de la religion qu'ils foulaient aux pieds; il se plaignait surtout de ce qu'ils empêchaient le père commun des fidèles de le venir trouver, lui qui avait toujours honoré si sincèrement le siége apostolique, et qui mettrait sa gloire à le protéger jusqu'au dernier soupir.

L'artificieux Lothaire prit de là occasion d'amuser le bon empereur, et de lui débaucher ses troupes (1). Il dit au pape qu'on lui laissait toute liberté de passer dans le camp impérial, et qu'on ne désirait rien tant qu'une réconciliation sincère. Alors le souverain pontife, suivi d'un nombreux cortége d'évêques, s'avança entre les deux armées sans que personne s'empressât au devant de lui. L'empereur était offensé que le pape ne vînt le visiter qu'après ses enfans. Le pape entra dans les rangs, s'approcha

(1) Astron. an. 833, Theg. c. 40 et seq.

de l'empereur, et lui donna sa bénédiction, en l'assurant que toutes ses démarches avaient été réglées par le plus grand amour de la paix. Vous n'êtes pas reçu, dit le pieux empereur, avec les honneurs que les papes ont coutume de recevoir chez nous; mais convenez aussi que votre conduite est bien différente de celle de vos prédécesseurs. Sachez, répondit le pape, que nous suivons le même esprit, et que nous respirons tous ensemble la paix que Jesus-Christ nous a laissée. On entama ensuite la négociation, et l'on conféra pendant quelques jours; après quoi l'empereur renvoya le pontife aux trois princes, et le pria de revenir pour conclure l'accord: mais Lothaire qui était l'ame de la ligue, et qui avait eu le temps de brasser tout ce qu'il méditait, ne laissa plus retourner le pape.

A la faveur de ces négociations simulées, il avait si bien réussi à corrompre ou à intimider les troupes de son père, que la défection fut général. En peu de momens, Louis se vit presque seul, tout près d'être assailli par des furieux dont il entendait déjà les cris, et dont les uns demandaient sa mort, les autres sa déposition. Ce prince infortuné s'abandonnant lui-même, et ne conservant de sentimens généreux que ceux de son extrême bonté, dit au peu de seigneurs qui étaient restés avec lui: Allez aussi vous rendre à mes enfans; je ne veux pas que votre fidélité soit cause de votre perte. Il alla se remettre lui-même entre les mains de ces enfans perfides, conduisant l'impératrice Judith et le prince Charles dont il ressentait les malheurs bien plus vivement que les siens propres. On dressa aussitôt un nouveau traité de partage entre les trois frères, et on voulut le faire approuver de l'abbé Vala qu'on avait tiré malgré lui de sa retraite. Il dit en gémissant, après l'avoir lu: Hélas! on a eu soin de tout, excepté des intérêts de Dieu: réflexion tardive sur un dénouement si facile à prévoir, comme étant l'issue ordinaire des rebellions les plus avantageusement colorées. Il se retira l'amertume dans le cœur, quitta le royaume, et alla se renfermer dans le

monastère de Bobio en Italie, où bientôt il travailla efficacement à la réparation de sa faute, et au rétablissement de l'empereur. Le pape, de son côté, reprit la route de Rome dans une espèce de désespoir d'avoir précipité cette catastrophe par les moyens mêmes qu'il avait crus les plus propres à la détourner. L'impératrice Judith fut envoyée prisonnière à Tortone en Italie, le jeune Charles son fils au monastère de Prum dans les Ardennes, et l'empereur Louis au monastère de Saint-Médard de Soissons. On appela ce lieu où ce prince avait été si indignement trahi, le champ du mensonge.

Cependant on indiqua une assemblée générale de la nation à Compiègne, pour le 1er jour de Novembre de cette année 833, afin de donner une forme légitime à ce qu'on venait de faire si tumultueusement. Il semblait que le sort du malheureux empereur ne fût point assez triste, à moins qu'il ne parût le mériter. Lothaire abandonna le projet déjà manqué de le faire moine; mais pour ne pas moins lui ôter l'espérance de remonter sur le trône, il résolut d'ajouter l'infamie à l'infortune, en lui faisant son procès en forme dans l'assemblée de la nation, et en le soumettant, pour ses péchés, à la pénitence publique, prétendant qu'elle emportait, selon les canons, inhabileté à jamais porter les armes et à prendre part aux affaires de l'état; ce qui était faux même pour les particuliers, à qui ces sortes d'exercices n'étaient interdits que pendant le cours de leur pénitence; et pour les souverains, les canons n'avaient jamais prétendu les comprendre dans une interdiction qui eût tourné si visiblement au dommage de l'état. Mais Lothaire avait eu soin de convoquer un très-grand nombre, non-seulement de seigneurs laïques, mais d'évêques et d'abbés qui lui étaient dévoués aveuglément. Il y en eut toutefois une assez grande quantité que le vertige de la faction n'avait pas fascinés, et qui demeuraient disposés très-favorablement envers leur souverain légitime: mais dans ces momens de crise et de fermentation, il ne faut qu'un génie de certain caractère pour faire prévaloir l'illusion,

et enlever tous ces faibles appuis à l'innocence malheureuse.

Ebbon, archevêque de Rheims, homme difficile à définir par les qualités opposées qu'il rassemblait, avait au souverain degré le talent de plaire aux potentats sans principes, de séduire ou d'intimider ses collègues, et d'imprimer une sorte de respect à ceux mêmes qui ne l'estimaient pas, ou du moins de les amener où il voulait (1). Né dans l'esclavage, il marquait d'autant plus de hauteur et d'amour pour la domination, qu'il craignait davantage qu'on ne se souvînt de la bassesse de son origine. Ce n'est pas qu'il n'eût des qualités propres à la couvrir, et que le mérite, aussi-bien que l'intrigue, n'eût contribué à son élévation. L'empereur Louis, tandis qu'il n'était que roi d'Aquitaine, l'avait tiré de servitude, et pourvu d'abbayes. Il l'éleva enfin sur le grand siége de Rheims par son peu de discernement dans la distribution des places honorables, dont il n'eut jamais plus de sujet de se repentir. Ebbon, susceptible de toutes les formes, sans en retenir aucune, parut quelque temps mériter sa fortune avant de s'en montrer souverainement indigne. Il fut successivement courtisan souple et assidu, missionnaire zélé pour la conversion des barbares, flambeau de la discorde et de la rebellion; mais toujours esprit inquiet et cabaleur, cœur ingrat, prélat sanguinaire peut-être, et de mœurs corrompues, car on l'accusa d'impudicité et de cruauté. En un mot, il se montra le digne ministre d'un prince aussi dénaturé que Lothaire, à qui même il vendit ses services pour le prix sacrilége de la riche abbaye de Saint-Vast d'Arras (2).

En qualité de président de l'assemblée de Compiègne, au moins pour la partie qu'on en érigeait en concile, il exalta le pouvoir épiscopal en déclamateur enthousiaste, et sans nulle distinction des objets, exagéra de même les prétendus déportemens de son souverain, et conclut à le mettre en pénitence pour

(1) Theg. supr. (2) Flod. l. 2, c. 20.

le reste de ses jours. Les autres évêques de l'assemblée eurent tous la lâcheté de souscrire à son avis. Aussitôt on marqua le jour et le lieu de cette étrange scène, et l'on se transporta dans ce même mois d'Octobre 833, au monastère de Saint-Médard de Soissons, assigné pour prison à l'empereur déposé. Il y eut un concours de peuple aussi extraordinaire que le spectacle qui l'occasionnait. Le malheureux empereur parut au milieu de la multitude comme une victime prête à être immolée. Il se prosterna sur un cilice étendu par terre devant l'autel, et se confessa publiquement coupable de très-grands crimes, pour lesquels il demanda la pénitence, afin de mériter l'absolution, disait-il, de la part de ceux qui tiennent du ciel le pouvoir de lier et de délier. La multitude fondait en larmes : mais les évêques de la faction ne trouvant pas encore suffisante l'amertume de cette humiliation, lui dirent qu'on ne surprenait pas ainsi les grâces du Seigneur, et que s'il voulait obtenir le pardon de ses fautes, il lui en fallait faire une confession circonstanciée. Ils lui mirent en main un écrit, contenant en huit articles les prétendus crimes dont il convenait à la faction de le flétrir ; ils l'obligèrent de le lire à haute voix, et de se reconnaître coupable de tout ce qu'il énonçait ; ce qu'il fit en l'arrosant de ses larmes, puis le rendit aux évêques qui le placèrent sur l'autel ; après quoi il quitta son baudrier, qu'il remit aussi sur l'autel, se dépouilla de ses vêtemens royaux, et reçut l'habit de pénitent, dont il se revêtit lui-même. Cette odieuse cérémonie étant achevée, on conduisit Louis dans une cellule du monastère, où on le laissa sous bonne garde. La tristesse et la confusion se répandirent sur tous les visages, et chacun s'en retourna chez soi dans un morne silence.

Lothaire s'apercevant que son attentat n'était pas applaudi, entreprit de le justifier aux yeux du public, et de répandre dans tous les ordres de l'état la contagion du fanatisme et de la révolte. On dressa une relation motivée de tout ce qui s'était fait, et on la publia comme un manifeste justificatif de cette suite

d'horreurs : mais cette publication produisit un effet tout contraire à celui qu'on s'en promettait ; elle excita l'indignation de tous ceux qui ne partageaient pas l'intérêt et les passions des rebelles. On détesta les auteurs d'une manœuvre si justement détestable ; eux-mêmes commencèrent à en rougir, et l'on observe que nul évêque n'osa signer cette relation révoltante. On plaignit un prince qui n'était malheureux que par sa bonté excessive, et par la perfidie de ceux qui l'avaient le mieux éprouvée. L'excès de ses infortunes lui ouvrit la route pour en sortir.

Cependant Lothaire n'écoutant que son génie impérieux, se remit à disposer de tout sans égards pour les prétentions de ses frères. De peur qu'on ne lui enlevât son père pour qui il voyait la disposition des cœurs toute changée, il le conduisit à Aix-la-Chapelle, où il le traita encore plus mal qu'à Soissons. Les sentimens de la nature, soutenus par les motifs de l'intérêt, reprirent le dessus dans le cœur des princes Louis et Pépin. Ils se liguèrent ensemble contre Lothaire, qui s'enfuit avec effroi de la Germanie, et vint à Paris avec l'empereur son prisonnier : mais il y trouva les Français encore plus changés qu'ailleurs à son égard. Il lisait sur tous les visages l'indignation publique prête à éclater contre lui. Pour se dérober aux derniers périls, il prit de nouveau la fuite ; mais il laissa son prisonnier à Saint-Denis, et n'emporta de ses crimes que les remords cruels dont il ne put se défaire.

Dès que les seigneurs français eurent appris où l'empereur était resté, ils y accoururent de toute part pour l'assurer de leur soumission. Louis oubliant tout le passé, les reçut avec sa bonté ordinaire, fit assembler les évêques, et voulut être réconcilié solennellement à l'église avant de reprendre les marques de la dignité impériale. Aussitôt après, il se mit en devoir d'éteindre les restes de la guerre civile, que Lothaire continua seul, mais avec la fureur d'une bête féroce qu'on a obligée de lâcher sa proie. Par les meurtres, les incendies et les plus horribles ravages, il se vengeait sur les sujets de l'obéissance à

jamais mémorable qu'ils rendaient à leur souverain; mais enfin coupé de toute part, et ne pouvant s'attendre, pour plus grand bonheur, qu'à mourir de faim avec toute son armée, il prit une seconde fois le parti de se venir jeter aux pieds de son père, qui se contenta encore de le reléguer dans son royaume d'Italie.

L'année suivante 835, l'empereur convoqua un concile à Thionville, afin d'annuller canoniquement tout ce qu'on avait fait contre lui (1). Il s'y trouva quarante-quatre tant évêques qu'archevêques. Drogon de Metz, archichapelain, et qualifié d'archevêque parce qu'il était revêtu du pallium, y présida avec Hetti de Trèves. La plupart des prélats coupables s'étaient réfugiés en Italie auprès de Lothaire. Ebbon qui avait été arrêté dès l'année précédente, et renfermé dans l'abbaye de Fulde, fut amené à Thionville. Il voulut d'abord se disculper par l'endroit même qui aggravait sa faute, c'est-à-dire, par la multitude des complices qu'il avait séduits, ou portés aux derniers excès: mais l'accès du délire public était passé; il se vit obligé à se condamner lui-même, afin d'éviter la honte d'une déposition plus humiliante. Pour l'honneur de l'épiscopat, les évêques obtinrent qu'il serait jugé dans la sacristie, hors de la présence des laïques. Il donna au concile un acte de démission conçu en ces termes: Moi Ebbon, évêque indigne, pénétré de la grandeur de mes péchés, et voulant sauver mon ame par la pénitence, je renonce aux saintes fonctions de l'épiscopat que j'ai profané; et afin que l'on puisse conférer ma place à un pasteur qui gouverne mieux l'église, j'ai souscrit cet acte de ma main. Cette déclaration ayant été lue dans le concile, Ebbon la ratifia de vive voix; après quoi les évêques prononcèrent la sentence en ces mots: Quittez le ministère, selon votre aveu. Jonas d'Orléans écrivit l'acte de déposition, qui fut encore signé par Ebbon, et dont on remit un exemplaire au prêtre Foulques, abbé

(1) Coint. an. 830, n. 57, an. 834, n. 4.

de Saint-Remi, et désigné archevêque de Rheims. L'empereur ne le laissa ordonner qu'après avoir pris le consentement du pape sur la déposition d'Ebbon. Il paraît qu'Hilduin qui avait recouvré son abbaye de Saint-Denis avant les derniers troubles, n'y prit point de part, et demeura fidèle à l'empereur qui lui avait pardonné ses premiers égaremens. On doute encore moins que les autres personnages vertueux, au moins ceux qui ont été jugés dignes d'un culte public, n'aient fait une pénitence exemplaire. L'église n'honore point de vertus flétries par la rebellion, de quelques palliatifs qu'on puisse les colorer.

Le corps du clergé national, quand il fut libre, répara de la manière la plus éclatante le scandale qui avait été donné par plusieurs de ses membres. Tous les évêques assemblés à Thionville se rendirent avec empressement aux vœux de l'empereur, qui souhaitait de leur voir désapprouver par écrit les entreprises faites sur sa personne. Ils déclarèrent que la déposition de leur souverain n'était pas seulement injuste et téméraire, mais que l'esprit de révolte avait enfanté dans cette occasion un forfait inconnu à tous les siècles précédens, ajoutant que la puissance ecclésiastique et la puissance séculière avaient chacune leur sphère distinguée. C'est pourquoi, poursuivent-ils, en adressant la parole à l'empereur, nous estimons que le seul moyen d'écarter les désordres, est que maintenant si religieusement les évêques dans la jouissance de tout le pouvoir spirituel que Jesus-Christ leur a donné, vous usiez de tout celui que vous tenez pareillement de Dieu dans l'ordre politique. Pour rétablir l'empereur avec plus de solennité, les pères du concile se transportèrent de Thionville à Metz, place tout autrement considérable. On chanta une messe, pendant laquelle sept archevêques récitèrent chacun une oraison différente sur l'empereur pour le réconcilier à l'église, ou plutôt pour lever les scrupules de sa conscience timorée. Drogon, accompagné d'Ebbon qui faisait par là une espèce d'amende honorable, monta sur l'ambon au milieu de la messe, et lut au peuple tous

les écrits des évêques pour la justification et le rétablissement du monarque ; puis les prélats le couronnèrent de nouveau aux acclamations de la multitude, qui ne savait comment exprimer sa joie. Ainsi fut réparé, presque aussitôt que donné, le premier exemple (depuis celui des évêques d'Espagne contre le roi Vamba) d'une entreprise séditieuse de la part du clergé, ou plutôt de ses membres les plus impérieux, sous prétexte de pénitence ; encore faut-il observer que les prélats qui le donnèrent, agissaient beaucoup moins en évêques qu'en premiers vassaux, autorisés par état au maniement des plus grandes affaires, et à l'élection même des souverains. C'est le faux aspect de ce droit qui donna lieu à l'égarement de tant d'hommes recommandables d'ailleurs par leur science et leur piété.

Tel était entr'autres le moine Ratbert, surnommé Paschase selon la coutume qui alors faisait souvent ajouter au nom barbare un surnom romain (1). Il fut élevé par les moines qui servaient de chapelains aux religieuses de Notre-Dame de Soissons, embrassa la vie monastique à Corbie, et en devint abbé. Il composa plusieurs ouvrages de religion, dont le traité de l'eucharistie lui attira le plus d'estime, et fit en même temps le plus de bruit. Ce n'est pas néanmoins un ouvrage contentieux ni recherché, où l'auteur pût être soupçonné de donner dans des idées singulières, mais une simple exposition de la foi faite à la prière de son disciple Varin, abbé de la nouvelle Corbie, afin d'instruire les jeunes Saxons qu'on élevait dans ce monastère ; aussi le compare-t-il au lait qu'on donne pour nourriture aux enfans.

Rien de plus formel ni de plus précis que ce qu'il y dit de la présence réelle du Sauveur dans le sacrement de nos autels, et du miracle de la transsubstantiation. Il commence par rappeler l'idée de la toute-puissance et de l'efficacité de la volonté divine : d'où il conclut que le fils de Dieu ayant voulu, comme il nous l'a déclaré, que sa vraie chair et son vrai sang

(1) Mabill. Præf. t. 6.

fussent sous les apparences du pain et du vin dans le sacrement de son amour, il faut croire inébranlablement qu'après la consécration, ce qui paraît encore du pain et du vin n'est cependant autre chose que la chair et le sang de Jesus-Christ; que c'est la même chair qui est née de la Vierge, qui a souffert sur la croix, et qui est sortie glorieuse du tombeau (1); que comme sans la foi on n'aurait pu reconnaître pour fils de Dieu le fils de l'homme souffrant sur la croix, c'est aussi par la foi que nous voyons la chair de Jesus-Christ cachée sous les espèces de nos alimens ordinaires; que le goût et les apparences du pain et du vin ne demeurent, après la consécration, que pour faire l'exercice et le mérite de notre foi. Il ajoute que ce sacrement est en même temps vérité et figure : vérité, parce qu'il contient réellement le vrai corps et le vrai sang du Sauveur; figure, parce que le prêtre, en immolant tous les jours sur l'autel, rappelle le souvenir du sacrifice que Jesus-Christ a offert une fois sur le Calvaire. Mais comment s'opère ce mystère ineffable? Ma foi, répond-il, est là dessus toute ma science. C'est par la vertu de ces paroles divines et toutes-puissantes, *ceci est mon corps*, *ceci est mon sang*, que ce qui n'était auparavant que du vin mêlé d'eau, devient du sang, et le même sang qui a été répandu pour le salut du monde.

Ratbert soutint invariablement la même vérité dans ses autres écrits. Il fit un recueil abrégé des traits épars de la tradition sur cette matière, expliqua les textes obscurs, et quelques-uns en particulier de saint Augustin, par ceux qui ne sont susceptibles d'aucune autre interprétation, tels que ce passage d'un sermon où ce père disait aux néophytes : Recevez dans le pain ce qui a été suspendu sur la croix, et dans le calice, ce qui a coulé du côté de Jesus-Christ. Il atteste que l'église universelle tient la foi qu'il professe touchant l'eucharistie; qu'elle la confesse dans toutes les nations et dans toutes les langues; que toutes les liturgies justifient ce qu'il avance,

(1) Cap. 1, p. 1555.

et que les prières du canon de la messe en sont un témoignage d'autant plus certain, qu'on les croit instituées par saint Pierre. Est-il nécessaire d'observer qu'en quelque temps et en quelques circonstances que cet ouvrage de Ratbert ait été mis au jour, s'il eût publié comme incontestables des points de croyance sur lesquels il était si facile de le confondre, tous les pasteurs, tous les peuples ne seraient certainement pas demeurés dans le silence? Eussent-ils si lâchement trahi leur foi dans un point qui fait le fonds du culte public, et où l'innovation n'allait à rien de moins qu'à rendre toute l'église idolâtre, à lui faire adorer le pain matériel pour le fils de Dieu?

Plusieurs savans hommes écrivirent vers le même temps sur la même matière, entr'autres Haimon, évêque d'Alberstat, qui n'atteste pas moins clairement que Paschase la foi de la transsubstantiation. Dans son traité intitulé du corps et du sang du Seigneur, on lit en termes formels, que la substance ou nature du pain et du vin par l'opération de la puissance divine, est changée substantiellement en une autre substance (1), c'est-à-dire, en la chair et au sang de Jesus-Christ; que c'est une impiété d'en douter; que le goût et la figure du pain et du vin ne demeurent dans le sacrement que pour nous épargner la répugnance que nous aurions dans l'état ordinaire des choses, à boire du sang et à manger de la chair humaine.

Raban, en traitant le même sujet, et en attestant au fond la même vérité, s'exprime quelquefois d'une manière dont les dernières hérésies n'ont pas manqué de se prévaloir. Que peuvent-elles en effet dans l'unanimité irréfragable de la tradition sur cette matière, que peuvent-elles citer en leur faveur, sinon quelques textes isolés et à double entente? Tel est en particulier l'endroit où Raban s'exprime en ces termes: Quelques-uns qui ne pensent pas bien sur le sacrement du corps et du sang de Jesus-Christ,

(1) Spicileg. t. XII, p. 27.

enseignent que le corps qui est né de la Vierge, qui a souffert sur la croix, qui est sorti vivant du tombeau, est le même qu'on reçoit à l'autel. Les sacramentaires se font sans doute de ces paroles de Raban, un grand sujet de triomphe; mais on les confond par Raban lui-même, qui enseigne par une multitude de passages plus clairs et mieux développés, le dogme de la présence réelle et de la transsubstantiation. Ce ne sont donc pas ces points de foi qu'il combat ici; il ne prétend autre chose, sinon qu'on ne doit pas dire que le corps du Sauveur dans l'eucharistie soit tout-à-fait le même que sur la croix, parce qu'il n'y est pas, comme sur la croix, dans l'état naturel et passible.

Il y a plus de difficulté par rapport à un autre écrit qu'on attribue communément au prêtre Bertram ou Ratram, aussi moine de Corbie, et que des hommes éclairés prennent pour le livre de Jean Scot, où Bérenger puisa ses erreurs. Ces derniers critiques l'ont trouvé trop mauvais, pour le pouvoir justifier: ceux qui l'attribuent à Ratram, en expliquant les expressions dures et obscures par d'autres plus claires et plus exactes, ont prétendu que le sens qui résultait de toute la suite de l'ouvrage n'avait rien que de conforme au sentiment catholique. Il n'appartient pas à l'histoire d'entrer dans cette discussion; il nous suffit d'exposer les faits. Du reste, la façon de penser d'un auteur singulier, et seul entre mille autres qui le démentent, importerait peu à la foi qui fait notre objet capital.

L'église d'orient, sous l'empire de Théophile qui avait succédé à Michel le Bègue son père dès le commencement d'Octobre de l'an 829, nous présente des faits bien plus analogues à notre dessein. Théophile témoigna d'abord un grand zèle pour la justice, et même pour la religion. Il fit fleurir le commerce, favorisa les sciences, embellit sa capitale de somptueux édifices. S'étant livré depuis à la manie des Grecs pour les disputes de religion, il se déclara hautement en faveur des iconoclastes, et poussa la persécution plus loin que n'avait fait son

père (1). Il ne défendit pas seulement d'honorer les images, mais d'en faire et d'en garder. C'est pourquoi après les avoir effacées de nouveau dans les églises, et brûlé publiquement celles qui étaient le plus révérées, on remplit les prisons de peintres, de catholiques zélés, d'évêques, et sur-tout des saints solitaires que Théophile ne pouvait souffrir. Il leur défendit généralement d'entrer dans les villes, et de paraître à la campagne; en sorte que reclus chez eux, et dépourvus des choses les plus nécessaires à la vie, ceux qui ne voulurent point aller chercher leur subsistance sous un habit emprunté, périrent de faim en grand nombre dans leurs monastères, qui ne furent plus que de vrais tombeaux. Pour le commun des fidèles, il y avait jusque dans les villages d'impitoyables exacteurs chargés d'accabler d'impôts ceux qui n'abjuraient pas le saint culte.

Toutefois l'empereur ne put y faire renoncer sa femme Théodore, ni Théoctiste sa belle-mère. Il avait cinq filles, que cette princesse leur aïeule attirait souvent chez elle, afin de prémunir leur foi naissante contre les dangers de la séduction (2). Elle se les attachait par de petits présens, et les exhortait à résister sans crainte à l'empereur leur père dans tout ce qu'il pourrait exiger d'elles contre l'ordre de Dieu notre véritable père et notre maître suprême. En instruisant ainsi ces ames tendres et flexibles, elle prenait des images qu'elle gardait dans une cassette, les portait à son visage, et les baisait avec une pieuse affection. Un jour l'empereur leur demanda quel accueil leur faisait leur grand'mère, et ce qui se passait dans leurs entrevues, où elles prenaient tant de plaisir. La plus jeune, nommée Pulquérie, raconta tout avec la naïveté d'un enfant, montra les présens qu'elle avait reçus, et ajouta: Elle a dans sa cassette des figures bien plus belles encore; elle les prend avec respect, les met sur sa tête, et les baise à plusieurs reprises. L'empereur qui pénétra tout, fut piqué jusqu'au vif; mais il n'osa

(1) Post Theoph. l. 2 et 3. (2) Post Theoph. n. 5.

éclater par le respect qu'il portait à sa belle-mère, femme de tête, d'une piété courageuse, et la seule qui osât lui représenter combien la persécution qu'il exerçait le rendait odieux à tout le monde. Il se contenta d'empêcher ses filles d'aller si souvent chez cette vertueuse institutrice.

Un grand nombre de catholiques, sans lui parler avec la même liberté, ne résistèrent pas moins efficacement à ses séductions, entr'autres quelques moines du monastère de Saint-Abraham. Ils osèrent même lui faire voir dans les pères les plus anciens, tels que saint Irénée et saint Denis, que la vie monastique qu'il avait en horreur était en vénération dès le plus bel âge de l'église. Pour lui prouver que les images étaient révérées dès le temps des apôtres, il citèrent le portrait de la sainte Vierge fait par saint Luc, et l'image miraculeuse de Jesus-Christ qu'il avait imprimée lui-même sur un linge ; traditions populaires, mais alors généralement adoptées. Le tyran, pour toute réponse, les chassa de Constantinople après les avoir fait déchirer à coups de fouet d'une manière si cruelle qu'ils en moururent peu après. Leurs corps restés long-temps sans sépulture, demeurèrent incorruptibles, et furent honorés comme d'insignes reliques.

Un moine nommé Lazare lui devint particulièrement odieux, parce qu'il joignait à la vie régulière un grand talent pour la peinture (1). Ne l'ayant pu gagner par promesses ni par menaces, il le fit tellement flageller, que la chair tombait par lambeaux, et qu'on ne croyait pas qu'il pût survivre. S'étant néanmoins un peu rétabli dans la prison, il recommença à faire de saintes peintures. L'empereur lui fit alors brûler les mains avec des lames de fer rouge. En considération de l'impératrice, on le laissa échapper de sa prison. Il se tint ensuite soigneusement caché, continuant toutefois à faire le même usage de son art. Ce fut dans cette retraite qu'il fit encore un portrait de saint Jean, qu'on

(1) Boll. ad 12 Febr.

garda long-temps après, et qui devint célèbre par une multitude de guérisons miraculeuses.

Saint Théodore et saint Théophane son frère, déjà si maltraités par l'empereur Michel, furent encore fouettés cruellement sous l'empire de Théophile, puis relégués dans l'île d'Aphusie (1). Au bout de deux ans, il les fit revenir à Constantinople comme les deux personnages dont il souhaitait le plus passionnément d'abattre la constance tant pour leur capacité que pour leur vertu. A leur arrivée, on les renferma dans le prétoire. Six jours après, le 14 de Juillet, on les conduisit à l'audience du tyran, des troupes de lâches adulateurs se tenant sur leur passage, et les accablant d'injures et de malédictions. Qui sont ces misérables, pour oser désobéir à l'empereur, disaient les uns? Il faut, disaient les autres, que les plus méchans de tous les démons les possèdent. Chacun exerçait à sa manière son insolente malignité. Sur les quatre heures après midi, on les introduisit, précédés du gouverneur, dans l'endroit qu'on nommait la salle dorée. Aussitôt cet officier se retira, et les laissa aux prises avec l'empereur, qui leur parut avoir un aspect sinistre, et à qui ils rendirent de loin leurs hommages en tremblant. Il leur dit d'un ton terrible d'approcher plus près, puis il leur demanda le pays de leur naissance. C'est, dirent-ils en bégayant, le pays des Moabites, Qu'êtes-vous donc venus faire ici, reprit-il d'un ton encore plus effrayant? Et sans attendre leur réponse, il ordonna de les souffleter. On leur donna tant et de si rudes coups sur le visage, qu'ils tombèrent tout étourdis; et si Théodore ne se fût attaché au vêtement de l'exécuteur qui le frappait, ce misérable, pour faire sa cour à sa manière, lui eût brisé la tête aux degrés du tribunal: mais le confesseur ne le lâcha point qu'on n'eût cessé de le frapper.

Le tyran farouche leur demanda derechef, pourquoi ils étaient venus à Constantinople, puisqu'ils

(1) Sur. 26 Déc.

ne tenaient pas sa croyance. Et comme ils baissaient les yeux sans oser répondre, il se tourna brusquement vers un officier qui était proche, lança de travers des regards foudroyans, et dit d'une voix à glacer de terreur: Qu'on prenne ces scélérats, qu'on imprime les vers sur leur visage, et qu'on les livre à deux Sarrasins pour qu'ils les emmenent dans leur pays. C'étaient douze méchans vers iambiques, qui signifiaient en substance que Théodore et Théophane, réfugiés à Constantinople sans renoncer à leurs superstitions, en étaient bannis comme deux vases d'iniquité, et marqués au visage comme des malfaiteurs. Après la lecture de ces vers, l'empereur leur dit: Vous ne manquerez pas de vous vanter, quand vous serez partis, que vous avez triomphé de moi; et moi, je veux me jouer de vous tandis que je vous tieus. A l'instant il les fit dépouiller et fouetter cruellement; et pendant tout le cours de l'exécution, il ne cessait de crier pour animer les exécuteurs. Les confesseurs ne dirent autre chose que ces paroles: Seigneur, nous n'avons rien fait contre votre majesté; grand Dieu, ayez pitié de nous; Vierge sainte, venez à notre secours.

Après qu'on leur eut mis tout le corps en sang, on les fit sortir; mais aussi changeant que la manie bizarre qui l'agitait, Théophile les fit aussitôt rentrer, et leur cherchant une autre querelle, leur demanda pourquoi ils s'étaient réjouis de la mort de l'empereur Léon. Ils répondirent qu'ils n'avaient jamais eu le moindre rapport avec ce prince, et qu'ils n'étaient venus à Constantinople que sous l'empire de Michel. On les renvoya au prétoire. Quatre jours après, on les présenta au préfet, qui, après plusieurs menaces, leur commanda d'obéir à Théophile. Ils répondirent qu'ils étaient prêts à souffrir mille morts, plutôt que de communiquer avec les hérétiques. Le préfet essaya les caresses après les menaces, et leur dit: Communiquez seulement une fois avec nous, c'est moi qui vous accompagnerai à l'église; après quoi vous irez où il vous plaira jouir de votre liberté et des effets de notre faveur. Théodore encouragé

encouragé par celui qui proportionne le secours au besoin, répondit en souriant: Seigneur, c'est comme si l'on disait à quelqu'un: Je ne vous demande autre chose que de vous couper la tête une seule fois, après quoi vous ferez ce qu'il vous plaira. On renverserait plutôt le ciel et la terre, que de nous faire abandonner pour un moment la vraie religion. Alors le préfet ordonna de procéder à la marque ordonnée par l'empereur; et dans l'état de souffrance où ils étaient, les plaies de la flagellation se trouvant horriblement enflammées, et au point de la sensibilité la plus vive, on les renversa sur des bancs, et on leur grava les vers sur le visage, lettre à lettre, au moyen d'une infinité d'incisions et de piqûres; ce qui fut si long, que cette opération barbare, interrompue par la nuit, ne put s'achever que le lendemain. Quand la cruauté fut enfin assouvie, les confesseurs parlèrent en ces termes: On n'a jamais rien fait de semblable, et tous les tyrans, mis en parallèle avec vous, peuvent passer pour des modèles de clémence. Sachez donc que cette inscription, notre plus bel ornement et notre meilleur titre pour le ciel, vous sera représentée par le juge suprême pour votre confusion et votre désespoir. On les remit en prison, le visage ruisselant de sang; puis à la prière du patriarche Jean Léconomante (quoique fauteur de l'hérésie, et de mœurs conformes à sa croyance), on les exila dans la Bithynie, où Théodore mourut peu de temps après. Plusieurs autres saints religieux furent cruellement persécutés pour le même sujet.

Le saint moine Méthode, emprisonné, ou plutôt enterré tout vivant dans un tombeau dès le règne de Michel le Bègue, en était sorti depuis peu comme un squelette, n'ayant, pour ainsi dire, que les os, et pas un seul cheveu sur la tête (1). Il vivait en son particulier, son aversion pour l'hérésie ne lui permettant pas d'habiter un monastère, parce qu'il n'y en avait point à Constantinople qui n'en fût plus ou moins

(1) Vit. S. Meth. c. 1.

entaché. Il ne laissait pas de fréquenter les moines qui pensaient bien, ainsi que les fidèles croyans de tout état, du rang même le plus distingué. Comme il était naturellement éloquent, qu'il avait un esprit doux, affable, très-insinuant, avec une grande force de raisonnement et une profonde connaissance des écritures, il traita aussi avec beaucoup de personnes surprises par des séducteurs, et en désabusa un grand nombre. Le bruit en parvint bientôt à Théophile, qui le fit venir, et lui dit: Après les châtimens que vous ont attirés tant de vaines disputes, ne cesserez-vous jamais d'exciter des troubles pour un sujet aussi léger que les images? Si elles sont si méprisables, répondit Méthode, pourquoi voulez-vous qu'on honore publiquement et qu'on multiplie tous les jours les vôtres, tandis qu'on abat par-tout celles de Jesus-Christ? L'empereur ne lui répliqua qu'en le faisant dépouiller jusqu'à la ceinture, et déchirer de mille coups de fouet. Demi mort, et tout épuisé de sang, on le descendit par un trou dans un souterrain du palais, d'où quelques personnes compatissantes le tirèrent pendant la nuit, et le firent panser.

Théophile voulut ensuite essayer de la douceur, le fit ramener auprès de lui, prit un ton de bonté, de familiarité même, entrant à l'amiable en conférence avec lui, et témoignant prendre plaisir à lui entendre expliquer les difficultés tirées de l'écriture. L'érudition de Méthode, et son talent infini pour l'insinuation, produisirent un effet bien inespéré. La bienveillance que l'empereur n'avait d'abord qu'affectée, devint insensiblement cordiale et très-vive (1). Il marqua un logement à Méthode dans le palais parmi ses propres officiers; ce qui donna lieu au saint confesseur d'en désabuser une multitude, et quelques-uns mêmes de ceux qui avaient le plus de part à la confiance du prince. Il trouva moyen de l'adoucir lui-même, de le faire au moins chanceler dans son opinion, s'il ne put l'y arracher

(1) Post Theoph. l. 3, n. 24.

tout-à-fait, et de diminuer considérablement son antipathie pour les catholiques. Théophile, depuis cette époque, avait toujours Méthode avec lui. Il avouait quelquefois à ses courtisans, qu'il était souvent ébranlé plus encore par la sainteté de l'homme de Dieu que par ses discours. Il s'en faisait accompagner dans tous ses voyages; il le menait même à la guerre, soit pour satisfaire sa curiosité sur les questions qu'il se plaisait à lui proposer, soit de peur que pendant son absence le crédit de Méthode parmi les grands et tous les catholiques n'aboutît au rétablissement des saintes images que ce prince rebelle à la grâce ne cessa jamais de combattre.

Cependant il fit la guerre aux Sarrasins avec avantage d'abord, et avec barbarie. Il pénétra bien avant dans la Syrie, marqua toute sa route de sang et de ravages, jeta dans les fers des peuples entiers, et mit enfin le siége devant Sozopètre où était né le calife Moutasem. Le sarrasin le pria instamment, par lettres, d'épargner cette ville en sa considération; mais il ne fut point écouté. Théophile la prit, la ruina, massacra une partie des habitans, et emmena le reste en captivité. Le calife en devint furieux, assembla une armée plus nombreuse que n'avait jamais fait aucun de ses prédécesseurs, et fit graver sur les boucliers de tous ses soldats le nom d'Ammorium, pour marquer que par représailles il en voulait à cette ville qui était la patrie de l'empereur (1). Théophile crut son honneur engagé à la bien défendre, et y fit entrer le patrice Aëtius, gouverneur d'orient, avec deux capitaines de grande réputation, Théodore Cratère et Théophile Babouzique. Ils firent en effet une si vigoureuse résistance, que Moutasem perdit soixante-dix mille hommes à ce siége, quoiqu'il n'ait duré que treize jours; mais instruit à la fin de l'endroit le plus faible de la place, il y donna l'assaut, l'emporta, et passa au fil de l'épée les citoyens et les soldats, excepté

(1) Ib. n. 29.

les chefs de la bourgeoisie et les officiers de l'armée ; qu'il fit conduire à Bagdad (1).

Quand il y fut arrivé lui-même, il les fit mettre aux fers, avec les entraves aux pieds, dans une prison où ne voyant pas le jour en plein midi, ils ne se reconnaissaient entr'eux qu'à la voix (2). Ils avaient un peu de pain et d'eau pour toute nourriture, la terre pour lit, et pour vêtemens des haillons infects. Quand on les crut découragés par les souffrances et la longueur de la prison, le calife leur envoya les plus habiles de ses docteurs pour leur faire renoncer leur religion. Ces suborneurs feignaient de venir de leur propre mouvement, et par compassion ; ils affectaient de solliciter devant les prisonniers la permission d'entrer, de leur apporter des habits ou des vivres. Ceux-ci rejettèrent avec horreur les premières propositions qu'on leur fit ; mais les Musulmans répliquèrent : Tant de fierté ne sied point à votre état ; connaissez au moins les avantages que nous avons à vous offrir ; il vous sera toujours libre de rejeter nos conseils. N'aimez-vous pas, poursuivirent-ils, vos femmes et vos enfans, vos amis, vos concitoyens, votre patrie ? Vous n'avez qu'un seul moyen de recouvrer tant de choses désirables : c'est d'user de quelque dissimulation, et de condescendre pour un temps aux vœux du calife, qui ne compte pour rien la conquête des villes en comparaison de celle des ames. Il vous comblera de faveurs ; vous aurez la liberté de retourner dans votre pays, et là vous pratiquerez la religion que vous croirez la meilleure. Les confesseurs leur demandèrent s'ils en useraient ainsi. Oui assurément, répondirent ces apôtres du mahométisme ; car il n'y a rien de plus cher que la liberté. Ils confirmèrent leur réponse par serment. Et nous, repartirent les chrétiens, nous ne prenons pas conseil sur la religion, de gens qui tiennent si peu à la

(1) Elm. l. 11, c. 9, Albuf. p. 165. (2) Act. SS. Boll. t. 6, p. 460, etc.

leur. Ils leur fermèrent ainsi la bouche, et les renvoyèrent confus.

Quelque temps après, et à bien des reprises différentes, il vint d'autres tentateurs, entre lesquels il y avait plusieurs faquirs ou moines musulmans. Ils firent de grandes aumônes aux confesseurs, les embrassèrent avec tendresse, plaignirent beaucoup leur infortune, et arrosèrent leurs fers de leurs larmes. S'étant assis amicalement auprès d'eux, ils leur dirent en gémissant : Quel triste sort pour des guerriers pleins d'honneur et de courage, et dont plusieurs sont parens de votre empereur ! Mais pourquoi vous obstiner à être malheureux, puisque votre sort est entre vos mains ? Que ne quittez-vous cette voie étroite que vous a tracée le fils de Marie ? Entrez dans la voie commode que le grand prophète nous a montrée pour cette vie et pour l'autre. Qu'enseigne-t-il, qu'il ne soit conforme à la sagesse, quand il dit que Dieu destine à ses serviteurs toutes sortes d'avantages ici bas, et le paradis après la mort ? Comme le Seigneur est souverainement bon, voyant que les hommes étaient trop faibles pour accomplir la loi de Jesus, qui est si dure et si difficile, il a envoyé son prophète Mahomet pour les décharger d'un poids qui surpassait leurs forces, et pour les sauver par la seule foi des vrais croyans. Les chrétiens se regardèrent les uns les autres en souriant, et répondirent : Pouvez-vous croire sérieusement qu'une doctrine qui soumet l'esprit à la chair, et qui donne carrière aux plus sales passions, soit agréable à Dieu ? Quelle différence resterait-il entre les bêtes et les hommes ? De tels principes, par le mépris qu'ils excitent, ne peuvent que nous attacher plus fortement à la charité de Jesus-Christ.

Voyez à qui Dieu départit à présent ses bienfaits, reprirent aussitôt d'autres Musulmans. Est-ce aux disciples de Jesus, ou à ceux de Mahomet ? N'est-ce pas à nous qu'il accorde les victoires et la conquête des plus belles contrées ? Cependant il est juste : il ne nous donnerait donc pas tant de biens, et ne vous

soumettrait point à notre puissance, si nous n'observions mieux que vous ses commandemens. Les plus éclairés des confesseurs répliquèrent ainsi : Permettez que nous vous fassions une question. Quand deux hommes se disputent un bien, si l'un se borne à crier sans preuves que ce bien est à lui, et que l'autre produise de bons témoignages en sa faveur, auquel des deux convient-il d'assurer cette possession? A celui, dirent les Musulmans, qui fournit de bons témoins. Eh bien, reprirent les confesseurs, Jesus-Christ né d'une vierge, comme vous le dites vous-mêmes, a pour garans de sa mission tous les prophètes qui précèdent son avénement. Vous avancez que Mahomet est venu apporter une troisième loi : ne devrait-il pas avoir au moins quelques prophètes pour lui? Vous donnez vos conquêtes pour des marques de l'approbation divine : ignorez-vous donc les victoires des Perses, qui ont subjugué tant de vastes régions? Ignorez-vous les triomphes des Grecs sur les Perses, et ceux des anciens Romains sur tout l'univers? Toutefois ces conquérans suivaient-ils la vraie religion, ou ne pratiquaient-ils pas plutôt une idolâtrie insensée? Jugez donc avec plus de sagesse. Oui, Dieu donne quelquefois la victoire à ceux qui le servent; mais il permet aussi qu'ils soient vaincus quand ils l'offensent, pour les châtier par les mains des méchans. Les chrétiens demeurèrent sept ans entiers dans leur prison avec une patience invincible qui édifia leurs propres tyrans.

Le calife refusa toute sa vie, qui dura encore quatre ans, de recevoir leur rançon. Trois ans après sa mort, son successeur Vatec se flatta qu'ils ne résisteraient plus à ses volontés. Il leur proposa de faire la prière avec lui, en leur promettant de les combler de richesses et de dignités. Un officier vint de sa part à la prison, avec des gens armés et un appareil effrayant. Il en fit sortir quarante-deux prisonniers les plus qualifiés d'entre les chrétiens, et leur parla en ces termes : Il est encore temps de mériter les faveurs du calife; elles seront telles, que ceux qui les auront refusées ne manqueront pas

de déplorer leur mauvaise fortune. Qu'avez-vous à espérer en suivant la religion d'un empire avili, et prêt à succomber sous la puissance de notre maître? Et quel bonheur ne vous assurez-vous pas au contraire, en reconnaissant, avec un si puissant protecteur, le grand prophète Mahomet? Une seule année du tribut de l'Egypte peut enrichir vos descendans jusqu'à la quatrième génération. Les chrétiens dirent tout d'une voix anathème à Mahomet et à ses sectateurs.

Les Musulmans furieux les saisirent à l'instant, leur lièrent les mains derrière le dos, et les conduisirent au bord du Tigre près de la ville de Samara où résidait le calife. Cependant le commandant appela un des confesseurs nommé Théodore-Cratère, et lui dit: Toi qui as porté les armes, et tué des hommes au mépris de ta profession, puisque tu étais prêtre parmi les chrétiens, quelle espérance te reste-t-il en Jesus-Christ que tu as ainsi renoncé? Ne te serait-il pas plus avantageux de recourir au prophète Mahomet? C'est cela même, dit Théodore, qui anime ma foi: en combattant jusqu'à la mort pour mon divin maître, j'en obtiendrai le pardon de mes fautes, qui seront lavées dans mon sang. Tu vas être satisfait, répliqua le commandant; je n'en parlais que par compassion pour toi. Théodore fut exécuté avec tous les autres chrétiens selon l'ordre de leur dignité. Loin de donner la moindre marque de faiblesse, tous firent l'admiration de leurs bourreaux mêmes par leur fermeté. L'église honore ces quarante-deux martyrs le 6 de Mars, qui fut le jour de leur mort. Le calife mourut l'année d'après cette exécution.

Pour l'empereur Théophile, il avait conçu tant de chagrin de la prise d'Ammorium, qu'il tomba malade aussitôt après d'une inflammation d'entrailles (1). Il but de l'eau de neige pour se rafraîchir, et contracta une dyssenterie dont il mourut le 20 de Janvier 842. Son fils Michel, encore enfant, lui succéda

(1) Hist. Theoph. l. 3, n. 34.

sous la conduite de l'impératrice Théodore sa mère; et d'un conseil composé de l'eunuque Théoctiste, du patrice Bardas, frère de l'impératrice, et de son oncle Manuel, zélé catholique. Celui-ci entreprit aussitôt le rétablissement des saintes images, engagea ses deux collègues à donner cet heureux commencement à leur ministère, puis alla proposer son dessein à l'impératrice. Cette princesse, très-bien disposée, ne demandait pas mieux. Elle n'avait jamais vu qu'avec un extrême chagrin les malheureuses préventions de l'empereur son époux, fomentées par des sénateurs, des évêques, et sur-tout par le patriarche Jean Léconomante. Enhardie par Manuel, qui sut lui faire valoir l'attachement général du peuple aux saintes images, elle envoya un de ses officiers vers le patriarche, avec ordre de lui donner le choix, ou de consentir au rétablissement de l'ancien culte, ou de quitter sur le champ son siége, et de se retirer à sa maison de campagne jusqu'à ce qu'on eût pris des mesures pour le juger canoniquement.

L'officier trouva Léconomante étendu sur un lit de repos dans une chambre du palais patriarcal, d'où il répondit froidement qu'il s'aviserait (1). Sitôt que l'envoyé fut sorti, il prit une lancette, s'ouvrit quelques veines, et perdit beaucoup de sang, sans mettre néanmoins en danger une vie qu'il aimait trop pour la sacrifier au hasard. Il prétendait au contraire causer une révolution dans le gouvernement, en rendant l'impératrice odieuse, et en donnant lieu de croire qu'elle l'avait fait assassiner; mais le patrice Bardas étant allé pour examiner le fait sur les lieux, il trouva la lancette, reconnut par l'inspection des plaies qu'elles avaient été faites exprès, et s'en assura d'une manière indubitable par le témoignage des propres domestiques du perfide patriarche. Le scélérat fut chassé de son église, et renfermé dans sa maison de campagne.

On assembla aussitôt un concile, qui anathématisa les ennemis des saintes images, confirma le second

(1) Post Theoph. l. 6.

concile de Nicée, prononça la déposition de Léconomante, et mit en sa place le saint confesseur Méthode, qui avait tant souffert pour la religion sous les deux derniers règnes. Quand il fut ordonné, l'impératrice le pria d'obtenir de Dieu le pardon du péché que l'empereur son époux avait commis contre la foi (1). Méthode répondit : Princesse, notre pouvoir ne s'étend point sur les morts. Nous n'avons reçu les clefs du ciel, que pour l'ouvrir à ceux qui sont encore sur la terre. Nous pouvons sans doute soulager aussi les défunts quand leurs péchés sont légers, ou qu'ils ont fait pénitence ; mais nous ne saurions absoudre ceux qui sont morts dans une impénitence manifeste. Lorsque l'empereur mon époux était près de mourir, reprit l'impératrice, je lui représentai le mieux qu'il me fut possible les terribles suites de sa mort. Il témoigna du repentir, et demanda des images. Je lui en présentai : il les baisa avec ferveur, et rendit l'esprit dans ces sentimens de religion. Comme elle eut affirmé la vérité de ce récit avec serment, les évêques touchés de sa piété lui firent bien espérer de la divine miséricorde pour son époux. Toutefois le public demeura persuadé que Théophile était mort impénitent.

L'an 842, le premier dimanche de carême selon les Grecs, et le second selon notre calendrier, les saintes images furent rétablies solennellement. Après la cérémonie, l'impératrice donna dans le palais un festin magnifique à tout le clergé, et aux confesseurs qui avaient signalé leur courage pendant la persécution. L'hérésie des iconoclastes tant de fois abattue et tant de fois relevée en orient, succomba sans retour sous ce dernier coup environ six-vingts ans après que l'empereur Léon l'Isaurien l'y eut établie. L'impératrice Théodore continua toute sa vie la fête qu'on avait instituée à cette occasion. On la nomma la fête de l'orthodoxie, que l'église grecque célèbre encore le dimanche qui termine la première semaine de son carême. On y chante une hymne du confesseur

(1) Ibid. n. 4.

saint Théophane, poëte célèbre pour le temps où il vivait, et qui fut fait archevêque de Nicée en récompense de sa foi et de ses souffrances.

L'occident avait changé d'empereur, aussi-bien que l'orient. Louis le Débonnaire était mort dès le vingtième Juin de l'année 840, la soixante-quatrième de son âge, et la vingt-septième de son empire (1). Il s'était mis en route pour aller combattre son fils Louis, roi de Bavière, qui avait repris les armes à l'occasion d'un nouveau partage fait à son préjudice en faveur de ses deux frères Lothaire et Charles, après la mort de Pépin, roi d'Aquitaine. Attaqué avant son départ d'une fluxion de poitrine, il perdit entièrement les forces près de Mayence, et fut réduit à camper et à s'aliter dans une île où il se trouvait. Une grande éclipse de soleil arrivée quelque temps auparavant, fut aussitôt prise pour un présage de la mort de l'empereur. Ce prince religieux ne la regarda que comme un avertissement de la divine bonté, pour l'exciter à la pénitence. Un grand nombre d'évêques et d'autres ecclésiastiques s'empressaient à le consoler. Il accorda sur-tout sa confiance à son frère Drogon, évêque de Metz, et archichapelain. Chaque jour il se confessait à lui, et recevait le corps du Seigneur. Ce fut la seule nourriture qu'il put prendre pendant quarante jours, durant lesquels il ne cessait de répéter : Vous êtes juste, Seigneur, de me faire à présent jeûner malgré moi, puisque je n'ai point observé le carême. C'est qu'il avait été obligé, pendant la révolte de Pépin, de voyager contre sa coutume pendant ce saint temps avec beaucoup de fatigues.

Il fit faire l'inventaire de tout ce qu'il portait avec lui, sans en excepter les joyaux de la couronne, la vaisselle, les armes, les ornemens sacerdotaux ; puis il ordonna d'en faire la distribution aux églises, aux pauvres, et à ses deux fils Charles et Lothaire. Il fit donner à celui-ci une couronne, un sceptre et une épée, à la charge de conserver à celui-là les états

(1) Astron. an. 840.

qui lui avaient été assignés, et de lui demeurer inviolablement uni, aussi-bien qu'à sa mère Judith; après quoi il rendit grâces à Dieu de ce qu'il ne lui restait plus rien dont il pût disposer. Drogon lui demanda cependant, de concert avec les autres évêques, s'il ne pardonnait point à son fils Louis. L'empereur répondit : Quoiqu'il ne soit point ici, pour m'assurer de ses dispositions, je fais de mon côté ce qui dépend de moi, et je prends Dieu à témoin, avec les ministres du Seigneur, que je lui pardonne toutes les offenses qu'il m'a faites.

Comme c'était le samedi au soir, il fit chanter devant lui les matines du dimanche, et mettre sur sa poitrine un morceau de la vraie croix. Il en fit le signe sur son front tant qu'il en eut la force, et quand il était las, il priait Drogon de le faire. Enfin, après avoir demandé les prières des agonisans, il expira doucement les yeux tournés vers le ciel, et la joie des prédestinés empreinte sur le visage. Il avait de grandes fautes à se reprocher par rapport au gouvernement; mais sa faiblesse involontaire, les bornes étroites de son esprit, la pureté admirable de ses mœurs, l'exemple de toutes les vertus privées qu'il donna constamment à ses sujets, et le repentir de ce qu'il put y avoir de volontaire dans l'inobservance des devoirs du trône si difficiles pour les conjonctures délicates où il se trouvait, font espérer que le Seigneur l'aura jugé dans sa miséricorde. Son corps fut transporté à Metz, et inhumé près de sa mère Hildegarde dans l'église de Saint-Arnoud.

Il était d'une piété qu'on eût admirée dans un religieux (1). Tous les matins il allait à l'église, où il demeurait long-temps en prières prosterné sur le pavé, qu'il arrosait souvent de ses larmes. Il était fort instruit dans la science de l'écriture, dont il connaissait le sens spirituel et moral, le sens propre et l'allégorique. Il avait appris dans sa jeunesse des poésies profanes; mais dans la suite il ne voulut plus en lire, ni en rien entendre. Dans les fêtes publi-

(1) Theg. c. 39.

ques, où les musiciens et les bouffons divertissaient le peuple, il contenait tout le monde par sa modestie. Jamais on ne le vit éclater de rire. Il était d'une extrême sobriété. Il s'habillait simplement, excepté les grandes fêtes, où, à l'exemple des rois ses pères, il paraissait tout étincelant d'or, avec la couronne en tête et le sceptre à la main. Sa libéralité alla jusqu'à donner de son domaine à différens particuliers. Tous les jours avant son repas, il distribuait d'abondantes aumônes, et par-tout où il se trouvait, il avait soin qu'il y eût des logemens pour les pauvres. Sa facilité à pardonner lui a fait donner le surnom de Débonnaire. On le loua de n'avoir jamais rien fait sans conseil : mais cette règle de prudence devint la source de ses plus grandes fautes. Toujours il parut ignorer que si le conseil peut guider un prince, il ne doit jamais le subjuguer. Il devint par là le jouet de toutes les passions, de toutes les faiblesses, de l'intérêt particulier de tous ceux qui entreprirent de le gouverner, prit le change dans tous ses devoirs, et ne mérita (suivant le portrait qu'on en a fait en trois mots) que le nom d'un excellent particulier, d'un trop bon père, et d'un très-médiocre empereur.

Quelque temps avant sa mort, il avait permis aux saints archevêques de Lyon et de Vienne, Agobard et Bernard, revenus de leurs égaremens, de rentrer dans leurs siéges. Agobard recouvra si bien ses bonnes grâces, qu'il fut mis à la tête des affaires dans le royaume d'Aquitaine : mais il mourut dans la ville de Saintes la même année que l'empereur. Son église de Lyon l'honore sous le nom de saint Agebaud. Bernard mourut deux ans après. Il est pareillement honoré dans le pays. Il avait des vertus éminentes, un zèle vraiment apostolique, et un si grand détachement des choses de la terre, qu'il avait fallu un ordre exprès du souverain pontife pour le faire monter sur le siége de Vienne. Ses parens qui tenaient un rang considérable, l'avaient engagé dans le mariage dès sa jeunesse. Il obtint ensuite le consentement de sa femme, pour embrasser la vie religieuse dans le monastère de Bugey qu'il avait fondé.

Il fonda aussi celui de Romans, où il choisit sa sépulture.

Ebbon, déposé de l'archevêché de Rheims, prétendit aussi remonter sur son siége (1). A la faveur de la division qui aussitôt après la mort de Louis le Débonnaire se remit dans son insociable famille, Ebbon se retira de l'abbaye de Saint-Benoît sur Loire où il était renfermé depuis sept ans. Lothaire, fils aîné de Louis, et son successeur à l'empire, avait passé la Meuse, qui devait séparer ses états de ceux de Charles selon les derniers arrangemens de l'empereur défunt. Il prétendait tout envahir, ou du moins rendre les apanages de ses frères dépendans de son empire. Il passa non-seulement la Meuse, mais la Seine, et s'avança jusqu'au pays de la Loire. Ebbon vint le trouver, et fut rétabli, à la prière de son église, selon l'acte de rétablissement, et par le jugement des évêques. On y voit en effet la souscription de vingt évêques et de quatre archevêques, mais la plupart italiens, et tous absolument dévoués à Lothaire. Ebbon ne laissa pas d'occuper le siége de Rheims une année entière, après laquelle il fut obligé par le roi Charles qui avait repris le dessus, d'abandonner à jamais la partie, et de se retirer en Allemagne. Il fut alors fait évêque d'Hildesheim en Saxe du consentement des évêques et du souverain pontife. Il en exerça paisiblement les fonctions pendant neuf ans qu'il vécut encore. Ce prélat, célèbre par une étrange diversité de bonnes et de mauvaises actions, parut alors reprendre l'esprit de ses premières années, se remit à travailler à la conversion des païens, et soutint saint Anscaire dans les traverses qu'il éprouvait en Suède.

La discorde s'enflamma de plus en plus entre les enfans de l'empereur Louis. Le roi de Bavière, ou plutôt de Germanie, d'où il prit le nom de Louis le Germanique, unit ses forces à celles de son frère Charles, pour s'opposer avec plus de vigueur aux entreprises de leur ambitieux aîné. Les armées des

(1) Flod. l. 2, c. 20.

deux partis se rencontrèrent près d'Auxerre au mois de Juin de l'an 841. Louis et Charles, considérablement les plus forts, ne se déterminaient cependant qu'avec peine à livrer une bataille où il était question de perdre un frère, et de prodiguer le plus beau sang des Français. Ils firent différentes propositions, que l'orgueilleux Lothaire refusa toutes avec hauteur. Enfin le jour de la saint Jean, ils lui déclarèrent que s'il ne cédait sur le champ, le lendemain avant le lever de l'aurore ils en viendraient au sanglant jugement du Dieu des armées (1). En effet, la bataille se donna près de Fontenai le samedi vingt-cinquième jour de Juin, avec la fureur ordinaire entre des frères divisés. Le Seigneur se déclara contre le plus coupable, selon la menace des deux autres. La perte de Lothaire égala l'opiniâtreté de sa résistance. Son armée, après un carnage effroyable, fut toute mise en déroute. Les deux rois vainqueurs reprirent leurs premiers sentimens de modération après la victoire qu'ils témoignèrent tenir de la faveur du ciel, arrêtèrent le soldat qui voulait tout massacrer, et empêchèrent de poursuivre les fuyards. Le lendemain on célébra la messe sur le champ de bataille; on enterra les morts, on pansa les blessés indifféremment, sans nulle distinction de sujets ou d'ennemis, et l'on donna la liberté aux prisonniers. Il fallut encore pour calmer les remords des deux princes, ou la morne horreur que leur causait tant de sang répandu, que les évêques les assurassent, au nom de Dieu, que n'ayant combattu que malgré eux, ils n'avaient rien à se reprocher.

Après la bataille, le roi Charles n'eut rien de plus pressé que de rétablir le saint évêque Aldric, réfugié à sa suite depuis un an qu'il avait été chassé par les Manceaux révoltés (2). Dans la défection de cette province, le saint prélat avait tenu pour son souverain légitime avec une constance héroïque, quoique les rebelles lui promissent non-seulement de

(1) Nithard. l. 9, init. (2) Gest. S. Aldr. t. 3, Baluz. p. 140, etc.

lui conserver sa dignité, mais d'augmenter de beaucoup son pouvoir, s'il voulait embrasser leur parti. Il aima mieux s'exposer à tout le ressentiment de ces furieux, qui, après l'avoir chassé avec outrage, pillèrent la maison épiscopale, enlevèrent de ses terres quatre-vingts chevaux, et deux cents pièces d'autre bétail. Ce qui fut le plus sensible au charitable prélat, c'est qu'on dissipa toutes les provisions destinées à l'hospitalité et à l'aumône, et qu'on ruina de fond en comble sept hôpitaux qu'il avait bâtis, c'est-à-dire, différentes maisons pour la réception des hôtes, entre lesquels il y en avait une qui était destinée à loger les évêques, les abbés et les seigneurs étrangers. Il avait encore entrepris de rebâtir sa cathédrale, le cloître de ses chanoines, et jusqu'à cinq monastères. Tous ces ouvrages demeurèrent imparfaits par l'expulsion de ce digne évêque, dont la charité et l'habileté pouvaient seules suffire à l'exécution de ces grands desseins.

Issu de la première noblesse des Francs, et allié à tout ce qu'il y avait de plus illustre en Germanie, Aldric marquait toutes ses bonnes œuvres au coin de la grandeur, l'élévation de son ame, et de son goût pour le bien public. Dès la première année de son épiscopat, il procura de l'eau à la ville du Mans, qui était obligée d'en aller chercher à la rivière de Sarthe. Personne toutefois n'était plus humble ni plus simple que lui, plus ennemi du faste et du tumulte, plus pieux et plus recueilli. Dès l'âge de douze ans qu'il fut conduit à la cour par son père, après avoir fait son service pendant le jour, la nuit, sans être aperçu, il se retirait dans une église, où il passait des temps considérables en prière et en méditation. Ce fut dans ces paisibles communications avec Dieu, qu'il prit la résolution de se donner entièrement à lui, en embrassant la vie cléricale dans l'église de Metz qui passait pour l'une des plus régulières du royaume, et qui a servi en effet de modèle à la plupart des autres. Sur la réputation de sa vertu, l'empereur Louis le prit pour son confesseur : place qu'il n'occupa que quatre mois, parce

que sa renommée augmentant de jour en jour, et le siége du Mans étant venu à vaquer, Landran, archevêque de Tours, le comte et toute la noblesse du Maine, le peuple et le clergé, l'élurent unanimement pour leur évêque. Drogon de Metz donna ses démissoires adressés tant à son prêtre qu'à l'archevêque de Tours, qui le sacra avec une grande solennité dans la cathédrale du Mans. Telle était la vertu de saint Aldric, trop pure et trop magnanime pour manquer à son souverain, qui vint lui-même dans le Maine tant pour honorer ce modèle de fidélité, que pour étouffer la révolte. Sigismond, abbé de Saint-Calais, s'était engagé dans le parti des rebelles, afin de soustraire son monastère à l'évêque. Le roi Charles, en confirmation d'une première sentence de l'empereur Louis, adjugea et fit restituer ce monastère à saint Aldric. Il ne faut pas confondre ce saint évêque du Mans avec un autre saint Aldric, qui se signala par sa science et sa vertu vers le même temps, mais sur le siége de Sens.

Pendant que les princes français employaient ainsi leurs forces au dedans du royaume, toujours à le ruiner, en affaiblissant leurs ennemis domestiques, et en s'affaiblissant les uns les autres, les Normands perdirent le respect que leur avait imprimé le nom de Charlemagne, et commencèrent à vérifier les tristes présages de ce grand homme. On appelait généralement de ce nom tudesque, qui signifie hommes du nord, les habitans sauvages du Danemarck, de la Norwège et des pays voisins; monstres d'impiété et de barbarie qui paraissaient autant les ennemis de l'humanité que du christianisme. Ils rendirent leur nom si terrible, que l'on invoqua publiquement le secours de Dieu contre leur fureur, qui devint pour long-temps le plus désastreux de tous les fléaux. Ils parcouraient les mers avec une célérité prodigieuse sur quantité de petits bâtimens à voile et à rames, remontaient bien avant dans les rivières, insultaient en quelques jours vingt places différentes, se reproduisaient de toute part, portant en mille endroits divers le carnage et l'incendie, la ruine

ruine des villes, la profanation des temples, des crimes et des atrocités dont on n'avait pas l'idée avant eux.

La Neustrie maritime dont ils connurent trop tôt la fertilité et les richesses, fut l'une des premières contrées qu'ils désolèrent (1). Ils y entrèrent par la Seine, pillèrent la ville de Rouen, et brûlèrent le monastère de Saint-Ouen, remontèrent jusqu'à celui de Jumiège, qui devint aussi la proie des flammes, exigèrent des sommes immenses pour épargner celui de Fontenelle, ruinèrent en un mot tous les bords de la Seine, dont ils dépouillèrent ou brûlèrent les églises et les villages depuis le 12 jusqu'au 31 de Mai 841. Alors ils s'en retournèrent avec un butin prodigieux.

Dans une autre irruption, ils descendirent auprès de Nantes, qu'ils trouvèrent sans défense, et prirent par escalade (2). L'évêque Guihard se retira dans la grande église avec tout son clergé, une grande mulitude de peuple, et les moines de l'île d'Aindre, qui y avaient apporté leur riche trésor comme dans un asile assuré. Les barbares ayant rompu les portes et les fenêtres, entrèrent furieux, firent main basse sur la multitude, mais principalement sur les clercs et les moines, dans le carnage desquels l'évêque fut enveloppé : ils n'épargnèrent que peu de personnes, qu'ils embarquèrent pour les vendre. De Nantes, ils passèrent à l'île d'Aindre dans la Loire, et mirent le feu au monastère abandonné. Ils se rembarquèrent ensuite avec presque toutes les richesses du pays, et des troupes innombrables de captifs de tout sexe et de tout âge, qui achevèrent d'épuiser les ressources des fidèles qui les rachetèrent fort chèrement. Dans l'incursion de Neustrie, soixante-huit esclaves coûtèrent vingt-six livres d'argent aux moines de Saint-Denis. Après la retraite des barbares, on porta le corps de Guihard, de Nan-

(1) Chron. Norm. et Chron. Fontenel. in t. 2. Duchêne, p. 387, 524. (2) Annal Bert. an. 843, p. 180.

tes au monastère de Saint-Serge près d'Angers, où il est honoré comme martyr.

En même temps que les sauvages du nord attaquaient la France du côté de l'Océan, les Sarrasins y pénétrèrent au midi par le Rhône, abordèrent près d'Arles, et chargèrent impunément leurs vaisseaux d'un butin inestimable (1). En Italie, pendant que Lothaire en était éloigné pour faire la guerre à ses frères, ils firent plusieurs descentes, et peu s'en fallut qu'ils ne prissent Rome. Ils pillèrent l'église de Saint-Pierre, qui n'était pas encore renfermée dans la ville. Ils voulurent aussi piller le riche monastère du Mont-Cassin (2); mais un petit ruisseau prodigieusement enflé par une inondation subite, arrêta leur course, ce que les moines regardèrent comme un miracle. Ils ne purent néanmoins sauver leurs richesses, qui étaient immenses. Deux seigneurs ambitieux, Radelgise et Siconulfe, se disputaient le duché de Bénévent. C'était même leur jalouse ambition qui avait attiré ce fléau sur leur patrie, en invoquant le secours, celui-ci des Sarrasins d'Espagne, et celui-là des Africains. Pour fournir à l'avidité des Maures espagnols, Siconulfe, en différentes exactions, enleva presque tous les trésors que les monarques français, depuis Pépin, s'étaient plus à prodiguer à un monastère révéré, comme la source de la perfection religieuse par tout l'occident. On fait état de 130 livres d'or, et de 865 livres d'argent emportées en croix, en couronnes, en calices ou en autres vases, et de 37000 sous d'or en monnaie, sans compter une couronne d'or ornée d'émeraudes, estimée seule 3000 sous d'or, et bien d'autres ornemens d'argent.

Le pape Grégoire IV mourut peu de temps après cette dévastation, le onzième jour de Janvier de l'an 844 (3). Le 27 du même mois, l'archiprêtre Sergius fut ordonné pape, sans attendre la confirmation de l'empereur. On avait eu des raisons particu-

(1) Ibid. an. 842. Nith. l. 4 in fin. (2) Chron. Cass. l. 1, c. 25. (3) Anast. in Greg. IV.

lières de le sacrer sans délai. Le diacre Jean avait rassemblé une troupe séditieuse de populace, pour l'opposer à Sergius; déjà il avait enfoncé, à mains armées, les portes du palais de Latran, et faisait appréhender, avec le schisme, les dernières violences: mais la noblesse romaine prit aussitôt les armes, dissipa les séditieux, et mit dans une étroite prison le diacre schismatique, qui ne dut même la conservation de sa vie qu'a la clémence et aux sollicitations du nouveau pape. L'empereur Lothaire ne laissa pas de trouver fort mauvais qu'on n'eût point attendu son consentement et ses envoyés pour consacrer Sergius (1). On soupçonnait les papes de vouloir secouer peu à peu cette espèce de dépendance, et ils avaient déjà pour eux différens exemples. Lothaire voulant empêcher la prescription, envoya à Rome Louis son fils aîné, qu'il déclara dès-lors roi d'Italie, et qu'il fit accompagner de son oncle Drogon, évêque de Metz, avec un grand nombre de prélats et de seigneurs.

Le pontife entreprit de gagner le jeune prince, en le comblant d'honneurs extraordinaires. Il envoya tous les magistrats à neuf milles au devant de lui, et à un mille toutes les compagnies de la milice, avec leurs chefs, qui célébraient en l'honneur du roi des chants de louange. Le clergé, avec les croix et les bannières, le reçut à l'entrée du faubourg, et le pape l'attendit au haut des degrés de l'église de Saint-Pierre, dont les portes demeuraient fermées. Quand il y fut arrivé, le pontife, selon Anastase, lui adressa ces paroles qui donnent à entendre que déjà la souveraineté des empereurs sur Rome n'était rien moins qu'absolue: Si vous venez ici pour le bien de l'état et de l'église, je vous ferai ouvrir les portes, sinon je ne le permettrai pas. Le roi protestant qu'il n'avait que des pensées de paix, les portes s'ouvrirent. Ils entrèrent ensemble, se prosternèrent devant la confession de saint Pierre, et se retirèrent après que le pape eut prononcé une oraison.

(1) Annal. Bertin. an. 844. Luitpr. vit Pontif.

Cependant les évêques s'assemblèrent au nombre de vingt-trois, tous Italiens, excepté Drogon, avec sept comtes, pour examiner l'élection de Sergius (1). Ils furent présidés par l'évêque de Metz, quoiqu'il y eût deux archevêques, Grégoire de Ravenne et Angilbert de Milan : mais on déférait la présidence, par honneur seulement, à la qualité d'archichapelain et d'oncle de l'empereur. On ordonna de ne point déroger à l'usage de ne consacrer les papes qu'après la confirmation impériale. On approuva la consécration de Sergius, sans tirer à conséquence ; et les Romains prêtèrent serment de fidélité à l'empereur, reconnu ainsi, du moins à certains égards, pour souverain de Rome. Le roi Louis fut aussi couronné roi des Lombards ou d'Italie par le pape, qui lui fit l'onction de l'huile sainte, et lui donna l'épée avec la couronne : mais ce n'était là qu'une cérémonie. Le bibliothécaire même de l'église romaine, le savant Anastase, en nous apprenant ce détail, donne à Louis le titre de roi avant comme après son couronnement. Le souverain pontife établit encore l'évêque Drogon son vicaire général dans les Gaules et la Germanie, avec autorité sur les métropolitains, et pouvoir d'assembler des conciles par tout l'empire français, dont toutefois on pourrait appeler au pape.

Le roi Charles, de son côté, s'efforça de rétablir l'autorité souveraine et le bon ordre, si affaiblis par les divisions de la famille royale. Le fameux comte de Barcelone, Bernard, attaché autrefois à l'impératrice Judith, était devenu l'un des plus dangereux ennemis de Charles, fils de cette princesse. Il regrettait toujours l'autorité qu'il avait eue sous Louis le Débonnaire. Son grand âge et une longue suite de disgraces n'avaient pu amortir son ambition ; il cabalait sans cesse pour recouvrer son ancien pouvoir, et il fit un traité secret, non-seulement avec les rebelles d'Aquitaine, mais avec les Sarrasins d'Espagne. Charles averti à propos, le fit arrêter. Son procès fut instruit dans les formes ; on le convainquit du

(1) T. VII, Conc. p. 1799, etc.

crime de lèse-majesté, et on lui trancha la tête. Charles assiégea dans Toulouse Guillaume, fils de Bernard : mais des troupes d'Aquitaine surprirent dans l'Angoumois des Français qui marchaient à Toulouse, et les défirent. On observe à cette occasion, que les prêtres et les évêques même portaient les armes comme les autres seigneurs, malgré les règlemens contraires faits du temps de Charlemagne. Hugues son fils, abbé de Saint-Quentin, et Riboron son petit-fils, abbé de Centule, furent trouvés entre les morts (1). On [illegible]nniers Ebroïn, évêque de Poitiers, et archi[illegible] ou grand-aumônier du roi Charles, avec [illegible]re, évêque d'Amiens, et Loup, abbé de Fer[illegible]en Gâtinois. Bien loin de faire scrupule du port d'armes à ces prélats, on prétendait qu'ils y étaient strictement obligés à cause de leurs fiefs. Telle était encore la tyrannie du préjugé national ; car il y en avait plusieurs parmi eux à qui l'on ne saurait refuser des vertus peu communes, et beaucoup d'habileté dans les sciences.

Loup de Ferrières, en particulier, s'était livré avec succès, dès l'enfance, à l'étude des lettres et des vertus monastiques dans l'abbaye même de Ferrières, sous la conduite du saint abbé Aldric, depuis archevêque de Sens. Après avoir reçu le diaconat, il alla continuer ses études à Fulde sous l'abbé Raban, maître alors des plus vantés. Il y fit des progrès rapides, et revint en France avec une haute réputation tant de vertu que de doctrine. Odon, abbé de Ferrières, ayant mérité peu après de perdre son abbaye par une conduite plus qu'irrégulière et vraiment scandaleuse, le roi Charles ne jugea personne plus capable que Loup de réparer ces scandales. Il fut élu par les moines, et le roi s'empressa de confirmer l'élection.

Il paraît que le nouvel abbé entra fort avant dans la confiance de son souverain ; mais il n'usa de cet avantage que pour lui donner des conseils avec une liberté et un discernement qui montrent à quel point

(1) Ann. Fuld. 844.

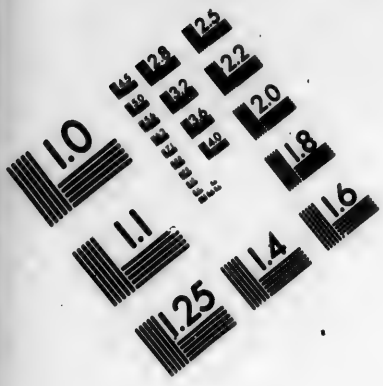

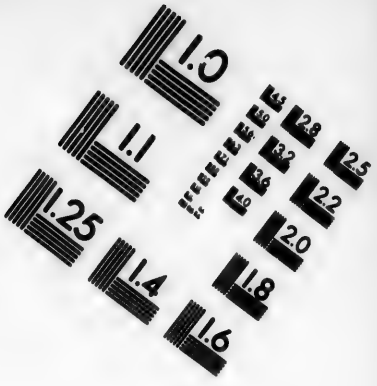

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

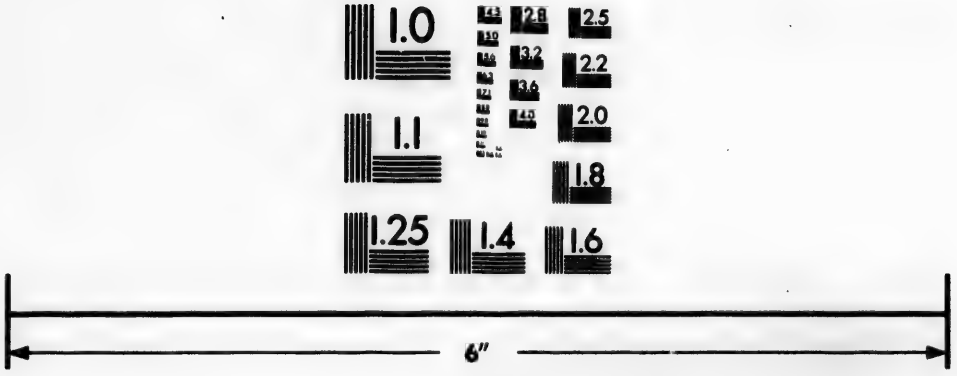

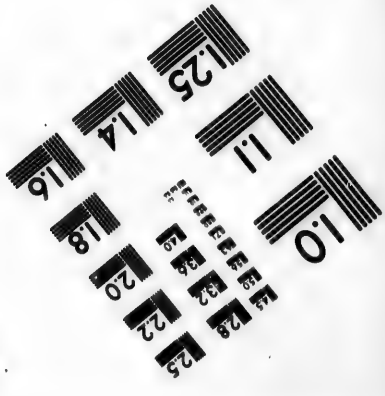

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

il connaissait les défauts de ce léger et faible prince. Dans quelques lettres qui nous sont restées (1), il l'avertit de délibérer mûrement avant de prendre ses résolutions, de bien choisir ses conseillers sans se laisser gouverner, de joindre le secret à la fermeté, de ne pas craindre la puissance de ceux qui la tiennent toute entière de lui, mais bien plutôt leurs flatteries et leurs séductions, et de n'avoir rien de plus cher que le bien public. Il était pareillement en commerce de lettres avec les souverains pontifes, et assez bien avec eux, pour leur demander les livres qu'on ne trouvait point en France. Nous voyons par ces lettres, et par quelques autres adressées à des littérateurs de tout état, que sa curiosité ne se bornait pas aux ouvrages des écrivains ecclésiastiques (2). Il demandait encore, pour les multiplier par le moyen des copistes, tantôt l'orateur de Cicéron, les institutions de Quintilien, le commentaire de Donat sur Térence, tantôt les guerres de Catilina et de Jugurtha par Salluste. C'est ainsi que ce moine mémorable, et tant d'autres à son exemple, nous ont transmis les monumens de la bonne antiquité tant profane qu'ecclésiastique.

Malgré la perte de la bataille où l'abbé de Ferrières s'était trouvé avec plusieurs évêques, le roi Charles ne laissa pas de prendre Toulouse. Les prêtres de la province lui adressèrent aussitôt leurs plaintes contre différens évêques qui abusaient de leur pouvoir. Il s'agissait principalement des exactions que faisaient ces prélats sous prétexte de leurs droits de visite. Le mal pressait; on ne pouvait pas sitôt assembler un concile; l'objet était temporel : sur toutes ces considérations, le roi statua par un capitulaire (3), que les évêques ne pourraient rien exiger de leurs prêtres au delà de la quantité de blé, de vin et des autres fournitures réglées de droit, et que les prêtres ne seraient obligés de les porter qu'à cinq milles de distance; que les évêques, en faisant leurs visites,

(1) Ep. 64 et 93. (2) Ep. 140. (3) T. 7, Conc. p. 1780. Capitul. t. 2, p. 22, etc.

logeraient dans un endroit où les paroisses voisines pussent commodément s'assembler, et où le curé du lieu, avec les quatre curés voisins, fournirait la quantité de vivres spécifiée pour la dépense du prélat, sans que ses gens pussent en exiger davantage, ni faire aucun dégât chez l'hôte; que les évêques ne feraient la visite, ou du moins ne recevraient la fourniture qu'une fois l'année, et seulement quand ils visiteraient en personne; qu'ils ne multiplieraient les paroisses que pour l'avantage des peuples, et que la somme de la redevance précédente demeurant la même, serait justement répartie sur les nouveaux curés; enfin, qu'ils ne les obligeraient qu'à deux synodes, et dans les temps réglés.

Cette même année 844, les trois princes Lothaire, Louis et Charles parurent de meilleure intelligence entr'eux qu'on ne les avait encore vus. Ils se rendirent tous trois près de Thionville au lieu nommé Jeust, et se jurèrent une amitié éternelle. Il s'y trouva grand nombre d'évêques des trois états, qui leur firent promettre de remédier aux maux de l'église désolée par leurs divisions. Ces prélats en conséquence s'assemblèrent aussitôt au même lieu, Drogon à leur tête, et dressèrent quelques articles, que l'on compte entre les décrets des conciles. Il y est statué, avec l'approbation des princes, qu'on remplira incessamment les siéges épiscopaux demeurés vacans par les suites funestes de la division, ou qu'on y rétablira les pasteurs qui en ont été chassés; qu'on remettra des abbés ou des abbesses dans les monastères donnés à des laïques, ou qu'on autorisera au moins les évêques, non-seulement à faire célébrer l'office, mais à entretenir les moines et les bâtimens; en général, qu'on empêchera l'usurpation des biens ecclésiastiques, sans toutefois les exempter des subsides nécessaires au regard de l'état (1).

Les statuts et les règlemens ne sont jamais plus multipliés que quand l'exécution en est mal soutenue. Les temps de troubles et de ténèbres que nous

(1) T. 7, Conc. p. 800. T. 2, Capitul, p. 7.

décrivons, fournissent la démonstration de cette vérité. Jamais les assemblées ecclésiastiques et nationales ne furent aussi fréquentes. Nous n'en rapporterons que ce qui peut procurer quelques notions nouvelles, sans nous engager en des répétitions interminables de décrets particuliers de conciles, de capitulaires, d'événemens tout semblables pour le fond des choses, et qui ne diffèrent entr'eux que par les noms propres des lieux et des personnes (1). Pour remédier aux abus qu'on ne cessait de déplorer, et qui ne cessaient de s'accroître, on tint des conciles à Verneuil, à Beauvais, à Meaux, à Paris, à Soissons, à Quersi, à Mayence, et en plusieurs autres endroits tant de France que de Germanie.

Dans celui de Verneuil-sur-Oise, de la domination du roi Charles, après avoir prié généralement ce prince de préférer le service de Dieu aux soins de ce monde, de réprimer ceux qui commettaient des crimes et méprisaient la discipline de l'église, on ordonna la visite des monastères tombés dans le relâchement par le besoin des choses nécessaires à la vie. On arrêta que les moines apostats ou vagabonds, et les clercs déserteurs, seraient châtiés suivant les canons. On défendit, sous de grosses peines, le mariage avec des religieuses, et le rapt. On blâma l'aveugle piété de certaines filles qui se coupaient les cheveux, et s'habillaient en hommes, afin d'être reçues dans les communautés de moines les plus renommés pour leur austérité. On exempta les prélats, ou du moins on leur donna lieu de s'exempter du service de guerre, pourvu qu'ils y envoyassent leurs vassaux. Pour engager le roi à ratifier ce point capital de réforme, on lui représenta qu'il arrivait en mille occasions que ce service manquât totalement par l'impossibilité où les évêques se trouvaient de le faire par eux-mêmes, à raison de leur vieillesse, de leurs infirmités, de bien

(1) Vid. t. 7 Conc.

d'autres empêchemens pour lesquels il en avait lui-même dispensé quelqus-uns.

Drogon, évêque de Metz dans les états de Lothaire, et son grand-aumônier, voulut se faire reconnaître pour vicaire apostolique dans le royaume de Charles, suivant les provisions qu'il avait obtenues du pape, et qui s'étendaient à toute la domination française. La chose était sans exemple ; et quand saint Virgile d'Arles avait été fait vicaire des Gaules, son autorité ne s'était étendue qu'au royaume de Childébert, du consentement des évêques aussi-bien que du prince. Les pères de Verneuil, tant pour leurs libertés que pour les droits de la couronne, craignirent les suites d'une innovation qui pouvait en occasionner beaucoup d'autres. Toutefois comme l'évêque Drogon était personnellement respectable par sa naissance, par son âge et par ses vertus épiscopales, ils ne rejettèrent pas directement ses prétentions ; ils en renvoyèrent l'examen à un autre concile, le plus nombreux, disaient-ils, qu'on pourra convoquer tant de la Germanie que des Gaules, afin de connaître l'intention des métropolitains et des autres évêques, à laquelle nous ne voulons ni ne pouvons nous opposer. Drogon prit ce délai pour un refus honnête, s'aperçut peut-être lui-même du tort que son élévation personnelle ferait à une nation qui lui devait être plus chère qu'à aucun autre évêque, et il ne pensa plus à user des prérogatives sans bornes de sa nouvelle dignité (1).

Peu après le concile de Verneuil, il survint dans le diocèse de Langres un abus d'un genre tout nouveau, et qui parut étonnant dans ces temps mêmes de grossièreté et d'ignorance. Quelques moines vagabonds apportèrent de Rome, à ce qu'ils dirent, des reliques d'un saint dont le nom avait échappé à leur mémoire, et les déposèrent dans l'église de Saint-Bénigne de Dijon. L'évêque Théotbolde ne voulut pas recevoir ces reliques prétendues sur une allégation si vague et si suspecte. On les exposa mal-

(1) Hincm. Opusc. 44, p. 737.

gré lui à la vénération des peuples, et il s'y fit un grand concours de ces sortes de personnes qu'attirent l'amour de la nouveauté et le mépris de l'autorité légitime. Les miracles qu'on leur avait promis furent conformes à cette coupable dévotion. Plusieurs de ceux qui entraient dans l'église tombaient tout à coup à la renverse, se débattaient d'une manière horrible, et après ces violentes agitations prolongées fort long-temps, ils se relevaient sans nulle marque des coups qu'ils disaient avoir reçus.

Le bruit de ces premières scènes attira bientôt un plus grand nombre de spectateurs; il multiplia aussi les acteurs, et l'on vit jusqu'à quatre cents de ces fanatiques dans la seule église de Saint-Bénigne, avant que la contagion eût gagné les autres églises de la ville et de la province. Les jeunes personnes du sexe, femmes et filles, ne furent ni les moins utiles à grossir la foule, ni les moins adroites à jouer leur rôle; elles y prirent tant de goût, qu'après avoir éprouvé ou feint d'éprouver ces convulsions douloureuses, elles ne voulaient plus quitter le lieu où elles se donnaient en spectacle. Si on les obligeait de retourner dans leurs maisons, elles publiaient aussitôt qu'elles y enduraient encore de plus rudes tourmens. L'illusion avait commencé par des personnes de la lie du peuple; mais des femmes de qualité se mêlèrent peu après avec la populace.

Théotbolde consulta sur cet événement Amolon de Lyon en qualité de son métropolitain. Cet archevêque, dans la réponse d'où est tiré tout ce détail (1), conseille à son suffragant de faire ôter au plutôt de l'église ces reliques prétendues. Il assure que ces hideuses merveilles ne peuvent être que des prestiges, si elles n'étaient de sacriléges impostures inspirées par l'intérêt, ou par des passions plus honteuses. Et depuis quand en effet, dit-il, a-t-on vu au tombeau des martyrs ces funestes prodiges, qui loin de guérir les malades, font souffrir les corps, et troublent les esprits que l'on croyait sains? Il est

(1) Ep. Amol. ad calcem Agobard.

visible que tout cela n'arrive que par les artifices de quelques hommes pervers, ou par les illusions des esprits malins, qui se jouent des personnes aussi dépourvues de foi que de sens et de jugement. C'est pourquoi, conclut-il, proscrivez avec rigueur ces fictions infernales qui séduisent un si grand nombre de personnes, sur-tout du sexe le plus crédule et le plus faible. Ordonnez que chacun porte ses vœux et ses offrandes à la paroisse où il a été baptisé, où il reçoit les autres sacremens, participe aux saints mystères, et doit être enterré; que si l'on visite aussi les autres églises, qu'on le fasse avec une piété sincère, sans ostentation et sans tumulte. Quand on cessera de prodiguer à des imposteurs les aumônes destinées aux membres souffrans de Jesus-Christ, les impostures devenues infructueuses cesseront bientôt; mais si quelque obstiné persistait encore, il faudrait le contraindre par des punitions corporelles à confesser sa supercherie. Telle fut la réponse de l'archevêque de Lyon, qui l'accompagna d'une lettre d'Agobard son prédécesseur, à Barthelemi de Narbonne sur de pareils prestiges arrivés à Usez. Théotbolde suivit ces conseils, qui produisirent leur effet. Il ne paraît pas que cette espèce de secte ait eu d'autres suites.

Il n'en fut pas ainsi des mesures que prit l'impératrice Théodore pour convertir ou réduire une multitude innombrable de Manichéens qui désolaient encore, l'orient déguisés sous le nom de Pauliciens (1). Ils le prirent d'abord d'un certain Paul, originaire de Samosathes; mais un autre Paul, arménien de naissance, qui avait trouvé moyen d'échapper à la sévérité de Justinien II lorsque cet empereur condamna au feu ces odieux sectaires, leur donna leur plus grande célébrité, premièrement en Cappadoce où il se retira. Pendant trente ans, il fut chef du parti, qui se partagea, peu après sa mort, en une multitude de sectes particulières plus ou moins corrompues, ou pour mieux dire,

(1) Pet. Sic. p. 70. Cedr. t. 1, p. 433.

plus ou moins hypocrites ; car la corruption des mœurs et les abominations de tout genre faisaient comme l'essence de cette affreuse religion. L'empereur Michel Curopalate, et Léon l'Arménien son successeur, en poussèrent les sectateurs à toute outrance, et firent périr tous ceux qui n'abandonnèrent pas les terres de l'empire. Ils se réfugièrent principalement en Arménie, où l'émir des Sarrasins les accueillit favorablement : ils y bâtirent la ville d'Argaous, qui fut bientôt fort peuplée, les vagabonds et les mécontens y affluant de toute part. De là, ils commencèrent, sous le règne de Théophile, à piller les terres des Romains.

Sa veuve Théodore se mit en tête de les soumettre, ou de les exterminer. Elle envoya pour cela trois officiers, qui en firent pendre, décapiter ou précipiter dans la mer jusqu'à cent mille. Une rigueur si contraire à l'esprit de l'évangile, ne réussit point. Les hérétiques échappés au carnage se joignirent aux Musulmans, et firent de grands maux à l'empire. Ils se virent bientôt en état non-seulement de rétablir leur ville d'Argaous, mais de bâtir celles d'Amare et de Tibrique. Ils firent leur chef-lieu de cette dernière, qui était entre l'Arménie soumise aux Sarrasins, et les terres romaines, et ils y donnèrent retraite tant aux gens sans mœurs que la licence et l'impunité attirait parmi eux, qu'à ceux qui étaient menacés de mort pour cause d'hérésie. Pleins de cette fureur qui ne manque pas d'animer contre leur patrie les scélérats fugitifs, ils faisaient des incursions perpétuelles sur les frontières de l'empire, et jusqu'aux rivages du Pont-Euxin. Le moindre mal qu'ils fissent aux captifs, qu'ils enlevaient en grand nombre quand ils ne voulaient point embrasser leurs impiétés, c'était de les vendre aux Musulmans. Ainsi les rigueurs de l'impératrice, loin d'éteindre l'hérésie, la fortifièrent considérablement, et augmentèrent de tout ce surcroît la puissance des plus terribles ennemis de la Grèce.

On travaillait avec plus de ménagement à la conversion des iconoclastes. Le patriarche Méthode

voulait que l'on conservât les évêques qu'ils avaient ordonnés, sous prétexte qu'ils avaient plutôt péché contre la discipline que contre la foi : mais son véritable motif, tout autrement solide, c'était le besoin où l'on était d'un grand nombre de nouveaux pasteurs pour rétablir les églises, et pour achever de dissiper les préventions des personnes séduites. Il y eut des évêques et beaucoup plus d'abbés zélateurs qui se plaignirent de la conduite du patriarche, et l'accusèrent généralement de ne pas examiner ceux à qui il imposait les mains. Il s'en rapporte, disaient-ils, à la déclaration des sujets qu'il ordonne, et paraît avoir obligation à ceux qui se laissent ordonner. Le mécontentement fut poussé si loin, qu'on vit l'église de Constantinople à deux doigts du schisme. Les coups d'autorité de la cour, l'exil des prélats mécontens, et les autres peines, ne firent qu'augmenter la mésintelligence. En un mot, le mal eût été à l'extrême, si le saint solitaire Joannice n'eût travaillé de tout son pouvoir à la réunion des esprits (1).

Son éminente sainteté lui donnait tout l'ascendant nécessaire pour cette médiation délicate, malgré la bassesse de sa naissance et de sa première condition. Il avait gardé les pourceaux dans sa jeunesse; il était ensuite devenu soldat, et alors il avait donné dans l'hérésie des iconoclastes; mais par les remontrances d'un solitaire, il revint à la foi catholique, et tout soldat qu'il était, il expia ses égaremens par six ans de jeûnes et d'austérités. Au retour d'une campagne où il s'était signalé par des exploits qui lui ouvraient la route aux premiers grades, il renonça aux honneurs du siècle, et passa quelque temps en différens monastères; après quoi il se retira seul sur le Mont-Olympe en Bithynie, où il vécut quelques années sans cellule, sans aucun abri, nuit et jour exposé à toutes les injures des saisons; puis il s'enferma dans une caverne, et ne s'y nourrit que d'un peu de pain et d'eau. Après douze ans de cette profonde solitude, il fut inspiré de prendre l'habit dans le monastère

(1) Vit. S. Joan. ap. Sur. t. 6, p. 31, etc.

d'Eriste, où il fit l'admiration de tout le monde par l'éclat de ses vertus, par un grand nombre de miracles, et servit à soutenir une infinité de catholiques contre les persécutions. Enfin la paix étant rendue à l'église sous le gouvernement de l'impératrice Théodore, il s'ensevelit, pour ainsi dire, tout vivant dans une cellule aussi étroite qu'un tombeau au monastère du mont Antide. Il mourut peu d'années après, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Le patriarche Méthode l'ayant su près de sa fin, l'était venu voir. L'homme de Dieu lui prédit qu'il ne lui survivrait pas long-temps. Méthode devint aussitôt hydropique, et après huit mois de langueur, il expira le 14 de Juin de l'an 847 (1). On dit que l'usage où sont les patriarches de Constantinople de porter une bandelette sous le menton, vient de celle que ce saint confesseur était obligé de porter pour avoir eu les mâchoires brisées pendant la persécution. Il eut un successeur digne de lui dans la personne de saint Ignace, que nous verrons bientôt signaler son attachement au centre de l'unité avec toute la constance d'un saint suscité de Dieu pour empêcher ou du moins retarder la consommation du schisme de l'orient. Il était fils de l'empereur Michel qui céda l'empire à Léon l'Arménien, et de Précope, fille de l'empereur Nicéphore : mais son auguste naissance ne servit qu'à le faire envelopper dans les malheurs de sa maison ; l'Arménien soupçonneux le rendit eunuque avec ses deux frères, quoiqu'il fût leur parrain. Ayant dès-lors quitté le siècle pour embrasser la vie monastique, et le nom de Nicétas qu'il avait reçu en naissant pour celui d'Ignace ; depuis l'âge de quatorze ans où il se trouvait, il ne cessa de croître en vertu et en doctrine, jusqu'à l'âge d'environ quarante-huit ans, où il fut élevé sur le siége de Constantinople en 847.

La Providence plaça vers le même temps deux prélats distingués sur deux des principaux siéges de l'empire français où la religion était menacée de dan-

(1) Baluz. vit. S. Meth. ad 14 Jun.

gers encore plus prochains qu'en orient (1). Hincmar avait été ordonné archevêque de Rheims au concile de Beauvais dès le mois d'Avril 845, et Raban fut élevé sur le siége de Mayence au mois d'Octobre de l'année 847. Hincmar était français, d'une ancienne naissance, d'une grande élévation d'ame, d'une activité infatigable, l'un des plus savans hommes de son siècle, et l'un des plus habiles canonistes qu'on ait vus en aucun temps. On a prétendu qu'il était infiniment moins versé dans la connaissance des pères, que dans celle des canons : mais il a beaucoup mieux entendu que ses critiques les endroits même les plus profonds de saint Augustin, puisqu'il y a trouvé de son temps la doctrine que l'église y a constamment reconnue, et de nouveau confirmée dans ces derniers siècles. Dès son enfance, il prit à Saint-Denis l'habit de chanoine, à l'exemple de la plus grande partie de cette communauté qui était tombée dans le relâchement. Il s'appliqua dans la suite, de concert avec son abbé Hilduin, à procurer la réforme, prit l'habit monastique, se soumit à tous les devoirs de la règle, et demeura long-temps dans la solitude, sans aspirer à aucune prélature. Hilduin s'étant malheureusement engagé dans les troubles de l'état et de la rebellion, Hincmar conserva pour son souverain toute la fidélité qu'on avait droit d'attendre de la vertu propre à un homme aussi éclairé : il ne marqua d'attachement à son abbé, que pour le réconcilier avec l'empereur. Dans l'épiscopat, il fut l'un des plus zélés défenseurs de la foi et de la discipline, l'un des plus grands ornemens de l'église de son temps, et très-capable de figurer dans des temps meilleurs. On lui reproche néanmoins avec justice un grand amour de la domination, et plusieurs traits peu réfléchis d'une humeur naturellement dure et violente.

Raban était natif de Mayence (2). Dès son enfance, il fut mis dans le monastère de Fulde. Saint Eigil son abbé, après l'avoir fait ordonner diacre, l'envoya à

(1) Flod. l. iij, c. 1. Hincm. Opusc. 26, p. 303. (2) Mabil. act. t. 6, p. 20.

Tours, afin de lui procurer dans Alcuin qui gouvernait cette école, un maître digne de ses talens. C'est là qu'il prit le surnom de Maure, selon l'usage où les savans étaient alors de joindre un nom latin à leur nom barbare. Raban à son retour fut institué maître de l'école de Fulde, à laquelle il donna une célébrité au moins égale à celle de Tours. Il y forma pour toute la chrétienté des docteurs fameux, entre lesquels on remarque sur tout Valafrid Strabon et Loup de Ferrières. Eigil étant mort, Raban lui succéda, et fut vingt ans abbé du monastère de Fulde, qui eut alors deux cents soixante-dix moines, et ne fut jamais plus florissant. Le nouvel abbé ne veilla pas moins que son saint prédécesseur à la conservation de la piété et de l'observance régulière, qu'il préféra même aux études. Il ne s'était pas plutôt vu supérieur, qu'il avait commis à d'autres le soin des lettres, en se réservant néanmoins l'enseignement des saintes écritures. Il se faisait chérir de tout le monde par sa douceur, sa sagesse, son esprit de concorde et de conciliation, qui fut tel, que pendant la division de l'empereur Louis et de ses enfans, il conserva également les bonnes grâces des uns et des autres. Cependant l'amour des sciences et de la retraite le fit renoncer à la supériorité. Il se retira au Mont-Saint-Pierre dans une petite habitation proche du monastère, où il ajouta une quantité d'ouvrages à ceux qu'il avait déjà composés. C'est là que son mérite le fit chercher pour l'élever sur le siége archiépiscopal de Mayence, malgré son âge très-avancé, qui était au moins de soixante-dix ans.

Il n'en eut pas moins d'activité pour le service de la religion. Trois mois après qu'il eut été fait évêque, il assembla son concile, pour remédier, de concert avec le roi Louis, aux maux de l'église germanique, ainsi que le roi Charles avait déjà tenté de le faire pour la France dans le concile de Meaux. On excommunia les usurpateurs des biens ecclésiastiques, et l'on réclama contre eux la puissance temporelle. On ordonna que chaque évêque aurait des homélies pour l'instruction du peuple, et qu'il les ferait traduire

tant

tant en tudesque qu'en latin vulgaire, c'est-à-dire, dans les deux langues ordinaires de l'empire français; que les prêtres feraient confesser les malades, et leur imposeraient une pénitence qu'accomplirait le pénitent en cas de guérison; que les moines n'exerceraient pas les fonctions ecclésiastiques sans le consentement des évêques; que les malfaiteurs exécutés à mort pourraient recevoir la communion, s'ils étaient vraiment repentans. On apprend par ce concile, qu'il y avait alors deux genres de pénitens aussi singuliers selon nos idées, qu'analogues aux mœurs de cet âge : les prêtres qui avaient été dégradés allaient de pélerinage en pélerinage pour expier leurs fautes, et les parricides étaient condamnés à passer le reste de leur vie errans par le monde à l'exemple de Caïn : mais l'expérience ayant convaincu que cette manière d'expiation servait beaucoup moins à effacer leur crime, qu'à les précipiter dans la débauche et tous les excès, le concile ordonna qu'ils demeureraient dans un lieu fixe pour faire une pénitence plus conforme aux anciens canons, sans pouvoir se marier ni porter les armes.

L'année suivante 848, Raban tint un nouveau concile d'une bien plus grande importance, à l'occasion des erreurs de Gothescalc, moine dyscole qui montrait toutes les dispositions à devenir un dangereux novateur. Il avait quelque étude, beaucoup plus d'esprit, et la plus grande présomption, une imagination également forte et précipitée qui l'entraînait en de fausses démarches qu'il blâmait d'abord, et qu'il soutenait ensuite avec une sorte de persuasion, et toute l'obstination de l'enthousiasme (1). Il était fils du comte Bernus, seigneur saxon, qui l'offrit encore enfant au monastère de Fulde. Il réclama dans la suite contre cet engagement, malgré la discipline alors usitée en France; et sur une dispense assez équivoque, il quitta l'habit religieux : mais il paraît que l'empereur, sur les remontrances de Raban, alors abbé de Fulde, fit révoquer cette dispense,

(1) Epist. Gothesc. ad Ratram.

puisqu'on le retrouve peu après dans le monastère d'Orbais au diocèse de Soissons, sous le joug qui lui avait paru si pesant. Il avait été engagé dans les saints ordres avant de quitter l'abbaye de Fulde. Devenu moine d'Orbais, il se fit ordonner prêtre, sans le consentement de l'évêque de Soissons, par Riobolde, corévêque de Rheims, pendant la vacance de ce siége ; ce qui montre qu'en France même il y avait encore des corévêques revêtus du caractère épiscopal.

Après quelques études superficielles, telles que pouvait les faire cet homme ami des transmigrations et du changement, il voulut sonder les abîmes les plus profonds de nos terribles mystères. Quelques amis qui connaissaient les bornes ou le tour de son génie, lui firent à ce sujet de sages remontrances, que son inquiétude et sa présomption lui firent négliger. Je ne saurais trop vous exhorter, mon cher frère, lui écrivit Loup de Ferrières, à ne pas vous fatiguer l'esprit en des choses qu'il n'est peut-être pas expédient de savoir. Manquons-nous de matière pour nous exercer d'une façon plus utile ? Appliquons-nous à la méditation des divines écritures, et joignons à l'étude l'humilité et la prière. Dieu nous instruira de ce qui nous convient, quand nous ne chercherons pas ce qu'il veut nous cacher. Gothescalc n'écouta que sa dangereuse curiosité, creusa jusque dans le sombre mystère de la prédestination, et quand il crut voir clair où saint Paul n'avait entrevu que des profondeurs effrayantes, il voulut publier ses imaginations, qu'il donnait pour la doctrine de saint Augustin.

Il parcourut l'Italie sous prétexte de pélerinage, et commença par vouloir séduire le comte Evrard, l'un des principaux courtisans de l'empereur Lothaire. Nottingue, évêque de Vérone, étant allé peu après en Allemagne, apprit à Raban, élevé depuis peu sur le siége de Mayence, ce qu'il avait entendu de la propre bouche de Gothescalc ; savoir, que la prédestination divine imposait à l'homme une telle nécessité, que quand il voudrait se sauver, et s'effor-

cerait avec le secours de la grâce d'opérer son salut par la foi et les œuvres, il ne pouvait rien, s'il n'était prédestiné (1). Il lui ajouta que cette doctrine avait déjà précipité plusieurs personnes dans le désespoir, et leur faisait tenir ces propos inouis : Qu'est-il besoin que nous travaillions à notre salut? Si nous faisons le bien, et que nous ne soyons pas prédestinés, cela ne nous servira de rien ; si au contraire nous faisons le mal, et que nous soyons prédestinés, ce mal ne saurait nous nuire ; la prédestination de Dieu ne nous en fera pas moins acquérir la vie éternelle. Raban eut bientôt lieu de s'assurer par lui-même de la vérité de ce récit.

Le novateur eut le front de venir dogmatiser à Mayence dans le temps que le roi Louis y tenait une assemblée d'évêques et de seigneurs ; et c'est alors qu'il fut condamné en concile pour la première fois. On le fit comparaître devant les pères. Peu content de soutenir en leur présence les erreurs dont il était accusé, il leur présenta un écrit qui en contenait toute l'impiété, d'une manière un peu enveloppée cependant, mais assez claire, après ses blasphèmes de vive voix, pour que les évêques le condamnassent unanimement lui et sa doctrine. De peur qu'il n'infectât le royaume de ses erreurs, ils l'envoyèrent sans délai, et sous bonne garde, à Hincmar de Rheims son métropolitain. Raban, au nom du concile, écrivit à ce prélat (2), que la doctrine pernicieuse du moine vagabond nommé Gothescalc (ce sont les termes de la lettre) consistait à enseigner que Dieu prédestine au mal comme au bien, et qu'il y a des hommes qui ne peuvent se corriger de leurs péchés ni de leurs erreurs, à cause de la prédestination qui les entraîne malgré eux à leur perte : comme si Dieu les avait créés incorrigibles, et pour les damner. Il ajoute que les évêques en plein concile avaient entendu ces propositions de la bouche de Gothescalc, qui par ces impiétés avait déjà éteint dans l'ame de bien de fidèles la pieuse ardeur qu'ils avaient pour

(1) Ep. Rab. ad Eberard. (2) Ep. Rab. apud Sirm. t. 2.

leur salut, parce qu'ils en concluaient qu'il était inutile de faire des efforts pour servir le Seigneur.

Après une exposition si précise de la doctrine de Gothescalc et de ses dangers, faite par un des plus pieux et des plus savans prélats de son temps, ou plutôt par tout un concile au nom duquel il parlait, on ne peut guère le soupçonner d'infidélité, sans traiter pareillement de fantômes bien d'autres nouveautés frappées des foudres de l'église. Quelle découverte a-t-on pu faire tant de siècles après Raban, pour le rendre, avec tout un concile, suspect de malignité ou d'inconsidération? Si le rapport fait à Hincmar de la doctrine de Gothescalc, n'est pas entièrement conforme à l'écrit de Gothescalc, tel qu'il est cité par Hincmar, Raban dit-il que les blasphèmes de ce novateur soient tous contenus dans cet écrit? Il assure précisément qu'il les a ouis de la bouche du novateur. Il n'y a d'ailleurs aucune apparence que l'archevêque de Rheims, en citant cet écrit, le rapporte tout entier. Ce qu'il en relève contient cependant les principes dont Raban tire de justes conséquences, indépendamment même de ce que Gothescalc avait ajouté de vive voix. Il est au moins de la prudence de ne pas canoniser un dogmatiseur flétri par plusieurs conciles.

Car après celui de Mayence, il s'en tint un autre à Quersi-sur-Oise, où Gothescalc ayant encore été entendu, fut jugé hérétique incorrigible, déposé de l'ordre de prêtrise, condamné à être fouetté et mis en prison. Il subit publiquement la peine du fouet en présence du roi Charles: sur quoi des écrivains aussi tendres pour un insolent réfractaire, que peu respectueux envers les plus illustres prélats de l'antiquité, se récrient avec un intérêt étonnant contre l'inhumanité d'Hincmar. Mais la flagellation, selon la règle de saint Benoît, était la punition des moines indociles, et l'abbé d'Orbais, supérieur de Gothescalc, avec plusieurs autres abbés qui assistaient au concile, l'avait jugé digne de cette peine, en particulier pour les injures atroces auxquelles il s'était emporté contre les pères. Il ne fut ni plus docile, ni

plus réservé dans le monastère d'Hautvilliers, où il demeura emprisonné jusqu'à sa mort. Malgré le silence perpétuel que lui avait imposé le concile de Quersi, il publia encore deux confessions de foi du fond de sa prison, y prit le ton le plus marqué du fanatisme, et s'offrit à justifier sa doctrine par l'épreuve du feu.

Les évêques n'eurent garde d'admettre des offres si téméraires, et qui dans les circonstances ne pouvaient que faire injure à l'autorité de l'église; mais un assez grand nombre d'esprits inconséquens et faibles marquèrent beaucoup d'intérêt, soit pour les écrits, soit pour la personne de Gothescalc. On le donna pour un homme injustement opprimé, ou du moins traité avec trop de rigueur. Hincmar avec d'excellentes qualités avait une fierté, et avait pris dans l'épiscopat un ascendant qui lui faisait beaucoup d'ennemis. Ceux-ci ne virent plus dans la cause de l'église que celle de ce prélat. D'un autre côté, une profession de foi insidieusement proposée par le novateur, lui fit beaucoup de partisans qu'elle induisit en bien des erreurs de fait. De toute part on se mit à écrire sur ces matières épineuses de la prédestination. Le roi Charles qui aimait ce genre de disputes, et qui souffrit, comme le lui reproche un ancien auteur, qu'on agitât de son temps bien d'autres questions de foi, engagea lui-même les plus savans hommes de la France dans cette guerre théologique (1). Aucun d'eux n'étonna davantage par son attachement à quelques principes, ou seulement peut-être à la personne de Gothescalc, que Prudence, évêque de Troyes, prélat de rare vertu, mais qui changea plusieurs fois de sentimens ou de parti, et qui eut le bonheur d'avoir avant sa mort une foi assez pure et un repentir assez vif pour mériter d'être honoré comme saint dans son église.

Il assista au second concile de Quersi, qui condamna de nouveau Gothescalc l'an 853, et il signa les articles qui sapent par les fondemens la doctrine

(1) Ann. Bertin. ad ann. 855.

de ce novateur. La même année il publia un écrit contre ces articles, toutefois en adoucissant beaucoup les erreurs de Gothescalc (1). Un concile tenu deux ans après à Valence dans les états de Lothaire, combattit aussi les articles de Quersi, sans tomber néanmoins dans l'erreur ; mais en leur attribuant un sens qui prenait sa source dans les préventions, surtout d'Ebbon de Grenoble, et peut-être aussi dans l'animosité qui du souverain se communiquait aux évêques ses sujets. Ils supposaient qu'en enseignant que Jesus-Christ était mort pour tout le monde, on entendait qu'il avait délivré les damnés de l'enfer, tandis qu'on dit expressément que le remède de la rédemption a été offert à tous, mais que le remède ne guérit point ceux qui ne veulent pas le prendre. Pour le concile de Savonières qui se tint l'an 859 (2), quoique plusieurs évêques eussent formé le complot d'y faire approuver les articles dressés à Valence contre ceux de Quersi, et qu'ils en eussent retranché ce qu'ils avaient de plus dur, ils ne purent jamais y parvenir. Ils réussirent encore moins au regard de quelques articles favorables à Gothescalc qu'ils comptaient faire passer. A la première lecture, ils furent sifflés, dit Hincmar, qui en écrivit incontinent au roi Charles (3). On peut néanmoins se convaincre par la lecture des articles de Valence, retouchés sur tout, comme ils le furent au concile du diocèse de Langres, qu'ils ne contenaient aucune erreur. Il n'y a pas plus d'apparence que le concile tenu à Paris dès l'an 849, ait donné un consentement même indirect aux opinions particulières de l'évêque Prudence, contenues dans sa lettre à Hincmar et à Pardule de Laon. Ces deux prélats s'étaient trouvés à ce concile, aussi-bien que Prudence : pourquoi donc, leur dit-il dans sa lettre, qu'il n'avait pas eu la liberté de leur parler en particulier ? D'ailleurs si les pères de ce concile eussent donné à penser, avec Prudence, que Jesus-Christ n'était mort que pour

(1) Ep. in Hincm. ad Vessil. (2) Conc. Labb. t. 8. (3) Ep. ad Car. Reg.

les prédestinés, Hincmar aurait-il manqué de réclamer avec éclat, le pouvant faire avec tant d'avantage contre une pareille doctrine?

Gothescalc avait tenté de séduire Amolon de Lyon, ainsi que l'évêque de Troyes. Hincmar attentif à tout, et naturellement très-actif, crut devoir prévenir l'archevêque de Lyon; mais Amolon jugea Gothescalc sur les écrits mêmes qu'il en avait reçus. Il en fut si scandalisé, que le regardant comme hérétique, et très-justement excommunié, il voulait à peine lui répondre. Il ne le fit que dans la vue de procurer la conversion de ce novateur, et en observant les règles prescrites par l'église par rapport à la communication avec les sectaires condamnés. Il est difficile, après cette réponse d'Amolon, de douter encore de l'hérésie de Gothescalc (1). On en peut juger sur les six propositions suivantes réfutées par cet archevêque, qui les avait tirées des écrits du dogmatiseur, et qui les rapporte en ces termes: 1. Aucun de ceux qui ont été rachetés par Jesus-Christ ne peut périr. 2. Le baptême et les autres sacremens sont donnés d'une manière illusoire à ceux qui périssent après les avoir reçus. 3. Les fidèles qui périssent n'ont point été incorporés à Jesus-Christ et à l'église, quand ils ont été régénérés. 4. Tous les réprouvés sont tellement prédestinés de Dieu à la mort éternelle, qu'aucun d'eux n'a pu ni ne peut être sauvé. 5. L'unique prière qu'on puisse faire pour les réprouvés, qui ne peuvent éviter la damnation, c'est que Dieu leur adoucisse leurs peines. 6. Dieu et les saints se réjouiront de la perte de ceux qui ont été prédestinés à la damnation éternelle. Cette lettre d'Amolon nous apprend que les dispositions de Gothescalc étaient aussi repréhensibles que sa doctrine; qu'il joignait l'opiniâtreté à l'erreur, et qu'il ne lui manquait rien de ce qui forme le véritable hérétique. Ainsi Gothescalc fut-il convaincu sur ses propres écrits par Amolon, aussi-bien que par Hincmar et Raban, c'est-à-

(1) Ep. Amol. apud Sirm.

dire, par les trois plus grands prélats de ce siècle, d'avoir enseigné l'hérésie des prédestinatiens.

Il paraît que la prudence des évêques français suffit pour étouffer cette erreur à son berceau, ou pour en arrêter la contagion. Nous ne voyons pas qu'on ait eu besoin des anathèmes du siége apostolique. Quelques partisans de l'erreur se vantaient cependant de penser comme le pape Léon, qui occupait la chaire de saint Pierre depuis l'an 848; mais on laissa tomber ces impostures méprisables. Sans donner plus de célébrité à une secte qui ne tendait qu'à s'en procurer, on la regarda comme suffisamment condamnée, par le consentement de toutes les églises qui reconnaissaient leur croyance dans celle des prélats qui avaient jugé d'une manière expresse.

La Bretagne donna d'autres inquiétudes au roi Charles et à ses évêques. Nomenoi, duc de cette province, avait trop d'ambition pour se contenter de ce petit état, et sur-tout pour demeurer dans la soumission où la nation bretonne était de temps immémorial à l'égard des Français. Après s'être emparé de Nantes et de Rennes qui ne lui appartenaient point encore, il envahit de même l'Anjou et le Maine jusqu'à la rivière de Mayenne (1). Enflé de ces conquêtes, et de la capacité qu'il se sentait pour les soutenir, il prit de son chef le titre de roi; mais dans un temps où l'ignorance faisait colorer beaucoup d'attentats du vernis de la religion, il voulut rendre son usurpation respectable, en se faisant sacrer dans une assemblée d'évêques qui parût être dans l'ordre hiérarchique. Il n'y avait point d'apparence que l'archevêque de Tours, sujet du roi Charles et métropolitain de la Bretagne, consentît à faire cette cérémonie, ni à instituer de nouveaux évêques à la place de ceux de Vannes, de Saint-Malo, de Cornouailles et de Léon, qui déplaisaient à Nomenoi. Ce duc ne doutant plus de rien après s'être fait roi, changea ces évêques. Avec la même

(1) Conc. Sap. t. 3, Conc. Gall.

hardiesse, il érigea trois nouveaux évêchés, savoir, dans les monastères de Dol, de Saint-Brieu et de Tréguier, déclara métropolitain celui de Dol, enlevant sans façon toute la Bretagne à la métropole de Tours, puis se fit sacrer roi à Dol par ces sept évêques assemblés.

L'archevêque légitime employa inutilement les foudres de l'église contre les Bretons schismatiques. Le schisme survécut même à Nomenoi ; et sous le gouvernement de Salomon, en 859, le concile de Savonières exhorta sans fruits les quatre anciens évêques de Bretagne à rentrer sous l'obéissance de Tours, car il ne reconnaissait pas les trois autres. Ces trois évêchés n'ont pas laissé de subsister depuis ce temps-là; et pendant trois cents ans, Dol a joui des droits de métropole. Cette entreprise se fit au plus tard l'an 848.

La même année, le pape Léon IV résolut d'exécuter le dessein que Léon III son prédécesseur avait conçu de bâtir comme une seconde ville, afin d'enfermer l'église de Saint-Pierre, et de la mettre à couvert contre les incursions des barbares (1). On se souvenait avec douleur du pillage que les Sarrasins y avaient fait : on voulut préserver de leur avidité les ornemens de toute espèce que Léon IV venait de substituer à ceux qui avaient été enlevés. Il y avait remis des vases sacrés, des croix, des chandeliers, des tableaux et des tapisseries d'un si grand prix, que ces dépenses paraissaient impossibles en des temps si malheureux. A la seule confession de saint Pierre, il employa en tables ou retables deux cents seize livres d'or, ornées de pierreries d'une valeur peut-être encore plus considérable. L'argent donné au même lieu montait à 3861 livres. On décora les autres églises avec une magnificence proportionnée. Pour tenir en sûreté tant de dons précieux, le pontife répara les murs de Rome qui tombaient en ruines. Il fit refaire les portes, et rebâtit quinze tours de fond en comble. Il en ajouta

(1) Anast. in Leon. t. VIII, Conc. p. 17.

deux autres sur le Tibre, à la porte qui conduisait à Porto, avec des chaînes propres à fermer le passage jusqu'aux moindres barques. Cependant les travaux de la nouvelle ville se poussaient avec la plus grande activité. Léon animait tout par sa présence, parcourait assidument les ateliers multipliés, y donnait tout le temps que n'emportaient pas ses fonctions pontificales, sans que le froid, la pluie, ni l'excès de la chaleur le pussent arrêter. Enfin après quatre ans de soins et de travaux, dans le cours de l'année 852, la sixième du pontificat de Léon IV, cette ville nouvelle fut achevée, appelée du nom de ses fondateurs Cité Léonine, et dédiée avec une pompe extraordinaire le vingt-septième jour de Juin.

Léon IV fortifia encore la ville de Porto, et la repeupla d'un grand nombre de familles corses réduites à errer sans demeure fixe par les pirateries continuelles des Sarrasins. Il leur donna en propriété des terres avec des bestiaux pour les cultiver, et s'y procurer une aisance qui pût les dédommager de la perte de leur patrie. On ne croyait s'être jamais assez précautionné contre les Maures ou Sarrasins, qui de l'Afrique alarmaient perpétuellement l'Italie.

Ceux d'Espagne étaient plus tranquilles, ou moins vagabonds. La jalousie de la domination, comme de la religion, les tenait continuellement attentifs aux démarches de la puissance opposée à ses moindres progrès, dans une contrée que l'ancienneté de leur usurpation leur faisait regarder comme une propriété inaliénable. Cependant les rois des Asturies ou de Léon ne se tenaient plus renfermés dans leurs montagnes (1). Depuis Alfonse le Chaste, qui pendant un règne de cinquante ans avait merveilleusement élevé le cœur de ses sujets par une foule de victoires, ces anciens chrétiens, autrefois si honteusement opprimés, commençaient à faire trembler leurs oppresseurs. Ils leur avaient enlevé plusieurs villes sous Alfonse, entr'autres les

(1) Sebast. Salm. p. 51, etc. Annal. Egin.

places importantes de Léon, de Tuy et d'Astorga, qui perdirent la plupart de leurs habitans, mais qui furent plus avantageusement repeuplées. On dit que sous le même règne, le corps de saint Jacques le Majeur fut trouvé à Compostelle en Galice, ce qui s'accorde avec la persuasion commune où l'on était dans le neuvième siècle, que les os de cet apôtre avaient été transportés de Jérusalem aux extrémités de l'Espagne. C'est ainsi que saint Adon, archevêque de Vienne, et Usuard, moine de Saint-Germain-des-Prés, tous deux auteurs contemporains, en parlent dans leurs martyrologes, qui sont très-justement estimés. Usuard en particulier eut assez de critique pour distinguer, avec plusieurs autres anciens martyrologes, et nommément avec celui du vénérable Bède, saint Denis de Paris de saint Denis d'Athènes. Sans insister davantage sur l'authenticité, la confiance aux saintes reliques servit à étendre la nouvelle monarchie des chrétiens d'Espagne, comme elle en avait jeté le premier fondement. Depuis qu'ils se sont crus en possession du corps de saint Jacques, ils n'ont cessé de faire des conquêtes sur les infidèles, jusqu'à ce qu'ils eussent repris toutes les belles provinces enlevées autrefois à leurs pères.

Les Français possédaient encore au delà des Pyrénées, l'Ibérie orientale ou la Catalogne; et les villes de Barcelone, de Girone, d'Urgel, aussi-bien que le siége d'Elne ou Perpignan, reconnaissaient toujours Narbonne pour leur métropole. Au milieu même de ces montagnes, il s'élevait alors une troisième puissance, à l'exemple de laquelle un grand nombre de héros chrétiens se formèrent bientôt des souverainetés aux dépens des tyrans de l'Espagne, qu'ils resserrèrent de jour en jour, et qu'ils accablèrent à la fin (1). Inigo, vicomte de Bigorre, se voyant à la merci de ces barbares sous le faible gouvernement des fils de Charlemagne, conçut le généreux dessein de se défendre par lui-

(1) Marc. hist. Bearn. II, c. I.

même, et fut reconnu roi par les chrétiens du pays vers l'an 830. Il se fortifia suffisamment, pour laisser après quelques années de vie et de victoires, un royaume bien établi à son fils Chimène, qui le transmit de même à son fils Inigo II, prince des plus dignes de ce beau sang, et qui sans se borner à l'héritage de ses pères, l'étendit au loin, prit la ville importante de Pampelune, donna toute sa forme et une consistance durable au royaume de Navarre. Telle fut l'origine de cette couronne, l'une des plus distinguées, comme des plus anciennes de toutes celles de l'Espagne.

Autant ces voisins généreux inspiraient d'intérêt aux chrétiens sujets des Maures, autant les dominateurs soupçonneux de ceux-ci étaient-ils attentifs à leur en interdire le commerce. Depuis long-temps ils les traitaient d'une manière supportable, et leur laissaient assez de liberté de pratiquer le christianisme. Il y avait des évêques dans les bonnes villes, des prêtres dans les petits endroits, et grand nombre de monastères. Le service divin se faisait publiquement, et l'on n'empêchait pas même l'usage des cloches, qui déplaît tant de nos jours aux Musulmans de Turquie. A Cordoue, qui était le siége principal de l'empire pour les infidèles, on ne trouvait pas mauvais qu'il y eût une école chrétienne, où l'on enseignât les sciences divines et humaines avec un succès qui l'avait rendue très-célèbre. En un mot, on n'était guère inquiété, pourvu qu'on vécût tranquille, et qu'on payât le tribut. Aussi les chrétiens s'étaient fort multipliés, conservant au milieu des Arabes leur religion, leurs mœurs, leur langue, qui était un latin corrompu, et même leurs noms nationaux. C'étaient deux peuples absolumens différens, qui habitaient une région soumise à la même puissance.

Un mauvais chrétien passé de la foi au judaïsme, et plein de fureur contre la religion qu'il abandonnait, lui suscita une cruelle persécution, et pour animer davantage les persécuteurs, il ne manqua point de leur exagérer le danger de laisser ainsi la

moitié des sujets en opposition d'observances et de sentimens avec le reste de l'état. A sa persuasion, on voulut obliger les chrétiens à se faire musulmans ou juifs. Alors se renouvellèrent tous les spectacles d'héroïsme que les martyrs avaient donnés dans les plus beaux jours de l'église (1). Hommes, femmes et enfans, ecclésiastiques et laïques, gens du monde et religieux, toutes les conditions, toutes les provinces se signalèrent, comme à l'envi, par les plus héroïques sacrifices. La persécution s'exerça avec la plus grande violence vers l'an 850. Le Prêtre Parfait, qui dans sa jeunesse avait renié la foi, répara ce scandale avec un éclat qui le fit couronner des premiers. Un jour que des infidèles lui demandèrent ce qu'il pensait de Jesus-Christ et de Mahomet: Jesus-Christ, dit-il, est le Dieu béni sur toutes choses; pour votre prophète, c'est un des séducteurs prédits dans l'évangile, comme devant précipiter leurs sectateurs avec eux dans l'abîme éternel. Il n'eut pas proféré ces paroles, qu'on l'enleva si précipitamment, que les ravisseurs paraissaient voler. Il fut présenté au cadi, condamné à être décapité, mené au delà du fleuve Bétis, dans une grande plaine au midi de Cordoue, et sur le champ exécuté en présence d'une multitude innombrable attirée par la nouveauté du spectacle.

Un marchand nommé Jean ne montra pas moins de courage dans son état de laïque. Isaac, moine de Taban à sept milles de Cordoue, fut dans cette profession la première victime de la cruauté. Il était d'une famille considérable de cette capitale, et personnellement en si grande considération auprès des Arabes, que dans sa jeunesse ils lui avaient confié l'office de greffier public. Il crut devoir dans les conjonctures présentes travailler à éclairer les infidèles, qui marquaient tant de confiance en sa probité et en ses lumières. Après trois ans de retraite, il sortit de son monastère, et vint réfuter publiquement le mahométisme sur la grande place de Cordoue. Il y fut

(1) Eulog. l. 1 et 11, Memor.

suivi par Sanche, et par plusieurs autres fidèles également instruits et intrépides. Ils confondirent les Musulmans sans les convertir, et sans pouvoir même les engager dans la controverse. L'usage du cimeterre, d'après les leçons de leur sanguinaire prophète, leur était plus familier que celui du raisonnement. On coupa la tête aux chrétiens, on brûla leurs corps, et l'on en jeta les cendres dans le fleuve. Leur intrépidité se communiqua à six autres fidèles, savoir, Pierre prêtre, Valabonse diacre, Sabinien, Vistremond, Habence moines, Jérémie, cousin du martyr Isaac, et vieillard vénérable, qui avait consacré ses grands biens à fonder Tabane, où il s'était retiré avec sa femme et presque toute sa famille; car ce monastère, comme plusieurs autres de l'Espagne, contenait deux communautés séparées, l'une d'hommes, et l'autre de femmes. Ils retirèrent de leur zèle le même fruit que ceux dont l'exemple le leur avait inspiré. Une émulation pareille valut encore la même couronne aux diacres Sisenand et Paul.

Le sexe faible le disputa en générosité aux hommes les plus courageux. Plusieurs femmes poussèrent l'intrépidité jusqu'à se livrer elles-mêmes. Elles croyaient ne devoir pas s'astreindre aux règles communes, sur-tout dans les commencemens de la persécution, où il semblait nécessaire de diminuer la terreur extrême que les tyrans s'efforçaient d'imprimer de toute part aux fidèles. On distingue dans le grand nombre de ces héroïnes, les vierges Flore de race musulmane du côté paternel; Marie, sœur du martyr Valabonse; Liliose, dont le père et la mère étaient Mahométans, et qui ne put pratiquer le christianisme que par une longue suite des plus pénibles efforts; Digne et Colombe, religieuses de Tabane; Pompose du monastère de Pegna-Mellar, et Aure de celui de Cuteclar, née au pays de Séville d'une famille des plus illustres entre les Sarrasins. Natalie ou Sabigothe, et une autre Liliose, avec leurs maris Aurèle et Félix, dans un état non moins distingué selon le monde, se distinguèrent encore

davantage par leurs vertus et l'éclat de leur martyre. On remarque encore deux jeunes religieux, Christophle et Lévigilde, celui-ci du monastère des saints Juste et Pasteur dans la montagne de Cordoue, l'autre de Saint-Martin dans le même désert, et ancien disciple de saint Euloge; le prêtre Rodrigue, Anastase, prêtre et moine originaire d'Afrique, et le diacre George, religieux du monastère de Saint-Sabas en Palestine. L'abbé David l'avait envoyé chercher des aumônes parmi les chrétiens de l'occident pour sa nombreuse communauté, qui comptait jusqu'à cinq cents moines. Etant arrivé à Cordoue, George alla visiter la sainte maison de Tabane. Natalie qui n'avait pas encore souffert le martyre, se trouvait alors dans ce monastère. Comme elle était dans la plus grande vénération à cause de la vie angélique qu'elle menait dans l'état du mariage, Martin, abbé de Tabane, dit à George: Venez recevoir la bénédiction de Natalie, servante de Dieu. Sitôt qu'elle eut porté les yeux sur cet étranger, elle dit d'un ton qui ne laissa point douter qu'elle ne fût éclairée de lumières prophétiques: Ce religieux nous est promis pour compagnon de notre combat. Cette prédiction se vérifia peu de temps après par la confession de leur foi qu'ils allèrent faire l'un et l'autre de leur plein gré: trait marqué d'inspiration, qui doit nous rendre fort circonspects dans nos jugemens sur la conduite de tous ces martyrs à qui l'on reproche de s'être livrés de leur propre mouvement, contre les maximes ordinaires de la prudence chrétienne.

Saint Euloge prêtre, puis évêque de Cordoue, qui avait servi et exhorté fort long-temps tous ces confesseurs, et de qui nous en tenons l'histoire, se vit obligé de les justifier sérieusement. Ses défenses ne paraissent pas fort concluantes. Il s'y étend beaucoup sur l'état de mépris et d'oppression où les Musulmans tenaient les fidèles. Il se répand en de longues descriptions, souvent même en lieux communs suivant le goût de son siècle, et il n'a pas soin de tirer les conséquences qui devaient faire son

objet capital ; mais on entrevoit son dessein, qui est de faire sentir que les Sarrasins voulant éteindre le christianisme par l'interruption de ses observances, et que plusieurs chrétiens craignant de le paraître, il était nécessaire que les plus vertueux relevassent le courage des autres, et confondissent les infidèles qui triomphaient avec impiété de la dissimulation des faibles. Aujourd'hui que l'église a mis tous ces martyrs au nombre des saints dont elle fait la fête, nous ne saurions douter qu'elle n'ait reconnu dans leur conduite les motifs particuliers qui la justifient. Quant à leur saint apologiste, il répond beaucoup mieux au reproche qu'on leur fit encore de ne point opérer de miracles. Ces merveilles, dit-il, ne sont pas nécessaires comme elles l'étaient à la naissance de l'église. Puisqu'elles ne sont pas accordées pour le bien de ceux qui les opèrent, la sainteté de ceux qui n'en ont point fait n'en devient pas moindre. Saint Euloge eut enfin part au triomphe de ceux qu'il avait défendus et encouragés toute sa vie.

Leur intrépidité ne diminua point, pour les couleurs défavorables qu'on lui donnait. Pendant plus de soixante ans que dura la persécution, ce fut toujours la même constance et la même ardeur de la part des fidèles. Le malheur d'Abdérame II, auteur de cette persécution cruelle, et frappé de mort subite sur une terrasse de son palais comme il se repaissait de l'affreux spectacle d'une multitude de victimes immolées à sa religion meurtrière ; ce terrible coup de la vengeance divine n'effraya point Mahomet son fils et son successeur, qui poussa encore plus loin que son père la fureur impie : mais toute sa rage fut inutile ; il lui aurait fallu dépeupler entièrement ses états, et ne plus régner que dans un désert, en bannissant ou en faisant mourir tout ce qu'il avait de sujets chrétiens. Abdérame lui-même avait été réduit à faire tenir un concile, pour arrêter, par l'autorité épiscopale, l'ardeur avec laquelle les fidèles bravaient la mort. Les évêques défendirent en effet de se présenter dans la suite au martyre ; mais soit par l'obscurité d'un décret conçu à la manière

nière du temps en termes allégoriques et peu intelligibles, soit plutôt par la persuasion où furent les confesseurs que les prélats n'avaient prétendu que paraître contenter le monarque, chacun d'eux interpréta le règlement suivant ses dispositions personnelles. Mahomet voyant donc que le martyre avait toujours le même attrait pour les chrétiens, changea sa fureur sanguinaire en une haine froide et tranquille. Il s'étudia à les rendre méprisables, leur ôta leurs charges, et les chassa du palais, fit abattre toutes les églises construites depuis l'entrée des Arabes en Espagne, et accabla d'impôts les adorateurs de Jesus-Christ, afin de leur rendre la vie insupportable. Il se contenta depuis de faire mourir les fidèles les plus distingués, et sur-tout les prêtres. On leur tranchait même promptement la tête, sans rechercher, comme avaient fait les persécuteurs idolâtres, la barbarie et la diversité des tourmens qu'on savait n'avoir servi qu'à multiplier les martyrs dans les premiers siècles de l'église.

Les Sarrasins d'Afrique, de leur côté, continuaient à porter le ravage et la désolation sur toutes les côtes de l'Italie. Les murailles de Centumcelles étant ruinées, et la ville exposée aux insultes perpétuelles de ces ennemis opiniâtres, les habitans se trouvaient réduits à errer comme les animaux sauvages dans les forêts et sur les montagnes. Le pape Léon eut pitié de ce malheureux peuple, et se transporta vers eux pour leur établir un asile (1). Sa charité toujours magnifique était inépuisable. Après avoir bâti la cité Léonine, il fit encore édifier, à douze milles de Centumcelles, sur une hauteur de difficile accès, une ville nouvelle qu'il nomma Léopole. Dans la suite des temps, quand la crainte des barbares eut cessé, cette demeure fut trouvée moins commode que l'ancienne, et les habitans retournèrent à Centumcelles, qui a pris de là son nom de Civita-Vecchia, Ville-Vieille. Léon IV mourut l'année d'après la dédicace de Léopole, c'est-à-dire, l'an 855, le 17

(1) Anast.

de Juillet. On a peine à concevoir comment dans un pontificat d'environ huit ans, il a pu fournir à tous les monumens de sa libéralité. Outre les édifices dont on a parlé, il fonda ou rétablit un nombre prodigieux de monastères, orna et dota encore plus d'églises, sans parler de ses aumônes ordinaires, et des sourdes profusions de cette charité délicate qui veut épargner aux pauvres d'un certain rang jusqu'à la honte de recevoir.

Il eut pour successeur le prêtre Benoît, romain de naissance, d'une piété et d'un détachement confirmé par des signes peu suspects (1). Tandis que toute la ville était en rumeur et en mouvement pour le choix de ce pontife, il priait tranquillement dans l'église de Saint-Calliste dont il était prêtre-cardinal. On courut en foule lui porter la nouvelle de son élection. Il se leva, et ayant appris de quoi il s'agissait, il se remit à genoux, en disant, les larmes aux yeux, à ceux qui lui annonçaient son élévation avec tant d'empressement: Ne me tirez pas de mon église, je ne suis pas capable de soutenir le poids d'une si grande dignité. Pour toute réponse, ils l'emmenèrent au palais de Latran, et l'installèrent dans la chaire pontificale avec des démonstrations extraordinaire d'alégresse; puis on envoya le décret d'élection aux empereurs Lothaire et Louis son fils, pour être confirmé. Cependant les envoyés mêmes se laissèrent engager dans le schisme, en faveur d'Anastase, prêtre du titre de saint Marcel, anathématisé par le pape Léon pour son obstination à ne vouloir pas résider dans son église. Les Français prirent aussi pendant quelque temps le parti du schismatique; mais l'attachement inviolable de la plupart des prélats et du peuple au saint pape Benoît, les ramena au sentiment commun, et ils chassèrent honteusement Anastase du palais patriarcal; après quoi Benoît fut sacré, avec l'applaudissement de tout le monde, le dimanche premier jour de Septembre 855.

La même année, l'empereur Lothaire alla rendre

(1) Id. in Bened. III.

compte au juge suprême de toutes les suites funestes de son ambition, et de sa conduite dénaturée à l'égard du meilleur de tous les pères. Quand il se vit à ce moment terrible, les objets se présentèrent à lui sous un aspect bien différent de ce qu'ils lui avaient paru pendant le cours tumultueux d'une vie de cabale et d'intrigues. Il se retira au monastère de Prum, se fit couper les cheveux, et prit l'habit monastique. Il procéda ensuite au partage de ses états. Louis son fils aîné avait déjà la Lombardie, et le titre d'empereur. Ses deux autres fils, Lothaire et Charles qui l'accompagnaient, eurent l'un la Provence jusqu'aux environs de Lyon, et l'autre les restes de la France orientale jusqu'à l'embouchure du Rhin et de la Meuse; ce qui fut appelé du nom de Lothaire le Jeune, royaume de Lorraine. Lothaire premier ne vécut que six jours depuis qu'il eut endossé l'habit religieux, et mourut le 28 Septembre 855. Dans ce court espace, il parut se repentir sincèrement de tout ce qu'il avait à se reprocher : heureux si la vivacité de ces regrets tardifs en a compensé la durée !

Sous le pontificat de Benoît troisième du nom, Etelulfe, roi d'Ouessex en Angleterre, fit le voyage de Rome. Il avait été élevé dans la piété par saint Suithun son précepteur, dont l'église honore la mémoire. A Rome, il offrit de riches présens à Saint-Pierre, entr'autres une couronne d'or du poids de quatre livres, et il fit des largesses publiques au clergé et au peuple. De retour en Angleterre, il donna par testament trois cents marcs d'or par an à l'église romaine, cent pour Saint-Pierre, cent pour Saint-Paul, et cent pour les distributions pontificales. Dans le même temps, il fit tenir un concile à Winchester, où se trouvèrent, avec les deux archevêques de Cantorbéry et d'Yorck, tous les évêques d'Angleterre, et une multitude d'abbés (1). La Grande-Bretagne était toujours partagée en plusieurs états, dont les souverains concouraient dans ces occasions

(1) Tom. 8, Conc. p. 243.

au bien général de l'église. C'est pourquoi Borède, roi de Mercie, et Edmond, roi d'Estangle, avec quantité de seigneurs, assistèrent à ce concile, suivant l'usage suivi alors par les nations d'occident. Il y fut ordonné qu'à l'avenir la dixième partie de toutes les terres serait attribuée à l'église, pour la dédommager des pillages que les Normands n'exerçaient pas moins en Angleterre qu'en France.

Les contrées sauvages du Nord semblaient enfanter chaque jour des armées entières, et ces ennemis de tout le monde policé se reproduisaient, pour ainsi dire, d'un jour à l'autre, après les pertes que la haine générale leur faisait sans cesse essuyer. En Espagne et en Germanie, aussi-bien que dans les îles britanniques et dans les Gaules, ce terrible fléau fit la désolation publique pendant des siècles entiers (1). On n'avait pas repoussé les attaques, ou pour mieux dire, assouvi l'avidité de l'une de leurs flottes, que dans la même campagne il en reparaissait de plus nombreuses et de plus avides. Comme il ne restait plus de quoi satisfaire la cupidité des derniers venus, ils s'en vengeaient par le massacre et les embrasemens.

Ayant reconnu à leur première irruption en Neustrie, les richesses de cette province, ils vinrent quelque temps après aborder à Rouen sous la conduite de leur duc Raignier. Ils s'étendirent de part et d'autre le long de la Seine, qu'ils remontèrent jusqu'à Saint-Germain en Laye, enlevant ce qu'il y avait de plus précieux dans les maisons et dans les églises, entraînant à leur suite des troupes de captifs, égorgeant le reste, ou les pendant à des arbres tout le long de leur route, mettant le feu à une infinité de villages, d'églises, de monastères. Ils remontèrent jusqu'à Paris, que l'effroi général avait fait déserter, et d'où l'on avait emporté les reliques de saint Germain et de sainte Geneviève. On voulait de même emporter le corps de saint Denis; mais le roi Charles mit son honneur à le défendre, avec ce monastère

(1) Annal. Norm. Bertin. Fuld. etc.

que l'empereur son père lui avait spécialement recommandé. Les Normands, après avoir assouvi toute leur avidité et leur cruauté, lui envoyèrent proposer la paix. Il fallut encore leur donner sept mille livres d'argent pour la conclure. Ils jurèrent ensuite, par tout ce qu'ils avaient de sacré, de ne plus revenir dans les états du roi, à moins qu'il ne les appelât lui-même à son secours.

Mais un autre flotte de ces barbares vint la même année ravager la Saintonge, où ils s'établirent. Dans le même temps leur roi Roric entra dans l'Elbe avec six cents voiles, fit sa descente à Hambourg dans le royaume de Louis le Germanique, où pendant un jour et deux nuits les barbares commirent tous les excès imaginables. Ils firent un tel massacre, et mirent le feu en tant d'endroits, que ce pays ne fut pendant long-temps qu'un triste désert. Peu après, ils attaquèrent la Frise, ruinèrent les églises, et firent un affreux carnage du peuple qui s'y était réfugié. Les évêques et les abbés transportèrent les reliques à l'abbaye de Saint-Omer, qui était bien fortifiée. Les Normands tournèrent vers Dorstrad, qu'ils brûlèrent, et que l'empereur Lothaire se vit obligé quelques années après de céder à Roric avec d'autres comtés, en le recevant pour son vassal. Ils dévastèrent encore l'île de Betou ou Batavie, c'est-à-dire, la Hollande, les bords du Rhin et du Vahal, avec beaucoup d'autres contrées maritimes, puis le pays de Gand, où ils brûlèrent le monastère de Saint-Bavon. D'un autre côté, Godefroi, autre de leurs chefs, pénétra jusqu'à la ville de Beauvais, qu'il pilla, et obtint des terres du roi Charles pour s'établir. Ils entrèrent aussi en Aquitaine, formèrent le siége de Bordeaux, qui fut pris par la trahison des juifs, puis pillé et brûlé, ainsi que Melle en Poitou. On leur résista avec plus de succès en Angleterre, et de la part des Sarrasins en Espagne, où ils attaquèrent sans succès Lisbonne, Séville et Cadix.

De Bordeaux dont ils s'étaient emparés, ils allèrent brûler la ville de Rouen pour la seconde fois, sous la conduite d'Hoseri, firent le ravage dans les

environs pendant trois mois qu'ils y demeurèrent, réduisirent en cendres le monastère de Fontenelle, et l'abbaye de Saint-Germer au diocèse de Beauvais. La campagne suivante, ils allèrent par la Loire piller la ville de Nantes et les lieux circonvoisins, s'étendirent jusqu'au Mans, qu'ils prirent; puis vinrent attaquer la ville de Tours, qui fut préservée de leur fureur par un débordement subit de la Loire et du Cher : mais ils incendièrent Marmoutier, où ils massacrèrent cent seize moines. Les vingt-quatre qui restaient avec l'abbé Héberne, purent à peine mettre leur vie en sûreté dans des grottes et des souterrains inconnus. On avait transporté le corps de saint Martin à Orléans, puis à Auxerre, où il demeura trente-un ans avec Héberne et ses religieux, qui ne voulurent jamais quitter ce précieux dépôt, et qui eurent enfin la consolation de le rapporter à Tours.

On avait craint avec raison de laisser des reliques si saintes à Orléans, que les barbares pillèrent sans résistance, ainsi que la Touraine et les environs jusqu'à Blois. Ils attaquèrent aussi la ville de Chartres, dont l'évêque Erobald, poursuivi l'épée dans les reins, se noya dans la rivière d'Eure qu'il voulut passer à la nage. Dans la même irruption, ils insultèrent de nouveau Paris, brûlèrent Sainte-Geneviève, et toutes les autres églises de la ville et du voisinage, excepté trois seulement, la cathédrale, Saint-Germain-des-Prés et Saint-Denis, qu'on racheta pour une somme prodigieuse.

Telles sont les scènes d'horreur que ces hommes dépouillés de tout sentiment humain, et non moins inaccessibles à la pitié que les glaces et les écueils d'où ils étaient sortis, donnèrent sans relâche depuis leur première irruption dans nos douces contrées, jusqu'à l'époque où nous voici parvenus. Ils les continuèrent encore long-temps après dans les mêmes provinces, et les étendirent à beaucoup d'autres, jusqu'au delà du détroit de Cadix, dans le pays du Rhône et en Italie. Ils ne cessèrent de fouler aux pieds tous les droits de l'humanité, qu'en embrassant la religion, qui put seule changer, après une si lon-

gue habitude, ces mœurs atroces. Nous craindrions d'exciter une sensibilité pénible, en offrant tous les traits de ce sombre tableau, et en y fixant trop longtemps les yeux de nos lecteurs. Il nous importait uniquement de faire connaître ce qu'il en a coûté de travaux et de douleur à l'église pour enfanter ce peuple à Jesus-Christ, et pour en faire la portion la plus attentive au maintien des droits, et l'une des plus religieuses dans le plus chrétien des royaumes. C'est ainsi que sans le secours de la foi, les meilleurs esprits et les ames les plus énergiques n'en sont que plus exposés aux grands égaremens et aux grands excès.

Fin du Tome quatrième.

TABLE
CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,
Depuis l'an 604, jusqu'à l'an 858.
TOME QUATRIÈME.

PAPES.

LXIV. Sabinien ordonné le 13 Septembre 604. Mort le 22 Février 606.
LXV. Boniface III, 19 Février 607. 10 Novembre 607.
LXVI. Boniface IV, 25 Août 608. 7 Mai 615
LXVII. Saint Deusdedit, 19 Octobre 615. 8 Novembre 618.
LXVIII. Boniface V, 23 Décembre 619. 22 Octobre 625.
LXIX. Honorius, 27 Octobre 625. 12 Octobre 638
LXX. Séverin, 28 Mai 640. 1er Août 640.
LXXI. Jean IV, 24 Décembre 640. 11 Octobre 642
LXXII. Théodore, 24 Novembre 642. 13 Mai 649.
LXXIII. Saint Martin, 5 Juillet 649. 16 Septembre 655.
LXXIV. Eugène, du vivant de son prédecesseur, le 8 Septembre 654. 1er Juin 657.
LXXV. Vitalien, 30 Juillet 657. 27 Janvier 672.
LXXVI. Adéodat, 22 Avril 672. au mois de Juin 676.
LXXVII. Donus, 2 Novembre 676. 11 Avril 678.

EMPEREURS.

Phocas, mort en 610.
Héraclius, 641.
Constantin, 641.
Héracléonas, chassé, 641.
Constant II, 668.
Constantin-Pogonat, 685.
Justinien II, chassé, 695.
Léonce, 698.
Apsimare, 705.
Justinien II, 711.
Philippique, 713.
Anastase II, 716.
Théodose III, 717.
Léon l'Isaurien, 741.
Constantin-Copronyme.

EMPEREURS D'ORIENT.

Constantin-Copronyme, mort en 775.
Léon-Porphyrogenète, 780.
Constantin VI, mort en 797, et Irène chassée en 802.
Nicéphore, 811.
Staurace, 811.
Michel Curopalate, 813.
Léon l'Arménien, 820.
Michel le Bègue, 829.
Théophile, 842.
Michel III.

PAPES.

LXXVIII. Agathon, en Juin 678 ou 679. 12 Janvier 682.
LXXIX. Saint Léon II, 17 Août 682. 3 Juillet 683.
LXXX. Benoît III, 26 Juin 684. 7 Mai 685.
LXXXI. Jean V, 23 Juillet 685. 1er Août 686.
LXXXII. Conon, 21 Octobre 686. 11 Septembre 687.
LXXXIII. Sergius, 15 Décembre 687. 8 Septembre 701.
LXXXIV. Jean VI, 28 Octobre 701. 9 Janvier 705.
LXXXV. Jean VII, 1er Mars 705. 17 Octobre 707.
LXXXVI. Sisinnius, 18 Janvier 708. 7 Février 708.
LXXXVII. Constantin, 25 Mars 708. 9 Avril 715.
LXXXVIII. Saint Grégoire II, 19 Mai 715. 10 Février 731.
LXXXIX. Grégoire III, 18 Mars 731. 27 Novembre 741.
XC. Zacharie, 30 Novembre 741. 14 Mars 752.
Etienne, élu et mort sans avoir été sacré.
XCI. Etienne II, 26 Mars 752. 25 Avril 757.
XCII. Saint Paul, 29 Mai 757. 23 Juin 767.
XCIII. Etienne III, élu le 15 Août 768. 1er Février 772.
XCIV. Adrien I, 9 Février 772. 25 Décembre 795.
XCV. Saint Léon III, 26 Décembre 795. 11 Juin 816.
XCVI. Etienne IV, 22 Juin 816. 24 Janvier 817.
XCVII. Saint Pascal I, 25 Janvier 817. 11 Mai 824.
XCVIII. Eugène II, ordonné en 824, mort en Août 827.
XCIX. Valentin, élu et mort en 827.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

Charlemagne, couronné en 800. Mort en 814.
Louis le Débonnaire, 840.
Lothaire I, 855.
Louis II.

ROIS DE FRANCE.

Thierri II d'Orléans et de Bourgogne, mort en 613.
Théodebert II d'Austrasie, } 612.
Clotaire II de Soissons, puis de toute la France, } 628.
Dagobert I, 638.
Sigebert II d'Austrasie, } 656.
Clovis II de Neustrie et de Bourgogne, } 656.
Childéric II d'Austrasie, } 673.
Clotaire III de Neustrie et de Bourgogne, } 670.
Dagobert II d'Austrasie, } 679.
Thierri III de Neustrie et de Bourgogne, } 691.
Pépin, prince d'Austrasie, } 714.
Clovis III, roi de Neustrie et de Bourgogne, } 695.
Childébert III de Neustrie et de Bourgogne, } 711.
Dagobert III de Neustrie et de Bourgogne, } 715.
Chilpéric II de Neustrie et de Bourgogne, } 720.
Thierri IV de Neustrie et de Bourgogne, } 737.
Childéric III de Neustrie et de Bourgogne, } 752.
Charles-Martel, duc des Français, 741.
Pépin le Bref, roi en 752, mort en 768.
Charlemagne, mort en 814.
Louis le Débonnaire, 840.
Charles le Chauve.

PAPES.

C. Grégoire IV, ordonné vers la fin de 827, mort vers le commencement de 844.
CI. Sergius II, au commencement de 844. 27 Janvier 847.
CII. Saint Leon IV, 11 Avril 847. 17 Juillet 855.
CIII. Benoît III, 29 Septembre 855. 8 Avril 858.

ANTIPAPES.

Pascal, 687.
Théodore, 687.
Théophylacte, 757.
Constantin, 767.
Zizime, 824.
Anastase, 855.

Rois d'Espagne.

Vitéric, mort en 610.
Gondemar, 612.
Sisebut, 620.
Récarède II, 620.
Suintila, déposé en 631.
Sisénand, 636.
Chintila, 640.
Tulca, 642.
Chindasvinde, 643.
Recesvinde, 672.
Vamba, 680.
Ervige, 687.
Egica, 701.
Vittiza, 710 ou 711.
Rodrigue, dernier roi visigoth de toute l'Espagne, 712.
Pélage I, 737.
Favila, 739.
Alfonse le Catholique, 757.
Aurèle, 768.
Mort en 774.
Silo, 783.
Mauregat, 788.
Bermude I, 791.
Alfonse le Chaste, 842.
Ramire I, 850.
Ordogno I.

Rois d'Angleterre.

Heptarchie jusqu'à Egbert I, qui soumet à sa couronne toute l'Angleterre.
Ethélulfe, 857.
Ethelbald d'Ouessex. } Ethelbert de Kent. }

Sectaires.

Mahomet, devenu fameux le 16 Juillet 622, première de l'hégire.
Monothélites, 633. Ils renouvellèrent alors l'hérésie des Eutychiens, en soutenant qu'il

Persécutions.

Oppression des chrétiens orientaux sous Mahomet et ses successeurs.
Violente persécution de l'empereur Constant II, monothélite, depuis 648 jusqu'à 661.

Sectaires.

n'y avait qu'une volonté en Jesus-Christ.

Léon l'Isaurien, chef des iconoclastes, ou profanateur des saintes images, 725.

Adalbert et Clément, dogmatiseurs fanatiques, 744.

Samson, 748. Il soutenait que, sans le baptême, on peut devenir chrétien par l'imposition des mains de l'évêque.

Elipand de Tolède et Félix d'Urgel enseignent que Jesus-Christ, en tant qu'homme, n'est pas le fils naturel, mais seulement le fils adoptif de Dieu, en 790

Nouveaux Manichéens, ou Pauliciens en orient, 811.

Claude de Turin attaque le culte des images, et même de la croix, 828.

Thiote, fausse prophétesse qui annonçait, comme inspirée de Dieu, la fin du monde pour l'année 847.

Gothescalc tient sur la prédestination une doctrine qui détruit la liberté, 848.

Persécutions.

Chrétiens d'Espagne opprimés par les Sarrasins en 712.

Différentes irruptions et persécutions dans les provinces méridionales des Gaules, de la part des Sarrasins, depuis 719 jusqu'à 738.

Persécution de Léon l'Isaurien, empereur iconoclaste. Elle fut poussée avec violence depuis 730 jusqu'à 741.

Nouvelle persécution plus violente encore contre les défenseurs des saintes images, exercée par Constantin-Copronyme pendant vingt-deux ans, à compter de l'an 752.

Chrétiens persécutés en orient par les califes Omar II et Abdalla.

Continuation de la persécution de Constantin-Copronyme contre les defenseurs des saintes images jusqu'en 775.

Persécution pour le même sujet, de la part de Léon l'Arménien, avec beaucoup de violence et plus d'artifice encore, pendant six années consécutives.

Persécution reprise par Michel le Bègue.

Autre persécution pour la même cause, d'une fureur outrée par intervalle, et par les caprices de l'empereur Théophile.

Persécutions renouvelées sans cesse par les Normands, avec des cruautés inouies, sur toutes les côtes de la Germanie et de la France.

Persécutions semblables exercées par les Sarrasins sur les côtes d'Italie et de Grèce.

Violente persécution en Espagne, et martyrs nombreux durant la plus grande partie du règne d'Abdérame II, qui tint l'empire des Maures depuis l'an 821 jusqu'à l'an 852. Elle fut encore plus cruelle sous le règne de Mahomet son fils.

Ecrivains Ecclésiastiques.

Saint Jean Climaque, abbé du mont Sinaï, mort vers l'an 606. Le surnom de Climaque lui a été donné à cause du livre célèbre, qu'il a intitulé Echelle des vertus. C'est un excellent traité de la perfection chrétienne et religieuse.

Fortunat, vers 609. Il s'acquit beaucoup de réputation par ses écrits. On a de lui, en quatre livres, la vie de saint Martin en vers, et d'autres ouvrages. On le croit auteur de l'hymne *Vexilla regis*.

Saint Colomban, 615. Il a laissé une règle et un pénitentiel pour les moines, avec des lettres et quelques poésies qui annoncent un esprit cultivé.

Antiochus, abbé de la laure de saint Sabas en 616, a laissé plusieurs homélies, et de solides instructions sur les devoirs du chrétien.

Jean Mosch, prêtre et solitaire du monastère de Saint-Théodose à Jérusalem, 609. Il s'est rendu célèbre par son *Pré spirituel*, écrit assez grossièrement en grec, mais fort intéressant par le fond des choses. Il contient les actions, les sentences et les miracles des solitaires illustres de différens pays. On y trouve bien des histoires extraordinaires, qui annoncent plus de piété que de discernement de la part de l'auteur.

George, patriarche d'Alexandrie, 630. C'est de lui que nous avons la vie de saint Jean Chrysostome. Il a écrit quelques autres ouvrages.

Principaux Conciles.

Concile de Térassa en Catalogne, 615, touchant la nécessité du célibat pour les prêtres, les diacres et les sous-diacres.

Concile de Paris, 615, où assistèrent soixante-dix-neuf évêques de toutes les provinces des Gaules réunies sous le roi Clotaire, qui le fit exécuter. Il concerne principalement la liberté des élections, et les immunités ecclésiastiques.

Concile de Charne ou Théodosiopole en Arménie, 622, pour la réception du concile de Calcédoine.

Concile de Tolède, 622, où l'on décide expressément que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Saint Isidore y fut chargé de composer l'office qu'on appela d'abord gothique, puis mozarabique après l'invasion des Arabes. L'élection des rois y fut encore transmise de toute la nation aux évêques et aux grands.

Concile de Jérusalem, 634, d'où saint Sophrone, élu patriarche, écrivit la lettre synodale qui établit en J. C. les deux volontés et les deux opérations.

Faux concile de Constantinople, 639. On y confirma l'ecthèse d'Héraclius, et l'on rejeta les deux opérations et les deux volontés, en reconnaissant néanmoins deux natures en J. C.

Différens conciles d'Afrique, 646, contre les Monothélites.

Concile de Latran, 649, où cent cinq évêques, y compris le pape saint Martin, condamnèrent l'ecthèse d'Héraclius et

Ecrivains Ecclésiastiques.

Saint Isidore de Séville, 636. Il fut pendant trente-cinq ans l'oracle de toute l'Espagne, et il a laissé beaucoup d'ouvrages, qui montrent néanmoins plus d'érudition et de travail, que de goût et d'invention. Les plus considérables sont ses vingt livres des origines ou des étymologies, sa chronique et ses commentaires sur les livres historiques de l'ancien Testament. Ses traités de morale respirent la piété, et sont très-instructifs. La collection de canons qu'on lui attribue n'est pas de lui. Il est incontestablement l'auteur principal de la liturgie, nommée tantôt gothique, tantôt mozarabique, c'est-à-dire, de l'ancienne liturgie d'Espagne.

Saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, 636. Outre sa lettre synodique qui fait si bien éclater et sa sagacité et sa magnanimité contre les Monothélites, on a sous son nom quelques autres ouvrages qui se trouvent dans la bibliothèque des pères.

Braulion, évêque de Sarragosse, vers 646. Il a achevé le livre des origines de saint Isidore; il a écrit l'éloge de ce saint, et la vie de quelques autres.

Saint Eugène, surnommé le Jeune, archevêque de Tolède, 657, auteur d'un traité de la Trinité, et de plusieurs opuscules en prose et en vers.

Saint Eloi, 659. Il a laissé quelques homélies très-touchantes, remplies de belles images, et vraiment éloquentes, malgré la simplicité du style, qui porte par-tout le caractère inté-

Principaux Conciles.

le type de Constant, ainsi que les personnes et les écrits hérétiques des premiers prélats de l'orient qui les appuyaient.

Concile de Rome, 667. On y cassa la procédure de l'archevêque Paul contre Jean de Lappa, condamné malgré son appel au pape.

Concile d'Herford, 673, pour célébrer en Angleterre la Pâque avec toute l'église, le premier dimanche après le 14 de la lune.

Concile de Tolède, 675, qui [illegible] certains pécheurs [illegible] des peines temporelles.

Concile de Créci dans le Ponthieu, 676, et non pas d'Autun, 670, selon les éditeurs et plusieurs copistes des conciles. Il y fut ordonné à tous les prêtres et à tous les clercs, de savoir par cœur le symbole de saint Athanase. C'est la première fois qu'en France il est parlé de ce monument.

Concile de Milan, 679. Dans la lettre synodale on explique avec netteté, et l'on défend avec force les deux volontés et les deux opérations de J. C.

Concile des Gaules, 679, contre le monothélisme.

Concile de Rome, le mardi de Pâques de 680, et non pas de 679, selon Pagi et Muratori. Il s'agissait de nommer des députés pour le concile œcuménique, et il n'est pas vraisemblable qu'on les y voulût envoyer dix-huit mois d'avance, lors même qu'il n'était pas encore indiqué.

Concile tenu en Angleterre dans la campagne de Hapsel, 680, contre l'erreur des Monothélites.

Ecrivains Ecclésiastiques.

ressant de la franchise antique.

Marculfe, moine français, vivait en 660. On a de lui un recueil de formules ecclésiastiques, c'est-à-dire, des modèles de lettres et autres actes.

Saint Maxime, 662. Suscité de Dieu pour défendre spécialement la foi catholique contre les Monothélites, il remplit parfaitement sa destination, par son érudition, par sa sagacité, par la force et la justesse de ses raisonnemens. Il a laissé un grand nombre d'autres écrits, partie dogmatiques et théologiques, partie moraux et spirituels. Il a traité la plupart des grandes questions de théologie, principalement sur la Trinité et l'Incarnation. On ne doute plus qu'il ne soit auteur du traité de la Trinité en cinq dialogues, attribué autrefois à saint Athanase. En lisant ses réponses sur différentes questions de l'écriture, tournées ordinairement en allégories, il ne faut pas négliger les scholies qu'il y a ajoutées, et qui en facilitent beaucoup l'intelligence.

Saint Ildéfonse, disciple et successeur de saint Isidore sur le siége de Tolède, 667. Il est auteur du livre des écrivains ecclésiastiques, qui sert de continuation à celui de son prédécesseur. Il avait composé plusieurs autres ouvrages, dont il ne reste que son traité de la virginité perpétuelle de Marie, que plusieurs savans même lui contestent, avec quelques lettres et quelques sermons.

Saint Fructueux de Bragance,

Principaux Conciles.

Sixième concile œcuménique, tenu à Constantinople depuis le 7 Novembre 680, jusqu'au 16 Septembre 681. Il s'y trouva plus de cent soixante évêques, présidés par les légats du pape Agathon. Ils ne condamnèrent pas seulement la doctrine impie des Monothélites, mais encore ses principaux défenseurs et fauteurs, sans épargner le pape Honorius.

Concile de Tolède, 681, où trente-cinq évêques confirmèrent la renonciation du roi Vamba à la royauté, et assurèrent à l'évêque de Tolède le pouvoir d'ordonner tous les évêques d'Espagne.

Autre concile de Tolède, 684, pour la réception du concile œcuménique dans toute l'Espagne et la Gaule gothique. La lettre du pape Léon II, qui leur en adressait les actes, porte qu'Honorius, au lieu d'éteindre à sa naissance le feu de l'hérésie, l'a fomenté par sa négligence. Les évêques d'Espagne, après avoir examiné les décisions, les approuvèrent sans réserve.

Concile de Constantinople, 691 ou 692, dit Quini-Sexte, comme suppléant aux cinquième et sixième conciles généraux, qui n'avaient point fait de canons pour la discipline. Celui-ci en fit cent deux, dont plusieurs furent rejetés par les papes, entr'autres ceux qui permettent aux prêtres, aux diacres et aux sous-diacres d'user du mariage contracté avant leur ordination.

Concile de Bergamsted en Angleterre, 697, où les deux

Ecrivains Ecclésiastiques.

vers 670. On a de lui une règle monastique, qu'il avait composée pour les maisons religieuses de son diocèse.

Saint Julien de Tolède, 690, auteur d'un traité contre les juifs, et de quelques autres ouvrages tant sur la morale que sur l'histoire.

Saint Théodore de Cantorbéry, 690, le premier des Latins qui ait fait un pénitentiel. Il n'en reste que des fragmens.

Cresconius, évêque africain, qui vivait en 695, a laissé une collection précieuse, connue sous le nom de Concorde des canons.

Saint Adelme, premier évêque de Schirburn, 709, fut aussi, dit-on, le premier Anglais qui écrivit en latin, et qui introduisit la poésie en Angleterre. Il a écrit en prose contre les erreurs des Bretons, et fait en vers des éloges de plusieurs saints. Le vénérable Bède parle de ces ouvrages divers avec une estime qu'a justifié le savant Guillaume Cambden. Ils ont été imprimés en 1601.

George Syncelle, qui vivait en 730, a laissé une chronique grecque et latine.

Barthelemi, moine syrien, en 731, auteur d'une réfutation de l'Alcoran.

Le vénérable Bède, 735 Ce fut l'un des hommes les plus profonds de son siècle dans les sciences tant profanes que sacrées. Ses ouvrages qui remplissent huit volumes *in-folio*, sont digérés avec un choix et une netteté qu'on doit regarder comme un prodige pour son temps. Le principal est son Histoire ecclésiastique

Principaux Conciles.

puissances concoururent, et où l'on ordonna des amendes et d'autres punitions temporelles.

Concile d'Aquilée, 698. Le patriarche et les évêques de son ressort y renoncèrent unanimement au schisme où ils avaient été engagés à l'occasion des trois chapitres.

Concile de Rome, 732, contre les ennemis des saintes images.

Concile de Germanie, 742, le premier de France et d'Allemagne qui soit daté de l'année de l'incarnation.

Concile de Rome, du 22 Mars 743, et non pas 744 comme l'a marqué le P. Mansi, puisqu'il est daté de la seconde année de l'empereur Artabase, et de la trente-deuxième du roi Luitprand, qui était mort au mois de Janvier 744. C'est le premier acte romain qu'on trouve daté du règne des rois lombards.

Concile de Metz, 753, où l'on trouve des statuts en matière civile, parce que l'assemblée était mixte.

Concile de Rome, 769, où l'on anathématisa le faux concile tenu à Constantinople en 754, contre les saintes images, par trois cents trente-huit évêques iconoclastes. La date singulière de ce concile romain, conçue en ces termes, *sous le règne de la sainte Trinité*, sans faire mention des années de Constantin-Copronyme, fait voir que l'autorité de cet empereur n'était plus reconnue à Rome.

Concile de Duren dans le duché de Juliers, 679, le premier où il soit fait mention en Allemagne de la dime propre-

d'Angleterre, où il ne manque rien de tout ce que la diligence et l'assiduité dans les recherches, jointe à un jugement exquis, lui pouvait donner de mérite. Ses commentaires sur l'écriture ne sont guère qu'un tissu de passages des pères, mais recueillis avec goût, et liés avec beaucoup de méthode. Son style, quoique peu élégant et sans élévation, est singulièrement estimable pour le temps où il vivait, à raison de sa clarté et de sa facilité.

Saint Boniface, premier archevêque de Mayence, 755, a laissé les vies de quelques saints, des sermons, et des lettres fort intéressantes pour l'histoire de son temps.

Frédégaire, qu'on croit avoir vécu dans le huitième siècle, passe pour l'auteur de l'abrégé et de la continuation de l'histoire de Grégoire de Tours. Les meilleurs critiques, au moins quant à cette continuation jusqu'à la mort de Pépin le Bref, tiennent qu'elle est de quatre auteurs différens.

Egbert, archevêque d'Yorck, 766, a laissé un traité de la Pénitence, et un ouvrage intitulé Constitutions ecclésiastiques.

Saint Chrodegang, évêque de Metz, 766, auteur d'une règle pour les clercs réguliers, c'est-à-dire, pour les chanoines réformés.

Saint Ambroise Autpert, évêque de Bénévent, mort en 778. Il a fait un commentaire sur l'Apocalypse.

Saint Jean Damascène, vers 780. Outre ses ouvrages écrits avec beaucoup de force en faveur

ment dite, comme d'une dette envers le clergé.

Concile ou assemblée mixte de Paderborn, 785, où Charlemagne donne à la Saxe sa forme ecclésiastique et civile.

Septième concile œcuménique, deuxième de Nicée, commencé le 24 Septembre, et fini le 23 Octobre 787. L'impiété des iconoclastes y fut anathématisée par trois cents soixante-dix-sept évêques, présidés par les légats du pape Adrien.

Concile de Francfort, 794, de tous les évêques de Germanie, de France, d'Aquitaine, et deux représentans de l'Italie. On y condamna l'hérésie d'Elipand de Tolède et de Félix d'Urgel, touchant la qualité de fils adoptif de Dieu qu'ils attribuaient à Jesus-Christ. On y rejeta aussi, mais par une pure erreur de fait, l'adoration proprement dite que l'on crut avoir été décernée aux saintes images par le septième concile.

Concile de Frioul, 796, contre deux erreurs : la première, qui faisait procéder le Saint-Esprit du Père seulement; la seconde, qui divisait Jesus-Christ en deux fils, l'un naturel, et l'autre adoptif.

Concile d'Aix-la-Chapelle, 799. Félix d'Urgel, après y avoir abjuré de nouveau ses erreurs, y fut déposé à cause de ses rechutes.

Concile de Rome, 800, où Charlemagne est élu empereur des Romains.

Concile de Ratisbonne, 803. On y décida que les corévêques

des saintes images contre les empereurs Léon l'Isaurien et Constantin-Copronyme, il a laissé beaucoup d'autres écrits. Son excellent traité de la foi orthodoxe a servi de modèle aux théologiens postérieurs, pour la méthode scolastique.

Béat, prêtre et moine espagnol, connu sous le nom de saint Biéco, 798. On a de lui un traité contre les erreurs d'Elipand de Tolède.

Paul, diacre d'Aquilée, mort au commencement du neuvième siècle. Le plus fameux de ses ouvrages est l'histoire des Lombards, qui commence à leur origine, et finit à la mort du roi Luitprand. Son histoire des évêques de Metz, à raison de plusieurs événemens d'un intérêt général, est beaucoup plus importante que ce titre particulier ne l'annonce. Il a fait encore l'abrégé de l'histoire romaine d'Eutrope, et sous le titre d'homélies, un recueil de leçons tirées des saints pères pour tous les jours de l'année.

Alcuin, 804, homme d'un zèle admirable pour le rétablissement des sciences, s'est exercé dans la carrière de la grammaire, de la rhétorique, de la dialectique, mais principalement dans les matières de théologie. Néanmoins son talent ne paraît avoir égalé ni son émulation, ni sa renommée, la plus brillante entre les savans de son temps. On trouve dans ses œuvres, pleines d'érudition, plus de travail que de génie, plus de mémoire que d'invention et de discernement. Toute sa grammaire ne

ne feraient point les ordinations épiscopales, n'étant que prêtres, et l'on déclara nulles celles qu'ils avaient faites ainsi.

Concile de Saltzbourg, 807, où l'on régla que les dîmes se partageraient en quatre portions, la première pour l'évêque, la seconde pour les clercs, la troisième pour les pauvres, la quatrième pour la fabrique.

Concile d'Aix-la-Chapelle, 809, qui donna lieu à la célèbre conférence des Français avec le pape Léon III, touchant l'usage qu'ils avaient pris de chanter le mot *filioque* dans le symbole.

Conciles d'Arles, de Rheims, de Mayence, de Châlons-sur-Saone et de Tours, 813, pour le rétablissement de la discipline.

Concile de Constantinople, 814, où 270 évêques confirmèrent la vraie doctrine sur le culte des images.

Concile d'Aix-la-Chapelle, 816, où l'on fit des règles pour les chanoines et pour les chanoinesses.

Concile de Rome, 816. Il y fut statué que l'élection du pape se ferait par les évêques et le clergé, en présence du sénat et du peuple, et sa consécration devant les députés de l'empereur.

Concile d'Attigni, 822, où Louis le Débonnaire fit sa confession publique, et prit le parti de faire de même pénitence.

Concile de Paris, 825. Les évêques mal instruits des faits y blâmèrent, et le deuxième concile de Nicée, et le pape

Ecrivains Ecclésiastiques.

le fait parler ni élégamment, ni même purement; avec toute sa rhétorique, son style est surchargé de paroles inutiles; ses pensées sont communes, ses ornemens affectés, et sa dialectique n'empêche pas que ses raisonnemens alongés ne manquent de nerf, et souvent de justesse.

Saint Paulin d'Aquilée, 804. On a de lui un livre contre Elipand de Tolède et Félix d'Urgel, avec plusieurs autres ouvrages.

L'empereur Charlemagne, 814. Outre ses capitulaires, on a de lui une grammaire, et quelques autres ouvrages. Quoique les livres carolins (production extrêmement injurieuse au septième concile œcuménique) prennent leur nom de celui de ce prince, il n'y a nulle apparence qu'il ait eu part à leur composition.

Le saint abbé Théophane, 818. Il a laissé une chronique, qui continue celle de Syncelle jusqu'au règne de Michel Curopalate.

Saint Benoît, abbé d'Aniane, 821. Il a fait un recueil des règles diverses des moines d'orient et d'occident, avec une concordance pour montrer la conformité ou les rapports de la règle de saint Benoît avec toutes les autres. Nous avons encore de lui un recueil d'homélies et un pénitentiel.

Théodulfe, évêque d'Orléans, 821. Outre ses capitulaires ou instructions pour ses prêtres, on a de lui quelques traités théologiques et plusieurs poésies, parmi lesquelles on doit

Principaux Conciles.

Adrien, qu'ils s'imaginaient avoir décerné un culte superstitieux aux saintes images : mais ils s'élevèrent bien plus fortement contre le concile des iconoclastes, et approuvèrent les procédés du pape contre ces impies.

Concile d'Ingelheim, 826. On y défendit de célébrer la messe dans un oratoire particulier, sans la permission de l'évêque diocésain.

Concile de Rome, 826, où l'on ordonna d'établir des maîtres pour enseigner la grammaire et l'écriture sainte.

Concile de Mayence, 826, où les engagemens du moine Gothescalc, offert à la religion par ses parens dans son enfance, furent déclarés indissolubles, nonobstant ses réclamations.

Concile de Worms, 829, qui défend l'épreuve de l'eau froide, alors la plus usitée.

Concile ou assemblée de Compiègne, 833, où Louis le Débonnaire fut mis en pénitence publique, et regardé comme ne pouvant plus porter les armes, ou comme déposé.

Concile de Thionville, 835. Plus de quarante évêques y déclarèrent nul tout ce qui avait été fait contre l'empereur Louis, et prononcèrent la peine de déposition contre Ebbon de Rheims, Agobard de Lyon et Bernard de Vienne, qui avaient eu part à cet attentat.

Concile très-nombreux tenu à Constantinople par le patriarche saint Méthode le 19 de Février, premier dimanche de carême, 842. On y confirma

Ecrivains Ecclésiastiques.

remarquer l'hymne *Gloria, laus et honor*, qui se chante le jour des Rameaux. On dit qu'elle valut la liberté à son auteur, qui la composa dans les prisons d'Angers, où il avait été mis durant les troubles du règne de Louis le Débonnaire. L'ayant chantée d'une fenêtre comme ce prince passait, Louis en fut si charmé, qu'il fit sur le champ élargir le prisonnier. Le caractère du prince rend au moins le fait vraisemblable.

Théodmire, abbé, et Dungal, reclus, écrivirent contre Claude de Turin peu après qu'il se fut démasqué.

Saint Théodore Studite, 826, a laissé, entr'autres ouvrages, des sermons et des lettres, dont quelques-unes sont d'une grande beauté.

Saint Nicéphore de Constantinople, 828. On a de lui un abrégé historique, une chronologie tripartite, et plusieurs autres ouvrages, principalement contre les iconoclastes qu'il combattit avec force.

L'abbé Anségise, 834, a recueilli les capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire.

L'abbé Smaragde, vers 835. Il a laissé un traité des devoirs des princes, des sermons pour toute l'année, un commentaire sur la règle de saint Benoît, et quelques morceaux d'histoire fort intéressans.

Saint Agobard, archevêque de Lyon, 840, savant des plus distingués de son siècle, et supérieur à la plupart de ses contemporains, pour la manière de voir et d'écrire. Il a

Principaux Conciles.

le second concile de Nicée, et l'on anathématisa de nouveau les iconoclastes. Les Grecs, en mémoire de ce concile, appellent le premier dimanche de carême, la fête de l'orthodoxie.

Concile de Mayence, 848, où Gothescalc produisit ses erreurs, fut condamné, et renvoyé, comme moine d'Orbais dans le Soissonnais, à Hincmar de Rheims.

Concile de Rome, 848. Il y fut déclaré que les évêques ne devaient rien prendre pour conférer les ordres, sous peine de déposition.

Concile de Lyon, 848, où il est parlé d'abbés-archidiacres. C'est par un reste de cet usage que l'archidiacre de Clermont porte encore aujourd'hui le nom d'abbé.

Concile de Quersi-sur-Oise, 849, où Gothescalc fut condamné à la flagellation monastique, et à être renfermé dans l'abbaye d'Hautvilliers.

Concile de Cordoue, assemblé en 852 à la demande du roi musulman Abdérame II, afin d'appaiser les infidèles, et d'empêcher les chrétiens de se présenter au martyre.

Concile de Rome, 853, qui déposa le prêtre Anastase, cardinal du titre de saint Marcel, parce que depuis cinq ans il était absent de son titre.

Concile de Valence, 855. Quatorze évêques, avec leurs métropolitains, y rejetèrent, par un mal entendu, les décisions de Quersi. Ils confessèrent en même temps, et en termes exprès, contre l'erreur de Gothescalc, que dans la con-

Ecrivains Ecclésiastiques. | *Principaux Conciles.*

principalement combattu l'abus des épreuves et les préjugés sur le pouvoir des sorciers, l'aveuglement des juifs, et les erreurs de Félix d'Urgel. On trouve de la force dans ses raisonnemens, du feu et de la netteté dans son style, une érudition profonde et un choix judicieux dans ses citations.

damnation éternelle des réprouvés, leur démérite précède le juste jugement de Dieu.

Ratram, abbé d'Orbais, en 840. Entre plusieurs ouvrages dogmatiques, son traité du corps et du sang de Jesus-Christ est le plus célèbre.

Amalarius, diacre de Metz, vers 840, connu principalement par son traité des offices ecclésiastiques, très-utile pour justifier l'antiquité de nos prières et de nos cérémonies.

Jonas, évêque d'Orléans, 841. Ses principaux ouvrages sont l'institution d'un roi, l'institution d'un laïque, et son traité contre Claude de Turin. Celui-ci sur-tout, par ses inconséquences, par ses railleries insipides, et par le mélange de quelques erreurs, répond mal à la réputation que l'auteur eut de son temps.

Hilduin, abbé de Saint-Denis, vers 842. Il est auteur des aréopagitiques, première source de l'erreur qui a fait confondre parmi nous saint Denis d'Athènes avec saint Denis de Paris.

Eginard, vers 844, a écrit, entr'autres ouvrages, la vie de Charlemagne, et les annales de France depuis 741 jusqu'en 829. Dans la circonstance du changement de dynastie sur le trône français, il est sage de se tenir en garde contre les portraits fort chargés que le courtisan des Carlovingiens leur traçait des derniers Mérovingiens, nommés les rois fainéans.

Valafrid-Strabon, abbé de Richenou, 849, a laissé un traité des divins offices, une glose sur l'écriture sainte, quelques vies de saints et quelques poëmes.

Florus, diacre de Lyon, 852, dont on a un traité sur la prédestination, une collection des lois ecclésiastiques, un commentaire sur les épîtres de saint Paul, et un martyrologe.

Raban, archevêque de Mayence, 856, célèbre par un grand nombre d'ouvrages d'une doctrine saine et profonde. Les plus remarquables sont un traité fait au sujet de Louis le Débonnaire sur le respect des enfans envers leur père, et des sujets envers leur souverain, différens écrits contre les erreurs de Gothescalc, et des témoignages péremptoires de la foi de l'église touchant la présence réelle de Jesus-Christ dans le sacrement de nos autels.

FIN.

UNIVERSITAS OTTAWIENSIS

iles.

des ré-
ite pré-
ient de

dogma-
t est le

ent par
justifier

es sont
n traité
consé-
nge de
eur eut

réopa-
parmi

Char-
en 829.
e trône
ortraits
traçait

ité des
vies de

a pré-
com-
ge.
grand
s plus
nnaire
envers
scalc,
nant la
autels.